N°. 1.

Année 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 2 Janvier 1777.

De Paris, 31 Décembre 1776.

On a obſervé, pendant tout ce mois, dont la température de l'air relativement à la ſaiſon, a été en général aſſez douce, excepté depuis quelques jours où l'on a éprouvé des pluies froides, des brouillards & un froid piquant, des maux de gorge, des fluxions, des catharres, des péripneumonies &c. qui n'ont rien offert d'extraordinaire. La petite vérole a continué de regner juſqu'à préſent où le froid doit retarder naturellement ſa marche, à moins que les diſtributeurs de cette maladie ne s'obſtinent à vouloir faire changer l'ordre naturel des choſes. On vient d'en préſerver la Maiſon de Bicêtre, où depuis 8 ans cette contagion n'avoit pénétré, par les ſoins qu'on a pris d'empêcher la communication. Elle s'y eſt manifeſtée d'abord ſur un enfant qui ſortoit de l'Hôtel-Dieu, & qui l'a communiquée à trois autres, qu'on a transferés à ce même Hôpital; enſuite ſur un autre enfant qui venoit de paſſer huit jours auprès de ſa mere à Paris, & qui l'a communiquée à un de ſes camarades, qui lui avoit rendu pluſieurs viſites dans ſa maladie. On les a transferés tous à l'Hôtel-Dieu, & la maladie a ceſſé. Si on déſire avoir plus details ſur ce fait important, on n'a qu'à conſulter le Bureau de l'adminiſtration de l'Hôpital-Général, & MM. les Chirurgiens de Bicêtre.

Coſmétique.

On ſe rappelle les problêmes chymiques propoſés, il y a quelques années, ſur les *femmes blanches* & les *femmes noires:* Il eſt poſſible en effet, de faire changer tout-à-coup la couleur du teint d'une femme qui ſeroit fardée en blanc, & de lui donner une couleur noire. Si les femmes de notre ſiecle, ſemblables aux anciennes Dames romaines, ſe faiſoient ſuivre par une troupe d'âneſſes pour avoir la facilité de ſe rafraîchir le teint avec le lait de ces animaux, ce phénomene ne pourroit jamais avoir lieu; mais les moyens qu'on employe aujourd'hui, ſoit pour réparer le tort des années, ſoit pour ſuppléer à ce qui manque du côté de la beauté du teint, ſont ſi pernicieux, que le viſage de certaines femmes ſemble plutôt préparé pour les phénomenes de l'encre ſympathique, que pour en entretenir la fraîcheur. Tel eſt le teint préparé avec le magiſtere de Biſmuth (1), dont on ſe ſert aujourd'hui. Si malheureuſement une femme en cet état eſt expoſée de trop près aux émanations de l'ail ou de l'oignon, à celle d'un alkali-volatil, du foie de ſoufre &c, elle riſque d'avoir le viſage tout noir, ſurtout ſi le magiſtere de Biſmuth eſt mêlé avec la céruſe, comme c'eſt l'ordinaire.

(1) Le Biſmuth eſt un demi-métal ſoluble dans l'acide nitreux. Lorſqu'il eſt ainſi diſſous, ſi on ajoute de l'eau, il ſe précipite ſous la forme d'une poudre blanche: c'eſt ce qu'on appelle le magiſtere de Biſmuth, ou blanc de Biſmuth, parmi quelques ouvriers. Ceux qui déſireront connoître cette ſubſtance plus particulierement, peuvent conſulter l'excellente diſſertation de M. Pott, à ce ſujet, & les Œuvres de *Vallerius*.

Le fard minéral le plus innocent est celui qui est fait avec le Talc* réduit en poudre; c'est le moins ennemi de la peau ; les autres la dessechent, la rident & portent un préjudice considérable au teint. Il y a plus; comme ils font l'effet d'un repercussif ou d'un dessicatif puissant, ils suppriment la transpiration dans tous endroits où on les applique, & s'il y a une humeur qui se jette au-dehors, ils la repercutent ; de-là une infinité de maux auxquels les femmes sont sujettes, sans compter la perte prématurée de leur teint.

Le rouge dans lequel on fait entrer le cinabre, est encore dangereux, surtout pour les dents sur lesquelles il porte son action; mais celui qui est préparé avec la cochenille, tel que le carmin, est sujet à beaucoup moins d'inconvéniens.

Les fards tirés du regne végétal sont en général beaucoup moins dangereux; mais ils n'ont pas l'éclat des minéraux ni des animaux. Ainsi, comme il paroît impossible d'empêcher l'usage de ces derniers, on est réduit à chercher les moyens de parer, autant qu'on peut, aux inconvéniens qui en résultent.

Cet autre art est connu de quelques femmes à Paris, qui malgré l'usage journalier & l'abus qu'elles font des fards, trouvent le moyen de conservet leur peau. Il est inutile, sans doute, d'apprendre aux femmes qu'avant d'appliquer un fard, il est avantageux de passer sur la peau une pomade douce, telle que celle de limaçon, faite sans bismuth. Mais il y a une autre précaution à prendre qui est plus essentielle que la premiere, & que la plûpart des femmes ignorent; c'est d'employer la même pomade, immédiatement après qu'on a essuyé & débarbouillé la peau; une couche légere de cette pomade qu'on laisse toute la nuit, doit succéder immédiatement au fard. C'est de cette maniere que la plûpart des femmes conservent long-tems leur teint.

Nous finirons cet article, qu'on nous a demandé pour les femmes, par exposer le secret de celles qui savent conserver leur peau fraiche & ferme. Ce secret est bien simple & bien naturel; il consiste à se laver, plusieurs fois le jour, avec de l'eau fraiche. Le corps de l'homme, a dit un Philosophe de nos jours, se trempe comme le fer ou l'acier; nous croyons être fondés à dire qu'il a raison. L'eau froide raffermit, fortifie, donne du ton aux parties; & toutes celles qui sont exposées aux ablutions de ce liquide puissant, en éprouvent l'efficacité. Ainsi, autant que la saison, le tempérament, & surtout les circonstances particulieres qui s'y opposent chez les femmes, le permettront, on leur conseille de se laver toujours à l'eau froide. A une coutume semblable qui peut devenir enfin habitude supportable pour toutes les parties du corps, il y a plus à gagner, de toute maniere, qu'on ne pense. Il y a un principe certain, très-applicable au corps humain, c'est que l'eau tiéde ramollit & relâche, & que l'eau froide durcit & fortifie.

Moyens de conserver les Dents.

Nous disions dans une de nos Feuilles précédentes, qu'un Dentiste habile (M. Talma) avoit observé que l'eau chaude est nuisible aux dents. C'est une vérité que nous n'avons point développée, mais qu'on peut porter jusqu'à la démonstration la plus rigoureuse.

Dire que la chaleur naturelle prouve la nécessité d'une distinction entre les degrés de chaleur, & que ce n'est que l'excès qui nuit, c'est une foible raison contre l'expérience, & lorsqu'on a des faits; en voici dont tout le monde peut se convaincre.

Expériences sur les Dents.

Si l'on prend une dent saine, extraite d'un alvéole, & qu'on l'expose au même degré de la chaleur naturelle du corps, bientôt elle se fend, l'émail éclate, soit que la dent ait été mise dans l'eau chaude, soit qu'on l'expose seule à ce degré de chaleur. Cela est si vrai, que si on met une dent très-saine dans le gousset, (ce qui est souvent arrivé aux Dentistes) on est étonné de la trouver, au bout de quelque tems, toute fendue. Si on l'expose dans un endroit chaud, le même phéno-

* Le Talc blanc le plus estimé est celui de Venise. Les *Blancs de Jupiter*, *de Saturne*, *de perles* dont on se sert pour les pommades à blanchir le teint, &c. sont autant de magisteres ou précipités des dissolutions d'étain & de plomb, qui contiennent tous quelque chose de corrosif, & participent plus ou moins, ou des acides minéraux qui les tenoient en dissolution, ou du métal lui-même réduit en chaux ou en sel; mais le blanc de Candie, qui n'est autre chose qu'un blanc fait avec des coquilles d'œuf dissoutes dans un acide végétal, n'est pas si contraire au teint.

mene à lieu ; & si la chaleur est trop considérable, elle éclate. Si, au contraire, on met une dent dans l'eau froide, dans l'eau à la glace, c'est un moyen certain non-seulement de la conserver, mais de la rétablir jusqu'à un certain point, lorsqu'elle a déja éprouvé l'action de la chaleur. C'est ce qu'aucun Dentiste n'ignore. Dans ce cas, ils mettent la dent dans l'eau froide pour la sauver ; & ils ont remarqué qu'une dent qui a passé l'hiver dans la neige ou dans la glace, n'en est que plus belle & meilleure. D'où on peut conclure qu'en général, la chaleur est contraire à la conservation de l'émail & de l'éclat des dents.

Si l'on ajoute à ces expériences, l'observation constante qu'on fait chez tous les peuples qui sont dans l'habitude d'abbreuver continuellement leur bouche avec des liquides ou des fluides chauds, avec la fumée de tabac, le thé, le chocolat &c, à la maniere des Anglois, des Hollandois, des Espagnols, des Flamands, des Picards &c, qui ont tous les dents dans le plus mauvais état, on aura la preuve complette que les fluides chauds en général sont pernicieux pour les dents, & que plus il y a de chaleur dans le corps qui les touche, plus la dent est près de sa destruction ou d'une altération sensible.

On objectera peut-être la chaleur naturelle que les dents supportent. Cela est vrai ; mais on doit considérer que placées à l'ouverture de la bouche, & presque hors du corps, elles sont continuellement rafraichies par l'air extérieur, qui remédie à chaque instant aux effets de la chaleur, & que le meilleur moyen de sauver une dent sur le point d'éclater par le chaud, c'est l'application d'un corps froid.

Ainsi, pour déduire de ce qu'on vient d'avancer, quelque conséquence utile, on conseille à tous ceux qui sont dans l'usage de fumer, de prendre du thé, du caffé, ou du chocolat très-chauds, de rincer leur bouche immédiatement après, avec de l'eau froide, & à ceux qui veulent conserver leurs dents, d'en faire de même, toutes les fois qu'ils nétoyent leur bouche, l'expérience ayant prouvé que les peuples qui sont dans cet usage, sont ceux qui ont les dents les plus saines & les plus belles. L'eau froide d'ailleurs est antiseptique & rend la bouche en général plus saine, en raffermissant le tissu des gencives ; l'eau chaude au contraire les ramollit & les corrompt enfin. Il n'y a qu'un mal aux dents, ou un nerf à découvert ou trop sensible, qui pourroit faire craindre l'impression de l'eau froide. Hors ce cas, il n'y a rien à craindre, quoiqu'il semble que le passage subit du chaud au froid doive être contraire, l'expérience a prouvé qu'il ne l'étoit point pour les dents.

De Saint-Hypolite, le 8 Décembre 1776.

» L'avertissement que j'ai vu, MM., dans une de vos feuilles, au sujet des secours qu'on doit administrer à ceux qui sont suffoqués par la vapeur de la chaux, dans les lieux où on la prépare, me rappelle un fait dont plusieurs personnes ont été témoins & qui justifie bien le genre de secours que vous prescrivés en pareil cas. »

» Au mois de Janvier 1773, trois pauvres mendians, de ceux qui vont d'une Ville à l'autre, transis de froid, entrent, pour se ranimer, dans la bouche d'un four à chaux, situé sur un de nos grands chemins, au bord de la riviere du Gardon. La chaleur douce de cette partie du four, construits ordinairement chez nous en forme de voute, les invite au sommeil. Ils s'y livrent & y passent la nuit, l'un contre l'autre. Le lendemain matin, on les trouve morts, & dans la même situation où les ouvriers les avoient vus la veille. Pour débarasser le four de ces cadavres, ils les trainent sur le bord du chemin, au haut d'une pente dont la chute est dans la riviere ; mais un ces cadavres mal posé ayant roulé jusques dans la riviere, on fut fort étonné de le voir ressusciter. L'impression de l'eau, jointe à la secousse que le corps avoit éprouvé en roulant, produisit sans doute cet effet. On crut que celui-là n'étoit pas tout-à-fait mort, & on laissa les autres. Il me semble que dans un cas semblable, qu'on n'observe que trop souvent dans cette Province, on ne devroit jamais négliger un moyen aussi facile à employer qu'il est avantageux, & qui sauveroit souvent la vie à bien des malheureux.

J'ai l'honneur d'être, &c. D.

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

Maniere économique de nourrir les Chevaux.

Depuis qu'on sait que la paille contient le corps sucré, on n'est plus étonné qu'on puisse nourrir les chevaux avec cette subs-

tance ; c'eſt ce qu'on obſerve en Eſpagne, où tous les végéraux en général ſont plus ſucrés que dans nos climats, & par conſéquent plus ſubſtantiels pour les animaux qui s'en nourriſſent. Quoique dans la partie méridionale de la France, la paille ſoit très-bonne, elle ne vaut point celle d'Eſpagne, & en général plus on approche du Nord & de tous les pays froids & humides, moins la paille a de corps, c'eſt-à-dire, de corps doux, capable de nourrir. Tous ces faits ſont connus, mais bien de perſonnes ignorent qu'il eſt poſſible de nourrir un cheval exercé, avec la moitié moins d'avoine, qu'on ne leur en donne ordinairement. C'eſt néanmoins ce qu'une expérience récente, faite aux environs de S. Marcellin, en Dauphiné, ſemble prouver*.

Un particulier, perſuadé qu'un cheval qui mange l'avoine en perd environ la moitié, parce qu'il en avale une partie ſans la broyer, laquelle ne ſe digere pas & devient par conſéquent inutile, ce dont on peut ſe convaincre par l'inſpection des excrémens, où on l'apperçoit entiere & ſans aucune altération, a eſſayé de la faire tremper dans l'eau, pendant 24 heures, dans l'intention de la ramollir & de la rendre plus propre à ſubir l'action de la maſtication. Il aſſure qu'avec la moitié de la portion ordinaire ainſi préparée, on peut conſerver les chevaux auſſi forts & auſſi vigoureux que ceux qui en prennent le double ſans être préparée. Alors, il n'y a rien de perdu, le cheval digere tout & plus facilement. On cite l'exemple d'un cheval ruiné qui a été rétabli de cette maniere. Un autre particulier de St. Laurent du Pont, écrit une lettre qui vient à l'appui de ce que le premier avance. Il dit que ce moyen n'eſt pas nouveau, qu'il eſt connu depuis longtems dans quelques parties du Dauphiné, & que les Marchands de chevaux de ces cantons n'oublient jamais de le mettre en uſage. Il ſeroit à ſouhaiter qu'un moyen d'économie auſſi ſimple, bien établi, fût plus généralement connu, ſur-tout, quand on ne peut pas douter que la nourriture d'un cheval coute aujourd'hui plus cher, à Paris, que celle d'un homme.

* Voy. les Affiches du Dauphiné, du 13 & du 26 Décembre 1776.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

Exposition anatomique de la ſtructure du corps humain, par M. Winſlow, *Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, ancien Profeſſeur d'Anatomie & de Chirurgie &c.* Nouvelle édition faite ſur un exemplaire corrigé & augmenté par l'Auteur, à laquelle on a joint de nouvelles figures & tables qui en facilitent l'uſage, le portrait, & l'éloge de l'Auteur. A Paris, chez *Didot* le jeune, Lib. quai des Auguſtins, & chez les autres Libraires aſſociés. 1776. Quarto vol. *in-12.*

C'eſt une réimpreſſion de l'édition qu'avoit donné M. le Begue de Preſle, à laquelle on a ajouté l'éloge de Winſlow par M. Coquereau, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris.

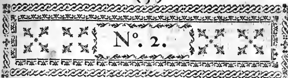
Jacobi Reinboldi Spielmann, Doctoris & Profeſſoris Medecinæ &c. ſyllabus medicamentorum. Argentorati 1777. in-8°. de 126 pag.

Calendarium medicum ad uſum ſaluberrimæ Facultatis Pariſienſis &c.

Ce petit Almanach dont le ſieur Cruchor, premier Appariteur de la Faculté de Médecine de Paris eſt l'Editeur, & chez lequel on le trouve, contient les principaux faits qui ſe ſont paſſés, durant l'année précédente, à la Faculté, le nom des anciens Doyens, & des Docteurs dont les portraits ornent la ſalle d'aſſemblée de la Faculté; le nom & la demeure de tous les Docteurs actuels, avec leurs qualités, celui de ceux qui ſuivent la licence &c. On y annonce encore les Cours publics, les diſcours prononcés, les délibérations &c. Il devient indiſpenſable pour tous ceux qui veulent ſe mettre au fait de ce qui ſe paſſe d'eſſentiel & de public dans cette Ecole célebre.

On prie tous ceux qui auront quelque obſervation de Médecine, ou quelque choſe de relatif à la ſanté à faire inſérer dans cette Gazette, d'adreſſer leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au ſieur Ruault *Libraire, rue de la Harpe, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'abonnement pour l'année eſt de* 9 *liv.* 12 *ſols. Port franc par tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.



ANNÉE 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 9 Janvier.

LETTRE *de M.* Gerbier, *Docteur en Médecine, & Médecin de* MONSIEUR, *servant par quartier, aux Auteurs de la Gazette de Santé.*

« Vous savez, MM., combien nos succès sont rares dans le traitement des maladies squirrheuses & cancereuses, surtout lorsqu'elles se manifestent chez les femmes dans les parties qui caractérisent leur sexe. Après bien des essais, je suis parvenu à composer des pilules, dont près de cent personnes atteintes de ces maladies ont éprouvé, depuis quinze mois, les effets salutaires. Mon état m'impose l'obligation de publier cette découverte, & je ne connois point de voye plus prompte que votre Gazette ».

Premiere préparation.

On prend matiere glutineuse tirée de la farine de froment, demi - livre, ou telle quantité qu'on veut; on la fait cuire dans un four de campagne, ensuite on la met dans un endroit humide, jusqu'à ce qu'elle soit tout-à-fait moisie : après quoi on la laisse dans un endroit sec & chaud.

Deuxieme préparation.

D'un autre part, on a limaille de fer, 3 onces; huile de soufre, 2 onces. On verse goutte à goutte l'huile sur la limaille mise dans un vase de terre. On laisse reposer le mélange trois ou quatre heures; on trouve au fond du vaisseau un sel qu'on fait dissoudre dans demi-livre d'eau chaude ordinaire, & qu'on passe à travers le papier gris. On reduit cette dissolution à moitié, sur un feu de charbon, & on la laisse reposer dans un endroit froid, jusqu'à crystallisation.

Troisiéme préparation.

On prend de la premiere préparation une once & demie; de la seconde, deux onces; d'huile commune, demi - cuillerée; & d'eau ordinaire, une cuillerée. On fait du tout une masse qu'on fait sécher peu-à-peu dans le four assez chaud. Si on n'apperçoit aucun vestige de fer, l'opération est bien faite ; autrement, elle est manquée, & il faut recommencer. On pulvérise cette masse, on ajoute demi - once d'orge torréfié & réduit en poudre, & avec suffisante quantité d'eau, on forme du tout une autre masse qu'on divise en 1150 pilules.

« Ce remede, dont on voit que la composition assez bizarre exige l'attention la plus scrupuleuse, doit être rangé dans la classe des fondans les plus actifs. Il est efficace dans les maladies scrophuleuses, squirrheuses, cancereuses & généralement dans presque toutes celles qui sont occasionnées par la congestion des humeurs. Plusieurs femmes dont la matrice étoit devenue squirrheuse, & même ulcerée, le vagin cartilagineux, avec des crevasses & des champignons d'où suintoit une liqueur ichoreuse, trouble & jaunâtre, ont été guéries par l'usage de ce remede. Il agit moins promptement sur les mammelles. Quelquefois il excite de légeres envies de vomir, & d'autres fois il purge. Il est des malades qui guérissent

sans éprouver aucun de ces accidens. Dans le commencement du traitement, le volume des glandes & des cancers aux mammelles paroît souvent augmenter, mais peu de tems après il diminue sensiblement. Je ne me suis jamais apperçu que l'usage de ce remede ait occasionné la moindre lésion dans l'estomac ni dans aucun viscere. Lorsque je ne suis pas parvenu à résoudre entierement le noyau des glandes, les malades se sont au moins toujours félicités de la cessation des douleurs, & de voir arrêter les progrès du mal. On commence le premier jour par deux pilules, une le matin, l'autre le soir, & il est indifférent que ce soit avant ou après avoir mangé. On augmente ensuite peu-à-peu la dose jusqu'à ce qu'on apperçoive quelque effet sensible qui détermine la suite du traitement: tant qu'il durera, le malade doit faire usage d'infusions mucilagineuses.

» On trouve ces pilules sous le nom de *pilules de Gerbier*, chez le sieur Mariet, Apoticaire, rue de la vieille-Bouclerie. Leur prix est fixé à 2 liv. 8 s. le cent.

» J'ai obtenu les mêmes effets du Verdet, associé & préparé avec les coquilles & le blanc d'œuf, la farine d'orge, l'huile animale de Dippel & suffisante quantité d'eau commune. J'ai même poussé successivement la dose jusqu'à 20 & 30 grains chaque jour, pendant trois ou quatre mois, sans avoir remarqué aucun accident; on observera que chaque pilule contient un grain de verdet. Ce second remede diminue même plus rapidement que le premier le volume des tumeurs dans le commencement du traitement, mais ses effets sont ensuite fort lents: je m'occupe actuellement des moyens de les rendre plus prompts. C'est à la prudence du Médecin d'appliquer l'un & l'autre remede alternativement, concurremment, ou séparement, suivant les circonstances. Ces dernieres pilules se vendent aussi chez le même Apoticaire & au même prix, sous le nom de *pilules secondaires de Gerbier*. Il donne gratuitement les unes & les autres à tous les malades indigens qui lui présentent mes ordonnances ». J'ai l'honneur d'être, &c.

Le Public doit savoir un gré infini à M. Gerbier d'avoir fait un généreux sacrifice en publiant gratuitement un de ces remedes, dont le mystere a souvent produit à d'autres des fortunes brillantes, & nous lui en temoignons en particulier notre reconnoissance. Mais, s'il nous permet une réflexion; sans vouloir jetter le moindre doute sur l'efficacité du premier remede, il nous semble que ce n'est autre chose que du vitriol de Mars; & quant au second, il exige bien de la circonspection dans l'usage interne qu'on en peut faire. Nous pouvons nous tromper, mais il nous semble qu'un bon Traité, dans lequel on distingueroit avec soin ce qui est cancer de ce qui ne l'est pas, les signes qui caractérisent les tumeurs scrophuleuses, les scorbutiques, les vraies cancereuses, celles qui dependent des vices psoriques du vénérien, des galles rentrées & portées sur le tissu des glandes qu'elles engorgent & durcissent souvent &c, seroit un présent bien plus précieux à faire à l'humanité & à la Médecine, que toutes ces recettes, qui malgré le triomphe apparent qu'elles semblent donner à l'Art, ne servent peut-être qu'à retarder de plus en plus ses progrès, en augmentant d'un côté la confiance pour les remedes trop généraux, & en faisant perdre de vue, de l'autre, le diagnostic des maladies. Du reste, ces réflexions qu'on fait à propos des remedes nouveaux, ne peuvent tomber sur M. Gerbier, dont le merite d'ailleurs est connu en Médecine, ainsi que la prudence, & qui n'est pas dans le cas de dire comme ces hommes avides, hardis défenseurs & administrateurs des poisons, AUDACES FORTUNA JUVAT.

LETTRE *aux Auteurs de la Gazette de Santé.*

» Vous avez avancé, MM., dans le
» N°. 45 de vos feuilles, que le célebre
» Cartheuser avoit blâmé l'usage du su-
» blimé-corrosif. J'ai parcouru avec at-
» tention ses écrits, & je n'ai pas trouvé
» que ce grand homme, qui a connu
» mieux que personne la vertu des reme-
» des & qui les a si bien appréciés, eût
» condamné l'usage du sublimé. J'ai lu
» les différentes éditions de sa matiere
» médicale; je n'ai pas pu trouver un seul
» mot qui eût rapport à cette assertion;
» comme votre intention n'est point d'in-
» duire le Public en erreur, je vous prie
» d'annoncer, par la voie de votre Ga-
» zette, dans quel ouvrage cet Auteur a
» parlé du sublimé-corrosif, je vous en
» aurai une obligation infinie ».

J'ai l'honneur d'être, &c. P.

Réponse.

Quoique nous ne soyons pas dans l'usage de répondre aux Lettres anonymes qu'on nous adresse, nous voulons bien donner cette fois la satisfaction qu'on exige de nous, puisqu'il s'agit d'un objet qui peut intéresser tout le public, & dans lequel nous nous sommes en quelque sorte engagés. Si le parti que doit prendre à cet égard l'anonyme qui nous écrit, ne dépend que du sentiment du célebre Cartheuser, il sera bientôt décidé. Voici le jugement que cet Auteur a porté du su-

blimé-corrosif, dans sa Pharmacologie, (sect. 7, de sublimatis, cap. I, page 447, édition de Berlin, 1745. in-8°.)

« *Sunt quidem qui illum (mercurium sublimatum) in multâ aquâ solutum, aut syrupo quodam mitificatum in variis morbis rebellibus, ut & ad salivationem in lue venerea excitandam, internè commendant; verùm unumquemque hortor medicum ut ab usu hujus concreti corrosivi interno semper abstineat, si alias conscientiam salvam & famam illibatam servare velit. Noxæ enim quas productum hoc, internè usurpatum, infert, non semper post primam statim assumptionem, sed persæpe post notabile demùm tempus sentiuntur.* (C'est-à-dire.) Il y a des personnes qui recommandent l'usage interne du sublimé-corrosif, étendu dans une grande quantité d'eau, ou adouci par quelque syrop, dans plusieurs maladies rebelles, & pour exciter la salivation dans les maladies vénériennes; mais j'exhorte tout Médecin qui veut avoir la conscience nette & conserver sa réputation, de s'abstenir de l'usage interne de ce sel corrosif; car les inconvéniens qui en résultent ne se font pas toujours sentir immédiatement après qu'on l'a pris, mais bien souvent, longtems après son usage.

NOUVELLE méthode de tailler les Femmes, par M. C. A. GOUBELLY, D. M. P. & Professeur désigné des Ecoles.

« J'ai pratiqué publiquement aux Ecoles de Médecine de Paris, au mois de Mai 1776, une nouvelle méthode de tailler les hommes; en voici une pour les femmes. La simplicité de cette méthode-ci feroit une foible raison de la mettre au jour, si elle n'avoit pas au moins les avantages de celle de M. Louis, au génie & aux lumieres duquel la Chirurgie doit les tributs de la plus vive reconnoissance. Dans le parallele des méthodes de tailler les femmes par le méat urinaire, que je publierai dans un autre tems, je ferai voir que la nôtre differe beaucoup plus des autres qu'il ne paroît.

Le cathétèr * a le bec d'un pouce plus court que celui du cathétèr que nous employons pour tailler les hommes adultes; (v. *Gazette de Santé* N°. 41). Son pavillon, au lieu d'être en ligne droite est courbe, & se trouve incliné vers la fesse droite de la malade, lorsque le bec est dans le méat urinaire. Par cette courbure, le cathétèr est tenu avec plus de fermeté, & le cystotome * est conduit dans sa cannelure avec plus de sûreté. Le cystotome représente une feuille de myrthe, dont les côtés sont inclinés & coupés à angle droit ou en équerre. Ce cystotome est muni d'un manche creusé dans sa longueur pour un ressort qui y est renfermé, & qui y assujettit la soye de l'instrument. Ce manche est plat, sa largeur est de dix lignes, son épaisseur de sept, & sa longueur de trois pouces. Le cystotome proprement dit, ou la partie en acier qui est en forme de feuille de myrthe, est soutenu par un pied solide, qui se termine en une soye quarrée, dont les dimensions sont proportionnées à celles de la cavité du manche. Il y a sur une des parties latérales de cette soye, une coche pour recevoir l'extrémité mobile du ressort qui affermit cette soye dans la manche. Le pied ou la partie qui est entre la soye & la feuille, a deux pouces de longueur, & est arrondi; la feuille a un pouce de largeur, & deux pouces de longueur. Ses bords sont tranchans depuis leur partie moyenne jusqu'à la pointe. Le dos est terminé en forme de crête un peu courbe, & la partie opposée est creuse dans son milieu, & doit répondre, dans l'opération, à la convexité de la partie supérieure du vagin.

Remarquez qu'il est nécessaire d'avoir des cathétèrs & des cystotomes gradués au-dessous des dimensions qu'on vient de fixer à ces instrumens, mais de maniere que les cathétèrs ne different entr'eux que de deux lignes de plus ou de moins, de même que les cystotomes. Un seul manche suffira pour chaque feuille de myrthe.

Maniere d'opérer.

La malade attaquée de la pierre, après avoir été disposée à la taille, doit être placée horisontalement sur le bord d'un lit ferme & solide; les mains seront tenues sûrement de chaque côté par un aide; les cuisses seront fixées en équerre, & chaque jambe sera assujettie sur les fesses par une ligature. Un aide soutiendra de l'une de ses mains le pied vers lequel il se trouve, & de l'autre, appliquée sur le genoux, il écartera la cuisse, pour que l'Opérateur ne soit point gêné.

* Espece de sonde cannelée dont on se sert dans l'opération de la taille.

* Instrument propre à tailler la vessie, dans l'opération de la taille.

Les choses étant ainsi disposées, le Chirurgien portera de la main droite le bec du cathéter jusqu'à sa courbure, dans le Méat urinaire, & de la main gauche saisira son pavillon qu'il tiendra exactement, de maniere que la seconde courbure soit soutenue par le bord radial du doigt indicateur, & que la premiere étant appliquée au-devant de l'arcade des pubis, son bec soit horisontal & perpendiculaire à la largeur du sacrum. Ensuite il portera, de la main droite, dans la cannelure, la pointe du cystotome, & le poussera horisontalement jusqu'à ce qu'il sente que la pointe soit arrivée au cul-de-sac. Delà il retirera le cystotome dans la même direction, & portera, à l'aide du cathéter, des tenettes ordinaires, dans la vessie, pour y chercher la pierre, & l'en extraire avec les précautions usitées en pareil cas.

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

Une maladie épizootique s'étant manifestée sur les bêtes à cornes dans quelques paroisses de l'Auxerrois, en Bourgogne, surtout à S. George, au mois de Novembre, la Société Royale de Médecine, consultée à ce sujet, par le Gouvernement, pour en déterminer le caractere & la nature, & indiquer les secours convenables, a prescrit ce qui suit.

Cette maladie se manifestoit principalement par une inflammation à la membrane pituitaire, aux yeux &c, & par des tumeurs en diverses parties du corps; le pouls étoit acceleré, les bêtes ne cessoient point de ruminer; le sang qu'on leur tiroit étoit sec; le mal avoit passé par contagion à des animaux de différente espece. Après leur mort, on a trouvé les visceres du bas-ventre principalement affectés, & dans un état inflammatoire. Sur de simples rapports faits par MM. les Curés de ces lieux, & par des Eleves de l'Ecole Vétérinaire, la Société a regardé la maladie comme une affection qui avoit le plus grand rapport avec les maladies charbonneuses, très-differentes de celle qui a formé l'épizootie des Provinces méridionales; & son avis a été d'avoir recours, indépendamment des saignées, des setons, des bains de vapeurs, des frictions & autres secours externes, aux boissons émollientes, laxatives, acidules antiphlogistiques, & nitrées, de prendre en outre toutes les précautions nécessaires contre la contagion; ce qui a produit le meilleur effet, & il n'est plus question de cette maladie.

Les Eleves de l'Ecole Vétérinaire ont donné, dans cette occasion, des preuves marquées de leur zele & de leurs lumieres.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

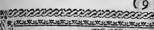
M. Thouvenel, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, connu avantageusement du Public par l'analyse des Eaux minérales de Contrexeville, en Lorraine, a lu dans la derniere séance de la Société Royale de Médecine, un Mémoire, qui a fait le plus grand plaisir, sur quelques substances animales médicamenteuses, telles que les cantharides, les fourmis, les cloportes, &c. dont les produits chymiques & les effets sur le corps humain, n'étoient pas encore parfaitement connus.

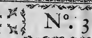
AVERTISSEMENT.

MM. les Souscripteurs de la *Gazette de Santé*, dont l'abonnement expire à la fin Janvier, sont priés de le renouveller incessamment, afin de ne point suspendre l'envoi de ces Feuilles. Le prix de la souscription est de 9 livres 12 sols pour l'année; franc de port. Les personnes qui auront quelqu'observation relative à notre objet, à faire insérer dans cette Gazette, sont priées d'adresser leurs lettres & paquets, francs de port, au Sieur MEQUIGNON, Libraire, rue des Cordeliers.

Pour remplir tous nos engagemens avec le Public, nous donnerons, dans une de nos Feuilles prochaines, la figure des corallines d'usage, avec quelques éclaircissemens sur leur emploi; objet qui fixe, en ce moment, l'attention des Médecins de cette Ville. On se propose encore de faire connoître les Eaux minérales qui sont d'usage à Paris, avec leur prix & le nom des lieux & des Provinces d'où on les tire.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.







N°. 3.

ANNÉE 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 16 Janvier.

Effet du Gallium dans l'epilepsie.

ON se rappelle d'avoir lu dans le N°. 5, ann. 1773 & dans le N°. 19, ann. 1776, que M. Jourdan, Directeur de l'Hôpital de Thain en Dauphiné, & M. Bonafous, Médecin de Perpignan, faisoient usage avec le plus grand succès du Caille-lait dans l'épilepsie ou mal-caduc, l'un du Caille-lait blanc, & l'autre du jaune. Ils s'accordent tous deux sur l'avantage qu'il y a d'en donner le suc exprimé, lorsque la plante est en fleurs. M. Bonafous avoue que ce suc ne guérit pas tous les cas d'épilepsie.

La dose de ce suc est de quatre onces, le matin à jeun, pendant trois ou quatre jours, après avoir préparé le malade par une saignée & une médecine; on lui fait prendre ensuite les sommités de la plante, en infusion théiforme pendant environ un mois; telle est la méthode de M. Bonafous que M. Lasseton, Curé des Fosses, a suivie sur un épileptique & dont voici le résultat.

C'est M. le Curé des Fosses qui parle : » Ayant lu dans votre Gazette N°. 19, » année 1776, que le Caille-lait (*gallium luteum*) étoit un très-bon spécifique » contre l'épilepsie, je m'empressai au » mois de Juin, de traiter un de mes paroissiens âgé de 30 ans, & marié depuis » peu, attaqué de cette maladie. Les quatre premieres onces produisirent dans » mon malade une sueur des plus abondantes; (phénomene extraordinaire » dans ce sujet) les deux autres prises eurent le même effet; & pendant trente » jours de suite il prit, après, l'infusion » théiforme. Depuis ce tems, il n'a plus » ressenti aucun accès, quoiqu'il en eût eu » plusieurs & des plus fréquents, avant » son mariage. Quand je n'aurois rendu » que ce service à l'humanité, c'est toujours un sujet de consolation pour moi » qui ai toujours eu cela fort à cœur. »

Il seroit bien à souhaiter que tous ceux qui sont à portée de secourir les malheureux dans les campagnes, eussent l'ame aussi compatissante que M. le Curé des Fosses, dont l'humanité est bien louable. Nous croyons qu'il est inutile de donner d'autres éclaircissemens sur une plante très-commune partout, & connue sous le nom de Caille-lait, de petit muguet, &c. *Galium-verum*, Lin.

Remarques sur les pomades propres à embellir le teint.

Plusieurs personnes nous ayant demandé la recette de la pomade de limaçons dont nous avions parlé dans le N°. 1, de cette année, on se hâte de la publier. Il est d'autant plus important d'indiquer quelque chose qui bien loin de nuire à la peau, lui soit avantageux, que la plûpart des pomades dont on se sert encore aujourd'hui, sont on. ne peut pas plus pernicieuses. Telle est, entr'autres, la *pomade d'Huvé*, dite *de la providence*, qui a perdu le teint de la plûpart des femmes à Paris, & contre l'usage de laquelle on ne sauroit trop s'élever. Voici de quelle maniere on prépare celle que nous avons conseillée aux personnes qui font usage des fards.

Pomade de limaçons.

Ecrafez cent limaçons à coquille, & couvrez-les d'huile des quatre femenees froides, nouvellement tirée fans feu, que vous ferez bouillir au bain marie, dans un pot de terre ou de porcelaine, jufqu'à ce que vos limaçons foient cuits; enfuite paffez-les & exprimez-les médiocrement dans une petite terrine; fur quatre onces d'huile ajoutez une once de cire vierge & un gros de blanc de Baleine, que vous ferez fondre fur les cendres chaudes. Tout étant mêlé & fondu, tirez-le du feu, agitez le mélange jufqu'à ce qu'il foit refroidi; enfuite lavez cette pomade avec de l'eau rofe jufqu'à ce qu'elle foit bien blanche, & changez l'eau d'odeur de tems en tems, afin que la pomade en blanchiffant, acquierre une odeur agréable.

Pour s'en fervir, on l'étend fur du papier brouillard très-fin, & on en paffe une couche légere fur le vifage, le foir en fe couchant. Elle eft propre à nourrir & à adoucir la peau.

Maniere prompte de prévenir, & de guérir les Panaris, par M. Côme, *ancien Chirurgien des Hôpitaux des Armées Françoifes, réfidant à Poitiers.*

Du moment qu'on a lieu de craindre un Panaris, il faut plonger le doigt dans de l'eau chaude, à laquelle on a ajouté de l'extrait de Saturne, & de l'eau-de-vie, une once de l'un & de l'autre fur deux pintes d'eau. Dans le cas où on ne pourroit avoir de l'extrait de Saturne ou de l'eau-de-vie, on fe ferviroit d'une poignée de fel commun, & d'un demi-verre de vinaigre, & on frotteroit bien fort la partie malade dans ce bain avec la main, pendant une heure, foir & matin, avant le repas; en faifant prendre en même tems d'une ptifane chaude faite avec une pomme coupée en quatre, ou un paquet de chiendent, un peu de regliffe ou d'orge mondé. Après avoir ainfi frotté la partie, on couvrira le mal avec de la mie de pain bouillie dans de l'eau; & après avoir mis tous ces moyens en ufage, pendant deux jours bien exactement, on fera une incifion longitudinale bien profonde fur le mal même, ou bien à côté, ayant foin de ne pas bleffer les tendons ni les ligamens, & on mettra enfuite la partie dans le même bain, ou la frottera comme ci-devant pendant tout le tems que le fang coulera, après quoi on continuera à couvrir la partie avec le même cataplafme, & tout le refte comme ci-devant. Il faut remarquer que toutes les fois qu'on aura reçu un coup ou une piqure fur un doigt, il faut fur le champ faire faigner la partie frappée ou piquée, fans quoi on eft expofé à avoir un panaris, mettre la partie dans l'eau & la bien frotter, & fi 24 heures après on fent des élancemens ou des douleurs vives, il ne faut pas négliger de mettre en ufage les remedes dont on vient de parler, qui font les plus capables de mettre à l'abri des grands accidens auxquels expofe un panaris.

Avis divers.

Plufieurs perfonnes défirant connoître ou fe procurer le *Phellandrium aquaticum*, le fenouil d'eau, efpece de ciguë, pour en faire l'effai dans les maladies cancereufes, & les ulceres à la matrice, nous avertiffons nos Soufcripteurs qu'on leur indiquera inceffamment les moyens de s'en procurer, en attendant que nous puiffions en donner la figure.

On vient de répandre dans quelques papiers publics un avis fur l'ufage des champignons, qui tend à établir que toutes les efpeces en font dangereufes. Nous croyons être très-fondés à dire, d'après des expériences certaines & pofitives, & d'après l'obfervation qu'on fait depuis des fiecles à Paris, où l'on en mange conftamment, fans inconvénient, qu'il y a en effet de bonnes & de mauvaifes efpeces, comme parmi toutes les plantes, & fouvent dans la même famille, c'eft ainfi que le perfil, le cerfeuil fe trouvent à côté de la ciguë &c, mais que du moment que les efpeces dangereufes feront connues dans la claffe des champignons, on ne fera plus le même reproche à certains qui font conftamment bons, & qui ne nuifent jamais ni par la quantité ni par la qualité. C'eft une vérité qu'on efpere mettre bientôt en évidence dans un ouvrage qu'on prépare à ce fujet, dans lequel on fera connoître les bonnes & les mauvaifes efpeces, mais dont la prompte exécution exigeroit quelque encouragement de la part du Miniftere, foit pour mettre le Public à portée d'en jouir bientôt, foit pour en faciliter l'acquifition, à peu de frais, à tout particulier.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

Mémoire sur la nécessité de construire hors de la Ville un Hotel Dieu commode & spacieux, par l'Auteur du projet d'Hopital des Malades. A Londres, & se trouve à Paris, chez *Demonville*, Imp. Lib. rue S. Severin, & chez la Veuve *Duchesne*, Lib. rue Saint Jacques. 1776. *in*-4°. de 17 pages. Prix 12 sols.

Ce n'est que depuis l'époque des Croisades, la découverte du nouveau monde, jointes au commerce habituel de Paris avec toutes les Nations, qu'on y observe toutes sortes de maux. Cette Capitale, devenue le point de réunion d'une infinité d'êtres de toute espèce, est devenue, en même tems, le centre & le foyer de presque toutes les maladies, sans que la nouveauté ou la diversité des maux en ait produit une sensible dans le genre ou dans le nombre des secours politiques que l'administration devoit aux hommes. Point de police, encore, pour les maladies contagieuses même les plus meurtrieres ! point de sureté, (dans le principal azile des malheureux) pour la vie d'un malade couché, souvent, dans le même lit, à côté d'un gangrené ou d'un agonisant, qui l'infecte & le tue. C'est contre de semblables abus que le premier Ecrivain du siecle, M. de Voltaire, s'élevoit avec force, il y a quelques années, dans une lettre adressée à un Médecin de la Capitale.

» Vous avez, *disoit-il*, dans Paris, un » Hôtel - Dieu où regne une contagion » éternelle, ou les malades entassés les » uns sur les autres se donnent réciproquement la peste & la mort. Vous avez » des boucheries, dans de petites rues, » sans issue, qui répandent en Été une » odeur cadavereuse capable d'empoisonner tout un quartier. Les exhalaisons » des morts tuent les vivans dans vos » Eglises, & les charniers des Innocens, » ou de S. Innocent sont encore un témoignage de barbarie qui nous met » fort au-dessous des Hottentots * & des » Negres. Cependant personne ne pense » à remédier à ces abominables abus; » une partie des citoyens ne songe qu'à » l'Opera-Comique, & la S... &c.

MM. de Chamousset, Caqué, Petit, & d'autres, ont écrit depuis contre les inconvéniens de l'insalubrité de l'air qu'on respire à l'Hôtel - Dieu de Paris, & ont proposé des moyens d'y remédier, ainsi que des plans d'Hôpitaux. L'Auteur de ce Mémoire fait monter la mortalité des malades, à un quart sur la totalité. Il fait observer que les vuidanges de l'Hôtel-Dieu qui tombent dans la riviere de Seine, ne peuvent être que nuisibles pour ceux qui font usage de ces eaux. Il rappelle les mauvais succès de plusieurs opérations de Chirurgie, surtout de celle du Trépan qui ne réussit jamais, selon lui, dans cet Hôpital, &c. Son Mémoire offre un tableau touchant de l'état affreux des malades dans cette Maison, & contient des raisons fortes, capables de faire sentir la nécessité d'un autre emplacement. Il répond, en outre, aux objections qu'on lui avoit faites dans un *Mémoire à consulter*, signé par la Sœur de la Nativité, Prieure de l'Hôtel - Dieu. Ces objections rouloient, principalement, sur la difficulté de trouver plusieurs millions pour construire un nouvel Hôpital vaste & commode, & tel qu'on le desire; sur le tems qu'il faudroit employer à sa construction; sur la difficulté de l'instruction des jeunes gens qui seroient obligés de s'éloigner du centre de Paris; sur la facilité qu'on a de procurer tous les secours nécessaires aux malades, dans celui qui existe, & de la maniere la plus prompte. M. R. répond à tout, & finit par présenter un tableau de recette & de dépense, pour l'Hôtel-Dieu, avec des correctifs, d'après lesquels il est prouvé que la dépense seroit bien loin d'excéder la recette, comme on l'avoit dit.

Nous ferons, sur ce Mémoire, quelques réflexions qu'on verra dans la feuille suivante.

Avis au Public, relatif à la vente & distribution de l'Eau de la Seine, clarifiée à la Pointe de l'Isle St. Louis. A Paris, chez *Quillau*, Imp. rue du Fouarre.

L'Eau de la Seine prise à la Pointe de l'Isle St. Louis, dépouillée de son limon, clarifiée par le moyen du filtre & point altérée par le mélange des immondices ou des ordures de Paris, & au même prix à peu-près que celle qu'on boit indistinctement dans tous les quartiers de la Capitale, est une eau sans doute qui mérite la

* M. de Voltaire a ici en vue un trait de prudence remarquable de la part des Hottentots, qui se délivrerent de la petite-vérole en coupant toute communication entre les malades & les sains, lorsque cette maladie leur fut communiquée, pour la premiere fois, par les Hollandois. (Voy. *l'Histoire de la petite-Vérole*).

préférence sur les autres; & c'est rendre un service essentiel au public que de lui procurer à peu de frais une boisson pure & salubre, deux qualités qu'on doit toujours trouver réunies dans les eaux dont on fait usage, & que posséde éminemment celle qu'on annonce.

L'eau, & la machine qui sert à la clarifier, ont été d'ailleurs soumises à l'examen de la Faculté de Médecine, & cette Compagnie éclairée, sur le rapport avantageux qu'en ont fait les Commissaires nommés à ce sujet, en a fait sentir l'utilité, & en a approuvé l'usage.

PRIX proposé par l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon.

L'importance du sujet qui a déja été proposé pour le Prix de 1771 & pour celui de 1774, a décidé l'Académie à le proposer encore pour 1777, en triplant le Prix. Elle le partagera, si plusieurs Mémoires remplissent les vues; mais si elle n'a pas la satisfaction de pouvoir le décerner, elle renoncera à l'espoir d'obtenir la solution qu'elle desire, & employera les trois Médailles à diriger l'émulation sur d'autres objets.

L'Académie demande donc encore pour le Prix de 1777, que l'on détermine *l'action des acides sur les huiles, le méchanisme de leur combinaison, & la nature des différens composés savonneux qui en résultent.*

Les Auteurs sont invités à indiquer, dans les trois regnes, les productions naturelles les plus simples qui participent de l'état savonneux acide; à essayer en ce genre de nouvelles compositions; à exposer leurs propriétés générales; à désigner leurs caractéres particuliers, & à ne présenter leur théorie qu'appuyée de l'observation & de l'expérience.

EAUX MINERALES.

Qu'on trouve en tout tems, à Paris, au Bureau du Sieur ARNAUD, *seul privilégié, rue d'Orléans St. Honoré.*

EAUX THERMALES.

Salines.

	l.	f.
DE BALARUC, [Languedoc] 4 pintes,	9	
DE LAMOTHE, [Dauphiné] 4 p....	8	
DE BOURBONNE, [Champagne] 1 p.	1	10
DE VICHY, [Bourbonnois] 1 p....	1	
DE CHATEL-GUYON, [Auvergne] 1 p.	1	10

Sulphureuses.

	l.	f.
DE BAREGES, [Bigorre] 1 pinte.....	2	8
DE BAGNERES & LUCHON, [Big.] 1 p.	2	8
DE CAUTERETZ, [Bigorre] 1 p....	2	8
DE BONES, [Béarn] 1 p.	2	8
DE BILASAY, [Poitou] . .		
DE PLOMBIERES, [Lorraine] 1 p. . . .	2	

EAUX MINERALES FROIDES.

Salines, gazeuses, ferrugineuses, &c.

	l.	f.
DE SEDLITZ, (Bohême) 3 chopines.	5	5
DE SEIDCHUTZ, (Bohême) 3 chop.	5	10
DE CONTREXEVILLE, (Lorraine) 1 p.	1	10
DE SAINTE-REINE, (Bourgogne) 1 p.		15
DE SELTZ, (Alsace) 1 p.	5	
DE POUGUES, (Nivernois) 1 p.....	1	10
DE St. MYON, (Auvergne) 1 p. . . .	1	10
DE LANGEAC, [Auvergne] 1 p....	1	10
DE BUSANG, [Pays des Voges] 1 p.	1	10
DE SPA, [Pays de Liege] 1 p. . . .	2	
DE VALS, [Vivarais] 4 p.	9	
DE FORGES, [Normandie] 1 p. . .		15
DE CRANSAC, [Rouergue] 1 p. . . .	2	2
DE PASSY, [près de Paris] 1 p. . . .		6

N. B. *On ne trouve plus à ce Bureau les Eaux minérales de Castra, d'Aumale, ni celles de Merlange. On trouve celles de Vaugirard, rue Garencieres, près S. Sulpice, chez M.* DE CAN, *Maître de Pension.*

AVERTISSEMENT.

MM. les Souscripteurs de la *Gazette de Santé*, dont l'abonnement expire à la fin Janvier, sont priés de le renouveller inceffamment, afin de ne point suspendre l'envoi de ces Feuilles. Le prix de la souscription est de 9 livres 12 sols pour l'année; franc de port. Les personnes qui auront quelqu'observation relative à notre objet, à faire insérer dans cette Gazette, sont priées d'adresser leurs lettres & paquets, francs de port, au Sieur MEQUIGNON, Libraire, rue des Cordeliers.

ANNÉE 1777.

GAZETTE DE SANTÉ.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 23 Janvier.

De Wingham, en Angleterre.

LE vitriol bleu, nommé aussi de Chypre ou de Hongrie, s'employe depuis longtems dans divers traitemens chirurgicaux, comme médicament externe astringent, tonique, antiseptique. Cependant, une observation faite par M. Simmons, doit faire naître des doutes sur son efficacité, & faire préférer des remedes dont on n'ait point à redouter des effets secondaires dangereux.

Un homme s'étoit blessé avec un couteau au dos de la main; durant le traitement il survint un petit fungus à la plaie; on jugea à propos de le toucher légerement avec le vitriol bleu. Le lendemain, la main se trouva très-enflée, mais avec peu de douleur. On attribua cette enflure à quelque lésion des tendons ou de leur gaîne. On appliqua encore le vitriol bleu très-légerement, & uniquement au bord de la plaie. Dès-lors, la partie devint douloureuse; l'inflammation se déclara dans une étendue assez considérable de son bras, & le malade se plaignit de douleurs à l'aisselle. Ces nouveaux symptômes furent attribués au vitriol; son usage fut discontinué, & l'enflure se dissipa en très-peu de tems.

Lettre de N. VANIER, Chirurgien, aux Auteurs de la Gazette.

» J'ai lu, avec étonnement, MM. dans le N° 2 de vos Feuilles, une lettre de M. Gerbier, dans lequel ce Médecin publie deux préparations de pilules dont la composition est, dit-il, bisarre, & où il assure avoir guéri plusieurs malades, dont les unes avoient des squirres ulcérés dans la matrice avec un écoulement ichoreux, & même le vagin *cartilagineux*. Pourquoi ne dit-il pas aussi, qu'il a guéri des cancers aux mammelles, parvenus au même période, puisque c'est le même vice cancereux qui les produit? C'est sans doute par la facilité qu'il y auroit de juger de l'efficacité de ces pilules, dans des parties apparentes. Il n'y a que M. Gerbier qui puisse parler ainsi. Voilà ce que penseront vraisemblablement tous les Maîtres de l'Art sur de prétendues cures, physiquement impossibles, & qu'il seroit peut-être heureux que le Public ignorât jusqu'à ce que les Médecins de la Faculté en eussent constaté la réalité.

Vos réflexions, MM., sur ces sortes de recettes, sont très-judicieuses, & je désire, comme vous, un bon traité sur ces maladies, dans lequel on puisse distinguer par le tact & l'inspection des tumeurs, les cancéreuses des scrophuleuses & des scorbutiques; celles occasionnées par le vice vénérien, & celles qui résultent presque toujours des galles & des dartres repercutées, ainsi que le spécifique approprié à chacune de ces tumeurs. Vous demandez un pareil traité; vous exigez peut-être l'impossible; en attendant, je me contente de lire le *Traité des tumeurs* d'Astruc, l'ouvrage de M. Dupré de l'Isle, la *Théorie nouvelle sur les maladies cancéreuses & nerveuses*, par M. Gamet. (Ce dernier m'a séduit par les principes qu'il ren-

ferme.*) Les *Recherches sur la nature & guérison des Cancers*, par M. Deshaies Gendron, sont aussi très-intéressantes; mais je sens que cela ne suffit pas, & je souhaite que votre vœu soit bientôt exaucé.»

J'ai l'honneur d'être &c. VANIER, Chir.

De Villeneuve d'Avignon.

On mande de cette Ville, qu'une maladie épidémique qui a le caractère des fievres intermittentes les plus dangereuses, s'y est déclarée depuis quelque tems avec beaucoup de violence. On l'a observée à Orange & dans quelques lieux voisins de Villeneuve. Comme il est à craindre qu'elle ne se propage, ou continue à faire des progrès, la Société Royale de Medecine de Paris & la Faculté de Medecine de Montpellier, qui ont été consultés à ce sujet, en réunissant leurs lumieres, concertent les moyens les plus propres à adoucir ou à faire cesser ce fléau. M. Guastaldi, Médecin d'Avignon, dont le zele égale les talens, a déja fait parvenir à la Société Royale un plan géometral de Villeneuve, & on espere avec tous ces secours, & au moyen de la correspondance établie entre la Société Royale, & les Médecins du Royaume, pouvoir procurer dans cette occasion, ainsi que dant toutes les circonstances semblables, tous les avantages & les secours qu'on peut attendre de l'Art.

On prie ceux qui sont à portée de faire des observations sur cette maladie, de prendre garde que les pestilentielles, telles que les pourpreuses, par exemple, la peste même, proprement dite, comme on l'a observé à Marseille en mil sept cent vingt-un, prennent quelquefois le caractere & le type des fievres intermittentes, surtout en automne,& de ne point négliger la contagion dont les effets non apperçus, ou perdus de vue par un systême ou une cause imaginaire, peuvent donner une sécurité trompeuse qui entraîne quelquefois la perte de plusieurs milliers d'hommes. On ne feroit point surpris par exemple que la maladie se déclarât dans d'autres lieux que ceux qu'on vient d'indiquer.

De Gand, le 24 Décembre 1776.

La Flandre Autrichienne est aujourd'hui pour la France, relativement à la grande épizootie des bêtes à cornes, ce que le Port de Marseille est, relativement à la peste des hommes, pour ce Royaume. Ce sont les deux portes par lesquelles ces fléaux destructeurs sont, à chaque instant, sur le point de s'introduire parmi nous. Heureusement, ces deux passages sont gardés par des yeux vigilans & attentifs, & il est presque impossible qu'avec une bonne police, ces maladies, étrangeres à la France, puissent s'y introduire. D'un côté, on peut se reposer sur les lumieres de ceux qui composent le Bureau de santé de Marseille, & que l'expérience a rendus maitres dans l'art des désinfections, & de l'autre, sur le génie, le zele & l'activité de M. de Causmaker, Procureur général de la Flandre Autrichienne, qui veille avec l'attention la plus scrupuleuse à l'exécution des ordres donnés relativement à la police des bestiaux, & à qui la France & les Pays-Bas Autrichiens auront peut-être un jour les plus grandes obligations.

Ce Magistrat vient de donner avis à la Société Royale de Médecine de Paris, que la maladie épizootique des bêtes à cornes s'y étoit manifestées en dernier lieu, à plusieurs reprises, la premiere fois, à Basserole au Pays de Terremonde, le 5 de ce mois, ensuite le 20, à Vlissleghem, village entre Blankenberghe & Ostende, & tout récemment dans les environs. On a pris d'abord les mesures les plus promptes & les plus rigoureuses pour étouffer le mal; on a défendu le déplacement des bestiaux à une lieue à la ronde; on a assommé les bêtes malades & celles qu'on suspectoit; on a suivi les procédés indiqués pour la désinfection, & on se flatte qu'avec une police rigoureuse on mettra la France à couvert du fléau qui n'est qu'à dix lieues de la frontiere. Il est essentiel, surtout, de ne point permettre le passage ou l'introduction des bestiaux ni des cuirs.

De Louviers, le 30 Novembre 1776.

Une autre maladie épizootique, mais d'un genre différent, s'est manifestée sans cause apparente, dans un village des environs de cette Ville, à-peu-près dans le même tems que celle qui avoit paru à Saint-George, & sur laquelle la Société Royale de Médecine a donné son avis. On a suivi le traitement le plus convenable en pareil cas, & ces deux épizooties ont été heureusement étouffées dans leur naissance, sans sacrifice des

* Il seroit bien à souhaiter que cet Auteur publiât la composition de son remede, dont les effets sont constatés par des expériences authentiques, & sur les personnes mêmes de plusieurs Maîtres de l'art.

bestiaux, parce que ce cas, tout différent du premier, n'en exige aucun.

On mande de Marmanhac, Election d'Aurillac, dans la Haute-Auvergne, qu'une maladie semblable s'est déclarée sur les montagnes de ce canton, le 10 Décembre 1776. Une lettre datée de Metz du 25 du même mois, apprend qu'un pareil événement a été observé à Forbakc, village près de cette Ville. La Société Royale de Médecine, attentive à tous ces objets, publie ses instructions à mesure, elle en fera connoître les résultats, & on se flatte de pouvoir venir à bout d'introduire enfin dans les campagnes des plans de traitement fondés sur les meilleurs principes, & de faire oublier toutes ces méthodes superstitieuses & ridicules, composées d'un fatras de remedes incendiaires, employés communément par les Charlatans, qui ne tendent à rien moins qu'à la destruction totale du bétail & à la ruine entiere des Laboureurs.

RÉFLEXIONS sur le mémoire concernant la nécessité de la construction d'un Hôtel-Dieu hors de Paris, dont on a rendu compte dans la feuille précédente.

C'est pour n'avoir pas assez distingué, c'est pour avoir supposé vrai ce qui ne l'est pas, & posé en fait ce qui devoit être mis en question, qu'on n'avance presque point dans la découverte des choses utiles, & que de doute en doute, d'incertitudes en incertitudes, on court souvent, à grands pas, à des points d'où l'on est obligé de revenir. On a beau être fécond en ressources, en expédiens, en moyens; avant de combattre un mal, il faut s'assurer toujours, au moins, s'il existe. On parle continuellement de *miasmes*; l'Auteur du Mémoire en question ne craint pas de dire que l'Hôtel-Dieu est comme un foyer d'où ces miasmes pestilentiels, se répandent dans la Ville, &c. au moyen de l'air, & donnent sans doute la peste, ou au moins des maladies pestilentielles. Mais comment accorder cette assertion, avec l'absence de ces mêmes maladies, non-seulement dans la Ville, mais dans les maisons voisines de l'Hôtel-Dieu, & qui y touchent. Comment accorder les effets, outrés, de cette malignité aerienne avec la fraicheur du teint & la bonne santé des Sœurs destinées au service de cet Hôpital, qui trouvent le secret de vaincre cette influence dangereuse, par la propreté, par une nourriture saine, par le mouvement, & le passage continuel d'une salle, d'un air à l'autre, dans la même maison. Nous sommes convenus qu'un air respiré par plusieurs personnes, rassemblées dans un petit espace, chargé surtout d'émanations des substances animales, putrides, &c, n'est pas sain; & qu'il est toujours avantageux pour tous les malades, & surtout pour les convalescens, de leur faire respirer un air pur; mais y a-t-il de vrais miasmes de maladies? c'est ce que personne n'a encore démontré. Qu'on se rappelle l'histoire du cachot noir d'Asie, dont le souvenir fait encore frémir les Anglois, où il en périt un si grand nombre, en moins de vingt quatre heures. De quoi périrent-ils? d'une maladie dont le principal symptôme étoit la soif de l'eau & le desir de l'air. Ceux qui sortirent encore vivans de ce cachot, mais malades n'eurent ni fievre maligne, ni ce qu'on appelle (très-improprement) *fievre d'hôpital*, ni rien de ce qui ressemble à aucune de ces maladies connues sous le nom de putrides, mais une affection particuliere causée par un air qui n'étoit pas assez pur, ou assez respirable.

Voilà, selon nous, à quoi se réduisent tous ces miasmes, prétendus pestilentiels, des Hôpitaux, à une odeur animale, désagréable, très-capable sans doute d'augmenter le danger d'une maladie, putride surtout, (parce qu'un air impur n'est jamais avantageux dans ce cas,) mais incapable de la donner, & peut-être même d'augmenter sensiblement la putréfaction des substances animales exposées à son action, les circonstances d'ailleurs, du côté de la chaleur, du défaut d'air, & du tems, étant égales. On pourroit pousser encore plus loin cette opinion; on la reserve à d'autres tems. Il nous suffit de faire observer aujourd'hui, 1°. que les maladies de l'Hôtel-Dieu, quelque contagieuses qu'elles soient, ne se communiquent jamais dans le voisinage par la voye de l'air; 2°. que le degré de mortalité donné par l'Auteur de ce Mémoire n'est point exact; 3°. qu'en lui accordant que l'air surtout des salles d'en bas n'est pas salubre, & auroit besoin d'un courant qui le renouvelle, (ce qui seroit très-avantageux,) il ne s'ensuit pas qu'il soit pestilentiel, ni qu'il puisse donner aucune maladie dans les environs; mais tout le monde lui

accordera qu'il est horrible de voir plusieurs personnes dangereusement malades dans le même lit.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

Remarques & Observations sur l'hydropisie, par M. Daignan, *Doct. en Médec. de la Faculté de Montpellier, Conseiller-Médecin du Roi & de l'Hôpital militaire de Bergues*, in-8°.

Ces observations ont été détachées du Traité de M. Backer sur l'hydropisie, ouvrage qui paroîtra incessamment & qu'on fera connoitre.

De la Vieillesse, par M. Robert, *Doct. Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Premier Médecin & Conseiller intime de feu S. A S. Christiane IV, Comte Palatin, Duc des Deux-Ponts.* A Paris, chez Cellot, Imp. Lib. rue Dauphine. 1777, *in-12. de* 442 pag.

Observations très-importantes à l'humanité, sur l'Amidon de santé. De l'Imprimerie de la Veuve Ballard.

Nous n'annonçons cet écrit, dont le titre seul est capable de diminuer la confiance qu'il pourroit inspirer, d'ailleurs, que pour relever quelques erreurs qui s'y sont glissées au sujet de la Société Royale de Médecine & des Auteurs de la Gazette de Santé. L'Auteur, M. Montot, dont l'enthousiasme, soit pour ses préparations de pommes de terre, soit pour les Médecins qui les ont approuvées, a été un peu trop loin, s'est trompé, lorsqu'il a dit, pag. 5, que la Gazette de Santé étoit l'ouvrage de la Société Royale de Médecine. Elle n'est point son ouvrage, quoiqu'elle soit annoncée sous le nom d'une Société de Médecine. Il s'est également trompé sur le mot *Rachitisme*, ou *Rakitis*, rendu dans son écrit, par celui de *Rachilisme*, & pag. 10, ligne 17, au lieu de lire, *la plante connue de Lin, Auteur célebre, & des Botanistes, lisez*, la plante connue de Linnœus & des autres Botanistes, sous le nom de *&c*.

Il étoit d'autant plus essentiel de relever ces méprises, qu'elles se trouvent rapportées avec des guillemets en marge, dans les attestations données à M. Montot, (pieces qu'il ne falloit changer ni altérer d'aucune maniere) & que d'ailleurs pour faire valoir un objet de commerce, on a outré les qualités bienfaisantes que cette substance peut avoir, & on s'est servi, en plusieurs endroits, d'expressions très-impropres & très-déplacées. Cela n'empêche pas que les diverses préparations qu'on retire de la pomme de terre ne soient très-saines. On en fait aujourd'hui des biscuits qui sont très-bons & très-délicats.

M. Fouquet, le plus ancien Docteur en Médecine, après M. Vigarous, parmi les concurrens qui disputent la Chaire de Professeur en Médecine de Montpellier, vient de soutenir ses triduanes. Les douze questions qu'on lui a proposées à résoudre, sont les suivantes :

Quantùm distet principium vitale hominis ab anima cogitante ?

Num ea Phœnomena quæ coegerunt fingere existentiam spirituum animalium, rectiùs deducantur ab interceptis nervorum sympathiis ?

An leges progressivi motus sanguinis ab Harveio ejusque sequacibus expositæ, falsitatis sint & dubii plenæ sub multiplici respectu, damnosæque, dùm regulas dant faciundæ medicinæ !

Anevrismatum tam internorum quam externorum theoriam exponere

An de usu hepatis rectiùs veteres recentioribus, an vice versâ ?

An detur in ægritudinibus, sedis affectæ certa ex pulsu diagnosis ?

Num ex venenis quibuscumque tutissima possit obtineri medicina &c ?

Num intus assumptis tartaro vitriolato, nitro, sale marino, cæteris, alia immutata, alia verò radicitùs decomposita excernantur, & quænam tunc verosimilior habenda sit phenomeni illius ratio ?

Utrum plantarum, quæ venenatæ dicuntur, usus externus æque noxius sit æque utilis ac usus ipsarum internus ; atque utrùm varia eorum combinatio inter se, aut cum aliis vegetabilibus mineralibusve, alterutrorum vires augeat aut minuat ?

Quænam sint certa, quænam controversa circâ motum chyli, tùm in vasis chyliferis, tùm in vasis mesaraïcis ?

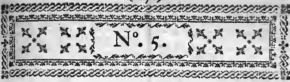
An maniæ pluries repetita venæ sectio & num hæc à pede instituta, respectu capitis, sit revulsoria ?

An in tetano mercurialia sudoriferis sint anteponenda ?

Ces belles questions, toutes très importantes, surtout les trois premieres, exigeoient beaucoup de connoissances & de sagacité pour être éclaircies d'une maniere satisfaisante ; c'est ce qu'on remarque dans les Thêses de M. Fouquet.

On apprend de Suéde que M. Linnœus n'est point mort, mais il a été dangereusement malade.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.



ANNÉE 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 30 Janvier.

Gelée de groseilles, faite sans feu.

TOUT le monde connoît les inconvéniens & le danger qui peuvent résulter de l'usage de la gelée de groseille préparée dans des poelons de cuivre. Si on la prépare dans des vaisseaux de terre, on la fait mal, on risque de la brûler, &c.

On vient de découvrir une maniere d'obvier à tout, de ne rien perdre & d'avoir une gelée de groseille belle & aussi bonne qu'il soit possible de l'avoir & qui conserve tout le parfum de son fruit; voici la maniere de la faire.

On prend, par exemple, une livre & demie de groseille, & une livre de sucre. On lave la groseille, on l'épluche, on l'écrase, & on en extrait le jus à travers un linge. On rape le sucre très-fin, on le passe même par le tamis; on le met dans un vaisseau assez grand pour contenir le tout; on fait un trou au milieu du tas, & on y verse peu-à-peu le jus de groseille, en remuant en rond avec une cuillere, jusqu'à ce que tout le sucre soit fondu. On met le tout dans des pots qu'on laisse découverts dans un endroit sec, jusqu'à ce que la gelée soit formée, ce qui est l'affaire de 24 heures. Cette gelée ainsi préparée, se conserve deux années entieres sans s'altérer, surtout si on la couvre d'un papier imbibé d'eau-de-vie, comme les autres confitures.

Eclaircissemens sur les Corallines d'usage.

Plusieurs personnes de l'Art nous ayant demandé des éclaircissemens sur les Corallines d'usage, nous nous hâtons de les satisfaire.

On ne connoît queres que quatre especes de ces productions marines qui soient d'usage en Médecine, & à chacune desquelles tous les Auteurs de Botanique & de matiere médicale, qui en ont parlé, depuis Matthiole jusqu'à nous, s'accordent à attribuer la vertu de détruire les vers. Il y a même des Auteurs, tels que celui-ci, Dodonée, &c, qui assurent que cet effet vermifuge s'observe toujours, les premieres vingt-quatre heures. Cartheuser preserit, dans sa Pharmacologie, un mélange de Coralline en poudre, de mercure doux, de semen-contra, &c, comme un très-puissant anthelmintique, & il y a beaucoup de Praticiens qui font, depuis longtems, dans cet usage.

De ces quatre especes de Corallines, la plus commune & celle qui paroît la plus anciennement connue, est celle qui est d'un gris cendré, & qu'on trouve ordinairement en poudre dans le commerce. Sa substance est la même que celle des lithophytes, c'est-à-dire pierreuse; elle croque sous la dent, comme du corail; elle a une saveur légere de sel marin. A en juger par ses qualités apparentes, on la croiroit plutôt propre à produire l'effet d'un absorbant que celui d'un anthelmintique. La figure la plus exacte que nous en connoissions dans les Auteurs, est celle de Chabré, sous le nom de *Corallina*. On la trouve encore un peu grossie à la loupe, & assez bien rendue, dans l'*Essai sur l'Histoire Naturelle des Corallines de Jean Ellis.*

C'est le *Corallina alba officinarum*, de Parkinson, N°. 1298.

On croit que cette espece est un polypier, à cause des insectes à coquille qu'on y trouve dessus. Voy. la figure N°. 1.

La deuxieme espece d'usage est une plante marine qu'on trouve sur les côtés de l'Occéan, surtout du côté de Dieppe. Elle est filamenteuse, fibreuse, d'un rouge brun; il y en a de blanches; elle a le goût & l'odeur de la saumure; sa substance n'est pas terreuse; elle ne croque pas sous la dent comme la premiere, & contient du sel marin d'une maniere sensible. Elle est à dentelures comme les mousses ordinaires, & sert de demeure à des polypes, dont on trouve les œufs au fond des boites dans lesquelles on la conserve. C'est une des plus communes des mousses marines; elle sert quelquefois d'ornement dans les cabinets des curieux. Ellis & Barrelier ont donné plusieurs figures qui représentent cette production, qui ne mérite peut-être point le nom de coralline, car une coralline, diminutif de corail, est un vrai lithophyte*, au lieu que celle-ci a une substance fibreuse, & la forme des plantes ordinaires, ou plutôt des mousses auxquelles elle ressemble parfaitement.

On en doit dire autant de quelques corallines chevelues, dont Lobel, Chabré &c, ont donné des figures, & dont la substance, l'odeur & le goût sont les mêmes. On attribue à ces dernieres especes de mousses marines les mêmes propriétés qu'à la premiere, mais dans un degré supérieur, & en effet, si l'on en juge par leurs qualités sensibles, il y a lieu de croire qu'elles ont plus d'efficacité que la premiere.

La quatrieme espece, qui est la plus accréditée aujourd'hui, est une plante marine, dont M. Ellis n'a point donné de figure; ce qui fait présumer qu'on ne la trouve point sur les côtes d'Angleterre; mais elle est très-commune dans la mer de Corse, où on la ramasse. C'est une plante qui croît en petites touffes d'un pouce de haut; on la trouve le plus souvent sur le dos de quelque coquillage; elle ressemble à une touffe de cheveux: ses tiges ne sont point ramifiées, mais elles se bifurquent à leur extrémité, & se divisent quelquefois en trois ou quatre petits filets ou pointes, comme on peut le voir dans la figure, N°. 2. c. Elle est très-salée, & a une odeur sensible de poisson ou de marée. Elle est d'un rouge brun, tirant sur le maron; elle ne croque point sous la dent, comme la Coralline ordinaire; elle est fibreuse, à tiges capillacées, & telle qu'on l'a décrite dans ces derniers tems.

Nous ne connoissons d'autre figure de cette plante, qu'une très-médiocre, donnée par G. Hy. Velsch. dans ses Hecatostées, (voyez *Hecatostea 1°. observ. Phys. Med. XVII*) sous le nom de *Corallina tenuifolia conchæ adnata*. Cet Auteur lui attribue toutes les vertus qu'on lui reconnoît aujourd'hui, principalement la vermifuge. Il dit qu'on la recueille sur les côtes de France, & que les Charlatans qui courent de ville en ville, la vendoient de son tems mysterieusement pour les vers.

Nous joindrons à ces éclaircissemens préliminaires, une Lettre que nous a adressé M. Vassou, Apoticaire de l'Hôtel-Dieu de Paris, en y ajoutant un imprimé publié en Corse en 1775, dans lequel on trouve les doses & la meilleure maniere d'administrer cette plante, connue depuis longtems dans cette Isles.

LETTRE de M. Vassou, Maître Apoticaire de l'Hôtel-Dieu de Paris, aux Auteurs de la Gazette de Santé.

MESSIEURS,

» A la maniere dont M. Martin, Apoticaire, s'exprime dans la lettre qu'il a adressée à M. Goulin, & que cet Auteur a inseré dans ses feuilles, on croiroit que l'espece de coralline dont il parle, ne peut se trouver qu'avec beaucoup de peine, à Paris, ailleurs que chez lui; que cette plante marine est totalement inconnue, excepté de lui, (c'est le hazard qui lui en a procuré une certaine quantité) & qu'en attendoit ses observations, pour savoir quelles pouvoient en être les vertus. Les bons effets qu'il en a vu, dit-il, l'autorisent à lui donner une véritable vertu anthelmentique. Non-seulement il a cru découvrir que cette substance est très-bonne contre les vers, mais il en détermine l'usage, il en fixe les doses, & ne craint pas même de la donner dans une potion, qu'il paroît avoir pris sur lui de formuler, sans savoir s'il n'y fait pas entrer des choses contraires à l'effet du remede

* Cette substance terreuse qui couvre ces sortes de productions est une terre calcaire soluble dans les acides.

» J'ai l'honneur de vous envoyer, » Messieurs, un petit imprimé, que l'on » m'a envoyé de Corse, avec une assez » bonne provision de la plante en question (1), dont il me seroit facile, ainsi » qu'à tout autre, d'en faire venir, au » besoin, une beaucoup plus grande quantité; vous y verrez que, s'il n'y avoit » pas des siecles qu'on l'employe contre » les vers, M. Martin auroit fait la plus » jolie découverte possible.

» J'ai ajouté quelques notes à cet imprimé que je vous prie d'insérer en même tems dans vos feuilles».

J'ai l'honneur d'être, &c. Vassou.

Copie de l'imprimé, publié en Corse, en 1775, sur l'usage de la Coralline, nommée Lemithochorton.

» Lemithochorton (2)

» *Dérivé du Grec* Lemirha, *ver intestinal* & chorton, *herbe.* »

» Ce remede spécifique contre les vers de toute espece, est connu depuis plusieurs siecles. Les Grecs établis en Corse depuis environ cent ans, en ont apporté la connoissance & l'usage. Les habitans d'*Ajacio* & d'une partie de l'Isle, en éprouvent les meilleurs effets dans un grand nombre de maladies causées par les vers, & particuliérement de cette espece de vers appellés * *lombrils*, très-communs aux enfans, & dont les hommes plus avancés en âge ne sont pas exempts».

» Il y a d'autres vermifuges connus sous le nom de *Corallines*, de plusieurs especes, mais ils different du *Lemithochorton*, & ne produisent pas les mêmes effets. Il ne s'agit ici que du vrai Lemithochotton qui ne se trouve que de deux especes, le petit & le grand; celui-ci a la tige ronde & rouge; semblable au corail; sa plus grande hauteur est de quatre à six pouces. Il y a quelques petites branches dont l'extrémité est pointue. Le petit, quelquefois, se trouve un peu grisâtre, sa plus grande hauteur est de deux pouces; sa tige est aussi ronde, & c'est ce qui le distingue de toutes les autres plantes de la mer, ainsi que son goût qui n'est pas désagréable, puisqu'on le mange sans répugnance, étant tout frais. Cette plante guérit radicalement les coliques & toutes les maladies vermineuses. Elle est employée avec succès dans des fievres putrides. On en fait une simple infusion qu'on met dans la ptisane dont le malade fait usage. Cette infusion a souvent produit une évacuation de vers qui décidoit de la guérison du malade. On la prend même dans le plus fort de l'accès sans qu'il en résulte le moindre inconvénient.»

» C'est aussi un très-bon préservatif pour les maladies qui peuvent être occasionnées par les vers; il y a un très-grand nombre de personnes dans ce pays qui en font prendre à leurs enfans trois ou quatre fois par an, & en effet depuis cet usage, on ne voit pas les enfans attaqués si fréquemment de maladies vermineuses comme dans d'autres tems; les fievres irrégulieres, les convulsions, les épilepsies & bien d'autres maladies qui peuvent être occasionnées par les vers, arrivent bien rarement aux enfans depuis l'usage de cette plante, qui ne peut jamais produire aucun mauvais effet, quand même la personne qui en prendroit n'auroit jamais eu aucun ver».

» Il est constant que ce remede fait rendre des vers par les selles dans l'espace de 24 heures. S'il en arrive autrement, il faut que la maladie ait une autre cause, ou que le Lemithochorton ne soit pas de la bonne espece, puisque le vrai a la propriété constante d'évacuer les vers, comme la manne, le jalap, & d'autres remedes, connus en Médecine, ont la propriété d'évacuer les humeurs».

» Les observations faites depuis bien des années, ont constaté assez la vérité des bons effets de ce remede; il n'y a gueres de famille dans cette Ville & dans les environs qui ne les ait éprouvés; une seule prise a souvent fait rendre plus de cent vers».

» Les enfans prennent ce remede sans répugnance, puisqu'on peut le faire entrer dans les alimens qu'ils aiment le plus; les alimens doux conviennent le mieux à ce remede, car en le prenant avec quelque chose d'amer, il ne produit pas les mêmes effets».

Maniere de l'administrer.

» On le donne en poudre, dans du miel, dans de l'eau simple ou édulcorée avec du miel, dans du sucre, ou syrop, dans du lait, dans de la soupe, en bol &c ».

(1) M. Taffart, mon confrere, Vieille rue du Temple, en a une plus grande quantité que moi.

(2) Ce nom a paru barbare, même a ceux qui sont versés dans la langue Grecque, on croit que c'est un mot corrompu, ou qu'il y a faute d'impression, & que c'est *helminthocorton* qu'il faudroit dire, ce qui signifieroit herbe à vers.

* Vers lombricaux.

Sa dose en substance.

Demi-gros, depuis la dentition jusqu'à l'âge de trois ans.

Deux scrupules, depuis trois ans à cinq.

Un gros, depuis cinq ans à dix.

Quatre scrupules, ou un gros & demi, au-dessus de cet âge.

EN INFUSION.

Maniere de la faire.

»On fait infuser la plante, un instant, le soir, avec peu d'eau; on la tient bien couverte, & le matin, on la passe dans un linge. On fait prendre lad. infusion telle qu'elle est, ou édulcorée avec du miel, du sucre ou du syrop, ce qui est encore meilleur».

»On peut encore se servir de cette infusion pour pétrir de la farine, en faire une pâte bien liquide avec du beurre ou de l'huile, en guise de begnet, qu'on donne à manger bien sucrée; c'est encore la méthode la plus commune».

Sa dose en infusion.

Un gros & demi pour le premier âge.

Deux pour le second.

Trois pour le troisieme.

Quatre pour les adultes.

»Une once d'eau suffit pour chaque gros de Lemithochorton».

»Ce sont les Grecs qui connoissent cette plante, & la cherchent dans la mer».

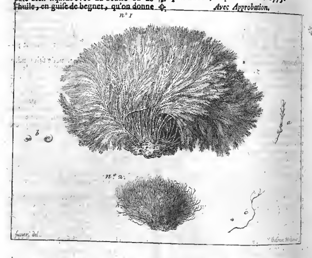
» Le sieur *Dimo*, Chirurgien de ladite Nation, l'examine & le vend chez lui, à *Ajaccio*, dans l'Isle de Corse».

PRIX.

3 sols le gros; 24 sols l'once.

A Bastia, de l'Imp. de Sebastien-François *Batine*, Imp. du Roi &c. 1775.

Avec Approbation.



N°. 1. *Corallina alba officinarum.* Park. 1298. *a* Tige dérachée un peu grossie à la loupe, sur laquelle on voit les petites coquilles qu'on y trouve attachées. *b* Coquilles grossies à la loupe.

N°. 2. *Corallina tenuifolia*, &c. Velsch. ou *Lemithochorton*. *c* Tige détachée, de grandeur naturelle.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.



Année 1777.

GAZETTE DE SANTÉ.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 6 Février.

De Paris, le 31 Janvier.

ON a obſervé en général, peu de maladies aigues dans le courant de ce mois. Ceux qui étoient ſujets aux douleurs de rhumatiſme, à la goutte, aux fluxions, aux maux de gorge, de poitrine, en ont eſſuyé des attaques. On a obſervé encore quelques dévoiemens & des coliques, pendant les jours froids & humides, & à l'époque de la crue des eaux, qui n'ont été ſuivis d'aucun accident fâcheux. On n'a point obſervé de petites véroles, comme nous avions oſé le prédire & l'annoncer; mais il eſt à craindre que cette maladie ne renaiſſe au printemps dans la Capitale, & n'y faſſe des progrès, ſi on laiſſe ſubſiſter les abus, relativement à la communication, & ſi on néglige les moyens auſſi ſimples que faciles qu'on a indiqués pour s'en préſerver.

OBSERVATION ſur une fluxion à la tête, par M. Montplanca, Médecin de la Faculté de Montpellier, ancien Médecin de la Ville & de l'Hôtel-Dieu d'Houdan.

Les fluxions à la tête, MM., ſont à la mode dans cette Capitale; il ſemble qu'elles aient pris la place des grippes qui ont regné l'année derniere. La même température de l'atmoſphere qui cauſa celle-ci ne peut-elle pas avoir déterminé les premieres? Elles ſe portent quelquefois ſur la poitrine, & en cela elles ſont très-analogues à la grippe. Si vous concourez utilement au bien public en indiquant aux citoyens les moyens de conſerver leur ſanté, ils ne vous devront pas moins de reconnoiſſance de les prévenir & de les raſſurer contre la crainte du danger. En effet les fluxions à la tête s'annoncent d'abord par des ſymptômes graves & allarmans, mais ils diſparoiſſent bientôt après avoir employé les ſecours de l'Art. Parmi le nombre des fluxions que j'ai eu occaſion de voir, je ne citerai qu'une obſervation.

Le ſieur Noublan, Valet-de-chambre de M. le Marquis de B**, âgé de 28 ans, d'un aſſez bon tempérament, a eſſuyé, le 30 Janvier, une fluxion à la tête; toute la face étoit très-enflée, tendue & fort douloureuſe. Le malade avoit été très-agité pendant la nuit précedente. Il n'avoit pas fermé l'œil, il avoit de la fievre, le pouls étoit dur & paroiſſoit annoncer une maladie inflammatoire. On avoit eu la maladreſſe d'appliquer ſur la face du malade de l'eau de Cologne, & ce prétendu remede avoit augmenté les ſouffrances. Nous avons preſcrit une bonne ſaignée du bras, une ptiſanne légerement nitrée, & nous lui avons conſeillé un cataplaſme avec la mie de pain & le lait, & une diete telle qu'elle eſt en uſage au commencement des fievres aigues, le troiſieme jour le malade a été ſans fievre, il a pris un minoratif, le cinquieme jour, & il a été parfaitement guéri.

Les fluxions de cette eſpece céderont toutes à ces remedes auſſi ſimples qu'indiqués par la nature du mal. Sans eux, elles pourront déterminer des fievres flu-

xionnaires qui sont, quelquefois, longtems rebelles aux secours de l'Art les plus appropriés.

Nouveaux éclaircissemens sur l'Amidon & les Gelées de pommes de terre.

Plusieurs personnes s'étant plaint de la qualité & de la cherté de l'Amidon de pommes de terre que distribue M. Montot, nous nous hâtons d'avertir le Public, que ceux qui ont donné leur approbation à ses préparations d'amidon, ne l'ont donnée que d'après l'examen d'une substance pure & simple, qu'on leur a montré, mais que du moment qu'on y ajoute d'autres corps, qu'on l'altere ou qu'on la falsifie (ce qu'on ne pouvoit pas prévoir) on n'est plus responsable des événemens; nous croyons aussi qu'il est de notre devoir de désabuser le public, ou d'aller à son secours, toutes les fois qu'il peut être séduit, ou induit en erreur; nous l'avertissons donc que, pour ne pas courir ce risque, il seroit avantageux qu'un chacun préparât, dans son particulier, cette substance si saine & si peu couteuse; & on a de la peine à concevoir comment on peut trouver des difficultés à la préparer, tandis qu'il n'y a rien au monde de plus facile. Voici encore quelques détails qui pourront servir à ceux qui sont curieux de la faire eux-mêmes.

Ayez une terrine ou un baquet rempli ou à moitié plein d'eau: mettez-y dessus un tamis de soye; rapez sur ce tamis, avec une rape ordinaire, de la pomme de terre crue, sans la peler; l'action de la rape la réduit en pulpe, & cette pulpe contient l'amidon qui passe de lui-même à travers le tamis, & se précipite au fond de la terrine. Laissez reposer quelques momens cette premiere eau; versez-la ensuite, en inclinant doucement le vaisseau; remettez de nouvelle eau, & attendez quelques momens encore; versez-la tout-à-fait, vous devez trouver votre amidon tout formé au fond du vaisseau. Faites-le secher dans un endroit chaud, & gardez-le pour l'usage. Si vous voulez tirer parti de la partie fibreuse qui a resté sur le tamis, lavez la, faites-la secher, reduisez-la en poudre; elle est propre à nourrir l'homme, & presque tous les animaux, surtout le bétail & la volaille qu'elle engraisse, on la fait entrer dans les pâtes alimentaires & économiques, dans la soupe, dans les nourritures quelconques des enfans &c. Elle est très-nourrissante. Si on l'a fait légerement rissoler au four, avant de la faire bouillir, elle est encore meilleure. L'amidon ou fecule qui a été au fond du vaisseau, sert, non-seulement à faire des gelées très-saines & très-agréables, comme nous l'avons dit, mais de l'empois, de la colle, &c. On en prépare encore des crêmes au lait qui sont très-délicates. Voici la maniere de les faire.

Crême de pommes de terre.

Prenez une chopine de lait, dans une partie duquel vous battrez quatre ou cinq jaunes d'œuf, tandis que dans le reste vous délayerez une cuillerée & demie ou une bonne cuillerée d'amidon de pommes de terre, & presque autant de sucre. Mêlez le tout, mettez le sur un feu très-vif, en remuant continuellement; au premier ou second bouillon, retirez le vaisseau du feu; mettez votre crême dans un autre vaisseau; ajoutez-y quelques gouttes d'eau de fleurs d'oranges, ou un peu de rapure d'écorce de citron, si vous voulez l'aromatiser. Faites un caramel avec une pele rougie au feu; vous aurez une crême délicieuse. Cette crême ne convient point à ceux qui sont de mauvaises digestions, qui sont sujets aux vents, aux coliques, qui ont le dévoiement, mal à la tête, ou quelque mouvement de fievre, &c.

D'Arrou au Perche - Gonet, Baronnie de Brou, Diocèse de Chartres, du 10 Décembre 1776.

Jeanne Hager, femme de Pierre Guyard, démeurant au Hameau du Puits-l'Évêque, paroisse d'Arrou, qui ne s'étoit point couchée, depuis plus de quinze jours, à cause d'une douleur dans le côté droit de l'hypogastre & de l'énorme volume de son ventre, sentit dès le 2e de ce mois, des douleurs pour accoucher, & quelques heures après les eaux percetent. Cependant elle n'accoucha que le mercredi 4, à 7 heures du matin. L'enfant vint si promptement, qu'il seroit tombé dans le jardin, si on ne fût accouru au secours de la malade; la Sage-Femme dit qu'il étoit sorti la tête la premiere; l'arriere faix fut tiré sans peine, & sans qu'il se passa rien d'extraordinaire; on porta l'enfant à l'Eglise pour le baptiser, sans se douter qu'il y en eût d'autres.

Néanmoins l'accouchée souffroit, & le four elle fit lever la Sage-Femme, qui ne fut pas plutôt arrivée qu'elle reçut un second enfant; elle voulut délivrer la malade, & cassa le cordon ombilical; un troisieme enfant suivit de près le second, dont la Sage-Femme cassa aussi le cordon; enfin un quatrieme succeda promptement à celui-ci, & le placenta qui leur étoit commun, sortit sans difficulté. Il y a deux garçons & deux filles, le premier & le dernier vivent & sont allaités par leur mere, les deux autres auroient vécu infailliblement, s'ils eussent été bien gouvernés. On a vu cette femme le lendemain de ses couches, bien délivrée, & sans fievre; mais comme elle a tout en abondance, la fievre de lait lui est survenue depuis. M. Benier, Maître en Chirurgie, auteur de cette observation, a aidé cette femme dans ses accouchemens précédens; elle a toujours eu de très-gros enfans, dont elle s'est délivrée facilement. Tout son métier consiste à mendier, assistée de quatre gros enfans qui ne la quittent jamais.

N. B. qu'elle n'avoit point les jambes enflées, & qu'elle proteste, ainsi que son mari, qu'elle a plutôt passé que dévancé son terme.

De Levillié, le 20 Décembre 1776.

Levillié est une forge isolée, sur les frontieres de la Franche-Comté, attenant à la Bourgogne. Les maisons qu'occupent le Maître de forge & les ouvriers, réunies, forment une vaste cour commune à tous. Il y avoit onze ans que la petite vérole n'y avoit paru, quoiqu'elle eut ravagé les environs. Cette année, une femme qui va dans les villages voisins faire les commissions, a eu son enfant attaqué de cette maladie, qui s'est communiquée successivement à 35 autres. Le Maître de forge & son épouse qui ne l'avoient pas eue, ont retenu l'enfant qui leur appartient, & ont pris en outre des précautions contre la contagion. De cette maniere, ils ont été tous trois à l'abri des attaques de la maladie.

Cette observation intéressante a été communiquée par un Médecin de Dijon, du mérite le plus distingué, M. Durande.

D'Autun, le 2 Janvier 1777.

Nous apprenons de cette Ville, que le 7 Novembre 1776, il est né à Marche-feuil, village des environs, un enfant, qui vit encore, qui n'a presque que le tronc & la tête; un moignon à l'épaule droite, & deux pieds difformes qui se détachent l'une de la partie latérale, l'autre de la partie inférieure des os du bassin, tiennent lieu de membres. Ce sujet est délicat, a l'air vieux &c. On en verra la figure dans le Journal de Physique.

Cette observation a été communiquée par M. Crommelin, de l'Académie de Dijon, qui a dessiné cet enfant avec beaucoup de soin.

De Meulan.

On écrit de cette Ville qu'une maladie épidémique qui paroît être du genre des fievres pourpreuses a regné dans les environs. M. Fouignet qui l'a observée, en a informé la Société Royale de Médecine, qui s'occupe essentiellement de cet objet, & envoye ses avis à mesure.

On apprend de Dijon qu'une maladie à-peu-près de même nature s'est déclarée dans un village à quatre lieues de cette Ville.

De Liége.

Une maladie épizootique qu'on croit être de l'espece la plus meurtriere, vient de se manifester dans l'Evêché de Liége. M. de Saire, Apoticaire de Son Altesse, en a fait un rapport à la Société Royale de Médecine, qui ne tardera pas à donner son avis. On espere qu'avec les lumieres qu'on a aujourd'hui sur ces sortes de maux, & les précautions qu'on prend, la maladie ne fera pas de progrès, surtout du côté de la France.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

De Gratiola, &c. de la Gratiole, dissertation de Médecine en forme de Thèse soutenue à Vienne, en Autriche, par M. J. Kosterzewski.

Cette plante qu'on appelle encore *herbe à pauvre homme*, est comme on sait, un purgatif drastique très-violent, qui n'est d'usage que parmi quelques habitans de la campagne: c'est surtout la graine qui possede éminemment cette vertu. M. Kosterzewski lui soupçonnant d'autres propriétés, a fait quelques expériences dans le goût de celles de M. Storck, sous la direction de MM. Fawken, Médecin, & Rechberger, Chirurgien, & c'est le résultat de ces essais qu'on lit dans cet

écrit, précédé d'une description botanique de la plante, & d'une planche.

Un demi-gros des feuilles seches de cette plante, réduites en poudre, purge constamment par haut & par bas. Cette poudre, tempérée avec la ptisanne de chiendent, & prise à cette dose, tous les matins, à jeun, pendant quelques tems, en donnant quelquefois un parégorique le soir, a guéri, dit-on, plusieurs malades attaqués de mélancolie, ou de manie. On en a tiré un extrait qui a la dose de cinq grains sur dix de sucre, dix d'yeux d'écrevisse, & autant de graine de fenouil, donné en trois prises par jour, a fait disparoître, dit-on, au bout de 4 ou 5 mois, des symptômes véneriens très-opiniâtres, sans causer de vomissement.

Il seroit à souhaiter qu'on examinât ainsi de près plusieurs plantes indigenes, non dans la vue de multiplier les remedes & les recettes, car il y en a beaucoup trop, eu égard à la disette des connoissances sur les causes & le diagnostic des maladies, mais pour savoir à quoi s'en tenir sur leurs vrais principes & leurs propriétés.

Description & Traitement d'une affection catharrhale épidémique observée en 1732, parfaitement semblable à celle qui s'étend journellement en Europe, vulgairement appellée la Grippe. A Montauban, chez Charles Crosilhas. 1776. *in*-12. de 30 pag.

L'Auteur a principalement en vue de faire voir l'identité de la nature & du traitement du catharre épidémique de 1733, & de celui qu'on a observé en 1775 & 1776. Il auroit pu pousser ses recherches un peu plus loin, comparer & rapprocher les catharres observés & décrits par les anciens, & il se seroit peut-être convaincu que ceux qu'on a observé en 1411, 1427, 1510, 1557, 1580, 1591, 1675, 1674, 1675, 1679, 1729, 1744, 1750, 1757, 1768, &c, sans parler de ceux du neuvieme & dixieme siecles, étoient de la même nature que ceux de 1733 & 1775. Mais ce tableau de comparaison qui reste à faire, est bien moins essentiel encore que la recherche des véritables causes des catharres, inconnus dans certaines conrrées, & qu'on ne commença à observer, dans la Grece, que du tems de Socrate, au rapport de Platon. On pourroit peut-être alors les prédire & se précautionner contre eux.

Codex Physiologicus quem ad usus domesticos ac in favorem auditorum suorum edidit N. F. Rougnon, Regius Medicinæ antecessor Bisuntinus. Vesuntioae 1776. *in*-8° de 246. *pages.*

Nous croyons que ce Traité de Physiologie qui renferme les découvertes & les opinions des modernes, sera accueilli favorablement du Public, & peut être très-utile à ceux qui se destinent à l'étude de la Médecine.

Dissertation sur l'huile de Palma Christi, ou l'huile de Ricin, appellée communément huile de Castor, dans laquelle on donne l'histoire de cette huile, on expose ses propriétés, & on en recommande l'usage dans les maladies bilieuses, calculeuses, & autres, par le Docteur P. Canvane, *Médecin à Bath, & membre du Collége Royal des Médecins de Londres & de la Société Royale, ouvrage traduit de l'Anglois par M.* Hamart de la Chapelle, *Doct. en Médecine de la Faculté de Coën, Bachelier de la Faculté de Médecine de Paris, &c.* A Londres, & se trouve à Paris, chez P. F. *Didot* le jeune, Libraire, quai des Augustins; à Rennes, chez *Blouet*, Lib. 1777. *in*-8°. de 129 pag.

Nous donnerons une idée de cet ouvrage dans l'Ordinaire prochain.

Instructions nécessaires pour l'entretien des dents, avec l'indication des moyens les plus sûrs d'en prévenir les douleurs, & de les conserver; par M. Talma, *Chirurgien-Dentiste, & Membre du Collége Royal de Chirurgie de Paris.* A Paris, chez l'Auteur, rue Mauconseil, près la Comédie Italienne; & chez *le Jay*, Lib. rue S. Jacques au-dessus de celle des Mathurins, *in*-12. 1774.

On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine, ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur Ruault *Libraire, rue de la Harpe, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc par tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.



ANNÉE 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 13 Février.

De Paris.

TOUT le monde fait combien les grands feux des cheminées, fans un corps intermédiaire, font contraires à certaines perfonnes, furtout à celles qui font attaquées des nerfs, & dont la fenfibilité extrême, jointe quelquefois à la fécheresse de la poitrine, ne leur permet pas de foutenir longtems l'action trop vive du feu. Il y en a même qui fe trouvent mal, & font obligées, de tems en tems, d'aller refpirer un air frais. Les écrans dans ce cas, font d'une foible reffource ; & s'il n'y a dans un appartement ordinaire, ou beaucoup de monde, dont l'humeur aqueufe de la tranfpiration, jointe à la chaleur du lieu, forme un bain de vapeur, ou une efpece d'étuve, dans laquelle on fe trouve bien, ou bien de l'eau en ébullition ou en évaporation, la chaleur feule du feu incommode conftamment certaines perfonnes, furtout fi la piece eft petite, & que le feu foit très-vif.

Un particulier accoutumé à fe chauffer au feu des cheminées ordinaires, & ne pouvant le fupporter, a effayé de faire revivre l'ufage des Éolipiles * dont fe fervoient les anciens, non pour le même but, mais dans la vue de corriger par une vapeur aqueufe, l'action trop vive & trop feche du feu. Pour cet effet, il a fait conftruire deux globes d'airain, à chacun defquels eft adapté un tuyau de même métal, propre à conduire la vapeur de l'eau à l'endroit qu'on veut. Après les avoir plongés dans l'eau, il les a établis à fon foyer, près des chenets, de maniere que les tuyaux étoient dirigés de fon côté, à une certaine hauteur, & il n'a pas tardé à éprouver l'effet avantageux d'un pareil artifice qui forme le bain de vapeur, & qui corrige parfaitement l'action du feu.

Nous croyons que ce moyen, auffi fimple qu'ingénieux, peut être très-utilement employé dans une infinité de circonftances, où il eft effentiel de ne pas recevoir un air trop fec, ni trop chaud dans la poitrine. Cela convient furtout aux perfonnes qui ont la poitrine délicate, fujettes aux toux feches, aux crachemens de fang, à celles qui font attaquées de maladies nerveufes, & en général à tout le monde.

* On fait qu'un Éolipile, ou boule à vent, felon fon étimologie, n'eft autre chofe qu'un globe creux, ordinairement d'airain, percé d'un petit trou, par lequel on le remplit à moitié d'eau, eu l'y plongeant, & au moyen duquel ce liquide s'échappe avec impétuofité & en vapeur, lorfque le globe eft échauffé par le feu.

DISSERTATION fur l'huile de Palma Chrifti. (*Voyez la feuille précédente.*)

Le Traducteur (M. de la Chapelle) dit dans fa Préface :

» J'annonce un remede nouveau, mais » ce n'eft ni un fecret ni un poifon .... » Laiffons l'hellebore aux cailles * & aux

* *Nobis veratrum eft acre venenum,*
At capris adipes & coturnucibus auget. Lucr.

» chevres, la cigue aux *étourneaux* *, la jusquiame aux cochons ; laissons aux artistes le sublimé - corrosif & l'arsenic, » ces dangereux minéraux dont les siecles à venir nous reprocheront l'usage; » mais en rejettant ces richesses trompeuses, connoissons mieux les véritables ».

La nouvelle richesse, dont parle cet Auteur, est l'huile de *Palma Christi*, qu'il ne faut pas confondre avec l'huile de Palme. Cette huile est purgative. Suivant M. Canvane, auteur de cette Dissertation, elle convient dans la colique de Poitou, dans la plûpart des fievres où il y a indication de rafraichir & de relâcher en même tems, dans les maladies bilieuses, dans les aphtes chroniques, dans le teranos, auquel on est sujet surtout en Amérique, dans les fleurs blanches, &c. On la donne à la dose de deux, trois & même quatre cuillerées. La méthode de M. C. est de lui associer un stomachique, comme l'eau de menthe poivrée, ou la teinture stomachique de la Pharmacopée de Londres, à la dose de 2 cuillerées. Le Traducteur fait observer que les doses indiquées par M. Canvane sont beaucoup trop foibles, & que quatre cuillerées ne procurent souvent que deux selles à un adulte. On peut employer, selon lui, cette huile à la dose de cinq ou six onces; mais comme on n'en peut faire prendre plus de trois ou quatre sans risquer de faire vomir le malade, il est plus sûr de partager en deux prises la quantité que l'on juge nécessaire, & de laisser quelque intervalle entre les deux. On la donne ordinairement avec parties égales d'eau de menthe.

On prépare cette huile de deux manieres, ou en faisant bouillir le fruit du *palma christi*, ou en l'exprimant, mais on préfere cette derniere méthode. Il y a plusieurs détails instructifs, dans cette Dissertation, sur la préparation & l'usage de cette huile, dans lesquels nous ne pouvons entrer, vu les bornes de cette feuille; nous ne ferons pas de remarques sur les vertus de cette huile, qui est certainement un purgatif, même assez doux, comme on l'a éprouvé à Paris, mais on ne peut se dispenser de donner quelques éclaircissemens sur la plante de laquelle on la tire. M. Canvane assure que c'est du grand Ricin de l'Amérique, *Ricinus africanus major, caule virescente* H. R. P. Le Traducteur ajoute que c'est le *Ricinus foliis peltatis subpalmatis serratis* de Linnæus; en ce cas, il est évident que c'est le Ricin ordinaire, *Ricinus communis* Lin. *Ricinus vulgaris* G. B. plante d'Europe & de plusieurs autres contrées, dont le fruit, ainsi que l'huile qu'on en tire, sont connus de tout tems. Hippocrate substituoit quelquefois ses graines à celles du garou, *grana cnidia*, & il dit qu'elles purgent avec violence. Les Arabes les ordonnoient aussi jusqu'au nombre de quinze, suivant Mésué. A la dose de trente c'est un purgatif très - violent; & il y a apparence que l'huile qu'on donne aujourd'hui pour un purgatif nouveau, & dont Pline a indiqué les deux manieres dont les anciens Egyptiens se servoient pour l'extraire, n'a sur les autres huiles tirées par expression, que l'avantage d'être mal faite, & de contenir alors quelques parties de l'enveloppe du fruit qui est purgatif. Il est très - vraisemblable encore, que ce fruit a été confondu avec celui qu'on appelle *Pignons d'Inde*, dont on tire aussi une huile par expression qui est extrêmement âcre & caustique, & que c'est de - là peut-être qu'est née la répugnance qu'on a pour l'huile de Palma christi. La plante qui fournit les pignons d'inde n'est point cette derniere; c'est le *Curcas* ou *Ricinoïdes* de quelques Auteurs, le *Ricinus Americanus major semine nigro* de G. B. *Jatropha curcas* Lin. qu'on ne trouve que dans l'Amérique méridionale; & comme les Negres en Amérique sont dans l'usage de se purger avec ces sortes de graines, surtout avec celles d'un Ricinoïdes que G. Bauhin appelle *avellana purgatrix*, il en a résulté qu'on a confondu tout ces fruits, tant à cause de la qualité âcre plus ou moins forte, commune à tous, qu'à raison de la conformité & de l'identité des noms de *Ricinus*, de *Ricinoïdes*, de *Croton*, donnés à plusieurs plantes d'un genre différent, quoique de la même famille.

Ces détails, qui manquent dans cette Dissertation, nous ont paru nécessaires; mais si l'huile dont on parle n'est que celle du fruit du Ricin ordinaire, comme on n'en sauroit douter, on n'a pas besoin d'aller en Amérique, tout le monde peut s'en procurer facilement, & à peu de frais.

* L'Auteur a voulu dire les *grives*. Galien, auteur de cette assertion, s'est expliqué clairement, ainsi que Mead.

en Europe. C'est cette huile que les Espagnols appellent huile du figuier d'enfer.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

Parmi les Thèses de Médecine qui ont fait sensation à Montpellier, on a distingué celle qu'a soutenu, le 21 Janvier, pour son acte de Bachalauréat, M. de Lassonne, fils du premier Médecin de la Reine & du Roi en survivance: elle a pour titre *Dissertatio Medica de usu purgantium & venæ sectionis in febribus acutis.* Cette Thèse qui a été soutenue avec distinction, est dédiée au Roi, & l'acte a été honoré de la présence de M. le Comte de Perigord, Commandant de la Province de Languedoc, de M. l'Evêque de Montpellier, de MM. les Intendans, de M. le premier Président, de M. le Procureur-général, &c. On reconnoît dans cette Dissertation, les principes de M. Barthez, Chancelier de l'Université de Montpellier, & l'avantage qu'on en peut tirer pour la pratique de la Médecine.

MEMOIRE *qui a remporté le Prix, au jugement de l'Académie de Dijon, le 18 Août 1776, sur la question proposée en ces termes: Déterminer quelles sont les maladies dans lesquelles la Médecine agissante est préférable à l'expectante, & celle-ci à l'agissante, & à quels signes le Médecin reconnoît qu'il doit agir, ou rester dans l'inaction, en attendant le moment favorable pour placer les remedes?* Par M. Voullonne, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, Aggregé & premier Professeur dans la Faculté d'Avignon. A Avignon, chez J. J. *Niel.* 1776. Et se trouve à Paris, chez *Didot* le jeune, quai des Augustins.

La partie théorique de cet ouvrage intéressant nous a paru supérieurement bien traitée. Quant à l'application des principes, le suffrage d'une Compagnie aussi éclairée que celle de Dijon en fait assez l'éloge.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, ayant proposé, en 1774, pour sujet du prix de Physique, la question suivante: *L'électricité de l'atmosphere a-t-elle quelque influence sur le corps humain? Et quels sont les effets de cette influence?* Elle a décerné le prix à un Mémoire de M. de Thoutty, de la Congrégation de l'Oratoire de la maison de Caen, membre de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de cette Ville.

La même Académie avoit proposé, en 1772, pour sujet d'un autre prix, cette demande: *Trouver des plantes indigenes qui puissent remplacer exactement l'hypécacuana, le quinquina & le senné.* En 1774, n'ayant pas été satisfaite des Mémoires reçus, elle exposa le même sujet, mais présenté de cette maniere: *Indiquer dans le regne végétal les découvertes les plus importantes relativement à la matiere médicale &c*, ce qui devoit former deux prix doubles. Le premier a été adjugé à un Mémoire qui a pour devise, *Naturæ placuerat esse remedia, parata vulgò, inventu facilia ac sine impendio. Plin. hist nat.* & pour titre, *Essais Botaniques, Chymiques, Pharmaceutiques, sur quelques plantes indigenes substituées avec succès à différens végétaux exotiques;* & qui appartient en commun à deux personnes, à M. Coste, Médecin de l'Hôpital militaire de Calais, &c, & à Monsieur Willemet, doyen des Apoticaires de Nancy, Démonstrateur de Chymie & de Botanique, au Collége Royal des Médecins de cette Ville, &c. Le second a été adjugé à un Mémoire latin ayant pour devise, *Verumque est ad ipsam curandi rationem nihil plus conferre quam experientiam*, & pour titre, *Dissertatio de crustâ lacteâ*, dans lequel on traite, en outre, des vertus de la pensée, *viola tricolor*, Lin. & dont l'Auteur est M. C. Strach, Docteur en Médecine, & Professeur en l'Université de Mayence.

L'Académie a arrêté, qu'il seroit donné de justes éloges, en son nom, à un ouvrage imprimé, concernant les vertus de *l'Arnica montana*, Lin. que l'Auteur qui est M. Collin, Docteur en Médecine, Conseiller Impérial & Royal à la Régence de la Basse-Autriche &c, lui a fait parvenir. Elle a beaucoup regretté que cet ouvrage bien fait pour être couronné, ait été imprimé, & par conséquent exclus, suivant l'usage, du nombre de ceux qui ont droit au concours.

A l'occasion de cette derniere plante, qui est le Domnic d'Allemagne, dont les Allemands font un grand usage, & sur les vertus duquel Cattheuf. s'est beaucoup étendu, nous ajouterons que ce végétal n'est point à négliger, que Dioscoride, Pline & Galien, qui indiquoient cette plante sous le nom *d'Alisma* & de *damasonium*, avoient déja célebré ses vertus, & la recommandoient pour la dyssenterie, les déchiremens d'entrailles, l'œdeme, pour ceux qui avoient pris de l'opium à trop

forte dose &c. Il a été un moment où les Médecins de Paris, d'après l'enthousiasme des Allemands qui la regardoient comme une panacée universelle, essayerent de la mettre à la mode, mais ses effets ne furent ni assez suivis, ni assez constatés, & elle tomba dans l'oubli.

En général, on ne fait pas assez d'attention à ce qui croît sous nos yeux. L'examen de la plûpart de nos plantes, fourniroit matiere à de très-bons traités. Il y en a une parmi nous, par exemple, dont les vertus n'ont pas été encore assez suivies, c'est le *botrys*, ou *chenopodium botrys* de Lin., qu'on appelle encore, *Herbe d Printemps*, du nom d'un fameux Charlatan de Paris, pour l'examen des urines, qui l'employe sans connoissance de cause & à tort & à travers dans toutes les maladies des bonnes gens du peuple qui ont la foiblesse de s'adresser à lui, & qui n'étant pas faites pour rien distinguer, paient le *botrys* de nos champs beaucoup plus cher que la plus belle rhubarbe de la Chine. Malgré un usage si abusif d'une pareille plante, nous invitons les Gens de l'Art à ne point négliger les occasions de s'en servir, surtout dans l'asthme humoral, dans quelques affections de poitrine, où l'abondance & la qualité des crachats annoncent la nécessité des bechiques incisifs, des déterfifs puissans, &c. La maniere de l'administrer, consiste à la réduire en poudre, & à l'incorporer avec du miel en consistance d'électuaire.

Nous ne devons pas oublier, non plus, que M. Durande, Médecin de Dijon, qui joint à beaucoup de connoissances en Botanique le mérite rare de bon observateur, a substitué avec beaucoup davantage & de succès, les feuilles du *houx* au quinquina, dans les fievres intermittentes. Il feroit très-important que le public fût instruit du détail de ses observations, qui sont, dit-on, en grand nombre. Ce n'est pas la seule plante qu'on ait proposé de substituer au quinquina. L'écorce de fresne, celle de chêne, &c, ont été proposées & employées tour à tour, ainsi que la cupule du gland de chêne; mais ces dernieres tentatives la plûpart très-mal faites, n'ont servi qu'à convaincre de plus en plus du danger de prodiguer les substances astringentes dans ces sortes de maladies, & de la nécessité qu'il y a d'être bon Médecin & bon Observateur pour les suivre. Cela n'empêche pas qu'on ne doive beaucoup d'éloges & des encouragemens à tous ceux qui font des efforts pour y réussir.

Plan d'un Cours de Chymie expérimentale, raisonnée & appliquée aux Arts, sous les auspices de M. le Comte d'Agay, *Intendant de Picardie, par MM.* d'Hervillez, *Doct. en Médecine; &* Lapostolle, *Maître Apoticaire.* A Amiens, de l'Imprimerie de la veuve *Godard.* 1777. *in-8°.* de 28 pag.

Ce plan nous a paru bien tracé & très-bon à suivre. On commence par les élémens, le regne minéral, on continue par le végétal, & on finit à l'animal. La Chymie n'a d'utilité réelle qu'autant qu'elle est appliquée aux arts, surtout aux arts utiles. C'est-là principalement le but du travail de MM. d'Hervillez & Lapostolle, & il eût été difficile de l'entreprendre sous de meilleurs auspices que ceux de M. d'Agay. Ce Cours doit commencer le 17 Février 1777, dans une des salles des Jacobins de la ville d'Amiens.

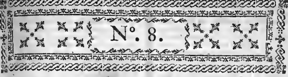
La Société Royale de Médecine, dans son assemblée tenue le 4 de ce mois, a nommé pour Adjoints étrangers MM. Molinelli, Bonzi, Azzoguidi, Fattorini, Médecins de Boulogne, appartenant tous quatre à l'institut de cette Ville.

Dissertation Académique sur le Cancer, qui a remporté le prix double de l'Académie des Sciences; Arts & Belles-Lettres de Lyon; par M. B. Peyrilhe, *Professeur Royal de Chymie au Collége de Chirurgie de Paris, &c.* A Paris, chez *Ruault*, Lib. rue de la Harpe.

Nous donnerons une idée de cet ouvrage.

On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine, ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur Ruault *Libraire, rue de la Harpe, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc par tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.



Année 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 20 Février.

De Paris.

Si la vertu de tous les remedes étoit aussi bien constatée que celle de la Coralline de Corse, ou Lemithochorton, dont on a donné la figure dans le N°. 5 de cette année, on sauroit à quoi s'en tenir sur leurs propriétés. Nous avertissons le Public que d'après une expérience récente, faite sous nos yeux, sur quatre enfans attaqués de vers ordinaires, & confiés à nos soins, nous nous sommes convaincus que de tous les remedes reutés dans la vue de détruire ces reptiles, il n'y en a peut-être pas de plus sûr ni de plus innocent que celui-ci. Nous ne l'avons pas vu encore manquer son effet, & une seule prise a toujours suffi. Nous l'avons donnée en infusion dans l'eau ordinaire, aux doses indiquées dans le N°. 5, en doublant la dose de l'eau, & nous nous sommes servis de la Coralline qu'on trouve chez M. Tassart, Maître Apoticaire, Vieille rue du Temple.

Il seroit possible de préparer des biscuits avec l'eau de l'infusion, qu'on donneroit aux enfans difficiles à gouverner, & nous sommes persuadés que ces biscuits auroient à-peu-près le même effet que l'eau de l'infusion, quoiqu'elle n'ait rien de bien désagréable.

REFLEXIONS & *Observations particulieres sur une question de fait, relative à la petite-vérole, par M.* Gastelier, *Adjoint à la Société & Correspondance Royale de Médecine de Paris, &c.*

Audendum est, ut illustrata veritas pateat, Multique ab errore liberentur.

» J'ai lu avec étonnement dans le Journal de Médecine d'Octobre 1776, & dans les Gazettes de santé des mois d'Août & d'Octobre même année, deux réponses diamétralement opposées pour résoudre la même question : *Peut-on avoir la petite-vérole, deux fois ?*

» Il est bien malheureux pour les progrès de l'art de guérir, que l'on agite encore une fois une question depuis longtems rebatue, si diversement discutée, rendue, pour ainsi dire, insolluble par l'esprit de prévention & de systême plus ou moins dominant en faveur ou contre l'inoculation. C'est vouloir, ce me semble, fabriquer à plaisir un problême d'une vérité démontrée, sur laquelle l'expérience prononce tous les jours de la maniere la moins équivoque. Que peuvent faire contre une question de fait les raisonnemens les plus lumineux, les autorités les plus respectables, les exemples même, furtout lorsque ceux-ci sont démentis & absolument détruits par d'autres plus authentiques, présentés par un bon esprit observateur, & que l'expérience confirme chaque jour de la maniere la plus péremptoire.

» S'il étoit nécessaire de fortifier, par de nouvelles preuves, celles déja surabondantes en faveur de l'affirmative, je me permetrois d'en ajouter & en grand nombre, mais elles seroient superflues ; la seule chose que je crois devoir me permettre & qui m'est dictée par l'amour du vrai & de l'humanité, est cette réflexion-ci : Savoir, qu'il est bien étonnant que de bons & honnêtes citoyens qui consacrent leurs veilles & leurs travaux au soulagement de leurs semblables, que des

Médecins habiles, généralement estimés autant par la sagacité de leur esprit que par la bonté de leur cœur, se trouvent diamétralement opposés sur une question de fait que l'on peut résoudre avec la simple inspection des yeux. Si d'un point aussi clair on veut faire le sujet d'une matiere problématique, les détracteurs de l'art de guérir l'appelleront alors avec raison la science des conjectures & des systêmes. Le plus grand malheur qu'il y ait en Médecine, c'est que la plûpart des opinions qu'il seroit avantageux de détruire, tiennent toujours à de grands noms & tirent ordinairement leur origine des hommes les plus célebres. L'expérience cependant ne doit pas plier sous le joug des autorités, & l'histoire suivie de tous faits de pratique bien vus, doit l'emporter sur toute autre maniere de juger; c'est à l'observation seule qu'on est redevable des progrès que l'on fait dans toutes les sciences, la marche en est à la vérité fort lente, mais elle est la seule vraie & la plus sûre surtout en Médecine.

» Que l'on parcoure toutes les villes, les bourgs, les villages, enfin toutes les paroisses, il n'est pas le moindre paysan qui ne soit en état de résoudre cette question si importante. Il décline les noms de différentes personnes qu'il est en état de faire connoître, & qui sont réellement dans le cas d'avoir eu plusieurs fois la maladie. Voilà, me dira-t-on, un jugement bien sain & bien respectable! Pourquoi non? Cet homme parle le langage de la vérité, il ne connoît point l'inoculation, il ignore même jusqu'à son nom; il n'a adopté aucune opinion pour ou contre, il n'est uni par aucun sentiment d'intérêt, il s'explique sans prévention, son jugement ne peut par conséquent passer pour suspect, il doit au contraire avoir l'empreinte de la veracité la plus désirable; c'est en vain qu'on objecteroit que lui & mille autres ont erré sur le genre de la maladie, parce qu'il ne faut que des yeux & de la bonne foi pour déterminer sa nature.

» De ce que plusieurs personnes ont été innoculées sans prendre la petite-vérole une seconde fois, il n'en faut pas conclure que cette opération les a garanties de la récidive, & qu'elles ne doivent plus l'avoir, parce que cette maniere d'argumenter est fautive. Il y a d'ailleurs plusieurs exemples, & ils sont connus, de personnes qui n'ont jamais eu la petite-vérole. Si de-là on vouloit inférer que personne ne dût l'avoir, cette conséquence ne seroit pas plus fausse que la premiere, mais tout aussi caduque. J'en connois & en ai connu plusieurs dans ce cas, entre autres, feu mon pere que j'ai perdu à l'âge de 77 ans, & qui ne l'avoit jamais eue, quoique, comme Chirurgien, il se fût cependant exposé très-souvent à la contagion; il avoit tout-autant de sécurité dans l'ame que Vanswieten, au milieu des mêmes dangers, mais par une raison différente. En effet, il est possible que la petite-vérole attaque deux fois les mêmes individus, comme il est également possible qu'elle respecte absolument certains autres; l'un & l'autre cas ne sont pas rares.

» Je me tappelle qu'il y a 18 à 20 ans, exerçant la Chitutgie sous les yeux de mon respectable pere, je lui faisois maintes questions sur différentes matieres qui intéressoient plus ou moins ma curiosité, entre autres sur mes craintes qu'il ne prît la petite-vérole à son âge. Je suis fort tranquille, je suis comme sûr, me disoit-il, que je ne l'aurai jamais; j'ai pour garants de ma securité des exemples de familles entieres qui ne l'ont jamais eue. Je dis plus, c'est que je suis convaincu, m'ajoutoit-il, que si on fuyoit un varioleux comme un hydrophobe, (ce sont ses propres expressions) il seroit possible d'en préserver tout le gente humain; je n'ajoute nulle croyance à ce prétendu germe de petite-vérole que nous apportons, dit-on, en naissant, non plus qu'à celui de toutes autres maladies; c'est un préjugé que nous ont transmis nos peres, & qu'il seroit fort dangereux de faire passer à nos enfans. Je crois bien que tous les êtres animés sont susceptibles de toutes les maladies, qu'ils sont exposés à contracter dans ce qui les environne, & plus les hommes que les autres animaux, à raison du concours d'une infinité de circonstances, & des sociétés nombreuses dans lesquelles ils vivent. En effet, cette susceptibilité ne dépend nullement d'un germe variolique que la contagion vient développer, mais uniquement d'une disposition particuliere des organes propres à la recevoir, & d'une tendance plus ou moins marquée de la part des humeurs. Il y a tel homme qui par état, passe la majeure partie de sa vie au milieu des contagions de diverse nature, sans en être jamais affecté, dont la constitution physique est pour lui son égide. Tel autre reçoit les impressions

malfaiſantes de cette maladie, qui ne l'auroit jamais eue s'il ne ſe fût expoſé à une intuſſuſception preſque immédiate. Il en eſt d'autres enfin qui ſont aſſez malheureuſement nés pour être les victimes de toutes les contagions poſſibles & de toutes les épidémies. Il y a plus que tout cela encore, c'eſt que dix hommes ſe ſeront expoſés dans le même tems aux diſgraces de la même Vénus, neuf ſeront intacts, & le dixieme entierement en proye au mal ſiphylitique. Toutes ces différences viennent à l'appui des mêmes principes, ſavoir, que toutes les maladies même les plus contagieuſes ne pourroient s'acquérir ſans une diſpoſition préalable de la part des ſolides & des fluides de celui qui les reçoit.

» Dans un pareil conflit d'opinions, les Médecins les plus ſages ſont ceux qui attendent avec tranquillité & en ſilence que l'expérience ait prononcé pour ou contre, & comme elle a prononcé de la maniere la plus énergique, il faut eſpérer qu'ils éleveront la voix, & qu'à l'aide du tems ils viendront à bout de déſiller les yeux les plus prévenus. Si les apôtres de pareils principes en devenoient une fois les martyrs, le nombre de ceux-ci ſeroit bientôt réduit à zero. Pour moi, en attendant le jugement unanime de tous les Médecins, je m'en tiens à celui de la vérité qui percera tôt ou tard, & qui deviendra le jugement irréfrayable de tous les tems & de tous les lieux.

OBSERVATION ſur une Goutte fixée dans l'eſtomac & dans les inteſtins, déplacée & reportée aux extrémités inférieures, par des potions minoratives; par M. Pajon de Moncets, *Ecuyer, Doct. Régent de la Faculté de Médecine de Paris, ancien Profeſſeur de matiere médicale, &c.*

Un Maître Plombier, homme fort & robuſte, d'un tempérament ſanguin, âgé d'environ 40 ans, ſujet à des accès de goutte, qui lui laiſſoient des intermiſſions de trois à quatre mois, étoit en outre depuis quelque tems affecté d'une toux opiniâtre; il ſe perſuada qu'elle provenoit d'humeurs dans l'eſtomac; il jugea que l'émétique lui ſeroit utile; il en prit de ſon propre mouvement un grain, dans une pinte d'eau environ. Il vomiſſoit avec facilité, & ſembloit commander à ſon eſtomac. Ce grain eut ſon effet, mais il laiſſa après lui un éréthiſme conſidérable, le malade rejettoit tout ce qu'il prenoit. Il fut tourmenté d'une colique d'eſtomac & d'entrailles qui lui procura des douleurs très-violentes; ſes urines furent preſque ſupprimées; ſon pouls quoique plein, n'étoit point fébrile, les accidens qu'il éprouvoit le déterminerent à appeller du ſecours. On employa les délayans, les adouciſſans, les fomentations, les calmans, les lavemens, les pediluves, &c. tous ces ſecours ne produiſirent que des calmes momentanés. Dès que le malade commençoit à reſſentir les accès des douleurs, il parcouroit ſa chambre avec un air de deſeſpoir, & s'y ſeroit livré ſans les ſoins de ſes proches pour le tranquilliſer. Comme ce Plombier avoit fondu, le jour du commencement de ſa colique, on avoit lieu de craindre que la colique de plomb ne pût être en concurrence avec la matiere gouteuſe, ou ne pût cauſer ſeule tous les accidens. Mais comme les douleurs s'étoient fait ſentir à un coude, & à un pied, & que celles de la colique avoient pour lors diminué ſenſiblement, il ne reſtoit aucun doute que la goutte ne jouât le principal rôle; & les ſymptômes pathognomoniques de la colique de plomb ne ſe faiſant point appercevoir, on étoit aſſez tranquile ſur le diagnoſtic de la maladie. Les premiers inſtans de rémiſſion de douleurs avoient fait croire au malade qu'il étoit guéri; il voulut dans la nuit agir & marcher; ces mouvemens rappellerent la goutte à ſon premier ſiege; on conſeilla de nouveau les pediluves, & l'on appliqua aux pieds les cataplaſmes de moutarde; à peine commencerent-ils à produire quelque ſenſation, que le malade impatient les fit ôter. Cependant le mal devenant plus violent, ont fut forcé de faire faire une ſaignée du pied, elle produiſit un aſſez bon effet; le malade eut une nuit calme, & les urines devinrent abondantes; le pouls ſe releva; les coliques furent un peu plus ſourdes & laiſſoient au malade quelques inſtans de relâche. Il ſubſiſtoit cependant encore des accès aſſez violens, le pouls étoit dur, la peau étoit brulante & le malade éprouvoit une ſueur de gêne. La vivacité des douleurs & l'impatience du malade lui firent deſirer un plus grand mieux, on demanda une conſultation. Je fus appellé, par l'examen que je fis du malade, je

trouvai la langue blanche; le malade se plaignant d'avoir une bouche pâteuse & amere; il éprouvoit un sentiment d'éréthisme dans le bas-ventre, qui lui donnoit des épreintes. Je crus appercevoir de la saburre dans les premieres voyes, & la nature sembloit indiquer celle par laquelle elle tentoit de se débarrasser de l'humeur goutteuse qui affectoit les intestins, & qui jointe avec les humeurs contenues dans ces parties, entretenoit les douleurs. Je proposai à neuf heures du soir, *illico*, une potion laxative très-douce, & quoique je crusse que la pratique ordinaire répugnoit à l'emploi des purgatifs même très-légers dans les douleurs de goutte, je pensai que les symptômes indiquoient de procurer une évacuation, & je me persuadai que les intestins débarrassés des humeurs grossieres pourroient acquérir un ton pour déplacer la goutte. En effet, la potion minorative composée avec deux onces & demie de manne & un gros de follicules, produisit tout l'effet que j'en avois pu attendre. L'évacuation de matiere grossiere & fétide fut très-abondante, une partie de la nuit fut calme, le malade dormit cinq à six heures, & la moiteur d'expression ne se fit plus sentir, le pouls devint plus souple & moins renitent; le lendemain matin la potion fut réitérée en ajoutant un gros de follicules, dans deux grands verres d'eau. L'effet fut aussi salutaire Le soir le malade prit une potion calmante. Dans la nuit le pied se gonfla considérablement, & la goutte s'y manifesta, on l'y détermina par des pediluves très-chauds. Après plusieurs jours, les douleurs aux pieds qui avoient persisté, ayant donné quelque remission, on a prescrir une troisieme potion minorative qui a terminé la cure.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

On a fait, le premier de ce mois, à l'Hôtel Royal des Invalides, l'épreuve de l'eau styptique du sieur Valentini, sur un veau auquel on avoit fait l'amputation d'une jambe, en présence du Ministre de la Guerre, de plusieurs Seigneurs de la Cour, & de plusieurs personnes de l'Art; mais cette expérience, dans laquelle on n'avoit pas apporté vraisemblablement toutes les précautions nécessaires, n'a pas réussi: elle doit être répétée incessamment d'une maniere autentique. Le sieur Valentini se sert d'une liqueur astringente & d'une poudre, pour arrêter les hémorrhagies.

Il n'y a rien de si incertain que le succès de ces sortes d'expériences. Les différentes eaux styptiques mises en usage, l'eau de rabel, l'agaric de chêne ont eu leur tems, & on est toujours réduit à employer la ligature dans la section des grandes arteres, comme le moyen le plus sûr & le plus doux, & qui n'a pas l'inconvénient des fortes compressions auxquelles les autres méthodes exposent. Pour pouvoir conclure, d'ailleurs, quelque chose de positif de ces expériences, il faudroit qu'elles fussent faites sur deux ou trois sujets en comparaison, sur l'un desquels on verroit ce que fait la nature (mais la nature tranquille & point tourmentée) sur un autre, ce que fait la simple compression, & sur un troisieme ce que fait le nouveau secours. Peut-être alors, l'hémorrhagie des deux premiers seroit aussi-tôt arrêtée que celle du dernier. Il paroît encore que le contact de l'air est non-seulement suffisant pour favoriser la formation du thrombus ou caillot de sang qui bouche l'artere, mais qu'il est même nécessaire; & les mauvais succès qu'on éprouve, dans ces cas, dépendent le plus souvent d'une mauvaise manœuvre, de l'application trop précipitée des astringents, des compressions trop fortes, ou des tiraillemens qu'on fait éprouver à la partie malade, plutôt que de l'impuissance de la nature, capable elle seule de produire la foiblesse & le repos, ou l'immobilité parfaite, la construction du vaisseau ouvert, & la formation du caillot, circonstances les plus favorables pour arrêter toute espece d'hémorrhagie.

On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine, ou quelque chose de relatif à la santé, à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur RUAULT, *Libraire, rue de la Harpe, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols. Port franc par tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.



Année 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

Par une Société de Médecins.

Du Jeudi 27 Février.

De Paris.

Rapport fait à l'Académie Royale des Sciences, par MM. de Montigny *&* Macquer, *sur une nouvelle batterie de cuisine, proposée par le sieur Doucet.*

Nous avons été chargés, M. Macquer & moi, d'examiner une nouvelle composition métallique présentée par le sieur Doucet, fondeur, établi à l'Aigle en Normandie, qui se propose de la substituer à l'usage du cuivre dans les pieces de batterie de cuisine, & qu'il a déja annoncé dans les Journaux comme incapable de prendre aucune espece de rouille, & de donner aux ragoûts acides ou salés aucune mauvaise qualité. Le sieur Doucet nous a remis un lingot & une casserole de sa composition, sur lesquels nous avons fait les expériences suivantes.

1°. Le lingot a toutes les apparences du zinc pour le grain, la couleur & la dureté; nous lui avons trouvé la demi-malléabilité du zinc en l'essayant au couteau, à la lime & au marteau; nous l'avons fait chauffer entre les charbons à un degré inférieur à celui qui fond le zinc, il s'est brisé facilement sous le marteau, comme il arrive au zinc chauffé au même point.

2°. Dans un creuset rougi au feu de forge, nous avons mis de cette composition, elle a été fondue assez promptement, & s'est couverte d'une chaux métallique; en écartant cette chaux à plusieurs reprises avec une baguette de fer pour découvrir la surface du métal en fusion, nous avons vu le métal s'embraser & s'élever en fleurs parfaitement semblables à celles du zinc qu'on nomme pompholix ou *nihil album*, dont nous avona recueilli la plus grande partie; presque tout le métal s'est ainsi converti en une chaux blanche de zinc; le feu ayant été continué pendant plua d'une heure, & la matiere étant souvent remuée avec la baguette de fer, pendant la déflagration, nous avons posé sur le creuset une lame de cuivre rouge, elle n'a point été blanchie dana le cours de l'opération; noua n'avons apperçu aucune odeur d'ail qui pût nous faire soupçonner la présence de l'arsenic. (On sait qu'il est souvent uni aux métaux blancs.)

3°. Nous avons fait chauffer sur un feu doux environ trois onces de vinaigre distillé dans la casserole du sieur Doucet, il s'est élevé beaucoup de bulles du fond de la casserole. La liqueur a pria assez promptement une couleur laiteuse, & il s'y formoit, sans addition, un précipité blanc; ce qui annonçoit la dissolution du métal, par l'acide végétal. Nous avona filtré cette dissolution, & nous lui avons appliqué quelques gouttes d'alkali-fixe; elle a donné un précipité blanc assez épais. Sur une autre portion de la même dissolution, nous avons appliqué quelques gouttes d'alkali-volatil par la chaux, il n'a développé aucune couleur dans la liqueur, & ne l'a point troublée.

4°. Nous avons appliqué à froid l'acide nitreux sur cette même composition, elle a été attaquée avec la même promptitude, la même violence & la même chaleur que le zinc, mais la dissolution étoit blanche, trouble, & mêlée d'une assez grande quantité de poudre blanche qui ne s'est point dissoute, & même en ajoutant à la liqueur une assez grande quantité d'eau. Comme le zinc ne présente rien de semblable dans sa dissolution par l'acide nitreux, & que ces effets sont ceux de l'étain ou du regule d'antimoine, nous avons lieu de croire que la composition du sieur Doucet est un alliage du zinc avec l'étain, ou le regule d'antimoine, mais plutôt avec l'étain.

5°. Nous avons poussé à bout la déflagration du zinc, dans le creuset où nous avions mis deux onc. de la composition; elle n'a point laissé, aprèa la combustion, de culot métallique, mais seulement une chaux d'un blanc sale pareille à celle que nous avions séparée par l'acide nitreux.

6°. Pour connoître si la composition du sieur Doucet pouvoit être attaquée à froid par les aci-

des, nous avons laissé séjourner du vinaigre distillé dans la casserole qu'il nous avoit remise; au bout de huit jours, la liqueur s'est trouvée évaporée, & le fond de la casserole couvert d'une belle cristallisation très-blanche & ramifiée.

Nous pouvons conclure de ces expériences, que la composition du sieur Doucet est très-attaquable par les acides, & qu'elle devient très-fragile lorsqu'elle a pris les degrés de la chaleur qu'on donne souvent aux casteroles de cuivre sur les fourneaux des cuisines. Nous observerons de plus, que le zinc est émétique, qu'on se servoit autrefois du vitriol de zinc sous le nom de *gilla vitrioli* pour faire vomir. M. Gaubius ayant fait l'examen chimique d'une poudre débitée en Hollande sous la dénomination de *luna fixata* par un empyrique nommé Ludeman, a trouvé que cette poudre n'étoit autre chose qu'une chaux de zinc bien blanche & bien calcinée, que cette chaux avoit de bons effets dans quelques maladies convulsives, mais que ce remede donné à très-petite dose, même à celle d'un grain, excitoit des nausées, & faisoit vomir.

Il y a quelques années que le nommé Chartier présenta à l'Académie une nouvelle batterie étamée en grande partie avec le zinc. Les Commissaires trouverent que l'étamage étoit attaquable par les acides & par les sels neutres; ils conclurent à le rejetter. On ne connoit point assez les effets des sels de zinc, pris intérieurement pour prononcer qu'ils ne soient pas nuisibles. Nous avons lieu de croire qu'ils pourroient l'être, nous pensons donc que cette composition ne peut point être approuvée par l'Académie, & qu'on a eu tort de l'annoncer aussi avantageusement qu'elle l'a été dans les Journaux *Fait au Louvre le 19 Février 1777.* DE MONTIGNY, MACQUER.

Rien n'est plus sage qu'un rapport fait de cette maniere. C'est un moyen certain de tenir en garde contre l'usage des ustensiles suspects ou dangereux, & le service qu'on rend alors au Public est inappréciable. Personne nétoit plus capable de l'éclairer sur ce point que les Académiciens illustres dont on voit ici le nom.

Usage de la racine de Columbo.

Depuis quelques années, on fait usage en Europe de la racine d'une plante d'Asie, qui commence à être à la mode à Paris, & qu'on nomme la racine de *Colombo*, du nom d'une Ville de l'Isle de Ceylan, d'où on la tire aujourd'hui. On assure qu'elle a les effets les plus heureux dans la lienterie, les dysenteries, le flux cœliaque, &c. On prétend qu'elle peut remplacer avantageusement le quinquina dans les fievres intermittentes, enfin que dans les diarrhées, à la dose d'un demi-gros, trois ou quatre fois par jour, elle ne manque presque jamais son effet. La meilleure maniere de l'administrer est en bols.

On prend de cette racine, réduite en poudre fine, quatre grains, dont on fait deux pilules avec suffisante quantité de syrop de coing. On répete cette dose trois fois par jour, le matin à jeun, une heure avant le diner, & une heure avant le souper. C'est de cette maniere qu'on la prescrit, surtout dans la lienterie, en Asie, suivant M. Déjean, habile Médecin Hollandois qui a vécu longtems dans les Indes & à Batavia, & qui a été témoin de ses effets (voy. *Tom. III de la Médecine de M. Buchan.*) En attendant que les miracles qu'on lui attribue soient bien constatés, voici quelques détails sur cette racine,* qu'on croit être celle de la plante nommée *Cocculus indicus*, la même qui produit le fruit poison qu'on appelle *coque du levant*. Ces détails ont été fournis par M. le Begue de Presle, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris.

Détails sur la racine de Columbo.

Je crois que le premier Auteur qui parle de la racine de Columbe, ou comme on dit aujourd'hui Columbo, est Redi le Naturaliste, dans un ouvrage publié d'abord en Italien, ensuite en latin, sous le titre de *Experimenta circà res naturales quæ ex indiis adferuntur*, *Amstel.* 1635, in-12. page 179, de l'édition latine, *novis experimentis opus est circà radicem Columbæ maximi alexipharmaci loco habitam &c.*

Zanoni se trouve cité dans l'index de Mentzel, au mot Kalumba, comme parlant de cette plante. Je tiens de M. de Jussieu, qu'elle est d'un usage assez familier en Asie & en Amérique, dans la diarrhée & la dysenterie, & M. Aublet m'a dit depuis, qu'on l'employoit dans les Colonies de la Guyane.

M. Yves qui a publié en 1773, un voyage très-intéressant, (*A voyage from England to india in the year 1754*,) dit en parlant de cette racine, qu'il désigne sous le nom de *Radix india amara*, que c'est la racine du *Cocculus indicus*, qui fait vomir, lorsqu'elle est fraiche, & purge lorsqu'elle est seche. C'est un *menispermum* de Linné.

On trouve dans l'ouvrage de M. White, sur la *maniere de conduire les femmes grosses & récemment accouchées*, que cet Auteur recommande l'usage de la racine de Columbo, qu'on l'employe depuis plus de trente ans en Angleterre dans

* On la trouve à Paris, chez M. Cluzel, Apoticaire de Mgr. le Duc d'Orléans.

les vomissemens opiniâtres & dans plusieurs autres maux de l'estomac & des intestins. Ce fut un habile Apoticaire qui, le premier, en apporta à Manchester, il y a environ 25 ans, & depuis ce tems-là on l'a donnée constamment dans les maladies bilieuses des deux sexes. Celui-ci la tenoit de M. Robinson de Richmond qui l'avoit apportée des Indes, qui la donnoit depuis plusieurs années, dans de pareilles maladies, & qui assuroit que les naturels du pays en prennent souvent en poudre ce qu'il en peut tenir sur un demi-schelling, dans un verre d'eau-de-vie de Riz, pour se guérir des maladies nommées ci-dessus, & que d'ordinaire ce remede réussit.

Suivant le Docteur Percival, cette racine n'est pas aussi connue que le mérite un médicament dont l'efficacité est très-marquée. Les livres n'en parlent pas, dit-il, & il n'a pu se procurer aucune information satisfaisante sur l'histoire naturelle de cette plante. Il ajoute que le Doct. Watson a fait des recherches particulieres auprès d'un Gouverneur des Indes orientales, & de M. Loter, qui a été plusieurs années Gouverneur de Ceylan. Ces Messieurs lui ont dit seulement qu'on apporte cette racine à Ceylan & à nos autres Etablissemens où elle est appellée en Portugais *Rays de mosambique*, racine de Mosambique. Le Docteur Lope, Professeur de Botanique à Edimbourg, a appris ce qui suit du Docteur Rainey; qui a demeuré longtems dans les Indes orientales. La racine de Columbo vient du continent de l'Asie, & de-là on la transplante à Columbo, ville de l'Isle de Ceylan, qui donne aujourd'hui le nom au médicament, & en fournit toute l'Inde. Les habitans de ces contrées l'employent depuis longtems dans les maladies de l'estomac & des intestins; ils en portent d'ordinaire sur eux, & la prennent en infusion dans du vin de Madere, qu'on prépare en mettant dans ce vin la racine coupée par tranches, ou sa rapure.

Cette racine de Columbo nous vient en morceaux circulaires qui ont depuis un demi-pouce jusqu'à trois de diamètre, & depuis un quart de pouce jusqu'à deux pouces d'épaisseur ou hauteur. Les côtés sont couverts d'une écorce épaisse, ridée, qui à l'extérieur est noirâtre mais jaune à sa surface interne; ces surfaces ou découpures paroissent très-inégales, plus hautes vers le bord, qu'au centre qui se trouve concave. En coupant de nouveau cette surface, on distingue dans l'épaisseur de la racine trois couches, la substance corticale qui, dans les plus grosses racines, a un quart de pouce d'épaisseur, la substance ligneuse qui a un demi-pouce, & la substance médullaire qui occupe le centre, & a près d'un pouce de diamètre. Cette derniere est beaucoup plus douce que les autres, & quand on la mâche elle paroît très-mucilagineuse; elle est traversée dans sa longueur par de petites fibres qui paroissent à la surface des coupures. La partie corticale est séparée de la partie ligneuse par une ligne noire circulaire; tous les morceaux, pour peu qu'ils ayent d'épaisseur, sont percés dans leur milieu d'un petit trou qui paroît avoir servi à passer la corde par laquelle on les a suspendus pour les faire sécher.

Cette racine a une odeur aromatique, une saveur désagréable, amere & legerement piquante, qui approche de celle de la racine de moutarde, lorsque celle-ci a perdu une partie de son huile essentielle pour avoir été gardée long-tems. Cependant quoique désagréable au goût, elle paroît étant dans l'estomac, être fortifiante, antiseptique, sedative & puissamment antiémétique.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

Œuvres de *Bernard Palissy, revues sur les exemplaires de la Bibliotheque du Roi, avec des notes, par MM.* Faujas de St. Fond & Gobet, *vol.* in-4°. *de 720 pages, non compris la Table des matieres, les avertissemens & les extraits des Auteurs.* A Paris, chez *Ruault*, Libraire, rue de la Harpe. 1777. Prix, 12 liv. 12 s. broché.

Bernard Palissy est un de ces hommes extraordinaires, faits pour honorer leur siecle & leur Nation. Un homme qui de la profession de simple Potier de terre qu'il exerce d'abord sans maître, & qu'il porte au dernier dégré de perfection, s'éleve sans études & sans lettres, à la contemplation de la nature & de ses phénomenes, en pénetre les secrets, les ressorts les plus cachés par le seul effet du génie, découvre par l'heureux talent de bien voir & de réflechir ce qui n'est souvent que le résultat d'une infinité de recherches, d'expériences & d'observations suivies; un tel homme est digne de l'admiration de tous les siecles. Tous les ouvrages qu'on con-

noît de cet Auteur, sont en forme de dialogue (& c'est même une pierre-de-touche pour les reconnoître,) ordinairement entre *Théorique* qui est l'écolier, & *Pratique* le maître, ce qui rend toujours ses récits plus intéressans, ses explications plus faciles à saisir, ses instructions plus agréables, parce qu'en effet, c'est le langage le plus naturel, & peut être même le plus convenable aux sciences. Beaucoup d'Auteurs distingués ont parlé avec éloge de Bernard Palissy, parmi lesquels se trouvent MM. de Fontenelle, de Réaumur, Buffon, Venel, &c. Mais, d'après la lecture de ses écrits, il nous paroît que personne ne l'a mieux jugé & mieux peint que ce dernier, dans l'Encyclopedie, à l'article Chymie.

Les Œuvres de Palissy étoient devenues si rares que la plûpart n'en connoissoient que le titre ou les extraits donnés par quelques Auteurs; quelques titres mêmes avoient été altérés, d'autres imaginés par des Libraires, tel est celui de *Moyen de devenir riche* &c, donné par le Libraire Fouet, à l'édition de 1636, en 2 vol. *in*-8°. & que Palissy n'a jamais mis à la tête de ses ouvrages: outre ces vices, il paroît qu'aucune édition, depuis plus de deux siecles, n'avoit été complette. Celle-ci a le mérite de l'être, & d'avoir été revue sur les originaux de la Bibliotheque du Roi, publiés du vivant de l'Auteur.

MM. de Faujas & Gobet ont fait des recherches sur la vie de l'Auteur, & ont ajouté des notes, la plûpart très-piquantes, qui en relevent beaucoup le prix. Les Traités de Palissy sont les suivans: *l'Art de terre. Des terres d'Argile. Des Pierres. De la Marne. Des sels divers. Du sel commun. Des Eaux & Fontaines. Du Mascaret. Des Métaux & Alchymie. De l'Or potable. Du Mithridat. Des Glaces. De l'Agriculture. De l'Histoire Naturelle. Jardin délectable. Ville de forteresse. Explication des mots difficiles. Cabinet de Palissy. Sentences principales*, &c. M. de Faujas, outre beaucoup de notes, & les sommaires qu'on lit à la tête de chaque Traité, a enrichi l'ouvrage de deux Dissertations, l'une sur la marne, l'autre sur la terre sigillée. M. Gobet, dont l'érudition exacte & profonde, & les talens sont connus, y a mis beaucoup de notes, d'anecdotes très-curieuses, qui en rendent la lecture plus variée. Cet ouvrage est fait pour intéresser également le Philosophe, le Naturaliste, le Physicien, le Chymiste, le Médecin, le Pharmacien, & en général tous ceux qui veulent connoître la nature & les ressources qu'elle offre à l'industrie humaine. On a conservé scrupuleusement le style & l'ortographe de Palissy. On sera fort étonné de trouver dans ses écrits le germe & le développement de plusieurs découvertes qui passent aujourd'hui pour modernes, dans la Physique & la Chymie.

AGENDA de santé, ou nouveau Recueil portatif des plantes, arbres, & arbustes, tant de la France que des Pays étrangers, &c; ouvrage dédié à M. le Comte de Stroganoff, par M. André Honoré. A Paris, de l'Imp. de P. D. Pierres, rue Saint Jacques; & se trouve chez les principaux Libraires des Villes de Province. 1777. in-12. de 321 pag. Prix, 2 liv.

On apprend de Peterfbourg que M. Thouvenel, Doct. en Médecine, a remporté le prix proposé par l'Académie des Sciences de cette Ville, & dont le sujet étoit cette belle question de Physiologie, savoir, *Comment se fait la sanguification?* Nous mettrons au fait nos Lecteurs de l'état de cette question, & de la maniere dont M. Thouvenel y a répondu.

Problême chymique.

On demande quels sont les deux sels neutres, à base terreuse, & dont les acides sont différens, qui se décomposent mutuellement dans le même liquide, & dont il résulte un précipité blanc.

Errata de la Gazette précédente.

Page 32, ligne 46, construction du vaisseau, lisez constriction.

On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine, ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur RUAULT *Libraire, rue de la Harpe, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc par tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.



N°. 10.

Année 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

Par une Société de Médecins.

Du Jeudi 6 Mars.

De Paris.

Parmi les maladies qu'on a observées, dans le courant du mois de Février, il y en a une qui est bien digne d'attention, & à raison de ses effets meurtriers, & à raison de la cause qui la produit. Cette maladie est le charbon malin, l'antrax des Grecs, qui differe du pestilentiel par les autres symptômes qui accompagnent ce dernier, & parce qu'il ne se communique pas ordinairement d'un homme à l'autre. D'ailleurs, les accidens sont à-peu-près les mêmes, & plus ou moins violens selon le siege que le mal occupe. Le centre de la tumeur est gangreneux; le gonflement qui l'accompagne est très-considérable, inflammatoire, douloureux, & suivi de la fievre. En général, on n'observe, à Paris, cette maladie, souvent mortelle, que chez les gens de deux professions, chez les Chandeliers, & chez les Cordiers-criniers, c'est-à-dire, chez ceux qui manient les suifs de mouton, & les crins. Elle a attaqué, cette fois, quelques ouvriers qui ont ouvert des ballots de crin, qu'on assure être tirés de Russie, & qu'ils avoient épluché sans précaution. Cet accident n'est point rare parmi les Cordiers-criniers de Paris, ce qui prouve, d'une part, qu'on y reçoit souvent des marchandises suspectes, & de l'autre, qu'on y néglige trop les moyens de se conserver. Il faut espérer que le Ministère public prendra des mesures pour obvier à ces accidens; en attendant, on conseille à tous ceux qui travaillent ces matieres, de prendre garde au contact, & de se laver, plusieurs fois, le jour, le visage & les mains, avec un mêlange d'eau & de vinaigre. On ne devroit jamais permettre le maniment de ces crins, surtout lorsqu'ils ont de l'odeur, qu'ils n'eussent été lavés auparavant, avec beaucoup de soin, à l'eau ordinaire, ou au moins exposés, pendant quelques jours, au grand air.

Colonie de Cayenne préservée de la petite vérole, en 1766.

Ceux qui font profession de n'être ni aveugles ni systématiques, qui préferent les faits & la vérité aux préjugés populaires, vont être confirmés que Rhazez n'avoit pas tout-à-fait tort d'appeller la petite-vérole une peste. Il y a lieu même d'être étonné qu'on nourrisse si longtems dans les Etats d'Europe un monstre aussi facile à détruire que cette maladie. Mais la plûpart des hommes, condamnés malheureusement à l'erreur, sont faits pour s'y livrer toujours; voici pour ceux qui aiment les vérités simples, utiles & qui sauvent.

Au mois d'Avril 1766, arrive à Cayenne un vaisseau venant d'Afrique, chargé d'une centaine de Negres. Dans la visite de santé, on ne s'apperçut point de la petite-vérole, & il fut permis au Capitaine de faire descendre ses Negres, dont une partie avoit essuyé la maladie dans la traversée. Ces Negres furent achetés par MM. Prepaut, habitans

de Cayenne, & envoyés à une habitation à deux lieues de la Ville. Il se passa environ dix à douze jours sans qu'on observa aucun accident; mais au bout de ce tems, on apprit que la petite vérole étoit parmi ces Negres. Le Procureur du Roi, chargé de la police de la Colonie, présenta un réquisitoire pour qu'il fût informé si réellement ces Negres en étoient attaqués. M. Bajon, Chirurgien-major de cette Colonie, fut chargé de se transporter, en même tems, à l'habitation des MM. Prepaut, pour vérifier le fait. D'après son rapport, qui constatoit qu'il y avoit environ vingt Negres attaqués, pour le moment, de la petite vérole, & environ vingt autres qui portoient des marques récentes de la maladie, qu'ils avoient essuyé dans la traversée, l'Administration ordonna que tous ceux qui en étoient atteints, fussent transférés à une petite isle, à cinq lieues environ de Cayenne, & donna ordre, en même tems, à M. Bajon, de rester sur l'habitation des MM. Prepaut, pour faire transférer au même lieu, tous ceux qui pourroient en être attaqués. La maladie en effet se déclara encore sur plusieurs autres Negres des habitations voisines, qui avoient communiqué avec les premiers; il y eut aussi quelques blancs qui en furent attaqués, mais les uns & les autres furent transférés à la petite isle *, à l'exception de Mesdames du Chassy & Rousseau, qui eurent la maladie & furent soignées toutes deux sur leur habitation & dans la même chambre, par M. Bajon, mais en observant les plus grandes précautions de ne point communiquer au-dehors. Celles qu'on prit à l'égard de ces Dames, & celles qu'avoit prescrit l'administration, réussirent au point, que la maladie cessa entièrement, & qu'elle n'a plus reparu, depuis, dans cette Colonie, à l'exception d'une fois qu'elle y fut apportée, & où elle y fut arrêtée de la maniere qu'on l'a vu, (voy. Gazette de santé, N°. 48, ann. 1776.)

Certe observation précieuse nous a été fournie par ce même M. Bajon, Chirurgien-Major de la Colonie de Cayenne, Correspondant de l'Académie Royale de Sciences.

* On l'appelloit jadis *l'Isle au Diable*, depuis quelques tems on l'appelle *l'Isle du Salut*.

EXTRAIT *de la Dissertation Académique sur le Cancer, qui a remporté le prix à l'Académie de Lyon; par M.* Perilhe, *Professeur Royal au Collége de Chirurgie, &c. Voy. N°. 7, ann. 1777.*

C'est la traduction annoncée de la dissertation latine de M. Perilhe, faite par M. Mathey, Doct. en Médecine de la Faculté de Montpellier, &c. M. Perylhe adressant la parole à son Traducteur, lui dit dans une lettre qu'on lit à la tête de l'ouvrage : » Ma Dissertation ne pouvoit tomber en » de meilleures mains ; imbu de mes principes, » nourri de ma doctrine, & par vos réflexions » assidues sur mes leçons tant publiques que pri» vées, durant le tems que j'ai employé à votre » *éducation médicinale*, vous étant rendu propre » le peu que je sais, vous devinerez ce que j'ai » voulu dire, quand je ne l'aurai pas dit assez » clairement pour être entendu de tous les Lec» teurs, &c. &c.»

Après cette lettre, le modeste Auteur examine l'état de la question. Elle se réduit à cinq chefs qui sont : 1°. rechercher les causes du virus cancereux ; 2°. déterminer sa nature ; 3°. établir ses effets & les expliquer ; 4°. assigner les bornes où se trouve renfermée la possibilité de guérir le Cancer par l'usage des médicamens tant internes qu'externes ; 5°. trouver la meilleure méthode de guérir le Cancer.

M. Perilhe, conformément au précepte d'Aristote & de Ciceron, commence par définir la chose dont il parle. » Si la guérison du Cancer est diffi» cile, dit-il, sa définition ne l'est pas moins. » Parcourez les livres de l'Art, & vous n'y trou» verez presqu'autre chose qu'un *fatras* immense » de définitions toutes opposées les unes aux au» tres. Ce défaut étoit presque inévitable en di» visant, comme on fait les Auteurs, une mala» die simple, de sa nature, en plusieurs mala» dies». Par conséquent, suivant M. P. le cancer est un, & doit être considéré sous différens dégrés.

Dans le premier, il se montre sous la forme d'une tumeur dure, renitente, qui ne change point la couleur de la peau qui la recouvre, & qui est accompagnée de beaucoup ou de peu de douleur, ou même qui en est tout-à-fait exempte, c'est-là le premier degré, ou le *squirre imparfait* des Auteurs.

Cette tumeur croît ou reste dans le même état ; croît-elle ? elle parcourt encore son premier degré; cesse-t-elle d'être douloureuse, perd-elle sa sensibilité ? Elle entre dans le second.

Le troisieme dégré s'annonce par la sensibilité, les douleurs lancinantes, pungitives, brulantes, qui reviennent par intervalles & sont plus vives le soir. C'est le *squirre malin*, ou *le cancer oculte* de quelques Auteurs.

Le quatrieme dégré se manifeste par l'augmentation des symptômes, la tumeur se couvre d'aspérités & s'éleve en pointe ; les vaisseaux, qui rampent autour, se gonflent, deviennent noirs, noirâtres ou violets, la tumeur croît, elle se rammollit dans quelques endroits, enfin la peau rongée s'ouvre & présente un ulcere horrible,

dont les bords sont épais, durs, renversés, d'un rouge pâle ou livide, qui répand un ichor âcre, fétide, noirâtre, jaune, vert & sanguinolent, qui serpente en rongeant, qui dévore tout ce qu'il rencontre, & tue enfin le malade, *si on n'y remédie.*

La cause matérielle du cancer est la lymphe, & les causes éloignées sont ce qui est capable de l'épaissir; parmi ce qui contribue le plus à cet épaississement, la suppression & par conséquent la surabondance de la vapeur transpirable dans les humeurs, est une cause, selon l'Auteur, aussi vraie que frappante de l'épaississement phlogistique de cette lymphe qui constitue le vice. Quant au virus cancereux, regardé par quelques Auteurs comme cause du cancer, M. Perilhe ne s'en forme lement, & le regarde comme une chymere.

Dans le premier dégré, la résolution du cancer est possible. Des gommes dissoutes dans le vinaigre, des solutions savoneuses, alkalines &c. prises intérieurement, des émolliens, la vapeur du vinaigre, des évaporations d'eau tiede &c, extérieurement, peuvent l'opérer.

Voilà en abregé ce que renferme la premiere section.

Cette distinction de quatre dégrés du cancer, que nous croyons neuve, & que quelques personnes jugeront peut-être essentielle, d'après l'idée de l'Auteur, qu'il y a beaucoup de différence entre le premier, le second & le troisiéme états, qu'il n'y a qu'un cancer & par conséquent qu'une espece de maladie de ce genre, est une division qui, dans cette hypothese même, nous paroît purement scholastique, plus propre à induire en erreur pour le traitement de la maladie, qu'à remplir le but qu'on se propose; mais elle devient très-inutile quand il s'agit de diviser les cancers comme ils doivent l'être, & surtout pour connoître ceux qui ne ressemblent point au Cancer que M. Perilhe a décrit.. Celui par exemple, qui est produit par un vice érésypelateux, est tout différent, quant à la forme, à la dureté & à la couleur, de celui qui n pour cause un autre vice psorique, tel que le galeux, & vraisemblablement exige des remedes d'un genre différent. L'un est inégal, rouge en tout ou en partie, n'a pas la dureté des autres, ne cause pas un poids considérable à la partie, est accompagné plutôt d'un sentiment d'ardeur que de douleur; l'autre est dur comme une pierre, ne change point la couleur de la peau, lorsqu'il est oculte, est accompagné de douleurs vives, poignantes; celui-ci se termine par des fungosités baveuses, l'autre subsiste le plus souvent jusqu'à la mort, avec les mêmes tuberosités, d'où suinte continuellement une matiere ichoreuse. Il y a des cancers qui rendent les glandes rondes&très-lourdes; d'autres les rendent inégales & sans lourdeur: les uns, lorsqu'ils sont ouverts, répandent une odeur infecte, d'autres, dans le même état, n'ont presque point d'odeur, & cela constamment, relativement au vice particulier qui les produit.

Ces distinctions, qui manquent, nous paroissent beaucoup plus essentielles que toutes ces divisions minutieuses, qui font perdre de vue l'objet principal & la cause, & font plutôt capables d'éloigner de la guérison que d'y conduire, lorsqu'elle est possible. On est même étonné que M. Perilhe qui est accoutumé à former des *éducations médicinales* de Chirurgie, ait si fort négligé le diagnostic des tumeurs cancereuses, soit du sein, soit de la matrice, ou d'ailleurs.

Dans la 2e. section, M. P. examine la nature du virus cancereux, & prétend établir une analogie, ou plutôt une parité entre ce virus, tout formé, c'est-à-dire, résultant de la dépravation locale des sucs, dans le cancer ouvert ou ulceré, & l'ichor putride. Mais on sent combien cette analogie est difficile à établir entre des sucs si différens par leur couleur, leur odeur, leur âcreté &c. On trouve, dans la même section, plusieurs faits précieux relatifs à la contagion, par lesquels il est prouvé que l'humeur qui sort d'un cancer ouvert, étant inoculée sur un chien, lui donne la mort, ou plutôt * un état gangreneux, emphysemateux, &c; que ce même virus porté à la bouche, peut causer un cancer dans cette partie, & le marasme suivi de la mort, s'il est porté dans l'estomac.

Dans la troisiéme section, M. Perilhe tâche d'expliquer les effets du virus cancereux, effets qui ne sont dûs, selon lui, qu'à l'action de cet ichor putride supposé, qui corrompt les parties, les ronge & les corrode &c, ce qui répond assez à l'acrimonie putride que Boerrhaave avoit admis dans ce cas. C'est dans cette même section, qu'on trouve, p. 57, que le *bon* Vanswieten, son disciple, a mal-à-propos cherché à établir par un *amas* d'exemples, l'opinion de Gendron, qui est, qu'on trouve quelquefois, après l'extirpation, des filamens durs, blancs & denses qui s'étendent du cancer aux parties voisines, ce qu'il appelle *racines du cancer*, & dont l'existence est tantôt niée par M. Perilhe, & tantôt admise, ce qui est assez commode pour l'Auteur, mais intéressant pour d'autres, puisque dans certains cancers, ces racines ou vaisseaux en forme de ligamens existent, & que dans d'autres elles n'existent pas. C'est dans la même section qu'on lit, au sujet de la carie des os, dans le cas de cancer, l'explication de ce phénomene *prodigieux*, pour lequel il avoit suffi à la gloire de l'Art, dit M. Perilhe, d'alléguer le transport du vice cancereux dans les os; problême d'ailleurs que MM. Louis & le Cat, avoient laissé sans solution, mais dont la vraie est donnée par M. P. qui, en cas de carie locale, suppose l'ichor putride qui baigne l'os, & en cas de carie éloignée, la diathese putride universelle qui, sans doute, les baigne tous.

La quatrieme section est employée d'*assigner les bornes où se trouve renfermée la possibilité de guérir le cancer*. Cette borne se trouve dans le second dégré du cancer divisé, à la maniere de M. Perilhe, & soudivisé en deux âges, en jeune & en adulte. Ce point si difficile est cet état de la tumeur dans lequel les solides n'ont perdu de leur organisation qu'une partie telle

* *M. Perilhe n'a pas pu suivre une expérience d'inoculation tentée sur un chien, parce que sa servante, dit-il, fut dégoûtée par la puanteur de l'animal, &c.*

qu'ils puissent la recouvrer. Mais à quel signe connoit-on cette fatale borne ? demande M. P. Hélas ! il avoue qu'il n'en connoit point de certain & de constant, mais qu'il existe dans ce second dégré un état impervIable & inorganique qu'il est impossible de vaincre.

La cinquieme section est destinée à examiner *quelle est la meilleure méthode de guérir le cancer* ? Après avoir fait voir l'inconvénient de plusieurs remédes internes, & des différens topiques, surtout des caustiques, d'après sa théorie, l'Auteur propose un traitement local qui consiste à porter de l'air fixe ou gaz sylvastre immédiatement sur le cancer, & il résulte des expériences tentées, que de deux femmes qui avoient reçu immédiatement sur le mal le gaz *sylvestre*, dégagé des cendres gravelées par l'intermede d'un acide, l'une a été attaquée de vertiges & est morte au bout de vingt jours, l'autre a fini par mourir entre les mains d'un Charlatan ; mais que ce moyen d'ailleurs appaise les douleurs & établit quelquefois une bonne suppuration.

Du reste, cet écrit fait d'après les bons principes de Physique, de Chymie & de Chirurgie, présente de l'ordre, la bonne érudition, quelques vues nouvelles, mais nous a paru très-insuffisant & pour la connoissance & pour la guérison des cancers.

Avis sur les poisons.

On doit se rappeller que dans les N°. 35 & 37, (année 1776) nous disions que l'eau de chaux décompose le sublimé-corrosif, & le foie de soufre, l'arsenic ; mais comme il est possible que l'idée d'en faire l'application au corps humain, dans le cas d'empoisonnement, ne vienne pas à tout le monde, nous croyons devoir avertir le public, que lorsque quelqu'un a eu le malheur d'être empoisonné, si c'est avec l'arsenic, il n'y a pas de meilleur remede que le foie de soufre étendu dans l'eau, si c'est avec le sublimé-corrosif, il n'y en a pas de plus sûr que l'eau de chaux.

Nous n'avons point reçu de solution au problème chymique proposé dans la feuille précédente. Les deux sels annoncés sont, le sel marin à base terreuse, & l'alun.

Problême chymique.

Quels sont les deux corps parfaitement secs, point salins, qui n'attirent point l'humidité de l'air, & qui étant unis intimement ensemble, forment un corps liquide ou du moins coulant ?

NOUVELLES EN MÉDECINE.

De Valeriana officinali &c. De la *Valeriane des boutiques* ; Thèse de Médecine soutenue à Cottingue ; par M. G. Dresky.

L'Auteur décrit la plante, en donne l'analyse chymique, qui est conforme à celle qu'en a donné Cartheuser, & différente de celle de Neumann. Un morceau de chair saupoudré de Valeriane réduit en poudre, & mis dans l'eau, s'est conservé douze heures de plus qu'un autre morceau de chair saupoudré de quinquina. Elle résiste par conséquent à la putréfaction. Les inductions qu'en tire l'Auteur pour son usage dans les fievres putrides, nous ont paru trop précipitées ; parce qu'une heureuse application de ce remede dans ce cas, exige deux conditions principales ; la premiere, que la putridité de la maladie soit prouvée, & la seconde, qu'en supposant qu'elle le soit, il ne soit pas douteux qu'un remede aussi chaud que la Valeriane, convienne dans ce cas.

Il paroît encore à Nuremberg, chez Wirsings, un *Traité sur la Valeriane*, dans lequel on cherche à prouver ses vertus dans les maladies nerveuses. Cet ouvrage est traduit de l'Anglois de M. Hill.

Prælectiones *medicæ decem, habitæ in Ludovicæo medico Monspeliensi, prò Regia Cathedra vacante per obitum N. D.* Gabrielis-Francisci Venel, *Regis Consiliarii & Professoris meritissimi, ab* Henrico Fouquet, *Monspeliensi D. M., Nosocomii Regii & Militaris nec-non Arcis Monspeliensis Medico, Societatis Regiæ Scientiarum, & Academiæ Ricovrat. Patavinæ Socio, Aquarum Mineralium Occitaniæ Inspectore generali. Monspelii, apud* Joannem-Franciscum Picot, *Regis & Universitatis Medicinæ Typographum unicum. 1777. in-8°.*

On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine, ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur Ruault *Libraire, rue de la Harpe, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc par tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.



N°. 11.

ANNÉE 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MEDECINS.

Du Jeudi 13 Mars.

De Paris.

IL a regné, pendant le cours du mois de Février, beaucoup de fluxions, des maux de gorge, des fievres catharrales, quelques petites véroles &c. Le charbon malin dont on a parlé dans la feuille précédente, n'a pas eu de suite. M. le Lieutenant Général de Police, qui veille avec l'attention la plus scrupuleuse à tout ce qui concerne la santé publique, instruit à tems de cet évenement, a donné ses ordres en conséquence, pour prévenir de nouveaux accidens, & a bien voulu faire part à la Société Royale de Médecine, par une lettre dont il l'a honorée, de l'intention où il étoit de profiter de ses avis & de ses lumieres, pour prendre toutes les précautions nécessaires à cet égard.

De Gottingue, le 16 Novemb. 1776.

M. de Haller est un homme si recommandable en Médecine, que tout ce qui lui est relatif a droit de nous intéresser, mais sur-tout la maladie dont il est attaqué, & la maniere dont il s'y prend pour la combattre. Cette maladie, à laquelle il est sujet depuis environ trois ans & demi, est une envie d'uriner très-fréquente, douleureuse, & fort souvent inutile, qui l'a determiné à faire usage de l'opium en lavemens. Les observations qu'il a faites sur son état, & sur les effets de l'opium, ont donné lieu à une Dissertation dont il est l'Auteur, *De opii in corpus humanum efficaciâ* &c, qui a été lue à l'Académie R. des Sciences de Gottinge, le 16 Novembre dernier, (voy. Gazette Salutaire), & dont voici l'extrait.

Quelques semaines après que la maladie en question (la strangurie) se fut déclarée, M. de Haller fut attaqué d'une fievre intermittente, qui étoit alors épidémique. Tant que cette fievre dura, il fut tout-à-fait exempt des difficultés d'uriner, mais aussitôt qu'elle fut dissipée, la strangurie reparut. L'urine déposoit un sédiment blanc, assez ressemblant à du pus; la difficulté d'uriner étoit alors très-pénible pendant la nuit M. de Haller s'est fait sonder: on n'a trouvé ni pierre dans la vessie, ni tumeur dans les voies urinaires; la vessie a paru fort grande, mais rien n'a indiqué la présence d'un ulcere. De plusieurs remedes tentés, le Raisin d'ours, *uva ursi*, est le seul qui ait produit quelque soulagement, mais passager. Enfin, M. de Haller toujours souffrant, s'est décidé, d'après le conseil de M. Pringle, à faire usage de l'opium en lavemens.

D'abord on n'a mis que quinze gouttes de laudanum liquide de Sydenham sur chaque lavement, à prendre une fois par jour; mais peu-à-peu on a augmenté la dose jusqu'à 75 & même 80 gouttes. Ce remede a fait cesser les douleurs, mais a banni le sommeil. Une forte dose a quelquefois intercepté pour une heure ou deux, & même pour toute la nuit, l'évacuation de l'urine, ce qui a beaucoup fatigué le malade. Il en a été de même de toutes les excrétions de matieres séreuses, à l'exception de celle de la transpiration mais celle de la mucosité du nez, de la trachée attere, celle de la salive &c, ont été

sensiblement diminuées, ce qui a causé la soif & un changement dans la voix qui est devenue rauque. La constipation qui en a résulté, s'est longtems soutenue; les vents retenus ont causé la cardialgie, & des vomissemens. A la longue, l'opium a non seulement affoibli les organes de la digestion, mais a rendu la respiration pénible, surtout la nuit, & le malade a quelquefois rendu des crachats teints de sang. Une fievre éphemere survenue alors a supprimé les crachats, & causé une très-grande difficulté de respirer. Le kermès minéral a remédié à cette suffocation, & le malade a rendu des crachats en quantité, & de matiere puriforme semblable à celle du sédiment des urines. Cette fievre dissipée, M. de H. a été obligé de recourir de nouveau à l'opium, & toutes les fois qu'il prend ce narcotique, par exemple, à dix heures du matin, il éprouve sur le champ une vigueur d'ame particuliere, & une disposition singuliere pour l'étude; il mange avec appétit, mais vers les cinq heures après midi, les flatuosités se font sentir, sans qu'il puisse rien rendre, & il ne dort qu'après minuit, à moins qu'il ne prenne, avant, deux onces de syrop de pavot blanc. Le lendemain, les flatuosités recommencent, il faut des lavemens d'une autre nature pour faciliter les selles; au bout de 26 heures l'action de l'opium cesse; la nuit suivante est pénible par la strangurie, & le malade éprouve un épuisement des forces de l'ame & des musculaires. Ce n'est qu'au bout de 46 heures, après le lavement narcotique, qu'il survient des selles très-dures. Le pouls qui, avant la prise de l'opium, bat 75 fois par minute, bat, quelques heures après, jusqu'à 86 fois.

M. de Haller est fort embarassé pour expliquer cette maladie, & déterminer son siege. Il suppose que la matiere qui se dépose dans l'urine est une portion du chyle, & que peut-être la vessie est dénuée dans un endroit au-delà de l'uretre de la mucosité dont elle est enduite dans l'état naturel. Il demande ensuite si l'opium produit le même effet que la fievre, attendu que l'un & l'autre font cesser le mal? L'affection de la poitrine paroît avoir été l'effet d'une metastase. Le syrop de pavot n'a pas empêché le sommeil, au contraire, il l'a provoqué. Lorsque l'opium a été pris par la bouche, il a soulagé les maux de la vessie, mais il a fatigué l'estomac & causé beaucoup de rapports.

Tous ces effets tendent à prouver que l'opium, en diminuant ou dissipant le sentiment de la douleur, augmente les forces du cœur & celle des autres muscles. On pourroit tirer bien d'autres conséquences. Les bornes de cette feuille ne nous le permettent point. Nous ajouterons seulement que nous croyons que cette affection est une maladie nerveuse, dont le principe irritant se porte principalement sur les voies urinaires, & que nous voyons avec peine que M. de Hall, soit obligé de faire un si fréquent usage de l'opium, sans doute, après avoir employé inutilement les bains, les mucilagineux, extérieurement & intérieurement, les adoucissans, les exutoires, &c.

EXPÉRIENCES *faites avec le camphre, par M* Guill. Alexandre, *Chirurgien à Edimbourg.*

Comme les Médecins, qui ont écrit sur la nature & les effets du camphre, ont eu là-dessus des opinions fort opposées, les uns affirmant positivement qu'il échauffe le corps, & les autres assurant avec la même confiance, qu'il le rafraichit; j'ai fait les expériences suivantes pour décider, s'il se peut, la question.

Expérience I.

Je pris un scrupule de camphre enveloppé dans un peu de pulpe de tamarins; il ne produisit aucun changement sur la hauteur du mercure dans le thermometre placé sur mon estomac, mais 20 minutes après, mon pouls ne battoit plus que soixante six fois par minute, tandis qu'avant de prendre la dose il en avoit battu soixante-huit; quelques tems après il fut réduit à soixante cinq; je voulois continuer à le tâter, mais je fus obligé de sortir, ce qui m'en empêcha.

Expérience II.

Je pris deux scrupules de camphre dans un peu de syrop de roses pâles; j'éprouvai sur le champ dans la bouche une sensation assez semblable à celle qu'occasionne une forte décoction de menthe poivrée, mais beaucoup plus désagréable; en regardant au thermometre placé sur mon estomac, je trouvai que, dix minutes après, le mercure étoit descendu d'un dégré, & mon pouls qui étoit auparavant à soixante-dix-sept, ne battoit alors que soixante-quinze fois. Vingt-cinq minutes après avoir pris cette dose, le mercure étoit remonté à la même hauteur, à laquelle il étoit avant que je la prisse, & mon pouls étoit revenu à soixante-dix-sept pulsations; je commençai néanmoins, longtems avant ce tems, à ressentir une lassitude extraordinaire & une diminution de forces, accompagnée de baillemens, pandiculations, &c, qui commencerent par degrés, & qui augmenterent d'une maniere imperceptible jusqu'à ce que dans l'espace de trois quarts-d'heures ils devinrent extrêmement incommodes. Le mercure du thermometre restoit à la même hauteur

qu'il étoit auparavant, mais mon pouls étoit descendu de 77 à 67 pulsations.

Une heure après, j'eus tant de vertiges, que j'eus beaucoup de peine à marcher dans ma chambre, & me sentant sur le point de suffoquer, j'imaginai que l'air froid éloigneroit ces symptômes; en conséquence j'ouvris la fenêtre & je regardai dehors, mais tout ce qui étoit dans la rue me paroissoit être dans la derniere confusion & dans le tumulte, & il ma sembloit que j'en étois enveloppé; je me sentis même en danger de perdre l'équilibre & de tomber de l'endroit où j'étois; c'est pourquoi je me retirai en vacillant de la fenêtre à mon lit, & ayant un livre avec moi j'en lus plusieurs pages, mais je n'en pus rien entendre, & il me fut impossible de joindre deux mots ensemble pour comprendre la pensée de l'Auteur. Enfin n'étant pas capable de lire plus longtems à cause du mouvement tumultueux dont les lettres du livre me paroissoient être agitées, & voyant qu'il n'y avoit pas moyen de m'occuper d'autre chose que de sensations incommodes qui me troubloient, je voulus voir si je pourrois marcher un peu mieux; mais ma tête étoit plus embrouillée, & je ne pouvois presque pas faire un pas; je retournai alors sur mon lit, & me trouvant un peu altéré, je demandai à boire un bouillon de mouton; (c'étoit alors l'heure du dîner,) le domestique, au lieu d'apporter le bouillon, couvrit la table à l'ordinaire, ne sachant pas que j'étois malade. Quand les mets furent servis, je sortis encore du lit, & j'avalai avec beaucoup de répugnance un peu de bouillon, mais je ne pus goûter ni pain ni aliment, à cause d'un dégoût que je ressentois, sans cependant avoir aucune envie de vomir.

Je retournai alors à mon lit en chancelant, & je pris le livre que j'y avois laissé, dans le dessein de faire un peu plus d'efforts pour éloigner mon attention des sensations incommodes que j'éprouvois; mais je ne pus lire, parce que les lettres du livre ne formoient plus à mes yeux qu'un groupe confus d'images irrégulieres. Le desir de ma conservation me suggera la pensée de prendre un vomitif; cependant, comme ce que je sentois étoient plutôt des sensations confuses qu'une douleur réelle, je n'étois pas fort effrayé. Je résolus donc de ne pas vomir le camphre, & d'attendre patiemment l'effet qu'il auroit. Jusqu'à ce moment, au milieu d'un tumulte d'idées confuses, j'avois conservé quelque présence d'esprit, mais alors l'embarras de ma tête augmentoit tellement & étoit accompagné d'un si violent tintement d'oreilles, que je perdis bientôt toute connoissance du présent, aussi bien que la mémoire du passé, & je fus réduit à une parfaite insensibilité, au point que j'ignorois entierement ce que je faisois, jusqu'à ce que mes sens commencerent à revenir.

Heureusement un de mes jeunes gens vint alors dans ma chambre, il me dit que j'avois voulu qu'il fermât les fenêtres, & que m'étant jetté en arriere sur le lit, j'étois resté quelques minutes bien tranquille, qu'après, je m'étois levé, assis sur le bord du lit, que j'avois fait quelques efforts pour vomir, mais que je n'avois rien rendu, que je m'étois rejetté ensuite en arriere avec des cris terribles, que j'étois tombé dans de violentes convulsions, que j'avois eu la bouche chargée d'écume, les yeux égarés, & que je m'efforçois de saisir & de déchirer ce qui étoit à ma portée. A cet accès furieux succéda un calme qui ressembloit assez à une foiblesse, avec cette seule différence que ma couleur étoit très-fleurie. Les domestiques concluant que j'étois enragé, n'osoient m'approcher, ils envoyerent chercher mon frere qui demeuroit à quelque distance. Dans l'instant où il arriva & me parla, il me sembloit que je sortois d'un profond sommeil, & j'eus précisément assez de présence d'esprit pour le reconnoître. Bientôt après, arriva le Doct. Cullen, Professeur de Médecine en cette Université, qu'on avoit aussi envoyé chercher. Quand il m'eut tâté le pouls, & trouvé qu'il battoit cent fois dans une minute, il ordonna de me saigner; mais comme les antipathies naturelles subsistent souvent lors même que presque toute autre sensation est anéantie, celle que j'avois contre cette opération, me fit refuser opiniâtrement de la laisser exécuter; surquoi le Doct. s'en alla. Pendant tout ce tems, on ignoroit que j'avois pris du camphre, je ne me le rappellois pas moi-même; & quoique je fusse assez revenu de l'accès que je viens de décrire pour connoître tous ceux qui étoient autour de moi, ce qu'il y a d'étonnant, c'est que je n'avois aucune idée de ce que je faisois, ni du lieu où j'étois.

Dans le moment, sentant que j'avois très-chaud, je sortis du lit, je me jettai sur le plancher, en pensant que puisqu'il étoit froid il me rafraîchiroit. Je fis apporter de l'eau froide, j'y trempai mes mains & mon visage: cela me rafraîchit un peu & arrêta la violence d'un tremblement qui m'avoit saisi dans toutes les parties du corps. Tandis que j'étois assis sur le plancher, le Docteur Alexandre Monro, qu'on avoit aussi envoyé chercher, arriva; je ne pus lui donner aucun détail sur la cause de mon mal. Mais comme il se promenoit dans la chambre, en pensant à ce qu'il y avoit à faire, il jetta par hazard les yeux sur un papier que j'avois laissé sur la table, (c'étoit celui sur lequel j'avois écrit que j'avois pris du camphre, & détaillé les effets qu'il avoit produit sur moi pendant tout le tems que j'avois eu assez de connoissance pour les marquer.) Sur cela, il me fit apporter sur le champ beaucoup d'eau chaude, & en ayant avalé une grande quantité, je vomis bientôt; quoiqu'il y eût alors plus de trois heures que j'avois pris le camphre, la plus grande partie fut évacuée sans être dissoute.

Tandis que je tenois ma tête sur le bassin dans lequel je vomissois, il s'en éleva une très-forte odeur de camphre, & ce fut cette circonstance qui me rappella que j'en avois pris, sans cependant pouvoir encore détailler exactement quand & comment je l'avois pris. Après le vomissement, le Doct. me fit prendre le jus de deux ou trois limons & oranges, dans la vue de corriger la trop grande activité du camphre qui pouvoit encore être resté sur mon estomac, mais je n'en ressentis aucun effet.

La suite à l'Ordinaire prochain.

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

Une maladie épizootique qui s'étoit déclarée d'abord sur les bêtes à laine au mois d'Août 1776, au village de Fai, Election de Nemours, s'est renouvellée en dernier lieu avec fureur, & a attaqué plusieurs animaux de différente espece, dans le même endroit. La Société Royale de Médecine consultée à ce sujet, a nommé quatre de ses membres, MM. d'Aubenton, Paulet, Vicq-d'Azyr & l'Abbé Teissier, pour donner leur avis sur cet objet intéressant, & on espere que par les moyens indiqués & par les mesures qu'on a prises pour empêcher les progrès de la contagion, la maladie n'aura pas de suites. On invite les Paroisses voisines à se précautionner contre ce fléau meurtrier.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

Notice des ouvrages de Médecine lus à l'Académie des Sciences de Dijon, pendant l'année 1776, extraite de l'Histoire littéraire de cette Compagnie.

M. Chaussier, Docteur en Médecine, a montré à l'Académie un insecte du genre des cloportes, rejetté par une jeune fille cruellement tourmentée par des douleurs d'estomac qui cesserent dès que le vomissement l'eut débarrassée de cet hôte incommode.

Le même Académicien a communiqué l'histoire de plusieurs excroissances détruites, ou considérablement diminuées par différens moyens. Une de ces excroissances étoit un polype de l'oreille, dont l'extraction fut très-difficile, mais suivie du succès le plus complet.

M Fournier a donné l'observation d'un vomissement opiniâtre & suivi de la mort. L'ouverture du cadavre du malade prouva que cette maladie étoit incurable. La surface interne de la portion de l'œsophage la plus proche de l'estomac étoit remplie d'excroissances carcinomateuses qui, après avoir rendu difficile le passage des alimens, étoient parvenues par leur accroissement successif à le fermer entiérement.

La suite à l'Ordinaire prochain.

M. Bucquet, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, a lu dans la Séance de la Société Royale de Médecine, tenue le 25 Février, un Mémoire très-intéressant sur la meilleure maniere de préparer l'extrait d'opium. Ce moyen consiste à le préparer à l'eau froide, qui n'enleve à cette substance que sa partie extractive qui est calmante, sans se charger de la partie vireuse, âcre & résineuse, dans laquelle réside sa vertu stupefiante & narcotique de l'opium.

Nous n'avons point reçu de solution au problême chymique proposé dans la derniere feuille. Les deux corps secs dont on a parlé sont le camphre & la thérébentine cuite En rendant à cette partie résineuse de la thérébentine une huile étherée, ou l'essentielle dont elle étoit privée, on l'a réduite à son état primitif, & c'est ce que produit, jusqu'à un certain point, le camphre par son union intime avec cette substance.

M. Vicq-d'Azyr, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, &c, a commencé, Jeudi 6 de ce mois, un Cours d'Anatomie & de Chirurgie au Jardin du Roi, à la place de M. Petit, Doct. Rég. de la même Faculté. C'est la troisieme année que ce Médecin supplée avec distinction M Petit dans cette place.

M. Alphonse le Roy, Docteur-Régent de la même Faculté, a commencé son Cours, le 25 Février, aux Ecoles de Médecine, rue de la Bucherie, *sur les maladies qui arrivent aux femmes pendant & à la suite de leurs couches.*

M. Vigaroux, le plus ancien des disputans pour la Chaire de Professeur de Médecine de Montpellier, vacante par la mort de M. Venel, vient d'être nommé à sa place.

DÉTAIL *des succès de l'établissement que la ville de Paris a fait en faveur des personnes noyées &c, auquel on a joint divers avis & observations sur les personnes suffoquées par les vapeurs méphitiques &c. par* M. PIA, ANCIEN ECHEVIN DE LA VILLE DE PARIS. A Paris, chez Lottin l'aîné, Imp. Lib. rue S. Jacques. 1777 in-12. de 168 pag.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.



N°. 12.

Année 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

Par une Société de Médecins.

Du Jeudi 20 Mars.

De Paris.

PARMI les exemples des mauvais effets du sublimé-corrosif, on vient d'en observer un remarquable sur un Officier, jeune encore, qui prenoit, depuis quelque tems, d'une dissolution de ce sel corrosif, dont il faisoit un jeu, d'après la confiance aveugle qu'on lui avoit inspiré pour ce remede. Il a voulu en prendre & en abuser même, malgré l'avis de M. du Fouarre, le jeune, Chirurgien des Gardes-Françoises, malgré celui de tous ses amis, dont il étoit chéri, & auxquels il a été enlevé presque subitement, au moment où l'on s'y attendoit le moins.

Parmi le grand nombre de remedes extraordinaires & ridicules dont on fait mystere ici pour leur donner de la célébrité, il y en a un qui a fait quelque sensation; c'est celui du sieur Gondran pour la goutte, &c. Il consiste à verser quelques gouttes d'esprit de sel ou acide marin sur une serviette qu'on met au fond de l'eau pour un pediluve. Cet acide tache le linge, & on a grand soin de dire que c'est la goutte qui est descendue dans la serviette.

De Paluau, le 2 Mars.

On mande de ce Bourg (en Berry) que depuis vingt-cinq ans, il n'y a point eu d'épidémie de petite-vérole, quoiqu'elle ait été observée dans les environs. Cet exemple de préservation naturelle, qui n'est point rare, en France, comme on peut s'en convaincre, (voy. *le seul préservatif de la petite-vérole, à Paris, chez Ruault*) sert à confirmer l'opinion de ceux qui pensent que la destruction de cette maladie contagieuse, bien loin d'être impossible en Europe, n'exige peut-être qu'un peu d'attention & un réglement de police à cet égard. Il y a lieu même d'être surpris qu'on ne prenne point encore des mesures pour s'en délivrer, tandis que tout se réunit pour prouver & la possibilité de sa disparition, & la nécessité des précautions dans tous les cas semblables soit sur les hommes, soit sur les animaux, c'est-à-dire, dans les maladies éruptives contagieuses qui exigent toutes des secours de la part des Magistrats. Il faut espérer que cette vérité se fera enfin entendre, & que les systêmes, les préjugés, (dont on aime à se repaître, & qui tuent), feront place à une doctrine raisonnable & qui sauve.

Suite des expériences avec le Camphre.

J'ai dit plus haut que j'avois perdu non-seulement tout souvenir de mes actions passées, mais aussi la connoissance des objets présens. Je commençai alors à recouvrer lentement l'un & l'autre, & cela d'une maniere si surprenante que j'avois entierement oublié mes occupations, leur liaison, & autres choses de même nature, qui me surprirent lorsqu'elles s'y présenterent de nouveau à mon esprit, comme si je n'en avois jamais eu aucune connoissance. Ce qui est encore plus extraordinaire, c'est qu'après avoir reconnu toute ma famille, je ne pouvois me rappeller l'usage d'aucune des choses qui constituoient l'ameublement de ma propre chambre; & chaque objet

sur lequel je jettois les yeux me paroissoit aussi étrange & aussi nouveau que si je n'avois commencé d'exister que dès ce moment.

J'avois alors un mal de tête assez violent qui rendit mes idées confuses, toute la soirée; je ne sçais s'il étoit dû au vomissement ou au camphre. Entre cinq & six heures, je me levai, je bus un peu de thé, & le jus de plusieurs limons & oranges avec de l'eau. Les vertiges, le hourdonnement d'oreilles, l'excessive chaleur & le tremblement que j'avois essuyés avec tant de violence étoient alors considérablement diminués, quoiqu'ils ne fussent pas entierement dissipés. Vers les sept heures, le Docteur Monro revint me voir, & trouva les pulsations de mon pouls reduites du nombre de 100 par minute à celui de 80. Nous appliquâmes alors un thermometre sur mon estomac, & dans une demie heure le mercure s'éleva de deux dégrés au-dessus de la chaleur tiede. On l'appliqua sur l'estomac du Docteur, & dans le même espace de temps le mercure descendit de plus d'un dégré.

Entre huit & neuf heures du soir, me sentant toujours fort troublé, je me mis au lit, & bientôt après je m'abandonnai à un sommeil calme & tranquille qui continua jusqu'au lendemain matin avec beaucoup moins d'interruption qu'à l'ordinaire. A mon réveil, je trouvai mon mal de tête tout-à-fait dissipé, quoiqu'il restât toujours un peu de confusion dans mes idées. Quelque tems après, en allant à la selle, je me trouvai très-constipé, symptôme que je n'avois pas éprouvé auparavant, & dont je ne m'apperçus plus après. Je souffrois beaucoup pendant tout ce jour, & je ressentois sur tout le corps une rigidité comme si j'eusse été exposé au froid, ou si j'eusse fait quelque exercice violent, mais tout cela se dissipa entierement, en peu de jours, ainsi que les autres symptômes.

Expérience III.

Comme je ne pouvois pas exactement déterminer, d'après les expériences précédentes, si le camphre agissoit comme échauffant ou comme rafraichissant, je résolus d'essayer s'il ajouteroit quelque chose à la chaleur ou au froid d'un fluide dans lequel il seroit dissout. En conséquence, ayant plongé le thermometre dans du fort esprit-de-vin, le mercure descendit de quatre dégrés en peu de minutes, mais il ne descendit pas plus bas, quoique le thermometre eut resté presque une demiheure dans la liqueur. J'ajoutai alors sur 4 onces de ce même esprit-de vin la quantité de camphre requise pour faire l'esprit-de-vin camphré du dispensaire d'Edimbourg, & aussitôt qu'il fut dissous, j'y replongeai le thermometre; le mercure descendit très-vîte au même dégré où il étoit dans l'espric de vin pur, mais il ne descendit pas plus bas. J'ajoutai alors à ces quatre onces d'esprit de vin camphré une demi-once de camphre, & cela n'ayant produit aucune différence, j'en ajoutai une autre demi-once, mais le mercure ne descendit pas plus bas que dans l'esprit de vin non camphré.

Expérience IV.

Dans l'huile d'amandes pures, le mercure descend de deux dégrés; quand la même huile est camphrée, suivant le dispensaire d'Edimbourg, il ne descend pas plus bas; & en ajoutant à la même huile autant de camphre qu'elle en peut dissoudre, on n'y observe pas plus de changement.

Expérience V.

Le mercure ne fait aucun mouvement dans l'eau de chaux pure, même quand on y ajoute autant de camphre qu'elle en peut contenir.

Il paroît clairement, d'après toutes ces expériences, que le camphre n'augmente ni ne diminue en rien la chaleur naturelle d'aucun des fluides dans lesquels il peut être dissout.

Quand l'effet d'un remede ne se manifeste pas dans les fluides avec lesquels il est mêlé, il n'est pas facile de déterminer s'il agit comme échauffant ou comme rafraichissant. Le thermometre & nos sensations sont les seules pierres-de-touche qui puissent en faire juger. Le premier de ces moyens, dans les expériences que j'ai rapportées ici, n'a pu me servir de rien, & si je m'en rapportois au dernier, je devrois considérer le camphre comme un violent échauffant, car il augmente beaucoup le mouvement de la circulation, & m'a fait sentir une chaleur qui m'a occasionné des sensations telles que je n'en avois jamais éprouvé. Mais je n'ai pu, en aucune façon, déterminer positivement s'il agit constamment comme échauffant; car sa maniere d'agir, autant qu'on peut le savoir, semble être vague & incertaine, comme il paroît par ce qui suit.

Menghini a donné de grandes doses de camphre à différens animaux; il en a jetté quelques-uns dans un profond sommeil & d'autres dans une espece de rage. Ce remede a agi sur quelques-uns comme cathartique, & sur d'autres comme diurétique. Il a causé aux uns une anxiété étonnante avec le hocquet, il a affecté singulierement les nerfs des autres, & leur a occasionné des accès d'épilepsie. Je pourrois donner encore plus de preuves de la diversité de ses effets sur des animaux, soit de la même espece, soit d'espece différente; mais celles que j'ai déja rapportées semblent prouver que la maniere dont le camphre agit sur eux n'est pas constante; voici un tableau abrégé de ses effets sur le corps humain.

Hoffman fait mention d'un cas où une demi-dragme de camphre donnée à une personne qui se portoit bien n'augmenta ni sa chaleur naturelle, ni la vitesse du pouls, & ne lui occasionna ni soif, ni aucune sensation désagréable quelconque; il parle aussi d'un autre à qui deux scrupules causerent, presqu'aussitôt qu'il les eût avalés, un mal de tête violent, un froid excessif, une grande pâleur, beaucoup de foiblesse dans le pouls, une sueur froide à la tête avec perte de mémoire, &c.

M. Duteau rapporte qu'on en donna un gros à une fille, dans une colique très-forte; mais elle fut saisie d'un froid si considérable par tout le corps, qu'elle ressembloit à une morte, & ce ne fut pas sans peine qu'elle pût recouvrer un peu de chaleur par le secours des couvertures chaudes dont on l'enveloppa, & par l'usage interne du vin.

Je n'ajouterai plus que deux autres cas qui ont été publiés depuis peu dans une dissertation inau-

gurale sur les vertus du camphre, par le Docteur Griffin.

Dans le premier, on en donna une demi-dragme à huit heures du matin; à dix heures le pouls étoit dans le même état qu'auparavant, l'estomac n'avoit ni plus de chaleur ni plus de froideur, mais le malade éprouvoit des nausées & des vertiges, au point qu'il lui étoit impossible de lire, & que son esprit n'étoit propre à rien. Un peu avant midi, il éprouva la plus forte envie de vomir, il étoit pâle, foible, vacillant sur ses jambes. Pendant le vomissement, le pouls étoit petit, foible & acceleré; les pulsations étoient à 80 par minute.

Dans l'autre cas, la dose étoit aussi de 2 scrupules, prises aussi à 8 heures du matin. Demi-heure après, le malade éprouvoit un sentiment d'ardeur à l'estomac, & des nausées légeres; à 9 heures, le pouls devenoit plus lent, à chaque 4e. & 5e. pulsation; à 10 heures, les nausées & l'ardeur se trouvoient moins fortes, parce qu'on présume que le malade avoit déjeûné; à 11 heures, il commençoit à bailler & à dormir, mais son sommeil se trouvoit interrompu par l'ardeur de l'estomac, & le vertige qui augmentoient par intervalles, & cessoit aussi entierement. Le malade étoit tantôt assoupi, tantôt éveillé, quelquefois il étoit comme ivre, ne pouvoit se soutenir, & avoit l'esprit si troublé qu'il ne pouvoit pas compter les pulsations de son pouls, qui s'affoiblissoit à chaque dixieme ou douzieme pulsation, avec un sentiment de froid léger par tout le corps.

Si l'on ajoute à ces observations celle du Doct. Clerk, Médecin de cette Ville, qui rapporte que deux gros de camphre crud ont occasionné des convulsions affreuses, qui ne cesserent que lorsque le malade eût rendu cette drogue, on en peut conclure que le camphre est capable, à une certaine dose, d'affecter les nerfs, de causer des spasmes violens, des vertiges, & la plûpart des symptômes des maladies nerveuses; que sa vertu stupéfiante est-à-peu-près comme celle de l'opium; qu'il échauffe plutôt que de rafraichir; que dans l'administration intérieure de ce remede, dont les vertus ne sont encore rien moins que bien prouvées, pour la peste, les fievres malignes, &c, (quoiqu'il ait valu une statue à un Médecin de Verone, Heinsius) on doit être très-circonspect sur son usage interne, & qu'on ne doit jamais le donner, dans aucun cas, au-delà de 20 grains.

Toutes ces observations s'accordent bien peu avec ce qu'Hoffman & Tralles ont dit de ce remede. Nous donnerons, de suite, les résultats des expériences qu'a fait le même Auteur avec plusieurs autres substances, telles que le nitre, le saffran, le castoreum.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

Suite de la notice des ouvrages de Médecine, de l'Acad. de Dijon.

M. Enaux, dans un mémoire sur les fungus de la dure mere, a prouvé par trois observations, qu'il est des signes auxquels on peut reconnoître cette maladie dès sa naissance, & que la méthode conseillée par M. Louis pour le traitement de ces fungus, devoit être suivie avec confiance. Cet Académicien a eu l'avantage d'observer lui-même la maladie, qu'il a décrite, ce que M. Louis n'avoit pu faire. Aussi trouve-t-on dans l'histoire qu'il en a donnée, plusieurs circonstances essentielles au diagnostic, & dont les Auteurs, d'après lesquels le célebre Sécretaire de l'Académie Royale de Chirurgie a écrit, n'avoient pas fait mention.

Le même Académicien (M. Enaux) a donné la description d'un fœtus monstrueux dont il avoit fait la démonstration dans une séance particuliere & dans presque toutes les parties tant externes qu'internes de ce fœtus étoient déformées. Mais une difformité qui a singulierement frappé M Enaux, est celle des bras. Ils étoient non-seulement applatis & arqués avec des doits réunis comme dans une espece de mitaine, mais encore beaucoup plus courts qu'ils n'auroient dû l'être. Une hernie des deux lobes du cerveau donnoit à ce fœtus beaucop de ressemblance avec ceux qui sont hydrocephales. M. Enaux qui a eu plusieurs occasions d'observer des monstres de cette derniere espece & des acephales, a remarqué que tous ceux-ci ont les bras très-longs, tandis que les autres les ont très-courts. Il en conclut qu'il y a probablement un rapport necessaire entre ces défauts de conformation de la tête & la dimension des bras, & se propose d'examiner quelle peut en être la cause?

M. Chaussier le Chirurgien, a lu une dissertation sur la structure & les usages de l'epiploon. Il fait observer qu'on a négligé dans la description de ce viscere quelques particularités intéressantes, & de démontrer que ses appendices membraneuses, outre leurs usages connus, contribuent à rendre plus facile & plus uniforme la dilatation de l'estomac & des gros intestins, & à favoriser la circulation du sang dans ces parties. Celui que les vaisseaux sanguins y apportent ordinairement s'arrêteroit dans leur tissu délicat, lorsqu'ils seroient vuides, vu qu'en cet état les vaisseaux se seroient affaissés & repliés sur eux-mêmes, mais ceux de l'epiploon qui communiquent toujours avec ceux de l'estomac & des intestins, reçoivent ce sang surabondant, & l'effet de cette communication prévient les engorgemens & la gêne de la circulation.

On voit par une observation de M. Dumoulin, Médecin à Clugny, qu'une fille qui avoit été mordue par un loup reconnu pour être enragé, a été traitée avec tant de succès par les bains tiedes, par l'usage interne d'une infusion de petite sauge & par l'usage extérieur de la thériaque & du vinaigre employés dans le pansement des plaies, qu'elle a été parfaitement guérie sans avoir éprouvé aucun accident d'hydrophobie.

M. de Loisy, Médecin à Châlons sur Saône, a dans les mêmes circonstances, employé sur onze malades les frictions mercurielles, & le sublimé-corrosif pris intérieurement; il n'en est mort que deux qui n'avoient pas exactement fait les remedes & suivi le régime.

M. Dantic a fait part à l'Académie d'une observation d'un Médecin de Dorham en Angleterre; qui a guéri par de très-fortes doses d'opium, souvent réitérées, un malade dans le tems même du paroxisme de l'hydrophobie.

L'Historien de l'Académie, après avoir cité ces faits, observe qu'il est bien satisfaisant d'être autorisé par l'observation du Médecin Anglois, à employer l'opium à grande dose, dans une circonstance, où l'on a ordinairement la douleur de voir mourir tous les malades; qu'il seroit à désirer qu'un grand nombre de faits pareils à celui qu'a rapporté M. Dumoulin, établissent la bonté de la méthode que cet Académicien a suivie, mais que les succès qu'a eu M. de Loisy en employant les préparations mercurielles, venant à l'appui des faits cités par MM. de Sauvages, Baudot & Pouteau fils, portent jusqu'à l'évidence l'efficacité du mercure dans la rage, sous quelque forme qu'il soit administré; efficacité démontrée tout récemment encore par la guérison de plusieurs malades, opérée par M. Blays, Médecin à Clugny, d'après la consultation de M. de Lassonne; d'où cet Historien conclut que toute personne prudente ne peut s'exposer à perdre un tems précieux en se confiant à des remedes très-vantés, mais dont la vertu est au moins incertaine.

La suite à l'Ordinaire prochain.

MÉLANGES de Médecine, *seconde Partie, ou du pronostic dans les maladies aigues par* M. le Roy, *Professeur en Médecine au Ludovicée de Montpellier, membre de la Société Royale de la même Ville & de celle de Londres, &c.* A Montpellier, 1776, chez Rigaud & Pons, Lib. & se trouve à Paris, chez Didot, le jeune, quai des Augustins. *in-8°.* de 236 pag.

Nous ferons connoître plus particuliérement cet ouvrage utile.

M. Brun, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, un des disputans pour la Chaire de M. Venel, a soutenu ses triduanes à son tour. Les questions qu'on lui avoit proposées sont les suivantes:

Quænam sint rationes & causæ inæqualis hominum mortalitatis pro diversis anni temporibus & vitæ periodis?

Theoriam somni tradere.

An certa detur secretionum theoria, &c?

An Doctrina crisium, imò dierum criticorum stare possit & debeat und cùm legibus medicinæ prudenter activæ?

Vomitûs pertinacis ac chronici causas, pro causarum varietate signa diagnostica, prognosim, curationem tradere.

An varias aquarum mineralium species, arte liceat ad ægrotantium salutem imitari?

Utrum Monspeliense solum medicamenta morbis omnibus accommodata suppeditare possit?

An per analysim chymicam, an per odores & sapores, an per ordines naturales Botanicos tutò erui possint vires plantarum?

An præcipua morborum genera eadem ac immutata existant in universis terræ locis, vel solummodò differentias accidentales recipiant in singulis, pro influxu climatis & soli?

Sub quibusnam circumstantiis lupiæ ferro vel causticis & quibus sint tractandæ?

An phtisis pulmonalis confirmata morbus insanabilis sit, & num remedia etiam receptissima mortem ægrotantis potiùs accelerent quam retardent?

Les Thèses de M. Brun, qui a été un des quatre désignés pour remplacer M. Venel, présentent des faits précieux sur toutes ces questions intéressantes.

AVERTISSEMENT.

MM. les Souscripteurs de la Gazette de Santé recevront incessamment la Table des matieres des deux Années qu'on a promise.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.

N°. 13.

Année 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

Par une Société de Médecins.

Du Jeudi 27 *Mars.*

Memoire à consulter & Consultation sur une maladie, par MM. Pelisson, *Médecin de Berlin, &* Pajon de Moncets, *Médecin de Paris.*

La malade est âgée de 49 ans, d'un tempérament sanguin-cholerique, d'une habitude du corps grasse. Depuis six mois elle éprouve une évacuation irréguliere de regles. Il y a deux ans qu'elle se plaignoit, de tems en tems, de douleurs spasmodiques dans l'estomac & dans les intestins. Elle attribuoit ces douleurs à l'usage long & répété, chaque année, d'une tisanne qui lui avoit été prescrite par le célebre Doct. Meckel. J'ai calmé assez promptement ces accidens par l'usage interne de remedes antispasmodiques, & par des lavemens de même nature, mais ces symptômes reparoissoient, peu de tems après, jusques au commencement du printems dernier où la malade est devenue cachectique & a perdu un peu de son embonpoint. Pour lors j'ai pensé que tous ces accidens dépendoient de l'approche de la cessation du flux menstruel. J'ai jugé qu'il y avoit des obstructions dans le bas-ventre & une dépravation dans la chilification par l'obstacle à la circulation libre du sang dans les vaisseaux & les glandes du mesentere, & vu la disposition histérique de la malade, causée par l'extrême sensibilité de ses nerfs, j'ai annoncé que la maladie seroit longue, & l'évenement a confirmé mon sentiment. Car après avoir prescrit pendant plus de six mois des remedes minoratifs, apéritifs, toniques & nervins, tels que l'eau amere de Seidlitz, les rhabarbarins unis avec des sels, les extraits amers, les savoneux, les eaux de Spa, pendant trois semaines, les gommeux fœtides, pour lesquels la malade a marqué une répugnance invincible, le quinquina employé lorsqu'il paroissoit nécessaire de réveiller les forces affoiblies, je n'ai procuré aucun, ou très-peu de soulagement. Outre ces remedes, j'avois ordonné dans les premiers instans une saignée du bras, & depuis, la malade ayant éprouvé un retard de trois mois, & se plaignant d'une oppression de poitrine, j'ai fait faire une nouvelle saignée du bras. Cette saignée a fait diminuer sensiblement les agitations vagues que la malade ressentoit dans les articulations, & les regles ont paru. Cette maladie fort opiniâtre ayant donné de l'inquiétude au mari, il a paru souhaiter une consultation. Il me proposa mon collegue, le Doct. Brands, ancien Praticien de Berlin. Ce Médecin porta sur la maladie le même diagnostic que moi; il l'attribua à des obstructions du foie, à celle des glandes du mesentere, & à la débilité des nerfs; il approuva tous les remedes qui avoient été prescrits; il fut seulement d'avis, pour procurer plus de transpiration, d'employer les pediluves, (que je redoutois à cause de l'enflure des pieds) & les poudres sedatives avec le camphre Je ne repugnai point à ce remede; cependant, la malade, par l'usage du camphre, n'a

éprouvé aucune sueur, & les bains de pieds l'ont affoiblie considérablement. Depuis, j'ai prescrit seul des remedes à la malade, & pour parvenir à détruire les obstructions, j'insiste sur l'usage des remedes thabarbarins, salins & amers, ayant cependant égard aux forces de la malade. Dans la position où elle se trouve, je ne vois rien de mieux à faire. De cette maniere, je tâche de prévenir les deux maladies les plus à craindre, l'ictere & l'hydropisie. *A Berlin, ce 22 Novembre 1776.* Pelisson.

Réponse au Mémoire à consulter.

Je connois la malade pour laquelle on consulte. J'ai appris que depuis que je ne l'ai vue, elle avoit acquis un embonpoint considérable. Ce même embonpoint, joint à l'instant imminent de la cessation des évacuations périodiques, à cause, selon moi, dans les vaisseaux de la matrice, du canal intestinal & de l'estomac, une surcharge considérable qui a dû y procurer des mouvemens convulsifs, des tiraillemens, quelque engorgement dans les principaux visceres du bas-ventre. Il est donc aisé d'être d'accord avec MM. Pelisson & Brands sur la cause de la maladie. Pour remplir l'indication, j'aurois proposé, dans le principe, de petites saignées du bras à quinzaine de distance; & j'aurois conseillé les délayans les plus doux, les relachans que j'aurois joint à un régime approprié & peu nourrissant; j'aurois évité les remedes toniques, nervins, amers, purgatifs, les sudorifiques & tout ce qui étoit capable d'augmenter le ton des fibres, l'agacement des nerfs & la surcharge sur la matrice. La gêne que la malade éprouvoit dans la respiration, après avoir été trois mois sans avoir d'évacuation menstruelle; le soulagement momentané que la malade a ressenti après sa seconde saignée du bras que lui a conseillé M. Pelisson, prouvent la nécessité qu'il y avoit d'employer les remedes que l'on indique.

Aujourd'hui que la malade est affoiblie par le tems, par les remedes, par l'amaigrissement & par la continuation des accidens, il est difficile sans connoître précisément l'état des forces, de se décider pour des saignées. Cependant, s'il n'y a point une leucophlegmatie considérable, que les forces puissent encore le permettre, c'est un remede très-essentiel à employer & loin de craindre l'hydropisie, c'est le moyen de l'éloigner; s'il se faisoit une extravasation lymphatique, ce ne seroit que par étranglement des vaisseaux, ce à quoi peuvent remédier de très-petites saignées du bras mesurées sur les forces de la malade, d'une poelette ou d'une poelette & demie. Je suis très-peu partisan des saignées dans toutes les maladies en général, mais dans le cas où se trouve la malade, je ne balance pas à la conseiller; il faut une évacuation qui tienne lieu de celle que la nature se procuroit.

Quant aux autres remedes, ils consisteroient en bouillons faits avec une livre de veau que l'on feroit bouillir dans deux pintes & chopine d'eau reduites à deux pintes, dont elle prendroit une pinte en boisson, & l'autre pinte en lavemens légérement chauds, dans un desquels on pourroit mettre un demi-quarteron de miel nenuphar, ce qui remplaceroit les bains de pieds, qui en faisant sur les parties inférieures une dérivation onéreuse, ont dû augmenter les accidens & procurer de la foiblesse. On pourroit donner, d'heure en heure, un julep calmant avec eau de parietaire, de tilleul, de coquelicot, de chaque trois onces, syrop de guimauve, deux onces, laudanum liquide, cinq ou six gouttes. Si les forces affoiblies sembloient exiger quelques légers cordiaux, on pourroit substituer l'eau distillée simple de menthe à celle de parietaire, & de tems en tems le soir un demi-gros de thériaque.

Pour le régime, il faudroit des alimens peu nourrissans, & qui ne fatiguassent nullement l'estomac. Les gelées, le poisson cuit à l'eau, des fruits aqueux comme compotes de pommes, de poires, des confitures de pommes, de cerises, de groseilles; de huit en huit jours, deux onces & demie de manne dans un verre d'eau de veau, ou tout autre minoratif qui, sans causer de spasme, puisse tenir le ventre libre, & dont on éloigneroit la réiteration suivant les circonstances & les forces. Il seroit très-dangereux d'employer des remedes plus actifs, avant que la malade ait repris quelques forces.

Délibéré à Paris, ce 15 Décembre 1776.
Signé, Pajon de Moncets.

S'il étoit permis de dire son avis sur ce cas, nous ajouterions que, d'après l'état réel ou supposé des visceres, tel qu'on vient de l'exposer, il nous semble qu'on auroit dû ajouter au bouillon de veau quelques plantes apéritives, so-

voneuses, nitreuses, ameres, &c, telles que la bourrache, la dent de lion, la buglosse, la chicorée, &c, enfin des apéritifs plus puissans, tels que les martiaux pour terminer la cure, si elle est possible.

Conclusion sur les vertus du camphre. (*Voy. les feuilles précédentes.*)

Si l'on ajoute aux diverses observations des Auteurs, la plûpart contradictoires sur les vertus du camphre, celles de M. Collin, Médecin de Vienne, en Autriche, sur la même substance, celles de MM. Pringle, Tissot, &c, & enfin celles de Sebastien Severi *, qui assure que le camphre a une vertu stimulante, irritante & échauffante, que sa dose, d'après les observations les plus exactes, ne doit pas excéder celle de 2 ou 3 grains, dans les maladies aigues, & celle de 12, dans les maladies chroniques; on en conclura que cette substance, prise intérieurement, est en général un remede peu sûr, dont l'efficacité est très-douteuse, dans les maladies mêmes où il est le plus recommandé, & qu'il seroit peut-être plus avantageux pour les malades de ne jamais le prescrire intérieurement, quoiqu'il puisse être d'ailleurs d'un très-grand secours dans plusieurs maladies externes, sur-tout dans celles où un état inflammatoire & gangreneux exige des resolutifs & de puissans anti-putrides.

Suite de la notice des ouvrages & observations de Médecine, de l'Acad. de Dijon.

M. Dantic a écrit à l'Académie que MM. Dobsac & Warren, célebres Médecins de Londres, ont employé avec le plus grand succès dans des fievres putrides la fameuse potion de Riviere en la donnant d'heure en heure. A cette occasion il fait observer que le peu d'efficacité de quelques remedes doit souvent être attribué à ce qu'on les donne à trop petites doses. Il appuye cette réflexion de plusieurs observations qui lui sont particulieres & dans lesquelles on voit que le nitre qu'on ne donne ordinairement qu'à la dose d'un gros ou deux par jour, employé à celle de deux ou trois onces, a produit les plus heureux effets dans les fievres ardentes & inflammatoires.

* *De camphora ejusque viribus, theses, &c. Papiæ. in-8°, 1776.*

M. Durande, au moyen de l'analyse chymique & de l'expérience, a reconnu que l'infusion des fleurs de bouillon blanc, à petites fleurs, & l'extrait de sa racine donnés en même tems, étoient très-efficaces contre la jaunisse, & que les feuilles de houx, à larges feuilles, prises en substance ou en infusion, étoient un fébrifuge qu'on peut substituer avec confiance au quinquina; que la teinture de sa résine préparée avec l'Ether vitriolique, & donnée à la dose de quinze à vingt gouttes, est très-efficace dans les fievres nerveuses.

M. Houffet, Médecin à Auxerre, a communiqué plusieurs faits relatifs à l'usage de la trop célebre poudre d'Ailliaut. Il a vu qu'elle réussit dans des fievres vermineuses, dans des fievres tierces dont le caractere exigeoit des purgatifs; que les prises ont été inutilement multipliées dans des rhumatismes goutteux opiniâtres, contre des écrouelles & l'épilepsie, mais qu'elle a produit les plus funestes effets chez un mélancholique auquel l'usage de cette poudre donna une fievre ardente accompagnée des plus terribles accidens, & qu'un homme d'un tempérament sanguin s'étant purgé par précaution avec une prise de cette poudre, eut une hémorrhagie intestinale qui le réduisit à la derniere extrémité.

La suite à l'Ordinaire prochain.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

Dans la séance de la Société Royale de Médecine, tenue le 11 de ce mois, cette Compagnie a nommé, d'une voix unanime, pour son Directeur, M. Bouvart, qui en a déja fait les fonctions. MM. Lieutaud & de Lassonne continuent à partager la présidence.

M. Mauduit de la Varenne, un des membres de cette Société, a trouvé un moyen, qui a paru ingénieux, de mesurer l'état habituel de l'électricité. Il a déja fait part à la Compagnie de plusieurs observations intéressantes relatives à cet objet.

M. le Roy, Professeur en Médecine de la Faculté de Montpellier, vient de se présenter à celle de Paris pour y être Aggrégé. Ce Professeur distingué a été admis à l'aggrégation avec une satisfaction générale.

Cette année commence à être féconde en monstruosités. On en a déja vu un exemple dans l'enfant sans bras & sans

jambes, dont nous avons parlé dans une de nos feuilles précédentes, quoique ce phénomene ne soit pas bien extraordinaire, puisqu'on en trouve des exemples dans les Auteurs, & qu'on a vu un homme d'une structure à-peu-près semblable, figurer, habillé en Turc, sur les boulevards à Paris, il y a quelques années, & dont M. Regnault conserve la figure dans sa collection des monstres. Mais les environs d'Autun, en Bourgogne, n'ont peut-être jamais offert tant d'écarts de ce genre, que cette année. On doit ajouter à celui dont il a été fait mention, deux autres exemples tout récens, l'un d'un fœtus venu au monde avec une espece de *spina bifida*, d'un volume énorme, qui se détachoit en maniere de sac rempli de liquide, de l'extrêmité de l'os sacrum, & dont l'ouverture a été suivie de la mort, (ce qui arrive toujours;) l'autre d'une tumeur à la tête, formée par une expansion des membranes du cerveau sortant en maniere de poche, plus grande que la tête de l'enfant, de la partie moyenne de l'os occipital, laquelle contenoit trois kistes, dont l'un renfermoit une partie du cervelet, & les deux autres un fluide mucilagineux.

Tous ces phénomenes, en fait de monstruosités, en général d'une foible ressource pour l'art de guérir, n'étonnent que ceux qui, accoutumés à voir la nature produire des formes toujours égales, sont dans une admiration stupide, lorsqu'elle paroît s'en écarter; mais lorsqu'on y fait attention, on trouve qu'elle est toujours la même, soit dans sa marche, soit dans la maniere dont elle se reproduit; & la forme qui paroît la plus éloignée des ordinaires, n'offre souvent qu'une surabondance de la même matiere productive également destinée.

La monstruosité peut être la plus curieuse qu'il y ait aujourd'hui en Europe, dans l'espece humaine, est celle que fournit cette fille cyclope qui vit encore, & qu'on promene en Espagne, qui a trois visages, ou au moins deux & demi, puisqu'elle a deux bouches, deux nez, trois mentons & cinq yeux, dont un (celui qui est au milieu du front) est composé de deux globes mouvans qui roulent l'un à côté de l'autre dans la même orbite, & on voit clairement que c'est l'effet d'une matiere organique surabondante, dont il n'y a pas eu assez pour former trois visages, & dont il y en a eu trop pour en former deux. D'ailleurs, c'est toujours le même dessin, la même loi, la même marche.

Quant aux autres effets, tels que les tumeurs dont on vient de parler, formant des hydrocephales, ou des *spina bifida*, ce sont des maladies dépendantes d'un vice qui attaque essentiellement les principes de la vie, & qui sont toujours mortelles.

On apprend de Fai, Election de Nemours, que l'épizootie pour laquelle la Société Royale de Médecine avoit été consultée, a cessé entierement. C'étoit une squinancie accompagnée des symptômes les plus violens, & les plus dangereux.

M. de Flesselle, Intendant de la Généralité de Lyon, sur les représentations de MM. les Curés des campagnes de sa Généralité, au sujet des suites funestes de l'ignorance des Sages-Femmes, s'est déterminé à former un établissement, dont le but est de faciliter l'instruction des Sages-Femmes, sur tout ce qui concerne l'Art des Accouchement, & la premiere éducation des enfans. La Direction de cet établissement utile, dont il devroit y avoir beaucoup plus d'exemples, a été confiée à M. Viret, Médecin, ancien Professeur de Chymie & d'Anatomie, Associé de la Société Royale de Médecine de Patis.

Le projet de transferer les Cimetieres hors de la ville de Lyon, y a donné lieu à plusieurs altercations & à différens écrits, dont le plus raisonnable, le moins amer & le plus utile est *l'Avis du Collége des Médecins de Lyon, sur l'établissement des Cimetieres hors de la Ville.* A Lyon. 1776. *in-8°.* de 10 pag.

Nous reviendrons sur cette importante matiere.

Problême chymique.

Quels sont les deux sels, presque point solubles dans l'eau, ou du moins qui en exigent une grande quantité, qui étant unis ensemble, deviennent très-solubles?

De l'Imprimerie de la Veuve **BALLARD**, rue des Mathurins, 1777.

ANNÉE 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 3 Avril.

D'Auxerre, le 1er. Mars.

ON mande des environs de cette Ville, que les enfans y périssent, en quantité, chez les nourrices & les sevreuses, attaqués de vers & de dévoyement. Après plusieurs recherches, quelques personnes ont pensé qu'on devoit en attribuer la cause à la farine d'un bled trop nouveau, & battu trop tôt, qu'on employe pour faire la bouillie. On croit que ce bled contient un principe acide qui fait germer les œufs des vers, & occasionne tous les maux qui en font la suite. Un homme de l'Art a averti les nourrices, par un avis public, de faire cuire la fleur de farine dans un pot de terre, au four, aussitôt qu'elles en ont retiré leur pain; & on conseille, en même tems, de donner aux enfans malades, une infusion de rhubarbe, plusieurs fois dans la journée.

Nous croyons cet avis, on ne peut pas plus sage. On ne sauroit trop inviter les nourrices & les sevreuses à faire rissoler la farine destinée à former la bouillie, lorsqu'il est impossible d'empêcher l'usage de cet aliment. Tous ceux qui ont des enfans en nourrice, & MM. les Curés des campagnes devroient recommander cette précaution aux femmes qui en ont soin. On a observé que la farine ainsi rissolée fournit, non-seulement, une nourriture plus saine & plus facile à digerer aux enfans, mais qu'elle a encore un autre avantage, c'est que tous ceux qui en sont nourris sont beaucoup moins sujets aux vers.

Quant aux vertus de la rhubarbe, en cas de dévoyement, elles ne sont point douteuses; mais lorsqu'il y a des vers, il convient de l'associer à la Coralline, qui est un des plus puissans vermifuges qu'on connoisse. Nous ferons part incessamment au public de quelques détails sur la meilleure maniere d'élever les enfans, & de prévenir la plûpart des maux auxquels ils sont sujets.

Lettre de M. EUSTACHE, Maître-ès-Arts & en Chirurgie, aux Auteurs de la Gazette de Santé.

De Beziers, ce 6 Mars 1777.

» J'ai lu, MM., dans la feuille N°. 40, page 157, l'observation que M Bouillet, très-connu dans la République des Lettres, & Secrétaire perpétuel de l'Académie de Beziers, vous a communiquée, & dans la feuille N°. 45, page 179, la réponse à cette même observation par M. Pebotde, Chirurgien-Accoucheur à Habas, près d'Acqs.

L'observation annonce une grossesse fâcheuse, accompagnée au moment de l'accouchement de plusieurs phénomenes singuliers; elle annonce en outre un enfant mort depuis quatre mois dans la cavité de la matrice, dont la sortie a été empêchée par une callosité très-considérable à son orifice.

M. Bouillet demande, à la fin de son observation, le parti qu'il y auroit à prendre dans cette situation, instruit du danger si on employoit un moyen décisif quelconque. Vous donnez, Messieurs, l'exclusion à toute opération. Cependant

M. Peborde, Chirurgien-Accoucheur, proposé d'inciser le col de la matrice; il est même surpris que ce point de pratique ait échappé à tous ceux qui ont été consultés; il ne manque pas, dans son exposé, d'encourager l'Opérateur, & de le rassurer beaucoup sur les suites. Mais on voit, Messieurs, avec satisfaction, à la suite de son même article, vos remarques judicieuses qui prouvent complettement que ce cas n'est susceptible d'aucun moyen curatif, & qu'il est plus prudent d'en confier le soin à la nature. Vous ajoutez même que les exemples des fœtus qui ont resté plusieurs années dans le corps de leurs meres, sans leur causer la mort, ni sans se corrompre, ne sont pas rares, pourvu toutefois qu'ils soient à l'abri de l'impression de l'air.

Cette femme déséspetée de ne pouvoir accoucher, fit un voyage à Montpellier; je fus prié par le mari de la voir avant son départ, & le cas me parut trop intéressant pour ne pas y prêter toute mon attention. M'étant transporté chez la malade, après les informations nécessaires, je procédai à l'examen, & je trouvai l'enfant situé transversalement, balotant dans la cavité de l'abdomen; j'observai même que la malade souffroit beaucoup. Lorsqu'elle se mettoit sur le côté gauche, l'enfant avoit le dos tourné du côté du pubis de la mere, & les autres parties de son corps étoient si saillantes, qu'il étoit très facile de les distinguer au tact; j'eus dans le moment quelques soupçons de grossesse ventrale, sans cependant m'y arrêter, & ayant touché la femme, je jugai l'orifice de l'uterus, à un peu d'obliquité près, dans l'état naturel; aussi l'annonçai-je tel dans le mémoire que je remis, adressé à M. Laborie, mon ami & mon maître, célebre Professeur pour les accouchemens au Collége Royal de Chirurgie de Montpellier, & Démonstrateur d'Anatomie en l'université de Médecine de la même Ville, dans lequel je le priois très-instamment de me dire son avis sur un cas si épineux. Il dit au mari de la malade qu'il n'y avoit rien à faire, que l'enfant étoit mort dans une des trompes, (je juge la droite) & qu'en se ménageant, elle pouvoit vivre très-longtems avec cette incommodité.

L'autorité de ce célébre Accoucheur fit cesser tous mes doutes; mes remarques, que je rappellai, m'affermirent dans cette opinion, & j'imaginai que le fœtus n'ayant pas pris son accroissement dans la cavité de la matrice, on ne devoit pas être surpris d'avoir trouvé son orifice dur & avancé dans le vagin, puisqu'il n'avoit pas éprouvé les divers changemens que le développement du corps de l'uterus opére sur son col, principalement vers les derniers tems de la grossesse.

Je n'ai point perdu de vue la malade, depuis son retour de Montpellier, & elle n'a rien éprouvé de fâcheux que trois attaques de colique, par défaut de régime; son ventre a beaucoup diminué; aucune de ses fonctions n'est altérée, & elle vaque à toutes ses affaires.

Elle commença, le sixieme jour de sa grossesse, à avoir du lait aux mammelles; cette évacuation a continué jusques au mois d'Octobre dernier, & n'a cessé que pour faire place à une autre, c'est-à-dire, que depuis cette époque, elle a eu quatre fois ses regles, qui n'ont duré que trois jours, mais dont l'écoulement a été fort abondant le premier jour seulement. Aujourd'hui le retour en est fort irrégulier, & elles sont toujours précédées par des douleurs vives du côté de la région lombaire; enfin elles ont été tellement retardées, la derniere fois, qu'elle se croyoit enceinte, & commençoit même à s'en féliciter. Je pense, au contraire, qu'une seconde grossesse lui deviendroit funeste par les désordres que détermineroit le développement de la matrice, & que ce qui pourroit lui arriver de moins fâcheux, en pareil cas, seroit un avortement occasionné par la difficulté qu'auroit la matrice à prendre son développement.

Voila, Messieurs, ce que j'ai cru devoir vous être communiqué.

J'ai l'honneur d'être, &c. Eustache.

Observation sur l'effet de la partie volatile des Cantharides, par M. Bourget.

Le 4 Février dernier, je fus appellé pour voir un domestique malade de fiévre putride. Le cinquieme jour de sa maladie, je le trouvai avec un pouls très-petit, fréquent, & du délire. Après avoir examiné son état & celui de la langue, je fus d'avis de l'émétiser pour la troisieme fois, au lieu de lui appliquer des cantharides pour lesquelles on me sollicitoit, & le succès répondit à mes vues. Je m'en retournai avec les mouches dont je m'étois muni, à la dose d'une demi once,

converres d'un double papier, dans la poche de ma veste, & les gardai plusieurs jours, croyant être obligé d'en faire usage. Je payai très-cher le loyer de cette poudre. Cinq à six jours après, je fus attaqué de crampes aux pieds, & d une douleur vive dans la vessie, surtout avant & après avoir uriné. Je fus inquiet pendant quelques jours, en refléchissant sur la cause, l'attribuant au vin, au thé ou au caffé, dont je fais quelquefois usage, dans l'idée qu'ils pouvoient avoir part à l'irritation que j'éprouvois; enfin j'étois déterminé à commencer quelque traitement, lorsque je refléchis que j'éprouvois les mêmes accidens qui arrivent à quelques-uns de ceux à qui on applique les cantharides. J'ôtai de ma poche le paquet que je mis sur la table de ma chambre. Cette premiere nuit fut plus heureuse pour moi. Je ne doutai plus alors d'avoir découvert la cause de mon incommodité, & ce qui me l'a confirmé, c'est que je m'en suis entierement délivré par l'usage du lait de vache avec du sucre, & l'eau simple, pour boisson ordinaire.

Expériences sur le Nitre, par M. G. ALEXANDRE, Chir. à Edimbourg.

Persuadé que le nitre est un des meilleurs remedes qu'il y ait, qui devient diurétique ou sudorifique, (malgré sa qualité refrigerante), suivant les circonstances, j'ai fait plusieurs expériences dans la vue de m'assurer quels sont ses effets sur les fluides & sur le corps humain, & à quelle dose on pouvoit le donner.

Après plusieurs expériences repétées, j'ai constamment observé qu'en plongeant un thermometre dans un liquide ordinaire quelconque, si on y jette ensuite du nitre en poudre, le mercure descend presqu'aussitôt au plus bas dégré auquel il puisse aller, & une minute ou deux après, il commence à remonter au point où il étoit, avant qu'on y eût jetté du nitre. J'ai attribué ce phénomene à quelque qualité ou circonstance dépendante de l'air : pour m'en convaincre, voici quelques expériences particulieres que j'ai tentées.

Expérience I.

Je pris deux flacons, contenant chacun quatre onces de liquide, & les ayant presque remplis d'eau, je mis dans chacun d'eux, deux gros de nitre en poudre. Je bouchai & scellai avec de la cire un de ces flacons n°. 1, & laissai l'autre n°. 2 à découvert. Je les exposai à un endroit frais. Deux heures après, je plongeai le thermometre dans la dissolution du n°. 2, une minute après, le mercure baissa de cinq dégrés, mais pas davantage. Je versai dans une autre tasse la dissolution du flacon n°. 1, j'y plongeai le même thermometre, après avoir donné le tems au mercure de se remettre, il ne descendit que de trois dégrés. Le lendemain, je répétai la même expérience dans les mêmes circonstances, le mercure ne descendit que de deux dégrés dans la liqueur du flacon qui avoit été bouché, mais dans la liqueur du n°. 2, il descendit de cinq dégrés, comme la premiere fois.

Expérience II.

Deux bouteilles pleines d'eau pure, donr l'une étoir bouchée & l'autre ne l'étoit pas, resterent trois heures dans le même lieu où étoit auparavant l'eau dont je m'étois servi pour les remplir. En les examinant, je trouvai l'eau de la bouteille bouchée presque d'un dégré moins froide que celle de l'autre, & celle-ci comparée avec celle qui avoit servi à remplir les deux bouteilles, se trouva exactement au même dégré. Je n'ai pu assigner d'autre cause à cette augmentation de chaleur, que l'exclusion de l'air extérieur *.

Ces expériences, jointes à beaucoup d'autres dont les résultats furent à-peu-près les mêmes, me démontrerent pleinement ce fait; sçavoir, *qu'une quantité donnée de quelque fluide que ce soit, qu'on a privé de toute communication avec l'air extérieur, devient bientôt plus chaude qu'une autre quantité donnée du même fluide qu'on laisse à l'air libre.*

Ceci me conduit à conjecturer que non-seulement les fluides, mais peut-être tous les autres corps, ou la plus grande partie des autres corps acquierent de la chaleur, quand on les empêche de communiquer avec l'air extérieur, & qu'il y a dans l'air qui circule, un principe plus refrigerant que dans celui qui est en stagnation, ce dont je me suis convaincu par beaucoup d'autres expériences.

La suite à l'Ordinaire prochain.

* Cette expérience semble favoriser le sentiment de ceux qui prétendent, d'après Kunckel, que le froid est un être positif.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

Suite de la notice des ouvrages & observations de Médecine, de l'Acad. de Dijon.

M. Houstet conclut que la poudre d'Aillaut n'étant qu'un purgatif facile à remplacer, & causant, par son âcreté, de fâcheux accidens, on doit applaudir à la sagesse des loix qui l'ont proscrite à Petersbourg, à Berlin, à Vienne, & à Venise, & desirer que le Gouvernement françois en interdise également la distribution.

M. Maret, Médecin, a fait un mémoire qui a été imprimé, & qui a pour objet la méthode à suivre dans le traitement des personnes que le froid a engourdies, de maniere à les réduire à un état de mort apparente, & celle qu'on doit employer pour rappeller à la vie ceux que la vapeur du charbon a suffoqués. Cette partie du mémoire est un extrait de l'excellent ouvrage que M. Hartmann, Médecin à Nancy, a publié sur le même sujet.

Le même Académicien a écrit l'histoire de la fievre épidémique pestilentielle qui a regné dans les premiers mois de 1776, à Poiseuil. Cette histoire a été envoyée à la Société Royale de Médecine. Parmi les faits, d'après lesquels elle est composée, il y en a un que l'Historien de l'Académie a cité comme capable d'éclairer sur l'efficacité d'un remede ordinairement employé à trop petite dose, qui est le vinaigre. Ce remede étoit un de ceux que le comité medicinal de l'Académie avoit conseillé, & qu'il avoit ordonné de faire prendre aux malades *ad gratam aciditatem.* Un paysan en fit prendre deux verrées à sa femme avec deux cuillerées d'eau. Cette méprise fut heureuse pour la malade. Les accidens diminuerent sensiblement, & ce succès a engagé M. Gibier, Médecin à Vittaux, qui traitoit les malades, à le leur donner par la suite, à la dose de quatre onces par prise avec deux onces de miel, ce qui a toujours produit les effets les plus salutaires. On a observé que dans cette maladie l'usage des purgatifs étoit très-dangereux, & qu'on ne pouvoit les employer utilement que dans les premiers jours de la maladie & sur la fin.

On trouve dans un mémoire de M. Dantic, sur la cause materielle de la peste (dont il a été fait mention dans le Journal de Berlin, & dans la Gazette de Santé) des faits & des réflexions qui répandent du jour sur la cause des maladies pestilentielles, & au moyen desquels on peut rendre raison de l'efficacité des acides dans les fievres malignes.

La suite à l'Ordinaire prochain.

AVIS.

M. Desrozier, Apoticaire du Prince Limbourg, donne avis au Public qu'on trouvera chez lui, à commencer du premier Juin, du très-beau Phosphore à raison de 40 liv. l'once, & à raison de 34 l. pour ceux qui se seront fait inscrire avant ce tems. Il annonce, encore, qu'il est en état de livrer dès-à-présent du sel microcosmique ordininaire à 15 francs la livre, & à 9 liv. l'once en très-beaux crystaux & bien transparens. Sa demeure est rue de la Coutellerie, la porte cochere vis-à-vis le Marchand de vin du Roi.

Ce qui a principalement déterminé M. Desrozier à faciliter au public l'acquisition du Phosphore, c'est la découverte de M. Malaisé, Médecin de Saint-Petersbourg, qui prétend avoir trouvé, dans ce corps, un spécifique assuré contre la pierre. Tous les vœux se réunissent pour qu'il n'en soit pas de cette découverte comme de mille autres qui, semblables à des avortons, meurent souvent avant que de naître.

Nous recevons des lettres de toute part par lesquelles on nous remercie de la facilité que nous avons donnée au Public de tirer un parti si avantageux de la pomme de terre. On nous marque que la gelée qu'on en retire n'incommode personne. Ces lettres sont d'autant plus satisfaisantes pour nous, que lorsque nous faisions l'éloge de cette substance, & notre devoir envers le public, les gens avides ne pouvoient se persuader que les autres fussent si généreux. Cela prouve combien le desintéressement est rare, puisque ses effets sont si mal interpretés.

ELOGE *historique de M.* Theophile de Bordeu, *Doct. Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Médecin de Montpellier, par* M. Gardane, *Doct. Rég. de la Faculté de Médecine de Paris, Médecin de Montpellier.* A Paris, chez *Ruault*, Lib. rue de la Harpe. 1777. *in-8°.* de 44 pag. Prix 18 sols.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.

N°. 15.

ANNÉE 1777.

GAZETTE DE SANTÉ.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 10 Avril.

Suite des Expériences sur le Nitre, par M. G. ALEXANDRE,

Expérience III.

J'AI dit plus haut qu'en faisant des expériences sur le nitre, j'avois constamment observé qu'il avoit, à un très-haut dégré, la qualité de produire un froid artificiel quand il est dissout dans quelque fluide. Cela me porta à faire des frais pour découvrir si l'usage interne de ce sel altéreroit la chaleur naturelle ?

A cet effet, j'appliquai un thermometre sur le creux de mon estomac, le mercure montoit à 98 dégrés *, & mon pouls battoit 72 fois dans une minute. Je pris alors un gros de nitre dissout dans une once d'eau, deux minutes après, mes pulsations furent réduites à 64; quatre minutes après, elles baisserent à 62. Dès ce moment, elles commencerent par dégrés à augmenter, & dans l'intervalle de dixminutes elles monterent à 70, & bientôt après à 72, nombre exact auquel elles étoient avant que je prisse la drogue. Environ vingt minutes après avoir pris le nitre, j'examinai le thermometre, le mercure étoit monté de 98 dégrés à 99 & demi, & 20 autres minutes après, il étoit descendu à 98, & mon pouls continuoit toujours de battre 72 fois. C'étoit exactement à tous égards l'état dans lequel j'étois avant de prendre le nitre.

Quelque pouvoir que le nitre puisse avoir de rafraîchir le corps, cet effet ne se manifeste d'aucune maniere sensible sur les parties externes.

Expérience IV.

Une heure après avoir pris la premiere dose (un gros), j'en pris une seconde; mon pouls battoit 70 fois avant que je la prisse, mais une minute après, il n'en battoit plus que 60; cependant il devint bientôt plus fréquent, de façon qu'après dix minutes il battoit 68 fois, & quelques minutes après, 70. Aussitôt que j'eus pris le nitre, je sentis un frisson par tout le corps, mais plus particulierement à l'estomac; il continua pendant environ 20 minutes à me donner beaucoup de malaise, après quoi il commença à diminuer, & dans un peu plus d'une demi-heure, il fut entierement dissipé.

Expérience V.

Le jour suivant, je répétai la même expérience; avant de prendre la dose, mon pouls battoit 64 fois; la seconde minute après, les pulsations étoient réduites à 60, à la cinquieme minute elles étoient à 63, & bientôt elles furent à 64, comme auparavavant.

Expérience VI.

Comme j'avois trouvé le nitre trop fort & trop désagréable à mon estomac lorsqu'il étoit si peu délayé, j'en pris le jour suivant une dragme dissoute dans deux onces d'eau; avant de le prendre, mon pouls battoit 73 fois, la seconde minute après il descendit à 66; à la quatrieme minute il s'éleva à 69, & dès ce moment il devint toujours plus fréquent jusqu'à ce

* M. Alexandre s'est servi, sans doute, d'un thermometre gradué suivant Farenheit.

qu'à la neuvieme minute il eût recouvert sa force ordinaire, & qu'il fût à 73.

Expérience VII.

Vingt minutes après, je pris encore une dragme & demie de nitre dissoute dans trois onces d'eau. Deux minutes s'étoit à peine écoulées, que mon pouls devint foible, tremoussant & inégal, & battoit environ 70 fois dans une minute. Bientôt après j'éprouvai une sensation douloureuse à l'orifice supérieur de l'estomac, & ce n'étoit pas sans difficulté que je me levois de dessus ma chaise, & que je me promenois dans la chambre, je me remis sur ma chaise, & je tâtai de nouveau mon pouls, il étoit devenu si fréquent, si irrégulier, & j'avois tant de vertiges, que je ne pouvois pas compter exactement le nombre des pulsations; cependant à ce que je pus juger, à-peu-près, elles étoient entre 96 & 100; après un intervalle d'une heure, ces symptômes désagréables commencerent à diminuer & continuerent à décroître lentement pendant le reste du jour; le lendemain matin quand je sortis du lit, ils étoient entierement dissipés.

La suite à l'Ordinaire prochain.

Lettre de M. Cantin, *Chirurgien de l'Hôtel Royal des Invalides.*

» En lisant votre Gazette, MM., du 20 Fév., j'ai vu qu'on ne vous avoit pas rendu compte de tous les détails de l'expérience à laquelle Mgr. le Prince de Montbarrey voulut présider, le premier de ce mois, à l'Hôtel Royal des Invalides, accompagné de l'Etat Major dudit Hôtel. En voici l'histoire fidelle.

Le sieur Valentini s'est annoncé pour arrêter les hémorrhagies les plus fortes, au moyen d'une liqueur dont l'odeur est approchant la même que celle de l'huile animale de Dipel, & dans laquelle il a soin de dissoudre une pincée d'une poudre grise. Cet étranger demanda qu'on découvrit l'artere crurale du veau qu'on alloit sacrifier pour cette épreuve; on ne put aisément atteindre cette artere à cause du peu de longueur de la cuisse & de son adhérence à l'abdomen. A sa place on lui présenta l'artere poplitée à nud, par l'amputation de la jambe dans l'endroit qui pouvoit être le plus favorable à l'effet du stiptique.

Comme le sieur Valentini n'étoit pas aussi expédient que l'hemorrhagie l'exigeoit pour la vie de l'animal, je portai le doigt sur le côté de l'artere, environ l'espace d'une minute, en attendant l'Opérateur. Il se présenta alors avec un tampon de charpie trempée dans la liqueur susdite, pour l'appliquer immédiatement, selon sa demande, sur le bout du vaisseau qui s'étoit déja bouché par un caillot de sang si dur & si long, que quiconque ne feroit pas instruit de la disposition coagulable du sang des herbivores, seroit étonné de l'espece de force qu'il fallut employer pour le détacher des parois de l'artere.

Cet effet imprévu n'étonna pas moins le sieur Valentini que l'assemblée, qui jugea aussi-tôt à quoi tenoit le succès qu'un peu plus de diligence auroit immanquablement donné à son prétendu spécifique, & chacun vit combien l'expérience même peut induire en erreur sans les plus grandes attentions.

Cependant Mgr. le Prince de Montbarrey désirant qu'on rouvrit l'artere pour comparer l'effet du stiptique à celui de la compression, on rappella l'hémorrhagie, & le sieur Valentini procéda de la sorte. Il épongea à diverses reprises le bout sanglant du moignon, avec sa charpie trempée, & comprima en même tems l'artere par une pression directe & immédiate à son embouchure, le tout l'espace d'environ trente-cinq minutes & sans succès. Le sang coula toujours & si absolument que l'Opérateur & l'animal s'enfurent, sans mot dire, chacun à leur destination.

J'observerai qu'un tel remede ne peut opérer que par compression, & qu'il faut que cette compression soit laterale pour donner le tems au sang de se coaguler audessous comme je l'ai éprouvé, & comme le sieur Valentini auroit dû faire pour rendre au moins un service à son stiptique, trop foible pour agir seul. »

J'ai l'honneur d'être, &c. Cantin.

Suite de la notice des ouvrages & observations de Médecine, de l'Acad. de Dijon.

Mais toutes les maladies, même épidémiques, n'ont point ce caractere de malignité, ou du moins dans un degré aussi considérable. Il en est qui étant causées par des vers, par des matieres putrides, stercorales ou bilieuses, exigent des purgatifs; il en est où l'inflammation do-

miné, & dans lesquelles les saignées & les anti-phlogistiques sont nécessaires. Une histoire d'une épidémie qui a regné à S. Deserr & à Givri, faite par M. de Loisy, Médecin à Châlons sur Saône, rend ces vérités, pour ainsi dire, palpables; elle prouve combien il est important que le Médecin sache à propos varier la méthode curative, & ne se borne pas à prodiguer les purgatifs & les saignées en toutes sortes d'occasions.

On trouve encore des preuves multipliées de ces vérités dans un mémoire de M. Maret, Médecin, sur le traitement convenable aux différenres maladies qu'essuyent souvent les femmes en couches. Ce mémoire, fait sur le même plan que l'Auteur a suivi dans celui qui a pour objet le traitement des fievres pétéchiales*, est composé d'une suite de tableaux qui présentent l'histoire de chacune de ces maladies, & dont l'expérience a fourni les détails, il ne tardera pas à être imprimé.

L'Académie a reçu de différentes personnes qui ne lui sont point associées, plusieurs ouvrages dont on va joindre ici la notice.

Parmi ces ouvrages sont plusieurs tableaux de maladies qui ont regné en différens endroits, & qui ont été tracés sur le plan que l'Académie a proposé pour la correspondance des Médecins de la Province.

M. Olivier pere, Médecin à Bourg en Bresse, a envoyé un de ces tableaux dans lequel il a décrit les maladies qui ont regné en 1775 dans la Ville qu'il habite. Un autre de ces tableaux offre l'histoire d'une fievre catharralle putride observée à Charillon-les-Dombes, par M. Guichenon, Médecin de cette Ville.

M. Rouget, Chirurgien à Chaignet, a décrit sur un plan semblable, la fievre catharralle inflammaroire, dont le village où il réside & plusieurs des environs ont été attaqués dans les premiers mois de 1776.

M. le Jau, Médecin surnuméraire à l'Hôpital de l'Isle en Flandres, a envoyé l'histoire d'une maladie de la même espece qu'il a observée, & qu'il a décrite de la même maniere.

* Ce Mémoire se vend à Paris, chez Didot le jeune, Quai des Augustins. A Lyon, chez Rosset, rue Merciere. A Dijon, chez Frantin, rue S. Etienne.

Le même Médecin a donné de nouvelles preuves de l'efficacité du mercure contre la rage dans un mémoire dont cette maladie fait le sujet, & l'Académie lui doit encore des remercimens pour l'envoi qu'il lui a fait de deux très-bons mémoires, l'un sur les maladies endemiques de la Tourraine où il est né, l'autre sur les causes qui rendent le Rachitis très-commun à l'Isle en Flandres.

La suite à l'Ordinaire prochain.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

Le Collége des Médecins de Coppenhague destine une médaille de la valeur de cinquante Rixdales aux meilleurs Mémoires sur ces deux questions.

1°. *Les maladies spasmodiques ou les convulsions*, (c'est-à-dire, les maladies nerveuses) *sont-elles plus fréquentes depuis dix ou douze ans qu'elles ne l'étoient auparavant, & quels sont les remedes les plus propres à les combattre?*

2°. *Pourquoi les fievres putrides sont-elles plus communes de nos jours? En quoi different-elles des fievres chaudes*, (on a voulu dire, des fievres ardentes) *& quelle est la maniere la plus sûre de les traiter?*

Les Mémoires écrits en Danois, en Latin ou en Allemand, doivent être remis avant le 31 Octobre prochain à M. Jensénius, Doct. en Médecine, à Coppenhague.

Nous n'avons pas pu nous procurer le programme qui annonce ces deux questions importantes, & nous avons été obligés de nous conformer à la mauvaise traduction qu'on vient d'exposer. Il nous semble que le premier membre de la seconde question auroit dû être présenté d'une autre maniere; il ne falloit pas demander la raison pourquoi les fievres putrides sont plus fréquentes aujourd'hui qu'autrefois, mais plutôt quelles sont celles qui méritent ce nom, & pourquoi on a tant abusé de cette dénomination, en l'appliquant indistinctement à plusieurs maladies très-différentes entr'elles, & dont la plûpart n'ont rien de putride.

On apprend de Cherbourg qu'il s'est déclaré dans les environs de cette Ville une plevro-péripneumonie contagieuse, pour laquelle la Société Royale de Médecine a été consultée, & a donné son avis.

La même Société a reçu un détail circonstancié de la maladie épidémique qui fair des ravages près d'Habas; c'est un heparitis qui est constamment suivi d'une jaunisse.

Avis aux bonnes ménageres des Villes & des Campagnes, sur la meilleure maniere de faire le pain; par M. Parmentier. A Paris, de l'Imp. Royale. 1777. Et se trouve chez *Monory*, Lib. rue de la Comédie-Françoise. *in*-8°. de 106 pag. Prix 1 l. 4 f.

Les articles importans dont on traite dans cet Avis sont: Du choix du blé; de sa conservation; des précautions à employer avant de porter le blé au moulin; de la farine; de l'eau dans le pain; du levain; de la préparation du levain; de l'usage du son dans le pétrissage de la pâte; de la levure & du sel; du paitrin; du four; du pétrissage de la pâte; de la cuisson du pain; du seigle; du méteil; de l'orge; du blé de Turquie; du sarrazin; des pommes de terre; de la bouillie; du pain. On trouve à la fin de cet écrit deux lettres, l'une des Maire & Echevins de la ville de Mondidier, l'autre de M. de la Tour, Avocat, adressées à l'Auteur, dans lesquelles on le remercie de ses avis sur la meilleure maniere de préparer le pain, & dont on a déja éprouvé l'avantage.

Un ouvrage élémentaire tel que celui-ci qui renferme les meilleurs principes sur la préparation de l'aliment dont on fait le plus d'usage en Europe, ne sauroit être trop répandu dans le public. Il est fait pour éclairer & pour parer aux inconvéniens qui résultent, tous les jours, de la routine aveugle qui a conduit jusqu'ici, dans la fabrication du pain. En effet, n'y a-t-il pas lieu d'être étonné que souvent dans la même Ville, avec les mêmes eaux, le même grain, &c, un Boulanger fasse un pain détestable, tandis qu'un autre en fait un qui est délicieux; ce qui prouve évidemment le défaut des principes qu'il est si essentiel d'avoir sur un objet de cette importance, & qu'on trouve heureusement dans cet écrit.

Etiologie nouvelle de la salivation, ou Explication de la maniere dont le mercure fait saliver, &c; par M. J. Stanislas Mittié, *Doct. Rég. de la Faculté de Médecine de Paris, &c*. A Montpellier, & se trouve à Paris, chez *Didot*, le jeune, quai des Augustins. 1777. *in*-8°. de 88 pag. Prix 1 l. 4 f.

Anatomie historique & pratique, par M. Lieutaud, *Conseiller d'Etat, Premier Médecin du Roi, &c. Nouvelle édit. augmentée de diverses remarques historiques & critiques, & de nouvelles planches*, par M. Portal, *Lecteur du Roi, Professeur de Médecine au Collége Royal, &c*. A Paris, chez *Vincent*, *d'Houry*, & *Didot* le jeune. 1777. 2 vol. *in*-8°. l'un de 582 pages, l'autre de 683 pag. Prix 12 liv.

La réputation de l'Auteur, au-dessus de nos éloges, & les diverses éditions de cet excellent ouvrage en assurent le succès.

On trouve chez *Cavelier*, Libraire, rue S. Jacques, une nouvelle édit. du *Traité des maladies vénériennes* d'Astruc, en 4 vol. *in*-12. avec des notes & des remarques par M. Louis, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Chirurgie. Prix, 12 liv.

Le sieur Collot, éleve en Pharmacie, chez M. Taffart, nous a envoyé la solution du problême chymique proposé dans le N°. 13 de nos feuilles. Ces deux sels sont le borax & la crême de tartre.

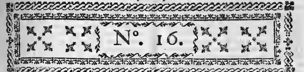
Il est aisé de tirer parti de cette vérité, en en faisant l'application dans les maladies. Dans les cas, par exemple, où il y a indication pour donner la crême de tartre, il peut arriver qu'il n'y ait point d'inconvénient à placer en même tems un peu de borax, ou son sel sédatif, & alors il résulte un avantage qu'on obtiendroit difficilement d'une autre maniere, qui est de rendre la crême de tartre très-soluble dans l'eau, & d'en obtenir l'effet qu'on désire.

Problême chymique.

Quels sont les deux sels neutres qui étant unis ensemble forment un mixte salin, inséparable par tous les moyens chymiques connus?

On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine, ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur Ruault, *Libraire, rue de la Harpe, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc par tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve Ballard, rue des Mathurins, 1777.



Année 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

Par une Société de Médecins.

Du Jeudi 17 Avril.

Lettre de M. Marigues, *Chirurgien-major de l'Infirmerie Royale de Versailles, Lieutenant du premier Chirurgien du Roi &c, aux Auteurs de la Gazette de Santé.*

« L'Avis que vous avez publié, MM., dans la Feuille N°. 14 de la Gazette de Santé, sur la maniere de faire fecher la farine au four, avant d'en faire la bouillie aux enfans, m'a fuggeré de vous faire part d'un autre moyen que je crois préférable pour la confection de cet aliment.

Il y a longtems que comme vous, MM., j'ai recommandé aux meres de famille & aux nourrices, de faire fecher ainfi la farine avant d'en préparer la bouillie ; j'étois convaincus d'après divers exemples, que fi celle qui n'avoit pas fubi cette préparation néceffaire, n'étoit pas toujours la caufe éloignée ou occafionnelle des vers qui s'engendrent chez les enfans, au moins, par l'humidité qu'elle contenoit, devoit-elle compofer un aliment pefant, indigefte, groffier, & propre à devenir le principe de l'engorgement des glandes du mefentere, qui affecte fi communément une grande partie des enfans de la campagne. C'eft donc afin de prévenir un inconvénient auffi facheux, qu'il y a plus de 25 ans que je confeille la deffication de la farine; & je crois en avoir apperçu les meilleurs effets. Mais refléchiffant que cette farine, quoique deffechée, eft, par fon défaut de fermentation, une fubftance toujours matte & vifqueufe, & que par l'exficcation, elle ne perd qu'une partie de fes mauvaifes qualités, j'ai cru, pour la confection de la bouillie, devoir lui fubftituer la mie de pain réduite en poudre très-fine. Voici comme je la fais préparer.

On prend toute la mie d'un pain blanc, qui eft plus légere que celle du pain bis, on la frotte bien entre les mains, jufqu'à ce qu'elle foit réduite en miettes très-petites. On met cette mie dans des facs de papier, que l'on ferme avec de la ficelle; on fufpend ces facs dans une cheminée où l'on fait continuellement du feu; au bout de quelques jours la mie de pain devient tellement friable, qu'elle fe pulvérife facilement. On peut alors la réduire en poudre; il ne faut pour cela que la broyer dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, ou dans un mortier de verre, avec le pilon de même matiere; mais, comme à la campagne, on ne trouve pas ordinairement de ces inftrumens, un égrugeoir de bois, qu'on ne doit faire fervir qu'à cet ufage, peut fuffire. On peut encore écrafer la mie de pain fur une table propre, avec un rouleau de bois dur, de la même maniere que l'on écrafe le fel dans quelques maifons; on y tevient à plufieurs fois fi la pulvérifation n'eft pas parfaite, & lorfqu'on l'a amenée au point défirable, on ramaffe foigneufement cette poudre, & on la remet dans des facs de papier, dans un vafe de verre bien bouché, ou dans une boîte bien fermée que l'on dépofe dans un lieu fec. On fe fert utilement de cette poudre pour faire la bouillie aux

enfans; on en fait aussi des panades qui réussissent également. Cette poudre qui a subi la fermentation est beaucoup plus légere que la farine & constitue un aliment très-sain qui n'a aucun des inconvéniens de cette premiere substance. L'usage où je suis, depuis plusieurs années, de la prescrire aux meres de famille & aux nourrices, les bons effets qu'elles en obtiennent en en nourrissant leurs enfans, l'absence des engorgemens glanduleux dont j'ai parlé dans ceux qui n'ont usé d'autre nourriture, m'assurent que la bouillie faite avec cette poudre, doit être le meilleur aliment qu'on puisse allier au lait des nourrices, ou lui suppléer.

Si pour le bien de l'humanité, auquel je desire toujours concourir, vous voulez insérer cette lettre dans votre prochaine Gazette, vous obligerez celui qui a l'honneur d'être avec la plus parfaite estime,

Votre très-humble, &c. Marigues.

Suite des Expériences sur le Nitre, par M. G. Alexandre.

Expériences VIII.

Une femme qui vouloit se purger avec du sel de Glauber, (elle étoit enceinte de deux mois) ayant avalé par méprise la dissolution d'une poignée de nitre, sentit immédiatement après une douleur très-forte dans l'estomac. Elle eut des nausées, & rejetta quelques gorgées qui avoit le goût du nitre. En même tems elle commença à enfler d'une maniere si forte, qu'après avoir vomi, quoiqu'il n'y eût pas plus de trois ou quatre minutes qu'elle eut pris la dose, son lacet étoit sur le point de se rompre, & ce fut avec beaucoup de peine qu'on parvint à la délacer assez vîte pour faire place à l'augmentation du volume de son corps. Son col étoit aussi tellement grossi, qu'elle fut presque étranglée par son collier, dans le court intervalle de tems que les assistans mirent à l'ôter. L'enflure s'étendoit généralement partout le corps. Tout cela arriva dans l'espace de six ou sept minutes, il n'y en avoit pas plus de dix qu'elle avoit pris la dose, quand je la vis. Aussitôt que j'eus découvert ce qui avoit donné lieu à sa maladie, je lui fis donner un vomitif d'ipecacuanha, & dès qu'elle l'eût avalé, je lui fis prendre beaucoup d'huile & d'eau chaude. Au moyen de cela, elle vomit d'abord assez copieusement, & à proportion que le vomissement augmentoit, la douleur & l'enflure diminuoient, de sorte qu'après cinq ou six évacuations abondantes, l'une & l'autre se trouverent fort diminuées. Cette femme étant alors revenue de sa terreur, désiroit très-fort que le reste du nitre fût évacué. C'est pourquoi elle proposa de prendre un peu de sel de glaubert pour entraîner le peu de nitre qui pouvoit être resté dans le corps. Je consentis à sa demande, elle n'en eût pas plutôt bu à long trait, qu'elle rejetta le tout avec un peu d'huile & d'eau qui étoient sur l'estomac. Immédiatement après, elle eut une selle liquide très-copieuse, avec quelques tranchées, après quoi on la mit au lit, où elle fit une fausse-couche demi-heure après. Quand le fœtus fut sorti, elle commença à évacuer du sang par le vagin & par l'anus, dans chaque selle qui furent en assez grande quantité ce jour-là. Le lundi, ces évacuations diminuerent tant soit peu; mais le mardi, elles reparurent avec plus de violence que jamais, & ce qui passoit par les selles ne paroissoit être autre chose que la tunique veloutée des intestins, mêlée avec le sang. Je lui ordonnai en conséquence quelques remedes mucilagineux avec l'opium, par le secours desquels ces symptômes diminuerent beaucoup. Le mercredi & le jeudi au soir, ils furent presqu'entierement dissipés. Outre l'enflure & la douleur d'estomac dont elle avoit été saisie immédiatement après avoir pris le nitre, elle avoit aussi ressenti de violentes douleurs partout le corps, mais plus particulierement dans la partie inférieure du dos. Cependant elles ne continuerent pas long-tems, étant presque entierement dissipées le lundi, quoiqu'il y eût eu quelques légers retours après. Le dimanche vers midi, sa tête commença à s'affecter, & bientôt après elle eut tant de vertiges, qu'elle pouvoit à peine s'asseoir sur son lit, cela étoit accompagné d'un sifflement d'oreille, d'un tremblement universel de tout le corps, & d'un froid excessif, que ni les liqueurs chaudes, ni les couvertures ne purent éloigner. Le froid & le sifflement d'oreille durerent jusqu'au lundi dans l'après-midi, le tremblement dura plus longtems, & ne disparut entierement que le mercredi; mais le froid qui avoit été excessif tout le dimanche après-midi, se dissipa quelque tems après. Sa gorge fut considérablement excoriée par

l'acrimonie du nitre, & il est très-probable que son estomac avoit souffert la même chose, car jusqu'au jeudi elle ne pouvoit avaler aucune chose qui eût la moindre qualité piquante, sans ressentir de grandes douleurs par la déglutition ; elle pouvoit au contraire prendre des choses douces & mucilagineuses, telles que le thé, la décoction de la graine de lin ou le lait sucré, sans ressentir presqu'aucune douleur dans la gorge ou dans l'estomac.

La suite à l'ordinaire prochain.

Lettre aux Auteurs de la Gazette de Santé.

Du 6 Avril 1777.

» Rien de si instructif, MM., que la Gazette de Santé, au milieu de toutes ces feuilles insipides dont on nous accable. Je la lis & relis avec l'intérêt que m'inspire sa variété ; j'y trouve, par état, tout ce qui peut me convenir en fait de nouveautés isolées dont on s'instruit par délassement. J'aime spécialement à y voir des expériences, des problêmes, des recettes, des mémoires à consulter & des consultations : tel est mon goût ; ses deux derniers objets piquent surtout ma curiosité. En conséquence j'ai bien examiné dans le N°. 13, page 49 & suivantes, le travail réuni de MM. Pelisson, Médecin de Berlin, & Pajon de Moncets, Médecin de Paris. On y apperçoit le contraste le plus frappant de la Médecine qui agit trop & de celle qui n'agit pas assez.

Il s'agit d'un sujet sanguin-cholerique, âgé de 49 ans, qui depuis six mois, éprouve une évacuation irréguliere des regles. M. Pelisson court bien vîte aux antispasmodiques en boissons & en lavemens, afin de débarrasser la malade de certaines douleurs d'entrailles attribuées à je ne sais quelle tisanne du Docteur Meckel. Cela semble calmer les accidens ; mais le remede est pire que le mal ; ces douleurs renaissent peu après, & la malade reste cachectique au printems suivant.

Le Médecin commence à songer, pour lors, aux approches de la cessation du flux menstruel ; son imagination s'étend au milieu du désordre ; selon lui, le bas-ventre est obstrué, la chilification est dépravée, la libre circulation du sang est gênée dans les vaisseaux & dans les glandes du mésentere, &c. Ajoutez à toutes ces explications communes, l'extrême sensibilité des nerfs & la disposition hystérique.

Enfin il prédit que la maladie sera longue, & de peur que son prognostic ne soit en défaut, il choisit tous les remedes qui peuvent le réaliser. En effet les minoratifs, les apéritifs, les toniques & nervins, tels que l'eau amere de Seidlitz, les rhabarbarins unis aux sels, les extraits ameres, les savonneux, les eaux de Spa, les gommes fétides & le quinquina sont employés sans succès pendant plus de six mois Il est aussi parlé de deux saignées économiques jettées au hazard dans le cours du traitement.

M. Brands, Praticien de Berlin, mandé pour consulter avec M. Pelisson, approuve honnêtement tout ce qui a été fait, & comme pour avoir l'air simplement de mettre quelque chose du sien, il prescrit des bains de pieds & du camphre qui produisent un effet pitoyable. M. Pelisson, chargé seul de la maladie, insiste ensuite sur les remedes rhabarbarins salins & amers, afin de prévenir, dit il, l'ictere & l'hydropisie, sans craindre, par échange, avec une médecine aussi agissante, de plonger la malade dans le marasme.

C'est alors que M. Pajon de Moncets est consulté par écrit ; en se prêtant aux hypothèses des Médecins de Prusse, il saisit mieux qu'eux les indications de la maladie ; il démontre d'une maniere spécieuse qu'elle eût été l'utilité de plusieurs petites saignées du bras faites dans le principe, & jointes aux remedes délayans & relâchans par préférence à tous ceux qui ont été mis en usage. Il voudroit que l'on revînt à la saignée, si les forces le permettent, & tout en présumant le bon effet d'un moyen proposé aussi tard, il paroît encore se soutenir dans la voye de la vérité. Mais quelle réflexion il fait ensuite, lorsqu'il dit qu'il est *très-peu partisan des saignées en général dans toutes les maladies !* On ne doit être *partisan* d'aucun remede, ou, ce qui est la même chose, un remede ne doit jamais être une affaire de *parti*. Il faut les adopter tous également, en les réduisant chacun à leur juste valeur, &, comme la saignée est sans contredit un des meilleurs, il ne sera jamais permis de l'adopter moins que les autres.

Cette réserve de M. Pajon le conduit, par une transition toute naturelle, à un traitement doux, dont les points cardi-

naux font, 1°. un julep calmant, à prendre d'heure en heure, où il n'y a que cinq ou six gouttes de liqueur anodyne sur vingt-deux cuillerées d'un véhicule peu énergique; 2°. du bouillon de veau pur & simple, dont une pinte se prend par haut, & l'autre s'injecte par bas avec addition de deux onces de miel de nénuphar. Tels sont les grands moyens de guérison que l'on fait passer de Paris à Berlin, & dont on instruit le public, avec une sorte de prétention, à la faveur de la Gazette de Santé.

Vous vous êtes permis, MM., de suppléer au vuide de la circonstance, en proposant d'ajouter au bouillon de veau quelques plantes borraginées, ou chicoracées, & de donner ensuite quelques remedes plus puissans tels que les martiaux. Vous avez senti combien il auroit été nécessaire que le Médecin François eût établi, dans sa consultation, une gradation méthodique de remedes indiqués, depuis les simples délayans jusqu'aux apéritifs les plus forts. Mais tout ce que l'on peut dire ou penser là-dessus devient à-peu-près inutile, puisque cette consultation est partie, sans que l'Auteur vous en ait confié la révision.

Ne seroit-il pas à propos de chercher à dédommager le public en traçant quelques regles essentielles à suivre pour mieux réussir, soit dans les Avis par écrit, soit dans les Mémoires à consulter? Ces derniers sont souvent défectueux, quoique dressés par des Gens de l'Art, & souvent les consultations écrites se trouvent insuffisantes d'après les meilleurs Mémoires à consulter. Voudriez-vous bien, MM., fixer votre attention sur des objets aussi importans, & indiquer vous-même le moyen de les remplir plus exactement.

J'ai l'honneur d'être, &c. GEORGINI.

M. le Doct. Georgini rendroit un service important au Public & à la Médecine, s'il vouloit tracer lui-même ces regles & quelque modele de consultation faite d'après les meilleurs principes de l'Art, il pourroit choisir, par exemple, le cas dont il s'agit, on se feroit un plaisir & un devoir de la publier, & le public seroit son juge.

Suite de la notice des ouvrages & observations de Médecine, de l'Acad. de Dijon.

M. Soucelier, Médecin à Nuits, a communiqué l'observation d'une maladie noire suivie d'une jaunisse. Il a commencé le traitement par l'usage des acides, & l'a terminé, avec le succès le plus complet, par celui des œufs frais cruds délayés dans de l'eau froide.

M. Thomassin, Chirurgien à Rochefort près Dole, a aussi communiqué à l'Académie trois observations, dont l'une a pour objet l'histoire d'une apoplectique dans le cerveau duquel on trouva une tumeur stéatomateuse placée sur le corps calleux, & un corps étranger dans le sinus longitudinal que l'Auteur croit être un ver.

Un abcès du bas-fond du bassin, dont le pus s'est évacué par les urines, & la séparation d'un doigt dans l'articulation par un violent effort sans déchirement du muscle ni du tendon, sont le sujet des deux autres.

AVIS.

J'ai lu dans votre derniere Gazette N°. 14, page 56, qu'un Apoticaire étranger proposoit au public du Phosphore à raison de 40 liv. l'once, & à 34 liv. pour ceux qui se feront inscrire avant l'époque du premier Juin Sans attendre le mois de Juin, & pour éviter l'embarras de l'inscription si nécessaire pour l'avoir à bon compte, je vous préviens qu'on peut s'en procurer, en tout tems, à raison de 32 liv. l'once, chez M. Charlard, Apoticaire, rue Basse Porte S. Denis.

M. Gouppit, éleve en Pharmacie, chez M. Fourcy, nous a envoyé la solution du problême chymique, proposé dans la derniere Feuille. Les deux sels en question sont le sel ammoniac & le sublimé-corrosif.

Fautes à corriger dans la Gazette précédente.

Page 60, premiere colonne, ligne 3, au lieu de *près d'Habas*, lisez *à Bazas*.

On prie tous ceux qui auront quelque observation, ou quelque chose de relatif à la santé, d faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MEQUIGNON, *Lib. rue des Cordeliers chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols. Port franc par tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.



N°. 17.

ANNÉE 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 24 Avril.

Observation sur la maladie de M. DE HALLER, *par M.* BOUSQUET, *Doct. en Médecine de l'Université de Montpellier, ancien Chirurgien Aide-Major des armées du Roi, à Draguignan en Provence.*

IL n'est point nécessaire d'être aussi recommandable en Médecine que M. de Haller, dont on lit l'histoire de la maladie dans la Gazette de Santé, du 13 Mars, pour engager les Médecins à s'occuper de la conservation d'une personne d'un mérite si distingué. Tous les hommes ont sur nous les mêmes droits. En lisant l'histoire de cette maladie, j'ai trouvé tant de rapport avec deux observations qui me sont particulieres, que j'ai cru pouvoir hazarder mes réflexions ; la supériorité des connoissances de M. de Haller ne m'a point retenu, je n'ai vu que la maladie, & non l'homme malade. D'ailleurs le remede que j'entends proposer est simple & connu de tout le monde. On peut le tenter sans rien risquer ; c'est l'eau froide sortant de la source, bue à grands traits, principalement le matin à jeun.

Premiere Observation.

Un vieux militaire Suedois qui avoit servi longtems avec distinction, nommé, si je ne me trompe, Berken ou Beker, me consulta un jour qu'il vint dîner chez M. le Baron de Breteuil, Ambassadeur près le Roi de Suede, que j'avois accompagné dans cette Cour en qualité de Médecin & Chirurgien Cet Officier urinoit difficilement, douloureusement & à petit fil ; ses urines déposoient un sédiment fort épais, blanchâtre & puant. De tems en tems ce même sédiment étoit d'un rouge de brique, ainsi que les urines ; il avoit eu longtems une fievre qui commençoit par un frisson le soir, il dormoit peu, avoit bon appétit, son visage quoique d'un septuagénaire étoit rubicond ; il me montra, à la poitrine, aux poignets & aux bras des plaques crouteuses, & me dit en avoir ailleurs.

Le scorbut, les dartres, les maladies de la peau sont fort communes dans ce Pays-là. Je pensai qu'une humeur quelconque repercutée, s'étoit jetée sur les voyes urinaires, & occasionnoit la maladie. Il avoit pris les antiscorbutiques qui sont très-bons & très-actifs dans le Nord, & dont j'ai vu des effets admirables ; il avoit usé de pillules dont il ignoroit le nom & de calmans de toute espece. Comme ce malade ne me demandoit qu'un conseil & non un traitement suivi, je lui conseillai de boire à jeun, tous les matins, à grands traits & dans la journée, de l'eau nouvellement puisée. Le premier effet qu'il éprouva fut une plus grande difficulté d'uriner, les douleurs furent plus vives & plus constantes ; il y a apparence que la vessie se dilara considérablement par la présence du fluide qui y abordoit continuellement. Cependant le col de la vessie s'ouvrit & laissa sortir une quantité d'urine qui ne finissoit plus. Du même moment, le malade soulagé goûta tranquillement les dou-

ceurs du sommeil le plus profond; il continua l'usage de l'eau à laquelle il s'étoit habitué, la difficulté d'uriner diminua insensiblement, ainsi que les douleurs; le sédiment étoit réduit presque à zéro avant trois mois; il ne perdit rien de son appétit, (j'en ai été témoin à la table de M. l'Ambassadeur) il buvoit du vin dans ses repas, prenoit, avant de se mettre à table, un verre d'eau-de-vie pure ou de liqueur, usage chez les Suedois, & qu'on nomme en *soppa*. Ce respectable militaire, après avoir recouvré sa santé, me disoit que les eaux du Lac Meellet valoient mieux que toutes les drogues du *Cronsapotek*, Apoticaire de la Couronne.

Seconde Observation.

Un Prêtre sexagénaire, de la paroisse de S. Germain-l'Auxerrois, homme aussi recommandable par sa piété que par son savoir, avoit une difficulté d'uriner fort douloureuse, il y avoit toujours, principalement le matin, au fond de son pot de chambre un sédiment épais, blanchâtre & fétide, il étoit quelquefois, douze, quinze heures, sans pouvoir rendre une goutte d'urine, il souffroit nuit & jour des douleurs partout le corps, principalement entre les deux épaules, il dormoit peu & souvent, passoit les nuits blanches; moins il dormoit, plus les urines étoient rouges & chargées; il avoit par fois des accès de fievre avec frisson qui se terminoient par des sueurs; ils commençoient le plus souvent après qu'il avoit pris des alimens. Cet homme, sobre par tempérament, attribuoit sa maladie à l'application trop sérieuse à des matieres fort abstraites; il avoit été saigné, purgé, clistérisé: comme ses plus grandes douleurs étoient dans la nuit, & qu'elles ne l'empêchoient pas de sortir & de vacquer aux affaires de son état, il étoit l'ennemi déclaré des drogues, & craignoit de détruire son tempérament bon d'ailleurs. Je lui conseillai l'usage de l'eau froide, bue le matin copieusement & à grands traits, il recouvra sa santé complettement par ce seul moyen, & par reconnoissance il se mit à l'usage de l'eau, même à ses repas, jusqu'à sa mort, qui arriva plusieurs années après, & par une autre maladie.

Je n'ai rapporté que le précis de mes observations pour qu'elles pussent avoir place dans la Gazette de Santé. Si j'avois à parler à tout autre qu'à M. de Haller, dont les connoissances supérieures s'étendent sur toutes les parties de l'art de guérir, j'entasserois observation sur observation, pour prouver que l'eau tant froide que chaude, a souvent fait de grandes cures, ou du moins adouci les plus grands maux, soit qu'on en aye fait usage intérieurement ou extérieurement, &c; que l'opium ne fait qu'assoupir la douleur momentanément sans détruire la cause du mal; que son calme est acheté aux dépens des organes sur lesquels il porte immédiatement son action, tels que l'estomac, les intestins, ce dont on est convaincu par les mauvaises digestions d'une part, & la constipation de l'autre, &c; que les forces qu'il donne au moment qu'on le prend, ou après qu'on l'a pris, diminuent de beaucoup celles qui succedent à son opération, & que c'est à lui qu'on doit attribuer sans distinction tous les symptômes étrangers à la maladie principale, &c. On objecteroit envain que les Turcs en font journellement usage, & qu'ils s'en trouvent bien; ils ont l'habitude pour eux, & nous ne l'avons pas. Nous voyons tous les jours dans la pratique que les alimens les plus sains font du bien aux uns, & du mal aux autres. On ne doit jamais entreprendre de guérir un mal par un remede dont il peut résulter un pire. Tout Patis a connu M. Foubert, Chirurgien, dont je suis un éleve; cet homme qui avoit reculé les bornes de l'art de guérir, & qui jouissoit de la plus grande réputation & considération, même parmi ses confreres, fut attaqué, avant sa soixantieme année, d'une douleur sciatique qui lui a fait souffrir pendant long-temps des douleurs plus vives, n'ayant pu rien trouver qui le soulageât. Il s'étoit familiarisé avec le laudanum dont il prenoit de fortes doses, plusieurs fois par jour. Que gagnoit-il à cela? un engourdissement général, (ce qui n'étoit pas bien, à moins qu'il reprit son calmant) la constipation, la difficulté d'uriner, une espece d'ivresse, des subresaults dans les tendons, une moiteur continuelle; je passerai sous silence les derniers jours de sa vie, dont les douleurs furent au suprême degré, &c.

Suite des Expériences sur le Nitre, par M. G. Alexandre.

Expérience IX.

Je fis dissoudre une dragme & demi de nitre dans trois onces d'eau que je laissai pendant douze heures exposée à l'air, & alors je l'avalai. Immédiatement avant

de le prendre, mon pouls battoit 64 fois, la seconde minute après, il battoit antant; la quatrieme il battoit 59 fois, & depuis ce tems, il commença à augmenter comme dans les expériences précédentes, jusqu'à ce qu'il fût revenu au point où il étoit avant que je prisse le nitre.

En comparant ces expériences avec les précédentes, la différence paroissoit bien considérable; car les effets d'une dragme récemment dissoute étoient beaucoup plus grands & plus évidens que les effets d'une dragme & demi qui étoit restée longtems dans un état fluide.

Expérience X.

Lorsque j'eus assés exactement fixé la quantité de nitre que je pouvois prendre sans danger en une dose, & découvert que ses effets étoient beaucoup plus marqués quand il étoit pris récemment dissous qu'après avoir demeuré long-tems dans un état fluide, je résolus d'essayer combien de fois je pourrois réiterer ces doses: j'en fis donc dissoudre six dragmes dans une quarte d'eau que je commençai à boire dès le matin, j'en avalois en petite quantité aussi souvent que j'en avois la commodité. Le tout fut pris à huit heures du soir, sans que j'aye senti aucun mal-aise, ou sans m'appercevoir qu'il eût opéré par d'autres voyes que par les urines.

De peur de fatiguer le lecteur par un détail trop long & trop circonstancié d'expériences semblables, nous nous contenterons dorénavant d'en donner les résultats & d'exposer les conséquences qu'on en peut tirer.

La suite à l'Ordinaire prochain.

Expériences sur l'air-fixe.

Parmi les expériences nombreuses qui démontrent l'affinité de l'air-fixe avec les substances alkalines, la décomposition du savon est une des plus curieuses & des plus concluantes. Nous la devons à M. Thouvenel, qui a obtenu cette décomposition, soit en mêlant du savon en substance ou dissous dans l'eau pure avec des eaux aërées naturelles ou factices, soit en exposant une dissolution de savon aux émanations des effervescences, des fermentations & des distillations de certains métaux spathiques*. Il a operé dans tous ces cas la désunion des deux parties constitutives du savon, l'huile & l'alkali-fixe, qui cependant sont assez intimement unies dans ce composé chymique.

On trouve dans un ouvrage du même Auteur, (*Analyse des eaux de Contrexeville*) une expérience qui, d'après les explications reçues, paroîtroit totalement contradictoire à la précédente, savoir la décomposition du savon par l'eau de chaux, de laquelle il résulte un alkalin ou caustique d'une part, & du savon calcaire de l'autre. En traitant ce dernier avec de l'alkali-fixe ordinaire, on refait du savon semblable au premier; on n'y réussit pas avec l'alkali-caustique.

Une troisieme maniere de décomposer le savon, plus connue & qui semble comprendre les deux autres, en concevant qu'elle s'opere par le jeu des doubles affinités, est celle que l'air produit par les eaux séléniteuses.

Ne peut-on pas tirer de ces différens résultats des conséquences en faveur de la doctrine de l'air-fixe & de celle de Meyer? Ce qu'il y a de certain, c'est que la décomposition du savon par le moyen de l'air-fixe est une nouvelle preuve que cette derniere substance se comporte dans ce cas-ci, ainsi que dans beaucoup d'autres, comme une substance acide. D'après ces inductions, & d'après les résultats de la décomposition de certains corps acides, ne pourroit-on pas tenter des combinaisons de cette espece d'air, & des différens airs factices que la Chymie a fait connoître, dans la vue d'en composer des acides analogues aux acides connus que l'on retire des trois regnes de la nature? Ce problême est un des plus intéressans de la haute Chymie, & sa solution mettroit les Chymistes à l'abri du reproche qu'on leur a fait si souvent de ne savoir que décomposer les corps.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

Les bornes de nos feuilles ne nous ayant pas permis de rendre compte de la cinquiéme partie du *Détail des succès obtenus sur les personnes noyées, &c*, publiés par M. Pia, & que nous avons annoncés dans le N°. 11 de cette année, nous nous hâtons de la faire connoître.

Cette cinquiéme partie contient d'abord une introduction, dans laquelle l'estimable Auteur de cet écrit, donne un précis historique des machines fumiga-

* Une partie de ces expériences ont été faites dans une Brasserie de Paris, le 24 du mois de Mars dernier.

toires, & les réduit à leur juste valeur. On lit immédiatement après le tableau détaillé & le nombre des personnes noyées à Paris pendant l'année 1776, lequel se monte à 82, dont il y a 36 cadavres retirés de l'eau, sur lesquels on n'a fait aucune espece de tentative, à cause des signes de putréfaction, 13 sujets dont plusieurs ont éprouvé, outre la submersion, d'autres causes de mort telles que des plaies à la tête & ailleurs à la suite de leur chute, & 33 noyés qu'on a fait revenir à la vie au moyen des secours ordinaires ; ce qui prouve des succès incontestables & soutenus, & combien il importe au public qu'ils soient continués.

Cette partie de l'ouvrage est suivie de plusieurs observations semblables, faites hors de Paris, & qui prouvent l'efficacité des mêmes moyens; enfin le tout est terminé par une dissertation qu'on a trouvée dans les papiers de M. Winslow, écrite de sa main, *sur les moyens de conserver la vie aux enfans qui paroissent morts ou mourants en venant au monde*, & dont l'auteur est feu M. Dussé, Maître en Chirurgie & Accoucheur à Paris. Cette dissertation précieuse renferme une méthode nouvelle de secourir ces frêles créatures. Elle consiste principalement à faire la saignée à la veine ombilicale, & à jetter de l'eau froide sur la poitrine. Si l'on joint à ces moyens celui de l'insufflation, on aura, selon nous, les secours les plus puissans dont on puisse faire usage en pareil cas. Il faut lire, dans l'ouvrage même, les réflexions judicieuses qui y sont ajoutées, & le sentiment de M. Levret, à cet égard. Nous ne saurions trop recommander la lecture d'un ouvrage aussi utile & aussi intéressant pour l'humanité.

TRACTATUS *de morbis cutaneis. Parisiis, apud* P. G. Cavelier, *viâ San-Jacobæa, &c.* 1777. In-4°. de 704 pag. Prix, 12 l. 6 s. br.

Nous rendrons compte incessamment de ce Traité des maladies cutanées, dont l'Auteur est le célebre M. Lorry, Médecin de la Faculté de Médecine de Paris, dont la réputation dans la pratique de la Médecine & dans la République des Lettres est faite depuis longtems, & à qui l'art de guérir est redevable de plusieurs bons écrits.

La Société Royale de Médecine a reçu de nouveau, la confirmation de la nouvelle de l'entiere cessation de l'épizootie de Fai, Election de Nemours, & c'est principalement aux soins & aux lumieres de M. Gastelier, associé de la Société Royale de Médecine, & de M. Roze, Chirurgien, qu'on est redevable de cet heureux événement.

M. Troja, Médecin Italien, a prié la Société Royale de Médecine de nommer des Commissaires pour être témoins de la suite des expériences sur l'accroissement & la reproduction des os. Il a déja prouvé dans un ouvrage* publié sur ce sujet, qu'il peut à volonté, en raclant le perioste, remplir la cavité de l'os par une concretion osseuse, ou bien en détruisant la moëlle, former autour de l'ancien os un nouveau cilindre qui tient avec les épiphises ou extrémités de l'os, par le moyen d'une couche de perioste. Des expériences aussi curieuses, suivies avec une nouvelle attention par M. Troja, sous les yeux des Commissaires nommés par la Société, promettent des résultats très-intéressants.

L'Académie Royale de Mantoue propose pour sujet d'un prix, qui sera de deux médailles de 50 florins chacune, la question suivante : *Dans le cas où le Médecin seroit assuré qu'il y a un amas de pus dans quelque partie du corps, pourroit-il faire usage du quinquina?* Les Mémoires écrits en Latin ou en Italien, seront adressés, francs de port, avant la fin du mois d'Octobre prochain, à M. Carle, Secrétaire perpétuel de cette Académie, à Mantoue.

* Voy. *De novorum ossium, in integris aut maximis, ob morbos, deperditionibus, regeneratione experimenta, &c. Auctore Michaele* Troja, *Medicinæ Doctore Neapoli &c. Parisiis, apud* Didot *&* Molini. in-12. de 240 pag.

On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine, ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur RUAULT *Libraire, rue de la Harpe, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc par tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.



N°. 18.

Année 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 1er. *Mai.*

Seconde Lettre de M. GEORGINI, Médecin, aux Auteurs de la Gazette de Santé.

» VOus m'encouragez, Messieurs; il ne me faut rien moins que votre sollicitation pour me déterminer à suivre l'objet dont j'aurois voulu que vous traitassiez vous-même. La langue françoise ne m'est point assez familiere, je suis prêt à quitter Paris, mes affaires me laissent à peine le loisir de vous écrire avec un peu de réflexion. Au surplus, de quoi s'agit-il entre nous? De la meilleure maniere de dresser soit un Mémoire à consulter, soit une Consultation; c'est à mon gré la chose la plus simple; voici comment je la considere; jugez-moi.

Après avoir mis en tête du Mémoire l'âge & la constitution du malade, je commencerois le narré des symptômes de la maladie, en indiquant la circonstance où chaque symptôme semble être plus marqué. Si l'on fait mention, par exemple, de *douleurs dans l'estomac & dans les intestins, qui reviennent de tems en tems*, il convient de spécifier, à raison des repas & de la digestion, dans quel moment de la journée elles sont plus sensibles. Si on les croit spasmodiques, il est à propos de ne pas l'avancer sans le prouver.

Si la persévérance du mal conduit à un désordre universel tel que la *cachéxie*, (mot dont il est si facile d'abuser) on doit encore le prouver, en détaillant tous les signes de cette *cachéxie*; tant il est essentiel de ne point perdre de vue l'exactitude historique. C'est y manquer que de recourir à des causes hypothétiques, de supposer *des obstructions que l'on juge être dans le bas-ventre*, sans que l'exploration manuelle en ait instruit, ou bien *un chyle dépravé par la gêne du sang dans les glandes mésentériques*, qui ne peuvent se palper, &c.

Quand les remedes n'ont pas eu de succès, il est bon de l'avouer. On peut se contenter d'en faire, en gros, une simple énumération. Le lecteur est en état de décider, à l'étiquette du sac, s'ils ont du être infructueux. Mais pour jetter plus de jour sur l'histoire de la maladie, il est intéressant de dire quel a été précisément le mauvais effet de chaque remede; car un Mémoire à consulter n'a d'autre objet à remplir que de dépeindre scrupuleusement toutes les situations où s'est trouvé un malade, jusqu'à l'instant où il demande conseil.

La Consultation doit présenter d'abord un court extrait des principaux symptômes exposés dans le Mémoire, pour en déduire le caractere de la maladie. Lorsque l'aitiologie peut rigoureusement cadrer avec les faits, il est permis au Consultant d'expliquer comment & pourquoi ils ont eu lieu. Mais depuis que l'expérience est le flambeau de la Médecine, il est défendu de s'appésantir sur des causes hypothétiques; & les indications curatoires tirées de la théorie ne sont admissibles qu'autant qu'elles sont liées immédiatement aux principaux symptômes. Cette liaison conduit à un point de lumiere, qui seul doit déterminer le choix des remedes.

Nous voici arrivés au point capital de

la Consultation. Il s'agit de guérir, chaque cas particulier a son traitement propre; je ne veux donner ici que des regles générales. Il faut toujours supposer le malade livré à lui-même, & n'ayant de ressource que dans ce qui lui aura été remis par écrit; tout ce qu'il a à faire doit lui être détaillé jour pour jour, à l'heure & à la minute. Les formules des remedes demandent une explication claire & nette pour la manipulation & pour les doses.

En faveur de cette exactitude on peut pardonner à un Consultant de négliger une certaine correction dans ses formules, pourvu que cela ne nuise pas au succès du médicament. Mais lorsqu'il ne met, par exemple, que cinq ou six gouttes de liqueur anodyne sur un très-grand véhicule, pour composer un julep calmant à prendre par cueillerée, il risque de ne pas faire assez de bien. C'est un vice de formule que nous regardons en Italie comme une sorte de *caricature*.

Les regles que je viens de tracer, MM. sont sans doute très-connues; mon intention, comme la vôtre, est de fixer l'attention sur la nécessité de les suivre. Du reste j'ai en horreur tout ce qui pourroit sentir une critique injurieuse; mais aussi j'ai fort à cœur la gloire de tous ceux qui exercent la Médecine avec moi. Il n'est point de profession dont les fautes ayent plus d'éclat. Un Mémoire à consulter défectueux, ou une mauvaise Consultation, passée de main en main, devient une espece de procès-verbal où chaque phrase articule mot à mot l'insuffisance de l'Auteur. Veut-on aller à une plus ample information? On trouve dans les égaremens de sa pratique autant de vrais témoins qui ne demandent qu'à parler de cette insuffisance, que le procès-verbal pourroit n'avoir pas assez constaté. Quel désagrément pour un Médecin d'encourir, dès lors, au tribunal de l'opinion publique certains jugemens, certains décrets dont il ne se releve jamais.»

J'ai l'honneur d'être, &c. GEORGINI.

P. S. Je vous prie, MM., de me faire connoître vos intentions par la voye de la Gazette de santé. Je prends des mesures pour qu'elle me soit rendue avec célérité dans toutes les parties de l'Europe où je vais voyager.

Il est à souhaiter que le Doct. Georgini joigne l'exemple au précepte en donnant lui-même sa consultation sur un cas particulier, & qu'il choisisse celui du N°. 13 de la Gazette qui a déja été le sujet de sa premiere lettre insérée, No. 16. Le public aura alors une idée plus juste de son savoir & de ses talens.

RÉSULTAT des expériences de M. ALEXANDRE, sur le Nitre.

Il résulte des expériences nombreuses faites sur le nitre,

1°. Que sa qualité refrigerante s'étend non-seulement aux liquides contenus dans le corps humain, mais à tous les fluides en général de la nature, & que cet effet est toujours subit dans tous les cas, mais que le réfroidissement qu'il est capable de donner aux liqueurs hors du corps, est plus considérable & plus marqué à l'air libre que dans les vaisseaux fermés.

2°. Que ce sel récemment dissous, a des effets sur le corps humain beaucoup plus marqués, que lorsqu'il a été tenu quelque tems en dissolution.

3°. Que sa qualité rafraichissante devient sensible, toujours en très-peu de tems, & que cet effet n'est pas de longue durée, à moins qu'on ne l'ait pris à trop haute dose.

4°. Que la dose d'une once récemment dissoute, paroît être une des plus fortes à laquelle on puisse le prendre intérieurement, sans danger éminent.

5°. Qu'une dose trop forte peut donner lieu à des accidens graves, par le refroidissement subit & général qu'il procure, & causer même l'avortement, dans le cas de grossesse.

6°. Que les douleurs d'estomac, le frisson, la difficulté de respirer, la lenteur du mouvement du pouls, sont les principaux symptômes qui annoncent ses mauvais effets.

7°. Qu'il agit comme irritant sur les voies urinaires, & augmente quelquefois les douleurs dans ces parties, &c.

Si l'on joint aux observations de M. Alexandre, celles d'Hoffman, de Boyle, de Lewis, & des Praticiens, on en peut conclure que le nitre est un des plus sûrs anti-phlogistiques qu'on connoisse; qu'on peut le donner, avec le plus grand grand succès, dans les maladies où il y a une ardeur extrême, surtout dans les premieres voyes, comme dans la plûpart des fievres ardentes, dans les soifs immodérées, les chaleurs d'estomac, &c, en observant toujours les précautions convenables.

Maniere de faire le savon de Starkhey, en très-peu de tems, par M. le GENDRE, *aide de M.* MARTIN, *Apoticaire de la Reine.*

Souvent le succès d'un remede tient à sa préparation ; & lorsqu'il est mal préparé, il tombe quelquefois dans l'oubli. Tel est le cas du savon de Starkhey, qu'on a donné d'abord comme un puissant lithontriptique. Celui qu'on trouve dans les boutiques, est presque toujours ou trop alkalin, ou mal préparé. M. le Gendre, aide de M. Martin, vient de publier un procédé qui épargne de la peine & du tems, & qui a été trouvé bon, lorsqu'on l'a répété. On sait que le savon de Starkhey est une combinaison qui résulte de l'alkali de tartre mêlé à l'huile essentielle de thérebentine. Son Inventeur avoit dit que dans la préparation, ce mélange devient, sur le champ, comme une bouillie d'un blanc mat, ce que l'on reconnoît en procédant de la maniere qui suit.

Prenez de l'huile de tartre par défaillance, la dose que l'on voudra ; saturez-la avec l'huile de thérebentine épaissie par la distillation, à consistance de miel ; ou bien employez la thérebentine ordinaire, ce qui vaut mieux; on obtient un savon qui, à l'instant de la combinaison, est parfaitement neutre & n'attire point l'humidité de l'air. Après avoir fait la saturation à froid, faites-le chauffer un peu pour lui donner la consistance propre à former des pilules.

Cette méthode est préférable à la voie seche qu'on avoit employé jusqu'à ce jour.

Réponse de M. THOUVENEL, *Docteur en Médecine, aux Auteurs de la Gazette de Santé.*

La publicité précoce que vous avez bien voulu donner à mes expériences encore incomplettes, sur la décomposition du savon par divers intermedes, ne doit être regardée que comme une simple annonce d'un travail beaucoup plus considérable dirigé dans la vue de comparer & peut-être de concilier les deux systêmes tant débattus & si peu avancés, de l'air-fixe & du *causticum*; systêmes auxquels on pourroit déja, dès-à-présent, faire bien de petites modifications.

Quant au problême que vous avez proposé sur la recherche des moyens de composer des acides, comme on dit, *de toutes pieces*, il est déja résolu pour moi, depuis quelque tems. Je suis parvenu à faire deux acides bien caractérisés & bien définis, & , selon moi, bien improprement appellés minéraux, savoir *l'acide nitreux & l'acide marin*. Des raisons particulieres m'empêchent de publier aujourd'hui mes procédés. Tout ce que je puis dire, c'est que j'ai réussi à former ces deux combinaisons par différentes especes d'air factice, dans lesquelles il ne peut y avoir aucun soupçon de préexistence d'acide quelconque. Cette découverte, si je ne me trompe, peut être regardée en chymie de la même maniere que la pierre philosophale en Alchymie. Elle doit conduire à beaucoup d'autres.

J'ai l'honneur d'être, &c. THOUVENEL.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

Expériences sur l'électricité, par M. MAUDUIT DE LA VARENNE, *Docteur en Médecine.*

Les expériences sur l'électricité cessent d'être un objet de curiosité, toutes les fois qu'on les rapporte à l'économie animale, ou à un but d'utilité réelle & physique. Tout le monde connoît l'influence de l'atmosphere sur le corps humain, l'analogie qui paroît exister entre la matiere électrique, la magnétique, & le fluide nerveux. Mais tous ces rapports qu'on a cru entrevoir, n'ont point été encore suffisamment saisis, ni développés ; cet accord qu'on soupçonne entre l'état de l'air, celui du corps humain, & celui des fluides mobiles dont on vient de parler, est un objet de recherches, digne de l'occupation de ceux qui se dévouent à la connoissance des phénomenes de la nature. C'est dans la vue de les apprécier, que la Société Royale de Médecine a mis dans son plan de perfectionner, autant qu'elle pourra, la connoissance des observations météorologiques, de les comparer avec celles qu'on peut faire sur l'électricité, enfin de saisir, s'il se peut, tous les points de liaison qui établissent quelque rapport entre les mouvemens de tous ces fluides & ceux du corps humain, soit en santé, soit en maladie. Pour cet effet, M. Mauduit de la Varenne, un de ses membres, s'est chargé de suivre l'état de l'élec-

* Voy. le Journal de Physique du mois de

tricité qui, comparée avec les variations qu'offrent le thermometre & le barometre, pourra enfin conduire à quelques résultats certains. Cette recherche a déja donné lieu à plusieurs expériences très-curieuses, dont M. Maudunt a rendu compte à la Société dans un Mémoire lu dans la Séance du Mardi 22 Avril.

Ces expériences prouvent, 1°. l'affinité du fluide électrique avec l'eau réduite en vapeur. 2°. Que la vapeur de l'eau se charge d'une grande quantité de fluide électrique, & se transmet aux corps sur lesquels elle se repose. 3°. Que cette vapeur enleve le fluide électrique aux substances qui le contiennent. 4°. Que jusqu'à présent la vapeur de l'eau paroît être la substance qui a la plus grande affinité avec le fluide électrique. 5°. que cette affinité entre le fluide électrique & l'eau est en raison de la raréfactionde la vapeur de l'eau.

Ce détail & les résultats de ces expériences sont consignés dans les registres de cette Société.

Le Samedi 27 du mois, M. Mauduit les a répétées, en présence de plusieurs personnes, parmi lesquelles étoient M. Dalibart, M. Fourcroy de l'Académie des Sciences, & plusieurs Membres de la Société Roy. de Médec. Celle qu'il désigne sous le nom de *l'expérience du tonnerre* a très-bien réussi. Elle se fait par le moyen d'une vapeur aqueuse qui représente le nuage, & qu'on introduit soit par le souffle, soit par l'eau chaude en évaporation, dans un bocal de verre doublé en dedans & en dehors, jusqu'à une certaine hauteur, d'une feuille d'étain. Après avoir soufflé une fois ou deux dans le bocal, on le renverse sur un ducteur de cuivre arrondi qui lui sert de bouchon, & on applique en même tems la main sur le fond, en courbant les doigts sur la surface externe des parois; on tourne le plateau, il se fait un assez long silence après lequel on entend un décrépitement à l'intérieur du bocal, ensuite il se fait une explosion, pendant laquelle on distingue deux sortes de lumieres, une blanche & étendue qui représente l'éclair, & une autre au milieu de cette premiere, d'un rouge tirant sur le violet, prenant différentes formes, qui représente la foudre, & l'on entend, en meme tems, un bruit assez considérable qu'on distingue du décrépitement. Ces différentes expériences jettent le plus grand jour sur les causes de la formation du tonnerre, & confirment pleinement la théorie du Docteur Francklin.

On doit prévenir les personnes qui feroient tentées de les répéter avec la vapeur de l'eau, qu'il faut prendre quelques précautions, comme de ne point employer des vaisseaux trop grands, de n'y point introduire trop de vapeur, & surtout d'éviter d'établir une communication entre la surface interne & la surface externe des vaisseaux, en touchant à la fois ces deux surfaces; car alors celui qui établit cette communication par quelque partie de son corps, est exposé à ressentir une violente commotion.

Dans la Séance publique de l'Académie de Dijon, tenue le 28 Avril dernier, M. Durande, Docteur en Médecine, & Professeur de Botanique, &c, a lu un Mémoire dans lequel il expose les facilités que donne l'analyse chymique de perfectionner la connoissance du regne végétal, & les expériences qu'il a fait sur l'espece de Bouillon blanc, ou Molene à fleurs blanches, que G. Bauhin a nommé *Verbascum lychnitis, flore albo, parvo*; & Linnœus, *Verbascum lychnitis*, & dont on trouve une assez bonne figure dans Tabernœmontanus. Il résulte de cette analyse chymique & des différens essais, faits avec les fleurs & la racine de cette plante, que la fleur donne les mêmes produits que la racine, mais que l'extrait qu'on retire de la fleur est moins amer,& par conséquent moins échauffant, moins actif que celui qu'on tire de la racine; que les vertus de cette molene, qu'on a peu employé jusqu'à présent, sont relatives à la proportion dans laquelle se trouvent ses parties gommeuses & résineuses, & qu'elle peut être employée avec beaucoup de succès contre la jaunisse.

On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine, ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur RUAULT *Libraire, rue de la Harpe, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc par tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.



Année 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 8 *Mai.*

Résultat des expériences de M. G. ALEXANDRE, *sur les diurétiques.*

IL résulte des expériences tentées sur une personne saine avec différens remedes, donnés à titre de diurétiques, comparés & examinés comme tels, & pris chacun à des doses convenables, & dans une quantité donnée de fluide, qu'ils doivent être placés dans l'ordre suivant, à raison de la plus grande quantité d'urine qu'ils font rendre.

Table des différentes quantités d'urine rendue sur une pinte sept gros de boisson.

	Dose du remede.	Quantité d'urine. onces.	gr.
Alkali de tartre, . . .	(2 gros.)	22	7
Nitre, ...	(1 gros)	22	0
Huile de genievre, .	(4 goutt.).	20	3
Sel d'absynthe, . .	(1 gros).	19	7
Savon de Castille, . .	(2 gros).	19	1
Petit-lait de vache, ...		18	6
Esprit de nitre dulcifié, (une cuillerée à caffé.)		17	6
Décoction diurétique de la Pharmacopée d'Edimbourg, . . .		17	5
Décoction diurétiq. de la Pharmacopée de Londres, ... :		16	7
Teinture de canthar.	(15 goutt.)	16	4
Tartre vitriolé, . .	(2 gros.)	16	3
Busserolle, ...	(demi gros).	16	1
Magnesie blanche,	(1 gros.)	15	5
Infusion de thé, ...		15	4
Décoction de Bardane de la Pharmacopée d'Edimbourg, : .		14	7
Eau de gruau, ...		14	6
Petite bierre, . . . : .		13	7
Lait chaud, ...		11	7
Crême de tartre,	(2 gros.) . .	10	2

On sent combien les effets de toutes ces substances peuvent varier, relativement aux circonstances où l'on se trouve, à la température de l'air où l'on est, à la dose du remede, à la quantité de la boisson, à l'état de santé ou de maladie, à celui des voies urinaires, &c. Mais ces sortes d'expériences ont du moins un avantage que bien d'autres n'ont pas, c'est qu'elles sont faites avec soin, & qu'elles peuvent servir, en quelque sorte, de points fixes & de termes de comparaisons propres à établir la véritable propriété des remedes, & leurs différens degrés d'énergie dans l'état de santé, ce qui n'étoit pas encore connu.

On voit, par ce tableau de comparaison, que le tartre fournit les deux extrêmes, que son alkali, à la vérité, à forte dose, est le plus puissant de ces diurétiques, & que son acide est le plus foible; que les cantharides, malgré la proprieté qu'elles ont de porter leur action sur les voies urinaires, n'ont pas le même effet que les substances précédentes, ce qui semble prouver qu'une évacuation d'urine n'est pas toujours l'effet d'un stimulant quelconque sur les organes qui la séparent, mais celui d'un stimulant particulier, & qu'en général les alkalis fixes & le nitre sont les deux substances les plus propres à produire cet effet. Du reste, il n'y a rien de plus incertain que la vertu diurétique d'un corps quelconque, & rien de plus vicieux dans les matieres médicales que la division des sels, ou en diurétiques exclusivement, ou en sudorifiques ou en cathartiques, &c. Ils deviennent sudorifiques, diurétiques ou cathartiques,

relativement à la dose qu'on les donne, ou à la disposition du corps. L'esprit de Mindererus, par exemple, qui est un sel ammoniacal, compris au nombre des plus puissans sudorifiques, évacue abondamment l'urine, & ne provoque point du tout la sueur, si au lieu de le donner dans des liquides chauds, & de couvrir le corps, à la maniere ordinaire, pour faire suer, on le donne dans des liquides froids à une personne qui est dans un endroit frais. Ce fait sert à confirmer la correspondance qui existe entre les sécrétions de l'urine & celle de la sueur, dont l'une augmente ou diminue, aux dépens ou au profit de l'autre, correspondance qui a été encore observée entre la voie des selles & celle des sueurs : d'où est né cette espece d'aphorisme en Médecine, *cutis siccitas, alvi laxitas ; & vice versâ.*

On peut conclure encore de la vertu éminemment diurétique, une fois admise & prouvée, de l'alkali de tartre, (que bien des Auteurs étrangers désignent improprement sous le nom de *sel de tartre*) que lorsqu'on a écrit, que les sels lixiviels, tel que celui qu'on tire des cendres du genêt, &c, étoient de puissans diurétiques qui convenoient & produisoient le plus grand bien dans l'hydropisie, par exemple, les Auteurs étoient fondés en raison, & l'expérience le confirme.

On pourroit tirer encore bien d'autres conséquences de tous ces faits rapportés, tant sur l'infidélité de la plûpart de remedes donnés comme diurétiques, sudorifiques, &c, que sur celle des observations des Auteurs. Nous laissons à nos lecteurs la liberté de le faire. Nous ferons observer seulement que la décoction diurétique annoncée dans le tableau, ainsi que celle de Bardane, ne se trouvent plus dans la nouvelle édition de la Pharmacopée d'Edimbourg.

Lettre de M. BOUILLET *fils, Doct. en Médecine, aux Auteurs de la Gazette de Santé, sur les moyens de se préserver de la petite vérole.*

» Ayant lu, MM., dans la Gazette de Santé du Jeudi 28 Novembre dernier, qu'on avoit préservé de la petite-vérole la maison de la Pitié de Paris, & qu'on en avoit aussi préservé la Colonie de Cayenne, j'ai cru devoir vous faire part des moyens dont je me suis servi pour empêcher la communication de cette maladie dans l'Hôpital confié à mes soins, dans la ville de Beziers.

Vous savez qu'en 1770, mon pere fit imprimer un écrit, (*voy. Mémoire où l'on enseigne les moyens de se préserver de la petite-vérole*) dont les principes étoient conformes à ceux qui avoient été déja établis, en 1768, dans *l'Histoire de la petite-vérole*. En 1771, j'eus occasion de vérifier, dans cette Ville, la vérité de ces principes, & combien il seroit avantageux qu'il y eût une police partout, relativement à la contagion de cette maladie.

Au mois d'Octobre, une femme de cette Ville alla prendre sa fille, âgée de 8 ans, à cinq lieues de Beziers, dans un endroit où regnoit la maladie ; je la vis descendre de la voiture, avec une petite-vérole discrette bénigne qui suppuroit. Comme il n'y avoit point alors de maladie semblable dans notre Ville, je conseillai à la mere de prendre quelques précautions, & d'empêcher autant qu'elle pourroit, la communication entre sa fille & les autres enfans. Il eut été à souhaiter que j'eusse eu assez d'autorité pour l'y contraindre. Cette fille, logée dans une maison où il y avoit beaucoup de locataires & nombre d'enfans, ne garda pas la chambre, & ne tarda pas à communiquer la petite-vérole à tous les enfans de la maison & à ceux du voisinage, en disant, (selon qu'on me le rapporta, peu de tems après) *puisque je l'ai prise des autres, il faut que les autres la prennent de moi* *. Elle y réussit si bien, en communiquant avec les autres enfans, que plusieurs en périrent dans la même maison ; j'en fus témoin. La petite-vérole se répandit peu-à-peu dans la Ville ; elle continua, l'année suivante, 1772, & il y eut un très-grand nombre de victimes. J'observai qu'il y eût plus de garçons que de filles qui en furent attaqués. A l'égard des enfans qui eurent la maladie dans notre Hôpital, ils furent traités suivant notre méthode, & aucun n'en mourut.

Vers le commencement du mois de Juillet 1776, un garçon âgé de treize ans, qui venoit d'un endroit distant de cette Ville d'environ trois lieues, fut apporté à

* Expression barbare, qui annonce combien l'ignorance aveugle peut être féroce, en répandant ainsi, de sang froid, une maladie contagieuse qui peut faire périr tous les enfans d'une Ville.

notre Hôpital avec les boutons d'une petite-vérole confluente bénigne. Je fis mettre en usage avec encore plus de soin, les précautions que j'avois fait prendre en 1770, (d'après le Mémoire que mon pere avoit fait imprimer,) afin que la petite-vérole ne se communiquât pas; on les observa scrupuleusement, & elles réussirent. Le malade n'eut pas besoin de beaucoup de remedes, il fut bientôt guéri; mais il n'eut la liberté de sortir de l'Hôpital, que lorsqu'il fût absolument hors d'état de pouvoir communiquer la maladie dont il avoit été atteint.

Dans le mois de Septembre dernier, on nous apporta aussi de quelqu'autre village un garçon âgé de quinze ans, avec une petite-vérole discrette maligne, qui ne faisoit que commencer; le malade en guérit au moyen des remedes qu'on pratiqua, suivant les indications qui se présenterent. On observa les mêmes précautions, & la petite-vérole ne se communiqua point; je m'en suis informé, & tous mes confreres m'ont assuré qu'ils n'avoient pas vu de petite-vérole de cette année.

Je ne dois pas passer sous silence que dans le mois de Juin de cette année 1776, je fus appellé pour voir la fille d'un Maître Cordier de cette Ville, âgée de quatorze mois, que sa mere allaitoit; elle eut une petite-vérole discrete bénigne, qui ne se communiqua point, au moyen des précautions que je persuadai à la mere de prendre.

Voici en quoi consistent ces précautions. Comme il n'y a pas de chambres particulieres dans notre Hôpital, je fais mettre ceux qui ont la petite-vérole dans un coin à l'extrémité d'une des sales; leurs linges & leurs habits sont portés dans un endroit pour être exposés pendant la nuit au serein, ensuite on blanchit tout ce qui en est susceptible, & on parfume le tout comme je le dirai après. Il n'y a que les personnes destinées à les servir qui approchent de leurs lits; elles ont l'attention de secouer leurs habits dans un coin qu'on a soin de balayer, surtout pendant la suppuration & le dessechement des croûtes, de se bien laver & relaver les mains, & de les essuyer à des linges mis exprès.

Je ne permets aux varioleux de sortir de leurs lits qu'après la chûte entiere des croutes, malgré leur impatience & leur ennui. Alors on a le soin de les bien peigner & de renouveller leurs bonnets, & je fais laver & bien frotter à plusieurs reprises avec une éponge trempée dans du vin aromatique, tout le corps du malade; on emporte tout ce qui lui a servi, pour être exposé à l'air de la nuit, pour être ensuite blanchi séparément & parfumé avec du genievre ou de la sauge, ou du vinaigre, sur une pele rougie au feu.

Je vous prie, MM., de rendre cette lettre publique, afin d'encourager aux mêmes précautions ceux qui ont besoin d'exemples pour être convaincus ».

Nous joignons nos vœux & nos efforts à ceux de M. Bouillet, (dont on ne sauroit trop louer le zele estimable, l'humanité & les talens) afin que les Magistrats daignent enfin secourir une fois l'humanité dans la plus horrible contag on qu'on connoisse. Il est même étonnant qu'on refuse des secours aux hommes dans un cas qui ressemble si parfaitement à ceux où les précautions sont nécessaires, soit pour les hommes, soit pour les animaux. Déja la Société Royale de Médecine de Paris a fait son devoir à cet égard, en y invitant les Magistrats & le Public, dans l'approbation qu'elle a donné à un ouvrage publié sur cette matiere; les Médecins les plus raisonnables & les plus éclairés de l'Europe ne sont point d'un sentiment différent là-dessus. Indépendamment de cette Société nombreuse & éclairée, on a vu en France; d'une part, les premiers Médecins de la Cour, & d'autres très-éclairés, tels que MM. le Camus, Rast, Venel, Bouillet, &c; en Allemagne, MM. Béer, Cothénius, premier Médecin du Roi de Prusse, Casimir, Médecin de l'Electeur Palatin; en Espagne, toute l'Académie médicale, &c, &c, adopter la même doctrine, la prêcher, en faire ressentir les heureux effets aux peuples, en Europe, en Amérique, &c. Des gens interessés & les Charlatans seuls sont ceux qui s'opposent au bien public, en faisant naître des doutes & des difficultés où il n'y en a point; puisqu'il est prouvé que la petite-vérole n'est pas partout, ni en tout tems, & que toutes les fois qu'on s'est avisé de prendre des précautions pour en arrêter les progrès, soit dans les isles, soit dans les villes du continent, soit dans les campagnes, on est toujours venu à bout de la faire cesser.

Lettre aux Auteurs de la Gazette de Santé, sur les phénomenes de la décomposition du savon.

» J'ai lu, MM., avec plaisir dans votre Gazette de Santé N°. 17, les expériences

ingénieuses de M. Thouvenel, touchant la décomposition du savon. La grande difficulté pour les expliquer, consiste à savoir si l'air est ou n'est pas un élément; car, avant tout, il faut s'entendre.

Si, suivant la doctrine de Meyet, & celle de M. Sage, l'air est un composé d'eau & d'acide, & que cette combinaison soit comme toutes celles qui se font par le moyen d'un acide, il doit nécessairement s'ensuivre que l'air est rarement dans un état de combinaison parfaite, peut-être n'y est-il jamais. De-là on peut tirer cette conséquence que l'air est susceptible de variations à l'infini.

D'après ces principes bien constatés, on doit considérer l'air tantôt avec excès d'acide, tantôt avec excès d'eau & qui dépasse toujours cet état de parfaite combinaison, soit en plus, soit en moins.

L'air avec excès d'acide (c'est-à-dire l'air-fixe) est spécifiquement plus pesant que celui qui est avec excès d'eau (c'est-à-dire, l'air ordinaire,) par conséquent l'un, à raison de sa légèreté, doit être déplacé par l'autre. Ce même air pesant éteint les bougies plus ou moins promptement, suivant qu'il est plus ou moins acide; parce que cet acide n'a pas la propriété de servir de conducteur aux émanations d'une lumiere.

L'air avec excès d'acide, se trouve communément dans les cabinets d'aisance, dans les caves, dans les appartemens non habités, & généralement dans tous les endroits frais qui ne sont pas exposés à l'humidité. C'est dans ces endroits qu'on apperçoit facilement l'état languissant de la lumiere d'une bougie ou d'une chandelle.

Lorsque cet acide de l'air est porté à l'excès comme dans les puits abandonnés, dans les fosses d'aisance, ainsi que dans les endroits qui renferment des liqueurs fermentantes, des huiles, &c. alors les lumieres s'éteignent sur le champ, & les animaux y suffoquent. L'affection que produit cet état de l'air, se nomme vulgairement le *plomb*.

Les corps qui contiennent le plus de cet acide, & par conséquent le moins d'eau, comme le verre, les résines, &c. font l'effet contraire du conducteur*.

Tous les alkalis terreux ou salins, décomposent l'air en se combinant avec son acide.

Tous les travaux souterreins, comme l'exploitation des mines métalliques, de la houille, &c, deviennent dangereux par un air mal-sain qu'on y respire, & qui suffoque ou donne des paralysies, des tremblemens, &c.

Dans les carrieres de pierres, au contraire, on ne court point les risques d'essuyer de pareils accidens; par la raison, (nous l'avons déja dit) que toutes les terres qui font effervescence avec les acides, ont la propriété d'absorber celui de l'air qui est toujours pernicieux quand il n'est point combiné en proportion convenable avec l'eau.

La suite à l'Ordinaire prochain.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

M. Sabatot de la Verniere vient de répéter, dit-on, avec succès, les expériences que Zanichelli avoit tentées avec l'écorce du maronnier d'Inde, dans le traitement des fievres intermittentes. Sa préparation se borne à détacher la premiere écorce & à la réduire en poudre subtile. Une once de cettte poudre, divisée en douze parties égales, données de quatre en quatre heures, dans les jours d'intermission de la fievre, suffit communément, dit-on, pour la guérir.

Cette écorce est dans le cas de toutes celles qu'on a employées dans la même vue. Leur emploi exige encore plus de prudence & de précautions que celui du quinquina auquel on voudroit les substituer. Ce sont des astringens puissans qu'on ne doit placer qu'à propos & fort tard, & après avoir fait précéder les remedes généraux. Les bons Praticiens pensent même qu'il seroit beaucoup plus avantageux de ne pas s'en servir du tout.

* Nous croyons cette proposition de l'Auteur, de toute vérité & applicable à une infinité de cas.

On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine, ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur RUAULT *Libraire, rue de la Harpe, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc par tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.



N°. 20.

ANNÉE 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 15 Mai.

Troisieme lettre du Docteur GEORGINI, *aux Auteurs de la Gazette de Santé.*

Du 2 Mai.

MON départ est différé, MM.; je réponds sans délai à votre nouvelle invitation. Mes deux lettres précedentes vous prouvent la difficulté où je suis d'établir, sur une instruction fautive, la consultation que vous me demandés. Quel jugement puis-je porter d'une maladie dont l'historique est perpétuellement altéré par les idées systématiques d'un Médecin qui veut sauver les apparences d'un traitement vicieux? *Six mois d'évacuation irréguliere des regles précédés, deux ans avant, de douleurs d'estomac & d'intestins..... L'oppression de poitrine, & des agitations vagues dans les articulations survenues après un retard de trois mois..... Six mois & plus d'un traitement qui n'a produit que de la maigreur, de l'agacement, & de la foiblesse....* Tels sont les principaux faits exposés au sujet d'une malade âgée de 49 ans, d'un tempérament sanguin-cholérique, & d'une habitude du corps grasse, (*voy. Gazette de Santé* N°. 13.)

Je vois, d'un côté, la pléthore augmentée par l'approche du tems critique, & cédant, en apparence, à des remedes qui d'un autre côté accroissent le spasme que l'irrégularité du flux menstruel est bien propre à faire naître dans une constitution cholérique. Peut-être y auroit-il encore, pour entretenir ce spasme, quelque cause humorale dont le mémoire ne parle pas. Toutes ces aperçues, sans m'indiquer précisément quelle maladie j'ai à combattre, me donnent lieu de présumer qu'elle est curable. Mais, afin de porter un prognostic plus certain, & de n'omettre aucune indication curatoire, j'aurois besoin de tirer un diagnostic plus lumineux, & par conséquent d'avoir un autre mémoire à consulter, (voy. Gazette de Santé, N°. 18.)

Au surplus je hazarde quelques avis, sans me croire obligé de les détailler scrupuleusement. Les bains tiedes me paroissent convenables. J'en seconderois l'effet par un traitement rafraichissant dont le premier point seroit un régime humectant & adoucissant, à l'aide des potages gras, des viandes de jeunes animaux, des légumes herbacés cuits au gras, des fruits bien murs ou cuits, & d'une tisane légere pour boisson. Quant aux remedes proprement dits, je ferois comme vous, MM., j'aurois recours aux plantes rafraichissantes que la saison fournit, afin d'ajouter à l'efficacité du bouillon de veau dont la malade prendroit deux doses le matin dans son bain, & une troisieme le soir, en ajoutant sur chacune un peu de nitre.

Je sens tout le parti que l'on peut tirer des clysteres pour le cas présent; mais j'estime que ce seroit dommage d'injecter du bouillon de veau préférablement aux décoctions émollientes dont l'usage est consacré. Enfin les purgatifs, quels qu'ils soient, demandent ici de la circonspection; deux onces & demi de manne tous les huit jours ne sont point indiffé-

rentes. Je ne croirois pas que le besoin de la purgation dût être aussi fréquent, & lorsqu'il seroit vraiment tems d'en user, je préférerois un purgatif en lavage tel que l'eau de Sedlitz. »

J'ai l'honneur d'être &c. GEORGINI.

Depuis les réflexions critiques du Docteur Georgini, nous en avons reçu d'autres, du même genre, du Docteur Georgelin, (vraisemblablement un parent de M. Georgini) qu'on peut réduire a ceci : *que dans le cas en question d'une évacuation irréguliere de regles, l'application des sangsues lui paroît préférable à la saignée.*

Voilà, à-peu près, tout ce qui a été écrit, à notre connoissance sur la maladie qui avoit donné lieu d'abord à la Consultation de M. Pajon de Moncets.

Il ne nous appartient pas, sans doute, de nous ériger en censeurs de tous ces Maîtres. Mais nous croyons qu'il est très-intéressant pour nos Lecteurs qu'ils sachent quelle a été l'issue de la maladie, & quels sont les remedes qui ont le mieux réussi? Nous allons faire part, en même tems, des réflexions qu'ont faites, à ce sujet, les Juges compétens sur cette matiere.

D'abord on a dit que les Auteurs de la Gazette de Santé, qui avoient ajouté quelques remarques à la premiere Consultation, ne s'étoient pas expliqués assez clairement pour être entendus de tous les Lecteurs, puisqu'ils ne l'avoient pas été même du pénétrant Docteur Georgini, qui avoit cru que ce qu'ils avoient dit étoit leur avis, tandis qu'il étoit clair que ces Auteurs n'en avoient donné aucun, mais que conformément aux idées des Doct. de Berlin & de Paris, ils n'avoient fait, d'après l'hypothèse de ceux-ci, fondée ou non, que quelques remarques sur le traitement qui en étoit la suite.

Les mêmes personnes ont encore observé que cette méprise avoit donné lieu à une réflexion singuliere de la part du Doct. Georgini, lorsqu'il avoit ajouté, *que tout ce qu'on pouvoit dire là-dessus devenoit à-peu-près inutile, puisque la Consultation étoit partie sans que l'Auteur eût confié le soin de sa revision à ceux de la Gazette de Santé.*

On n'a pas fait la même réflexion au sujet de la Critique & de la Consultation données par le Doct. Georgini. On a pensé, au contraire, que toutes ses remarques, quoique tardives, n'en étoient pas moins utiles, qu'elles renfermoient d'excellens préceptes, mais, qu'on avoit oublié, soit dans les Mémoires à consulter & critiques, soit dans toutes les Consultations, une chose qui paroissoit essentielle, qui étoit de constater, par le toucher, l'état positif de la matrice, qui est souvent le foyer du mal dans des maladies semblables; enfin les nouvelles de Berlin annoncent qu'aucun des Consultans n'a indiqué le vrai remede, puisque la malade est guérie aujourd'hui sans avoir employé aucun des moyens indiqués dans les consultations, & que c'est par un cautere seulement qu'on lui a appliqué au bras.

Quelque humiliante que soit cette nouvelle pour les Consultans, quelque réflexion qu'elle fasse naître, nous avons cru que l'intérêt du public devoit l'emporter sur toute autre considération, & que rien ne devoit empêcher de l'annoncer. C'est au Lecteur à présent, à tirer parti de l'observation, & les conséquences qui lui paroitront les plus raisonnables. Quelques Praticiens, amis du laconisme, consultés à ce sujet, avoient déja renfermé tout ce qu'ils pensoient sur ce cas, dans cette proposition : ils disoient, c'est une humeur mobile qui agace les nerfs, & dont la plus grande partie est sur la matrice; il ne faut que baigner & dévier.

Résultat des expériences de M. G. ALEXANDRE, sur les diaphorétiques & les sudorifiques.

M. Alexandre, toujours courageux & curieux de connoître le vrai, a continué ses expériences sur différens remedes; les sudorifiques ont été l'objet de celles dont on va rendre compte. Cet Auteur s'est convaincu d'après plusieurs tentatives faites, tant sur lui-même, que sur d'autres en santé & en maladie.

1°. Que les Aléxipharmaques ordinaires, les cordiaux, &c, décorés du titre de sudorifiques, l'esprit alkali-volatil de corne de cerf, la poudre de serpentaire de Virginie, le syrop de gingembre, le vin, les liqueurs spiritueuses, &c, bien loin d'être des sudorifiques assurés, ne servent le plus souvent qu'à échauffer beaucoup le corps des malades, sans procurer la moindre sueur.

2°. Que les remedes actifs, donnés dans la vue de faire suer, ne peuvent produire cet effet, qu'autant qu'ils sont corrigés & noyés dans des véhicules convenables & copieux, capables de les tempérer.

3°, Qu'il y a un dégré de chaleur (ordinairement de 110. du thermometre de Farenheit) & un point dans l'état des fluides & des solides, en deça ou au-delà desquels il est impossible d'obtenir la moindre sueur.

4°. Que les délayans servant de véhicules aux remedes actifs pour exciter la sueur, la produisent souvent eux-mêmes avec autant de facilité & même plus sûrement, lorsqu'on les donne seuls, que lorsqu'ils sont associés avec ces prétendus sudorifiques.

5°. Que tout le secret, pour faire suer, consiste à mettre la peau dans un état convenable, tandis qu'en même tems on donne aux boissons nécessaires pour exciter la sueur, & la quantité suffisante,

& le degré de température propre à la produire.

6°. Qu'une chaleur excessive, ainsi que le trop grand refroidissement, étant également capables de s'opposer à l'action par laquelle on sue, il en résulte que dans certains cas, l'eau froide est aussi nécessaire pour produire cet effet que l'eau chaude l'est dans des circonstances opposées.

7°. Que le corps étant mis au point convenable pour que la sueur ait lieu, rien n'est plus propre à la favoriser, à l'accelerer, ou la rendre complette, & même à la produire, lorsqu'il y a suffisamment de liquide, que l'application des moyens capables de relâcher le tissu de la peau & d'ouvrir en même tems ses pores par une humidité combinée avec une chaleur douce, &c, & que parmi ces moyens, la flanelle trempée dans l'eau chaude, tordue & appliquée immédiatement après sur les cuisses & les jambes d'un malade en repos & suffisamment couvert, est un des plus puissans pour produire cet effet, & qu'il a constamment réussi.

8°. Que le petit-lait de vache, l'eau de gruau, & l'eau ordinaire sont les seuls délayans qu'on ait mis en usage pour ces expériences, & qu'ils ont fait l'effet des plus puissans sudorifiques lorsqu'ils ont été employés dans les circonstances, & avec les conditions susdites.

D'où il suit que, (quoique ces découvertes ne soient pas neuves, & que tous les bons Praticiens soient pénétrés de ces vérités) on ne sauroit trop les inculquer dans l'esprit des jeunes gens, afin que dans les maladies ils ne s'obstinent pas, sur la foi de certains Auteurs, à vouloir exciter la sueur, malgré la nature, & faute de connoître les vrais moyens & les conditions nécessaires pour la produire.

Avis aux Meres obligées de perdre leur lait.

Le sieur Cousin, Expert pour les hernies, reçu à S. Côme, vient d'imaginer des *Tetterolles* extrêmement commodes pour les meres qui sont dans le cas de perdre leur lait. On sait que celles-ci sont souvent incommodées, soit par la trop grande affluence du lait qui coule du sein, soit par l'embarras de trouver des vaisseaux commodes & propres à le recevoir. Tantôt, lorsqu'elles ne se servent d'aucun instrument, ce lait leur mouille le sein & la poitrine, & en se refroidissant les expose à une répercussion subite d'humeur de la transpiration & de la laiteuse, qui peut être suivie de divers accidens, parmi lesquels les plus à craindre sont les dépôts laiteux; tantôt elles sont obligées, pour parer à cet inconvénient, de se servir de Tetterolles de verre ordinairement peu commodes & sujettes de plus à casser par les différentes positions où la mere peut se trouver, sans parler de la difficulté qu'il y a de contenir & de fixer ces mêmes vaisseaux de verre sans anse, & d'une hauteur trop considérable, ce qui gêne beaucoup par la difficulté de les assujettir. C'est pour obvier à tous ces inconvéniens que le sieur Cousin, artiste très-ingénieux, a fait construire des Tetterolles en argent, très-commodes, incapables de blesser, qui s'adaptent juste au mammelon, & qu'on contient au moyen d'une anse & d'un ruban qu'on passe autour du col. Ces Tetterolles, qui ressemblent à la tête d'un champignon, servent de reservoirs commodes dans lesquels le lait coule, sans pouvoir s'échapper. On a pratiqué, à leur partie supérieure, une petite ouverture qui sert à deux fins, l'une pour faciliter la chute du lait dans le vaisseau, en donnant de l'air à sa cavité, (circonstance sans laquelle le lait y couleroit très-difficilement,) l'autre pour vuider ce reservoir lorsqu'il est plein, ce qu'on obtient sans même l'ôter du sein, & en se baissant seulement. Ces tetterolles, ordinairement deux à deux, soutenues par le même ruban, ont deux pouces neuf lignes de diametre, sur huit lignes de hauteur. L'ouverture destinée à recevoir le mammelon, & pratiquée à la partie concave, a neuf lignes de diametre; elle n'est pas tout à fait au centre, elle est un peu rapprochée du côté de l'anse ou partie supérieure. Nous ne saurions trop inviter les meres, obligées de renoncer à cette loi si douce de la nature, qui leur enjoint de nourrir, puisqu'elle leur a donné des entrailles, des mammelles & du lait, de faire usage, au moins, de vaisseaux commodes & capables de les mettre à l'abri d'une partie des accidens qui sont ordinairement la suite de leur oubli de la nature. La demeure du sieur Cousin est, rue Comtesse d'Artois.

Suite sur les phénomenes de la décomposition du savon.

» Tous les corps combustibles ont besoin du concours de l'air & de l'eau pour être dans l'état d'ignition. Les uns se décomposent avec flamme, & ce sont pour l'ordinaire, ceux qui contiennent beaucoup d'eau. Ceux qui prennent seulement l'état rutilant, contiennent moins d'eau que les premiers. Dans l'un ou l'autre cas, il se fait toujours un vuide. Ce vuide a deux propriétés; 1°. celle de retenir plus longtems le feu auprès de la matiere actuellement embrasée; 2°. d'établir un courant d'air qui se porte continuellement sur le corps qui brûle.

La flamme d'une bougie n'est retenue qu'à cause du vuide, & on ne peut éteindre cette flamme qu'en lui interceptant toute communication avec l'air libre, ou en remplissant ce vuide. C'est ce qui arrive lorsqu'on les souffle ou qu'on les expose au vent.

La flamme de l'esprit de vin n'adhere à la surface de ce liquide que par le vuide, & on ne peut supprimer cette flamme qu'en remplissant ce vuide par un souffle brusque, ou par l'interception de l'air extérieur.

Cette théorie est applicable à la combustion de toutes les matieres embrasées; toutes peuvent s'éteindre par ces deux moyens, à l'exception de celles qui ont la propriété de former beaucoup d'air par elles-mêmes, comme certaines huiles essentielles, la poudre à canon, &c.

La suite à l'Ordinaire prochain.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

Une maladie épidémique, qui a tous les caracteres d'une fluxion de poitrine catharrale & putride, vient de se déclarer à Amilly, près de Colommiers, dans la Brie. La Société Royale de Médecine, consultée à ce sujet, a fait parvenir sur le champ, ses instructions sur les lieux, & on espere qu'au moyen des prompts secours de tout genre qu'on a soin de procurer aux malades, cette épidémie n'aura pas de suite.

Tous les papiers publics annoncent avec enthousiasme & comme une nouveauté les effets de la dissolution de la *gomme* ou plutôt résine de Gayac dans le Tafia, pour la goutte & les rhumatismes, &c. Un Apoticaire de Paris [M. Marrin] propose même de substituer à cette teinture celle de la partie résineuse du bois faite à l'esprit de vin, comme très-propre à remplir les mêmes vues; nous croyons, en effet, que toutes ces teintures sont douées, à-peu-près, des mêmes propriétés; mais nous croyons aussi que toutes ces préparations, déja connues & rectifiées dans plusieurs Pharmacopées & autres écrits, ne méritent ni le titre de spécifiques dans les maladies en question, ni les éloges outrés qu'on leur donne; au contraire, la dissolution de cette résine faite au tafia, à l'esprit de vin ou à l'eau-de-vie, est plutôt capable, indépendamment du danger de la mauvaise administration, de s'opposer aux bons effets qu'on attend du gayac dans quelques cas, qu'à les favoriser; puisqu'elle augmente constamment la chaleur, la tension, l'éréthisme qui accompagnent ces sortes de maux, & ne sert qu'à retarder le rétablissement des malades. En général, les préparations de la *gomme* de gayac [& celles qui sont faites avec le vin, le jaune d'œuf, le sucre, &c, sont les meilleures] ne conviennent, dans quelques affections chroniques accompagnées de vives douleurs, que lorsqu'on est parvenu à calmer ces douleurs par les saignées, le petit-lait, ou d'autres délayans; alors on peut se flatter de quelques succès, surtout si le mal est fomenté par quelque vice vénérien.

PRATIQUE *moderne de la Chirurgie, par* M. RAVATON, *Chirurgien-major de l'Hôpital militaire de Landau, Inspecteur des Hôpitaux &c. publiée & augmentée par M. SUE le jeune, ancien Prévôt du Collège de Chirurgie, ancien Professeur, Démonstrateur, &c.* A Paris, chez Didot le jeune, quai des Augustins. *Quatre volumes* in-12. *Prix 12 liv.*

M. Vicq-d'Azyr, Doct. en Médecine, de l'Académie Royale des Sciences, &c, commence aujourd'hui, 15 Mai, à neuf heures du matin, un Cours élémentaire de Chirurgie, dans lequel il traitera des maladies Chirurgicales & des opérations qu'elles requierent.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.



Année 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

Par une Société de Médecins.

Du Jeudi 22 Mai.

Résultat des expériences de M. G. ALEXANDRE, sur le Saffran & le Castoreum.

Il résulte des expériences tentées avec ces deux substances, que la premiere, prise à la dose de quatre scrupules, & la seconde, à celle de trois gros & demi, n'ont produit aucun changement sensible ni dans la chaleur naturelle du corps, ni dans le pouls; que le saffran ne passe point dans les secondes voyes; qu'il ne reint point en jaune les urines, mais les seules matieres contenues dans les premieres voies; que ni l'un ni l'autre ne sont narcotiques, ni cordiaux, ni antispasmodiques, & qu'ils ne produisent absolument aucun effet sensible, aux doses indiquées.

Nous ferons, cependant, remarquer au sujet de ces deux substances, que quoique leur effet n ait point été sensible sur une personne en santé, leur usage n'est point indifférent dans les maladies; que l'expérience a prouvé que l'une & l'autre échauffent; que le saffran a une partie volarile qui agir sensiblement sur les nerfs; qu'à petite dose, il est calmant, exhilarant, & à trop forte, il donne un état qui approche beaucoup de la folie; propriété que les anciens & les modernes lui ont reconnue, & que les Orientaux éprouvent tous les jours, sans parler de sa vertu emmenagogue, qui quoiqu'infidelle dans bien des cas, n'est point douteuse ni équivoque dans d'autres. Nous devons encore ajouter que ces deux remedes agissant comme calmans dans bien des circonstances, surtout dans les attaques de nerfs, (sans prétendre pour cela que leur usage soit bien avantageux, car ils ont l'inconvénient de tous les calmans en général & des antispasmodiques proprement dits) ils appaisent les grandes agirations, les accidens pour le moment; mais bientôt après les mêmes symptômes renaissent, & souvent avec plus de force qu'auparavant; & en général, ces sortes de remedes sont plus nuisibles qu'avantageux. Leur usage exige toujours beaucoup de circonspection, & des correctifs, dans toutes les maladies.

Réponse à la question proposée dans les Affiches de Poitou.
Du Jeudi 15 Mai.

On trouve dans la Feuille Hebdomadaire, constamment intéressante, de Poitou, l'exposirion d'un fait dont on demande l'explication, & l'Auteur de cette observation croit devoir interpeller les Redacteurs de la Gazette de Santé pour répondre sur une matiere qui est, ajoute-t-on, de leur ressort. Voici le fait.

Un homme apperçoit une vipere sous une laitue; il l'arrête par le milieu du corps, avec un instrument trop foible pour la blesser. Il prend ensuite son couteau pour lui couper la tête; mais l'animal irrité s'élance si violemment, que cet homme se retire avec frayeur. Revenu de sa peur, il parvient à la tuer. Un moment après, la main qu'il avoit présentée se trouve enflée considérablement, & il assure n'avoit pas été mordu. Il se frotte

la main, à deux reprises, avec de l'huile d'olives, cela suffit pour le guérir. Tel est le fait qui donne lieu aux questions suivantes.

La vipere peut-elle lancer son venin par la seule contraction de ses muscles? Le venin ainsi lancé peut-il s'insinuer à travers l'épiderme, sans qu'il y ait blessure à la peau? On est porté à croire la chose possible, dit l'Auteur de la question, d'après le bien qu'il a éprouvé de l'application de l'huile, & d'après l'observation de Mead, qui dit avoir vu jaillir le venin de la vipere comme d'une seringue, en faisant ouvrir la gueule à ces reptiles, & en leur pressant, en même tems, le col. Pour fortifier cette idée, on cite encore l'exemple d'un effet funeste produit par la bave de la salamandre, quoiqu'elle ne soit pas soupçonnée d'être venimeuse. Tel est l'exposé des faits & des questions qui y sont relatives.

Réponse.

S'il est souvent difficile, en physique, de donner l'explication la plus naturelle de la plûpart des phénomenes qu'on observe, il ne l'est quelquefois pas moins de bien observer, & de constater les faits. Ainsi, de peur de renouveller l'histoire de la Dent-d'Or, nous désirerions d'abord que celui-ci fût bien avéré. Ce qui fait naître & autorise nos doutes, c'est que depuis qu'on observe les effets du venin de la vipere, il n'y a peut-être pas d'exemple qui prouve que la seule application de ce venin à la peau d'un animal quelconque; sans blessure ou solution de continuité, ait suffi pour produire aucun des accidens qui sont la suite ordinaire de la morsure de cet animal. Il y a plus; un grand nombre d'expériences a prouvé que ce venin peut être avalé même impunément. Dans le cas de morsure encore, si le venin ne peut couler dans la plaie, par l'interposition d'un corps quelconque, la blessure qui en résulte n'est jamais dangereuse. C'est ainsi que ceux qui font la chasse de ces reptiles se mettent à couvert du danger, en se servant de gants de buffle, dont le tissu serré essuie la dent de l'animal & se charge du venin qui ne peut parvenir jusqu'à la plaie. En second lieu, ce qui fortifie nos doutes sur le fait dont il s'agit, c'est la guérison même de cette enflure, par la seule application de l'huile. Pour guérir les effets évidens du venin de la vipere, il faut nécessairement, ou une ou deux ligatures très-fortes au-dessus de la partie mordue, & en même tems des scarifications profondes à la plaie, ou bien quelque moyen moins puissant, joint à l'usage interne de l'alkali-volatil; & dans tous les cas, si le venin a eu son effet, il y a presque toujours déperdition de substance à la partie mordue qui tombe ordinairement en gangrene, puisque l'effet du venin est de coaguler & de gangrener le sang, surtout à la partie mordue, & l'huile nous paroît un moyen insuffisant pour remédier seule à des accidens de cette nature. Pour ce qui est de la possibilité de l'ejaculation du venin, les expériences de Mead, & l'observation semblent la prouver; puisque le muscle qui presse la glande où se filtre le venin, est susceptible de la plus forte contraction, & devient capable en outre d'exprimer subitement les vésicules dans lesquelles il est renfermé, & de l'en faire jaillir, comme on fait jaillir, par la compression, l'huile essentielle renfermée dans les vésicules de l'écorce du citron.

Quant à la faculté que peut avoir la bave de la salamandre de causer la mort à quelqu'un, c'est encore un autre fait à vérifier, & qui nous paroît bien douteux; quoiqu'il soit possible que dans quelques circonstances la bave d'un animal malade produise des effets très-dangereux, surtout si le venin est de nature à se communiquer à l'homme, comme celui de la rage. Mais dans ce cas, encore faut-il une morsure qui donne entrée au virus, ou que ce virus soit porté à l'intérieur, par la voie de la déglutition, ou du moins jusqu'aux glandes salivaires, pour produire son effet. Les fleches empoisonnées par des sucs, sont dans le même cas que les dents de la vipere. Il en est de même de tous les dards, & aiguillons d'insectes, &c. Il faut toujours une piquûre ou solution de continuité quelconque, pour que leurs effets soient bien sensibles. On manie tous les jours les poisons des animaux sans en être incommodé d'aucune maniere; leur inoculation suffit pour causer la mort. L'Auteur de cette observation n'a peut-être pas fait attention qu'il avoit été piqué auparavant par quelque insecte.

Avis au Public sur les poisons.

Ce n'est qu'avec la plus grande surprise, & avec un étonnement qui a fait frémir tous les Gens de l'Art, qu'on a vu dans une Gazette de Province, décorée du

titre de *salutaire*, qu'on y conseilloit l'usage interne de la dissolution de l'arsenic dans quelques maladies. Nous ne pouvons nous dispenser, & c'est notre devoir dans une feuille destinée uniquement à la santé publique, de faire appercevoir le danger qui peut résulter de l'usage non-seulement interne, mais même externe d'un pareil poison, toujours délétere. Il n'y a rien, malheureusement, de plus avéré & de plus constaté que les effets dangereux de l'arsenic. Mille avantures funestes viennent à l'appui de cette assertion. Mille faits prouvent que l'usage de l'arsenic, même à petite dose, ne pardonne jamais; & c'est avec raison qu'on a eu recours dans tous les tems, & dans une infinité de circonstances, à la sévérité des loix, pour défendre aux Charlatans d'en faire usage intérieurement ou extérieurement, & aux Apoticaires, Epiciers, &c, de n'en distribuer qu'à des personnes très-connues, & pour quelques professions qui en requerent l'usage. Si on ne savoit pas que des expériences ont été déja faites, plusieurs fois, sur des criminels; si on ignoroit que des Charlatans ont osé le donner dans quelques maladies internes, que ces maladies ont cédé quelquefois, à la vérité, à son usage, mais que le malade est toujours mort, peu de tems après, dans le marasme, par l'effet du poison; si on n'avoit pas la certitude que son application à l'extérieur dans le cas d'écrouelles, de dartres, de cancers, &c, a causé souvent la mort; si tous ces faits n'étoient connus & avérés, alors on pourroit avoir quelques doutes sur ses effets & faire des essais, dans la vue de guérir. Mais quand on est aussi certain qu'on l'est aujourd'hui, que ce remede est toujours pire que le mal pour lequel on le donne, il y a la plus grande témérité à en conseiller l'usage, surtout interne, & à exposer ainsi la vie des citoyens.

Suite sur les phénomenes de la décomposition du savon.

Toute matiere combustible qui contient suffisamment d'eau dans sa constitution naturelle, & qui est en même tems privée de substances absorbantes, ne donne ni suye, ni cendres, ni sels, comme on peut le voir par la combustion de l'esprit de vin.

Toutes celles qui sont privées de substances absorbantes, mais qui manquent d'eau suffisante pour décomposer complettement un corps combustible, ne donnent à la vérité point de cendres, &c; mais elles fournissent de la suye, parce que l'eau a manqué, & que l'acide qui auroit dû servir à former de l'air avec l'eau, s'est combiné avec la substance huileuse, il en est résulté une résine à demi-décomposée, c'est-à-dire de la suye. Tel est l'ether.

C'est d'après l'application de cette théorie, que nous expliquerons, le mieux qu'il nous sera possible, les expériences de M. Thouvenel; mais il nous permettra de lui faire une petite objection, savoir si, après la décomposition du savon par les eaux aërées, naturelles ou factices, il a examiné l'état de son alkali; en un mot, s'il étoit caustique ou non?

NOUVELLES EN MÉDECINE.

La Société Royale de Médecine se proposant de remplir les six places d'Associés libres, qui jusqu'alors étoient restées vacantes, y a nommé, dans sa séance tenue le Mardi 6 Mai présent mois, par la voie du scrutin, M. Poulter de la Salle, Maître des Requêtes; M. de Montigny, Président des Trésoriers de France, de l'Académie Roy. des Sciences; M. d'Aubenton l'aîné, Garde & Démonstrateur du Cabinet d'Histoire naturelle du Jardin du Roi, de l'Acad. Roy. des Sciences: M. Macquer, Doct. en Méd. de la Faculté de Paris, & membre de la même Acad. des Sciences; M. le Roy, ancien Professeur de l'Université de Méd. de Montpellier, Correspondant de l'Acad. Roy. des Sciences; & M. de Lassonne fils, Doct. en Médec. de l'Université de Montpellier, de la Société Roy. des Sciences de la même Ville, & Médecin en survivance de l'Hôpital de Versailles.

Prix de l'Ecole-Pratique de Chirurgie.

On admet, tous les ans, vingt-six Eleves en Chirurgie aux instructions Anatomiques & Chirurgicales que donnent pendant l'hiver deux Maîtres en Chirurgie, nommés à cet effet. Ces Eleves sont ceux qui se sont le plus distingués dans leurs cours d'étude. M. Houstet, ancien Directeur de l'Académie de Chirurgie, pour soutenir l'émulation de ces Eleves, a fondé à perpétuité un Prix qui consiste en quatre médailles d'or, de la valeur de cent livres chacune, & en quatre médailles

d'argent, pour être distribuées annuellement à ceux qui auront le plus profité des exercices de l'Ecole-Pratique. Les médailles d'or ont été adjugées, cette année, aux sieurs de Vesigneux, la Porterie, Reyne,& Durand; & celles d'argent, pour les quatre *accessit*, aux sieurs Sain, Tardif, Jacoupy Lafond, & Ballofet.

Les Réglemens de cette Ecole portoient que l'on n'y admettroit que les Eleves Regnicoles. Cependant, on a cru devoir faire participer les étrangers aux exercices qui s'y font, à cause d'une contestation survenue, cette année, entre les Maîtres en Chirurgie & les Eleves, au sujet du sieur Deglise, du canton de Fribourg en Suisse, qui demandoit à être admis au concours. A cette occasion, M. de la Martiniere, premier Chirurgien du Roi, & M. Houstet, chargé de l'inspection de ces Ecoles, ont modifié ces Réglemens, & arrêté qu'à l'avenir les étrangers qui se seroient le plus distingués dans leurs cours d'étude de Chirurgie, seroient admis aux exercices, sans pouvoir concourir néanmoins pour les Prix.

Declaration du Roi, portant réglement pour les professions de la Pharmacie & de l'Epicerie à Paris, donnée à Versailles le 25 Avril 1777, & registrée au Parlement le 13 Mai 1777.

Les principales dispositions de cette Déclaration sont, 1o. de réunir les Maîrres Apoticaires & Privilégiés de Paris, pour ne former à l'avenir qu'un seul Corps, sous la dénomination de Collége de Pharmacie. 2o. D'interdire aux Privilégiés toute location ou cession de privilege. 3o. D'empêcher tous ceux qui ne seroient point de cette corporation, de tenir laboratoire ou officine ouverte pour exercer la Pharmacie ou Chymie à Paris. 4o. D'empêcher les Maîtres en Pharmacie qui composeront le Collége de *cumuler* le commerce de l'Epicerie. 5o. D'interdire aux Epiciers la venre & débit des drogues, au petit poids ou poids médicinal, à l'exeprion de la manne, de la casse, du senné, de la rhubarbe, ainsi que des bois & racines, mais le tout en nature, & sans préparation, &c. 6o. De leur défendre également la vente & débit d'aucuns sels, d'aucuns médicamens composés, & de faire aucune préparation ou mixtion de drogues simples, pour être administrées en forme de médecine, à peine de 500 l. d'amende &c. 7o. De défendre aux Communautés Religieuses, aux Hôpitaux mêmes, &c, d'avoir d'autre Pharmacie que celle destinée pour l'usage particulier & intérieur de leur maison, & de vendre ou débiter aucune drogue simple ou composée, à peine de 100 liv. d'amende. 8o. De permettre aux Maîrres en Pharmacie de faire des Cours particuliers chez eux, & des Cours publics, pour l'instruction de leurs Eleves, dans leur laboratoire & jardin, rue de l'Arbalêtre, &c.

Mais l'article, selon nous, le plus intéressant & le plus essentiel pour le public, c'est le 9e. qui renouvelle les dispositions de l'Edit du mois de Juillet 1682, & qui défend très-expressément a tous Maitres en Pharmacie, à tous Epiciers & autres Marchands de drogues, de distribuer l'arsenic, le réalgar, le sublimé-corrosif, & autres drogues reputées poisons, à d'autres personnes qu'à celles qui sont connues & domiciliées, auxquelles ces drogues sont nécessaires pour leur profession, & qui seront tenues d'écrire de suite, & sans aucun blanc, sur un registre à ce destiné & paraphé à cet effet par le Lieutenant-général de Police, leurs noms, qualités & demeures, le jour, le mois, l'année, & la quantité qu'ils auront prise desdites drogues, ainsi que l'objet de leur emploi. Le dixieme article porte, que les personnes inconnues ou étrangers qui ne sauroient pas écrire, & qui voudroient se procurer ces drogues, seront accompagnés de gens connus & domiciliés qui inscriront & signeront en leur place sur le registre. Le même article ordonne que tous ces poisons & drogues dangereuses soient tenues & gardées en lieux sûrs & separés, sous la clef du maître seul, sans que les femmes, enfans, domestiques, garçons ou apprentifs en puissent disposer, vendre ou débiter, sous les peines les plus rigoureuses.

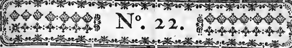
Cette derniere précaution ne sauroit être trop scrupuleusement observée par tous ceux qui distribuent des drogues.

Nous croyons que cette Déclaratioo qui sera bien-tôt suivie de statuts, ne peut que produire un bien réel, si elle est suivie dans tous ses points. Il est de l'intérêt de la Médecine, & du Public, que MM. les Apoticaires soient instruits, & que le Médecin puisse compter tant sur la qualité des drogues qu'il prescrit, que sur leur préparation.

Examen des remedes annoncés comme préservatifs de la contagion vénérienne, extrait de L'EXPOSITION *raisonnée des différentes méthodes d'administrer le mercure dans les maladies vénériennes, par M. de* HORNE, *Médecin ordinaire de Madame la Comtesse d'Artois, &c.* A Paris, chez *Monory*, Lib. rue de la Comédie-Françoise. *In*-8o. *de 56 pag. Prix 1 liv. 4 s.*

On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine, ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur RUAULT *Libraire, rue de la Harpe, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc par tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.



ANNÉE 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 29 Mai.

Observation sur une fievre catharrale, par M. MONTPLANCA, Doct. en Médecine de la Faculté de Montpellier, ancien Médecin de la Ville & de l'Hôtel-Dieu d'Houdan.

LES Médecins Praticiens distinguent plusieurs especes de fievres catharrales; il en est de bénignes, de compliquées avec un catharre, & d'autres enfin qui sont vraiment malignes. La cause générale des catharres est une transpiration supprimée d'où il résule des engorgemens dans les vaisseaux capillaires des membranes, & des obstructions dans les pores de la peau. Si la matiere de la transpiration est repercutée sur quelque viscere, elle y fait des ravages considérables. Le poumon plus exposé par sa nature aux promptes & fréquentes variations de l'air, est aussi plus susceptible de recevoir cette matiere de la transpiration. Celle-ci obstrue aisément les bronches, en agace, en irrite les fibres membraneuses très-délicates, & occasionne par son sejour la toux, l'oppression & la difficulté de respirer. Il survient souvent des phlogoses, des engorgemens inflammatoires, ou même de vraies inflammations qui se terminent par la suppuration. Ces symptômes joints à une fievre assez considérable, à un sentiment de chaud & de froid qu'on ressent dans toute l'habitude du corps, caractérisent la fievre catharrale de la seconde espece. L'observation suivante peut servir à confirmer ces principes, à nous éclairer sur le traitement des catharres dangereux, & à en prévenir les suites. On a vu plusieurs malades à Paris, attaqués de la sorte au commencement de l'hyver, 1776, succomber en automne à une phtisie catharreuse.

M. de S*** âgé de 34 ans, d'un tempérament sanguin, fut pris d'un rhume de poitrine le 25 du mois de Décembre dernier. Il négligea d'abord cette incommodité qui fit des progrès sensibles, & la fievre survint le huitieme jour. Elle étoit forte, le malade toussoit fréquemment, & sentoit de la douleur & de l'oppression; le pouls étoit plein, dur & embarrassé. Nous conseillâmes une saignée du bras, les symptômes se soutenant avec la même force, nous réitérâmes la saignée le lendemain. La toux étoit fort seche, le malade fort oppressé & entierement accablé; il y avoit lieu de craindre pour sa vie. Nous appliquâmes des véficatoires aux jambes le quatrieme jour; la suppuration s'établit comme on le desiroit, & se soutint pendant tout le cours de cette maladie grave & opiniâtre. On tenta inutilement des apozêmes laxatifs, ils furent rejettés par le vomissement. Il fallut se contenter d'un look qui fut remplacé par de petites prises de kermès. On entretint la liberté du ventre en donnant de tems en tems dans la journée quelques cuillerées de syrop de pommes, dont on augmentoit les doses suivant les indications.

Le malade commença à cracher abondamment le dixieme jour de l'invasion de la fievre. Cette expectoration mêlée

d'abord de quelques filets de sang devint lymphatico-purulente. Elle s'est soutenue de même pendant plus de quarante jours. On a favorisé l'expectoration, & les efforts de la nature par les remedes dont nous avons parlé, & par une tisane détersive & balsamique. Elle étoit composée avec le marrube blanc, la millefeuille & le syrop balsamique de Tolu. Cette maladie a duré plus de quarante-cinq jours, & ce n'a été que vers le trente-cinquiéme que la fievre, la toux, les crachats purulens ont diminué sensiblement, & nous ont fait espérer une guérison qui jusques-là avoit été très-incertaine. Enfin on a donné deux ou trois minoratifs, à quelques jours d'intervalle de l'un à l'autre, & le malade a été guéri; il jouit depuis la fin de Février, d'une santé parfaite.

Ne peut-on pas regarder les suites de cette fievre catharrale comme une phthisie *accidentelle?* La méthode curative qu'on a employée ne peut-elle point nous éclairer sur la théorie de la phtisie catharreuse, & dont le traitement est encore un problême à résoudre? Nous le proposerons incessamment aux Médecins & au Public, & nous ferons part de nos conjectures, à ce sujet.

Cas de Médecine proposé par une personne de l'Art.

Une Religieuse qui n'a pas encore atteint sa vingtieme année, née de parens qui jouissent encore de la meilleure santé, quoiqu'ils ayent passé cinquante ans, cracha en toussant une pierre, il y a environ quatre ans, sans en être sensiblement incommodée, & prit même de l'embonpoint après. Il y a près de trois mois, qu'elle en cracha une autre de la grosseur d'un pois, raboteuse, friable & entourée de quelques filets de sang. Cette personne alors n'avoit pas de fievre, ne se portoit point mal d'ailleurs, à un rhume de poitrine près, pour lequel on lui conseilla le lait d'ânesse qu'elle prend encore; elle n'a pas cessé de tousser, depuis cet événement, soit le jour ou la nuit; elle sent de la douleur au côté droit de la poitrine, sur lequel elle ne peut se coucher. Les regles n'ont pas cessé de couler, mais en moindre quantité qu'à l'ordinaire. Le pouls est plutôt foible que fort. La malade observe un régime adoucissant; on lui a appliqué un cautere. Malgré ces secours, les accidens continuent.

Avant d'avoir des connoissances ultérieures relativement à cet état, & à ce qui peut lui avoir donné lieu, on demande, 1°. Quelle peut avoir été la cause d'une pareille affection, qui n'est pas sans exemple? 2°. Quel seroit le moyen le plus propre à remédier, ou du moins à adoucir le mal, & à prolonger la vie, en cas que la guérison ne puisse avoir lieu? Faudroit-il réduire, par exemple, la malade à l'usage des végétaux pour sa nourriture ordinaire; à celui du salep, du sagou, des fraises, &c; pour remedes, faudroit-il avoir recours aux saignées, *parcâ manu*, aux doux calmans, à la manne, de loin en loin, que Sydenham croit participer de la vertu de la graine du Frêne réputée lithontriptique, & y joindre au besoin, la casse, les tamarins, &c? 3°. Seroit-il à propos, d'après le conseil des Médecins Arabes & de ceux qui les ont suivis, de mettre la malade à l'usage habituel & à forte dose du sucre rosat, ou bien du sucre ordinaire; enfin le syrop recommandé par Dodonée, l'infusion des feuilles de scolopendre dans le vin blanc, & mêlée au sucre ou au syrop de capillaire, le lait d'ânesse coupé avec l'eau seconde de chaux ou bien avec les eaux de Bagnieres ou de cauteretz, les bouillons de mout de veau, de limaçons, de tortues, &c, ou quelqu'un de ces remedes ne pourroient-ils pas être employés avec succès dans le cas présent? Un véficatoire à l'endroit de la douleur, indépendamment du cauterre, ne pourroit-il pas procurer du soulagement?

Tels sont les principaux remedes qu'on propose pour l'état critique de cette Religieuse. En attendant l'avis des personnes plus éclairées que nous, nous pensons qu'on doit bannir du traitement le syrop de Dodonée, les tamarinds, le nitre, & surtout l'eau de chaux, les infusions de plantes faites dans le vin blanc. Le lait d'ânesse, les eaux de Bagneres, celles de Cauterets peuvent donner la fievre, ou l'entretenir. Les vapeurs de l'eau chaude reçue dans la poitrine, concurremment avec quelqu'uns des remedes indiqués, peut être d'un grand secours. On invite les personnes de l'Art à donner leur avis. On le rapportera, sans y rien changer; mais on les prie, en même tems, d'éviter les longueurs.

Les points principaux auxquels nous croyons qu'on doit le plus s'attacher, sont: 1°. la circonstance dans laquelle ou d'après laquelle la maladie a paru, circonstance qu'un Praticien exercé peut entrevoir ou soupçonner; 2°. le siege de la maladie; 3°. le moyen de guérison ou de soulagement le plus simple, & sans avoir recours à un farrago *de remedes. Nous aurons soin de faire part au public de nos découvertes sur la cause de cette maladie, & de l'effet des remedes employés. Nous y reviendrons dans quinzaine.*

NOUVELLES EN MÉDECINE.

INSTRUCTION *abregée sur les maladies des enfans, par M. J. B. M.* GUENET, *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, & de la Société Royale de Médecine.* A Paris, de l'Imprimerie de Ph. D. Pierres, rue S. Jacques. 1777. *In-12 de* 58 *pag. Prix* 15 *f.*

Il n'y a point d'objets plus intéressans dans la nature, ni plus dignes de la sollicitude des hommes, que nos semblables, lorsqu'ils sont, en même tems, dans un état de foiblesse, d'innocence & de besoin. Tels sont les enfans, l'espérance des familles & des Etats. Ils méritent donc, non-seulement, les soins paternels, mais les secours politiques que la sagesse de l'administration peut fournir. C'est le service le plus réel qu'on puisse rendre à la Société. En voici un exemple que M. le Noir, Conseiller d'Etat, Lieutenant-Général de Police, dont l'humanité égale les lumieres, vient de donner au Public, en obtenant de la bienfaisance de Sa Majesté, qu'il y eût dans tous les Villages, où sont allaités les enfans enregistrés au Bureau général des Nourrices de Paris, des dépôts de boîtes contenant un certain nombre de remedes les plus nécessaires & les plus appropriés aux maladies des enfans à la mammelle.

L'inspection sur tous ces remedes, soit pour leur choix, leur préparation, & l'arrangement des boîtes, a été confiée, par un Arrêt particulier du Conseil d'Etat du Roi, à M. de Lassonne, Conseiller d'Etat, premier Médecin du Roi en survivance, premier Médecin de la Reine, dont le zele éclairé pour le bien public & pour la gloire de sa profession se manifestent, tous les jours, ou par quelque établissement utile, ou par quelque acte d'humanité, & sont au-dessus de nos éloges.

M. Guenet, dans cette instruction, nous paroît avoir pleinement justifié le choix qu'on a fait de lui. On y trouve la description exacte des maladies les plus fréquentes des enfans, & les moyens reconnus les plus propres à les combattre. Nous ne saurions en donner une idée plus juste qu'en transcrivant l'approbation du Censeur éclairé qui l'a approuvée. « Dans cet » ouvrage, dont l'objet est de guider lure- » ment les personnes charitables qui veu- » lent bien se vouer à veiller sur la santé » des pauvres enfans malades dans les » campagnes, l'Auteur réunit à la préci- » sion & à la clarté des préceptes les mé- » thodes de curation les plus simples & les » plus efficaces ».

Les articles contenus dans les boîtes, sont l'hypecacuana; le syrop de chicorée composé; la poudre absorbante purgative; la rhubarbe en poudre & concassée; la gomme arabique; la poudre contre les vers; la poudre de guttete; la thériaque; le miel pur; le blanc Rhasis; l'emplâtre contre la rupture, & le mémoire instructif imprimé.

Nous ferons connoître plus particuliérement cette instruction. Le service qu'on rend aujourd'hui au public, nous rappelle ce qui reste encore à faire, au sujet de la maladie la plus contagieuse & la plus meurtriere qu'il y ait parmi les enfans, & à laquelle un reste de barbarie & de préjugé laisse le privilege exclusif de se répandre d'une campagne à l'autre, & d'exercer ses plus affreux ravages, sans nulle opposition, sans que ni loi, ni police, ni sollicitude humaine vienne jamais au secours des malheureux qui en sont les victimes. Il faut esperer que ceux qui ont des lumieres & de l'humanité, & qui sont faits par leur place pour obtenir ce qui ne devoit être demandé, par nous, qu'une fois, s'occuperont quelque jour du soin de rendre aux hommes, de tous les services le plus pressant & le plus essentiel.

HISTOIRE *Universelle du regne végétal, par M.* BUCHOZ, *Médecin de* MONSIEUR, *&c.* Tome VI *du discours*, & VIe. *cahier de planches*, in-fol. A Paris, chez Brunet, Lib. rue des Ecrivains. *Prix du volume des planches*, 36 *liv. Vol. du discours*, 12 *liv.*

L'Auteur de cet ouvrage s'est proposé de faire connoître toutes les plantes étrangeres & indigenes, d'indiquer leur culture & leur usage, soit en Médecine, soit dans

les arts, & métiers, &c. Pour cet effet, il a été obligé de consulter un très-grand nombre d'Auteurs, & de compulser leurs ouvrages. Les principaux que M. Buchoz a suivis sont:

L'Hortus malabaricus de Rhéede; *l'Herbarium Amboinense* de Rumphius; les *Amœnitates exoticæ* de Kempfer; les ouvrages du Pere Plumier & de Jacquin sur les plantes d'Amérique; le Journal du Perou par le P. Feuillée; l'Hist. naturelle de la Jamaïque par Sloane & Browne; celle de la Caroline par Catesby; celle du Bresil par Maregrave & Pison (le Pois); les Œuvres de Burmann sur les plantes d'Afrique; l'Histoire des Mousses de Dillen; les Graminées de Scheuchzer; les Ombellées de Morizon; les nouveaux Genres de Micheli; les Ecrits de Boccone sur les plantes de la Sicile; ceux d'Allioni sur celles du Piémont; ceux de M. Seguier sur celles de Verone; ceux de M. de Haller sur celles de la Suisse; les différens *hortus* & *flora* de chaque pays, tels que celui de Leyde par Royen; ceux d'Aurriche & de Vienne par Kramer, Crantz & Jacquin; ceux d'Angleterre par Hill & Hudson; ceux de Laponie, de Suede & de la Zelande par Linnœus; celui de Nuremberg par Volckramer; celui de Dannemark par Œder; celui de Virginie par Gronovius; de Sibérie par Gmelin; de Prusse par Lœsel, &c. Cet Aureur a de plus consulté, comme il nous l'apprend dans ses Prospectus, Prosper Alpin sur les plantes d'Egypte, les différens Voyageurs Botanistes, Tournefort pour les plantes du Levant; M. Adanson pour celles du Sénégal; Hasselquiest pour celles de la Palestine; Lœfling pour celles d'Espagne, enfin Osbeck pour celles des Indes Orientales, &c. Pour établir la concordance & la synonimie, M. Buchoz convient que le *Nomenclator Botanicus* de M. Œder lui a été d'un grand secours, ainsi que le grand Dictionnaire de Miller, pour la culture des plantes. Bradley, la Quintinie, Mortimer, MM. Duhamel & Sutieres, sur le même objet, n'ont point été oubliés, non plus que les Œuvres de MM. Maupin, Bidet & l'Abbé Rozier, sur la culture de la vigne, & sur les vins, &c.

On peut juger d'après cet exposé, & par les sources dans lesquelles l'Aureur a puisé, combien son travail, quoique d'une étendue immense, pourroit être utile s'il étoit bien exécuté. Nous suspendrons notre jugement sur ce point, pour ne pas anticiper sur celui du public. Nous ferons remarquer seulement que cette maniere de faire connoître les objets de la Botanique, qui étoit celle des anciens, qui ne se contentoient pas de décrire les plantes mais en indiquoient les vertus & les différens usages, a été peut-être un peu trop négligée par les modernes, & que dans ce genre, M. Buchoz a plusieurs modeles à suivre. Quand il n'y auroit que Dioscoride, Pline, Columelle, Varron, Porta, Belon, Dodonée, Lobel, Pena, Jean Bauhin & Jean Ray, il y en auroit assez, & peut-être trop. M. Buchoz, en marchant sur leurs traces, fait desirer que l'exécution de son ouvrage réponde à l'idée qu'on peut s'en former. Les planches que nous avons vues nous ont paru très-belles & bien exécutées.

Voici, par surabondance, une lettre de M. Pajon de Moncets, en réponse à tout ce qu'on a dit sur la maladie qui avoit fait d'abord le sujet de sa Consultation. Il est essentiel que la vérité soit connue & très-naturel que chacun se justifie. C'est une satisfaction pour un Auteur attaqué que nous ne refuserons jamais à personne, encore moins à un Confrere, quand même leurs réponses seroient contre nous. Nous exigeons seulement qu'elles soient honnêtes, & surtout que le Public y trouve son compte. Mais si le persifflage, un style entortillé & des tournures à double sens en faisoient tout le prix; nous déclarons, d'avance, que ces sortes de piéces ne seroient point du genre de celles que nous nous sommes proposés d'insérer dans nos feuilles, ou même d'envoyer à la suite, telle que celle-ci.

On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine, ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur RUAULT *Libraire, rue de la Harpe, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc par tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.



ANNÉE 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 5 Juin.

Lettre aux Auteurs de la Gazette de Santé.

Du 30 Mai 1777.

» VOus ferez sans doute surpris, MM., que je me donne les airs de donner mon avis, moi qui ne suis point de l'Art, sur un cas de médecine proposé par une personne qui en est, dans votre Gazette de Santé, du 29 Mai. Mais je me flatte que vous voudrez bien juger favorablement de ma démarche lorsque vous ferez attention qu'il est du devoir de l'homme de concourir de toutes ses forces au bien de l'humanité. D'ailleurs je ne propose point mon avis pour être suivi sans appel. C'est à vos lumieres, & à celles des autres Médecins, que je le soumets. Je n'entrerai point dans le détail de la maladie de la Religieuse dont il est question, & j'entreprendrai encore moins d'en expliquer les causes, tout cela n'est point de mon ressort. Mais je parlerai tout de suite du remede propre ou à la guérir ou à la soulager. C'est le *Lierre terrestre* dont je veux parler, que je suis surpris qu'on n'aye pas conseillé. Vous savez, MM., mieux que moi, les propriétés de cette plante pour résoudre les obstructions du poumon causées par une espece de tartre qui pourroit bien avoir occasionné dans le poumon de cette Religieuse une espece de calcul, &c. Il me semble donc que le seul usage de cette plante en infusion & en syrop pourroit seul suffire, ou pour guérir, ou pour soulager. Vous vous rappellerez sans doute, MM., les élogesque Boyle a fait de cette plante, dans les maladies des poumons & de la poitrine, où il dit en avoir vu des effets surprenans, ou tous les autres remedes n'avoient servi de rien, quoiqu'ordonnés par les plus habiles Médecins.

J'approuverois beaucoup, MM., pendant l'usage de cette plante, la vapeur de l'eau chaude reçue dans la poitrine, que vous conseillez si à propos. Mais je voudrois que cette vapeur provint d'une forte décoction de lierre terrestre à laquelle j'ajouterois quelques grains de sel ammoniac. Il me semble encore que je ne fatiguerois pas la malade par d'autres remedes; une dose de manne tous les quinze jours & quelques lavemens de tems en tems, suffiroient ce me semble. Au reste, MM., vous ferez l'usage qu'il vous plaira de ce que je viens de dire, c'est à vous à l'apprécier ».

J'ai l'honneur d'être avec toute la considération possible, &c. Le B. DE BORMES.

En attendant de nouveaux avis sur le cas en question, nous observerons à l'Auteur de cette Lettre, que le Lierre terrestre, qui est un puissant vulnéraire déterstif, qui convient dans les maladies de poitrine où il y a expectoration abondante, des crachats d'un mauvais caractere, enfin une indication pour les remedes détersifs, pourroit bien ne pas remplir toutes les vues du Médecin, dans le cas présent, où la poitrine est seche, où il y a des concrétions pierreuses, irritation, disposition à la fievre, &c. Quant à la vapeur de l'eau chargée de la partie aromatique de cette plante, nous croyons qu'elle ne peut exposer à aucun inconvénient, mais que le sel ammoniac est au moins inutile.

Nouveaux éclairciſſemens ſur les fards.

On doit ſe rappeller que nous avons dit dans le N°. 1 de nos feuilles de cette année, que les Rouges tirés du regne végétal ſont les plus innocens, & que parmi les ſubſtances minérales propres à fournir les Blancs, le Talc étoit la moins dangereuſe. Nous n'avons eſſuyé aucune contradiction à cet égard. De leur mélange intime peuvent réſulter différentes teintes propres à remplir toutes les vues d'agrément, en ce genre. On peut donc réduire à deux, tous les fards rouge & blanc reconnus innocens, au Talc, & à une ſubſtance végétale que nous n'avons point encore indiquée, mais qu'on va faire connoître. Ainſi, le *Blanc de fard* de Lemery, par exemple, qui n'eſt autre choſe que le magiſtere de biſmuth ; celui qui a été diſtribué pendant longtems, rue du Temple, à Paris, & qui eſt fait avec le même magiſtere ; la *Pomade, dite de la Providence*, du Sr. Legouvé, qui eſt une préparation de mercure (le précipité blanc) unie à de la graiſſe, &c, doivent être également rejettés comme capables d'ébranler les dents, de lecher, de rider la peau, & de faire un auſſi mauvais effet que le *Blanc de plomb*. Le Blanc dont le Docteur Kruger vient de donner la recette, & dont la préparation conſiſte à mêler du talc en poudre avec du ſucre fin & de l'huile de jaſmin ou d'amandes douces, ne nous paroît point préférable à tout autre Blanc fait de même, mais qui ſeroit ſans ſucre. Enfin le plus ſimple eſt celui qui eſt fait avec le talc ſeul, où bien avec la craie de Briançon (qui eſt un vrai talc) reduite en poudre impalpable.

Quant au Rouge; on en prépare un aujourd'hui qui, quoiqu'il ne ſoit pas nouveau, mérite d'être connu & préféré à tous les autres ; c'eſt celui qu'on retire des fleurs de la plante connue ſous le nom de Carthame ou Saffian bâtard (*Carthamus officinarum*) qu'on cultive en Orient, en Alſace, en Languedoc, & ailleurs. Ses fleurs ſervent non-ſeulement à former le plus beau Rouge de fard qu'on connoiſſe, mais à teindre la ſoye *, depuis le roſe tendre juſqu'au ponceau. Pour obtenir ce Rouge, connu depuis long-tems ſous le nom de *Rouge de Portugal*, & depuis peu, ſous celui de *Rouge végétal*, tout l'art conſiſte à dépouiller cette fleur (appellée *ſaffranum* dans le commerce) de ſa partie extractive qui la rend jaune, en la lavant, à pluſieurs repriſes, dans l'eau. On en retire enſuite la belle couleur au moyen de l'alkali-fixe qui eſt ſon diſſolvant; on ſe ſert pour cela, de la ſoude ou des cendres gravelées, & on la dégage au moyen d'un acide, (on préfere celui du citron). Le précipité qui en réſulte eſt préciſément ce Rouge, connu dans le commerce ſous le nom de Rouge de *ſaffranum*, qui étant mêlé avec le talc ordinaire, ou bien avec la craie de Briançon réduite en poudre fine, forme ce beau fard, couleur de roſe, le ſeul qui devroit être employé pour le teint, & peut-être le ſeul qui ne porte aucun préjudice à la peau.

Il paroît, par un paſſage de Pline, que cette eſpece de fard n'étoit point ignorée des anciens, ou du moins que la couleur rouge qu'on pouvoit tirer du Carthame ne leur étoit pas inconnue, puiſque cet Auteur dit, en parlant de cette plante, *Atractylis ſanguineum ſuccum fundit, quâ de causâ Phonos vocatur*, (*Plin. Hiſt. Nat. lib. XXI.*)

On conſeille aux Dames, qui ſont dans l'uſage de mettre du rouge, de ne pas en employer d'autre ; & pour qu'elles ne ſoient pas trompées, il faut qu'elles s'aſſurent qu'il eſt préparé de la maniere qu'on vient d'indiquer. Il y a trois perſonnes à Paris qui diſtribuent cette eſpece de Rouge ; le ſieur Dubuiſſon, fabriquant de Rouge de la Reine, rue des ciſeaux; le ſieur Dupré, Cloître S. Germain, & le ſieur Collin, rue S. Denis.

Obſervation ſur un enfant ſubmergé, rappellé à la vie.

Le 18 Mai, 1777, jour de la Pentecôte, ſur les ſept heures du ſoir, l'enfant du nommé Divollet, Recteur d'Ecole à Saint Leger, âgé de 3 ans, tomba dans l'eau ſans qu'on s'en apperçut. Ce ne fut qu'environ un quart d'heure après la chute, que l'enfant fut trouvé noyé & retiré de l'eau ſans aucune apparence de vie. Pluſieurs perſonnes furent appellées au ſecours. M. le Curé de S. Leger, & M. Guillon, Régiſſeur de la Terre, s'y tranſporterent auſſi-tôt avec la Boîte fumigatoire de M. Gardane. Ils lui adminiſtrerent les ſe-

* On peut conſulter a ce ſujet l'Art de la Teinture en ſoye, inſeré parmi les autres Arts faits ou approuvés par l'Académie Royale des Sciences, & dont l'Auteur eſt M. Macquer, membre de cette Acad. &c. On y trouve un détail circonſtancié ſur tout ce qui concerne cette teinture.

cours prescrits par le livre d'instruction, & ils curent la satisfaction de le rappeller à la vie, après un traitement de trois heures.

Le village dont il est ici question, est situé à quatre lieues de Dijon; il appartient à M. le Chevalier de Caumartin. C'est ce respectable Chevalier qui a mis M. le Curé de S. Leger & M. Guillon, dans le cas de suivre les mouvemens de leur zele, en leur procurant les secours nécessaires dont on vient de parler.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

PARALLELE *des eaux minérales d'Allemagne que l'on transporte en France, & de celles de la même nature qui sourdent dans le Royaume, avec des remarques sur l'analyse des eaux minérales en général; fait par ordre du Gouvernement, par* M. RAULIN, *Doct. en Médecine, &c, Inspecteur général des eaux minérales du Royaume, &c. &c.* A Paris, de l'Imp. Royale. 1777. *In*-12. de 303 pages. Prix, 2 liv. br. On le trouve chez Didot, le jeune, quai des Augustins.

M. Raulin dit, dans son introduction, qu'on fait usage en France d'eaux minérales que l'on transporte à grands frais du Royaume de Bohême, & d'Allemagne, telles que les eaux de *Sedlitz*, de *Seydschutz*, de *Seltz*, de *Spa*; mais que nous en possédons en France qui leur sont préférables; que les deux premieres peuvent être remplacées avantageusement par celles de *Pouillon*, qu'on peut substituer, avec le même succès, celles de *S. Myon* aux eaux de *Seltz*, & celles de *Chateldon* à celles de *Spa*. Il rappelle le parallele des trois premieres déja comparées aux eaux de Pouillon & de S. Myon, qu'on trouve dans le second vol. de son *Traité Analytique*; & à cette occasion, M. Raulin prend une précaution qui nous paroît fort inutile, lorsqu'il dit, *qu'il ne rougit pas d'être plagiaire de ses propres ouvrages, pour se rendre utile à l'Etat, au Public & à la Société.* Il est certain que lorsqu'un Auteur ne fait que se répéter, il ne doit pas apprehender qu'on le soupçonne d'être plagiaire d'un autre.

Il résulte de l'examen, & de la comparaison faite des eaux de Sedlitz & de Seydschutz avec celles de Pouillon, que les deux premieres ne purgent pas à la dose indiquée par Hoffmann, qui avoit dit que trois ou quatre tasses à thé des eaux de Sedlitz suffisoient pour purger les tempéramens ordinaires, & que deux livres ou une pinte purgeoient les plus forts. Il se trouve aujourd'hui qu'à peine deux livres suffisent pour purger les plus délicats; M. R. dit même qu'il en faut trois livres & jusqu'à quatre pour les tempéramens robustes & les plus forts; ce qui fait soupçonner ou qu'elles sont altérées à leur source, ou qu'elles sont factices ou falsifiées.

Après avoir fait ainsi le procès, dans la premiere section, aux eaux de la Bohême qui ne contiennent qu'un sel neutre, au lieu que celles de Pouillon légerement salines sont riches en principes minéraux, M. R. le fait, dans la seconde, à celles d'Alsace, c'est-à-dire, à celles de Seltz, auxquelles les eaux de S. Myon, qui contiennent exactement les mêmes principes, sont préferées. L'analyse de ces dernieres a été faite *sous les yeux de l'Auteur*, par un Artiste du premier mérite, M. Fourcy, Maître en Pharmacie, auquel on pourroit entierement s'en rapporter, quand même il n'auroit pas eu M. Raulin pour témoin de ses expériences.

Dans la 3e. section, on juge, avec la même rigueur, les eaux de Spa, en les comparant à celles de Chateldon. En rapprochant les analyses de ces deux eaux minérales, on trouve qu'elles ont beaucoup de rapport entr'elles; qu'elles ont un principe volatil qui est exactement le même; qu'elles donnent chacune par pinte quatre grains d'alkali-minéral, quatre grains de terre calcaire & autant de sel marin; mais que celles de Chateldon ne fournissent que 2 grains de substance martiale, au lieu que celles de Spa en donnent six. Celles de Chateldon en revanche ont trois grains de terre absorbante qu'on ne trouve point dans celles de Spa. MM. Debreft & Fourcy prouvent dans cette section, qu'il ne faut pas toujours attribuer la couleur jaune du précipité mercuriel à la présence de l'acide vitriolique.

Comme les autres sections nous ont paru contenir des choses neuves, dont les bornes de cette feuille ne nous permettent pas de rendre compte, on en verra le détail à l'ordinaire prochain.

ELÉMENS *de chymie théorique & pratique, rédigés dans un nouvel ordre, d'après les découvertes modernes, pour servir aux Cours publics de l'Académie de Dijon. Tom. I.* A Dijon, chez Frantin, Imprimeur, rue S. Etienne. 1777. in-12. de 394 pag.

Un Cours de Botanique, fait avec succès depuis quelques années, à Dijon, a donné l'idée à l'Académie de cette Ville, de la nécessité d'un Cours de Chymie. Les Etats de la Province de Bourgogne, assemblés en 1775, ont bien voulu se prêter aux vues de l'Académie, en lui accordant une somme annuelle pour fournir aux frais des démonstrations & à l'entretien d'un laboratoire. Ce Cours a été ouvert le 28 Avril 1775; & pour mettre ceux qui le suivroient à portée de mieux profiter des leçons des Professeurs, qui sont à ce qu'il paroît par l'Epître dédicatoire, MM. de Morveau, Maret & Durande, on a pris le parti de faire imprimer leurs cahiers. C'est l'ouvrage qu'on annonce.

Ces Chymistes ont adopté un systême qu'ils se proposent de développer dans ce Cours. Il est fondé sur ces principes. *Toute la théorie chymique se réduit à* L'ATTRACTION, *à* L'ÉQUIPONDERANCE; *toute la pratique à la* DISSOLUTION, *à la* CRYSTALLISATION. Ces illustres Académiciens ont cru devoir procéder par l'examen des *dissolvans*, pris dans toute l'étendue du terme, & indictinctement dans les trois regnes de la nature, observant le passage naturel des simples aux composés. Cette marche leur a paru la plus naturelle & la plus propre à embrasser tout le systême de la théorie chymique.

Ce premier volume annonce & fait désirer, par la maniere dont il est exécuté, une suite de travail qui ne peut manquer d'être très-intéressant.

ORATIO de re medicâ cognoscendâ & promovendâ, habita apud societatem Medicam Londinensem, die 18 Januarii, anno 1777, auctore Nataneale HULME, *M. D. Collegii Regalis Medicorum Londinensis, medico domûs Carthusianæ, &c, cui accessit via tuta & jucunda calculum solvendi in vesicâ urinariâ inhærentem, ab historiâ calculosi hominis confirmata. Londini apud* ROBINSON, & P. ELMSLY, 1777. In-4°. de 47 pag.

Ce discours roule principalement sur les devoirs du Médecin & sur les connoissances qu'il doit acquerir. L'histoire du Calculeux, qu'on y a joint, est le détail d'une cure opérée au moyen d'un remede qui, au rapport de M. Hulme, a fait rendre à un homme dans l'espace d'un mois, plus de cent quatre-vingt fragmens de pierres de diverse grosseur sorties de la vessie. Voici comment ce Méd. s'y est pris. Il faisoit prendre à son malade, quatre fois dans la journée, 15 grains de *sel de tartre* (alkali de tartre) dans trois onces d'eau, & peu après, il lui donnoit la même quantité d'eau pure chargée de vingt gouttes d'acide vitriolique foible. Comme nous sommes au regne de l'air-fixe, l'Auteur en conclut qu'il en a fait, de cette maniere, dans l'estomac du malade, & que c'est cet air qui l'a guéri; dans un autre tems, on auroit dit que c'étoit un vrai tartre vitriolé; quelque jour, on dira peut-être, dans une circonstance semblable, que l'acide vitriolique est inutile, que l'alkali de tartre suffit, enfin, à force de chercher, on pourroit bien trouver que tout alkali-fixe produit le même effet, & que c'est ce sel qui bien administré est le meilleur lithontriptique qu'on connoisse.

AVIS au sujet du prix de la Coralline rouge.

Plusieurs personnes s'étant recriées sur le prix de la coralline rouge que M. Tassart, Maître en Pharmacie, rue du Temple, distribue à raison de 5 sols le gros, nous nous hâtons de les avertir qu'il est bien difficile de la donner à moins, & qu'elles n'ont pas fait attention, en lisant la Gazette, que le prix annoncé étoit celui de Corse & non celui de Paris; que si on la vend 3 sols le gros dans le pays où on la recueille, il ne doit point paroître extraordinaire qu'on la vende 5 à Paris. M. Tassart vient d'en recevoir depuis peu de l'Isle de Corse.

Voici une Piece de M. l'Abbé Teissier, un de nos Confreres, qui réunit les lumieres & toutes les qualités du double caractere dont il est revêtu d'amour le moins équivoque du vrai & au zele le plus ardent pour le bien public. Nous ne doutons pas qu'elle ne soit accueillie favorablement, dans une circonstance surtout où il est si nécessaire de détromper les hommes sur des préservatifs qui ne méritent aucune espece de confiance.

Cette Piece se distribue séparément chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.

EXAMEN

DE L'EAU FONDANTE

DE

M. GUILBERT DE PREVAL.

EXAMEN de l'eau fondante anti-vénérienne de M. GUILBERT DE PREVAL; par M. l'Abbé TESSIER, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris & de la Société Royale de Médecine; pour servir de Supplément au N°. 23 de la Gazette de Santé.

Du Jeudi 5 Juin.

LEs maladies contagieuses se propagent par le contact des corps impregnés de virus. Quelque remede que l'on conseille, quelque précaution que l'on fasse prendre d'ailleurs, on ne peut en préserver sûrement qu'en empêchant la communication. Telles sont particulierement la peste, la petite-vérole, & les maladies vénériennes. Lorsque le premier de ces fléaux, le plus redoutable des trois, ravagea la ville de Marseille, les maisons cloîtrées furent presque les seules épargnées dans ce désastre commun. Elles ne dûrent sans doute leur salut qu'à l'heureuse impossibilité où elles se trouvoient de communiquer avec les pestiférés. Il en est de même de la petite-vérole. Son virus, quoique moins fort & moins actif, a sur celui de la peste le triste avantage d'exercer ses ravages en même tems dans beaucoup d'endroits. Malgré les principes qui servent de base à l'inoculation, il n'y a d'autre moyen de se soustraire à la petite-vérole, que d'éviter tout ce qui peut en être infecté. Une infinité de personnes, après s'être soumises à une opération annoncée comme un préservatif assuré, n'en ont pas moins éprouvé naturellement la maladie, pour s'y être exposées ensuite avec trop de sécurité. En établissant des barrieres *, en donnant des ordres précis, on en a garanti une colonie entiere, un camp, des hôpitaux, & si quelquefois indépendamment de ces précautions, la contagion s'est glissée dans quelqu'un de ces lieux, une sage administration & une attention severe ont étouffé le mal dans son berceau. Les maux vénériens se communiquent avec moins de facilité que les précédents Ils ont besoin, pour cet effet, d'un contact plus intime. Mais comme un attrait, quelquefois irrésistible, expose au malheur de les contracter, ils se perpétuent sans cesse & font des progrès, qui vont toujours en augmentant. Les organes par lesquels le virus est transmis, en sont toujours, à quelques exceptions près, les premiers affectés. Il s'y insinue d'abord & se répand ensuite dans les différentes parties du corps. Rien ne peut s'opposer à son introduction dans des momens où la nature elle-même la favorise. Par quelle fatalité arrive-t-il donc qu'il se trouve, de tems en tems, des hommes assez hardis pour assurer qu'ils ont découvert un remede propre à préserver des maladies vénériennes ? Le libertinage saisit avec avidité tout ce qu'on publie en ce genre. Une confiance aveugle ne tarde pas à s'établir, & mille infortunés sont sacrifiés au charlatanisme. Annoncer de pareils remedes, c'est se rendre coupable des suites de la sécurité funeste qu'ils inspirent.

Mon dessein n'est point d'examiner quels seroient les avantages d'un préservatif contre le virus siphylitique, s'il pouvoit y en avoir un, ni quels inconvéniens il en résulteroit pour la Société & pour la religion ? Je laisse aux moralistes & aux politiques le soin de traiter la question sous ces rapports. Il me suffira de déterminer s'il peut exister un remede préservatif de cette maladie, & en le supposant, si celui de M. Guilbert de Preval a cette propriété.

Pour qu'un remede mérite d'être regardé comme préservatif de la contagion vénérienne, il faut, ou qu'il empêche le virus de se communiquer, ou qu'il l'expulse lorsqu'il n'a pas encore pénétré bien avant, ou enfin que par une vertu particuliere, il en émousse & détruise l'activité. Il y a plus, si ses effets ne sont pas constans, s'il n'est pas capable d'agir lorsque le virus a une certaine force, ce n'est plus un préservatif, puisque de simples lotions d'eau ont des succès dans quelques cas. On cherche depuis longtems ce phénomene inconnu en médecine, cette égide propre à rendre invulnerable contre les traits empoisonnés de l'amour. Si

* Voyez *le seul préservatif de la Petite-Vérole* par M. Paulet, Doct. Méd. de Paris &c.

c'est l'espérance d'anéantir un mal destructeur de l'humanité, ou de lui dérober des victimes innocentes, qui engage à faire ces recherches, on doit à ceux qui s'en occupent, des éloges & de la reconnoissance. Mais si c'est pour favoriser le libertinage, déja porté malheureusement à des excès étonnans, la Société, loin d'applaudir à des efforts de cette espece, doit regarder comme ses plus cruels ennemis les Auteurs d'un projet si dangereux.

Quelqu'en soit le motif, ils se trompent tous & courent après une véritable chimere. Quoique la nature du virus vénérien ne soit pas connue, on sçait néanmoins quels en sont les différens effets, & par-là on juge combien il est impossible d'en arrêter la communication. Sa qualité pernicieuse l'est plus ou moins, à raison des sujets qu'il attaque, & du tems qui s'est écoulé depuis qu'on l'a contracté. Plus actif & plus nuisible dans les personnes dont les humeurs ont plus de tendance à l'acrimonie, telles que les bilieuses, les rousses &c, il l'est infiniment moins dans les tempéramens phlegmatiques, & lorsque les fluides sont doux. Souvent un virus nouveau & foible n'occasionne qu'une maladie légere, quelquefois n'en occasionne point ; au lieu que celui qui est ancien, ou formé de la combinaison de plusieurs, exige des moyens de guérison proportionnés aux symptômes terribles qui en sont la suite. C'est surtout dans cette derniere circonstance, que les préservatifs ne peuvent avoir lieu. Le virus alors est si subtil qu'il pénetre avec une rapidité surprenante dans le corps, & s'insinue dans les vaisseaux les plus petits. On a vu des personnes en ressentir les effets aussitôt après s'être exposées : on a vu les organes de la reproduction dans un état affreux peu de jours après la communication du virus. Ne sait - on pas que des Chirurgiens & des Accoucheurs en ont été souvent atteints d'une maniere affligeante, les uns pour avoir pansé les maux qu'il occasionne, ayant l'épiderme enlevée à quelque partie de la main, les autres pour avoir aidé dans l'accouchement des femmes infectées. Il s'introduit aussi quelquefois par un baiser lascif. On assure qu'il est possible de le contracter en couchant avec une personne qui est attaquée de cette maladie, sans s'en approcher. Tous ces faits prouvent la grande activité du poison vénérien.

L'état des organes, dans les momens où se fait la communication du virus, ajoute encore à la difficulté d'en prévenir les effets. Que ce soit par les parties de la génération, ou par les mamelles (moyens les plus ordinaires) ou par d'autres voies qu'il s'insinue dans le corps, tout est disposé à le recevoir & rien à l'expulser. Il est aisé de se figurer que, dans le premier cas, les parties sont tuméfiées, les pores plus ouverts, les vaisseaux dilatés, les humeurs plus abondantes & plus exaltées. L'énergie & l'orgasme sont à leur comble. Les solides & les fluides sont plus susceptibles d'être pénétrés alors par un virus, dont l'activité acquiert une nouvelle force. Dans la lactation, les canaux resorbans des mamelles sont également ouverts & capables de pomper le virus d'un enfant né de parens infectés. Si c'est la nourrice qui n'est pas saine, l'enfant avale, au lieu d'un aliment bienfaisant, un venin perfide qui va porter dans ses veines le germe de la mort. Les autres manieres dont le virus se propage, offrent les mêmes phénomenes. Lors donc que, d'une part son extrême activité, de l'autre, le diametre des vaisseaux augmenté doivent en favoriser l'introduction, comment peut-on se persuader qu'il existe jamais un remede assez puissant pour s'y opposer, pour contre-balancer l'effet d'un contact immédiat, pour suspendre l'absorption inévitable en pareil cas?

En supposant qu'on pût donner une sorte de confiance à quelque préparation de l'Art, une simple réflexion suffit pour la détruire. Car, ou il conviendroit d'employer le prétendu préservatif avant ou après le risque couru. Si on l'employe avant, qu'elle que soit sa vertu, elle devient nulle dans une circonstance où les organes sont si puissamment exposés à l'action du virus. Le moment critique passé, les vaisseaux se resserent & s'affaissent. S'il s'y est glissé quelques molécules infectées, pendant la dilatation, elles y sont retenues par l'atonie & la compression qui la suivent. La contagion se communique de proche en proche, & gagne en peu de tems des parties où un remede ne peut pénetrer aussi promptement qu'elle.

Lorsqu'on examine les différentes classes de remedes, dans lesquelles on peut chercher un préservatif contre les maladies vénériennes, il ne paroît pas qu'aucune

en doive fournir de satisfaisans. On a déja puisé en vain dans celle des astringens qui n'agissent, comme on sait, qu'en rapprochant les fibres les unes contre les autres. Dès-lors, ne pouvant être employés avec fruit auparavant, leur effet, après le danger couru, sera nuisible, & le virus restera enfermé au dedans, tandis qu'on a tant d'intérêt de l'expulser au dehors. C'est apparemment pour obvier à ces inconvéniens, & dans la vue d'exciter une excrétion avantageuse, que d'autres ont proposé des injections d'alkali-caustique. On a aussi conseillé de l'eau végéto-mercurielle. En évitant un défaut, ces derniers tombent dans un plus grand encore. On sait de quelle force sont ces remedes, à quelle douleur ils exposent, si on les injecte dans des parties sensibles, & combien ils sont propres à y faire naitre une inflammation. Car on n'imaginera pas que pour remplir le but proposé, on adoucisse tellement ces remedes, qu'on n'en puisse pas craindre d'irritation.

Un autre moyen également insuffisant, a eu aussi ses sectateurs. Ce sont des onctions faites avec de l'huile. On a cru que cette substance, en bouchant exactement les pores, formeroit un obstacle à l'entrée du virus. Mais le frottement emporte l'huile & laisse plus ou moins d'intervalles par où s'insinue l'ennemi subtil. C'est ainsi qu'un ver qu'on a enduit d'une substance grasse vient à bout de respirer par quelques-unes de ses trachées en se glissant le long des corps capables d'enlever ce qui lui nuit. Je passerai sous silence une foule d'autres moyens annoncés comme préservatifs, aussi évidemment insuffisans que ceux dont il vient d'être question. Leur dénomination, la maniere d'en faire usage, les idées révoltantes qu'ils présentent, tout défend de leur donner place ici. J'examinerai avec quelque soin celui que M. *Guilbert de Preval* distribue sous le nom d'*EAU FONDANTE ANTI-VENERIENNE*. Trois propriétés lui sont accordées par l'Auteur; la premiere de prévenir les effets du virus, la seconde de les guérir, & la troisieme d'indiquer sa présence. Pour l'apprécier à sa juste valeur, il faut voir quels sont les principes qui entrent dans sa composition, & ce qui en est résulté, lorsqu'il a été employé.

ANALYSE de l'Eau fondante anti-vénerienne.

L'eau fondante que je me suis procuré, en l'envoyant acheter chez M. Guilbert de Preval, étoit parfaitement transparente *. Il n'y avoit aucun dépôt sensible au fond du vaisseau. Mais en versant les dernieres portions de liqueur, elles ont paru troubles & chargées de petites pellicules blanches, salino-terreuses. Cette eau avoit une odeur légérement aromatique, tirant sur celle de la lavande. Sa saveur étoit fort âcre & semblable à celle de l'eau de chaux, mais de plus, fortement stiptique, à-peu-près comme certaines solutions métalliques. Au reste la saveur n'est pas toujours la même; car de l'eau fondante d'une autre bouteille étoit moins âcre, quoiqu'également stiptique.

Elle verdit promptement le sirop de violettes. Plus sa saveur est âcre, plus ce phénomêne est sensible.

Seize onces ont été mises en distillation dans des vaisseaux de verre, & réduites à deux. Elles ont fourni près de quatorze onces d'une eau très-pure, mais qui conservoit l'odeur de l'eau fondante, d'une maniere plus marquée que dans cette liqueur, avant la distillation.

Il s'est formé au fond du vaisseau, pendant la concentration, une croute de petits cristaux très-fins, & de figure indéterminée. Ils n'ont point attiré l'humidité de l'air; ils étoient même peu dissolubles dans l'eau. Le vinaigre distillé

* Parmi ceux qui ont soumis à l'examen l'eau fondante anti-vénérienne de M. Guilbert de Preval, on distingue M. de Horne, Médecin, qui s'en est occupé d'une maniere particuliere, comme on le peut voir dans un ouvrage qu'il a publié sous le titre de *Methodes différentes d'administrer le mercure*. Son travail, quoique satisfaisant à bien des égards, ne m'ayant pas paru assez complet, je me suis déterminé à employer moi-même les moyens usités en Chymie, pour faire un nouvel examen de cette liqueur. J'ai engagé M. Bucquet, mon confrere, à vouloir bien en être le témoin, & à m'aider de ses lumieres, done je fais d'autant plus de cas, qu'il est reconnu pour un vrai & très-bon Chymiste. J'ai profité pareillement des talens de M. de Laplanche, Bachelier en Médecine, qui annonce les plus heureuses dispositions pour exceller dans cette partie. Nous avons procedé tous les trois avec toute l'attention & le scrupule qui conviennent à des hommes qui recherchent la vérité.

en a dissout une bonne partie avec effervescence, & a formé un sel aceteux calcaire. La portion du sel que le vinaigre n'a pas attaquée, bouillonnoit avec l'huile de vitriol, & il s'en est dégagé de l'esprit de sel marin.

Les deux onces de l'eau fondante, qui étoient dans l'alambic après la distillation, évaporées dans une capsule de verre, se sont couvertes d'une pellicule épaisse, & d'un blanc légérement ardoisé. La liqueur réduite à une demie once, étoit trouble, & couleur d'opale. Elle n'a point donné de cristaux par le réfroidissement. Evaporée à siccité, elle a fourni seize grains d'une matiere blanchâtre, qui attiroit puissamment l'humidité de l'air. Une partie de ce dépôt a été mis dans une phiole sublimatoire, & par une chaleur capable de bien faire rougir le vaisseau, il s'est élevé dans son col une poudre grise, qui étant appliquée à une piece d'or, l'a argentée.

Une autre portion de la matiere blanchâtre restée après l'évaporation de l'eau fondante, a été lessivée avec de l'eau distillée. La moitié à-peu-près s'y est dissoute. On l'a séparée à l'aide du philtre. Elle n'avoit point la saveur âcre de l'eau fondante, mais la saveur simplement salée & stiptique du sel marin calcaire. Elle ne verdissoit point le sirop de violette. L'huile de vitriol en a dégagé beaucoup de vapeurs d'esprit de sel marin, & a formé un dépôt seleniteux. L'alkali fixe y a occasionné un précipité abondant; & la dissolution d'argent a produit une lune cornée. D'où il résulte que cette portion du residu de l'eau fondante, qui est très-dissoluble dans l'eau, n'est que du sel marin calcaire.

L'autre moitié de la matiere blanchâtre, qui ne s'est point dissoute dans l'eau distillée, ne faisoit une vive effervescence avec les acides, & paroissoit une pure terre calcaire. Cependant une piece d'or, qu'on en a frottée, s'est trouvée blanchie sensiblement.

L'eau fondante exposée à l'air se couvre promptement d'une pellicule, qui examinée avec soin, n'a paru être autre chose que de la crême térreuse de chaux. A mesure que cette pellicule s'est déposée, la saveur âcre de l'eau fondante s'est perdue, ainsi que la propriété de verdir le sirop de violette.

L'eau fondante n'a été altérée en aucune maniere par l'eau de chaux.

L'acide vitriolique mêlé à l'eau fondante l'a empêché de former aussi promptement, par l'exposition à l'air, une pellicule saline.

Le précipité blanc fort abondant, produit par l'alkali-fixe dans l'eau fondante, est à-peu-près d'un grain par once de liqueur. Il n'a point argenté l'or. Il s'est dissout en entier avec effervescence dans le vinaigre distillé. Il en est résulté un sel aceteux calcaire en filets soyeux. La liqueur qui surnageoit le précipité contenoit du sel febrifuge de Sylvius.

L'alkali volatil, préparé par l'alkali-fixe, a produit avec l'eau fondante les mêmes phénomênes; mais l'alkali volatil caustique n'a que légérement troublé la liqueur, ainsi qu'il le fait à l'égard de l'eau de chaux & des sels à base calcaire.

L'eau fondante n'a pas eu d'action sur le sel ammoniac à froid, & l'eau de chaux examinée par comparaison n'en a pas eu d'avantage.

La dissolution de sublimé corrosif mêlée à l'eau fondante a jauni, & il s'y est fait un léger précipité brun comme avec de l'eau de chaux. Ce précipité est, dans tous les cas, fort peu abondant, & il n'y en a point du tout, quand l'eau fondante a perdu son âcreté.

La dissolution du nitre de lune, mêlée avec l'eau fondante, a occasionné un précipité considérable en floccons blancs, qui étoient une vraie lune cornée.

L'or, l'argent, & le cuivre trempés dans l'eau fondante, pendant 16 à 18 heures, n'ont point été altérés.

L'eau fondante bouillie sur des fleurs de soufre, a pris une odeur sensiblement hépatique, s'est un peu colorée, & le soufre est devenu noir. La liqueur de foie de soufre versée sur l'eau fondante a produit un précipité d'un jaune foncé qui est promptement devenu noir.

Résultats de l'Analyse.

Il suit de cet examen, que l'eau fondante n'est que de l'eau de chaux chargée d'un peu de sel marin à base calcaire, & d'une infiniment petite quantité de mercure, avec un principe légérement aromatique, qui paroit être celui de la lavande.

L'existence de l'eau de chaux est prouvée par la saveur âcre alkaline, la pro-

priété de verdir le firop de violette, le dépôt terreux calcaire que laisse l'eau fondante évaporée, la pellicule saline qu'elle forme par son exposition à l'air, la diminution de sa saveur & de ses qualités alkalines qui suit la formation de la crême saline, la propriété de troubler & d'occasionner un précipité brun dans la solution du sublimé corrosif, enfin par l'action qu'elle paroît avoir sur le soufre. Mais la force de l'eau de chaux, qui fait partie de l'eau fondante, n'est pas toujours la même ; plus elle est foible, plus la saveur & les autres propriétés diminuent.

Ce qui indique la présence du sel marin à base calcaire, c'est le goût stiptique de la liqueur, la portion de sel deliquescent qui reste après l'évaporation de l'eau fondante, & l'impossibilité d'être précipitée par l'eau de chaux & par l'alkali volatil caustique ; tandis que les alkalis - fixes & volatils non caustiques en séparent de la craie, que la dissolution de nitre de lune en précipite de la lune cornée, & que l'huile de vitriol, versée sur le résidu de l'eau fondante évaporée à siccité, en dégage des vapeurs d'esprit de sel.

Quant au mercure ; il ne se manifeste que lorsqu'on sublime la matiere restée après l'évaporation de l'eau fondante, ou en frottant une piece d'or avec la portion non saline de ce résidu. Il est vraisemblable que la couleur noire, que prend le soufre, sur lequel on a fait bouillir l'eau fondante, ainsi que le précipité noir qu'occasionne la liqueur de foie de soufre mêlé à cette eau, ne sont dûs qu'à l'union du soufte avec ce métal ; mais le mercure y est toujours en très-petite quantité, & il ne paroît être uni à aucun acide, puisqu'il n'est précipité ni par l'eau de chaux, ni par les sels alkalis.

Enfin, le principe légérement aromatique de l'eau fondante, si reconnoissable à l'odeur, lorsqu'on flaire la bouteille qui la contient, est plus sensible dans la liqueur qui passe dans le récipient, lots de la distillation.

Ces résultats obtenus de l'analyse de l'eau fondante, donnent naturellement l'idée des substances qui sont entrées dans sa composition, & conduisent à la découverte de la maniere dont elle a été préparée. Après plusieurs tentatives pour trouver exactement les doses & les proportions, j'ai fait une eau parfaitemant semblable à celle de Mr. Guilbert de Preval, par la méthode suivante.

Recomposition de l'Eau fondante.

J'ai dissous 24 grains de sublimé corrosif dans douze onces d'eau distillée, auxquelles j'ai ajouté environ un gros d'eau de lavande. J'ai mêlé à cette solution autant d'eau de chaux. Le mélange s'est troublé, est devenu jaune, & a formé de l'eau phagédenique. J'ai filtré la liqueur. J'en ai separé un précipiré que j'ai fait sécher & que j'ai mis à sublimer. Il s'est élevé au haut du vaisseau sublimatoire quelques atômes *d'aquila alba* & des globules mercuriels ; il est resté au fond une poudre blanche, d'une saveur terreuse, qui s'est dissoute avec effervescence dans l'acide vittiolique.

Dans cette opération, l'eau de chaux, (comme on fait qu'elle le fait toujours) a décomposé le sublimé corrosif. Le mercure s'est séparé presque en entier de l'acide, & s'est précipité sous la forme d'une poudre jaune avec quelques molécules de terre calcaire. Il n'est resté dans la liqueur, (qui séparée de son précipité, est la prétendue *eau fondante*) que l'acide marin qui faisoit partie du sublimé corrosif, lequel s'est uni à une portion de terre calcaire, & a formé avec elle un sel neutre. J'ai trouvé de plus, de la terre calcaire pure en dissolution comme elle l'est dans l'eau de chaux, un principe odorant, & quelques atômes de mercure * échappés lors de la décomposition générale & restés unis à l'eau de chaux, ainsi que *Meyer* l'a observé dans les précipitations metalliques par la chaux.

Cette vérité déjà établie par l'examen analytique de l'eau fondante, prise chez M. Guilbert de Preval, se trouve confirmée par les résultats parfaitement analogues de l'eau imitative. En effet, celle ci, comme la premiere, est limpide & ne laisse point de dépôt au fond des vases ; elle a une odeur légérement aromatique, une saveur âcre, stiptique & un peu metallique ; elle verdit le sirop

* Cette réflexion est de M. de Horne. Son eau de Synthese a les plus grands rapports avec la mienne.

de violette ; mise en distillation, elle présente les mêmes phénomènes, & donne les mêmes produits que celle de M Guilbert de Preval. On y remarque, dans l'eau d'évaporation, le même principe odorant plus sensible ; & la masse qui est restée au fond de la cornue étant bien séchée & exposée au feu dans un vaisseau sublimatoire, il s'éleve au col une poudre grise qui blanchit l'or. La nouvelle eau fondante, lorsqu'on la laisse à l'air, se couvre aussi d'une pellicule saline qui est de la crême de chaux. L'eau de chaux, ainsi que l'acide vitriolique, ne l'altere point. * Elle se trouble, devient laiteuse & dépose un précipité blanc très-abondant par le mêlange des alkali-fixe & volatil non caustiques. Ce précipité n'argente point l'or. L'alkali volatil caustique n'y occasionne qu'un léger changement. ** Avec le sublimé corrosif elle est peu altérée. Si on y verse de la dissolution dargent, elle forme une lune cornée. Des pieces d'or, d'argent & de cuivre y restent long-tems trempées sans perdre de leur poids & de leur couleur. Enfin le foie de soufre la trouble & la noircit, & le soufre sur lequel on la fait bouillir, devient noir & exhale une odeur légérement hepatique.

Conséquences de ce qui vient d'être exposé.

Les principes de l'eau fondante de M. Guilbert de Preval étant connus par les deux moyens dont je me suis servi, il s'agit de voir maintenant comment elle pourroit être préservative de la contagion vénérienne. D'où lui viendroit cette propriété ? On emploie pour la composer du sublimé corrosif. Cette substance formée d'esprit de sel & de mercure unis ensemble par la sublimation est regardée par plusieurs comme un remede excellent contre le virus syphilitique. Depuis que Vanswieten l'a célébré, son usage s'est sur-tout fort répandu. Maintenant, abandonné à toute sorte de mains, il occasionne souvent des maux, comme on doit en attendre de l'impéritie & de l'imprudence.

L'action du mercure, dans le sublimé corrosif, dépend non-seulement de l'esprit de sel qui l'anime, mais d'une vertu attachée à l'union des deux principes. En supposant qu'il soit sans nul inconvénient comme curatif, on ne s'étoit point encore avisé de le prescrire comme préservatif ; mais on ne doit pas présumet que l'auteur de l'eau fondante, en lui accordant cette propriété, l'ait fait dépendre du sublimé corrosif. Il ne peut ignorer ce qui se passe dans la composition de son remede, où l'union de l'esprit de sel avec le mercure étant rompue, celui-là forme avec la terre de l'eau de chaux unsel marin à base calcaire, tandis que celui-ci reste seul & suspendu dans l'eau. Auquel de ces principes doit-on accorder la propriété anti syphilitique ? Est-ce au sel marin calcaire ? Quoique cette espece de combinaison ne soit pas d'usage en médecine, sa faveur styptique la range dans la classe des astringens. Ainsi il agiroit en resserrant les fibres, & s'opposant à l'expulsion du virus, il seroit plus nuisible qu'avantageux. Au reste, il y en a trop peu pour qu'on puisse en espérer des effets sensibles. Est-ce au mercure ? A peine une pinte d'eau fondante en contient-elle un grain. Est-ce à l'eau de chaux ? Elle ne pourroit agir qu'en neutralisant le virus, ce qui supposeroit qu'il est d'une nature acide. Mais M. Guilbert de Preval ne l'a pas encore démontré. D'ailleurs, il eut été inutile de mêler l'eau de chaux avec la dissolution de sublimé corrosif, puisque l'eau de chaux seule eut suffi. Si ce n'est d'aucun de ces principes pris séparément, qu'on doit attendre quelque chose, c'est peut-être de leur union, de leur mêlange. Dans ce cas, l'eau fondante jouiroit des vertus de l'eau phagédénique. En chirurgie on emploie ce remede pour mondifier les ulceres. Lorsqu'après une longue & abondante suppuration, les fibres sont dans le relâchement, l'eau phagédénique en rappelle le ton, & absorbe en même tems l'humidité qui les abreuve. Mais dans le cas où M. Guilbert de Preval conseille son eau fondante, il ne s'agit ni de mondifier, ni de dessécher, ni de donner du ton. On veut seulement empêcher un

---

* Il ne paroît point de précipité par l'addition de l'acide vitriolique, parce que la sélenite qu'elle forme avec la terre calcaire trouve assez d'eau dans le mêlange pour rester en dissolution.

** Encore ce léger changement ne vient probablement que parce que l'alkali-volatil que nous avons employé n'étoit pas parfaitement caustique.

virus redoutable de pénétrer bien avant, émousser son activité. L'eau phagédénique n'est propre ni à l'un ni à l'autre. D'ailleurs, l'eau fondante diffère de l'eau phagédénique, en ce qu'elle est filtrée & séparée du premier précipité, qui contient presque la totalité du mercure. Elle est encore moins capable d'épuiser les sucs impregnés de virus. De quelque maniere qu'on se persuade qu'agisse l'eau fondante, on ne peut y voir la propriété insigne de préserver du virus syphilitique.

Mais comme il n'est pas rare qu'un remede, dont on ne connoît pas l'action par l'apperçue de ses principes, ne soit néanmoins propre à remplir les indications qu'on se propose, c'est à l'expérience principalement à décider des vertus de l'eau fondante. Des bruits généralement répandus * annoncent que M. Guilbert de Preval a choisi une fille, la plus infectée qu'il a pu trouver de virus vénérien, & qu'ayant fait lui-même l'épreuve de son spécifique, il n'a point été attaqué de la contagion. En supposant que cela soit exact, & qu'il n'ait fait usage que de l'eau fondante, en faut-il conclure qu'elle est infaillible? Mais n'ignore-t-on qu'il y a des hommes qui échappent à toute espece d'infection? La petite verole & la peste sont les maladies les plus contagieuses. Il est cependant de toute vérité que beaucoup de personnes, en s'exposant à la premiere, ne la contractent jamais. Quelques-uns, plus favorisés ou mieux constitués que les autres, sont restés sains & intacts au milieu des monceaux de cadavres que la plus meurtriere des épidémies avoit entassés. Ce sont des êtres privilégiés auxquels il est possible que M. Guilbert de Preval ressemble, & dont les exemples rares ne doivent point empêcher de craindre le danger, puisque d'ailleurs on échappe dans un tems à la contagion dont on devient la victime dans un autre.

On ne peut rien inférer de l'expérience de M. Guilbert de Preval; sinon que dans une circonstance il n'a point contracté de maladie vénérienne, ou qu'au plus il n'en est pas susceptible.

Pour constater la vertu d'un remede, il est nécessaire qu'une multitude de faits déposent en sa faveur; sans cela il ne peut jamais obtenir la confiance des hommes éclairés. Si l'on juge avec cette balance l'eau fondante, elle est bien éloignée de mériter le titre de préservatif qui lui a été décerné. Pour quelquefois peut-être qu'elle a paru réussir dans des cas où la propreté seule auroit suffi, où même sans nulle précaution on n'eut rien gagné, on cite mille exemples de personnes qui, après en avoir fait usage, n'en ont pas moins éprouvé les symptômes des maladies vénériennes. Il n'est point de médecin, il n'est point de chirurgien dans la capitale, on ose l'assurer, qui n'en ait vu un certain nombre & qui n'ait entendu les plaintes les plus ameres sortir de leur bouche. Que de gens de tout état, de toute condition, s'il étoit permis de les nommer, grossiroient la liste des victimes de la crédulité? Par cela seul, le remede de M. Guilbert de Preval, doit être proscrit, & rejetté, comme tous ceux que l'avidité, l'ignorance ou quelque motif semblable fait publier.

La connoissance des principes de l'eau fondante développés ci-dessus ne permet pas plus de lui accorder la vertu curative que la préservative. Elle peut servir au plus à purifier des ulcères vénériens, en l'appliquant extérieurement. Mais lorsqu'il s'agit d'attenuer la lymphe épaissie dans tout le corps, lorsque le virus est mêlé aux humeurs, qu'il attaque les parties les plus fermes, les plus serrées, telles que les os, qu'il cause un ravage général, & produit les symptômes les plus extraordinaires, peut-on se flatter que cette eau puisse remplir l'attente & les voeux du malade? M. Guilbert de Préval recommande d'en prendre intérieurement depuis 30 jusqu'à 72 goutes & au-delà, dans un véhicule convenable. Mais cette dose ne contenant pour ainsi dire point de mercure ne sçauroit produire aucun effet antivénérien. S'il est dangereux souvent de prescrire cette substance à trop forte dose, il est inutile de n'en donner que trop peu. C'est sans doute pour cette raison que l'eau fondante ayant été employée à l'Hôpital des Gardes-Françoises, a été abandonnée. Nos Isles d'Amérique n'ont pas voulu en continuer l'usage. Les maisons de santé contiennent une foule de malades qu'elle n'a pas guéris & mille voix s'élevent contre son insuffisance.

* Voy. Précis & Consultation de la Faculté de Médecine.

Elle ne peut détruite les effets du virus vénérien, qu'autant qu'on y dissout de nouveau du sublimé corrosif. Mais alors elle peut avoir les défauts de ce remède, qu'on accuse avec raison, (lorsqu'il n'est pas employé avec un extrême ménagement, & avec prudence) de nuire à l'estomac & aux intestins, d'affecter singulierement les visceres de la poitrine.

Enfin, il reste à examiner la troisieme propriété accordée à l'eau fondante par l'auteur, celle d'indiquer d'une maniere sûre la présence du virus. *Cette liqueur a*, dit-il, * *une telle antipathie pour ce mal qu'à sa seule approche elle change de couleur & se trouble; de limpide qu'elle est, elle devient épaisse, blanchâtre, laiteuse & se nuance à proportion de ses degrés.*

C'est une chose qui doit être extrêmement curieuse que l'antipathie qui existe entre le mal vénérien & l'eau fondante de M. Préval. A la seule approche de ce mal, on voit cette eau miraculeuse qui change de couleur, se trouble, & pâlit, &c. Il est certain que, de tous les phénomènes surnaturels, celui-ci doit être le plus extraordinaire & le plus beau. En effet, à moins d'avoir une intelligence supérieure, cette liqueur admirable que pouvoit-elle produire de plus que de témoigner son mécontentement & toute l'horreur qu'elle éprouve à l'approche du mal. En ce cas-là, elle est plus pudique que certains êtres animés qui l'affrontent sans rougir & bravent ses dangers.

Ces observations nous paroissent plus que suffisantes pour établir un jugement solide sur l'eau fondante & en général sur les préservatifs contre le virus syphilitique. On en doit conclure 1°. Qu'il y a des espèces de contagions, dont on ne peut se garantir qu'en évitant la communication, 2°. Que les maladies vénériennes sont de cette classe, à cause de l'activité de leur virus & de l'état des organes, lors de la communication. 3°. Qu'il ne peut y avoir de remède pour les prévenir, 4°. Que celui de M. Guilbert de Préval, examiné par les moyens chimiques, & par ses effets sur le corps humain, n'a point les vertus qu'il lui attribue.

J'ajoûterai à ces conséquences quelques courtes reflexions. S'il est des circonstances, où la plus grande circonspection soit nécessaire, c'est lorsqu'il s'agit de publier un remede. Il convient, surtout, que les gens de l'Art soient en cela d'une extrême reserve. La vie des citoyens en dépend. Précieuse & si souvent à la merci des charlatans, elle doit au moins être respectée de ceux qui par état veillent à sa conservation. L'espoir d'une guérison, en apparence plus assurée & plus commode, fait toujours adopter un nouveau remède, quel qu'il soit, si celui qui s'en dit l'auteur est Médecin. La confiance que sa profession lui attire en étend rapidement l'usage, & il faut quelquefois le sacrifice d'un grand nombre de victimes avant qu'on se détermine à l'abandonner. Ces malheurs n'exigent-ils pas, dans sa publication, la plus grande prudence?

Un remède donné simplement comme curatif, s'il ne vaut rien, a des suites moins cruelles & moins facheuses que celui qui est annoncé comme préservatif. Le danger du premier se borne aux malades qui ont le malheur d'en faire usage & il s'écoule moins de temps avant qu'on en reconnoisse les funestes effets. Mais le second expose tous les gens en santé à contracter des maux, dont ils auroient été exempts en évitant la communication & rend les contagions plus considérables & plus meurtrieres.

Il faut encor distinguer pour quelle espèce de maladie on publie un préservatif. Qu'on en annonce tant qu'on voudra contre la peste par exemple; la nature de cette contagion, l'éloignement naturel qu'elle inspire, seront de surs garants contre la séduction. Malgré l'antidote le plus vanté, on ne se détermineroit pas à visiter sans une extrême nécessité, ceux qui seroient atteints de cette maladie. Mais au bruit d'un préservatif contre le virus vénérien, combien d'oreilles sont attentives? Le charme du plaisir, retenu par la crainte se ranime & fermente par l'espérance de l'impunité. Le débordement des mœurs est donc le premier effet du prétendu préservatif; la mort ou les infirmités en sont les derniers.

* Voy. le Mémoire de M. Guilbert de Preval, contre la Faculté, pag. 8 & autres.

Conclusion.

CONCLUSION *des Auteurs de la Gazette de Santé.*

Nous avons peu de chose à ajouter aux réflexions de M. l'Abbé Tessier ; elles nous paroissent justes & fondées. Mais s'il est permis de dire son avis sur une matiere aussi délicate, nous ne proposerons que ce dilemme, (qui est en partie un résumé de ce qui a été dit) à ceux qui se flattent d'être possesseurs de pareils préservatifs.

Ou ils croyent que le virus vénérien, à l'instant même de l'acte, volatilisé & exhalté par la chaleur des parties, peut être absorbé, pompé facilement, à la faveur de l'ouverture des pores & des autres circonstances qui facilitent son absorption ; & infecter ainsi les humeurs subitement; ou bien, ils pensent (& ceci est plus conforme à la vérité & à l'expérience) que ce même virus, de nature fixe, porté par contagion sur une partie propre à le retenir & à le développer, c'est-à-dire, à le dissoudre, (*corpora non agunt nisi sint soluta*) a besoin de quelques jours pour produire son effet, effet qui ne se manifeste d'abord que sur la partie qui a été exposée, d'où il se communique ensuite de proche en proche, pour infecter enfin la masse générale des humeurs.

Dans le premier cas, qui est l'hypothétique, ce seroit connoître bien peu la maladie & ses effets, ou bien vouloir tromper les hommes, à la faveur d'une hypothese, que de prétendre qu'une eau phagédénique, c'est-à-dire, dessicative, astringente, appliquée à l'extérieur, fut capable d'atteindre un virus qui auroit déjà pénétré à l'intérieur, & dont le moindre effet sensible, toujours vif, toujours irritant & presque brûlant, bien-loin d'exiger des dessicatifs, des astringens soit à l'extérieur soit à l'intérieur, ne peut être combattu avec avantage, que lorsqu'on a fait précéder les émolliens, les relâchans, les tempérans, enfin, des remedes doués d'une vertu directement opposée.

Dans le second cas, qui est le plus naturel, la préservation par les moyens qu'on propose, est impossible ou possible. Si on la croit impossible, il est affreux de proposer des préservatifs de ce genre & d'inspirer une confiance trompeuse, une sécurité qui peut être funeste. Si on la croit possible (ce qu'on peut admettre, dans bien des cas, par des lotions répétées, & par les autres moyens de propreté connus), alors une eau phagédénique, une dissolution mercurielle quelconque devient inutile ; il ne faut que de l'eau ; la préservation dans cette circonstance n'est que l'effet de la lotion, lotions recommandées, de tout tems, depuis Moïse* jusqu'à nous.

Il y a plus. Une liqueur aromatique, une dissolution mercurielle, une eau phagédénique, acide, alkaline quelconque, bien-loin de servir à éloigner le virus, dans ce cas, est plutôt capable de le fixer & d'accélérer ses progrès ; soit en donnant lieu à des rougeurs, à des écorchures, à des excorations par une action dessicative, stimulante &c, ou les favorisant sur des parties déjà froissées & irritées ; soit en donnant à celui qui l'a achetée une confiance aveugle qui lui persuade qu'elle doit suffire & tenir lieu de tous les autres secours. On en doit dire autant de toutes ces graisses, huiles, onguents, mucilages & autres moyens semblables proposés

* Voy. le Lévitique, chap. xv.

dans la même vue, qui ne sont bons qu'à embarasser, à fixer le virus, & à tromper le public, toujours crédule & toujours dupe. Toute la préservation, lorsqu'elle est possible, puisqu'il est permis de le dire aujourd'hui, est renfermée dans ces mots : *post coïtum, ablue & minge.*

Nous croyons donc être autorisés à conclure que toutes ces eaux *préservatives*, de *sécurité*, *fondantes*, &c. ne sont qu'une pure charlatanerie, qui consiste à vendre l'eau de la Seine, un louis d'or la bouteille.

Cette Piece se distribue séparément, à Paris, chez RUAULT, *Lib. rue de la Harpe, chez lequel on souscrit pour la Gazette de Santé, faite par une Société de Médecins. Le prix de l'abonnement est de 9 liv. 12 sols par an, franc de port par tout le Royaume. Cette feuille paroît tous les Jeudis.*



N°. 24.

Année 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

Par une Société de Médecins.

Du Jeudi 12 Juin.

De Paris.

Le Printemps de cette année a été très-variable, en général froid & humide, & par conséquent fort mal sain. On a observé peu de maladies décidément inflammatoires, mais beaucoup de fluxionnaires qui exigeoient de fréquentes saignées, des maux de gorge, des douleurs rhumatismales, de vraies & de fausses péripneumonies qui ont cédé facilement au traitement indiqué par Sydenham; au mois de Mai, beaucoup d'apoplexies, des fievres subintrantes, la petite vérole qui a regné dans quelques quartiers, ainsi que la fievre scarlatine, peu de fievres putrides, quelques dévoiemens. Il n'y a point eu de maladies épidémiques, mais la fievre pourpreuse miliaire, qui le devient facilement surtout dans les campagnes, a été observée, en dernier lieu, dans une maison de Paris, rue Tirechape. Presque tous les malades en sont morts. C'étoit trois freres qui avoient été à une noce de leur sœur, à dix ou douze lieues de Paris, du côté de Beauvais, où cette maladie regne fréquemment. Ils en ont été attaqués tous les trois à leur retour. Quoiqu'il n'y ait rien à craindre du côté de l'air, pour le voisinage, on invite les personnes qui fréquentent cette maison de se précautionner contre la contagion.

Observation sur une maladie épidémique des enfans, désignée sous le nom d'hydromanie.

Depuis quelques années il regne une maladie meurtriere parmi les enfans. Elle a été observée d'abord à Cette, ville du Bas-Languedoc, où elle se renouvelle tous les ans vers la fin de Juillet & au commencement d'Août avec la même violence. Au mois d'Août de l'année derniere, elle a paru dans la ville de Beziers, où elle a enlevé deux cent enfans en très-peu de tems. Elle attaque ordinairement ceux qui sont à la mammelle, depuis l'âge de cinq mois jusqu'à quatorze ou quinze. Jusqu'à présent on n'a fait aucune découverte sur la cause qui peut lui avoir donné lieu. Comme il est très-important de faire connoître cette maladie, surtout dans un tems qui approche de celui où elle se déclare, & qu'il est à craindre qu'elle ne se propage, nous allons exposer en quoi elle consiste, & quels sont les moyens dont on s'est servi avec le plus de succès pour la combattre.

Elle s'annonce d'abord par une soif inaltérable, ce qui l'a faire nommer par les premiers Observateurs, *Hydromanie*, comme pour dire, manie de l'eau (ce qui est une dénomination très-vicieuse.) Cette soif les dégoûte de toute espece d'aliment, du lait même. Ils ne desirent que l'eau dont ils boivent avec avidité. A ce premier symptôme succedent des nausées, le vomissement. Les matieres excrementitielles sont bilieuses, âcres & presque corrosives. Le ventre est tendu considérablement; il y a de la chaleur par tout le corps; enfin ils sont attaqués de convulsions dans lesquelles ils périssent.

Pour y remédier, on a mis en usage les absorbans, les vermifuges, les pur-

gatifs doux, les huileux, les adoucissans; aucun de ces moyens n'a réussi. On a employé enfin avec le plus grand succès, au rapport de M. Cassagne, fils, Maître Apoticaire à Beziers, le traitement suivant.

On prend suc de limon demi-once; alkali de tartre demi gros; nitre purifié trois grains; gouttes anodines, de trois gouttes à cinq; eau de menthe une once & demie; eau de lis deux onces. On mêle le tout, on en fait prendre d'heure en heure une cueillerée aux enfans. Si cette dose ne suffit pas pour arrêter le vomissement, on la répéte, mais on a observé que les malades en étoient constamment soulagés.

Lorsque le vomissement a cessé, on donne de quatre en quatre heures, & quatre fois dans la journée, demi-grain d'hypécacuana en poudre délayé dans un peu d'eau tiede, & cela pendant deux ou trois jours. A l'hypécacuana on fait succéder 7 à 8 grains de Rhubarbe & une once d'eau de menthe; ce remede les purge & arrête la diarrhée dont la suppression termine sans retour la maladie.

Nous croyons cette méthode susceptible de quelques corrections & de perfection. Nous laissons aux Maîtres de l'Art le droit de dire leur avis; en attendant, on peut s'en tenir à ce traitement.

Réflexions sur une pratique barbare usitée dans quelques provinces de France.

Quelques meurtrieres que soient certaines habitudes, de quelque évidence que soit le principe qui les combat, elles subsistent toujours très-longtems, & la vérité se fait rarement entendre. Il paroîtroit aujourd'hui aussi extraordinaire à certains habitans de la Campagne, de s'entendre dire qu'ils ont tort de laisser faire à leurs enfans, dans le cas de hernie, une opération qui les prive d'une portion de leur existence, qu'il a paru d'abord étrange à certains habitans des Villes, qu'on proposât des moyens de précaution contre un fléau qui devient épidémique par contagion. D'où il suit que c'est encore un problême à résoudre; savoir si les préjugés sont plus difficiles à détruire dans les Villes que dans les Campagnes? Nous serions très-portés pour l'affirmative, attendu que les préjugés de la Campagne ne sont qu'un effet de la crédulité, de l'ignorance ou de la superstition (effet que la raison armée du pouvoir ou de l'expérience détruit toujours) au lieu que ceux des hommes, policés dans les Villes, sont ordinairement le résultat d'une combinaison d'idées suivies ou d'un systême arrangé, qui tient souvent lieu de toute doctrine & rend ceux qui en sont imbus tellement accoutumés aux systêmes qu'ils prennent pour un systématique celui qui les attaque par des faits. D'où naît la difficulté presque insurmontable de faire adopter dans les Villes, où l'habitude de se tromper a souvent plus de pouvoir que la vérité même, les choses les plus utiles & le mieux démontrées.

Après cet écart de l'esprit humain, un des plus dangereux pour le corps, est le principe qui a persuadé qu'il étoit nécessaire d'emporter ou tordre les testicules aux enfans attaqués de hernie. On trouve encore, dans le monde, beaucoup de ces victimes qu'on a rendus *monorques* dans l'enfance, & même d'autres qu'on a réduit à un état plus triste. Scultet s'étoit déja élevé contre cet abus, en disant qu'il ne falloit jamais permettre cette opération que dans le cas du sarcocele. M. Guenet, dans son *Instruction sur les maladies des enfans*, s'exprime à ce sujet, d'une maniere plus forte & plus énergique; il réclame l'autorité des loix pour remédier à un abus aussi horrible; voici comment il s'exprime:

» Nous nous faisons un devoir de révéler ici les horreurs qui se commettent » dans les campagnes par des gens qui ne » sont avoués que par l'ignorance, & qui » se donnent pour des guérisseurs de descentes. Ces monstres, on peut ainsi les » nommer, portent leur main meurtriere » sur les enfans, les opérent & leur enlevent, avec un bistouri, le testicule » qui vient de franchir l'anneau des muscles du bas-ventre. Il seroit très-intéressant qu'il y eût une loi promulguée, » & des peines très-séveres portées contre » ces vils opérateurs ambulans qui coupent & tranchent ainsi le germe de la » population «.

Nous ferons connoître plus particuliérement à quels signes on peut aisément distinguer la hernie, du sarcocele, de l'hydrocele, &c.

AVIS touchant la maladie de la Religieuse dont il a été question dans le N°. 22 *de cette année.*

Nous venons d'apprendre que la personne qui a fait le sujet de l'observation dont on a rendu compte, & qui est atteinte de concretions pierreuses aux poumons, avoit eu avant cet accident, une dartre croureuse au geoou, qui fluoit, & que tant qu'elle flua, sa santé se soutint avec son embonpoint, mais que du moment qu'elle a cessé de couler (ce qui est arrivé spontanément) & qu'elle s'est séchée, cette personne a éprouvé d'abord des maux de poitrine fluxionnaires qui avoient cédé aux remedes ordinaires, mais qui se sont terminés par la maladie dont elle est attaquée aujourd'hui.

Cela posé, on demande de nouveau, s'il seroit utile d'appliquer un véficatoire au côté de la poitrine douleureux; de plus, si l'on ne pourroit pas tenter de procurer à la malade une nouvelle dartre, en en prenant la matiere sur une personne exempte d'ailleurs de scorbut, de maux vénériens, &c. qu'on inoculeroit au moyen d'un linge impregné de l'humeur qui en découle; enfin s'il ne seroit pas avantageux de faire respirer à la malade la vapeur de quelques plantes & fruits aromatiques, béchiques &c, qu'on feroit bouillir dans l'eau au milieu de la chambre de la malade?

Réponse.

Nous croyons que tous les moyens qu'on propose aujourd'hui sont on ne peut pas mieux indiqués, que tout l'espoir de la guérison, si elle peut jamais avoir lieu, consiste à rappeller l'ancienne dartre dont l'humeur s'est portée à la poitrine, & cause vraisemblablement tous les maux dont la malade se plaint; qu'après avoir employé tous les moyens capables de rappeller cette dartre, surtout à son ancienne place, tels que les bains, les rubéfians, les véficatoires, le cautere même, il conviendroit de lui faire prendre le lait coupé avec une infusion légere de vulneraires de la Suisse, ou avec le lierre terrestre. Le retour de la dartre étant le point capital, & le plus pressant, on pourroit le favoriser intérieurement par l'usage d'une décoction de scabieuse & de racine de patience jointe aux autres secours externes.

Quant à l'inoculation d'une autre humeur dartreuse, outre qu'elle exige beaucoup de précautions, elle nous paroît inutile, dans tous les cas.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

Suite de l'extrait du PARALLELE DES EAUX MINÉRALES, *par* M. RAULIN.

On ne devine pas aisément pourquoi, dans la 4e. section, M. Raulin fait l'éloge des eaux de Chatelguion, aux dépens de celles de Vichy. Ces eaux ne paroissent avoir rien de commun entr'elles que d'être thermales. Celles de Vichy, comme il conste par la nouvelle analyse, ne contiennent qu'une substance saline, de la nature de l'alkali-mineral (près de deux gros par pinte) & deux terres, dont l'une est, dit-on, calcaire, l'autre absorbante, tandis que celles de Chatelguion, outre trois especes de terre, contiennent un esprit éthéré qui les tient en dissolution, du fer, du sel marin à base d'alkali-minéral & à base terreuse de la nature de la magnesie, & enfin de l'alkali-minéral. Ces eaux ont chacune des propriétés qui leur sont propres. Qu'on fasse remarquer que l'alkali des eaux de Vichi est trop à nud, que leur administration n'est point indifférente; mais rassembler quelques observations pour prouver que ces eaux ne sont point efficaces, & pour leur substituer celles de Chatelguion, c'est ce que l'Auteur aura bien de la peine à persuader aux Maîtres de l'Art.

La cinquieme section nous a paru contenir des choses neuves; plusieurs expériences faites sur différentes substances terreuses combinées avec les principaux acides, & la maniere de reconnoître la nature de ces terres par les alkalis-fixe & volatil. On y fournit le moyen de se procurer ces terres dans l'état le plus pur, & on y prouve que l'alkali-volatil caustique ou non caustique ne précipite jamais un sel à base calcaire. La raison qu'on en donne est fondée sur la propriété qu'a l'alkali-volatil de fournir à cette terre un acide propre à la tenir en dissolution.

Cette conséquence, dont il est facile de faire l'application à une infinité de cas, nous a paru neuve en chymie, ainsi que la décomposition de l'alun par la terre calcaire, décomposition qui prouve que

toutes les fois qu'une eau chargée d'alun passe sur des terreins calcaires, il doit en résulter une décomposition, ou une nouvelle combinaison; aussi trouve-t-on rarement des eaux minérales alumineuses.

L'Auteur de cette section y indique encore un moyen de se procurer l'alkali-phlogistiqué très-pur & absolument privé de fer, ce qui est d'une conséquence infinie dans tous les cas où il est question de découvrir la présence du fer. On y trouve aussi une maniere d'avoir du bleu de Prusse très-pur, qui consiste à employer, au lieu de vitriol ordinaire, une dissolution de fer par l'acide marin. Cet acide retient le métal au point qu'il ne se précipite jamais sous l'état d'ochre, comme cela arrive avec le vitriol ordinaire.

La sixieme section est employée à indiquer les moyens de découvrir les principes qui minéralisent les eaux.

On trouve, dans la septieme & derniere section, l'analyse des eaux minérales de *Médague*, en Auvergne, par M. Chappel, Apoticaire de Clermont-Ferrand; celle des eaux de *S. Sauveur*, dans la Vallée de Bareges; une de celle de la *Motte*, en Dauphiné; enfin une autre de celles de *Seneuil*, en Périgord, faite par M. Forestier, Médecin de Périgueux. Le tout est terminé par un *post-scriptum* qui contient en abregé un tableau des diverses couleurs que donnent les précipités mercuriels par différens intermedes, d'après plusieurs expériences & celles de Wiegleb rectifiées. Il en résulte qu'une dissolution nitreuse mercurielle est précipitée en blanc par le sel marin; en jaune par l'huile de vitriol; en orange-clair par la lessive de soude & le sel de tartre; en orange-brun par l'alkali récemment fait & par l'eau de chaux; en rose par l'urine; en cinabre par l'esprit de Beguin; en gris par l'alkali-volatil; en bleu par la liqueur teignante & l'alkali-phlogistiqué; enfin en noir par le foie de soufre.

Telle est, en abregé, l'idée qu'on peut donner de cette ouvrage fait par différentes mains. On peut reprocher à leurs Auteurs quelques propositions qui paroissent contradictoires, & d'autres un peu hazardées, comme d'avoir dit, 1°. p. 7, *que c'est de la fontaine d'Epsom que l'on retire le sel purgatif de ce nom, dont toute l'Europe est abondamment pourvue*, & pag. 8 & ailleurs avec Hoffmann, qu'*il est impossible que tout le sel de ce nom qu'on employe, puisse provenir de cette fontaine*; 2°. de considérer la dissolution mercurielle nitreuse comme une excellente liqueur d'épreuve, tandis que lorsque cette dissolution est bien chargée de mercure, elle précipite même avec de l'eau distillée; 3° d'avoir dit, p. 13, *que c'est le propre de l'alkali-volatil de ne pas décomposer les sels à base terreuse*; mais (on voit que c'est une faute d'impression & qu'on a voulu dire tous les sels;) 4°. d'avoir paru admettre que les *gaz sont incoercibles*; 5°. *que l'acide marin sert à former de la sélenite*, comme on le lit p. 23 & 29; 6°. d'avoir paru ignorer, p. 23, que le sel d'Epsom s'évapore tout seul; 7°. de donner, p. 32, à l'esprit volatil ethéré, l'épithete de *minéral*; 8° d'avoir dit p. 34, *que les eaux de Pouillon ne peuvent pas être imitées par l'Art*; & p. 63, *que l'alkali-phlogistiqué ne peut pas démontrer la présence du fer, lorsqu'il est combiné avec le principe volatil de nature acide qui forme les eaux gazeuses &c*, ce qui est directement contraire à une expérience faite cette année par M. Rouelle, au Jardin du Roi, par laquelle il est prouvé que l'alkali-phlogistiqué dans ce cas, précipite le fer en bleu de Prusse.

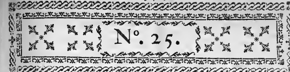
Telles sont les principales remarques que nous avions à faire sur cet ouvrage. Du reste, la partie typographique en est supérieurement bien exécutée.

Essai *sur les maladies des Artisans, traduit du latin de* Ramazzini, *avec des notes & des additions; par M.* de Fourcroy, *Maître-ès-Arts en l'Université de Paris, & Etudiant en Médecine.* A Paris, chez *Moutard*, Imprimeur-Lib. de la Reine &c, rue de Hurepoix. 1777. *in-12.*

Nous ferons connoître cet ouvrage qui doit paroître sous peu de jours.

On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine, ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur Ruault *Libraire, rue de la Harpe, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc par tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.



Année 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

Par une Société de Médecins.

Du Jeudi 19 Juin.

Lettre de M. l'Abbé Arnaud, *Chanoine de la Sainte-Chapelle de Dunois, aux Auteurs de la Gazette de Santé, sur un projet d'établissement de Bains publics.*

» Vous avez paru étonnés, MM., de mon silence & de mon inaction, depuis qu'il a été question de mon projet d'établissement de bains publics, chauds ou froids à 24 sols, & de mon école de natation. Vous ignorez sans doute que j'ai fait en bon citoyen toutes les tentatives & toutes les démarches possibles pour en accélérer l'exécution. Lettres, Mémoires, Placets, sollicitations multipliées, tout a été mis en usage. Ne croyez donc point que j'aye à me reprocher ni négligence, ni lenteur. Mon zele patriotique ne s'est jamais rallenti. Quoique très-borné du côté de la fortune, j'ai fait les plus grands sacrifices pour découvrir les phantômes d'opposition que j'ai à vaincre, & je suis peut-être moins avancé que le premier jour. Je ne perds cependant pas courage, & je ne cesse de m'occuper de mon objet.

Si j'étois seul de mon avis dans une affaire qu'on peut regarder comme nationale, vu sa nature & sa grande utilité, je croirois me faire illusion; mais ayant le suffrage des plus grands connoisseurs, des plus fameux architectes, des artistes les plus célebres, des Médecins les plus renommés & les plus grands Praticiens qui ont accueilli mon projet avec enthousiasme, vu la nécessité de procurer un bain peu couteux à une infinité de personnes d'une fortune médiocre ou bornée, je suis pleinement convaincu qu'on ne peut avoir aucune objection bien fondée à me faire.

Comme mes bains doivent être placés sur le bord de la Seine, l'un près du Pont Royal, l'autre au mur de l'éperon du Pont neuf; j'ai consulté des personnes éclairées, d'anciens Echevins consommés dans les affaires concernant le bureau qui regle & décide tout ce qui a rapport à la riviere. J'ai même vu le Juge préposé pour décider ce qui peut se faire dans la Seine ou sur ses bords; il m'a assuré que non-seulement mon projet, tel qu'il est conçu, pouvoit s'exécuter sans difficulté dans le local désigné, mais qu'il avoit lui-même en vue, depuis longtems, ce terrein pour y bâtir une maison d'où il pourroit aussi surement que commodément vaquer à ses affaires.

Comme vous m'avez paru désirer avoir quelques détails sur ce projet, voici en quoi il consiste.

En 1757, j'en conçus l'idée, que je communiquai, dans le tems, à différentes personnes. Des affaires particulieres me firent perdre alors cet objet de vue; mais en 1775, j'en dressai le plan que je mis sous les yeux des Magistrats. L'utilité de cet établissement les a tous frappés, & je ne doute pas que lorsqu'on y aura bien refléchi, il ne soit généralement goûté & accueilli, surtout de ceux qui s'intéressent véritablement au bien public, & qui ont à cœur l'embellissement de la Capitale.

Deux salles de bains doivent former cet établissement. L'une sera placée au bas du Pont Royal, l'autre au bas du Pont neuf, derriere la Statue de Henri IV. La premiere s'étendra depuis le mur du Pont Royal jusqu'auprès de l'escalier qui est vis-à-vis le guichet de Marigny, dans une étendue d'environ 180 pieds. Le second édifice, porté sur des piliers, comprendra toute la longueur du mur de l'éperon du Pont neuf, & aura de plus l'avantage de fournir sous ses piliers un bassin propre à former une Ecole de natation qui sera garni de filets, tant pour la décence que pour éviter toute espece d'accident.

Voilà, MM., en quoi consiste mon projet; je ne doute point que votre zele pour le bien public ne vous engage à faire sentir toute l'utilité dont peut être un pareil établissement pour la santé publique.

Réponse.

Nous ne saurions trop applaudir aux vues & au zele de M. l'Abbé Arnaud; nous sommes même étonnés qu'un projet qui offre tant d'avantages réels, dont l'exécution peut fournir à un peuple immense la facilité de prendre des bains à un prix modique, puisse trouver des oppositions; mais ce qui nous étonne le plus, c'est que dans une ville comme Paris, il n'y ait pas depuis longtems beaucoup plus de ressources & de commodités à cet égard. Il semble même qu'on n'ait conservé des usages, des mœurs & des monumens de nos ancêtres, que ce qui étoit le plus contraire à la nature, le plus capable de détruire l'espece humaine. Le palais des *Thermes* ou des bains de l'Empereur Julien, qui nous rappelle leur antique usage & la magnificence des Romains sur ce point, est aujourd'hui oublié, enfoui dans le fumier, rue de la Harpe. Il y sert d'écurie, tandis qu'on conserve précieusement des cadavres, & des ossemens entassés aux charniers des Innocens, qu'on regarde même avec une sorte de vénération.

On croit donc que les Romains se trompoient, lorsqu'ils ne recueilloient des morts que leurs cendres; que ces mêmes Romains, les anciens Gaulois qui prenoient des bains de vapeurs comme les Américains d'aujourd'hui; que les Russes, tout l'Orient, tous les peuples d'Asie, on croit donc, dis-je, que toutes ces Nations se sont trompées, se trompent encore de se baigner, ont tort de conserver l'usage des lotions, des étuves, des bains. Nous connoissons bien peu nos intérêts, si nous croyons qu'on peut se passer de bains; jamais ils n'ont été si nécessaires. Il n'y a rien de si fréquent aujourd'hui que les maladies dont le traitement en exige absolument: maladies de peau, surtout les vices dartreux, maux vénériens, maladies nerveuses, embarras des visceres, coliques, humeurs rentrées, affections mélancholiques, âcreté d'humeurs, épuisement, épilepsie, folie. &c, &c, tout devient du ressort des bains froids ou chauds, & ce gente de secours est aussi indispensable, dans une infinité de cas, pour la guérison de plusieurs maux, que leur spécifique même; sans parler des avantages infinis qu'on retire de la propreté qu'on n'obtient jamais complettement qu'au moyen des bains.

Puisqu'ils sont utiles & nécessaires; le citoyen estimable qui fait des efforts pour nous procurer leur avantage, mérite donc toute sorte d'éloges & d'encouragemens. N'est-il pas inoui que dans une ville comme Paris, qui offre tant de ressources en tout genre, la principale soit oubliée; qu'il faille que le malheureux accablé de maux, qui guériroit à coup sûr, si ses facultés lui permettoient de prendre des bains, périsse souvent faute de ce secours; secours qu'il seroit si facile de lui procurer dans une Ville remplie de fontaines dont l'eau superflue se perd & ne sert qu'à former de la boue, dans une Ville baignée par une Riviere couverte de bateaux, & inépuisable en tout tems, &c.

Mais ce nest point, selon nous, au prix annoncé, qu'on pourroit trouver tous les avantages des bains publics; il seroit à souhaiter qu'ils fussent à un prix plus modique encore s'il étoit possible; & nous invitons M. l'Abbé Arnaud dont les sentimens & le caractere le mettent sans doute au-dessus de ces spéculations viles de commerce ou de lucre sur un objet semblable, de donner à son idée & à ses vues patriotiques tout le développement & l'étendue dont elles sont susceptibles, afin que le public y trouve son compte, & que chaque citoyen soit dans le cas de lui témoigner la reconnoissance que ses efforts méritent.

Nous avons cru qu'on ne pouvoit trop insister sur un objet de cette importance.

Lettre du Docteur PARISINI, *aux Auteurs de la Gazette de Santé.*

» Pour vous engager, MM., à me donner une place dans votre Gazette, il me suffira de vous rappeller mon origine & mes titres. Issu d'une famille ancienne & respectable, c'est moi, auquel on a attribué la découverte d'une lame dans la choroïde que j'ai, a-t-on dit, appellé le *tapis**. L'importance de cette nouvelle observation me fait espérer que vous aurez quelques égards pour moi, & que vous m'aiderez de vos avis pour la solution de la question suivante.

Toujours occupé de l'étude des bons livres d'anatomie, ne m'arrêtant point aux Auteurs médiocres tels que Winslow Hunauld &c., qu'un grand Anatomiste moderne regarde l'un comme inintelligible, l'autre comme fort au dessous de sa réputation, & tous les deux comme n'étant point de sa force, je me suis obstiné à lire la nouvelle édition de *l'Anatomie* de M. Lieutaud, publiée dernierement par M. Portal, avec notes & figures. Je ne vous parlerai point des commentaires qui y sont joints. Il suffira, pour en faire l'éloge, de vous observer qu'ils sont au moins à leur seconde édition, puisque je les ai deja lus dans *l'Histoire de l'Anatomie* du même Auteur, sans compter les autres ouvrages dans lesquels ils se trouvent, & dont on les a détachés pour la commodité du lecteur, & la satisfaction du public. Je n'ai éprouvé à cet égard aucun embarras, mais il y a un passage, entr'autres, qui ne me paroît pas aussi clair & sur lequel j'ai cru devoir vous consulter.

En parlant des dents, dans une savante digression, M. Portal combat vigoureusement des Philosophes, de sa connoissance, suivant lesquels l'homme ne doit manger que de l'herbe**. Nous savions bien que quelques Auteurs ont célébré les alimens tirés des végétaux, mais nous ignorions que l'on eût essayé de metttre l'homme aux *herbes* pour toute nourriture. Il est facile de sentir tout l'inconvénient d'un pareil régime, quoique l'on ne puisse s'empêcher de dire qu'il y a certaines personnes auxquelles il feroit peut-être convenable.

Voulant désabuser de plus en plus ces Philosophes, M. Portal fait une observation neuve, & qui ne se trouve que dans ses ouvrages. Suivant lui, les animaux herbivores * *n'ont que des dents incisives, les Carnivores, que des dents canines, & les Granivores, que des dents molaires.* Voilà ce qui s'appelle voir la nature en grand, sans s'embarrasser de cette exactitude de détails qui ne fait que donner des entraves au génie.

Avant d'avoir lu cet ouvrage, je croyois être assuré que tous les animaux ont en général des dents de différentes formes, dont le nombre & la situation varient à raison de leurs besoins & du genre d'aliment qu'ils prennent. C'est ainsi que les naturalistes les plus exacts ont cru trouver dans le cheval, l'âne &c, qui sont herbivores, six dents incisives, deux crochets qui semblent tenir lieu des canines, & douze molaires à chaque machoire; dans le taureau, le belier qui sont également herbivores, & dans plusieurs autres ruminans, huit dents incisives à la machoire inférieure seulement, & douze molaires, comme au cheval; dans le chien, qui est carnivore, six dents incisives, deux dents canines à chaque machoire, six molaires de chaque côté à la machoire supérieure, & pour l'ordinaire sept à l'inférieure; dans le cochon, qui paroît omnivore, six dents incisives, deux canines, & quatorze molaires à chaque machoire; dans le blaireau, qui est de même, six dents incisives, deux canines à chaque machoire, huit molaires à la supérieure & dix à l'inférieure; dans l'écureuil, qui est granivore, deux dents incisives & huit molaires à chaque machoire avec deux petites dents de plus placées à la machoire supérieure entre les canines & les molaires; enfin dans le rat qui vit principalement de grains & de fruits, deux incisives & de même & six molaires à chaque machoire.

Je sais bien qu'il y a quelques différences qui peuvent même être regardées comme des caracteres propres à faire distinguer les dents incisives & molaires des animaux herbivores de celles des carnivores; que dans ces derniers les dents incisives sont

* Voy, *le* 5e. *vol, des sc. étrang, Observ. sur la Choroïde*, pag. 185 On y lit, Parisini a séparé dans une lionne une lame de la Choroïde qu'il appelle le tapis,

** Voy. la nouvelle édition de l'anatomie de M. Lieutaud, Tome I.

* Tome I, p. 72.

moins larges & plus aigues, & les molaires divisées en différentes pointes ou lobes, tandis que les incisives des herbivores sont larges & coupantes, & les molaires de forme à-peu-près quarrée, & composées comme de plusieurs feuillets appliqués les uns contre les autres. Je croyois, d'après ces observations, que les dents molaires de l'homme se rapprochoient par leur structure des dents molaires des animaux carnivores. Je me souviens même d'avoir entendu exposer ces différens détails par un Professeur que je ne nommerai point; enfin, j'étois dans la bonne foi de croire que la nature n'avoit donné qu'un rang d'incisives aux herbivores ruminans que pour éviter la collision & le froissement de deux rangs de dents, inévitable dans le second tems de la rumination, ce qui auroit beaucoup nui à cette fonction. Depuis la lecture du nouvel ouvrage, il me reste une infinité de doutes sur tous ces points; je vous prie de les éclaircir; j'attends votre réponse ».

Réponse.

Voici un Errata de *l'Anatomie Historique & Pratique*, que M. Portal vient de nous envoyer. Il peut servir de réponse aux principales questions proposées.

Diverses fautes à corriger dans les notes de cet Ouvrage, (*par* M. PORTAL)

» Tom. I. page 79, lig. 37. *Les herbivores n'ont » que des dents incisives, les carnivores que des » dents canines, & les granivores des dents mo- » laires. L'homme est pourvu des trois especes de » dents, ce qui fait présumer qu'il est destiné à » vivre des alimens de l'un & de l'autre regne.* » *Notez* que cette proposition est entierement » fausse, & qu'il faut lire, on a dit, mais sans » raison, que les herbivores n'ont que des dents » incisives, &c. &c, ce qui a fait présumer, sans » plus de raison, que l'homme étoit destiné à » vivre des alimens de l'un & de l'autre regne....

» *Ibid.* lig. 3. M. *Hunauld qui s'est acquis quelque » célébrité par quelques systêmes*, *lisez*, qui s'est ac- » quis beaucoup de célébrité par les observations » qu'il a publiées, par les systêmes ingénieux qu'il » a proposés, & par les leçons publiques & parti- » culieres sur divers objets de la Médecine qu'il » a faites avec le plus grand succès.

Quant au régime herbacé qu'on dit avoir été proposé par quelques Philosophes modernes, on voit bien que c'est une faute d'impression, & que M. Portal, en parlant des *herbes*, a voulu dire, les végétaux.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

M. l'Intendant de Bordeaux a appris à la Société Royale de Médecine, que l'épidémie qui regnoit à Castellonès, & pour laquelle cette Compagnie avoit donné un plan de conduite, est heureusement terminée, depuis que l'on a mis en usage les moyens qu'elle avoit indiqués dans sa Consultation. Le zele de M. Dupré de S. Maur est connu de tout le monde; & ce succès est autant dû à la bonne administration des secours procurés par ce Magistrat qu'à ceux de l'Art qu'il a eu soin de demander de très-bonne heure, & de faire mettre lui-même à exécution.

M. Warnier, Chirurgien gradué, résidant à la Charité-sur-Loire, donne avis qu'il vient de suivre un Cours d'accouchement, à Paris, sous M. Baudelocque, Maître en Chirurg. Accoucheur distingué de cette Capitale, pour se perfectionner dans toutes les connoissances relatives à cet Art si délicat. Il offre de donner ses secours, dans ce genre, gratuitement à toutes les malheureuses indigens de la Charité-sur-Loire & des campagnes voisines. Nous exhortons MM. les Curés de cette Ville & des environs, à faire profiter leurs paroissiennes des offres généreuses & du zele de M. Warnier, dont les talens nous sont connus.

Un Gentilhomme de la Marche de Brandebourg propose un prix de 20 ducats pour celui qui répondra le mieux aux questions suivantes: *Quelle est la principale cause des épizooties? Consiste-t-elle dans un germe unique qui, par telle modification, devient telle maladie plutôt que telle autre? Ce germe primitif, ou cette premiere cause des épizooties provient-elle originairement de l'air, ou se trouve-t-elle dans le corps des animaux? Peut-on prouver par des observations que des vers ou d'autres insectes forment cette matiere dans le corps des animaux, ou la mettent en mouvement ou en fermentation?*

Parmi ces trois dernieres questions dont l'examen & la discussion semblent devoir servir à éclaircir & à résoudre la premiere, il y en a une qui n'est pas aujourd'hui proposable, c'est la derniere.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.

N°. 26.

Année 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

Par une Société de Médecins.

Du Jeudi 26 Juin.

Lettre aux Auteurs de la Gazette de Santé.

L'Accueil que vous avez fait, MM., dans votre derniere Gazette, à mes vues patriotiques, & l'invitation que vous me faites d'entrer dans un plus grand développement de mes idées sur mes établissemens sont si analogues au zele qui m'anime pour le bien public, que je me fais un vrai plaisir de vous satisfaire.

Je pense comme vous, MM., que pour le bien de l'humanité, on ne sauroit trop multiplier & faciliter l'usage des bains.

En supposant mes établissemens adoptés par le Gouvernement, il restera encore une classe de citoyens aussi estimables que chers à la patrie, pour qui 24 f. seront encore trop onéreux. Je l'avois prévu, & j'avois imaginé de sacrifier, dès les premieres années, la plus grande partie de bénefice qu'on pourroit retirer des bains à 24 sols pour former un second établissement, où la troisieme classe des citoyens auroit l'avantage même pour 12 sols, de prendre en tout tems des bains chauds ou froids. Je crois la chose très-possible à quelques conditions de la part de ceux qui viendroient prendre des bains. L'emplacement que j'ai en vue seroit aussi commode que ceux des deux établissemens que j'eus l'honneur de présenter, Dimanche dernier, au Roi, à la Reine, à Mgr. le Comte d'Artois & à tous les Ministres. Les approbations & les éloges que j'en ai reçu sont la récompense la plus flatteuse pour un cœur patriotique. Je dois beaucoup de remercimens encore à la Société Royale de Médecine qui a bien voulu approuver mes vues d'une maniere très-distinguée. Son suffrage, dont je fais le plus grand cas, a ranimé tout mon zele pour le bien public, & je sens combien il est avantageux pour les citoyens qu'il y ait une compagnie éclairée qui s'occupe spécialement de tous les objets qui intéressent la santé publique.

Je ne désignerai point encore l'emplacement des bains à 12 sols. L'affaire est trop éloignée pour nous en occuper.

J'ai l'honneur d'être, &c. L'Abbé Arnaud, Chan. de la Ste. Chap. du Dunois.

Vraisemblablement M. l'Abbé Arnaud trouvera les difficulrés qu'on rencontre ordinairement, lorsqu'il s'agit d'un établissement quelconque; nous l'invitons à ne point se rebuter sur une chose aussi évidemment utile. Nous sommes très-persuadés qu'avec quelques changemens légers, aux fontaines placées dans les quartiers élevés de Paris, on pourroit profiter avantageusement de l'eau superflue qui se perd dans les rues, & établir près de ces fontaines plusieurs maisons de bains publics, qui offriroient la ressource qu'on desire. Il ne faudroit pour cela qu'un reservoir ou bassin à chaque fontaine, dont l'eau seroit conduite dans ces maisons au moyen d'un tuyau de communication.

Histoire d'une Goutte, par M. Boyer, Médecin à Limoges, Correspondant de la Société Roy. de Médecine &c.

J'ai éprouvé deux attaques de goutte très-violentes ; j'ai lu beaucoup de traités sur cette maladie ; j'ai observé, questionné un très-grand nombre de goutteux ; je suis Médecin. D'après ces faits, on s'attend peut-être à quelques découvertes utiles ; ou, ce qui est bien plus aisé, à de beaux raisonnemens, & on ne trouvera ici rien de tout cela.

Je suis peu content de mes recherches ; je le suis bien peu aussi de celles des autres. On s'est hâté de former des systêmes, & on ignore les faits les plus vulgaires. L'histoire de la goutte est encore à faire. Quelles sont les Provinces où elle est la plus commune ? Depuis quel tems l'y connoît-on ? (Je sais qu'il y en a où elle étoit ignorée.) Quel est, à cette époque, le changement survenu dans les mœurs, le régime, les alimens, boissons, &c ? Quelles sont les maladies nées avec la goutte ? Ont-elles quelque affinité avec elle ? Quels sont les peuples chez lesquels elle est tout-à-fait inconnue ? N'y est-elle pas remplacée par d'autres maladies ? Est-il bien vrai qu'elle soit héréditaire, qu'elle passe, comme on dit vulgairement de l'ayeul au petit fils ? L'humeur de la goute est-elle une humeur spéciale ? Pourquoi alors lui assigne-t-on les causes communes de toutes les maladies ? &c. &c.

Ces faits-là, & cent autres plus importans, nous les ignorons entierement. Ce n'est pas que mille Ecrivains n'en ayent parlé ; ce n'est pas qu'on ne nous ait donné une foule d'assertions ; mais ces assertions sont quelques fois démenties par d'autres, elles le sont souvent par l'expérience ; & j'assure hardiment qu'il en est peu sur cette maladie qui ne puissent l'être avec avantage.

L'observation que je donne ici ne paroitra peut-être pas fort intéressante ; mais elle est scrupuleusement vraie, & c'est quelque chose aux yeux de ceux qui savent très-bien comment quelquefois les Ecrivains arrangent les faits qu'ils rapportent.

Je suis âgé de 37 ans environ. A 18, & peut-être plutôt, j'étois attaqué à la fin de chaque hiver d'une éruption universelle. Les exanthemes de différente figure & de diverses grandeurs avoient depuis une ligne jusqu'à deux ou trois pouces d'étendue ; leur couleur étoit d'un rouge très-vif, ayant cependant quelquefois vers les bords une légere teinte jaunâtre. Ils paroissoient raboteux au tact, s'élevant un peu au-dessus du niveau de la peau, & laissant entr'eux des intervalles dont la couleur n'étoit point du tout chargée.

Ces taches subsistoient toute la journée & augmentoient beaucoup le soir ; les jambes, les pieds, les mains, le visage enfloient prodigieusement alors. En entrant au lit la respiration devenoit génée au point de me faire craindre la suffocation. Cet état duroit jusqu'à ce que la chaleur du lit eût excité la transpiration ; les démangeaisons excessives pendant le jour cessoient dans ce moment, l'éruption disparoissoit entierement, & la nuit étoit tranquille.

Cette indisposition duroit huit ou dix jours, & finissoit par des moiteurs, des sueurs, quelquefois sans rien de tout cela.

Pendant les premieres années, je ne fis que peu ou point de remedes. Etant à Montpellier, on me conseilla des bouillons rafraichissans, de la limonade, des bains, des saignées & tout fut exécuté, & mon éruption, qui ordinairement duroit huit jours, cette année-là, en dura une vingtaine.

A Paris, même traitement à-peu-près, & même succès aussi. Je m'occupois assez peu de cette indisposition ; si je cherchois du soulagement, ce n'étoit gueres que par fantaisie, dans le moment des douleurs ; les huit jours passez, mon éruption disparoissoit, & je n'y pensois plus.

En 1772, je ressentis quelques douleurs passageres dans les articulations, & les années suivantes de même.

Au printemps de 1775, les taches reparoissant à l'ordinaire ; vers le quatrieme jour, un Médecin de mes amis me conseilla un purgatif en me disant que c'étoit une *éruption bilieuse*. Je le pris, & l'éruption cessa tout de suite ; aucuns remedes n'avoient encore produit cet effet-là.

En 1776, dès que je connus les premiers symptômes de ma maladie, je me hâtai d'employer les purgatifs : l'éruption avorta ; mais la nuit je ressentis une attaque de goutte des plus violentes.

Elle commença par le pied gauche avec peu de rougeur, mais des douleurs insupportables. Fatigué de leur violence, j'exposai la partie à la vapeur de l'eau chaude ;

je la trempai dans du lait où avoient bouilli des fleurs de fureau, & tout fut inutile; la nuit se passa dans des souffrances inouies; enfin je fis appliquer des sangsues à l'endroit malade & la douleur cessa.

Le lendemain, le pied droit fut attaqué avec la même fureur, j'eus sur le champ recours aux sangsues, & le soulagement suivit aussi promptement que la premiere fois.

Ma convalescence fut longue, je montai plusieurs fois à cheval, & il me parut, quoiqu'on ait cent fois écrit le contraire, que cet exercice retarda mon rétablissement, du moins il me sembla gêner le mouvement du pied.

L'année suivante 1777, je fis beaucoup d'exercice à pied & à cheval, & je me privai de liqueurs, de caffé, dont je faisois un usage habituel, mon régime fut assez exact; l'éruption accoutumée ne parut point du tout, mais à sa place la goutte n'a pas manqué de se faire sentir, elle a été moins opiniâtre, moins violente &c.

Voilà donc la goutte remplaçant une maladie cutanée! & cette éruption elle-même n'auroit-elle donc été que la matiere goutteuse? Se feroit-elle aiosi portée à la peau pendant vingt ans? Mais je ne me permettrai ici aucuns raisonnemens. Encore un coup, il me paroît que oous sommes trop peu instruits d'une foule de faits essentiels. J'en ai recueilli quelques-uns, je les rendrai publics lorsqu'ils feront plus nombreux, plus assurés. J'invite mes Confreres à en rassembler d'autres. Peut-être alors pourra-t-on jetter quelque lumiere dans ces ténebres profondes, & connoître mieux une maladie infernale qui paroît s'étendre de jour en jour.

Il seroit à souhaiter qu'en général on observât les maladies cutanées comme M. Boyer, c'est-à-dire, sans systême & sans prévention. L'Art feroit des progrès plus rapides, & on guériroit mieux. Un des meilleurs Traités que nous ayons en Médecine, est celui de Musgraave de arthritide. Que n'y a-t-il pas encore à dire sur cette affreuse maladie? Nous invitons M. Boyer, dont les talens très-distingués sont déja connus, de ne point perdre son objet de vue, & de faire part de ses observations au public.

Lettre de M. MAIGRET, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, aux Auteurs de la Gazette de Santé. Du 15 Juin 1777.

» Ayant lu, MM., dans votre Gazette de Santé les avantages de la plante nommée Coralline de Corse ou Lemithochorton contre les affections vermineuses, j'ai eu occasion de l'employer. Mes premieres épreuves n'ont rien eu d'intéressant, mais la derniere a surpassé mon attente. Je conseillai, il y a quelques jours, aux parens d'une fille de trois ans & demi, qui depuis du tems avoit du dévoyement, un appétit déreglé, & avoit rendu plusieurs vers de l'espece des lombricaux, de donner à cet enfant pendant trois jours, pour déjeuner, un biscuit fait avec la plante Lemithochorton, lesquels biscuits M. Taffart, Me. en Pharmacie, vieille rue du Temple, près l'Hôtel Soubise, fait faire chez lui, pour satisfaire au desir de quelques Médecins qui l'y ont engagé dans la vue de faire prendre plus facilemenr ce médicament aux enfans qui en ont besoin. Dans l'intervalle de la prise du second biscuit jusqu'au lendemain dix heures du matin, l'enfant avoit rendu par les selles, sans aucune douleur, trente-deux vers de l'espece des lombricaux. On lui a donné le troisieme, mais depuis le second biscuit l'enfant n'en a plus rendu. L'appétit n'a plus été désordonné, & le dévoyement a cessé. »

Je suis &c. MAIGRET, D. M. P.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

La Société Royale de Médecine, dans sa féance tenue le Mardi 17 Juin, a reçu au nombre de ses Associés le célebre M. Franklin.

ELOGE de M. ROUX, Docteur-Régent & Professeur de Chymie à la Faculté de Paris. A Amsterdam, chez Wetsteins. 1777. In-12 de 72 pag.

Cet Eloge nous a paru bien écrit. Il est terminé par l'extrait d'une lettre qui est sur le même ton. Nous sommes fâchés qu'on y ait oublié la circonstance la plus flatteuse pour M. Roux, & une des plus honorables pour sa mémoire; c'est celle du jetton que la Faculté de Médecine fit frapper en son nom pour lui témoigner sa reconnoissance, & conserver la mémoire de l'institution d'un Cours gratuit de Chymie, que M. Roux s'offrit généreusement de faire aux Ecoles. Ce monument sert à rappeller l'époque de l'institurion de ce Cours, & la mémoire de l'Auteur. L'inscription est *Chemiæ curs. institut. 1770. Inauguravit M. Aug. Roux, 1771* Et la Légende, *Electus 1768. Confirmat. 1770. iter elect. 1772.* On croit s'appercevoir, indépendamment de cet ou-

bli, que l'Auteur de la lettre anonyme est intéressé à enlever à M. R. quelques fleurons de sa couronne, lorsqu'il dit : » Il y » avoit peut-être de plus grands Chymistes que M. Roux ; des manipulateurs » plus habiles ; des Artistes plus consommés encore dans l'Art difficile de faire » des expériences ; des hommes doués » plus que lui de cet instinct, de cet esprit » de divination, &c... qu'on ne peut pas » appeller génie, &c.... mais je n'ai vu » d'homme plus capable d'étendre le domaine de la vérité que lui, &c ». Ces réflexions de l'Auteur de la lettre nous paroissent jurer un peu avec l'Eloge proprement dit, qui est tout à la plus grande gloire du défunt. On ne peut disconvenir que M. Roux n'aye fait honneur à la Médecine par l'étendue de ses connoissances, surtout en Chymie. Pourquoi vouloir lui enlever une partie de cette gloire, ou du moins chercher à l'affoiblir? Quant aux autres reproches qu'on lui a faits, ils ont été peut-être fondés. Nous aurions bien voulu n'en avoir jamais eu à lui faire. Nous l'estimions encore, lors même que nous étions forcés de nous plaindre de lui. Il suffisoit qu'il fût l'ennemi des Charlatans & incorruptible pour qu'il eût des droits à notre estime. On ne se seroit pas même permis la moindre vivacité, que nous nous reprochons peut-être aujourd'hui, si son injustice à notre égard n'eût été trop marquée, soutenue & répétée. Mais nous n'en tèverons pas moins sa mémoire & la plûpart de ses écrits.

On ne peut encore qu'approuver ceux qui le louent. Il n'y a rien de plus beau, sans doute, que de répandre des fleurs sur la tombe de celui dont on chérit la mémoire, mais on doit prendre garde, en les répandant, de ne point jetter des pierres à tout le monde, quelque adresse d'ailleurs qu'on y mette, ou du moins faut-il distinguer les personnes, & ne pas se persuader que tout ce qui ne pleure pas le défunt doit être hideux ou extravagant. Cette maniere de défendre les morts peut être bonne pour eux, mais très-mauvaise pour les vivans. Elle expose à de grands inconvéniens dont le principal est de courir le risque de se tromper, & d'avoir la douleur de découvrir, tout à coup, chez quelqu'un des frappés injustement, une noblesse d'ame & des vertus qu'on ne connoît pas, & dont il est bien difficile d'avoir d'idée, toutes les fois qu'on n'a eu ni la générosité de les supposer, ni la justice de les avouer.

M. Roux est auteur de l'*Encyclopédie portative* ; de l'*Essai sur les vertus de l'Eau de chaux*, traduit de l'Anglois de Robert Witt ; des *Recherches historiques & critiques sur les différens moyens qu'on avoit employés pour refroidir les liqueurs*, publiées en 1758. Il a travaillé à la traduction des *Transactions philosophiques* ; à celle des *Leçons de Chymie médicinale & pharmaceutique de Lewis*, dont il a fait le commencement ; aux *Annales typographiques* ; à l'édition Françoise des *Oeuvres de Henckel*, qu'il a soignée, & auxquelles il a ajouté plusieurs notes ; enfin au *Journal de Médecine*, dont il a été le Rédacteur, depuis le mois de Juillet 1762 jusqu'à celui du même mois 1776.

Expériences Physiques & Chymiques sur les Élémens.

M. Brongniart, membre du Collége de Pharmacie, se propose de faire un Cours de Physique & de Chymie, sur les Élémens.

Ce Cours sera divisé en quatre parties. Le feu considéré comme le principe des couleurs, des odeurs, du fluide électrique, du phlogistique &c, fera le sujet de la premiere. Dans la seconde, on s'occupera des nouvelles découvertes sur les différentes especes d'air. La troisieme comprendra les expériences sur l'eau. Enfin, la terre sera l'objet de la quatrieme partie.

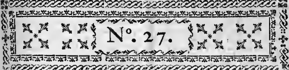
Il ouvrira ce Cours le Lundi 30 Juin 1777, à onze heures & demie précises, en son Laboratoire, rue de la Harpe, au coin de la rue Poupée, & il continuera les Lundi, Mercredi & Vendredi de chaque semaine, à la même heure.

On trouve actuellement à Paris, hôtel de Thou, rue des Poitevins, les *Commentaria* de Vanswieten sur les Aphorismes de Boerthave, 5 vol. *in*-4°. de l'édition de Paris, 1771 & 1773. Les 5 volumes en feuilles 52 liv. 10 f. Reliés 60 l.

Les volumes se vendent séparément, savoir, Tome I relié, 12 l. 5 f. Tome II, 10 l. 5 f. Tome III, même prix. Tom. IV, 12 l. 5 f. Tome 5, 15 liv.

Cette édition de Paris est une des plus correctes & des mieux exécutées.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.



ANNÉE 1777.

GAZETTE DE SANTÉ.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 3 Juillet.

LETTRE de M. LENDORMY, *Médecin, aux Auteurs de la Gazette de Santé.*

MRS., un Officier, Capitaine Invalide, actuellement à l'Hôtel, M. Fontaine, a été informé d'un fait dont j'ai cru devoir vous faire part. Dans l'été de 1774, une Flute nommée le *Gros ventre*, venant de Motambik, chargée d'un grand nombre de noirs, aborda au Port-Louis, isle de France. La petite-vérole étoit dans le bâtiment. Ceux qui le montoient, intéressés à tromper le Chirurgien du port, lui cacherent la maladie, lors de la visite qu'on a coutume de faire avant le débarquement. Un noir qui en étoit attaqué mourut presque subitement en mettant pied à terre. Vous savez combien les peines d'esprit sont capables de rendre cette maladie dangereuse, & combien il est dur même pour des Negres d'être réduits à l'esclavage; il y en a qui ne s'en consolent jamais, & qui se laissent mourir sans vouloir rien prendre. Le cadavre reconnu variolé, fit ouvrir les yeux de ceux qu'on avoit trompés, & dans l'instant l'administration obligea le vaisseau d'aller faire la quarantaine à quatorze lieues du Port. Cependant, dans le court intervale que l'on mit entre le débarquement & le départ, la petite-vérole eut le tems de se communiquer & de faire des ravages horribles. Le frere de M. Fontaine qui étoit sur les lieux, perdit 25 créoles en très-peu de jours; mais on parvint à détruire la contagion par une police très-exacte. Elle consistoit principalement à défendre, sous peine de mort, non-seulement à tous les malades d'une habitation, mais encore à ceux qui étoient employés à leur service, de passer dans une autre, sous quelque prétexte que ce fût. Cette police dura jusqu'à extinction entiere de la maladie.

J'ai cru, MM., le fait assez intéressant pour vous être communiqué. Il confirme ce qui a été dit dans plusieurs écrits, & en dernier lieu, dans *le seul préservatif de la Petite-Vérole**. Il seroit bien à souhaiter que l'on adoptât parmi nous les principes évidens contenus dans cet ouvrage. Combien l'Etat ne devroit-il pas de sujets de toute condition à celui qui rendroit ce service aux hommes; combien surtout de femmes, destinées par la nature à jouir de tous leurs avantages, n'auroient-elles pas de graces à rendre aux Magistrats qui s'en occuperoient? On ne peut pas estimer les avantages d'une pareille entreprise.

J'ai l'honneur d'être, &c. LENDORMY.

Réponse.

Nous serions trop heureux si les vœux du Médecin dont on voit ici le nom, & dont nous connoissons parfaitement l'ame & les talens, étoient exaucés; mais il faudroit bien d'autres exemples avant qu'on se rende à une vérité simple que l'expé-

* Cet Ouvrage se trouve chez Ruault, Lib. rue de la Harpe. Prix 1 l. 4 s.

rience confirme tous les jours. Il ne faudroit pour cela que suivre l'impulsion de la nature. On en est si éloigné! Lorsqu'on a proposé le moyen extraordinaire DE MULTIPLIER A L'INFINI LES GERMES D'UNE MALADIE CONTAGIEUSE, on a été écouté; Ce systême a pris. Il a trouvé des défenseurs. On a élevé presque des autels à leurs auteurs; & on a proscrit comme des systématiques tous ceux qui ont osé élever la voix pour défendre la vie des hommes. Le Charlatan lui-même, sur le tretau, insultant à leur courage, leur a fait cet argument presque invincible, peut-être sous d'autres termes; *vulgus vult decipi*, le public veut être trompé, ils ont été forcés de répondre en cédant à la force du torrent, *decipiatur*.

Mais aujourd'hui qu'il est permis de proposer des moyens naturels de se préserver des maladies contagieuses, sans crainte de passer pour absurde; celui qui s'oppose hautement à l'emploi de ces moyens, qui regarde cette proposition comme un *travers*, qui pense que la petite - vérole d'Europe doit être traitée d'une maniere différente de celle qu'on employe dans les habitations de l'Isle de France, où l'on s'en préserve, n'est donc point *l'esprit ni le meilleur*, *ni le plus fort*; il n'aime ni la vérité, ni la gloire, ni celle des autres, ni le bonheur de ses semblables. Ce n'est donc point l'homme de la nature. Où le trouver?

Nous sommes forcés de le prendre chez le Sauvage d'Amérique, qui (sa rigueur à part) nous paroît le plus sage. Voici son discours, à l'occasion de l'inoculation pratiquée, pour la premiere fois, chez les Akanças *, & qui fut suivie de la mort de deux Sauvages & de la perre d'un œil sur un troisieme. Le chef de la Nation assemblée, après avoir conclu que l'Inoculateur, nommé *Alekci*, avoit apporté une contagion destructive parmi eux, & qu'il méritoit la mort, répond à un Européen (M. Bossu) qui prenoit sa défense & qui lui opposoit la conduite des hommes bla[n]cs, & ce qui est écrit dans les Livres.

» La médecine que cet homme a apporté dans notre Nation n'est point » naturelle. C'est tenter la puissance du » *grand Esprit*. Tu as beau prendre son parti; » il n'est pas moins la cause de la mort de » deux de nos gens qui se portoient très-» bien. Tu ne disconviendras pas que s'il » ne fût venu ici apporter cette conta-» gion, nous aurions deux braves guer-» riers de plus pour défendre la Patrie; » l'autre ne seroit point difforme, & au-» roit encore ses deux yeux. LE PAPIER » BABILLARD a grand tort, s'il enseigne » aux hommes blancs une pareille méde-» cine. Il y a bien longtems que je fais la » médecine, je n'ai pas comme eux *l'é-» corce parlante*, mais le *Maître de la vie* » m'a donné du talent & m'a rendu dé-» positaire de plusieurs racines précieuses » dont je me sers avec succès. Tous ceux » qui en ont fait usage ont vécu long-» tems. ... Je connois aussi de ces racines » qui sont très-pernicieuses, & non moins » nuisibles à la santé, que la poudre que » cet *Alekci* a apporté ici; en même tems » il prit la graine d'une plante qu'il fit » avaler à un poulet-d'inde, qui mourut » sur le champ. Que ne méritérois-je » pas, ajouta t-il, si au lieu de donner » la bonne médecine, je faisois prendre » la mauvaise ».

M. Bossu rapporte qu'il fut très-embarassé de répondre à cet argument, & qu'il fut obligé de se servir d'un stratagême innocent pour sauver cet Inoculateur, ce dont il vint à bout. La sentence de mort qui avoit été prononcée contre lui, fut changée en une défense expresse à ce jongleur de revenir jamais sur les terres des Akanças. Leur chef, pour prévenir la contagion du mal, défendit à la Nation, sous les peines les plus rigoureuses, d'avoir aucune communication avec les tribus où regne la petite-vérole. Il fut défendu même de recevoir celles qui viendroient avec le Calumet. M. Bossu termine sa lettre par cette réflexion.

» Vous jugés, sans doute, ainsi que moi, » que la conduite de ce Cacique est as-» surement très-sage, & mérite de grands » éloges. Le fait que je viens de vous rap-» porter donne lieu à bien des réflexions, » dignes d'être pesées par ceux qui veil-» lent à la conservation de l'espece hu-» maine ».

* On trouve la description détaillée de cet événement, dont M. Bossu, ancien Capitaine de la Marine a été témoin chez les Akanças, à la page 161 & suivantes, d'un ouvrage plein d'humanité & de philosophie, que cet Officier vient de publier, & qui a pour titre, *Nouveaux Voyages dans l'Amérique Septentrionale &c.* A Amsterdam, & à Paris, chez la veuve Duchesne, &c.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

Lettres & Observations de M. GERBIER, *Docteur en Médecine, l'un des Médecins de* MONSIEUR, *servant par quartier, au sujet de deux nouveaux remedes contre les maladies squirreuses, cancereuses &c.* A Geneve, & à Paris, chez les Libraires qui vendent les ouvrages de Médecine. 1777. *in-12.* de 78 pag.

Les Lettres dont il est question ici, sont au nombre de cinq, dont deux, l'une de l'Auteur, adressée aux Auteurs de la Gazette de Santé, & l'autre de M. Vanier, Chirurgien, se trouvent déja insérées dans notre Feuille N°. 1 & 4 de cette année. Il y a cette différence entre celle de M. G. qui avoit deja paru, & celle qu'il publie aujourd'hui, c'est que cette derniere se trouve en deux colonnes, en françois & en latin, au lieu que la premiere étoit en françois, tradu it du latin de M. Gerbier. Les trois autres, dont deux nous avoient été déja adressées, & que nous n'avions pas jugé à propos d'insérer dans nos Feuilles, n'offrent rien de nouveau ni d'intéressant.

Nous avions dit, en parlant du remede de M. Gerbier, *que toutes ces recettes, malgré le triomphe apparent qu'elles semblent donner à l'Art, ne servent peut-être qu'à retarder ses progrès, en augmentant d'un côté la confiance pour les remedes trop généraux, & en faisant perdre de vue, de l'autre, le diagnostic des maladies, &c* M. Gerbier nous repond dans une de ses Lettres : » Un traité » qui ajouteroit de nouvelles lumieres » à celles que nous ont transmises » nos laborieux devanciers sur le diag- » nostic du cancer, feroit sans doute plus » utile à l'humanité & à la médecine que » des recettes *dont le triomphe n'est qu'apparent, &c.* »

Nous remercions l'Auteur de nous avoir ainsi dispensés d'exposer nous-mêmes les raisons qui nous avoient déterminés à ne point faire usage des Lettres qu'il nous avoit écrites.

Dans la 5e. adressée à M. Vanier, & que nous ne connoissions pas, il y est question, entr'autres choses, de l'anneau de Gygès.

Les observations qu'on trouve à la suite, sont au nombre de huit, avec quelques généralités, à la fin.

Dans la premiere, il est fait mention d'une Demoiselle, de complexion amoureuse & mélancholique.... Nous demandons pardon à M. Gerbier, si nous nous exposons encore à un autre reproche de la part; la premiere fois, nous crûmes qu'il étoit nécessaire de traduire son latin en françois pour le publier, aujourd'hui nous croyons devoir remettre son françois en latin; en voici la traduction... ... *quæ puella (quod quibusdam innuptis solemne) virginum ignes ardoremque nympharum, absque undis aut viri præsidio, ipsa virum mentiens, occultè compescebat.* A trente ans, cette Demoiselle fut très-incommodée de fleurs blanches qui disparurent par l'usage des fleurs de l'ortie grieche, & six mois après, elle éprouva des douleurs au sein par l'obstruction de trois glandes... qui acquirent en peu de tems un volume de trois pouces & demi de diametre, & qui furent guéries enfin par l'usage du remede de M. Gerbier.

La seconde observation qui a pour titre *Vice psorique*, contient l'histoire de la cure d'une autre Demoiselle attaquée d'une tumeur ulcerée au sein droit, qui avoit été précédée d'une gale & d'une dartre. Cette Demoiselle, après l'usage du remede, guérit au bout d'une année, jour pour jour.

Dans la troisieme observation, intitulée, *Sueur des pieds*, il est question d'une Dame sujette à une sueur très-abondante aux pieds, dont la suppression, suivant M. G., produisit un cancer au sein qui, au bout de huit mois, fut guéri, à un noyau de glande près extrêmement dur qui resta au centre.

La quatrieme observation, ayant pour titre, *Scorbut*, annonce la guérison d'une Dame attaquée d'une humeur scorbutique qui finit par produire un cancer au sein. Il en est de même des personnes qui font les sujets de la 5e. 6e. 7e. & 8e. observations. Mais la 7e. nous a paru la plus remarquable. Un des plus célebres Accoucheurs de Paris, après avoir touché la malade qui en fait le sujet, annonce, dans son rapport » que le museau de la matrice » étoit squirreux, sa circonférence entou- » rée de tubérosités très-dures, son vo- » lume double du naturel, les bords de » l'orifice crevassés, le vagin *cartilagineux* » plein de champignons & de crevasses, » d'où suintoit une humeur ichoreuse, » trouble, jaunâtre & très-féride; que les » douleurs aigues & lancinantes annon- » çoient un carcinome très-prochain; » enfin qu'il jugeoit cette maladie incu-

» rable par les moyens connus. M. Gerb. » ajoute que la malade est guérie ».

Sans vouloir approfondir ce que ce rapport peut avoir de défectueux, & sans vouloir jetter le moindre doute sur les cures opérées par M. Gerbier, avec le verd-de-gris; ne pourroit-on pas lui demander s'il ne s'est pas un peu trop pressé de publier ces guérisons? Si la personne qui fait le sujet de la 7e. observation, par exemple, est parfaitement guérie? Si en employant un remede aussi suspect que le verdet, ou verd-de-gris, & à une aussi forte dose que le fait M. Gerbier, il ne conviendroit pas d'avouer les accidens malheureux qui peuvent & doivent nécessairement résulter de son usage, ou qu'on a eu occasion d'observer en l'employant. Ce sont ces sortes d'aveux, faits pour inspirer la confiance & qu'on est en droit d'exiger d'un Médecin, qui ont toujours distingué le vrai de celui qui ne l'est pas. Le Charlatan guérit tout avec son remede & sa boîte à pilules, même tous les cas désespérés & directement opposés & contraires. L'homme de l'Art, éclairé & jaloux de connoître la vérité, les distingue, employe des remedes différens suivant les circonstances, discute, cherche à approfondir, est persuadé que le même remede est incapable de guérir les contraires, ne se presse point de publier ses succès, & lorsqu'il les publie, il en avoue ou doit avouer presque autant de malheureux que d'heureux, surtout lorsqu'il s'agit de maladies réputées incurables. Ainsi, quant à ce premier point, nous croyons être en droit de faire ce reproche à M. Gerbier. Quant à la découverte du remede, si celui qu'il publie lui appartient, il a le double mérite, celui (si c'en est un) d'avoir osé le donner, & celui de n'en avoir pas fait un mystere; mais s'il le tient d'un autre, la générosité de le dire étoit le moindre sacrifice qu'il dût faire.

Quoiqu'il en soit, le verd-de gris n'est point un remede à négliger, ni indifférent. Nous avons voulu nous rendre témoins nous-mêmes de ses effets, soit sur la plûpart des malades confiés à M. Gerbier, soit dans les Hôpitaux où il a été essayé. Les bornes de cette feuille ne nous permettent pas de faire part au public de nos observations à ce sujet, ni des effets déja connus & éprouvés du verd-de-gris, nous en rendrons compte dans la feuille prochaine.

M. de la Peyre, Chirurgien-major, ancien Prévôt pour les dissections & préparations anatomiques du Collége de Chirurgie de Montpellier, a lu, dans la séance de la Société Royale de Médecine tenue le 1er. de ce mois, deux Mémoires qui ont mérité l'attention de cette Compagnie; l'un sur les moyens de conserver l'eau douce sur mer, & de la rendre inaltérable & potable pendant les voyages de long cours, l'autre sur la guérison de certains ulceres par le mouvement vacillatoire du verre ardent.

Le 30 du mois passé, M. le Noir, Conseiller d'Etat & Lieutenant-Général de Police, s'est transporté en la Maison dite le *Jardin des Apoticaires*, pour y faire l'installation du Collége de Pharmacie. L'ouverture de la séance s'est faite par un discours que ce Magistrat a prononcé & qui a été généralement applaudi. M. Trevez a répondu à ce discours. Ensuite M. le Noir a procédé à la nomination des Prévôts & Conseillers qui doivent régir ce Collége, ainsi qu'à celle des Démonstrateurs qui doivent faire les Cours de Chymie, d'Histoire naturelle & de Botanique. Les Prévôts en charge & Adjoints sont MM. Trevez, Brun, Simonet & Becqueret; les Démonstrateurs en Chymie & Pharmacie, MM. Mitouart, Brongniart, Deyeux, & Sage; & en Botanique & Histoire naturelle, MM. de Machy, Valmont de Bomare, Buisson & Parmentier. MM. les Apoticaires du Corps de Sa Majesté, ainsi que leurs successeurs, ont été désignés Prévôts honoraires & perpétuels.

Le sieur Veron, Apoticaire de la Marine & de l'Amirauté au Havre, donne avis qu'il tient le Taffia de Gayac, dit l'Antigoute des Caraïbes, & qu'il a choisi pour son correspondant à Paris M. l'Abbé Dumesnil, Apoticaire du Roi, rue de la Grande Truanderie, place du Puits-d'Amour. Le prix est 6 liv. la pinte au Havre & à Paris.

Nous avons déja dit notre sentiment sur cette teinture spiritueuse; c'est au public à être en garde contre ses effets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.

SUPPLÉMENT

AU N°. 27 DE LA GAZETTE DE SANTÉ.

Lettre aux Auteurs de la Gazette de Santé, sur l'extrait du Parallele des Eaux minérales, *fait par ordre du Gouvernement, par M.* RAULIN, *&c.*

JE n'ai jamais douté, MM., que l'amour du bien public & le zele le plus vif pour le progrès des sciences ne fussent les seuls motifs qui vous animent dans votre travail; c'est dans cette confiance que je me suis flatté que vous voudriez bien recevoir ma réponse aux observations que vous avez faites sur le *Parallele des Eaux minérales*, en rendant compte de cet ouvrage dans le N°. 24 de votre Gazette.

Vous dites que l'on trouve dans cet ouvrage quelques propositions qui paroissent contradictoires, & d'autres un peu hazardées. Voici l'exemple que vous citez de la contradiction que vous avez cru appercevoir. L'Auteur du parallele dit, pag. 7; *que c'est de la fontaine d'Epsom que l'on retire le sel purgatif de ce nom, dont toute l'Europe est abondamment pourvue*; & pag. 8 immédiatement après, *qu'il est impossible que tout le sel de ce nom qu'on employe puisse provenir de cette fontaine*; c'est ce qu'il soutient dans tout le cours de l'ouvrage. Il donne même à la pag. 231, le procédé par lequel on retire le sel d'Epsom factice. Ce que l'Auteur avoit dit d'abord est une proposition qu'il rapporte comme ayant été généralement adoptée autrefois, sur laquelle Hoffmann a formé ensuite des doutes qui se trouvent amplement justifiés par les recherches de l'Auteur & celles de tous les Chymistes modernes.

Vous reprochez ensuite à l'Auteur d'avoir considéré, mal-à-propos, la dissolution mercurielle nitreuse comme une excellente liqueur d'épreuve. Il est malheureux pour lui-même & pour ceux qui l'ont aidé dans son travail, que vous ne leur supposiez pas une exactitude assez scrupuleuse pour ne point employer dans leurs expériences des agens infideles. Ils n'ignorent pas qu'en prenant au hazard de la dissolution mercurielle nitreuse, il pourroit en résulter les inconvéniens dont vous faites mention. Vous savez aussi que quand au contraire, on a l'attention de n'employer que la dissolution mercurielle faite avec l'esprit de nitre bien pur, il en résulte toujours une dissolution qui ne blanchit jamais l'eau. Si vous voulez vous en convaincre, prenez la peine de répéter vous-même cette expérience avec une dissolution mercurielle faite par le moyen de l'esprit de nitre absolument privé d'acide vitriolique & d'acide marin, enfin tel qu'il doit être, & tel que l'Auteur du parallele l'a employé.

Er pour ne rien laisser à désirer sur cet article, nous dirons donc que cette dissolution mercurielle nitreuse peut être noyée dans mille fois son poids d'eau, sans en troubler la limpidité, la diaphanéité, la transparence, voilà ce que l'expérence m'a démontré.

Si au contraire on fait dissoudre le mercure dans l'eau forte ordinaire, on obtient alors trois combinaisons: 1°. celle du mercure avec l'acide marin qui provient du salpêtre non dépuré; 2°. une combinaison de mercure avec l'acide vitriolique provenant des pyrites sulfureuses qui se trouvent accidentellement dans les argiles; 3°. enfin une véritable dissolution mercurielle nitreuse composée de mercure & d'acide nitreux.

Une pareille dissolution sans doute est peu propre à servir de liqueur d'épreuve, parce qu'aussitôt qu'on la verse dans l'eau la plus pure possible, la combinaison de l'acide marin avec le mercure, se précipite en turbith minéral; & la dissolution nitreuse mercurielle proprement dite reste avec l'eau & n'en trouble aucunement la transparence.

Vous dites ensuite qu'on a *paru admettre que le gas est incoercible*. Il est vrai que, p. 22, dans une réflexion que fait l'Auteur (en passant en revue les nouveaux systêmes) il s'exprime ainsi: *Dira-*

avec Hoffmann & Vanhelmont, *que c'est un esprit si subtil qu'il est incoercible*; mais, pag. 24 & 25 il dit: *ne devroit-on pas inférer de cette expérience que ces bulles sont un reste de l'esprit éthéré minéral regardé comme incoercible?* (Suivant Hoffmann & Vanhelmont sans doute) *S'il est resté de cette matiere subtile dans le résidu salin, ne pourroit-on pas en conclure que son incoercibilité dépend de l'insuffisance de l'art, plutôt que de la nature de ce principe?* On voit par-là qu'en lisant, il est necessaire de bien distinguer ce qui est de l'Auteur d'avec ce qu'il rapporte des autres.

Vous lui reprochez encore d'avoir avancé que *l'acide marin sert à former de la sélénite*, & vous indiquez les pag. 23 & 29; d'abord, pag. 23, il y est dit *que cette premiere sélénite paroît être d'une espece particuliere, inconnue par sa base, & très-reconnoissable par son acide marin.* Voilà déja un reproche qui n'étoit pas trop fondé; il est vrai que pag. 29, on y dit formellement *qu'en combinant l'acide marin avec la terre de l'alun, on est parvenu à faire une sélénite*; c'est une faute, à qui faut-il l'imputer? M. Cadet, de l'Académie Royale des Sciences, a consigné, dans les Mémoires de cette illustre Société, que l'on pouvoit faire des sélénites avec tous les acides & avec différentes bases, &c. Au surplus, si cette dénomination déplaît aux Chymistes, ils sont bien les maîtres d'en substituer une autre.

Vous faites encore d'autres reproches à l'Auteur en l'accusant 1°. *d'avoir paru ignorer*, p. 23, *que le sel d'Epsom s'évapore tout seul.* Si, comme vous le dites, le sel d'Epsom s'évapore tout seul, il a cela de commun avec l'alkali-volatil; mais à vous dire le vrai, je ne lui connoissois pas cette propriété, & vous me permettrez d'en douter. Je sais bien, par exemple, que dans tous les travaux en grand, on préfere toujours les moyens les plus économiques; mais lorsque l'Auteur a parlé du sel d'Epsom, il n'a eu en vue que d'en présenter le produit relativement à une quantité donnée d'eau de cette fontaine.

2°. *D'avoir donné*, pag. 32, *à l'esprit volatil éthéré l'épithete de minéral.* Prenez-vous-en à Hoffmann; c'est d'après ce célebre Médecin que l'Auteur du *Parallele* a parlé. Au reste, cette épithete vaut bien toutes celles que l'on donne aujourd'hui à l'air-fixe ou fixé, &c.

3°. *D'avoir dit*, pag. 34, *que les eaux de Pouillon ne peuvent pas être imitées par l'art*; cela est vrai. Imitez-les si vous pouvez, & nous verrons par l'analyse si vous avez réussi. C'étoit-là le cas de joindre l'exemple au précepte.

4°. *D'avoir dit*, pag. 63, *que l'alkali-phlogistiqué ne peut pas démontrer la présence du fer lorsqu'il est combiné avec le principe volatil de nature acide qui forme les eaux gazeuses, &c.*, tandis que vous prétendez que, suivant une expérience de M. Rouelle, l'alkali-phlogistique le découvre.

Pour répondre à cette objection, voici ce qu'on trouve dans le même ouvrage, pag. 64. *Ce raisonnement est fondé sur l'expérience; puisqu'en saturant le résidu d'une eau minérale ferrugineuse avec un des acides minéraux ou avec l'acide végétal, on apperçoit le fer qui auparavant ne pouvoit pas être rendu sensible*; & pag. 200, *lorsqu'on essaye une eau minérale spiritueuse avec l'alkali-phlogistiqué, il ne se fait aucun changement de couleur, surtout lorsque cette eau ne contient pas beaucoup de fer: de-là on conclut ordinairement que l'eau qui est ferrugineuse à sa source, perd cette qualité par le transport.* Si au contraire l'eau qu'on éprouve est un peu plus ferrugineuse, il n'est pas necessaire d'y ajouter d'acide comme on a dû le voir dans l'Analyse de l'eau de Spa.

Ainsi, tout bien considéré, je crois que, sans faire beaucoup de grace à l'Auteur, vous auriez pu conclure que les parties médicale & analytique y étoient aussi supérieurement traitées que la partie typographique.

J'ai l'honneur d'être, &c. FOURCY, M^e. en Pharmacie.

Nous croyons, malgré ce qu'on vient de lire, qu'il sera toujours bien difficile de trouver une dissolution mercurielle, ou une eau forte précipitée assez pure pour que l'eau distillée n'en précipite un turbith minéral; ce qui suffit pour autoriser à dire que c'est une pierre-de-touche infidelle, ou au moins peu sûre en général, puisque sa préparation est si difficile, & qu'on a tant de peine à s'en procurer de très-pure.

Nous avons cru être fondés encore à dire que le sel d'Epsom s'évapore tout seul.

On peut imiter par l'art les eaux minérales, même gazeuses, toutes les fois qu'on connoît parfaitement leurs principes, & qu'il y a des moyens de rendre les gaz coercibles, comme on y parvient aujourd'hui. On peut donc imiter celles de Pouillon.

Quant aux autres reproches, nous les croyons encore fondés. C'est au public à juger.



N°. 28.

ANNÉE 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 10 Juillet.

De Paris.

ON remarque depuis long-tems que l'espece humaine dépérit sensiblement, surtout aujourd'hui, dans la Capitale. Plusieurs causes auxquelles on ne pense point à remédier, y donnent lieu; les unes en agissant directement contre la santé, d'autres en y multipliant les maladies, & enfin d'autres en s'opposant constamment au rétablissement des malades. Une des principales qui y perpétuent sans cesse les maladies, est la malpropreté générale & le défaut d'usages qui tendent à la conservation des hommes; usages inconnus surtout parmi le peuple sans cesse infecté par les maladies cutanées & contagieuses si fréquentes dans cette ville.

Une autre cause non moins puissante de ce dépérissement, c'est la qualité des vins qu'on y distribue. C'est un fait incontestable, qu'il est impossible aujourd'hui de n'être point incommodé, du plus au moins, par l'usage des vins pris chez le Marchand qui les vend en détail; quoique la plûpart du tems, ils ne contiennent pas un atome de litharge ou d'autre préparation de plomb. Leur effet le plus ordinaire est de porter à la tête ou à la gorge, & de troubler les digestions. On ne peut attribuer ces accidens qu'aux différens mélanges qu'on fait, soit pour donner de la couleur aux vins, soit pour les rendre plus agréables au goût. Il n'y a peut-être pas d'abus plus criant, plus contraire à la santé par sa continuité, & plus capable de mériter l'attention de ceux qui veillent ou doivent veiller à la conservation des hommes. C'est en vain que la loi sévit contre les fraudes, les mélanges faciles à reconnoître & à prouver. Il y en a d'autres qui ont échappé jusqu'à présent à toute espece d'examen de la part des Chymistes, & qu'il seroit néanmoins bien important de découvrir. Ce seroit-là le chef-d'œuvre de la Chymie, & peut-être la preuve la moins équivoque que cette science n'est point inutile. Car, à quoi servent toutes les analyses les mieux raisonnées, les mieux faites, si la principale est négligée, si on ne peut découvrir des principes déléteres qu'on avale à chaque instant avec une liqueur trompeuse, souvent très-agréable, & qui tue enfin, malgré la sage précaution que la nature a pris de donner à l'homme la faculté de s'accoutumer même aux poisons. L'homme le plus robuste ne peut résister long-tems à celui-ci, & l'on remarque qu'en moins de six mois la santé la plus forte se trouve détruite par l'usage de ces vins. Il seroit à souhaiter qu'il y eût une récompense pour celui qui découvriroit soit par l'analyse, soit par toute autre voye, les matieres que les Marchands de vin emploient pour dénaturer ainsi les vins & convertir en poison la boisson la plus salutaire, lorsqu'elle est prise pure & avec modération. Ce seroit de tous les services un des plus essentiels à rendre à la Capitale, & nous prions tous ceux qui pourroient nous donner quelques renseignemens à cet égard, de nous les communiquer; nous serons très-empressés d'en faire part au public.

Nous n'en avons que très - peu à donner sur cet objet. On sait que quelques marchands pour donner plus de *chaleur*, comme ils disent, à leur vin, y mêlent de la fiente de pigeon, d'autres, les baies ou fruits de la plante appellée *alkekengi*, enfin d'autres, différentes substances également échauffantes & pernicieuses.

Une autre cause de destruction parmi les hommes, dans la Capitale, & qui contribue le plus à rendre les maladies presque incurables par leur ancienneté, est le grand nombre de Chatlatans de toute espece qui s'y établissent, & dont la témérité égale toujours l'ignorance. Suivant le recensement qu'on vient d'en faire, il se trouve que leur nombre surpasse celui de huit cent, & qu'il augmente tous les jours. Cela forme une épidémie dans Paris constamment regnante & toujours meurtière.

Ajoutez à toutes ces pestes publiques, les livres à recettes, tous ces dictionnaires pour mettre la Médecine à portée de tout le monde & qui sont autant d'épées qu'on met entre les mains des fous; la mauvaise administration sur les objets qui concernent la santé; le défaut de police sur tous les abus qui servent à fomenter ou à perpétuer les maladies; l'encouragement accordé à tous les moyens de les propager; le fréquent usage & surtout l'abus des poisons dans la plupart des maladies; le maniment & l'emploi fréquent des vapeurs méphitiques qu'on est bien loin de redouter depuis qu'on les appelle *air-fixe*; les préjugés absurdes & indestructibles qui rendent la plûpart des hommes entêtés ou extravagans dans leur maniere de raisonner & absolument aveugles sur leur plus grand intérêt; la vapeur infecte qui s'exhale des tombes au milieu de Paris; la construction on ne peut pas plus vicieuse de tous les Hôpitaux, & l'habitude horrible ou plutôt l'affreuse & révoltante nécessité d'y tenir souvent dans le même lit, un mort, un mourant, un malade, un convalescent, des scorbutiques, des galeux &c.

Ce tableau qu'on croiroit chargé, ne l'est cependant point. Il n'y a peut-être pas aujourd'hui une seule famille bien saine à Paris. Tandis que la goutte, les vices dartreux, &c assiegent presque toutes les familles des Grands; le rachitis, la galle, &c celles du peuple; le scorbut, les maux vénériens &c parcourent toutes les classes, & tout se ressent en outre du danger des maladies courantes & de l'influence d'un ciel extrêmement inconstant. Tant de causes réunies ont fait des habitans de Paris le peuple peut-être le plus foible & le plus mal sain qu'il y ait sur la terre, & rendu cette Capitale le foyer de presque toutes les maladies connues. Aussi, y meurt-on toujours avant le terme ordinaire de la vie, & il n'y a d'heureux, du côté de la santé, que quelques individus celibataires, qui ayant peu de communication avec le reste des hommes, s'occupent du soin de se conserver, comprent pour quelque chose la propreté & l'éloignement des lieux infects, & pour rien, la plûpart des systêmes & des coutumes modernes qui ne tendent à rien moins qu'à la destruction de l'espece humaine.

Nous reviendrons en détail sur tous ces objets.

Suite de l'extrait des LETTRES & OBSERVATIONS *de M.* GERBIER.

Dans la vue de vérifier si le verdet produisoit tous les miracles qu'on lui attribue, nous avons voulu nous assurer par nous-mêmes de ses effets, & nous avons vu plusieurs de ces malades attaqués de cancer. Nous sommes obligés de dire que la plûpart étoient contentes de leur état, après avoir pris la veille, (suivant le rapport qu'on nous a fait,) plus de 20 grains de verd-de-gris, & que d'autres, qui s'y étoient accoutumées de même peu - à peu, en prenoient tous les jours 6, 8, 10, 15 grains &c à la fois, sans qu'aucune se plaignit de ses mauvais effets. On observe néanmoins que plusieurs ont beaucoup de peine, dans les commencemens, à s'y accoutumer; qu'un demi grain suffit quelquefois pour soulever l'estomac & causer des nausées ou des vomissemens, surtout à jeun. Nous avons remarqué de plus, que presque toutes ces femmes qui prenoient le verd-de-gris, à haute dose, en avoient le teint presque vert.

Il ne paroît pas que les anciens ayent fait beaucoup d'usage intérieurement des préparations du cuivre. La seule qu'ils employoient est celle qu'ils appelloient *æs ustum*, ou *cuivre brulé* qui n'est autre chose qu'une chaux de ce métal, qui contient encore quelques parties de phlogistique capables de la rendre émétique. Aussi est-ce

dans la vue d'exciter le vomissement qu'ils lui donnoient. On l'employoit surtout dans l'épilepsie, au rapport d'Aretée & de Dioscoride, mais on ne sait à quelle dose. Boyle est le premier auteur que nous connoissions qui a regardé certaines préparations de cuivre comme un calmant puissant, capable d'appaiser les grandes agitations qui surviennent dans les maladies inflammatoires, principalement dans celles où le système nerveux est affecté, & où il y a du délire.

Le cuivre dissous par l'alkali-volatil a fourni à Boerrhaave un moyen de guérison pour une hydropisie ascite, qui lui fit un honneur infini; il le prescrivit dans l'hydromel à la dose de trois gouttes, en doublant tous les jours la dose jusqu'à celle de 24; mais le défaut de succès, dans une autre circonstance semblable, a fait dire à ce grand Médecin, ce qui n'est que trop vrai, qu'il y a différentes especes d'hydropisies, qui exigent un traitement différent.

La combinaison du cuivre avec le sel ammoniac a encore fourni un remede qu'on a célébré pour l'épilepsie des enfans surtout. On en doit dire autant des crystaux de Venus, faits avec l'acide du vinaigre prônés pour la même maladie. La Pharmacopée d'Edimbourg (*nouvelle édit.*) offre encore pour l'usage interne deux compositions dont la base est le cuivre, l'une sous le titre de *Cuprum ammoniacum*, l'autre sous celui de *Pilulæ cæruleæ*, remedes d'usage en Angleterre, surtout dans les embarras des visceres.

Mais quelque mérite qu'on accorde aux préparations du cuivre, on ne peut se dissimuler que ce métal pris intérieurement est capable de causer la mort. Outre les accidens journaliers & connus dont on a un grand nombre d'exemples, on ne doit pas oublier le cas mémorable rapporté par Neumann dans sa chymie, par lequel il est prouvé qu'un bouton de cuivre avalé fit périr une personne, après l'avoir fait beaucoup souffrir. Le même Auteur fait encore remarquer qu'on a observé plusieurs fois des accidens violens, tels que des vomissemens opiniâtres, des mouvemens convulsifs sur des enfans qui avoient avalé accidentellement de l'onguent Egyptiac dont on s'étoit servi pour déterger des ulceres de leur bouche. Tous ces faits & une infinité d'autres que nous pourrions ajouter, tel que la mort de Mademoiselle R. M. causée par l'effet d'une médecine qu'on avoit préparé & laissé infuser toute la nuit, dans un poëlon de cuivre, &c. &c. doivent suffire pour rendre très-circonspects tous ceux qui osent faire usage des préparations du cuivre.

Le Docteur Falconer qui a fait beaucoup d'expériences & un traité particulier sur le poison du cuivre *, rapporte plusieurs observations, qui tendent à prouver que ce métal produit l'effet d'un calmant, dont l'action portée au dernier degré cause la paralysie des extrémités, & qu'à cet égard ses effets le rapprochent beaucoup du plomb. Les observations particulieres que nous avons faites dans les Hôpitaux de Paris & sur quelques malades confirment celles du Docteur Falconer, quant à l'effet calmant. Nous avons constamment observé que les préparations du cuivre appaisent les douleurs qu'occasionnent les cancers en général, & que cet effet est beaucoup plus marqué si on lui associe l'extrait de cigue.

On sent combien le maniment de ces poisons exige de précautions de la part de ceux qui les administrent; mais il nous paroît consolant pour l'humanité d'entrevoir l'espérance d'adoucir la férocité d'un mal dont les douleurs, par l'érétisme continuel qu'elles causent, s'opposent sans cesse à l'administration & au succès des remedes dont on pourroit obtenir les plus heureux effets. Il reste encore sur ce point (en supposant que les préparations du cuivre soient confiées désormais à des mains plus habiles) un probléme important à résoudre, savoir, si le soulagement ou les cures, possibles par ce métal, ne seront pas suivies d'accidens pires que la maladie? Nous

* Voy. *Observations and experiments on the poison of copper by William* FALCONER, *M. D. F. R. S. London. Printed for Joseph Johnson* 1774. In-12. *de* 116 *pag.* Cet ouvrage fait avec méthode nous a paru digne des honneurs de la traduction; mais nous conseillons à ceux qui voudroient l'entreprendre de s'adresser à l'Auteur pour avoir des éclaircissemens sur quelques expériences dont il y est fait mention, surtout sur celle de la page 29, où l'Auteur dit que l'application d'une dissolution du cuivre sur le nerf sciatique d'une grenouille, a d'abord excité des convulsions qui se sont terminées par la paralysie du membre. Comme il y a peu de différence dans l'Anglois entre les mots *Frog & Dog*, il peut se faire que l'un a été mis pour l'autre dans la composition, & que l'expérience ait été faite sur un chien.

sommes obligés de convenir que donné à petite dose, depuis un quart de grain par jour jusqu'à un, & avec les précautions convenables, il ne nous a paru produire aucun effet dangereux, ni même exposer après à aucune suite fâcheuse. Mais nous devons dire en même tems, que nous n'avons encore vu aucune cure complette opérée par ce moyen, soit sur les malades des Hôpitaux, soit sur ceux que M. Gerbier nous a mis à portée de voir, & dont quelques-uns sont morts, après avoir fait usage du remede.

Il ne nous reste qu'une question à proposer sur cette importante matiere. *Pourquoi les cures opérées à Vienne par M. Storck avec l'extrait de cigue n'ont-elles pas été obtenues de même à Paris?* Nous croyons la question susceptible d'une réponse satisfaisante, sans parler de la préparation de l'extrait ni de la maniere de l'administrer qui ont été les mêmes. Nous attendrons quelque tems la réponse, & si nous n'en recevions pas, nous hazarderons nos conjectures à cet égard.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

MM. Vicq-d'Azyr & de Lalouete fils, ayant été chargés par la Société Royale de Médecine, de faire des expériences relativement à l'usage de l'air-fixe pour le traitement des ulceres & des cancers, ont rendu compte de leurs premiers essais à cette Compagnie, dans la séance qu'elle a tenue le mardi 8 Juillet 1777. Il résulte de leur rapport, 1°. que l'application de l'air-fixe aux ulceres accompagnés d'inflammation est dangereuse, en ce qu'elle l'augmente, en ce qu'elle supprime l'écoulement, en ce que, lorsque l'ulcere, dont le fond & les bords se sont soulevés par l'effet de cette irritation, vient à s'affaisser, il s'aggrandit au lieu de diminuer; 2°. que l'air-fixe appliqué aux cancers soit en vapeur, soit sous la forme humide & combiné avec l'eau, a calmé quelquefois les douleurs; les progrès du mal ont paru suspendus pendant quelque tems; plusieurs points de la surface ulcerée se sont même desséchés, & sembloient être disposés à se cicatriser; ce qui n'a cependant point empêché à la longue les cancers soumis à l'expérience de s'étendre. MM. Vicq-d'Azyr & de Lalouete se proposent de continuer leurs expériences, & de déterminer, sans aucune partialité, jusques à quel point on peut compter sur ce nouveau moyen de guérison.

On apprend des environs d'Arras qu'il y regne depuis le mois d'Avril, une maladie épidémique qui ressemble beaucoup à la fievre continue que Sydenham a décrit, pag. 136 & suiv. & qu'il rapporte à l'année 1673; on ajoute que le traitement indiqué par cet Auteur a été insuffisant; que la cascarille en poudre délayée dans le vin & donnée de quatre en quatre heures, a été d'un grand secours, & que les purgatifs ont été nuisibles, en ce qu'ils donnoient lieu à une diarrhée qui devenoit très-opiniâtre, & très-souvent mortelle.

Nous sommes surpris que dans le rapport il ne soit pas fait mention de l'émétique donné au commencement, & qui peut être du plus grand secours pour parer surtout à ce dernier accident. C'est une remarque que Sydenham a fait plusieurs fois dans ses écrits. Nous croyons encore que la cascarille est un remede peu sûr dans ce cas, donnée surtout dans le vin.

AVIS *sur la solution du Problême chymique donné dans le* N°. 15.

Un anonyme nous écrit que dans la combinaison de la crême de tartre avec le borax, la crême de tartre n'existe plus, & qu'il y a alors un sel de seignette avec un sel sédatif. Nous remercions cet anonyme de nous avoir fait part de ses réflexions à ce sujet quoique tardives; nous invitons M. Collot, éleve en Pharmacie, qui a donné la solution du Problême, à vérifier si en effet, dans ce mélange, il se forme un sel de seignette, comme c'est vraisemblable.

DISSERTATION *sur l'origine de la maladie vénérienne pour prouver que ce mal n'est pas venu d'Amérique, mais qu'il a commencé en Europe par une épidémie suivie de l'examen historique sur l'apparition de la maladie vénérienne en Europe & sur la nature de cette épidémie, par M.* ANT. RIB. SANCHÉS, *M. D. ancien Médecin de S. M. Imp. de toutes les Russies, & membre de son Académie Imp. des Sciences; avec une Préface de M. le Professeur* GAUBIUS, in-12. A Leide, chez Ondre Troster. 1777. Broch. de 156 pages, sans les tables & la préface.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.

N°. 29.

ANNÉE 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 17 Juillet.

Lettre aux Auteurs de la Gazette de Santé.

De Paris, ce 12 Juillet 1777.

MRS., parmi les abus qui se commettent relativement à la santé & contre lesquels vous ne cessés de vous élever, il en est un auquel on devroit bien prendre garde, & dont je suis une triste victime. Je veux parler de la liberté qu'ont les Charlatans de donner impunément des remedes & de faire le plus grand tort à la Société. Je souhaite que mon exemple serve à faire ouvrir les yeux des particuliers sur le danger qu'il y a de consulter ces hommes qui répandent des affiches dans le public, & qui ne sont approuvés d'aucune Faculté.

Il y a environ dix ans que je fus attaqué, tour d'un coup, aux mains & à différentes parties du corps, d'une éruption de gros boutons ou vessies remplies d'une matiere sereuse & extrêmement âcre, pour laquelle je consultai quelques personnes de l'Art qui m'ordonnerent des remedes adoucissans & tempérans qui me firent du bien. J'éprouvai que l'âcreté de cette humeur s'étoit beaucoup adoucie; mais au printems suivant, elle reparut aux mêmes parties, & je fis à-peu-près les mêmes remedes. Je pris des bouillons rafraichissans, de la ptisane qu'un Médecin m'avoit ordonnné, & à quelque sentiment d'ardeur près à la peau, ma situation étoit supportable; j'en étois là, lorsqu'un de mes amis crut m'obliger, en m'adressant au sieut Nicole de Morsan. J'eus la foiblesse d'aller le consulter; après m'avoir interrogé, & examiné mes mains, il me dit que c'étoit une âcreté du sang, & me conseilla de prendre un gros d'alun dissout dans une pinte d'eau, & de m'en laver à froid les mains huit jours de suite. Cette eau alumineuse, dont je ne connoissois pas l'inconvénient, fit cesser en effet au bout de quelques jours l'ardeur & les rougeurs que j'avois à la peau; mais ma bouche se remplit d'ulceres & d'excoriations; mes doigts devinrent engourdis, douloureux & immobiles; j'eus mal à la gorge & un resserrement de poitrine qui me gênoit la respiration & me faisoit beaucoup souffrir; enfin je devins maigre, pâle & incapable d'exercer les fonctions de mon état qui exige le mouvement des doigts. Je ne puis pas vous rendre ni ce que j'ai souffert ni le tort que cette malheureuse application m'a fait. J'ai consulté depuis différentes personnes qui ont beaucoup blâmé l'usage de l'alun dans ce cas, & qui m'ont un peu remis; mais je souffre toujours & je ne sais quel sera le terme de mes maux. Je vous prie de me dire votre avis à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être, &c. D'HOUDAN DE VILLENEUVE, Ecuyer.

Réponse.

Il y a long-tems que le Public est sans cesse trompé, joué & dupé par cette espece d'hommes que tous les gens honnêtes reprouvent, & qu'on appelle, en bon françois des Charlatans. Mais ces Charlatans trouvent malheureusement de l'appui, des protecteurs & tendent tous les efforts

qu'on ne cesse d'employer pour les détruire, infructueux & vains. C'est une tête de Mesude qui renaît à mesure qu'on la coupe; en attendant, le nombre des victimes augmente; les honnêtes gens murmurent; celui qui est estropié ne recouvre plus l'usage de ses membres. Nous avons été témoins, avec un des plus célèbres Médecins de Paris, d'un accident qui manqua d'être funeste à la personne qui en fut le sujet. Elle étoit dans le cas d'avoir besoin de secours prompts pour une maladie vénérienne. Elle s'adresse au sieur N. qui fournit une bouteille de liqueur dans laquelle il n'entroit pas, disoit-il, un atôme de sublimé-corrosif. Le malade, à la vérité aussi imprudent que l'Empirique, avale presque toute la liqueur; six heures après, il éprouve des angoisses, des envies de vomir; il finit par rendre une bille portacée, avec des douleurs affreuses, qui sont bientôt suivies de convulsions, de perte de connoissance &c. Un Laquais confident du Maître, se hâte d'avertir le Charlatan (qui avoit fait payer cent écus d'avance) & qui ordonne à l'insçu des Médecins, des lavemens avec du lait qui augmente les douleurs, en se décomposant dans le corps. A force d'adoucissans, de mucilagineux, de calmans & autres secours, on parvient à procurer un soulagement au malade qui déclare enfin la vraie cause de son mal, & dont le premier essai des forces fut d'écrire à l'Auteur de ses maux de se rendre auprès de lui pour savoir ce qu'il a pris. Celui-ci en arrivant, se jette à ses genoux, avoue qu'il l'a trompé, qu'il lui a vendu cent écus une dissolution de sublimé-corrosif masquée par des décoctions de plantes, mais qu'il vient lui rapporter son argent & lui demander grace. A cet aveu, l'indignation fait place à la pitié, & le Charlatan est congédié honteusement par les Laquais.

Tel est le fruit que l'on retire journellement de la confiance que l'on accorde à cette espece d'hommes.

Avis sur l'huile d'Œillet.

On nous demande notre sentiment sur l'usage de l'huile d'œillet ou d'œillette.

Il est plus aisé de justifier ses qualités que sa dénomination; car on ne sait pourquoi on a ainsi appellé l'huile qu'on tire des semences du pavot. Cette huile est très-bonne & très-douce, & ne contient rien de somnifere; elle n'est point âcre non plus, surtout lorsqu'elle est préparée sans feu. Elle est d'un usage très-familier à Paris, où on la vend ordinairement sous le nom d'huile d'olives, ou avec laquelle on la mêle. Il y a un moyen de la reconnoître & de la distinguer. Lorsqu'on l'agite, il se forme des bulles d'air en quantité, ce qu'on n'observe pas dans l'huile d'olives. Cette huile ne participe en rien de la verru narcotique du pavot qui reside entierement dans la capsule qui contient les semences. M. l'Abbé Rozier a donné dans l'avant-propos d'un *Traité sur la maniere de cultiver la Navette & le Colsat*, &c, un détail satisfaisant sur tout ce qui concerne le commerce, l'usage & les qualités de l'huile d'œillet.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

SECOND MEMOIRE *sur les avantages qu'il y auroit de changer la nourriture des gens de mer, par M.* POISSONNIER DESPERRIERES, *Ecuyer, Chevalier de l'Ordre du Roi, l'un de ses Médecins ordinaires &c, Inspecteur-Adjoint des Hôpitaux de la Marine & des Colonies, de l'Académie des Sciences de Dijon &c. in-8°. de 87 pag.*

M. Desperrieres avoit déja prouvé l'efficacité du régime végétal, dans son *Traité des maladies des gens de mer*, & dans des Mémoires particuliers. Les expériences apportées en preuve auroient dû suffire pour vaincre l'obstination des partisans de l'ancien régime. Mais » tel est le sort » des nouveautés, dit avec raison ce » Médecin éclairé; quelque avantageuses » qu'elles soient, elles trouvent des fron» deurs qui n'ont souvent à opposer à des » raisonnemens solides & à des faits con» cluans, qu'un usage condamné par ceux » mêmes qui le suivent. Il est du devoir » d'un citoyen, continue M. Desperrieres, » de se roidir contre tous les obstacles » qu'il rencontre lorsqu'il veut faire le » bien; il doit surtout, le montrer aux » hommes qui tiennent entre leurs mains » le sort des peuples & des Etats, à ces » hommes qui, au-dessus du petit intérêt qui divise les particuliers en factions » acharnées les unes contre les autres, » *jugent toujours sainement des objets qu'on* » *leur présente, & les font tourner à l'avan*» *tage général*....

» Comment une question aussi utile, » (*celle de trouver le moyen de préparer* » *& de conserver long-tems les différens*

» *légumes pour la nourriture des gens de mer &c.*) question qui tourne aussi directement à l'avantage d'une portion d'hommes si précieuse à l'Etat, a-t-elle pu échapper à la sagacité de toutes les Académies? On peut, sans inconvénient, ignorer toutes les profondeurs de la théorie de la lune, la cause de la pesanteur des corps, celle de l'ascension des liquides, &c &c. Mais combien de victimes ne nous a pas coûté notre ignorance sur un point qui n'a besoin que d'être proposé pour être éclairci à la satisfaction de tous ceux qui s'intéressent à la promulgation de ce qui est utile,

» L'observation que je viens de faire nous fournit la preuve que ce qui est le plus utile est rarement l'objet de nos recherches. La conduite des hommes de tous les siecles & de tous les pays a été si uniforme à cet égard, qu'elle a perdu le droit de nous étonner...

A combien d'autres vérités aussi importantes, ces réflexions de M. Desperrieres ne sont-elles pas applicables? Ici, du moins, on fait des objections à l'Auteur; il a la satisfaction de les discuter, d'y répondre, de les combattre; on voit les combattans. M. Desperrieres a l'avantage de l'espoir d'une victoire précédée d'un combat plus ou moins opiniâtre; mais les détracteurs de quelques autres vérités, peut-être plus précieuses encore, ont des moyens plus cruels pour les affoiblir. Ils ne se montrent pas, ou s'ils se montrent dans quelques circonstances, ils font semblant d'approuver; mais quand il faut agir & rendre vraiment service aux hommes, c'est alors qu'un froid de glace, & l'indifférence la plus parfaite ne décelent que trop leur inhumanité & leur inconséquence.

M. Desperrieres qui a fait une étude particuliere de tous les moyens de conserver les gens de mer & de prévenir leurs maladies, répond dans ce mémoire d'une maniere victorieuse, & en Médecin instruit & éclairé, à toutes les objections qu'on lui a faites, & surtout à celles d'un Chirurgien nommé M. Aufray.

Il est certain que du moment qu'on convient que le scorbut, par exemple, qui est l'affection la plus ordinaire & la plus à craindre pour les gens de mer, est une maladie putride, que la théorie & la pratique s'accordent à démontrer que rien n'est plus propre à combattre la putridité que les substances végétales, c'est vouloir se refuser entiérement à l'évidence que de mer ce fait. Ce n'est donc pas l'emploi de pareilles substances qu'il faut combattre, mais chercher plutôt tous les moyens de les préparer & de perfectionner la nourriture qui en résulte, soit en faisant choix des légumes & des farineux les plus convenables & les plus appropriés à cette maladie, comme choux, oignons, ozeille, riz, pois, fêves, lentilles &c, soit en les combinant, dans quelques circonstances, avec des substances animales pour accorder quelque chose à l'habitude, soit enfin en leur associant les corps les plus capables de les conserver & de fournir un assaisonnement agréable. Mais le point principal de la question est décidé & devroit l'être depuis long-tems, puisque tout le monde s'accorde à dire que dans tous les pays chauds, dans toutes les circonstances d'humidité combinée avec la chaleur, dans toutes les maladies putrides, ou le sang surtout est porté à une dissolution prochaine, le régime végétal est toujours plus avantageux & préférable à l'animal; & comme les vaisseaux destinés pour les Indes, pour les Isles d'Amérique, enfin tous ceux qui vont du côté de l'Equateur se trouvent dans ce cas; ou il faut détruire les principes qu'on vient d'établir, ou convenir que les substances végétales méritent la préférence sur toutes les autres; & c'est ce que l'expérience a prouvé mille fois.

ABREGÉ de l'Art des Accouchemens, dans lequel on donne les préceptes nécessaires pour le mettre heureusement en pratique, & auquel on a joint plusieurs observations intéressantes sur des cas singuliers, &c. Nouvelle édition; par Madame LE BOURSIER DUCOUDRAY, *Maitresse Sage-Femme de Paris, pensionnée & envoyée par le Roi pour enseigner à pratiquer les Accouchemens dans tout le Royaume.* 1777. A Paris; chez Debure, pere, Lib. quai des Augustins. Vol. *in*-8°. de 208 p. avec figures gravées en taille douce, & imprimées en couleurs. Prix, 7 liv. 4 f. relié.

Nous l'avons déja dit: Il est encore douteux si la somme des maux produite par l'art trop agissant des Accoucheurs n'est pas au-dessus de celle qui est produite par la nature point secourue? La nécessité de lier le cordon ombilical est encore douteuse; mais celle d'une obliteration ne

l'eſt point. Il faut que ce tuyau s'oblitere néceſſairement. Cet effet ne peut-il pas avoir lieu naturellement ? Une mere, iſolée prête à accoucher a-t-elle toujours beſoin de ſecours ? Il y a quelques cas, ſans doute, où elle doit être ſecourue. Mais le danger qui réſulte ſi ſouvent des opérations qu'on appelle ſi improprement *ſecours*, n'eſt-il pas plus grand que celui qui peut réſulter de la nature abandonnée à elle-même ? Une femme doit-elle toujours ſuccomber, lorſque par un accident quelconque ſon enfant ne peut franchir la barrier que la nature avoit miſe entre ſa premiere habitation & celle où il doit mourir ? Cet enfant laiſſé dans la mattice ſe corrompt-il toujours néceſſairement ? Sa corruption eſt-elle toujours une cauſe de mort pour la mere ? Lui fait-elle courir tous les riſques qu'elle eſſuye par une mauvaiſe manœuvre, par un tourment qui dure quelquefois plusieurs jours, ou par des opérations qui cauſent des délabremens, des déchiremens dans des organes ſenſibles, qui ſont toujours ſuivis d'inflammation & ſouvent de la mort ? Une accouchée réduite ainſi aux abois, eſt-ce par le fer qu'elle doit être rétablie ? Cet Art ſi vanté des Accouchemens eſt-il fondé ſur des principes aſſez certains, aſſez ſolides pour qu'ils ne puiſſent être ébranlés ? La nature, dans ces circonſtances, a-t-elle toujours beſoin d'un obſervateur curieux, ordinairement impatient, d'un témoin oculaire dont l'eſprit la gourmande & la main ſemble vouloir la régir & la maitriſer ? Les ſecours innocens, tels que les vapeurs d'eau chaude, les demi-bains, ont ils été aſſez fréquemment employés dans ces circonſtances, ſont-ils aſſez connus pour qu'on puiſſe prononcer que leur uſage eſt inſuffiſant, & qu'on doit toujours leur préférer des opérations de main répétées. Toutes ces queſtions qu'il faudroit commencer par reſoudre avant de ſuppoſer que la nature a beſoin d'être tourmentée, ſont capables d'élever des doutes ſur la ſolidité des principes ſur leſquels on a établi l'art des accouchemens. Mais comme il eſt reçu aujourd'hui qu'une des fonctions naturelles ne peut plus ſe faire, dans l'eſpece humaine, ſans ſecours étranger, encore faut-il, dans cette hypotheſe, que ce ſecours ſoit bien adminiſtré.

Mad^e. Ducoudray commence par tracer quelques regles & quelques préceptes généraux relatifs à l'art qu'elle profeſſe, qui nous ont paru clairs, utiles & faciles à ſaiſir. Elle expoſe enſuite les poſitions les plus naturelles de l'enfant, pour paſſer à l'énumération des cas où les manœuvres ſont les plus néceſſaires, & où il patoît en effet qu'il faut néceſſairement agir ; & pour que les poſitions vicieuſes de l'enfant, les diverſes ſituations de la matrice ſoient mieux ſaiſies, elle a joint à ſon ouvrage pluſieurs figures enluminées qui les rendent ſenſibles. Mais vraiſemblablement, ſes préceptes n'ont pas trouvé des artiſtes aſſez dociles ou aſſez exacts pour nous rendre ſes idées. Toutes les figures que Madame Ducoudray a expoſées dans ſon ouvrage, ſont mauvaiſes & plus capables de donner une idée fauſſe des diverſes poſitions ſoit de l'enfant, ſoit de la matrice, que de les faire connoître. On en peut dire autant de la plûpart de ſes manœuvres. Nous reviendrons en détail ſur cet objet, à l'ordinaire prochain.

AVERTISSEMENT.

MM. les Souſcripteurs de la *Gazette de Santé*, dont l'abonnement expire à la fin Janvier, ſont priés de le renouveller inceſſamment, afin de ne point ſuſpendre l'envoi de ces Feuilles. Le prix de la ſouſcription eſt de 9 livres 12 ſols pour l'année ; franc de port. Les perſonnes qui auront quelqu'obſervation relative à notre objet, à faire inſérer dans cette Gazette, ſont priées d'adreſſer leurs lettres & paquets, francs de port, au Sieur MEQUIGNON, Libraire, rue des Cordeliers.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.

N°. 30.

ANNÉE 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 24 Juillet.

Aux Auteurs de la Gazette de Santé, par M. BOYER, Médecin à Limoges, Correspondant de la Société Royale de Médecine &c, sur quelques remedes prétendus spécifiques.

UNE des choses, MM., qui m'a paru vraiment intéressante dans votre Gazette, c'est le peu de faveur que vous accordez à une foule de remedes prétendus nouveaux & spécifiques, votre incrédulité sur les merveilles qu'on leur attribue, & surtout les restrictions que vous mettez à l'usage qu'on peut en faire.

Il n'en est assurément pas d'une Gazette de Médecine comme d'une Gazette politique. Cette derniere donne pour vraies des nouvelles fausses; elle se rétracte bientôt, & tout rentre dans l'ordre. Quelques nouvellistes, il est vrai, sont trompés dans leurs spéculations; mais qu'est-ce que les spéculations des nouvellistes?

Ici c'est toute autre chose. Le remede vanté nuit, s'il est mauvais; s'il est indifférent; il fait perdre un tems précieux; il décredite le Médecin, il le décourage &c.

J'ai souvent éprouvé de ces secours inscrits dans les ouvrages périodiques, & j'en ai été peu satisfait. En voici deux exemples sur mille que je pourrois citer, & que je rassemblerai peut être un jour.

M. S*** âgé de 35 ans, d'une constitution assez forte, mais fatigué de tems en tems par une petite toux seche & très-opiniâtre, éprouva l'année derniere une hémopthisie des plus violentes; le pouls étoit fievreux & très-dur. Je conseillai des saignées, des pédiluves, des boissons tempérantes, adoucissantes, les farineux &c, rien ne réussit. Un de mes confreres appellé en consultation, prescrivit les mêmes secours à-peu-près, & enfin quelques astringens, qui nous paroissoient peu efficaces, mais que l'opiniâtreté du mal nous força d'employer.

Ces remedes n'arrêterent point l'hémopthisie. Nous n'osions proposer de nouvelles saignées; on en avoit déja fait une dixaine. Les personnes les plus distinguées de la Province qui visitoient le malade, les blâmoient hautement, & il étoit, disoit-on, trop foible; jamais on n'avoit vu tirer tant de sang; en un mot, on n'en vouloit plus. Il falloit le guérir, & le guérir sans saignées. Ce ton est assez singulier, mais il le paroîtra moins à ceux qui voyent beaucoup de malades.

Dans notre embarras, je me rappellai qu'on avoit vanté beaucoup dans un Journal *d'ailleurs bien fait & très-utile, l'huile de lin pour arrêter le crachement de sang. Je propose l'huile de lin; on s'en procure de fraichement tirée; le malade en prend souvent; l'hémopthisie continue & paroît même augmenter. Ennuyés de l'huile de lin, des astringens de toute espece employés, le pouls étant toujours plein & dur, nous resolûmes de recommencer les saignées ou d'abandonner le malade. On en fit encore quatre; le pouls se ra-

* Voy. Journal de Médecine, tome 17.

molit ; la peau devint humide ; le malade eut des sueurs abondantes & guérit parfaitement.

M. B*** eut, il y a déja quelque tems, une hémorragie nazale abondante & opiniâtre. Son Médecin mit en usage les remedes ordinaires, les saignées, les tempérans, les topiques &c ; enfin il donna quelques pilules astringentes. L'hémorragie cessa, mais la fievre s'alluma, le malade fut constipé, eut des coliques violentes &c. On me fit appeller. Je cherchai d'abord à combattre la fievre & la constipation par quelques saignées & des laxatifs très-foibles. Ces symptômes disparurent, & l'hémorragie revint quelques jours après. On m'appelle de nouveau à son secours, & j'apprends que son hémorragie continuoit toujours. On avoit mis en usage les remedes connus. Je crus qu'il falloit en tenter de nouveaux. Je savois que l'*Acorus verus* étoit vanté dans ce cas-là (même Journal, tome x) qu'on assuroit même *qu'il n'avoit jamais manqué*. J'employe donc l'*Acorus verus* longtems & à forte dose. Il manqua, cette fois-ci, & l'hémorragie ne s'arrêta point.

Etonné du peu de succès de nos secours, j'examinai le malade avec beaucoup plus d'attention. Son visage, ses jambes me parurent légerement œdematiées ; le pouls étoit foible, le sang sans consistance & peu coloré, les gencives livides &c. Je conseillai alors les anti-scorbutiques acides ; je proscrivis les alimens tirés du regne animal ; les boissons furent acidulées avec l'eau de Rabel ; enfin je donnai le quinquina à haute dose, & c'est principalement à ce dernier remede que je crus devoir attribuer la guérison du malade.

Voilà donc deux remedes vantés comme spécifiques, & qui certainement ne le sont pas! Je ne dis point qu'ils n'ayent réussi quelquefois, je respecte trop ceux qui les ont proposés. Mais dans quelles circonstances précisement ont-ils réussi ? Voilà ce qu'il faudroit dire & ce qu'on ne dit point.

On a la manie de généraliser les objets, & bien loin de reculer les bornes de l'Art, on les rapproche. On guérit une fievre quarte, & le secours qui l'a détruite est décoré sur le champ du beau titre de *Remede contre la fievre quarte*, comme si cette fievre étoit une, comme s'il n'en existoit point de cent especes qui toutes ont leur cause particuliere & exigent des remedes différens !

Continuez, MM., à vous opposer à ce torrent dangereux Que le vulgaire adopte indifféremment tous les secours qu'on lui présente, à la bonne heure; cela est dans l'ordre ; mais les Prêtres du Temple d'Esculape ne doivent inscrire sur leurs registres sacrés que ceux qui sont vraiment utiles à l'humanité.

J'ai l'honneur d'être &c. BOYER.

Suite de l'extrait de l'ouvrage de Madame DUCOUDRAY, *sur les Accouchemens.*

Nous avons dit, dans la feuille précédente, qu'il y avoit bien des points problématiques sur l'art des accouchemens. Ce qui autorise nos doutes sur l'excellence de cet art, c'est la conviction où nous sommes que la plûpart des malheurs qui arrivent à la suite des couches & qui sont aujourd'hui très-fréquens, ne sont que l'effet des mauvaises manœuvres des Sages-Femmes, & même de quelques Accoucheurs, ordinairement trop agissans : car le meilleur en général est celui qui joue le rôle de spectateur. La faute la plus ordinaire que les Sages-Femmes commettent, c'est la maniere dont elles délivrent les accouchées Sous prétexte de prévenir les pertes ou d'y remédier, elles se hâtent d'enlever le placenta. Mais il y a plusieurs inconvéniens à le faire trop tôt, surtout lorsqu'on porte la main dans la matrice pour le détacher. Par cette manœuvre, qu'on ne doit employer en général que dans les cas de pertes, on risque 1°. de le couper, &, dans ce cas, ce qui reste dans la matrice occasionne toujours des accidens plus ou moins graves; 2°. de blesser le corps même de la matrice, ce qui n'arrive que trop souvent & donne lieu d'abord à tous les maux qui dépendent de l'état spalmodique & quelquefois inflammatoire de ce viscere, tels que le dérangement des vuidanges, l'abberration du lait qui ne pouvant se faire jour par les voies naturelles, surtout lorsque la femme ne nourrit pas, se trouve refoulé dans la masse des humeurs, se porte à la tête, à la poitrine, sur les entrailles, ou dans le tissu cellulaire, & y cause tous les ravages ordinaires des dépôts laiteux qui sont toujours très-graves ; ensuite à tous les accidens qui suivent de près l'accouchement. Une femme se ressent toujours

d'avoir été mal délivrée. La sensibilité de la matrice, les coliques hysteriques, les pertes fréquentes & quelquefois les ulceres dans cet organe sont les suites ordinaires de ces sortes de manœuvres.

On ne peut reprocher à Made. Ducoudray d'avoir commis une pareille faute, au contraire, ce qu'elle a dit à ce sujet nous a paru en général satisfaisant & fondé sur les bons principes. Nous voudrions bien n'avoir aucun reproche à lui faire; mais, comme nous avons dit, la plûpart des manœuvres exposées dans son Ouvrage en sont mauvaises, ainsi que les figures; en voici la preuve.

Cet écrit est orné de 25 figures gravées en couleur, dont une partie est destinée à faire connoître le bassin, la matrice & ses dépendances, l'autre, des vices de conformation du bassin, des obliquités de matrice, & une autre, à indiquer les bonnes & les mauvaises manœuvres.

La premiere figure, n°. 14, représente un bassin. On en auroit une idée bien fausse, si l'on s'en rapportoit à l'explication qui est mise au bas, & où l'on désigne l'os sacrum sous le nom de coccix, la crête des os des isles sous celui d'os sacrum, les échancrures des os des isles sous celui de cavités cotiloïdes &c; mais on voit que c'est un défaut de ponctuation, & il est facile d'en trouver l'explication naturelle, en transposant toutes les virgules.

Les 2e. 3e. 4e. & 5e. figures, quoique mauvaises, contiennent des explications plus exactes & plus correctes. Elles servent à désigner les différens degrés de dilatation de l'orifice de la matrice.

La 6e. n°. 62, sert à faire connoître un cas où l'enfant s'étant présenté naturellement, on lui a engagé les épaules dans les trous ovalaires, par l'effet d'une mauvaise manœuvre.

La 7e. n°. 63, représente un enfant qui vient naturellement, & la maniere d'aider cet accouchement, figurée par deux mains d'un Accoucheur qui tire la tête de cet enfant. Mais, outre que cette position telle qu'elle est représentée dans cette planche, est impossible, vu le volume de la tête de l'enfant & celui des deux mains; elle est inutile. Lorsqu'un enfant se présente bien, qu'il a franchi le détroit, on ne voit pas la nécessité de porter les deux mains pour lui tirer la tête.

Les 8e. 9e. & 10 figures, n°. 86, 87, 88, *Pl. XI*, XII, XIII, marquent des vices de conformation dans les os du bassin.

La 11e. marquée n°. 92, *Pl. VI*, représente un enfant qui se présente bien, mais qui se trouve arrêté par le col, par la contraction de l'orifice de la matrice. La manœuvre que Made. Ducoudray indique ici ne nous a point paru vicieuse. Elle consiste à dilater cet orifice &c.

Les 12e. 13. 14e. & 15e. figures, n°s. 88, 89, 100 & 101, représentent quatre cas d'obliquité de matrice, dont aucun ne nous a paru possible, lorsque le bassin est bien conformé & tel qu'il est représenté. Dans les deux premiers, l'orifice de la matrice se trouve vis-à-vis des cavités cotyloïdes, dans le 3e. au niveau de la partie supérieure de l'os sacrum, dans le 4e. qui paroît le plus naturel, au dessus des os pubis. Made. Ducoudray auroit pu se dispenser de faire graver des positions de matrice qu'on ne rencontre jamais, & qui sont plutôt capables d'induire en erreur ses éleves que de les éclairer. Du reste, la maniere dont elle propose de remédier à ces accidens, nous a paru satisfaisante.

On en peut dire autant d'une mauvaise manœuvre dont elle donne un exemple par la 16e. fig., *Pl. XVII*, n°. 116, où l'on voit un enfant situé en travers, qui présente le bras gauche, dont on tire le pied droit. Made. Ducoudray improuve avec raison cette maniere d'opérer, en faisant observer que, dans ce cas, il faut saisir le pied gauche pour ramener l'enfant à la position la plus avantageuse.

La figure 17, *Pl. XVIII*, n°. 104, offre encore un autre exemple d'une mauvaise manœuvre, que Made. Ducoudray fait remarquer; c'est lorsqu'on tire l'enfant, la face contre le pubis.

Nous voudrions bien être de son avis au sujet de la manœuvre indiquée, à la 18e. figure, *Pl. XIX*, n°. 106. Outre que cette figure n'est point exacte, elle offre l'exemple d'une manœuvre qui nous a paru vicieuse. Dans le cas où la tête de l'enfant se trouve engagée dans l'arcade des os pubis, Madame Ducoudray conseille d'appuyer les doigts de la main gauche sur l'os occipital, tandis qu'on introduit le doigt indice de la main droite dans la bouche de l'enfant, & dit qu'on la dégage ainsi avec facilité. Cette méthode expose à plusieurs inconvéniens, dont les principaux sont d'écarter la symphise du menton en n'employant qu'un doigt, & de luxer la machoire inférieure de l'enfant en en mettant deux; au lieu qu'en

foulevant les pieds & appuyant les doigts de la main droite sur les bords des fosses orbitaires, aux deux côtés du nez, sans appuyer sur les yeux, on le dégage sans risque & avec beaucoup de facilité.

La 19e. fig. marquée *Pl.* XX, nº 111, ne mérite aucune attention. Il n'en est pas de même de celle qui est désignée par le nº. 112, *Pl.* XXI. Elle représente, comme la premiere, un enfant couché en travers, qui avance un bras qu'une main d'Accoucheur tire. Madame Ducoudray remarque, avec raison, que c'est une très-mauvaise manœuvre, & que dans ce cas il faut aller chercher les pieds pour tirer l'enfant; mais elle auroit dû dire quel est le pied ou plutôt la jambe qu'il faut saisir pour ramener l'enfant à la position la plus naturelle, & de quelle main l'Accoucheur doit se servir. C'est ce qu'on ne trouve pas dans son ouvrage. Dans le cas où l'enfant présente le dos, la tête tournée du côté gauche du bassin, c'est avec la main droite qu'on doit saisir la jambe gauche de l'enfant, pour l'emmener à la position la plus favorable.

La 20e. figure de l'ouvrage de Made. Ducoudray, numérotée 115, *Pl.* XVI., n'est pas moins frappante par l'exemple d'une mauvaise manœuvre, qu'elle fait à la vérité remarquer, mais sans y en substituer une meilleure. On y voit un enfant couché en travers ou plutôt accroupi, de façon que ses pieds sont du côté des os des isles gauches de la mere, son dos du côté droit, & sa tête sur les os pubis. Made. Ducoudray blâme ici avec raison la conduite de ceux qui, dans ce cas, cherchent à tourner la tête de l'enfant pour l'emmener à l'orifice de la matrice; mais elle ne substitue à cette méthode que le conseil général de prendre les pieds de l'enfant, dans tous les cas semblables, pour les tirer par ces parties. Cela est trop vague. Dans cette position, on doit avec la main droite saisir la jambe gauche de l'enfant, sans perdre de vue la droite, pour l'emmener par les pieds, la face en arriere & tournée un peu obliquement.

La fig 21 marquée *Pl.* XXII, nº. 117, représente le cas de deux jumeaux dont, par une mauvaise manœuvre, que Made. Ducoudray fait remarquer, on tire le pied droit de l'un, & le pied gauche de l'autre, ce qui expose la mere & les enfans à périr. A cette occasion, Made. D. donne de fort bonnes leçons, & indique les précautions à prendre pour éviter un accident semblable, en s'assurant du nombre des fœtus; mais elle a oublié de dire, (quoique ceci ne soit pas de la plus grande importance) que dans ce cas, on doit tirer le moins volumineux le premier.

La fig. 22 marquée *Pl.* XXIV, no. 124, représente la tête d'un enfant décollé, qui a resté au passage. L'explication qui est mise au bas offre quelques inexactitudes qui peuvent être de conséquence, & qu'on croit devoir relever. Made. Ducoudray dit » que cette planche représente un » enfant décollé dont la tête est restée » dans le *bassin*, parce qu'ayant pris une » situation *oblique* on a voulu la tirer de » force, ce qui n'a pu réussir, les deux » *épines* des os ischion ayant formé un obs» tacle à sa sortie. Il y auroit eu plus d'exactitude pour une personne qui professe l'art des accouchemens, de spécifier dans quel bassin cette tête avoit resté, & dire que c'étoit dans le petit; mais l'inattention la plus forte de la part de Made. Ducoud. c'est d'avoir dit que cet accident arrive, lorsque la tête de l'enfant prend une situation *oblique*; ce qui ne s'accorde ni avec la figure exposée qui représente une tête engagée dans une situation transverse ou latérale, ni avec l'observation qui prouve que la situation *oblique* de la tête d'un enfant, bien loin de s'opposer à sa sortie, est la plus ordinaire, la plus naturelle & la plus propre à favoriser l'accouchement.

Les deux autres figures n'offrent rien d'extraordinaire ni de nouveau.

Malgré ce qu'on vient de dire & qui étoit nécessaire sur une matiere aussi délicate que celle des accouchemens, on ne peut refuser à Made. Ducoudray des connoissances que la plûpart des Sages-Femmes n'ont pas, & beaucoup de zele pour sa profession. C'est à cette Dame qu'on doit la découverte ou l'usage des modeles ou *phantômes* de femmes, propres à rendre sensibles les démonstrations qu'on fait sur la partie des accouchemens, & à en faciliter l'intelligence. On doit savoir gré encore à une femme, de son courage à braver & de sa force à surmonter tous les obstacles, toutes les peines & les dégoûts inévitables dans ses courses & dans l'exercice d'une semblable profession.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.

N°. 31.

Année 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

Par une Société de Médecins.

Du Jeudi 31 Juillet.

Lettre de M. Pujos, Chirurgien, aux Auteurs de la Gazette de Santé.

Paris ce 24 Juillet 1777.

Déterminé, MM., par le zèle avec lequel vous concourez à la conservation du genre humain, j'ai l'honneur de vous exposer la conduite qui a été tenue auprès d'un malade, les remedes & traitemens successifs, & ceux enfin que j'ai pratiqués moi-même depuis le 10 Janvier dernier, qu'appellé auprès de lui, il me peignit son état de la maniere suivante.

» J'ai vécu jusqu'à l'âge de 32 ans sans connoître aucune femme. J'étois en promesse de mariage, quand sept à huit jours auparavant, je vis pendant trois jours une femme; ensuite j'épousai, il y a douze ans, une Demoiselle qui ne m'a laissé aucun doute sur sa sagesse».

» Depuis cette époque en 1765, je ressentis, tous les hivers, des maux de tête, des douleurs dans tous les membres, & il parut quelques dartres de tems en tems en différentes parties du corps avec des démangeaisons. Je fus saigné plusieurs fois, & je pris des bouillons, tisannes & purgations qui firent disparoître le mal; mais ce ne fut que pour un tems seulement, au bout duquel survint un abcès assez considérable à la partie supérieure & latérale du temporal droit proche l'angle de l'orbite. Un Chirurgien de bonne réputation m'appliqua des cataplasmes, & fit l'ouverture de la tumeur quelques jours après; il en sortit un pus sanguinolent, ensuite il me purgea, & ce fut l'ouvrage de quatre à cinq jours pour être guéri ».

» L'année suivante, au commencement de l'hiver, il me survint une inflammation à la jambe avec une dureté à la partie antérieure & moyenne inférieure du même côté; ce Chirurgien y appliqua des cataplasmes, m'ordonna des boissons & le repos. Cette dureté forma ensuite un abcès qui détermina le Chirurgien à m'en proposer l'ouverture; mais sur le refus que je lui fis, il se retira; & je continuai de moi-même les cataplasmes qui occasionnerent quelques jours après une petite ouverture naturelle qui en peu de tems présenta une plaie considérable. Inquiet de cet état, je consultai plusieurs Personnes de l'Art, qui dirent que c'étoit un ennemi avec lequel il falloit vivre. En effet j'ai vécu avec cet ulcere pendant quatre ans, c'est-à-dire jusqu'en 1769, en assez bonne santé; mais las d'avoir cette incommodité, j'eus recours à un Empirique, qui en huit jours me guérit avec un onguent. Quelques tems après, il me survint une toux, jour & nuit, que je gardai pendant trois ans, au bout duquel tems, de l'avis de Médecins & Chirurgiens, on me fit un cautere à la jambe qui avoit déja été malade, & que j'ai porté pendant deux ans sans pouvoir détourner l'humeur qui s'étoit fixée sur la poitrine; après quoi il m'est survenu un érésipelle qui m'a obligé de laisser fermer ce cautere. Ma toux continuant toujours, je fus enfin attaqué de

la fievre avec difficulté de respirer, crachement de fang & de pus. Un Médecin me fit saigner six fois : les potions, les loochs, boissons adoucissantes & bechiques furent mises en usage ; malgré cela je fus très-mal. Cependant ramené à une convalescence par les soins de mon Médecin, au moment que je me trouvois en assez bonne santé, je sentis une douleur au testicule droit, qui fut bientôt suivie d'une grosseur considérable, que je regardai comme une descente. Je consultai des Chirurgiens herniaires qui me dirent que cette maladie n'étoit pas de leur ressort, qu'il y avoit du vice vénérien, & que je ne pouvois guérir que par l'usage du mercure

» Aussi étonné qu'affligé de cet état, j'en cherchai la source ; je n'avois connu que cette seule femme dont j'ai parlé. J'appris que son mari étoit mort, depuis quatre ans, d'une maladie vénérienne, & que sa femme avoit passé les remedes. Depuis quelques tems mon épouse sentoit des douleurs dans les membres & des maux de tête, qu'elle n'avoit jusqu'alors attribués qu'à des courbatures & à des fleurs blanches qu'elle avoit de tems en tems même étant fille, qui lui occasionnoient souvent des démangeaisons & de légeres inflammations, mais qui se dissipoient par des bains locaux ».

» Nous fûmes l'un & l'autre examinés ; un Chirurgien décida que nous devions passer les remedes ; ce que nous fimes très-exactement en l'année 1776, en prenant chacun 15 bains & 21 frictions sans aucune apparence de salivation ni l'un ni l'autre. Mon épouse, depuis ce tems, est devenue fort puissante ; mais les douleurs de tête ont continué avec un mal d'oreille, de tems en tems, & toujours ses fleurs blanches, dont la couleur varioit tantôt en jaune tirant sur le verd, tantôt couleur de blanc d'œuf».

» Après ce traitement, les symptômes disparurent sur moi, mais à l'entrée de l'hiver 1776, il m'est survenu une grosseur au testicule gauche. Je consultai un Médecin, qui me dit que cela ne provenoit point d'un vice vénérien. Un Chirurgien m'appliqua des emplâtres fondans, & dans l'espace de douze jours, tout disparut ; après quoi survint une petite grosseur dans l'aine du même côté, qui se termina par une suppuration légere qui fut bientôt dissipée».

» Vers le mois de Novembre, il me vint un petit bouton fort enflammé sur la couronne du gland ; ce même Chirurgien me fit prendre des bains locaux composés avec l'eau de racine de guimauve, d'autres bains composés avec une eau blanche, que l'on m'a dit être de l'extrait de saturne, avec une combinaison d'eau. Ces bains ne firent aucun effet ; après quoi il m'administra quelques eaux caustiques & la pierre de vitriol, d'où s'en suivit un phlogose inflammatoire qui me causa des douleurs énormes avec une suppuration sanguinolente, fétide & cadavreuse. Le gland fut couvert au point que j'eus un phymosis, auquel succéda une hémorragie considérable, qui m'a fait remplir plusieurs fois deux pots de chambre, & qui ne s'arrêtoit qu'à force de charpie & de morceaux de linge. J'ai été dans les mains de ce Chirurgien pendant deux mois sans qu'il me dît si ma maladie étoit vénérienne ou non. Fatigué de me voir dans cet état, sans recevoir aucun soulagement, je le remerciai, & j'ai resté une huitaine de jours sans le secours de personne».

C'est, MM., à cette époque, c'est-à-dire, vers le 10 Janvier 1777, que ce malade a demandé mes soins après m'avoir fait le détail ci-dessus.

La suite à l'Ordinaire prochain.

Réflexions de M. B. de R., sur l'usage de la Coralline de Corse & de quelques autres remedes.

Me seroit-il permis, MM., de vous communiquer les réflexions que j'ai faites sur la propriété vermifuge de la Coralline que vous avez annoncée dans vos feuilles. N'y auroit-il pas lieu de croire qu'elle ne tire sa vertu que l'eau de la mer où cette plante prend sa naissance ? On a reconnu depuis longtems que cette eau est un excellent vermifuge, un bon apéritif, très-propre dans les phtisies commençantes & la paralysie &c. Il est démontré que l'alkali-crystallisable qu'on retire des plantes marines en général est absolument de même nature que la base alkaline naturelle du sel commun : c'est une vérité qu'aucun Chymiste ne revoque en doute.

A partir de ces principes, toutes les plantes marines n'ont-elles pas les mêmes propriétés que la Coralline ? Voici ce qui me la persuaderoit.

Je fais depuis longtems une pommade

pour les dartres avec une espece de coquille, de celles qu'on nomme *pucelages*, que je pulvérise & fais dissoudre à froid dans du jus de citron. Lorsque cette espece me manque (étant rare même en Amérique) je me sers avec presque le même succès de toute autre coquille, & j'ai observé que plus elles étoient fraichement pêchées de la mer, plus elles avoient de vertu.

Un Matelot attaqué depuis 6 ans de vers ascarides, ayant fait usage par mon conseil d'un verre d'eau de mer, le matin & autant le soir & de quelques lavemens avec la même eau, a été guéri pendant le trajet d'Europe en Amérique, qui a duré 56 jours.

Une Dame de 35 ans rendoit souvent des vers par la bouche, elle avoit fait différens remedes, & son mieux n'étoit que momentané; je lui conseillai de manger beaucoup d'huittes, depuis cette époque elle n'a plus eu d'attaque de vers. Il est vrai qu'à chaque saison, elle fait ce remede avec plaisir. Nombre de personnes, surtout les enfans, ont éprouvé le même effet.

Ayant toujours cru que la plûpart des maladies cutanées, ainsi que les vieux ulceres malins &c, des cancers même, étoient souvent entretenus par la présence des vers, j'ai conseillé l'usage de l'eau salée, & surtout celle de mer quand on étoit à porrée, & j'ai souveut eu la satisfaction de voir un succès qui surpassoit mon attente. Il y a dans ce canton une douzaine de particuliers qui ont été guéris de leur cancer avec de l'eau salée jusqu'à saturation. Il est vrai que ce remede est long, car ils ont resté les uns 18 mois, les autres 2 & 3 ans avant que d'obtenir leur guérison. Un Curé de Saintonge, rongé d'une galle affreuse depuis dix ans, & que beaucoup de remedes très-bien indiqués par des Gens de l'Art n'avoient pu détruire, fit usage sur les lieux des bains d'eau de mer, & dans deux mois il a recouvert sa santé. Toutes ces cures, MM, & nombre d'autres que je supprime, ne sont-elles pas autant de preuves, que la Coralline n'est vermifuge que par le principe salin dont elle est pourvue? Qu'ainsi toute autre plante marine peut ou doit avoir la même vertu. Il ne m'appartient pas de juger la question, je l'abandonne à des personnes plus éclairées que moi, & qui voudront s'en occuper en faveur du bien public.

Toute plante étrangere est toujours chere pour les pauvres; voici ce que j'ai toujours éprouvé avec succès pour les vers. Je fais fondre, gros comme une fève, du soufre avec des pinces un peu chaudes dans un demi-verre d'eau; on retire les goutes de soufre de l'eau avec une cuiller, & on la fait boire aux enfans le matin à jeun, deux jours de suite. Cette eau n'a aucune odeur, ni goût particulier, & les enfans l'avallent sans repugnance. Cette eau soufrée ne cede point en vettu à tous les remedes tant vantés. Rien de plus aisé, de moins cher pour les pauvres, & qu'on ne doit jamais perdre de vue.

La teigne est une maladie cruelle, & pour laquelle on ordonne un fatras de remedes presque toujours inutiles; en voici un bien simple; il ne s'agit que de faire baigner le malade dans une eau courante, & de lui faire frotter la tête avec l'eau & même du limon; plus l'eau est battue, meilleure elle est: conséquemment celle qui sort de la vane d'un moulin est préférable. Un mois de ces bains suffit ordinairement pour les teignes rebelles. Je conseille en même tems la tisanne d'aigremoine qui a une vertu singuliere pour ce mal, & quelques légers purgatifs, avant & après; s'il n'y a pas de virus dans le sang, on peut compter sur une guérison parfaite.

Bien des gens ont pris sans succès le remede nouveau du taffia avec la gomme de Gayac, mais il en est qui s'en sont bien trouvés pour la goutte.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

La Société Royale de Médecine ayant jugé qu'il étoit nécessaire qu'un de ses membres se transportât dans les endroits où l'on a observé le plus fréquemment la gangrenne seche, attribuée à l'ergot du seigle, dans la vue de faire des observations nouvelles & exactes sur la nature de cet accident & sur sa véritable cause; Sa Majesté a bien voulu approuver les vues de la Société à cet égard, & fournir les frais nécessaires pour faciliter les expériences relatives à cet objet. Parmi les quatre Commissaires qu'on avoit choisis pour s'en occuper, & qui sont MM de Jussieu, Paulet, Saillant & l'Abbé Teissier, ce dernier a été nommé par sa compagnie pour remplir cette mission. En conséquence il vient de partir pour

la Sologne, pays où ces sortes d'accidens ont été fréquemment observés.

Dans la séance de la même Société R, tenue le 22 de ce mois, M. de la Peyre, Chirurgien, a lu un Mémoire sur l'usage du sublimé-corrosif, dans les parties méridionales de l'Amérique, & dont il résulte que ce remede y est très-souvent meurtrier dans le traitement des maladies vénériennes.

EXPÉRIENCES & *Observations sur différentes especes d'air; ouvrage traduit de l'Anglois de M. J. PRIESTLEY, Docteur en Droit, membre de la Société Royale de Londres; par M. GIBELIN, Doct. en Médecine, membre de la Société Médicale de Londres, Tome III.* A Paris, chez Nyon, l'aîné, Libraire, rue S. Jean de Beauvais. 1777. *In*-12. de 352 pages.

Nous n'annonçons cet ouvrage qu'à cause des expériences rapportées en forme d'appendix dans ce 3e. volume, qui ont pour objet le traitement de quelques maladies avec l'air-fixe.

Nous avons déja rendu compte de la maniere dont M. Nathanael-Hulme a opéré, au moyen d'une mixture saline l'extraction de plusieurs fragments de pierres, phénomene ordinaire qu'on observe quelquefois sans donner de remedes, & qu'on obtient souvent avec facilité avec les huileux appliqués à la région des reins, les cataplasmes émolliens, les demi-bains, &c, mais qu'on a attribué cette fois, à l'air-fixe. Dans l'appendix de l'ouvrage de M. Priestley, on trouve une lettre du Docteur Percival, dans laquelle on voit que ce Médecin est aussi persuadé de la vertu lithontriptique de l'air-fixe. Il y a une expérience rapportée en preuve, p. 238. La voici. M. Percival prit une pierre extraite d'une tumeur dans la région du foie. Il la divisa en deux parties. Il en mit une qui pesoit 51 grains & demi, dans de l'eau de pluie fortement impregnée d'air-fixe, où elle resta pendant quatre jours. L'autre qui pesoit 20 grains & un quart fut mise dans de simple eau de pluie pendant le même espace de tems. Le premier fragment lorsqu'il fut parfaitement séché, pesoit un grain de plus, qu'il avoit emprunté de l'air-fixe, sans avoir souffert aucune altération, ni dans sa texture, ni dans sa forme extérieure. Le second fragment avoit perdu un 8e. de grain.

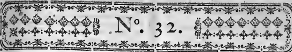
On tire des inductions de cette expérience pour établir la vertu lithontriptique dans l'air-fixe. Ou, nous sommes dans la plus grande erreur à cet égard, ou bien, on n'en peut conclure autre chose en l'appliquant au corps humain, si ce n'est qu'à force de donner de l'air-fixe, & de le faire parvenir, s'il est possible, jusques dans les cavités qui contiennent les pierres, on parviendroit peut-être plutôt à les durcir, puisqu'il augmente leur poids, qu'à les rendre friables.

On lit ensuite deux lettres, l'une du Doct. Dobson, l'autre du Doct. Warren, contenant plusieurs observations dont il résulte, suivant eux, que l'air-fixe administré en boisson ou en lavement a singuliérement réussi dans des maladies putrides. M. Warren pousse même l'enthousiasme pour ce remede, au point de conseiller de le faire respirer par la bouche dans quelques maux de gorge. Mais comme on fait abus des choses, on le fait aussi des mots. Quelles sont ces maladies *putrides* dont il est question? C'est une fievre péréchiale, un flux de sang, & une petite vérole confluente.

On ne peut pas concevoir comment on peut ainsi confondre perpétuellement tous les objets; prendre l'esprit de Mindererus, le tartre vitriolé &c, pour de l'air-fixe; des phénomenes qu'on observe tous les jours pour des guérisons miraculeuses; des maladies qui n'ont rien de putride pour des fievres de cette espece; des résultats directement contraires à ce qu'on veut établir, pour des expériences positives en faveur de l'opinion pour laquelle on est prévenu? & c'est-là ce qu'on appelle les grandes découvertes du siecle!

TRAITÉ *de l'Apoplexie & de ses différentes especes, avec une nouvelle méthode curative, dont l'utilité est prouvée par l'expérience. On y traite également de la paralysie & de ses différentes especes particulieres; ouvrage à la portée de tout le monde, dans le goût de l'Avis au peuple sur la santé, de M. TISSOT; par M. G. B. PONSART, Docteur en Médecine, Médecin Consultant de S. A. C. le Prince Evêque de Liege.* A Liege, chez Demany, Libraire, & se trouve à Paris chez Desventes, quai de Gevres. *In*-12. de 246 pag. Prix 2 l. 10 f.

MM. les Souscripteurs de la Gazette de Santé recevront la Table des Années 1775 & 1776, *avec le N°. prochain.*



Année 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 7 Août.

Suite de la lettre de M. PUJOS.

J'Ai examiné le malade en question; je l'ai trouvé dans un état pitoyable, avec un phimosis affreux; à peine je le touchois qu'il faisoit des cris terribles. Je parvins cependant à examiner le bout du gland où j'apperçus des petits points noirs gangreneux; je lui dis que l'opération étoit indispensable, pour découvrir la nature du mal. Mais ma proposition fut si mal reçue, qu'il me dit vouloir plutôt mourir que d'y consentir. Je recidivai, il persista dans sa résolution. Touché de son état je crus devoir ne pas l'abandonner à sa douleur, & voici MM. ma conduite auprès de lui.

Je regardois cette maladie comme étant occasionnée par un vice vénérien ambulant, qui tantôt se jettoit sur une partie, tantôt sur une autre, & qui avoit été émoussé & repercuté par différents traitements. Je lui ai fait prendre beaucoup de boissons adoucissantes & rafraichissantes, des lavemens émolliens, des cataplasmes émolliens & resolutifs, les bains domestiques jusqu'au nombre de 60, en différents temps, jusqu'au 29 Mai, & six onces de pommade mercurielle en frictions, dans l'espace de 3 mois & demi, dont il n'a éprouvé que deux légeres inflammations à la bouche, avec un peu de salivation.

Ce malade, déjà fatigué des premiers traitemens, ne se trouvant pas assés promptement soulagé pour vacquer à ses affaires, me demanda mon avis sur un remede qu'on lui avoit dit être très-bon pour son état. C'étoit celui de M. Lafond, Chirurgien de la Prévôté de l'Hôtel, qui après avoir examiné le malade, caractérisa sa maladie de mal vénérien rebelle & difficile à dompter. De concert alors avec lui, nous administrâmes ce remede au malade, qui, peu de temps après, vacqua à ses affaires; la partie malade fut dans un meilleur état. Nous ne pûmes éviter la chute totale du gland, dont une grande partie étoit déjà perdue par la gangrene, & le surplus fut emporté par la supuration & la putréfaction. La gangrene s'est bornée au corps caverneux, qui est resté dur, jusques vers le périné; le bout est dur & calleux, & il y a actuellement une supuration très-louable, mais le corps caverneux est toujours douloureux, lorsqu'on y touche

Le 29 de ce mois, ayant jugé que ce malade avoit suffisamment pris de remedes, nous les avons suspendus, & il continue seulement les lavemens, de son gré. Dans ce dernier état, il a été consulter un Médecin de la Faculté, dont la réputation annonce les talens qui a approuvé le traitement, mais qui a été d'avis qu'il falloit faire l'opération, en ordonnant en attendant un pansement local pour voir ensuite ce que cette maladie deviendroit. C'est à ce sujet, Messieurs, puisque le malade persiste dans le refus de l'opération, que je vous prie de vouloir bien me dire votre sentiment tant sur la conduite que j'ai tenue, que sur celle à tenir par la suite. Vous êtes les amis de l'humanité, & j'ai conséquemment lieu de croire que vous voudrez bien vous inté-

rester à l'état malheureux de cet homme.
J'ai l'honneur d'être &c. PUJOS, Chirurgien.

La réponse à l'ordinaire prochain.

De Lyon, le 22 Juillet 1777.

Une femme, âgée de 42 ans, s'est précipitée dans le Rhône au-dessus des moulins de l'Hôpital de la Charité. Entraînée par le courant, elle ne fut repêchée qu'une heure après sa chûte (à cinq heures du matin). Censée morte sans ressource, on la déposa sur le rivage où elle resta abandonnée pendant plus d'une demie-heure, jusqu'à ce qu'une femme passant par hasard s'arrêta pour l'examiner Instruite de la possibilité de rappeller un noyé à la vie, elle se mit en devoir de la déshabiller & de la sécher avec des linges; l'ayant ensuite fait porter à la Charité, M. Grandchamp, Chirurgien-Major de cet Hôpital lui fit administrer les frictions avec l'eau-de-vie camphrée, l'insufflation par la bouche, la fumigation par le fondement, l'émétique, la saignée à la jugulaire, &c. qui n'eurent d'effet sensible que vers les sept heures & demie ou huit heures, qu'on s'apperçut d'un petit frémissement au pouls & d'un léger mouvement de respiration. Ces secours sagement continués & gradués prudemment par M. Grandchamp, lui ont fait recouvrer la connoissance ainsi que la parole sur les neuf heures; & les soins qu'on a pris de cette femme l'ont rendue à son état naturel, à l'exception d'une douleur de tête & de tiraillemens qu'elle éprouvoit le lendemain dans les gras des jambes.

Signé, FAISSOLE.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

AVIS sur les Prix proposés par la Société Royale de Médecine.

Les Mémoires envoyés pour concourir au prix proposé par la Société & Correspondance Royale de Médecine, sur le traitement des fièvres exanthématiques, étant en très-grand nombre, & l'examen de plusieurs de ces Mémoires exigeant beaucoup de tems & d'attention, cette Compagnie croit devoir prévenir le Public qu'elle ne peut en faire la distribution à l'époque qui avoit été indiquée Ce premier prix, ainsi que le second, qui concerne les maladies épizootiques, seront distribués le dernier Mardi du mois de Janvier 1778 : en même tems, on indiquera de nouveaux sujets pour le concours suivant.

La Société & Correspondance Royale de Médecine s'assemble les Mardi & Vendredi de chaque semaine, depuis 4 heures jusqu'à 6 & demie. Elle s'occupe de tout ce qui peut être relatif aux progrès de la Médecine, à la santé des hommes & à la conservation des bestiaux. Elle se fait un devoir de répondre à toutes les questions qui lui sont proposées, & elle avertit MM. les Doyens des Facultés & Colléges de Médecine de Province, ainsi que tous ceux qui sont en correspondance avec elle, d'adresser leurs lettres ou mémoires à M. de Lassone, premier Médecin du Roi & de la Reine en survivance, Président perpétuel de la Société Royale, ou à M. Vicq d'Azyt, Secrétaire perpétuel & premier correspondant de la même Société; sous l'enveloppe de M. Necker, Directeur Général des Finances, par lequel cette Compagnie reçoit les ordres de Sa Majesté.

AVIS sur les Accouchemens.

Depuis qu'on met la plus grande importance à l'art si simple des accouchemens; depuis qu'il n'est plus permis d'attendre ou de rester dans l'inaction auprès d'une femme en couche; enfin, depuis qu'il y a tant d'Accoucheurs impatiens, on observe tous les jours des événemens plus ou moins fâcheux, & qu'on attribue presque toujours, avec raison, à de mauvaises manœuvres. Car il y a très-peu de cas, de l'aveu même & dans les principes des Accoucheurs, où elles soient nécessaires; & ces cas exigent tant de dextérité, tant de précautions pour ne pas offenser des parties sensibles, si susceptibles de s'enflammer, qu'il est encore douteux si dans plusieurs circonstances il ne seroit pas plus prudent de ne pas y toucher du tout que de manœuvrer. Mais pour ne pas donner toujours des choses problématiques, sans solution, citons un exemple du cas le moins équivoque où l'on reconnoit la nécessité d'agir.

Un enfant, par ex. présente un bras. C'est une des positions reconnues des plus fâcheuses & de celles qui exigent les secours les plus prompts. Qu'arrive-t-il, si on manœuvre mal? (& cela s'observe souvent;) on fait périr presque toujours la mere & l'enfant, sur-tout si on tâche

de faire rentrer ce bras ; comme plusieurs conseillent. Indépendamment de la difficulté & du danger qu'il y a a le tenter, en le repoussant, on court le risque de déchirer le vagin par l'action de l'angle que fait le coude sur les parois. Cela a été observé plusieurs fois. Alors l'inflammation la plus forte attaque ces parties. Plus on y touche, plus elles s'irritent ; &, pour l'ordinaire, la mere & l'enfant ne tardent pas à périr. Si on abandonne ce cas à la Nature; qu'en arrive-t-il? On ne sçait point assez ce qu'elle peut faire. En supposant qu'elle n'ait point de ressources, que l'enfant ne puisse pas se retourner, retirer son bras, engager sa tête ou ses mains, il meurt & sort par lambeaux. Sa mort, dans ce cas, n'entraîne pas toujours celle de la mere. Il paroit donc beaucoup plus avantageux, dans quelques circonstances semblables, de ne pas agir du tout que d'agir mal, puisque dans la premiere hypothèse, il y a presque toujours perte de deux sujets, & que dans la seconde, en mettant tout au pire, il n'y a ordinairement que la perte d'un seul. Nous croyons inutile de dire que dans le cas qu'on vient d'exposer, la maniere d'opérer la moins dangereuse consiste à laisser le bras, & à introduire la main dans la matrice pour prendre l'enfant par les pieds, & le tirer suivant les règles connues.

Un événement de cette nature, c'est-à-dire, on ne peut pas plus triste, arrivé à la suite d'un accouchement où la mere avoit été ainsi tourmentée, vient de donner naissance, à Rouen, à un procès & à une contestation élevée entre un Chirurgien & un Sage-femme. Voici le fait.

Une femme en travail d'enfant & attaquée d'une perte, grosse de six à sept mois, fait appeller à son secours un Accoucheur & une Sage-femme. L'enfant se présentoit par les pieds. L'Accoucheur assure que c'est l'affaire de deux heures, & il se retire. La Sage-femme manœuvre d'abord seule ; l'Accoucheur lui succéder ; celui-ci excédé de fatigue, est remplacé à son tour par un aide. Quel est le résultat de toutes ces opérations? L'enfant est décollé au passage, & la mere devient la victime des préceptes que les Professeurs Collégiés sont bien loin de regarder comme vains. Tel est le fruit journalier de cette doctrine si vantée des accouchemens. Jamais les accidens, à la suite des couches, n'ont été si fréquens que depuis qu'il y a tant d'Accoucheurs, que depuis qu'on a fait tant de divisions scholastiques en accouchemens *laborieux*, *contre nature*, *naturels*, *non naturels*, &c. parmi lesquels les uns sont permis aux Sages-femmes, d'autres leur sont défendus, dans les Lettres de Maîtrise qu'on leur donne, & qui bornent ainsi leur pouvoir à des limites que personne n'a encore tracées ; ce qui devient une source intarissable d'erreurs, d'équivoques, de malheurs & de procès. Tel est celui dont il est question, né de l'ignorance de ces limites.

M. Gastelier, Médecin d'un mérite distingué, établi à Montargis, consulté dans cette Cause, vient de publier une *Consultation Médico-légale* à ce sujet, dans laquelle il prend la défense de la Sage-femme & fait voir le ridicule de ces divisions. Il répond en Médecin instruit & éclairé aux raisons données, sur-tout par l'Académie de Chirurgie de Paris, qui tendoient à justifier la conduite de l'Accoucheur, & finit par faire un vœu que le Public doit désirer de voir rempli. Ce seroit d'instruire des Éleves sur cette partie, lesquels après avoir été examinés avec rigueur par une Société de Médecins, porteroient ensuite l'instruction dans les Provinces. Nous invitons le Public à lire les questions intéressantes agitées dans ce mémoire.

Avant de terminer cet article, nous ferons observer que, la plupart du temps on ne s'entend pas ; que l'un appelle accouchement *contre nature* celui qu'un autre appelle *laborieux*, que ce qu'on a appellé quelquefois *laborieux* dans un tems, on l'appelle *contre nature* dans un autre ; que l'accouchement le plus naturel devient *contre nature* au gré de l'opinion & des divisions arbitraires ; que l'un regarde comme une position *oblique* ce qu'un autre appelle *transverse*, &c. Nous croyons que cette confusion de mots & d'idées, ne vient que de ce qu'on ne fait pas assés d'attention en général à ce qui se passe dans la nature, ni assez de réflexion à la structure des bassins de la femme, & aux diverses positions que doit prendre naturellement la tête de l'enfant pour s'y engager. L'art des accouchemens, pour être exercé d'une maniere fructueuse, exige donc des conditions qu'il est rare de voir réunies ; des connoissances ana-

toniques futes, une attention réfléchie aux diametres plus ou moins grands des passages que l'enfant doit franchir, & comparés à ceux de sa tête, afin de ne point contrarier à chaque instant la natute, ou empêcher les positions naturelles, par des manœuvres à contre-temps & déplacées. Tout cela n'est ni assez facile à saisir & à obtenir, ni encore assez généralement répandu, pour qu'on doive confier des opérations si délicates à toutes sortes de mains.

En attendant qu'on établisse une école particuliere d'accouchemens, composée de Médecins instruits, point enclins aux divisions scholastiques, & ptopres à former des éleves, capables eux-mêmes de former des sages-femmes dans les campagnes, nous conseillons aux femmes en couche de ne point permettre qu'on agisse trop, en les accouchant, ni qu'on se presse, ni qu'on porte indistinctement des instrumens meurtriers dans des organes sensibles & délicats, ni qu'on les délivre d'une maniere forcée, à moins qu'il n'y ait une perte, ou une autre cause très-pressante pour cette opération. Elles ne doivent point permettre, non plus, qu'un accoucheur ou sage-femme graisse ses mains avec des corps gras, huileux, &c. Les décoctions mucilagineuses desplantes émollientes doivent être employées de préférence, & parmi ces plantes, la graine de lin, dont on fait une forte décoction, est préférable à toutes les autres.

Nous avons ptomis de rendre compte du Traité de *morbis cutaneis* de M. Lorry, que nous avons annoncé. Nous regrettons beaucoup que les bornes de nos feuilles ne nous permettenr pas d'en donner un extrait aussi étendu que le comporte un ouvrage de cette importance Il nous suffira de dire que l'Auteur célebre qui l'a entrepris, a réuni en un seul volume tout ce qu'on trouve épars dans les Auteurs sur cette matiere, & qu'il y a joint ses propres observations, ce qui rend cet écrit extrêmemenr précieux.

Après avoir donné l'histoire de la formation de la peau, & une descriprion exacte de sa structure, des phénomenes qu'elle présente, M. Lorry trace le tableau des maladies cutanées, en général, pour arriver à une distribution plus particuliere. Elle consiste à diviser les maladies cutanées en deux classes principales, qui forment les deux parties de cet ouvrage. La premiere comprend celles qui naissent indistinctement de toutes les parties du corps, & la seconde, celles qui tirent leur origine de la peau même. Chacune de ces parties devient susceptible d'une division égale, marquée par deux sections, dont l'une renferme les maladies qui se répandent généralement sur la peau, & l'autre celles qui attaquent des parties particulieres de cette enveloppe. Chaque section est en outre soudivisée en chapitres, articles & paragraphes; plan qui donne à cet ouvrage l'ordre & la clarté qui étoient nécessaires.

C'est dans la distribution de toutes ces maladies, soit aigues, soit chroniques, qu'on trouve à leur place l'énumération de celles qui sonr vraiment critiques, & en quoi elles différent des symptomatiques; les caracteres généraux & particuliers qui les distinguent. Le diagnostic, qui étoit la partie la plus difficile, nous a paru celle qui y est la mieux traitée. Nous ne dirons rien de la théorie; les différentes altérations qu'éprouvent les parties muqueuse & séreuse du sang, relativement aux âges & aux circonstances où les sujets se trouvent, servent principalement à rendre raison de la plûpart des phénomenes qu'on observe dans les maladies cutanées, & à expliquer leur caractere particulier. Cette explication paroîtra ingénieuse. Quanr à la cure de ces maladies, on trouve dans cet ouvrage, l'analyse de presque tous les remedes qu'on a employés, le cas qu'on en doit faire, le danger de l'application de plusieurs, & enfin le traitement qui convient le mieux. Les dartres, les érésypeles, les lepres & leurs différences fournissent les articles principaux & les plus intéressans de cet ouvrage utile. Le lecteur est aussi satisfait de la beauté du style, des préceptes de l'auteur, que de son érudition. Le tout est terminé par une table raisonnée des matietes étendue & commode, capable d'en faciliter l'étude, & les recherches qu'on veut faire.

Nous voudrions bien en dire autant d'un ouvrage de Médecine (*Traité de l'Apoplexie & de ses différentes especes, &c.* que nous avons annoncé dans la feuille précédente. Il en sera question dans la feuille ptochaine.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.

N°. 33.

Année 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

Par une Société de Médecins.

Du Jeudi 15 Août.

Réponse au Mémoire à consulter de M. Pujos.

La maladie dont on a vu l'exposition dans les N°. 31 & 32, & soupçonnée d'être vénérienne, ne nous paroît point telle. Ce qui autorise nos doutes, c'est 1°. la certitude où l'on est que d'autres maux que les vénériens, & surtout les dartreux, peuvent se communiquer & se communiquent journellement par le commerce qu'on a avec les femmes; 2°. la nature même du mal dont il est question, qui a présenté évidemment le caractère des vices dartreux, sans produire les vrais accidens ordinaires aux maux vénériens, surtout, lorsqu'ils sont portés sur certaines parties; les glandes des aines & les testicules s'engorgent & se durcissent souvent par d'autres causes que par l'action du vice vénérien, & lorsque celui-ci agit seul, les accidens sont très-différens de ceux qu'on a indiqués; 3°. la difficulté qu'il y a eu de vaincre cette maladie, qui a résisté aux plus puissans remedes anti-vénériens; 4°. la facilité avec laquelle on a remédié à un crachement de sang & de pus; facilité qu'on n'auroit certainement pas obtenue, si l'on eût eu à faire à un vice vénérien agissant sur les poumons. Toutes ces considérations nous invitent à penser que le fond de la maladie n'est pas vénérien, sans garantir néanmoins la complication d'un vice de ce genre qui a pu exister accidentellement avec le dartreux.

Quant à la conduite qu'on a tenue, on auroit tort de l'improuver; c'est la pratique ordinaire & conforme aux principes les plus généralement adoptés. D'ailleurs, dans un cas douteux, avec des apparences ou des soupçons de mal vénérien, c'est le parti qu'on prend ordinairement.

Pour ce qui concerne le remede de M. Lafont, on suspend son jugement sur ses propriétés, puisqu'il n'est pas public, ou du moins à notre connoissance. On a lieu de conjecturer, par ses effets, que c'est une combinaison des préparations de mercure avec celles d'antimoine, ou avec les bois sudorifiques. Quoiqu'il en soit, voici notre avis sur la maladie.

Nous sommes fort éloignés de la regarder comme incurable; mais nous croyons qu'elle exige une continuité de secours dont la négligence ou l'interruption mettroit un obstacle invincible à la guérison. La principale indication qui se présente à remplir, n'est point de remédier au vice local, dont la disparition ne serviroit peut-être qu'à le cantonner ou à le jetter sur d'autres parties plus essentielles à la vie, mais de le détruire généralement par les remedes les plus appropriés. Ainsi, après avoir lavé & rafraichi le sang du malade avec quelques bains, du petit-lait, des bouillons faits avec le veau & les plantes chicoracées, nitreuses & savoneuses, telles que la bourrache, la dent de lion, la chicorée sauvage, l'oseille, la scabieuse, &c. sans cesser l'usage de ces bouillons, il conviendroit de mettre le malade à celui des dépuratifs dont l'effet seroit favorisé & soutenu en même tems par les bains. Dans ce cas, un

mélange de mercure doux à petite dose, de jalap en poudre, de savon de Venise, d'antimoine diaphorétique ou d'antimoine crud réduit en poudre, le tout incorporé à des doses convenables, avec le syrop de chicorée composé de rhubarbe, forme un remede extrêmement puissant & très-propre à détruire un vice dartreux, en le continuant environ deux mois concurremment avec le bouillon susdit & les bains. Quant au vice local, un mélange de l'emplâtre de cigue malaxé avec la pomade mercurielle & l'emplâtre de vigo avec le mercure, peut à la longue fondre les duretés & dissiper les douleurs de la partie, surtout si on a soin de l'étuver souvent avec une décoction de racine de guimauve.

AVIS *sur la maniere de préparer l'æthiops martial.*

Un travail sur l'alkali-volatil dont M. Maret, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Dijon s'étoit chargé pour le cours de Chymie qu'il fait dans cette Ville, lui a fait découvrir un moyen de se procurer très-facilement & en peu de tems un æthiops martial.

On sait que le procédé indiqué par Lemery, par la longueur & les attentions qu'il exige, rend cet æthiops très-cher. M. Legendre, à l'aide de l'huile dont il couvre la limaille de fer, a simplifié & abrégé cette opération; mais il faut toujours une division méchanique difficile & dispendieuse. Le nouveau procédé paroitra préférable.

On prend de la dissolution de fer par l'acide nitreux; on le précipite par l'alkali-volatil caustique, & le précipité lavé & desseché à l'air présente un æthiops attirable à l'aimant, & d'un noir un peu moins foncé que l'æthiops martial ordinaire.

Pour que cette opération réussisse, il est essentiel d'employer l'alkali-volatil caustique; celui qui ne l'est pas, donne une chaux de fer rougeâtre & nullement attirable par l'aimant.

Au premier coup-d'œil, cette méthode paroît dispendieuse, mais en faisant surtout le travail en grand, elle ne l'est pas, puisqu'on retrouve l'alkali-volatil par l'intermede d'un alkali-fixe versé dans une cornue tubulée, & qu'il reste un nitre regeneré, si l'on a employé l'alkali-végétal.

Du Mans, le 11 Août 1777.

On mande de cette Ville qu'une femme de S. Calais qui, après la morsure d'un chien enragé, avoit éprouvé des symptômes d'une rage particuliere, en a été délivrée. M. Boulard, Chan. de S Calais, dont la charité égale les lumieres, avoit déja fait prendre la poudre de Paulmier, plus connue sous le tirre de poudre de *Palmarius*; mais ayant consulté les Médecins de Paris, ceux-ci ordonnerent, après les remedes généraux, tels que la saignée en cas de pléthore, & une purgation avec la poudre de *tribus*, un mélange fait avec le musc, le cinabre artificiel, les écailles d'huîtres calcinées, chacun à la dose de douze grains, avec demi grain d'opium, mêlés exactement pour une prise qu'on conseilloit de donner dans une infusion de fleurs de camomille, deux fois le jour, le matin à jeun & autant le soir avant de se coucher. Outre l'usage de cette poudre, on conseilloit en même tems les frictions avec la pomade mercurielle, faite à parties égales, à la dose d'environ deux gros par chaque friction, sur les bras & les jambes, alternativement, à un ou plusieurs jours d'intervalle, suivant l'effet du mercure. On disoit d'employer au moins quatre onces de mercure. Pendant le traitement, la boisson devoit être une décoction de racine de Bardane.

Cette consultation, signée Alleaume, Darcet, & Philip, Docteurs en Médecine de la Faculté, suivie de point en point, a été couronnée du plus heureux succès. Il s'est fait un écoulement d'humeurs par les oreilles qui a duré trois ou quatre mois, & qui a beaucoup contribué au rétablissement de la malade. La relation porte que depuis six mois, cette femme a cessé tous remedes, qu'elle boit, mange & fait toutes ses fonctions comme avant son accident, mais qu'il lui reste encore une certaine aversion pour l'eau, qu'elle ne peut en approcher ni la voir couler sans frémir, & qu'elle a la même aversion pour un chien du canton, qui ressemble à celui qui a causé son malheur.

(*Affiches du Mans.*)

NOUVELLES EN MÉDECINE.

TRAITÉ *de l'apoplexie & de ses différentes especes, &c. par M.* PONSART.

Après avoir défini l'apoplexie, l'Auteur en indique plusieurs especes, dont les principales sont la *sanguine* & la *sereuse* ou

pituiteuse, qui par rapport à leurs dégrés d'intensité sont soudivisées en *forte*, en *moyenne*, & en *petite*, laquelle, selon l'Auteur, est le *Carus*; & on ajoute à ces especes ou variétés l'affection causée par les vapeurs méphitiques, surtout par celle du charbon. Dans la seconde partie, on donne l'énumération des différentes especes de paralysies. Le tout est terminé par l'annonce d'un remede anti-vénérien dont on fait mystere, & dont le prix n'est que de quatre louis pour un traitement entier.

L'Auteur nous permettra-t-il quelques réflexions sur cet ouvrage. Les Gens de l'Art, lorsqu'un Médecin écrit, ne sont-ils pas en droit d'exiger de lui quelque nouvelle théorie, ou quelque nouvelle vue de pratique, ou quelque division ou traitement nouveau, ou du moins la réfutation de ce qu'il y a de vicieux dans les Auteurs. Alors, son ouvrage venant à l'appui de ce qui a été dit, ou détruisant les idées reçues, invite à suivre les principes connus, ou bien jette la lumiere sur des points de doctrine qui étoient douteux. Mais si l'on ne fait que répéter ce qui se trouve ailleurs, ce n'est pas la peine d'écrire. L'art de la Médecine eut eu plus d'obligations à M. Ponsart, si au lieu de suivre les sentiers battus, il eût pris une autre route, ou au moins la peine de relever les Auteurs qui, plus curieux de la recherche des moyens de guérir que du soin de distinguer les maladies, ne semblent avoir eu d'autre but en écrivant que d'augmenter les difficultés, la confusion des idées, & de fortifier l'empirisme.

Par exemple, à l'occasion de l'apoplexie, M. Ponsard n'auroit-il pas pu en tracer d'autres especes que celles qu'il indique, d'après les Auteurs? Celles qu'on nous a données sont-elles celles qui méritent le plus d'être essentiellement distinguées? Le carus est-il une petite apoplexie, comme Boerrhaave l'a cru? Les Praticiens ne sont-ils pas fondés à reprocher à ce grand homme de s'être trompé? L'affection subite causée par la vapeur du charbon est-elle une apoplexie? N'est-on pas convenu d'appeller apoplexie une maladie soporeuse dans laquelle les mouvemens du pouls, de la déglutition, & de la respiration, (quoique stertoreuse) sont libres, & qui finit presque toujours par la mort ou par la paralysie? Une affection soudaine qui coupe la respiration, telle qu'une asphixie, qui ne permet ni d'avaler, ni de respirer, dans laquelle il n'y a point de pouls, enfin une mort apparente qui ne finit jamais par une paralysie, est-elle une apoplexie? Le carus ou l'assoupissement qui ne se termine jamais de même, & qui n'a pas en outre les symptômes qui caractérisent les véritables cas apoplectiques, en est-il une espece? Les apoplexies qui dépendent de différentes causes, & qui à raison de ces causes présentent toujours des nuances que le Praticien saisit, qui exigent des traitemens différens, ne sont-elles pas les vraies, celles qui mériront d'être essentiellement distinguées?

L'apoplexie laiteuse, par exemple, n'est-elle pas une espece remarquable & qui auroit pû trouver place dans un pareil traité? L'apoplexie causée par une humeur de goutte remontée, n'est-elle pas une autre espece qui exige des secours différens. L'apoplexie causée par l'action du mercure, celle qui l'est par le vin, celle qui dépend d'une suppression subite d'un flux hémorroïdal, d'une humeur rentrée & portée au cerveau &c, ne sont-elles pas autant d'apoplexies essentiellement différentes, à raison de leur cause, & dont le traitement doit être varié? Voilà, selon nous, les distinctions auxquelles on auroit dû s'attacher dans un ouvrage sur cette matiere, au lieu de chercher des remedes au hazard. Alors cet écrit n'auroit peut-être pas l'avantage d'être à la portée de tout le monde; mais, je le demande à tous ceux qui connoissent la Médecine, cette science est-elle faite pour tout le monde?

ESSAIS de JEAN REY, Docteur en Médecine, sur la Recherche de la cause pour laquelle l'Estain & le Plomb augmentent de poids, quand on les calcine. Nouvelle édition, revue sur l'exemplaire original, & augmentée sur les manuscrits de la Bibliotheque du Roi, & des Minimes de Paris, avec des notes, par M. GOBET. A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe. 1777. *In*-8°. de 216 pag. Prix, 3 l. 12 s. broché.

C'est à M. Gobet principalement que nous sommes redevables de la belle édition des Oeuvres de Bernard Palissy que nous avons déja annoncée. C'est encore le même Ecrivain qui vient de faire un semblable honneur à la mémoire de Jean Rey, Médecin, qui vivoit dans le Perigord au commencement du siecle dernier, & dont les œuvres étoient presque igno-

rées, parce que son livre étoit extrêmement rare. C'est vraiment un service rendu aux sciences que de tirer de l'oubli & de faciliter ainsi l'acquisition de ces sortes d'ouvrages originaux, marqués au coin du génie, tel que celui que nous annonçons. Il est distribué en 28 chapitres ou Essais, qui ont principalement pour objet l'explication du phénomene de l'augmentation de poids des chaux d'étain & de plomb que Jean Rey attribuoit à l'air; question qui occupe encore aujourd'hui presque tous les Chymistes & les Physiciens. Ces Essais sont suivis de plusieurs lettres du Pere Mersene, Minime, & de Brun, Apoticaire de Bergerac, qui contiennent plusieurs objections auxquelles l'Auteur répond savamment & d'une maniere victorieuse. Indépendamment de ces lettres, qui étoient inconnues, & que l'Editeur a ajoutées, il y a encore des questions de Jean Rey sur la même matiere, qu'on a joint aux Essais. On y lit plusieurs notes savantes relatives ou à la vie ou à l'ouvrage de l'Auteur. Le tout est terminé par une dissertation de P. *Moitrel d'Element* sur la *Maniere de rendre l'air visible* &c, où l'on trouve aussi des expériences de physique très-curieuses. Cet ouvrage est orné de quelques figures, dont la principale est celle d'un Eolypile particulier dont Jean Rey tire parti pour expliquer le phénomene qu'il a en vue, & ceux que cet instrument de physique présente. On y trouve le moyen de faire des horloges d'air & d'eau; de représenter en quelque sorte les quatre élémens dans une bouteille; enfin un grand nombre d'expériences de physique qu'on a renouvellées depuis. On remarque partout une solidité de jugement & le génie qui caractérisent les Ecrivains du siecle passé. Il seroit bien à souhaiter que les découvertes modernes se ressentissent un peu de ce feu qui servit alors à la perfection des Arts & de quelques sciences.

HISTOIRE *des Plantes vénéneuses de la Suisse, contenant leur description & leur mauvais effets avec leurs antidotes, rédigée surtout d'après les plantes helvétiques de Haller; par M. Vicat, Doct. en Médecine.* In-8°. br. 3 l. 15 s. rel. 4 l. 4 s. A Yverdon, & à Paris, chez Didot le jeune, quai des Augustins.

Nous rendrons compte incessamment de cet ouvrage.

CONSPECTUS *œconomiæ animalis, seu compendium physiologiæ, ad usum medicinæ & chirurgiæ Tironum adornatum, tum & cæterorum Naturæ Humanæ curiosorum utilitati consecratum, A M.* STEPHANO GROSSIN DUHAUME, *Doctore Medico Monspeliensi, necnon Saluberrimæ Facultatis Medicinæ Pariensis Doctore Regente, & antiquo Medicarum Institutionum Professore. Parisiis, ex typis* Ludovici Cellot, *viâ Delphinea.* 1777. In-12 de 430 pag. Prix 3 liv.

C'est un abregé de physiologie à l'usage des étudians, dans lequel l'Auteur, déja connu avantageusement, a réuni tout ce qu'il y a d'essentiel à connoître sur cette partie. On y trouve à la suite un discours latin prononcé aux Ecoles qui a pour objet de faire voir les difficultés de l'Art, & trois thèses du même Auteur, où l'on agite les questions suivantes. *Utrùm à nervis præcipuì partium consensus? —— An hydrophobiæ hydrargyrosis? —— An saccharum alimentum?*

DICTIONNAIRE *d'hippiatrique pratique, ou Traité complet de la médecine des chevaux, contenant une connoissance exacte de la maniere de distinguer & de guérir les maladies du cheval, les vertus & les doses des médicamens; tant simples qu'officinaux, usités dans la pratique actuelle de la médecine vétérinaire, &c. Par M.* ROBINET, artiste vétérinaire, in-4°. A Nancy, chez Babin, & chez l'Auteur, à Nommeny. 1777. Prix, 12 l.

On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine; ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Feuille, d'adresser désormais leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, *l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc par tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.

N°. 34.

ANNÉE 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 21 Août.

Lettre aux Auteurs de la Gazette de Santé.

LA Gazette de France du 18 Juillet, N°. 57, a annoncé d'une maniere fort succincte l'effet funeste produit par des champignons dans la paroisse de *Taverny*, & non pas de *S. Leu Taverny*, ainsi qu'on l'a dit par erreur. Comme il est de la plus grande conséquence que ces sortes d'événemens qui ne sont malheureusement que trop communs soient connus & surtout l'espece de champignon qui porte avec lui un poison si subtil & si mortel, j'ai eu l'honneur d'écrire à M. le Curé de Taverny pour le prier de me procurer des champignons pareils à ceux qui avoient donné la mort à trois de ses paroissiens, & de me donner quelques détails sur les circonstances de cet accident. M. le Curé de Taverny a eu la complaisance de répondre à mes vues de la maniere la plus obligeante; il m'envoya, le 26 de ce mois, plusieurs champignons qu'il fit cueillir par deux des malheureux même qui avoient eu le bonheur d'échapper au poison; je les reconnus aussitôt pour être de l'espece la plus dangereuse connue des Botanistes sous le nom de *fungus phalloides annulatus sordidè virescens & patulus*. (Vaillant. Botan. Parif. page 74, N°. 3.) Je donnerois ici la description du Champignon, si elle ne se trouvoit pas dans un *Mémoire* sur cet objet, lu à l'Académie des Sciences en 1775, par M. Paulet, Docteur en Médecine, & inséré dans le *Journal de Physique* de M. l'Abbé Rosier, mois de Juin 1775, pag. 477. On y trouvera une description fort exacte de ce pernicieux champignon auquel M. Paulet attribue la mort de six personnes, arrivée aux environs de Paris, dans la seule année 1774. Comme ce champignon est fort commun dans les bois des environs de Paris, il seroit bien essentiel que le Gouvernement fit réimprimer la partie de ce Mémoire qui contient la description de ce champignon avec les gravures, pour l'envoyer à MM. les Curés & Chirurgiens de la campagne *. Quand cette précaution ne contribueroit à sauver que deux ou trois personnes, elle ne seroit certainement pas à négliger.

Voici le détail des circonstances qui ont accompagné la mort des trois malheureuses victimes du champignon vénéneux. Je vais laisser parler M. le Curé de Taverny, dont je copie mot pour mot la lettre qui accompagnoit l'envoi des champignons.

Je suis, &c. COTTE, *Prêtre de l'Oratoire, Curé de Montmorency, Corresp. de l'Acad. R. des Sciences, de la Societ. Roy. de Médecine de Paris, &c.*

De Taverny dans la Vallée de Montmorency, du 26 Juillet 1777.

Il n'est que trop vrai, M., que cinq personnes de ma paroisse ont mangé des

* En attendant l'ouvrage complet sur cette matiere, M. Paulet vient de faire un extrait de ce Mémoire, auquel il a joint plusieurs figures de ce champignon, avec la couleur naturelle. On le trouve à Paris chez Ruault, Lib. & chez Mequignon, Lib. rue des Cordeliers. Prix, 1 liv.

champignons, le 3 de ce mois, & que trois en sont morts. J'ai attendu qu'un des deux convalescens fût en état de me procurer des champignons semblables ; c'est ce qu'il vient de faire, & je vous les envoye sans perdre un moment, parce qu'ils sont d'une espece qui se corrompt promptement. Voici en deux mots comment la chose s'est passée.

Un de ces cinq malheureux, après avoir avoir fini son travail, ramasse des champignons, les apporte aux quatre autres qui avoient soupé & lui aussi ; on fait frire du beurre dans une poele de fer ; on met les champignons dans le beurre avec un peu de sel & de poivre sans eau & sans les laver. Ils rendent beaucoup d'eau qui forme avec le beurre une longue sausse. Les uns mangent les champignons, les autres trempent leur pain dans la sausse & les mangent ; on va se couchet, on dort à l'ordinaire, on se leve le lendemain ; chacun va à son travail, mais avec un mal aise dans tout le corps & surtout de grands maux de cœur & d'estomac. On se rassemble à midi ; on eft étonné de ce que chacun sent le même mal, & on ne pense point aux champignons. Cependant les douleurs augmentent, on trouve un chat & un chien morts ; on attribue leur mort à la sausse qu'ils avoient mangé la veille. Ces malheureux commencent à craindre ; ils appellent un Chirurgien qui leur administre le lait & la thériaque & des vomitifs, mais en vain ; ils vomissent beaucoup, mais rien des champignons ; le poison étoit passé dans les secondes voyes, & les remedes violens ne servoient qu'à les mener plus vite à leur fin. Ils restent dans cet étar, le Vendredi, Samedi, Dimanche & le Lundi ; ils suivent trop tard le conseil que je leur avois donné, dès le commencement d'appeller un Médecin. Enfin il arrive à dix heures du soir, il change le régime, ordonne les calmans & adoucissans & les bains, mais les trois morts n'étoient plus en état d'être secourus. Je restai dans la maison où ils étoient tous cinq jusqu'à deux heures ; un est mort à onze, une autre à quatre, & l'autre à sept, tous dans des douleurs cruelles, surtout dans l'estomac & dans le bas-ventre, sans convulsions & sans perdre connoissance, des taches noirâtres sur le corps, les dents & les gencives noires, la langue & la bouche ulcerées ; l'anus très-enflammé & même noirâtre aussi. Voilà, M., les symptômes les plus apparens de ce maudit poison. Il faut remarquer encore que l'on a trouvé le chien mort avec beaucoup d'écume ou de mousse à la gueule & au fondement. Je désire que ce petit détail vous mette en état d'obliger le Public comme vous le désirés.

Signé, GUIDÉ, Curé de Taverny.

Aux Auteurs de la Gazette de Santé.

M. l'Abbé Arnaud, citoyen véritablement zelé & patriotique, auquel vous avez applaudi, par les éloges les plus encourageans, à l'occasion de son projet d'établissement des bains publics au Pont Royal, au Pont neuf & à différentes fontaines de Paris, m'ont engagé, quoique Médecin éloigné de la Capitale, à vous communiquer mes réflexions sur l'usage avantageux que j'ai fait des secours en question. Ces réflexions m'ont été suggerées par l'étude refléchie de la nature, lorsque au commencement de la pratique de la Médecine, je l'étudiois & je la recherchois sur mes malades. Elle m'apprit à me conduire, suivant la différente constitution de la fibre, le *strictum* & le *laxum*, qui forment les différens tempéramens, & à ne pas donner des toniques pour relâcher celle qui est trop tendue, ni des relâchans, pour remonter celle qui est trop lâche.

Ce que dit M. Raymond, en parlant des tempéramens, dans son excellente Dissertation sur les bains aqueux simples, couronnée à l'Académie de Dijon en 1755, sert d'apui à la vérité que j'avance. » Si » on y fait bien attention, dit cet Au- » teur, on ne considere gueres dans la » pratique que cette double affection de la » fibre dans les tempéramens ; s'il falloit » les diviser par spéculation, suivant les » divers caractères des humeurs, on en » feroit une liste qui ne finiroit pas, &c. » En général, dans les Provinces méridionales, la fibre est trop tendue & trop seche ; c'est ce que j'ai éprouvé sur moi-même. Dans les maladies, cette disposition de la fibre devient encore plus sensible.

D'après ces considérations, j'ai employé le plus souvent le traitement humectant, plus ou moins continué & varié selon l'indication & le besoin, dans l'intention de redonner aux nerfs leur

souplesse naturelle, de détremper le sang & les humeurs, en émoussant leur acreté. Je puis assurer avec vérité que j'ai toujours eu de bons succès, dans les cas d'affections simples. Si, avec la tension & l'irritabilité naturelle des nerfs, je trouve complication de maladie aigue ou chronique, je fais une combinaison de secours, & je veille à ce que la fibre nerveuse puisse se prêter à l'action des remedes convenables à la maladie compliquée, soit primitive, soit secondaire. J'ai employé souvent & avec succès, dans plusieurs maladies, les bains tiedes. Je me suis servi très - rarement du bain froid, parce que j'ai rencontré très - rarement de grandes raréfactions du sang chez les malades; & lorsque la chaleur intérieure augmentoit le degré de tiedeur du bain, je faisois ajouter de l'eau froide. Je crois avoir entrevu ce que vous dites clairement dans votre réponse à M. l'Abbé Arnaud. » Ce genre de secours est aussi in- » dispensable, dans une infinité de cas, » pour la guérison de plusieurs maux, » que leur spécifique même ».

Il est étonnant que des secours si avantageux en maladie & en santé ayent pu tomber presqu'entierement en discrédit, précisément encore dans un tems où ils étoient les plus nécessaires dans les grandes, les petites villes & les campagnes.

Je conçois toute l'étendue de l'utilité des bains, les cas où ils peuvent convenir, & ceux où ils ne conviennent pas. Il y a dix ou douze ans que je les mets, assez communément, en usage. J'ai trouvé au commencement de grandes oppositions; mais des succès éclatans & assez fréquens ont fait ouvrir les yeux, éclairé l'ignorance & diminué le préjugé.

Comme on ne sauroit trop multiplier les bains, & faciliter leur usage dans Paris, je pense qu'on auroit besoin d'en faire de même dans les petites villes & les campagnes; car, du plus au moins, quant au moral & au physique, les mêmes vices y regnent. Si je n'étois animé des mêmes motifs que vous, votre exemple me séduiroit. Ainsi, MM., si vous trouvés mes réflexions capables de pouvoir contribuer au bien de l'humanité, je vous prie d'en faire usage dans vos feuilles. J'ai l'honneur d'être, &c.

Belloc de Gravet.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

La Société Royale de Médecine persuadée qu'il étoit important qu'un de ses membres répétât sous les yeux & sous ceux de plusieurs Médecins & Physiciens, les expériences d'électricité tentées dans la vue de remédier à certaines maladies dont on annonce depuis quelques années, & surtout dans ce moment, la guérison par ce moyen, a chargé de ce soin M. Mauduit de la Varenne, un de ses associés. La Compagnie a en même tems présenté sur cet objet un Mémoire à M. Necker qui l'a mis sous les yeux du Roi. Sa Majesté en a approuvé le motif, & a fait délivrer à M. Mauduit une somme destinée aux frais nécessaires du traitement. Les malades n'auront en conséquence aucune espece de déboursés à faire. Lorsqu'il se présentera quelqu'un à traiter, M. Mauduit assemblera plusieurs de ses Confreres qui constateront l'état du malade. Il en sera dressé un procès - verbal que les consultans & le malade signeront & qui sera mis en tête d'un Journal destiné pour chaque malade en particulier, & sur lequel M. Mauduit écrira, jour pour jour, le tems, la maniere dont il aura électrisé, les symptômes que le malade aura éprouvés, la force de l'électricité mesurée avec l'electrometre de M. Lane. Ce Journal sera signé de tems à autre par les assistans & le malade.

A la fin du traitement, M. Mauduit convoquera les Médecins qui auront d'abord constaté l'état du malade; ils le vérifieront de nouveau, & il en sera dressé un procès-verbal signé comme le premier. M. Mauduit invite les Médecins & Physiciens qui se sont appliqués à l'électricité, de lui communiquer leurs observations, & de lui faire part de leurs lumieres & de leurs conseils. En cas de succès, il aura soin d'en faire hommage à leurs Auteurs. Toutes les opérations seront faites d'une maniere autentique. Il les invite aussi à se trouver à ses expériences, mais il prévient qu'il ne pourra admettre que les Personnes de l'Art, par égard pour les malades & faute de local.

Dans la derniere Séance de la Société Royale de Médecine, tenue le Mardi 20 du mois, cette Compagnie a mis au nombre de ses Associés regnicoles, M. Thouvenel, Docteur en Médecine, de la Faculté de Montpellier.

Histoire des plantes vénéneuses de la Suisse, &c. par M. Vicat.

La connoissance des plantes vénéneuses & de leurs effets est sans contredit, une des plus importantes qu'il y ait, & on ne sauroit trop encourager ceux qui tâchent de la donner & de la mettre même à portée, s'il se peut, de tout le monde, comme M. Vicat l'a eu en vue, & le dit au frontispice de son ouvrage; mais un travail de cette nature, pour être bien fait, généralement utile & capable de faire éviter le danger des méprises en ce genre, souvent funestes, exige bien du soin de la part de celui qui l'entreprend, & surtout point d'erreur.

Nous ne pouvons nous empêcher d'en relever une qu'on trouve dans le discours préliminaire de celui-ci. On y dit, pag. 18, que rien n'est plus capable de démontrer l'action de certains poisons sur les nerfs que l'effet de l'eau distillée des feuilles du *laurier rose*, ou de celles du *laurier ordinaire*. Cette faute se retrouve p. 39 & 265; & à ce sujet, on cite le D. Méad. Méad n'a jamais rien dit de semblable, il a parlé de l'effet de l'eau distillée des feuilles du laurier-cérise (*lauro-cerasus*) effet que tout le monde connoît, mais il n'est point question, dans ses écrits, de l'eau distillée des feuilles du laurier-rose, encore moins de celle du laurier ordinaire, dont l'eau distillée est très-innocente & très-agréable. Vraisemblablement, M. Vicat aura été induit en erreur par quelque mauvaise version françoise.

Du reste, la nomenclature des autres plantes nous a paru exacte. Mais il y a beaucoup d'erreurs, à la vérité écrites ailleurs, qui se retrouvent dans cet ouvrage, surtout sur la propriété des alkalis volatils, & du vinaigre pour remédier aux effets de certains végétaux dangereux, comme à ceux des champignons, par exemple, dont la partie nous a paru bien foiblement traitée, & contenant bien des fautes que nous nous croyons dispensés de relever. On sera néanmoins satisfait de voir réunies plusieurs observations & expériences sur les effets de quelques plantes pernicieuses, mais on sera surpris de trouver au rang des végétaux malfaisans, le chêne, *dont les feuilles*, dit l'Auteur, *doivent avoir fait pisser le sang à des bestiaux qui en avoient mangé*, l'épine-vinette, mise au rang *des poisons méchaniques*, le fraisier, l'églantier, le saule, le prunier sauvage, parce qu'on en retire une eau-de-vie qui a beaucoup de force, le pois-chiche, l'asperge, le lierre terrestre, &c. Malgré tous ces défauts, cet ouvrage pourroit être encore utile, s'il étoit orné de planches, mais on n'y trouve que sept ou huit plantes maigres réunies dans la même planche.

Bibliotheca Medicinæ practicæ &c. Tome I, grand *in-4°*. A Berne, 1776.

C'est le premier volume que M. de Haller publie de la Bibliotheque *de Médecine-pratique*, qu'on attend depuis longtems, & qui s'étend depuis l'époque de la premiere origine de cette science jusqu'à l'année 1533. Cet ouvrage important doit être continué jusqu'à l'année 1775, & servira de suite à la Bibliotheque de Botanique, de Chirurgie &c, du même Auteur. Tous les Gens de l'Art doivent former des voeux pour que nous bientôt ayons tout ce que M. de Haller nous fait espérer en ce genre.

Dissertation sur cette question. Quelles sont les causes principales de la mort d'un aussi grand nombre d'enfans, & quels sont les préservatifs les plus efficaces, &c? par M. Jaq. Ballexserd, citoyen de Geneve, couronnée en 1772 par l'Académie Royale des Sciences de Mantoue, avec cette épigraphe qui est de toute vérité, mais peu connue, & encore moins sentie.

Extra naturam error undique & damnum.

A Geneve, chez Isac Bardin, Libraire, & à Paris, chez Merigot le jeune, Lib. quai des Augustins, *in-8°*. de 128 pages. Prix, 1 liv. 16 f.

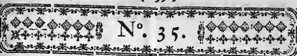
Nous rendrons compte de cet ouvrage.

Pharmacopœa suecica. A Stockolm, 1777.

Recherches sur les maladies chroniques, particuliérement sur les hydropisies & sur les moyens de les guérir, par M. Bacher, Doct. Régent de la Faculté de Médecine de Paris. A Paris, chez la Veuve Thiboust, Imp. Place Cambrai, & chez Didot le jeune, quai des Augustins. 1776. *In-8°*. de 724 pag. Prix, 7 liv. broché.

Nous ferons connoître cet ouvrage.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.



Année 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

Par une Société de Médecins.

Du Jeudi 28 Août.

De Paris.

Le 25 de ce mois, quarante-cinq manœuvres Maçons, après avoir mangé chez un Aubergiste du vieux Marché d'Aguesseau, d'un ragoût de viande & de haricots, dont une partie avoit séjourné dans une bassine de cuivre, ont éprouvé peu de tems après, l'effet du verd-de-gris. Ils ont eu d'abord des foiblesses, des anxiétés, quelques-uns une tension considérable au bas-ventre avec des coliques; presque tous, des vomissemens & la plûpart, un vrai cholera accompagné de crampes, de mouvemens convulsifs, &c. Heureusement, on les a secourus à tems. M. le Comte de Langeron a donné des preuves éclatantes de son humanité en cette occasion. On leur a fait prendre du lait, de l'eau de savon, du vin & de la thériaque. Aucun de ces infortunés, réduits à se nourrir de regrats de viande la plûpart du tems corrompue ou qui a séjourné dans des bassines de cuivre, n'a succombé jusqu'à présent à la violence du poison.

M. Gerbier, dont nous avons déja parlé & dont nous avions promis de faire connoître les succès heureux ou malheureux, dans la cure des maladies cancereuses, ne paroît pas redouter assez ces sortes d'accidens. Il a prescrit le verd-de-gris à trop haute dose, malgré le conseil que nous lui avions donné d'être plus circonspect sur son usage. Aussi, vient-il d'éprouver sur plusieurs malades, que c'est un poison capable d'accélerer la mort, sur-tout par la maniere dont il l'ordonne; & cela justifie bien la prudence de la Faculté de Médecine..... celle du Censeur qui a refusé d'approuver ses ouvrages, & celle des Libraires qui n'ont pas voulu s'en charger. Sur 8 de ses malades que nous avons vû, depuis 7 ou 8 mois, ou dont nous avons eu connoissance, il y en a une qui n'a pu soutenir l'usage du verd-de-gris; quatre qui sont mortes, celle qui vient de mourir & dont l'Auteur annonce la mort dans une lettre, pleine d'injures, qu'il nous a adressée; celle de la rue du Pot-de-Fer, maison de M. Gin; celle de la Chaussée d'Antin, la nommée Morinviller; & celle de la rue Neuve des Petits-Champs, Madame de Mesnil Simons; (M. Gerbier nous dispense, sans doute, de rapporter les circonstances de la mort de celle-ci) & les quatre autres sont à-peu-près dans le même état, ou entre les mains d'autres Médecins qui les traitent comme empoisonnées.

Nous avions cru d'abord devoir prendre une tournure pour excuser la témérité d'un homme qui, revêtu du titre de Médecin, on ne sait de quelle Faculté, osoit donner le verd-de-gris. Nous nous croirions coupables aujourd'hui envers la Société, si nous n'avertissions le Public qu'il n'y a point de sureté pour la vie, à prendre ce remede, à la dose que le sieur Gerbier le prescrit. Il n'a pu comprendre ni l'allusion qu'on faisoit à sa personne, en parlant de ces hardis Administrateurs de poisons, ni le ridicule suprême dont il se couvroit, en mêlant de l'ordure au verd-de-gris, ni ce qu'on lui a dit sur le

triomphe apparent de l'Art, qu'il a pris pour le triomphe de sa recette, ni se corriger de l'impatience de vendre ses pilules & de donner le verd-de-gris jusqu'à la dose de quarante grains. Il seroit à souhaiter qu'il y eût une loi qui interdise l'usage trop commun des ustensiles de cuivre, & une autre qui défendit à tout homme qui ne seroit pas de la Faculté, surtout qui y auroit été refusé, ou qui n'auroit pas l'approbation des Médecins qui la composent, de prescrire le verd-de-gris intérieurement dans les maladies, sous quelque prétexte que ce fût. Cette derniere loi éviteroit sans doute bien des malheurs qui ne sont que trop fréquens.

Observation sur l'extraction d'un Polype de l'oreille, par M. FAUCHER, Chirurgien.

La fille de la veuve Fert, demeurant à Champeaux, âgée de 29 ans, étoit sourde depuis sa naissance, Ses pere & mere lui avoient appris la langue, à la faveur d'un cornet qu'ils lui introduisoient dans la conque. Ils l'avoient conduite à Paris plusieurs fois, & fait voir à différentes personnes de l'art de cette Capitale, qui lui dirent que c'étoit un mal sans remede. On me la fit voir, après qu'on eut pris différens avis, soit à Paris, soit aux environs de Champeaux. Après l'examen de la malade, je me fuis apperçu qu'il y avoit dans le conduit auditif une excroissance charnue que j'ai regardé comme un polype. J'ai proposé l'opération, en prédisant tout ce qui est arrivé. Le 1er. de ce mois, je me transportai à Champeaux; je fis l'extirpation du corps étranger qui étoit la seule cause de l'infirmité de cette fille. C'étoient deux polypes qui avoient un pouce sept lignes de long. L'un avoit trois racines ou pédicules, & l'autre deux. Nous avons vu avec plaisir cette sourde de 22 ans entendre ensuite plus clair que tous ceux qui étoient présens. Ce succès inespéré a excité la curiosité d'un grand nombre de personnes qui ont accouru pour s'assurer du fait. La montre à la main, je n'ai été que quatre minutes à faire cette opération & à mettre l'appareil. Ma malade va de mieux en mieux, & sera bientôt guérie.

Si les personnes qui ont été consultées avoient fait attention à l'état de cette fille, on lui auroit donné les mêmes secours; mais il falloit non-seulement porter les yeux, mais la sonde dans le conduit; car il n'y avoit rien d'apparent qui pût bien indiquer le polype.

Cette observation curieuse, & que nous croyons neuve, nous a été communiquée par M. Audoin de Chaignebrun, Médecin, à qui elle a été adressée. Nous aurions désiré que l'Auteur fût entré dans quelques détails sur la maniere dont l'extirpation a été faite, sur l'espece d'instrument dont il s'est servi, sur les circonstances qui ont suivi cette opération, & qu'il eût dit s'il y avoit eu hémorrhagie ou non &c.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

Une maladie épizootique des plus meurtrieres s'étant répandue dans les troupeaux du sieur Matard, Fermier de Villeneuve-S.-George; on a demandé des instructions & des secours à la Société Royale de Médecine de Paris. Comme cette maladie, qui avoit déja fait périr environ 130 bêtes à cornes ou à laine, & qui regnoit depuis plus d'un an, avoit résisté à tous les moyens connus vulgairement & mis en usage; cette Compagnie a jugé à propos qu'un de ses membres s'y transportât, & a chargé de ce soin M. Paulet. Ce Médecin s'y est rendu le 9 de ce mois. Il a eu le bonheur de découvrir la cause qui la perpétuoit; il a indiqué le remede pour les bêtes malades, qui ont été guéries; & la mortalité a cessé entierement dans les troupeaux du sieur Matard. C'étoit la maladie que quelques Auteurs ont désignée sous le nom *d'hæmaturia bovilium*.

M. Paulet a profité de cette circonstance pour rendre un autre service aux habitans de Villeneuve S. George. Ayant appris que la petite vérole, qui depuis 4 ou 5 ans, ne s'étoit point montrée dans cette Ville, s'étoit déclarée sur un enfant qui revenoit de Charenton, où cette maladie fait des ravages; il a déterminé les principaux habitans de cet endroit, & ceux qui soignoient le malade, à prendre des précautions pour en arrêter le cours; ce qui a été exécuté avec la plus grande facilité, & a été suivi du succès le plus complet. Depuis ce moment jusqu'à ce jour, il n'y a point eu d'autre petite vérole dans la Ville. C'est principalement à la charité & aux soins du Curé respectable de ce lieu, M. Froissard, qu'on est redevable de cet heureux évenement.

Observations sur la nature & le traitement de la fievre pestilentielle ou la peste, avec les moyens d'en prévenir ou en arrêter les progrès; par M. Fournier, *Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, de la Société Royale des Sciences de Dijon, & Médecin pensionné de cette Ville, Médecin des Etats généraux du Duché de Bourgogne, & Inspecteur des Eaux minérales &c.* A Dijon, chez L. N. Frantin, Imprimeur du Roi. 1777. *In-8°.* de 214 pag.

L'Auteur de cet ouvrage est peut-être le seul Médecin qui existe en Europe de tous ceux qui furent envoyés au secours des pestiférés, dans la derniere vraie peste qu'on ait éprouvé en France, c'est-à-dire, celle de Marseille. Il est par conséquent plus en état qu'un autre de la décrire. Témoin de ses effets, & né avec des talens distingués, M. Fournier ne pouvoit faire un plus beau présent à l'humanité que de lui donner le fruit de ses observations, avant de terminer une carriere honorable.

L'Auteur ne se perd point dans de vaines conjectures sur toutes les causes absurdes & imaginaires de la peste, ni sur la puissance de l'air pour la propagation de ce fléau. Il ne fait point un vain étalage d'érudition, ni de science. Il rend compte de ce qu'il a vu. Il est forcé de reconnoître la force d'un levain contagieux, capable de transmettre la maladie d'un individu à l'autre, qui s'attache sur tous les corps solides & dont le contact coute souvent la vie. Il rapporte de quelle maniere le vaisseau du Capitaine Chataud apporta ce levain de la peste dans des marchandises infectées; comment ces marchandises furtivement enlevées servirent à la propager; comment les Maisons Religieuses s'en délivrerent, & les certificats qui le prouvent.

C'est peut-être l'ouvrage le plus raisonnable qu'on ait fait sur les causes de cette calamité, dont M. F. fait le tableau le plus touchant. L'Auteur décrit avec soin la maladie; il en indique le traitement & les préservatifs. Les Gens de l'art doivent lui savoir un gré infini d'avoir fait part au public de ses observations, & de ses réflexions, muries par une longue suite d'années & par une pratique aussi heureuse que brillante.

Essai sur les maladies des Artisans, traduit du latin de Ramazzini, &c. par M. de Fourcroy *&c. annoncé dans le N°. 24.*

Rien de plus intéressant que la connoissance des maladies particulieres des Artisans. Plus leur état les éloigne des secours que se procure l'aisance, plus ils méritent notre attention & nos soins. On sait que le traité de Ramazzini sur cette partie, quoiqu'incomplet, a toujours été estimé. Ce traité est fait sans ordre, ou plutôt sans autre division que celle des chapitres, qui contiennent indistinctement les maladies de divers genres & de différens artisans. Le Traducteur, à la fin de l'introduction qu'il a mise en tête de l'ouvrage, propose un plan ou ordre nouveau, capable de rapprocher les maladies analogues, ainsi que leurs causes &c, qui nous a paru ingénieux. Nous invitons le jeune Auteur, dont les talens se manifestent déja d'une maniere distinguée, à ne point perdre de vue ce plan & à le remplir. Sa version nous a paru fidelle, & d'un style pur.

Les maladies dont il est question dans Ram. sont celles auxquelles sont sujets les Mineurs, les Doreurs, ceux qui administrent les frictions mercurielles, les Chymistes, les Potiers de terre, les Potiers d'étain, ceux qui travaillent aux verres, aux glaces, les Peintres, ceux qui sont exposés à la vapeur du soufre, les Serruriers, les Platriers & Chaufourniers, les Apoticaires, les Vuidangeurs, les Foulons, ceux qui sont employés à la fabrique des huiles, les Corroyeurs, &c. les Rapeurs & Débitans de tabac, les Fossoyeurs, les Sages-Femmes, les Nourrices, les Marchands de vin Brasseurs & Distillateurs, les Boulangers, les Meuniers, les Amidoniers, les Blutteurs Sasseurs & Mesureurs de grains, les Carriers, les Blanchisseuses, les Liniers & Chanvriers, les Baigneurs, ceux qui sont occupés aux salines, ceux qui travaillent debout, les Ouvriers sédentaires, les Fripiers Cardeurs de matelats & Chiffoniers, les Coureurs, ceux qui vont souvent à cheval, les Portefaix, les Athletes, ceux dont le metier fatigue la vue ou qui travaillent sur de petits objets, les Chantres Maîtres de musique &c, les Laboureurs, les Pêcheurs, les Gens d'armées, les Imprimeurs, les Ecrivains & Copistes, les Confiseurs, les Tisserands, les Ouvriers en cuivre, les Ouvriers en bois, les Remouleurs, les Briquetiers, les Cureurs de Puits, les Matelots & Rameurs, les Chasseurs & les Savoniers.

On voit, par cette liste, combien il y a de professions oubliées dans Ramazzini, & qui méritoient néanmoins une place

dans cet ouvrage. Le Traducteur qui y a joint beaucoup de notes, y a un peu suppléé. Nous l'invitons à ne point perdre cet objet de vue. Il faudroit faire ensorte de rendre le tableau des professions dangereuses ou qui exposent à des maladies particulieres, aussi complet qu'il seroit possible. On y comprendroit celles auxquelles sont exposés les Chapeliers, par exemple, les Porteurs de chaise, les Laveurs de laine, dans les parties méridionales de la France surtout; les Laveurs de cendre, les Débardeurs de trains, dont les professions sont très-pénibles & dangereuses, les Forgerons, les Frotteurs, ceux qui préparent le verd-de-gris, les Chandeliers, ceux qui exploitent les mines de mercure &c. &c.

ANALYSE des procès-verbaux de l'expérience faite par ordre du Roi, à l'Hôpital militaire de l'Isle, pour constater l'efficacité de l'eau de salubrité, pour la guérison des maladies vénériennes. A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1777. *In*-4°. de 91 pag.

Nous rendrons compte incessamment de cette analyse singuliere de procès-verbaux.

ARRET du Conseil d'Etat du Roi, portant établissement d'une Commission pour examiner les moyens d'améliorer les divers Hôpitaux de la ville de Paris. Du 17 Août 1777.

» Le Roi, continuellement occupé du bonheur de ses sujets, a fixé depuis longtems son attention sur les aziles destinés à l'indigence. Sa Majesté a pensé qu'Elle devoit ses premiers soins à cette portion nombreuse de ses sujets qui ne pouvant obtenir, par son travail, qu'une subsistance journaliere, s'abandonne dans ses revers à la protection paternelle de son Souverain. Sa Majesté désirant donc connoître particulierement le degré d'amélioration dont les divers Hôpitaux de son Royaume sont susceptibles; & voulant commencer par ceux de Paris; Elle a crû devoir établir une Commission qui sûr uniquement occupée de cet important objet. Sa Majesté a composé cette Commission des Chefs de l'administration des Hôpitaux, de Magistrats de son Conseil, d'anciens Pasteurs de Paris, & d'autres personnes notables distinguées par leur réputation ».

Elle sera composée des sept Chefs de l'administration du temporel de l'Hôtel-Dieu; & en outre de MM. d'Argouges & de Bernage, Conseillers d'Etat; de M. de la Miliere, Maître des Requêtes; des Curés de S. Eustache, de S. Roch & de Ste. Marguerite; de M. de Lassonne, Directeur de la Société Royale de Médecine, & de MM. d'Outremont & de St. Amand, Administrateurs de l'Hôpital Général.

Les citoyens animés de l'amour du bien, & qui se croiront quelques connoissances particulieres sur cette matiere, sont appellés par le Roi à les communiquer à la Commission; & Sa Majesté veut qu'on lui nomme les Auteurs des projets qui auront été adoptés, ou qui auront présenté des idées nouvelles & intéressantes; Enfin, l'intention de Sa Majesté est de favoriser & d'exciter tous les moyens qui pourront tendre à l'accomplissement d'un dessein également cher à sa pitié, à son amour pour ses sujets, & à sa compassion pour les malheureux.

Il n'y a point de François qui ne verse des larmes à la lecture de cet Arrêt, dont nous venons de donner l'extrait, en rapportant les propres paroles, & qui ressemble plutôt à la demande & à l'injonction d'un Pere qu'à l'arrêt d'un Souverain.

Il y a bien des reformes à faire dans les Hôpitaux; nous invitons nos lecteurs à donner leurs idées sur cet objet important.

Errata de la derniere Gazette.

Pag. 138, premiere colonne, ligne 16, *& surtout point d'erreur*, lisez, & surtout qu'il n'y ait point d'erreur. 2e. colonne, ligne 24, *que nous bientôt ayons*, lisez que nous ayons bientôt.

On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine, ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Feuille, d'adresser désormais leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON*, l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc par tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.

N°. 36.

Année 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

Par une Société de Médecins.

Du Jeudi 4 Septembre.

Observation sur une éruption parfaitement noire; par M. Boyer, *Médecin à Limoges, &c.*

M. de V*** m'appella il y a quelque tems pour voir sa Femme-de-chambre qui étoit malade depuis trois jours. Je la trouvai au lit, ayant le visage très-pâle & se plaignant d'une foiblesse extraordinaire; il lui sembloit (c'étoit ses expressions) *qu'elle s'éteignoit insensiblement, & qu'elle n'avoit que quelques heures à vivre.*

Le pouls étoit lent, mais extrêmement petit. Après quelques questions qui ne m'éclairerent gueres sur la nature de sa maladie, elle fit apporter une bougie & me montra son avant-bras qui, ainsi que tout le reste du corps, étoit couvert d'une quantité prodigieuse de taches de la grandeur à-peu-près de celles qu'occasionne la piquûre d'une puce. Elles étoient unies, & on ne pouvoit les distinguer au toucher. Ce qui m'étonna, c'est qu'elles étoient exactement noires. Cette couleur contrastoit si singulierement avec la couleur assez blanche de la peau, que je crus d'abord que c'étoit une plaisanterie, & que tout cela avoit été formé avec de l'encre.

La malade me dit que cette éruption avoit paru tout-à-coup, sans être annoncée par aucune incommodité, excepté quelques maux de cœur, & la foiblesse extrême où je la voyois; elle ajouta qu'elle avoit rendu beaucoup de sang par les voyes urinaires, & on me montra un vase qui en étoit rempli.

Sa situation m'allarma; son pouls étoit si foible que je craignois à chaque instant de la voir expirer. On avoit donné des boissons spiritueuses, des cordiaux, la thériaque, la confection hyacinte &c, & la maladie avoit augmenté sensiblement. Je fis préparer sur le champ une forte décoction de quinquina, elle en avala un gobelet devant moi; je recommandai de lui en donner un toutes les deux heures, de faire sa tisanne avec la racine de grande consoude & quelques gouttes d'acide vitriolique, & de la nourrir uniquement de crême de riz acidulée avec le suc de citron.

Dès le second jour de ce traitement, les urines furent moins sanguinolentes, les taches brunirent, devinrent jaunes, pâlirent & enfin disparurent tout-à-fait vers le septieme jour. Le pouls reprit sa force accoutumée; je donnai quelques purgatifs aigrelets, & la santé fut rétablie parfaitement.

J'ai quelquefois employé le même traitement dans des petites-véroles accompagnées de symptômes semblables, & je n'en ai guéri aucune. Il est vrai que c'étoit chez des enfans qui ne prenoient ces remedes qu'avec la plus grande répugnance & à très petite dose.

Comme cette espece de petite-vérole n'est point rare ici, je demande s'il y a quelques observations qui prouvent que les remedes que j'ai mis en usage, pris à des doses convenables ayent réussi; & s'ils n'ont point réussi, je demande encore quel est le traitement qui, dans ce cas-là, a eu du succès? *Signé*, Boyer.

De l'aveu des meilleurs Observateurs,

lorsque le pourpre se mêle à la petite-vérole, ce qui forme une complication ordinairement funeste, on ne connoît pas de plus puissant remede que les antiseptiques les plus forts, tels que le quinquina, les acides minéraux & végétaux &c, les substances résineuses mêmes, telles que la myrrhe; mais il y a très-peu de ressources en général dans ces sortes de cas, & il est de la nature du pourpre de rendre presque toujours mortelles toutes les maladies avec lesquelles il se complique. Il faut en excepter néanmoins la fievre miliaire, dont la complication avec le pourpre n'est pas à beaucoup près si dangereuse, surtout lorsque la maladie est bien traitée.

Dissertation sur cette question.—Quelles sont les causes principales de la mort d'un aussi grand nombre d'enfans, &c? par M. Ballexserd, &c. annoncée N°. 34.

M. Ballexserd étoit déja connu par une Dissertation sur l'éducation physique des enfans, couronnée en 1762, par l'Académie de Harlem. Il avoit indiqué dans cet ouvrage, plusieurs causes physiques & morales du dépérissement de l'espece humaine. Il avoit surtout, d'après les leçons d'un grand maître (M. Petit), développé les inconvéniens de l'usage des maillots, des corps de baleine, & exposé les dangers qu'il y a pour les meres de ne point nourrir, &c. La Dissertation, dont il est question ici, n'est, à la rigueur, qu'un extrait mais méthodique de la 1re. avec quelques modifications sur la plûpart des points sur lesquels M. Ballexserd avoit été relevé.

Cet Auteur admet quatre causes principales & générales de la mortalité des enfans; 1°. leur débilité héréditaire; 2°. l'usage des nourrices empruntées; 3°. la pratique du maillot; 4°. la précipitation de les sevrer. Il les développe, autant que les bornes d'une dissertation le permettent, dans des sections & des remarques particulieres.

Nous croyons qu'en effet les deux premieres causes sont très-puissantes & propres à produire la plûpart des maux qu'on leur attribue, surtout à Paris, où les vices héréditaires sont très-fréquens. Quant au danger des nourrices empruntées, le grand mal, selon nous, qui en résulte, ne vient pas seulement de la qualité du lait étranger, comme quelques Auteurs l'ont avancé, mais de la malpropreté, des maladies regnantes dans les villages où les enfans sont nourris, & de la communication intime entre ceux-ci & d'autres mal-sains avec lesquels ils cohabitent. Voilà la vraie cause, selon nous, qui rend perpétuellement les villages des environs de Paris, le tombeau des enfans de la Capitale, où il en rentre à peine un quart de ceux qu'on a envoyés en nourrice. C'étoit le point essentiel auquel il falloit fixer l'attention du lecteur, & sur lequel il nous a paru que M. Ballexserd n'insistoit pas assez; parce que cette observation contrarie trop l'opinion systématique, généralement reçue, que l'air de la campagne n'est point pestilentiel, & que celui des Villes l'est. On sera forcé peut-être un jour d'avouer que ni l'un ni l'autre ne le sont, dans le sens qu'on l'entend, & qu'une maladie vraiment pestilentielle est bien plus à craindre, à raison de la communication intime, dans les campagnes que dans les villes.

L'article qui nous a paru le mieux soigné dans cet écrit est celui qui a pour objet le choix des Nourrices & l'examen du lait. La partie qui concerne les maladies est à peine ébauchée. Du reste, cet écrit est rempli de bons conseils, de reflexions judicieuses & plein d'humanité.

Cet ouvrage nous en rappelle un autre du même genre, mais plus étendu dont on ne sauroit trop recommander la lecture aux peres & meres: c'est celui qui a pour titre: *Les Enfans élevés dans l'ordre de la nature* &c, par M. de Fourcroy *. C'est un pere dont la tendresse éclairée dirige tous les moyens qu'on doit employer pour gouverner heureusement les enfans. Il est rare qu'avec cette Egide & beaucoup de confiance en la nature on soit trompé dans son attente; aussi M. de Fourcroy offre-t-il pour preuve de l'excellence de sa méthode, ses enfans qui sont forts & bien constitués, élevés d'après ses principes. Cette méthode consiste principalement à laver souvent les enfans avec de l'eau froide, à les exercer au grand air en tout tems, à les tenir libres & bien propres, & à les éloigner du feu, &c. On doit cependant éviter, surtout après la naissance, l'impression subite de l'eau froide & le danger du passage d'une extrémité à l'autre, & avoir toujours présent, que dans tout, *ne quid nimis*.

* Cet ouvrage se trouve à Paris, chez les Freres Estienne, rue S. Jacques, à la Vertu. Petit in-12. de 396 pag.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

Traité des affections cancereuses, pour servir de suite à la Théorie nouvelle sur les maladies du même genre, par M. Gamet. A Paris. 1777. in-8°. de 65 p. Prix, 1 l. 4 s.

Cet écrit est divisé en deux parties, dont la premiere est entierement théorique; l'autre pratique. Nous ne nous arrêterons pas sur la théorie, qui est un précis de celle qui avoit été déja exposée par le même Auteur dans un autre écrit, pour passer à l'examen de la partie qui contient la description des differentes especes de cancers observés par M. Gamet; ce qui forme la partie essentielle & vraiment intéressante de cet ouvrage.

L'Auteur en distingue quatre especes principales, le *vrai cancer* ou *cancer dartreux*, le *cancer scorbutique*, le *cancer scrophuleux*, & le *cancer vénérien*. Il les décrit avec soin, soit qu'ils attaquent le sein, la matrice ou d'autres parties. Nous croyons que depuis qu'on écrit sur les cancers, personne n'a donné un diagnostic aussi lumineux sur cette partie que celui qu'on trouve dans cet écrit, que nous regardons comme le premier noyau de louvrage qui manque sur cette matiere. M. Gamet avoue avec modestie » que » s'il a aquis quelques connoissances dans » cette partie, si ses idées se sont recti- » fiées à ce sujet, enfin si le public est » content de son travail, c'est un avan- » tage qu'il ne doit qu'à la fréquenta- » tion de plusieurs Médecins célebres & » estimables de Paris & de Lyon.

Malgré le mérite de ce travail, il s'en faut bien que ce diagnostic soit fait comme il devroit l'être.

Indépendamment de ces quatre especes, dont il faut lire la description détaillée dans l'ouvrage même, l'Auteur en auroit pu tracer d'autres très-différens à raison de leur cause, de leurs progrès & de la maniere de les traiter. Par exemple, le cancer décrit par les anciens, celui dont la forme a servi à lui donner le nom de cancre ou de cancer, à cause de sa ressemblance, par ses vaisseaux variqueux, avec les pates de l'animal qui porte ce nom, ne s'y trouve pas. Comme nous l'avons vu plusieurs fois, nous pouvons en donner une idée.

Il ne paroît pas reconnoître d'autre cause qu'une extravasation quelconque d'humeur à la suite de la rupture de de quelque vaisseau lymphatique occasionnée par un coup. L'aithiologie de la formation de celui-ci est à-peu-près la même que celle du panaris.

La congestion d'humeurs dans cette espece se fait lentement & sans douleur. La tumeur n'a ni la dureté, ni les inégalites, ni le poids qu'on observe dans les autres; elle a la renitence ordinaire des loupes; enfin au bout de plusieurs années, surtout aux approches du tems critique, le volume de la tumeur augmente, la peau change de couleur & s'échauffe; elle devient un peu livide, les vaisseaux variqueux; sa tuméfaction quelquefois très-prompte & monstrueuse, est accompagnée de douleurs dont les plus vives sont supportables; & si cette espece est abandonnée à la nature, il s'y fait une ouverture; la tumeur se dégorge par une hémorrhagie quelquefois très-considérable, qui survient naturellement & qui soulage toujours les malades. On voit clairement que cette tumeur est l'effet d'une plethore locale, & que la douleur que les malades éprouvent dans ce cas n'est que l'effet de la distention des vaisseaux & de celle de la peau; les malades portent ce cancer quelquefois trente années, sans éprouver d'autre incommodité que celle du poids & celle des hémorrhagies.

L'existence de cette espece justifie le sentiment de ceux qui ont prétendu qu'un coup pouvoit donner lieu à un cancer sans préexistence d'un vice cancereux.

Pour remédier à celui-ci, il ne faut ni spécifique, ni d'autre opération que celle qu'on fait avec le trois-quarts, lorsque la tumeur est considérable, & un régime convenable.

Comme la place nous manque, nous reviendrons sur cette matiere, à l'ordinaire procbain.

Déclaration du Roi, qui ordonne que les comptoirs des Marchands de vin, revêtus en plomb, ainsi que les vaisseaux de cuivre dont se servent les Laitieres, & les balances de même métal qu'employent les Regratiers de sel & les Débitans de tabac, seront supprimés. Donnée à Versailles, le 13 Juin 1777; regiftrée en Parlement le 2 Septembre 1777.

» Ce que n'avoient pu produire trente années de leçons de feu M. Rouelle, ce que n'avoient pu persuader l'Emile de J. J. Rousseau, les écrits de MM. Macquer, Sage &c, au sujet de l'usage dangereux des plaques de plomb dont sont

revêtus les comptoirs des Marchands de vin, vient enfin d'avoir lieu.

Il y a quelques années que M. de Lassonne, connoissant parfaitement tous les inconvéniens d'un pareil usage, mit sous les yeux du Ministere, un projet de reforme à cet abus, dans lequel il proposoit de substituer le cuir bouilli au plomb; la Faculté de Médecine avoit fait aussi des représentations à ce sujet, enfin la Société Royale de Médecine s'en occupoit, lorsque M. Cadet le jeune lut à cette Compagnie un Mémoire dont il fut question dans le N°. 38, 1776, de nos feuilles. Cela donna lieu à quelques objections de la part d'un Chymiste habile qui mit en question si réellement le vin attaquoit le plomb & le tenoit en dissolution. La matiere fut discutée savamment de part & d'autre; & (voy. les Supplem. au N°. 41) on fit des expériences; le résultat fut la démonstration de la dissolution du plomb par le vin & par d'autres liquides. La Société Royale de Médecine fit en même tems son rapport au Magistrat, & donna son avis sur un objet qui intéressoit si directement la santé des citoyens. D'après tous ces témoignages, on ne douta plus des inconvéniens auxquels exposé l'usage de ce métal.

La Déclaration qui paroît aujourd'hui, & qui a pour principal objet de proscrire l'usage des plaques de plomb chez les Marchands de vin, est donc le fruit des représentations que les Gens de l'Art les plus éclairés ne cessent de faire, furtout depuis quelques années, sur un inconvénient qui exposoit à chaque instant la vie des citoyens; & c'est au Magistrat bienfaisant qui veille à la sureté de Paris & à la conservation de ses habitans qu'on est surtout redevable d'une loi aussi sage qu'avantageuse.

Si les Marchands de vin ont la liberté, ce qui est probable, de choisir parmi les corps les plus propres à revêtir leurs comptoirs; nous leur conseillons de les couvrir avec du cuir bouilli que nous croyons préférable à tous les autres, même au fer blanc, qui, comme on sait, n'est autre chose qu'un mélange de fer & d'étain.

Œuvres *Chirurgicales de* Percival Pott, *de la Société Royale de Londres & Chirurgien de l'Hôpital S. Barthelemy, traduites de l'Anglois sur la seconde édition, par M. M*** Docteur en Médecine.* A Paris, chez Didot, le jeune, Lib. quai des Augustins. 1777. 2 vol. *in*-8°. de 500 pages chacun. Prix, 12 liv. rel.

Les différens traités qui composent cet ouvrage avoient d'abord été publiés à Londres en différens tems & sous le format *in*-8°. En 1775, ils furent réunis en un seul volume *in*-4°. avec des changemens, des corrections & plusieurs morceaux entierement neufs, fournis par l'Auteur. C'est sur cette édition que le Traducteur, dont la version est sûre, a travaillé; & nous ne doutons point que l'ouvrage d'un homme de l'art dont la réputation est aussi bien établie que celle de M. Pott, ne soit accueilli favorablement; & ne devienne d'une utilité générale pour la Chirurgie.

Contrepoisons *de l'arsenic, du sublimé-corrosif, du verd-de-gris & du plomb, suivi de trois dissertations :* —Recherches *medico-chymiques sur différens moyens de dissoudre le mercure, &c.*—Exposition *de différens moyens d'unir le mercure au fer.* — Nouvelles *observations sur l'Ether; &c. par* M. Navier, *Doct. en Médecine, Conseiller-Médecin du Roi pour les maladies épidémiques, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, &c.* A Paris, chez la veuve Mequignon & Fils, rue de la Juiverie; chez Didot le jeune, Lib. quai des Augustins, & Mequignon, l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. 1777. 2 vol. *in*-12. l'un de 360, l'autre de 388 pag. Prix, 4 l. 10 s. br.

Nous rendrons compte incessamment de cet ouvrage.

On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine, ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Feuille, d'adresser désormais leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur Méquignon, *l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc par tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve Ballard, rue des Mathurins, 1777.

N°. 37.

ANNÉE 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 11 Septembre.

Aux Auteurs de la Gazette de Santé.

LEs boîtes fumigatoires, MM., & les secours prescrits dans les instructions qu'elles renferment auroient des succès bien plus fréquens, si les formalités de justice n'y mettoient souvent obstacle. Il y a environ quinze jours que le Valet d'écurie de l'Auberge du Parc à Mâcon se noya en menant boire des chevaux dans la Saône. Quoique plusieurs personnes se fussent mises à le chercher dans le moment, il ne put être trouvé que plusieurs heures après sa chûte. Beaucoup de monde & surtout des Gens de l'Art attendoient avec impatience qu'il fût retiré de l'eau pour lui donner des secours, d'autant plus efficaces qu'ils sont administrés plus promptement. Mais malgré leurs réclamations, ils en furent empêchés par MM. les Officiers du Bailliage, & ceux des eaux & forêts qui, pour remplir leurs fonctions & apposer leur sceau, se nantirent les uns après les autres du cadavre sur lequel ils disoient avoir les premiers droits. Eux retirés, on permit enfin aux Ministres de santé d'exercer à leur tour leur ministere, mais ce fut vainement; le noyé, malgré tous leurs efforts, ne pur être rappellé à la vie.

La matiere est assez intéressante, MM. pour me permettre encore le narré d'un fait également propre à prouver l'inconvénient des formalités dont je me plains.

Il y a près d'un an que deux paysans de la paroisse de S. Etienne, à deux lieues de Bourg en Bresse, furent enterrés vivans en travaillant dans une carriere de gravier; des parens qui en furent instruits voulant les secourir, se mirent en devoir d'enlever la terre qui les couvroit. L'un d'eux avoit déja saisi une main des malheureux ensevelis, & s'en sentoit serrer, lorsque la reflexion lui vint qu'il pourroit se compromettre avec la Justice, s'il ne parvenoit pas à le retirer vivant. Cette terreur quoique panique leur fit discontinuer leurs soins charitables & prendre lâchement la fuite, desorte que les deux malheureux paysans périrent faute de secours.

Ces faits & nombre d'autres qu'il seroit facile de recueillir, doivent engager tous les amis de l'humanité à faire des vœux pour que les Magistrats daignent reformer la défense de toucher un noyé ou autre cadavre avant que la Justice l'ait levé. Cette loi avoit sans doute ses avantages lors de son institution; mais elle est devenue, comme tant d'autres usages, abusive avec le tems.

J'ai l'honneur d'être &c. GACON.

De Bagé en Bresse, le 30 Juin 1777.

Question de Médecine.

Un homme âgé de 28 ans, d'un tempérament sanguin, bien constitué, accoutumé à faire des courses fatiguantes, prenant d'ailleurs une bonne nourriture, & se trouvant placé dans une maison & un quartier très-sains de Paris, au bout de six mois de séjour dans cette ville, eut des lassitudes dans les membres, un malaise dans tout le corps, qui dure une quin-

zaine de jours, après lesquels il est attaqué tout-à-coup d'une fievre qui débute par un frisson auquel succede une chaleur fébrile. Il y a du délire, un abbatement de forces considérable, des subresaults dans les tendons; le pouls reste à-peu-près comme dans l'état naturel, mais mou, foible, flasque; sa langue est seche, d'un brun qui approche du noir; il est sans cesse agité; on lui donne le tartre émétique dans la vue de le faire vomir, & de débarrasser les premieres voyes, &c; on lui applique les vésicatoires aux jambes; on lui fait mettre les pieds dans l'eau chaude; on lui donne des boissons acides, rempérantes; délayantes, des lavemens; tous ces secours ne changent point son état, qui augmente de jour en jour jusqu'au cinquieme où il meurt.

On demande quelle est cette maladie? Parquoi peut-elle avoir été produite? Comment falloit-il s'y prendre pour la guérir? Y avoit-il possibilité? Si l'ouverture du cadavre a été faite, dans quel état a-t-on dû trouver les viscetes du bas-ventre, de la poitrine, le cerveau, &c?

Nous invitons les Maîtres de l'Art, qui nous lisent, à répondre à ces questions, dont la solution peut devenir très-intéressante, soit pour la pratique de la Médecine, soit pour la découverte des causes des maladies les plus graves. Nous attendrons quinze jours la réponse, & si nous n'en recevons pas, on hazardera ses idées au N°. 40. On peut garder, si l'on veut, l'anonyme.

Si quelqu'un se disposoit à dire que c'est une fievre maligne, & qu'il n'eût d'autres vues de curation à proposer que celles qui sont très connues; il peut se dispenser de répondre C'est un cas qui mérite, selon nous, d'être refléchi, qui est peut-être très-ordinaire & de nature à échapper à l'attention de ceux qui n'en mettent pas assez dans l'examen des maladies.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

CONTREPOISONS de l'arsenic, du sublimé-corrosif, &c. par M. NAVIER, annoncés dans le numero précédent.

Jamais ouvrage n'a paru plus à propos que celui-ci. Dans un tems, où malgré le soin qu'on a d'avertir & de tenir en garde contre l'effet des poisons les plus redoutables, on s'obstine à vouloir les donner, certains même à haute dose, il étoit nécessaire qu'on en connut au moins les vrais antidotes; & c'est ce que l'écrit que nous annonçons offre aux malheureuses victimes de ces abus crians, contre lesquels la Faculté de Médecine & tous les Gens de l'Arr prudens & éclairés se sont toujours élevés.

M. Navier, qui est de ce nombre, après avoir fait connoitre la nature & les effets de chacun des poisons dont il traite, cherche parmi les corps qui peuvent se combiner avec eux ou les décomposer, quels sont ceux qui les corrigent le plus parfaitement. Cette recherche utile a donné lieu à un très-grand nombre d'expériences dont il faut lire le détail dans l'ouvrage même. Il rappelle plusieurs exemples d'empoisonnement déja connus & d'autres, dont l'observation lui est particuliere, occasionnés par ces substances pernicieuses; enfin, il indique celles qui les décomposent & les corrigent de la maniere la plus puissante. Il en résulte que le foye-de-soufre & surtout le foye-de-soufre-marrial est le plus puissant contre-poison de l'arsenic, du sublimé-corrosif, du verd-de-gris, & même du plomb. C'est peut-être une des découvertes les plus précieuses du siecle, & une des plus heureuses applications qu'on ait encore fait de la Chymie à la Médecine. Elle est antérieure à l'époque du 9 Mars 1776, tems où le rapport des Commissaires nommés par la Faculté a été signé, & appartient entierement à M. Navier. Ce n'est point ici de l'empirisme aveugle qui entasse au hazard remedes sur remedes, qui met sur la même liste, orvietans, thériaque & bezoards; c'est l'Art raisonné & fondé sur des faits chymiques qui éclaire.

Cependant, s'il est permis de dire son avis sur un objet de cette importance, ne peut-on pas reprocher à M. N. d'avoir porté la prévention pour les vertus du foye-de-soufre martial surrout, un peu trop loin? Le sublimé-corrosif, par exemple, ne se trouve-t-il pas décomposé sur le champ & peut-être mieux avec l'eau de chaux qu'avec les foyes-de-soufre. Le fer seul n'est-il pas assez puissant pour décomposer la plûpart des sels cuivreux? De ce qu'un poison se trouve décomposé, en peut-on toujours conclure que le moyen qui opere la décomposition du mixte, soit un contrepoison, & qu'une partie de ce mixte ne puisse agir encore, comme dans celle de l'arsenic, réduit en

orpiment par le foye-de-soufre? C'est ce que l'Auteur, à la vérité, fait très-bien remarquer au sujet de ce dernier; mais peut-on se flatter que ce foye-de-soufre & les acides seront un moyen plus puissant que les émétiques, par exemple, employés avec tant de succès dans la colique des Peintres? Les eaux ferrugineuses ne seroient-elles pas préférables aux sulphureuses & à l'usage des acides, dans le traitement des maux causés par le verd-de-gris? Le plomb contient-il toujours beaucoup de mercure, quoique MM. Duhamel & Grosse l'ayent dit, & comme on le répéte page 6, du tome II?

Nous ne ferons plus qu'une remarque sur la définition des poisons donnée pag. 2, tom. I, & sur celle du verdet, qu'on trouve à la page 236. L'Auteur définit un » *poison* toute substance qui tend essen» tiellement à détruire l'économie ani» male, &c. Cette définition nous paroît trop vague & applicable à trop de cas. Nous croyons qu'on doit la restreindre aux seules substances capables de produire cet effet, à petite dose. Quant au verd-de-gris ou verdet, que l'Auteur regarde simplement comme un cuivre décomposé & converti en rouille, il nous paroît qu'il eût été plus exact de dire, que c'est un sel neutre à base métallique & avec excès d'acide, qui résulte de la combinaison de l'acide végétal avec le cuivre. Du reste, ces réflexions que nous avons cru nécessaires, ne sauroient affoiblir ni le mérite de la découverte de M. Navier, ni l'estime & la reconnoissance générales qu'un pareil ouvrage est capable de concilier à cet Auteur, qui a déja donné plusieurs fois des preuves de ses talens, de ses lumieres & de ses connoissances en plusieurs genres.

Suite de l'extrait du Traité * *des affections cancereuses, par M.* Gamet.

L'Auteur auroit pu faire encore une distinction entre le cancer scorbutique & l'érésypelateux qui en differe à bien des égards, & que, par parenthese, le verd-de-gris ou bien les pilules qu'on distribue chez le sieur Mariette ne font qu'aigrir, au bout de huit mois de traitement, comme nous l'avons vu. Nous aurions désiré de plus de voir dans cet ouvrage une marche plus développée du vice scrophuleux; le tableau des dégénerescences particulieres d'humeurs qui finissent par produire des especes de cancers d'un caractere particulier, tel que celui que produit le virus variolique. On auroit pu parler encore de cette espece qui attaque le tissu même de la peau & qui a la forme d'abord d'une olive plate & rouge, qui s'anime à certaines époques & produit enfin un cancer particulier, d'une espece rare, à la vérité, mais qui a été observée, &c. &c. &c. Malgré ces oublis, dont on ne connoît point encore l'étendue ni le terme, on doit savoir gré à l'Auteur de nous avoir fait part de ses observations, qui sont le fruit de vingt années d'expérience sur cette partie. Nous avons vu avec plaisir qu'il a suivi la marche que nous avions indiquée dans le N°. 4 des feuilles de cette année, & qui est, selon nous, la seule capable d'éclaircir le diagnostic de ces maladies.

Pour ce qui est du remede de M. Gamet, nous regrettons beaucoup qu'il n'ait pas la publicité, après l'acquisition que Sa Majesté vient d'en faire. Ce remede, comme on le lit pag. 149, fut déposé en 1765, entre les mains de M. Pupil de Myon, Lieutenant-Général de la Sénéchaussée de Lyon, lors d'une expérience autentique faite dans cette Ville, sous les yeux des principaux Médecins & Chirurgiens, & qui fut suivie du plus heureux succès. L'Auteur dit, page 50, qu'un des principaux ingrédiens est l'extrait de cigue, préparé sans poudre & sans fécule, & qu'il n'y entre ni arsenic, ni sublimé-corrosif, ni aucune préparation mercurielle ou antimoniale; ailleurs, (pag. 20) on lit que l'alkali-volatil est un moyen de découvrir la présence de sa base. Cela suffit pour faire entrevoir le principal ingrédient de ce remede, qui, après avoir été soumis à des épreuves nouvelles faites dans la Capitale, & à l'examen d'habiles Chymistes & Médecins, honorés à bon droit de la confiance du Gouvernement, a été jugé le plus efficace des remedes connus pour les maladies cancereuses & le moins capable, par la maniere dont il est combiné, de causer des accidens dangereux. On le trouve à Paris, chez M. Cadet, ancien Apoticaire major des Camps & Armées du Roi &c. rue S. Honoré; chez M. Tissier, Maître Apoticaire à Lyon, & chez l'Auteur, rue Plâtriere, à Paris.

* On trouve cet ouvrage à Paris, chez Didot le jeune, Lib. quai des August. & chez Ruault, Lib. rue de la Harpe.

Sebastiani Severii, Ravennatis, almi Collegii alumni Commentarius, &c. Papiæ. 1776.

Cette dissertation de M. Sebastien Severi de Ravenne, éleve de M. Bosieri, Professeur de Médecine en l'université de Padoue, a pour objet de combattre l'opinion qui commençoit à s'accréditer en Europe sur les vertus fébrifuges du bois de quassie. On se rappelle qu'il y a une quinzaine d'années que M. Bohn soutint dans une thèse en l'université d'Upsal, sous la présidence du célèbre Linné, que le bois de quassie étoit un fébrifuge aussi puissant que le quinquina. Cela valoit la peine d'être examiné; on a fait des expériences, & il résulte des observations de M. Severi, que ce bois administré à haute dose, ne produit presque jamais un bon effet, qu'il aigrit au contraire très-souvent le mal; qu'en bien des occasions, il auroit inévitablement causé la mort, si l'on n'eût eu recours au quinquina. Selon M. Severi, cette plante ne convient que dans les maladies causées par le dérangement ou la lenteur de la circulation des humeurs.

Examen *de plusieurs préjugés & usages abusifs, concernant les femmes enceintes, celles qui sont accouchées, & les enfans en bas âge; lesquels préjugés & usages abusifs font dégénérer l'espece humaine; avec les moyens d'y remédier. Par M. Saucerotte, Chirurgien ordinaire de feu Stanislas Ier, Roi de Pologne; Professeur & Démonstrateur Royal en l'art des accouchemens à Luneville.* Se vend à Strasbourg chez Gay 1777. in-12. Prix, 1 l. 4 f.

M. Saucerotte s'éleve dans cet écrit contre plusieurs usages, usités pour la plupart par les Sages-Femmes des Campagnes. Il donne d'excellens préceptes relatifs à la conduite que doivent tenir les femmes grosses. Il blâme avec raison l'habitude où sont la plûpart des matrones de faire des attouchemens réitérés à l'orifice de la matrice; de presser fortement de haut en bas le ventre des femmes en travail, de donner des cordiaux tels que des spiritueux aux nouvelles accouchées; il voudroit les corriger de leur précipitation à extraire le placenta, &c. Il se récrie enfin contre l'usage du maillot, de la bouillie, de l'eau de pavot, contre l'allaitement des nourrices mercenaires, surtout quand leur lait est vieux, &c.

Il seroit à souhaiter qu'il fût possible de remédier à tant d'abus pernicieux, & qu'il y eût un moyen de porter l'instruction dans les campagnes. Nous sommes sur tous ces points de l'avis de l'Auteur; mais il y a quelques assertions, dans cet ouvrage, qui nous ont paru un peu trop hazardées.

Par exemple, lorsqu'après les plus laborieux efforts une femme accouchée se livre aux douceurs d'un sommeil que la nature provoque toujours, dans la vue de réparer des forces épuisées & de porter à une mere accablée l'oubli de ses maux & le calme nécessaire dans ces circonstances, M. Saucerotte conseille aux femmes dans ce cas de se tenir éveillées. Nous doutons fort que ce précepte, directement opposé au but de la nature, puisse être suivi. Les inconvéniens qui pourroient résulter de ce sommeil, sont bien moins à craindre, selon nous, que ceux auxquels expose cette espece de torture, le soin de s'en défendre. Nous croyons que, pour cette fois, M. Saucerotte n'a pas eu assez de confiance en la nature.

Il n'a peut-être pas encore assez réfléchi ces autres propositions: que pour faciliter l'accouchement, les *bains de vapeurs étoient au moins inutiles.. qu'il ne falloit pas, dans la grossesse, négliger les saignées du pied qui sont quelquefois très-utiles - - - & qu'on peut user même des bains dans certains cas.*

Pratique *moderne de la Chirurgie, par M Ravaton, augmentée & publiée par M. Sue.* 4 vol. in-12. avec fig. Prix, 12 l.

On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine, ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Feuille, d'adresser désormais leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur Méquignon, l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc par tout le Royaume.

De l'Imprimerie de la Veuve Ballard, rue des Mathurins, 1777.



N°. 38.

ANNÉE 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 18 Septembre.

Observations de M. MARET, Doct. en Médecine, &c. Secrétaire perpétuel de l'Académie de Dijon, sur l'usage interne du sublimé-corrosif.

LORSQUE nous nous sommes permis quelques réflexions sur l'usage interne du sublimé-corrosif, nous avons promis de faire part également au Public des inconvéniens qui pouvoient en résulter comme des succès qu'on pouvoit en obtenir. Nous avons vu avec satisfaction, ou du moins il nous a paru qu'on est devenu en général plus circonspect & plus moderé sur son usage, surtout dans la Capitale, & qu'on n'en guérissoit pas moins bien avec d'autres remedes les maladies pour lesquelles on prodiguoit ce genre de secours. MM. les Apoticaires, convaincus du danger qu'il y a de le confier à toute sorte de mains, avoient déja pris le sage parti, même avant l'époque de la Déclaration du Roi, qui le leur enjoint expressément, de ne délivrer ce remede qu'à des personnes connues & domiciliées, ou bien sur l'ordonnance signée d'un Médecin.

Aujourd'hui nous recevons trois observations de M. Maret, dont il résulte que le sublimé, tantôt administré à la maniere de Vanswieten, tantôt mis dans l'eau distillée (5 & 6 grains par livre) & pris d'abord à la dose d'une cuillerée par jour dans la premiere quinzaine, ensuite de deux, avec les précautions convenables & concurremment avec le lait, un régime incrassant & des tisannes mucilagineuses, a opéré la guérison, sans aucun accident, de trois personnes attaquées de dartres. Quinze grains de sublimé ont suffi à chaque sujet pour le traitement qui a duré environ trois mois. On ajoute cependant que les dartres ont reparu sur un des malades au bout de deux ans, mais qu'on les a fait disparoître par l'usage des pilules de Belloste; que d'ailleurs deux de ces personnes avoient déja fait usage infructueusement de plusieurs remedes, recommandés en pareil cas, comme de bouillons avec la racine de patience, la scabieuse, la fumeterre &c, des fleurs de soufre, des pilules de Belloste, &c.

Il seroit à souhaiter que, toutes les fois qu'on croit avoir besoin de se servir du sublimé-corrosif, les personnes qui l'administrent fussent aussi prudentes & aussi éclairées que M. Maret. Alors les accidens seroient bien plus rares Mais il y a tant de causes qui favorisent ses mauvais effets; tant d'enthousiastes des nouveautés; tant de Charlarans impatiens que le seul *turpis lucri causa* fait agir, qu'on ne sauroit trop tenir en garde contre l'usage d'un remede qui sert de base à la plûpart de ces liqueurs anti-vénériennes qu'on décore de titres pompeux. On observe que toutes ces liqueurs mystérieuses n'operent presque jamais que des guérisons imparfaites, quelque soin qu'on prenne d'ailleurs pour les faire passer pour extraordinaires & miraculeuses.

Nous n'ajouterons aux observations de M. Maret, qu'une remarque qui devient toujours pour nous un nouveau problême

à résoudre, dont nous demandons la solution. Si les maux pour lesquels on administre le sublimé corrosif avec quelque succès, (& les cas de dartres, de pustules vénériennes font les plus favorables à son action) ne pouvoient être guéris que par ce seul moyen, nous serions obligés de nous rendre & de conseiller aux malades de courir les risques d'un pareil secours ; mais lorsque les mêmes maux peuvent être combattus avec le même avantage, & souvent beaucoup mieux, par des moyens plus doux, on ne voit pas la nécessité de faire l'épreuve, à travers les hazards, d'un remede qui exige tant de préautions & de la part de celui qui l'ordonne, & de la part de celui qui le prend. C'est un poison qui ne réussir que dans très-peu de cas, & qu'on feroit peut-être bien de bannir de la Médecine, ou du moins, au lieu de le prescrire pour les maux vénériens, ne le reserver que pour certaines maladies incurables, comme Boerrhaave l'avoit conseillé : (v. *Chemiæ Boerrh. procef. 198.*)

Croit-on que l'art & l'humanité gagnent beaucoup à l'usage de tous ces remedes prétendus infaillibles & commodes, qui donnent lieu à tant d'abus, & que le spectacle, qui pourroit arriver, d'un millier de gens à mystere, qui se mêlent de l'Art, armés chacun d'une bouteille avec son étiquette, feroit préférable à celui du corps instruit & éclairé qui ne fait mystere que de la science à laquelle ses détracteurs ou ses singes ne peuvent parvenir, mais dont l'humanité profite.

Vrai cancer ou cancer rongeur.

Comme il nous arrive rarement d'avoir des ouvrages à analyser qui contiennent un diagnostic fait avec autant de soin que celui des cancers publié par M. Gamet, nous croyons faire plaisir au lecteur de lui donner l'énumération des différentes especes indiquées dans son dernier ouvrage. Nous y ajouterons les réflexions que nous croirons nécessaires.

» Le cancer *rongeur* s'annonce de la maniere suivante. Si le vice qui le produit, se porte aux mammelles, il donne naissance à une tumeur dure, ronde, quelquefois un peu ovale, sans changement de couleur à la peau. Cette tumeur dont les progrès sont toujours lents, se forme pour l'ordinaire dans le centre du corps glanduleux du sein, & occasionne des douleurs légeres, qui se font sentir plus vivement à chaque révolution périodique. Au premier aspect, cette tumeur est ronde, unie, égale; mais lorsqu'on la presse un peu, on y distingue des inégalités, à la vérité peu sensibles. La tumeur ou squirre augmente peu-à-peu, & ressemble à une pierre placée sous la peau, qui reste souvent plusieurs années dans cet état; enfin les douleurs deviennent plus vives & lancinantes par la distension des rameaux nerveux, surtout lorsqu'elle est prête à s'ulcerer; ce qui arrive le plus ordinairement à la cessation des regles & s'annonce par une rougeur vive ou une éruption dartreuse, qui soulage pour le moment les malades.

Cette éruption dartreuse laisse échapper une humeur ichoreuse & très-âcre, en petite quantité & presque sans odeur, dont la présence & le séjour enflamment la partie, la corrodent & la creusent. Alors, ce cancer présente un fond d'un gris foncé, avec des bords repliés en dedans, & devient immobile en peu de tems. Il survient des hémorrhagies, quelquefois considérables, occasionnées par la causticité de l'humeur qui corrode les tuniques des vaisseaux sanguins; mais elles sont rares. Tous ces accidens augmentent par gradation, & l'on trouve presque toujours les glandes axillaires du même côté squirreuses & d'un petit volume ».

» Si le vice capable de produire cette espece de cancer attaque le visage, surtout les joues, les environs du nez, le nez même, il produit d'abord un petit bouton ou verrue d'un rouge pourpre ou violet qui reste quelque tems dans cet état. Cette verrue ou bouton s'irrite, soit qu'on y applique des médicamens, soit par l'effet de la cause, & fait éprouver au malade un sentiment de chaleur, & quelquefois une douleur cuisante. Les parties voisines s'irritent, se tendent, deviennent dures, rouges, enflammées, luisantes. Le centre présente alors une petite tumeur avec des inégalités comme des têtes d'épingle: cette tumeur croît, fait des progrès, en s'enfonçant dans le tissu cellulaire, & se communique aux parties voisines: elle laisse échapper une humeur sanieuse qui, en se desséchant, forme une croute qui ne tombe que pour faire place à une autre. La sanie devenant plus corrosive, ronge les parties qu'elle touche & carie les os mêmes.

Nous croyons ce tableau de la plus exacte vérité & copié fidelement d'après nature, surtout la description du cancer rongeur du sein. Il nous reste néanmoins quelques doutes à proposer, donr les gens de l'Art & ceux qui se proposent de connoître à fond cette partie, pourront profiter.

Ce cancer des mammelles tel qu'il est décrit, est-il toujours produit par un vice dartreux? Ne l'a-t-on pas observé sans apparence de dartres? N'y a-t-il pas un vice psorique, qui se manifeste quelquefois, par une éruption galeuse donr presque toute la surface de la peau se trouve couverte, capable de produire un cancer différent, & qui paroît avoir été confondu avec celui-ci. Il se manifeste par une tumeur qui devient dure comme du bois, raboteuse, inégale, qui ne change en aucune maniere la couleur de la peau, qui est froide au toucher. Il cause d'abord des douleurs supportables, & finit ordinairement par attaquer le tissu cellulaire qu'il durcit, ainsi que les glandes voisines. Lorsque ce cancer s'ulcere, ce qui arrive fort tard, il s'éleve du centre, des chairs fongueuses de différentes formes, qui lui donnent un aspect affreux. Il semble que le vice qui le produit tend à tout durcir, mais d'une maniere lente, & paroît être, si l'on peut s'exprimer ainsi, de nature froide. Ce cancer n'est ni si dangereux, ni si douloureux que le premier, qui est incurable, lorsqu'il est ulceré.

Quant au cancer rongeur qui attaque le visage, nous croyons encore qu'il y a quelque différence entre celui dont on vient d'exposer la description, & celui qui présente les mêmes phénomenes au visage qu'au sein, & qu'on appelle *chancre*, dans quelques Provinces. Les bords de celui-ci, lorsqu'il est ulceré, sont exactement de même que ceux du sein, c'est-à-dire, rouges, enflammés, durs, tendus, circonscrits. Le fond de l'ulcere est d'un gris sale, mélangé quelquefois de verr, de brun, &c. L'humeur qui en sort est d'une nature si âcre, si caustique, qu'elle enflamme, corrode, ronge & détruit, en creusant, à la longue toutce qu'elle rouche, même les os. C'est une des plus cruelles maladies à laquelle l'homme soit exposé. Le déchiremenr des vaisseaux sanguins expose ceux qui en sont atteints à des hémorrhagies plus ou moins considérables & dangereuses, suivant le nombre & le diametre des vaisseaux qui s'ouvrent.

Nous entrons exprès dans quelques détails sur les différens cancers; afin que ceux qui proposeront dorénavant quelque remede contre ces sortes de maux, nous disent au moins de quelle espece ils veulent parler: car il est certain qu'il y en a qu'on peut guérir, & d'autres auxquels on ne peut remédier avec le même genre de secours. Nous prevenons encore nos lecteurs que nous n'avançons rien sur cette matiere que nous n'ayons été à portée nous-mêmes de voir, & que nous suspendons notre jugement sur ce que nous n'avons pas vu.

Traitement des malades empoisonnés par l'arsenic, tiré de l'ouvrage de M. Navier.

On est fondé à croire qu'un homme a été empoisonné avec de l'arsenic, lorsqu'après avoir pris quelque mets ou bu quelque liqueur, il éprouve un grand abbatement de forces, des douleurs sourdes dans l'estomac & les entrailles, auxquelles succedent des vomissemens énormes; des sueurs froides, des angoisses, des anxietés; lorsque le ventre s'applatit, que le pouls est petit, serré, concentré comme dans toutes les douleurs vives d'entrailles; qu'il succede à ces accidens de grandes évacuations par bas, surtout lorsque l'arsenic a été pris sous forme liquide. Dans un cas semblable, le malade périt en peu de jours, après des syncopes fréquentes, des convulsions & des tensions au bas-ventre. S'il surmonte ces premiers accidens, il tombe souvent dans le marasme; il éprouve des tremblemens dans les membres & meurt quelque tems après: On trouve l'estomac & le tuyau intestinal cauterisés en plusieurs endroits.

La thériaque dans ce cas ne fait qu'aggraver le mal. Pour traiter ces sortes de malades avec succès, on s'informe depuis quel tems ils ont avalé le poison, & sous quelle forme? S'il a été pris en substance, il faut donner promptement du lait, & aider ensuite le vomissement avec un peu d'eau tiede. Lorsque le malade vomit, on lui fait prendre abondamment de l'eau impregnée de quelque sel alkali; on envoye chercher du sel alkali quelconque, comme de tartre, de soude; ou bien on jette une poignée de cendres dans de l'eau chaude pour avoir une eau lixivielle; on la passe, ou on la laisse éclaircir, & on en fait boire au malade. Si l'on

a de l'alkali de tartre ou de soude, on en met un gros sur une pinte d'eau pour la boisson du malade; on fait ensorte qu'il en boive au moins une pinte. On peut donner encore de l'eau de savon qu'on fait avec de l'eau de riviere ou de pluie de préférence à celle de puits. Après ces premiers secours, on tâche de se procurer du foye-de-soufre fait par fusion; on doit toujours préférer le foye-de-soufre martial. On en fait fondre environ un gros dans une pinte d'eau; on y ajoute un peu de sucre ou de la reglisse, on en fait prendre au malade abondamment. Il faut que cette boisson soit prise de quart-d'heure en quart-d'heure & chaudement; alors l'effet en est plus prompt & plus efficace.

Au défaut de foye-de-soufre martial, on emploieroit quelque eau ferrugineuse, ou bien quelque acide impregné de fer, comme du vinaigre dans lequel on jette de la limaille, & au défaut de ces derniers, du virriol ou couperose verte, qu'on fait fondre dans l'eau, à-peu-près à la dose du foye-de-soufre. Enfin au défaut du vitriol, on emploieroit de l'encre, en observant de donner tous ces secours alternativement & à propos. Après avoir calmé les premiers accidens, on met le malade à l'usage du lait, après l'avoir purgé, & à celui des eaux sulphureuses naturelles ou artificielles; on peut tirer encore avantage des eaux ferrugineuses.

Expériences sur différentes especes de lait.

Paris est peut-être la seule Ville du monde où l'on ait trouvé l'art d'empoisonner la substance la plus précieuse à laquelle la plus grande partie du genre humain est redevable de son existence, de ses forces & de sa santé. Ce n'est que parmi des êtres dont l'avidité est incompatible avec toute espece de vertu, qu'on trouve des exemples d'une pareille mangonisation, qui fait de la substance la plus naturelle, la plus convenable à la nourriture de tous les hommes, un aliment suspect qu'une malheureuse expérience apprend tous les jours à redouter. Aussi, n'est-ce qu'à Paris, où le lait qu'on y distribue, bien loin de contribuer au rétablissement des personnes auxquelles on le conseille, ne sert le plus souvent qu'à aggraver leurs maux, & les oblige d'aller chercher à la campagne un secours qu'on se flatteroit en vain de trouver à la Ville. On n'ose faire connoître les fraudes dont on est capable, & dont on se sert, de peur d'en donner l'idée à ceux qui n'en seroient point instruits. Il suffit de dire qu'elles ont lieu, & on conseille à tous ceux qui font usage du lait, de s'assurer de sa qualité & de la probité de la personne qui le distribue. En attendant qu'on ait trouvé le moyen de remédier à un abus aussi étrange, voici quelques expériences propres à faire connoître à quel dégré les différens laits sont nourrissans. Cette propriété depend presque entierement de la quantité de matiere sucrée ou *sucre de lait* qu'ils contiennent.

Il résulte des expériences les plus exactes, faites à Londres, sous les yeux de plusieurs personnes de l'Art, que douze onces de lait de femme, mises en comparaison avec la même quantité de lait de vache, de lait de chevre & de lait d'ânesse, évaporées jusqu'à siccité, ont donné huit gros de résidu; celui d'ânesse autant; celui de vache 13 gros, & celui de chevre 12 gros & demi. Il résulte encore des expériences faites avec le petit-lait ou *serum* extrait de la même quantité de lait de chaque espece, que le petit-lait de femme & celui d'ânesse donnent par évaporation chacun 8 gros de matiere sucrée, & que celui de vache ainsi que celui de chevre n'en fournissent qu'un gros & demi, chacun.

D'où il suit que le lait d'ânesse se rapproche beaucoup plus de celui de femme que les deux autres, qui sont aussi très-analogues entre eux.

On en peut conclure encore que sur ces quatre especes de lait, celui de femme & celui d'ânesse sont les plus capables de nourrir, les moins chargés de parties caséeuses & butireuses, & par conséquent les plus légers sur l'estomac & les plus convenables aux personnes qui ont besoin d'un lait très-nourrissant & qui ne les fatigue point. Du reste, on n'examine point ici si le lait d'ânesse, à raison de la quantité de matiere sucrée dont il est chargé, est capable de causer ou d'entretenir la fievre, (ce qui arrive quelquefois) en fournissant un principe alimenteux trop abondant. C'est à ceux qui dirigent les personnes dont la santé leur est confiée à en moderer la dose, ou à suspendre son usage, suivant les circonstances.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.



N°. 39.

ANNÉE 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du. Jeudi 25 Septembre.

De Paris.

LES maladies les plus fréquentes qui ont regné dans la Capitale, pendant les mois d'Août & de Septembre, ont été des maux de gorge, de fausses fluxions de poitrine qui n'avoient rien d'inflammatoire & qui ont cédé facilement au traitement indiqué par Sydenham, surtout à l'usage des purgatifs répétés; quelques fievres intermittentes; cette fluxion aux glandes maxillaires & parotides, qu'on appelle *oreillons*, dont presque tous les enfans d'un Maître de pension, rue Mazarine, ont été attaqués, ce qui a formé dans ce quartier une espece d'épidémie, à laquelle aucun n'a succombé. Il y a eu quelques morts subites, dont une des plus remarquables est celle de M. le Curé de S. André-des-Arts, qui est mort en dînant, Dimanche 21 de ce mois. La petite-vérole s'est répandue avec fureur parmi le peuple, surtout dans les fauxbourgs S. Marcel & S. Denis. On a fait une observation, à cette occasion, qui n'est plus rare aujourd'hui; c'est que plusieurs enfans qui avoient été inoculés, ont pris de nouveau la petite-vérole. De ce nombre sont trois, appartenans à Madame Ribouté qui demeure dans ce fauxbourg, vis-à-vis S. Lazare, deux de Madame de Lessere, rue Croix des Petits-Champs. Ils avoient été tous inoculés au mois de Mai 1776, par le sieur Bouton. Ces sortes de recidives se multiplient malheureusement & rappellent, dans la Capitale, le même accident arrivé à M. le Vicomte de Noailles, au fils de M. Boutin, Intendant des Finances, à celui de M. de la Garde, Fermier Général, &c. &c. Mais tous ces illustres inoculés n'ont pas été si malheureux que M. le Marquis de Vogué qui vient de mourir de la petite-vérole, après avoir été inoculé, il y a quelques années. Malgré cela, ces exemples ne doivent point troubler la tranquillité de ceux qui se sont soumis à cette opération, puisqu'on sait qu'il y a des moyens certains d'éloigner la petite-vérole de nos Villes, quand on voudra les employer; en attendant, nous conseillons, tant à ceux qui ont été inoculés qu'aux autres, de ne pas les négliger.

*Lettre de M. FAUCHER *, Maître en Chirurgie, a M. de Chaignebrun, Médecin.*

Voici, Monsieur, la maniere dont je m'y suis pris pour faire l'extirpation des polipes de l'oreille, à la fille de la veuve Fert, à Champeaux, dont il a été question dans la Gazette de santé. Je plaçai la malade sur une chaise; après avoir préparé ce que je croiois nécessaire à cette opération, qui est très-simple, j'in-

* *L'extirpation de deux polypes, situés dans les conduits externes des oreilles, ayant été regardée par beaucoup de Gens de l'Art comme un fait unique & très-intéressant, M. de Chaignebrun à qui il a été d'abord communiqué, a demandé qu'il fût confirmé & attesté par un certificat autentique qu'on lui a envoyé, & qui se trouve joint à cette lettre.*

troduisis une pince fort délicate dans le conduit auditif; ayant saisi le corps étranger, & entouré ma pince d'un fil tors & double que j'avois ciré, après l'avoir fait couler au-dessous du bout de la pince, je serrai fortement le nœud, ensuite je lâchai le tout, & ayant pris les mêmes précautions pour l'autre polipe, j'entortillai les deux bouts de fil autour de ma main, & j'en fis l'extraction avec force, d'un seul coup, & de la même maniere pour les deux. Il survint une hémorrhagie d'environ quatre onces de sang des deux conduits qui cessa au bout de deux minutes. La malade tomba en syncope, en voyant son sang couler, mais cela ne dura qu'un instant; après quoi elle se releva en disant qu'elle n'avoit pas senti un grand mal, & qu'elle entendnit les cloches. Les moyens dont je m'étois muni en cas d'hémorrhagie, me devinrent inutiles. J'introduisis une tente de charpie seche dans les conduits, que je recouvris d'une compresse, & les jours suivans, je fis faire une injection d'eau tiede dans les deux oreilles, quatre fois par jour. Il survint un peu de suppuration qui dura environ huit jours; & dans la même huitaine, la fille a glané dans les champs. Elle se rendoit trois fois le jour à la maison pour se faire injecter les oreilles. Cette opération a été faite en présence du sieur Dupuis, oncle de la malade, du Pere de M. le Curé de Champeaux, & de sa tante. Hier, 7 du présent mois (Septemb.) j'ai vu cette fille qui m'a dit entendre parfaitement, excepté certains jours où, quand on lui parloit trop bas, elle étoit obligée de faire répéter. Tel a été le succès de cette opération; j'ai joint à ma lettre un certificat de témoins qui la constate. Je désire sincerement qu'elle puisse être utile à l'humanité.

J'ai l'honneur d'être &c. FAUCHER, Chirurgien à Mormant, en Brie.

Précis d'observations sur les excroissances, les taches, les tumeurs non naturelles qui se manifestent à différentes parties du corps humain; par M. DE CHAIGNEBRUN, Médecin-Pensionnaire du Roi, pour les maladies épidémiques & épizootiques.

Si les deux especes de polipes de naissance aux conduits externes des oreilles, qui étoient cause de surdité, & que M. Faucher a extirpé avec un succès notoire, sont du nombre des tumeurs singulieres, j'en ai remarqué qui ne le sont pas moins. En 1750, je vis à Beauvais, en Beauvoisis, un homme âgé de 48 ans, lequel portoit en naissant, une rumeur à la partie latérale droite du col, qui avoit la forme d'une petite calbasse, avec un pédicule, un col, & une base évasée, au milieu de laquelle on remarquoit une petite éminence. Cette tumeur étoit pendante, ballotoit comme une courge attachée à la plante qui la produit; elle avoit grossi, s'étoit allongée peu-à-peu, de façon qu'en 1750, elle pesoit seize livres.

En 1753, étant à Beaumont-sur-Oise, j'observai à une fille âgée de 5 ans, une autre excroissance singuliere, venue aussi de naissance, située entre le petit angle de l'œil droit & l'oreille du même côté. Cette tumeur d'un rouge pâle, grossissoit, s'arrondissoit & rougissoit de plus en plus au commencement de l'été, & alors elle avoit la forme, la couleur & la grosseur d'une grosse cerise. Sollicité d'en faire l'extirpation, je la fis; mais il resta sans doute après l'opération, des vaisseaux capillaires-sanguins variqueux, qui fournissent à la nourriture & à l'accroissement de ces especes de tumeurs, ensorte que la cicatrice, surtout la circonférence redevenoit rouge dans le même tems. La même chose arrive quelquefois après l'extirpation des polypes, ce qui fait qu'ils reviennent. Ce sont peut-être ces récidives & d'autres accidens, quelquefois funestes peu de tems après la guérison de certaines tumeurs de naissance, qui sont cause que les bonnes gens ne veulent point qu'on entreprenne la guérison de celles qu'on nomme vulgairement *envies* ou *signes*. Pour y remédier, dans certains cas, on peut employer quelquefois avec succès le vinaigre, distillé surtout, dans lequel on met du sel marin, l'eau-de-vie dont on imbibe une éponge avec laquelle on les touche souvent, &c.

Suite du diagnostic des cancers.

En parlant des cancers, nous avons dit que celui dans lequel la surface de la peau étoit parsemée de veines livides & variqueuses, devenoit quelquefois d'un volume énorme; ce qui étoit causé par l'amas du sang & la distension des vaisseaux; nous venons d'avoir la preuve de cette assertion par la rupture spontanée d'une tumeur au sein de cette nature, de laquelle il est sorti plus de trois

pintes de sang. Il y avoit trente-deux ans que la femme qui en étoit attaquée, portoit ce cancer, causé primitivement par un coup qu'elle avoit reçu. Elle n'éprouvoit d'ailleurs d'autre incommodité que celle du poids de la tumeur, laquelle ayant grossi enfin presque tout-à-coup, & d'une maniere excessive, la partie s'est échauffée, le sang qui y étoit contenu a ptis par son séjour un dégré de dépravation, telle que les tégumens en ont été dilacerés & rompus subitement. Les parties contenues, qui avoient été longtems macerées dans ce liquide alteré, en ont éprouvé toute l'action, & l'hémorrhagie a été bientôt suivie de gangrene, qui s'est bornée à la partie. Presque toutes les chairs de l'intérieur, qui formoient la tumeur, ont été détruites par une dissolution putride, & une partie du fond de l'ulcere est couverte de plaques gangreneuses, l'autre de chairs baveuses qui tombent en fonte. Nous ne doutons point que si l'on eût pu soigner d'abord cette pauvre infortunée, malheureusement opiniâtre & refusant toute espece de secours, on ne l'eût sauvée, par l'application des caustiques ou escarrotiques appropriés, & par le quinquina ou autres secours internes. Cette femme souffre peu, n'a presque point de fievre, & dépérit seulement faute de secours, de soins & d'alimens.

Nous avons dit que dans ce cas, il ne falloit que dégorger la tumeur; nous croyons, d'après un examen plus réfléchi, que cela ne suffit pas, & que ce genre de cancer est susceptible de guérison, soit par l'application des caustiques, soit par l'opération ordinaire ou l'extirpation. L'une ou l'autre paroît même nécessaire, puisque ce n'est qu'un mal local qu'on doit traiter méthodiquement, & pour lequel l'usage des spécifiques devient inutile, à moins que ce ne soit dans la vue de préserver l'intérieur de l'infection que le sang contracte nécessairement par le refoulement des humeurs viciées dans masse.

L'usage des caustiques fournis par l'arsenic ou le sublimé-corrosif, sont très-dangereux dans ce cas; ceux qu'on tire des préparations du cuivre, du tartre, ou de la chaux sont préférables & les meilleurs. On en trouve un pag. 144, tom. II du Traité des contrepoisons de M. Navier, duquel cet Auteur dit s'être servi avec beaucoup de succès, dans des cas semblables. C'est un mélange d'alkali de tartre, de chaux vive, de savon, de fleurs de soufre & d'eau, dont on fait des applications légeres & souvent répétées.

Nous devons faire observer encore que le vice qui produit le cancer psorique, dont nous avons parlé dans la feuille précédente, se porte quelquefois au foye qu'il engorge & durcit; & lorsque cet état continue, il conduit à l'hydropisie.

Nous donnerons dans la feuille prochaine, la description du cancer rongeur de la matrice.

Traitement des malades empoisonnés par le verd-de-gris, tiré de l'ouvrage de M. NAVIER.

Le cuivre se dissout, comme on sait, dans différens menstrues; & il y a par conséquent, à raison de ces dissolvans, plusieurs sortes de verd-de-gris, qu'on doit distinguer, pour remédier à leurs effets avec avantage. Une personne, par exemple, peut être empoisonnée par le verd-de-gris formé par des corps gras; c'est ce qui arrive lorsqu'on laisse séjourner des huiles, des graisses ou du beurre dans des casseroles de cuivre; il en résulte une huile verte. Le verd-de-gris peut se former encore par l'action de différens sels, surtout des alkalis unis au cuivre, & enfin par les acides; tel est celui du commerce qu'on appelle verdet lorsqu'il est purifié ou crystallisé.

Suivant M. Navier, tous ces verds-de-gris exigent un traitement particulier, après l'usage des remedes généraux, tels que l'eau chaude, les évacuans ordinaires, l'émétique, &c. Si le malade a pris du verd-de-gris formé par des corps gras, il faut lui donner du baume de soufre fait avec le soufre, l'huile d'olives & un peu de savon qu'on fait bouillir légerement ensemble; on lui fait prendre de ce baume étendu dans beaucoup d'huile, & en même tems des décoctions mucilagineuses. On peut encore tirer beaucoup d'avantages des foyes-de-soufre ordinaires étendus dans beaucoup d'eau, de lait, &c.

Lorsque quelqu'un éprouve l'effet du verd-de-gris formé par des sels alkalis, on doit avoir recours de préférence aux foyes-de-soufre, & parmi ceux-ci au foye-de-soufre calcaire.

Si c'est du verd-de-gris ordinaire, indépendamment des secours généraux, on

doit avoir recours au foye-de-soufre martial, étendu dans l'eau, & dont l'efficacité est supérieure à celle des autres, en observant de le faire prendre aussitôt qu'il est fondu, sans le laisser séjourner dans l'eau, parce qu'il se décompose bientôt de lui-même. Le lait, les eaux sulphureuses, ou bien les ferrugineuses, doivent terminer le traitement, lorsqu'il est nécessaire d'avoir recours à ces moyens, ce qui est rare.

Séance publique de l'Académie de Dijon, du 17 Août 1777.

M. de Morveau a ouvert la séance, à la place de M. Maret, qui n'a pu s'y trouver. Ce Savant a annoncé, au nom du Secrétaire perpétuel, que l'Académie ne pouvoit avoir la satisfaction de décerner les prix qu'elle avoit proposés pour cette année & dont le sujet étoit : *De déterminer l'action des acides sur les huiles, le méchanisme de leur combinaison, & la nature des différens composés savonneux qui en résultent*, &c. L'Académie n'ayant pas été satisfaite des mémoires envoyés, vouloit abandonner ce sujet. Elle a reservé néanmoins une des trois Médailles d'or, de la valeur de 300 liv. qui sera adjugée dans la premiere séance du Cours de Chymie de 1779, à celui qui résoudra la question des savons acides. Elle a distingué seulement un mémoire qui a pour devise : *Toutes les parties de la matiere agissent dans la nature, chacune selon sa maniere.* M. Durande a lu un mémoire sur la *nécessité d'une préparation publique, autentique du tartre émétique, de préférence à celle de la thériaque.* » Envain, dit cet Académicien, Erasistrate » s'éleva contre ces compositions royales, » ces antidotes qu'on nommoit *manus dei.* » L'opinion de ce Médecin, ne peut pré- » valoir contre l'usage de ces tems.... » Le Mithridate dont la réputation n'é- » toit établie que sur une fable, ne parut » point encore assez compliqué. Andro- » maque y ajouta de nouvelles drogues, » entr'autres la vipere qui par la suite » mérita le nom de Thériaque à son anti- » dote.... Il l'annonça comme spécifi- » que contre les poisons, les douleurs & » les foiblesses d'estomac, l'astme, l'op- » pression, &c».

La comparaison des effets douteux de la thériaque dans les maux pour lesquels on la prescrit, avec ceux du tartre émétique dont on retire tous les jours tant d'avantages, conduit M. Durande à faire des vœux pour que la composition de ce dernier remede soit mise à la place de celle de la thériaque. Il désireroit encore, (& c'est-là le vœu que font depuis longtems tous les Médecins) qu'il y eut une uniformité de préparation ; il auroit pu dire, & de poids, dans tout le Royaume.

Cet Auteur indique ensuite un moyen de prépater le tartre émétique, dont le résultat est » qu'une once & demie de » poudre d'Algaroth, avec autant de » crême de tartre pulvérisé, ont donné » deux onces & demie de tartre stibié, » bien crystallisé..... qui ont procuré » constamment aux malades des évacua- » tions plus assurées & moins douloureu- » ses. La dose paroît devoir être fixée à » trois grains ».

Ceux qui ont rendu compte de ce Mémoire, dans les papiers puplics, ajoutent, en rappellant les travaux de MM. de Lassonne & Macquer sur cet objet important, que cette préparation est *nouvelle & appartient* à M. Durande. Nous sommes obligés, pour l'honneur de la vérité, de relever cette inadvertance. M. Macquer est un de ceux qui l'ont indiquée des premiers. Il expose même le moyen qu'il faut employer pour dépouiller la poudre d'Algaroth de tout l'acide marin qu'elle pourroit contenir. Ce moyen consiste à employer l'alkali-fixe dans les lavages qu'on fait de cette poudre, & de la faire bouillir ensuite avec la crême de tartre jusqu'à saturation, de la même maniere qu'on le fait pour obtenir le tartre émétique ordinaire avec le verre d'antimoine. Mais ce procédé n'est-il pas plus embarrassant, plus difficile que celui qui est déja connu ? Du reste, on ne peut qu'applaudir au zele, aux vues & aux travaux de M. Durande, à qui la Médecine est déja redevable de plusieurs découvertes utiles.

Nota *Nous avertissons nos Lecteurs que lorsque nous avons dit, dans une de nos feuilles, qu'il seroit à souhaiter qu'il y eût une loi qui défendit à toute personne qui ne seroit pas de la Faculté, ou approuvée de ses Membres, surtout qui y auroit été refusée, de donner le verd-de-gris intérieurement &c, nous n'avons prétendu désigner qui que ce soit ; nous déclarons de plus que jamais on ne répondra, dans cet écrit, aux personnalités ou aux injures.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.



Année 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 2 Octobre.

Observation sur les effets du Cobalt.

ON fait qu'en plusieurs pays, en Allemagne surtout, on est dans l'usage d'empoisonner les mouches avec du cobalt * réduit en poudre qu'on met sur une assiette dans de l'eau; mais cette maniere de tuer ces insectes expose les autres animaux au même danger. Un Epicier de la Capitale ayant voulu se servir de ce moyen, a eu la preuve que cette eau étoit également pernicieuse pour les chats. Un qui en avoit bu a été trouvé mort. Un second a beaucoup vomi. Un particulier, voisin de cet Epicier, a voulu se servir du même moyen pour tuer les mouches; il s'est bientôt apperçu du même effet de cette eau sur un autre chat, qui a perdu d'abord l'appétit, a beaucoup vomi, & seroit mort vraisemblablement, si on ne lui eût donné beaucoup de lait.

Ces effets du cobalt doivent tenir en garde contre les accidens qui peuvent résulter de son emploi. Ordinairement les mouches qui en ont goûté ne meurent pas à la place même; elles volent quelque tems de côté & d'autre, se gonflent & crevent. Dans cet état, elles peuvent se reposer sur des viandes, des gelées, sur des liqueurs, enfin sur les vaisseaux qui servent à préparer nos alimens. Des enfans peuvent boire de la même eau, & de-là mille accidens qu'il est facile de prévoir & d'éviter.

* Le Cobalt (*cadmia nativa*) est une substance minérale, mimétallique qui ressemble à la limaille de fer, lorsqu'elle est reduite en poudre. Elle sert à faire un très-beau bleu & une encre de sympathie. Cette substance se trouve ordinairement mêlée avec de l'arsenic, & c'est une raison de plus pour faire apprehender ses effets dans l'usage qu'on en fait.

Suite du diagnostic des cancers.

Cancer rongeur à la matrice.

» Lorsque le vice capable de le produire, se porte sur cet organe, on reconnoît cette espece à la dureté de son corps, peu volumineux à la vérité, mais très-douloureux. Le col de la matrice se trouve aussi très-dur; son orifice se resserre & se porte peu-à-peu du côté du coccix, au point qu'il est souvent impossible de le toucher par la voie ordinaire, & qu'on est obligé de s'assurer de son état par une exploration du côté de l'anus. Ce changement dans le col de la matrice est tel que les malades se plaignent souvent de sentir quelque chose qui les repousse en s'asseyant. Les douleurs lancinantes que les malades éprouvent jusqu'à cette époque sont légeres & éloignées; mais elles deviennent fréquentes & vives avec les progrès du mal, qui sont très-rapides, surtout à la cessation totale du flux périodique, & sont horribles avec l'ulcération ».

» La sanie corrosive qui en découle détruit l'orifice de la matrice, & produit des excoriations aux parties adjacentes où l'on ne remarque pour l'ordinaire aucune tumeur, mais un gonflement causé par l'irritation de l'humeur sanieuse. Les hémorrhagies dans ce cas ne sont pas fré-

quentes, mais lorsqu'elles arrivent, elles sont toujours très-abondantes. Les glandes inguinales sont ordinairement squirreuses & d'un petit volume, surtout dans ce dernier période ».

» Tous ces accidens, comme dans le cancer des mammelles, augmentent & produisent l'appauvrissement, & enfin la dissolution des humeurs qui termine cette horrible maladie. On a observé que les femmes qui y étoient les plus sujettes étoient d'un tempérament vif & sanguin», (Voy. *l'ouvrage de M Gamet.*)

Réponse à la question de Médecine proposée, numero 37.

Nous avons reçu quelques réponses à la question proposée. Elles se réduisent, les unes à admettre l'infection du fluide nerveux & pour laquelle on conseille entre autres remedes l'usage du camphre; les autres à déclarer pour principe de la maladie un engorgement dans le cerveau & pour lequel il falloit, dit-on, des saignées répétées, enfin d'autres à reconnoître une dépravation générale des humeurs, pour laquelle les antiseptiques les plus puissans paroissoient indiqués, &c. Mais comme aucun des Auteurs de ces réponses n'ayant paru désirer d'être nommé, on se contente d'exposer leur opinion, afin que le Public en juge. Voici le résultat de l'ouverture du corps.

On a été surpris de ne trouver aucun vice, aucune lésion marquée dans les visceres, aucun engorgement sensible dans les vaisseaux du cerveau, ni dans ceux de la poitrine. C'étoit un sujet d'ailleurs parfaitement sain. La peau en plusieurs endroits étoit marquée de vergetures & comme échimosée. En pénétrant jusqu'aux muscles, on a été étonné de les trouver presque livides, surtout ceux des extrémités inférieures. Les conjectures auxquelles on a été conduit ont été que la fievre maligne dont cet homme est mort, étoit du genre des maux qui se forment spontanément; que l'état gangreneux des muscles & surtout de ceux des extrémités inférieures a été la suite de la fatigue que cet homme avoit essuyée, & qu'enfin il est mort d'une maladie à-peu-près semblable à celle qu'éprouvent les animaux fatigués par de longues courses, & qu'on appelle, dans les fortes especes, *fourbus, surmenés, &c.*

Nouvelles observations de M. Maret, sur la préparation de l'æthiops martial annonceé dans le Numero 33.

» Des expériences, faites avec succès » plus de dix fois, & notamment sous les » yeux de MM. de Morveau & Durande, » & sous ceux de l'Académie entiere m'a» voient autorisé à regarder la méthode » que j'ai annoncée comme infaillible. » Mais ayant voulu préparer, ces jours-ci, » de cet œthiops par la même méthode, » je n'ai eu que du saffran de Mars. Sans » doute que mes premiers succès tenoient » à des circonstances particulieres que je » n'ai point observées. Je vais varier les » tentatives pour voir à quoi tient le ré» sultat du procédé. Mais jusqu'à ce que » je sois assuré de réussir constamment, il » est de l'intérêt de la chose que les Chy» mistes soient instruits du peu de succès » que j'ai eu dans mes nouvelles opéra» tions ».

Voilà un aveu qui fait bien honneur à M. Maret. C'est le propre des sots de s'opiniâtrer dans l'erreur; il n'appartient qu'aux hommes faits pour répandre la lumiere, de revenir sur leurs pas & de convenir de leurs torts, à la moindre apparence de méprise. Il seroit bien à souhaiter que tous ceux qui cultivent les sciences fussent d'aussi bonne foi que l'illustre Secrétaire de l'Académie de Dijon.

Jusqu'à ce qu'on ait acquis de nouvelles lumieres sur la préparation des œthiops martiaux, on doit se borner à celui qu'on prépare suivant la méthode de Lemery, qui de l'aveu des Maîtres de l'Art les plus éclairés, est le plus simple, le plus facile à préparer, & le meilleur.

Question sur les proprietés du treffle d'eau.

Une Dame de haute considération soutient que l'usage, pendant six mois, d'une cueillerée de suc de treffle *aquatique*, prise tous les matins avec un verre d'eau pardessus, guérit radicalement les dartres. On ne peut douter que la Dame qui assure le fait, n'ait eu des dartres vives au visage, & n'ait usé de ce remede, il y a 7 à 8 ans, après une derniere couche; & depuis, elle a le teint fort beau. Elle dit n'avoir de dartres nulle part & se porte très-bien. On voudroit savoir à quoi s'en tenir sur la vettu de ce remede; la façon dont il agit, & s'il ne seroit pas unique-

ment propre pour les dartres causées par un lait répandu, enfin, s'il y a du risque à en faire l'essai pour toute espece de dartres?

L'usage du treffle d'eau ou Menyanthe, (*Trifolium paluſtre G. & J. Bauh. Menyanthes trifoliata Lin.*) est connu. Cette plante * donne par l'analyse chymique insérée dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, une liqueur acide, de l'huile, du sel volatil concret, un sel ammoniacal enveloppé de soufre, & de la terre. Il est vrai qu'on ne peut pas trop compter sur cette analyse dont les produits paroissent être l'ouvrage du feu. Ce qu'il y a de plus réel au sujet de cette plante, c'est la vertu anti-scorbutique qu'on lui attribue. Elle a été encore recommandée pour la goutte, la cachexie, &c. Les Allemands la regardent comme un excellent fébrifuge. Ils l'appellent même dans leur langue, *le treffle de la fievre*. Ceux qui voudront avoir plus de détails sur tout ce qui concerne les vertus du Menyanthe, peuvent consulter un petit traité particulier sur cette plante, fait par Eysel, Médecin Allemand. (Voy. *Jo. Phil. Eyselius, de trifolio fibrino. Zittaviæ Luſ.* 1716. *In*-4°.)

* On la trouve aux environs de Paris, dans la Vallée d'Enfer, & surtout dans la pénultieme mare à gauche du chemin de S. Clair à Roussigny.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

EXPÉRIENCES *propres à faire connoître que l'alkali-volatil fluor est le remede le plus efficace dans les asphyxies, avec des remarques sur les effets avantageux qu'il produit dans la morsure de la vipere, dans la rage, la brulure, l'apoplexie, &c. par* M. SAGE. A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1777. *In*-8°. de 62 pages.

La publication de ce remede est due à la bienfaisance d'un Magistrat (M. le Noir) toujours occupé de ce qui peut être utile à l'humanité, lequel après avoir été témoin de la plûpart des expériences faites par M. Sage, & rapportées dans cet écrit, a jugé qu'on ne sauroit trop se hâter de les répandre par la voie de l'impression, & de faire connoître ces moyens puissans de remédier à diverses affections.

Cet ouvrage, précédé d'un avertissement, est distribué en dix articles, dans lesquels il est question de *l'alkali-volatil*, *de l'asphyxie*, des *effets des acides minéraux*, *de plusieurs expériences propres à démontrer que la vapeur des charbons embrasés est un acide méphitique*, de *la cause de l'asphyxie des noyés*, du *venin de la vipere*, de *la piqûre des insectes*, *de la brulure*, des *coups de soleil*, de *l'emploi de l'alkali-volatil dans la rage*, *dans l'apoplexie*, &c.

On ne peut que louer le zele de M. Sage à faire part au Public de ses expériences, & des moyens qu'il adopte pour la guérison de certaines maladies. Son style est pur, léger, intelligible; ses procédés chymiques exacts, ses définitions claires: il n'a point confondu, comme bien d'autres, l'asphyxie avec l'apoplexie, ni les cas dans lesquels l'alkali-volatil peut être contraire ou avantageux. Mais M. Sage nous permettra-t-il de lui faire quelques observations, en rendant justice à ses talens très-distingués, aux profondes connoissances en chymie que nous lui connoissons, & dont il donne tous les jours des preuves?

Ne peut-on pas lui reprocher avec raison d'avoir porté cet enthousiasme pour les effets merveilleux de l'alkali-volatil fluor * un peu trop loin? N'est-ce pas cette prévention pour cet alkali, qui doit neutraliser tous les acides pernicieux, cet intérêt de trouver partout des acides, pour justifier cette épigraphe heureuse, *contraria contrariis curantur*, qui lui a fait dire, p. 1 de l'avertissement, & pag. 45 du discours, que le *Docteur Mead avoit démontré que le venin de la vipere étoit acide*. Nous en demandons pardon à M. Sage; mais le Doct. Mead a démontré au contraire que le venin de la vipere n'étoit ni acide ni alkali.

Nous ignorons encore quel est le motif qui a pu lui faire adopter sans reserve & presque aveuglement une autre opinion, dans le sens contraire, qui commence à vieillir aujourd'hui, & dont on peut démontrer au moins la foiblesse, ainsi que l'inconvénient des conséquences qu'on en tire. On dit p. 3 de l'avertissement, *la cause de la peste étant due à des miasmes subtils produits par des vapeurs putrides &c, les acides doivent être ce qu'il y a de plus propre à en arrêter les progrès... & le feu* (pag. 5) *doit être regardé comme l'agent le plus propre à dépurer l'air &c*, de façon qu'il paroît, d'a-

* M. Cadet le jeune, Apoticaire, rue S. Antoine, a eu devoir préparer de l'alkali-volatil fluor, conformément au procédé de M. Sage. Il y a joint une instruction imprimée & détaillée sur les doses & les propriétés de ce sel, pour éviter les inconvéniens qui pourroient résulter de sa mauvaise administration.

près ces principes, & c'est à-peu-près le sentiment de M. Sage, qu'il n'y auroit presque rien à craindre, dans un tems de contagion, pourvu qu'on eût soin de se chauffer, & de se munir de quelque acide, &c. Mais rel est le malheur de l'humanité, qu'il est d'observation constante qu'un homme muni de tous ces prétendus secours, devient également victime des maladies contagieuses, surtout de la peste. Il y a plus, (& nous insistons un peu sur ce point, parce qu'il nous paroît important) c'est que le feu, particulier ou général, qu'on allume dans les Villes en tems de peste, dans la vue de purifier l'air, est plutôt capable d'accélerer ses progrès que de les retarder; en voici la preuve.

Le Docteur Mead, qui est une des autorités citées par M. Sage, rapporte dans son Traité sur cette maladie, que dans la derniere peste qui ravagea Londres, il y eut ordre d'allumer des feux dans toutes les rues pendant trois jours consécutifs. Qu'en arriva-t-il? C'est qu'on observa que dans la nuit qui suivit le 3e. jour, il y eut quatre mille morts, tandis qu'avant & après il en mouroit à peine huit mille dans une semaine. Cette observation est conforme à celle que fit *Erndtel*, au commencement de ce siecle, à Varsovie, où le feu ayant pris dans un des fauxbourgs de la Ville, dans un moment où la peste venoit de cesser, ce fléau parut se rallumer avec l'incendie, & devint plus furieux. Cela confirme encore l'observation de Mercurial qui a fait remarquer que dans la peste de Venise, les forgerons & tous ceux que leur profession obligeoit de se teoir près du feu, en furent attaqués avec plus de fureur que les autres. Enfin d'Antrechaus, dans sa *Relation de la peste de Toulon*, rapporte un fait arrivé dans cette Ville, qui seul les vaut tous, & qui prouve combien toutes ces idées hypothétiques & systématiques sur les miasmes aériens, sont capables d'induire en erreur, de faire perdre du tems, toujours précieux dans ces circonstances, & d'éloigner du but & de la vérité. Il dit qu'en 1721, lorsque la peste ravageoit Toulon, plusieurs personnes persuaderent aux Magistrats qu'en allumant plusieurs feux dans les rues, on parviendroit à purifier l'air. En conséquence il fut ordonné à tous les propriétaires de maisons d'allumer chacun un feu devant sa porte, à un jour indiqué, à trois heures après midi & à sept heures du soir. Les cloches devoient donner le signal; cela fut exécuté. Quel fut l'effet de cet expédient, qui feroit aujourd'hui ridicule? C'est que la Ville fut bien enfumée & bien parfumée, (car on avoit en même tems brûlé des plantes aromatiques) & la peste continua d'exercer ses ravages, (voy. *d'Antrechaus*, *Relation de la peste de Toulon*, chap. XXII, pag. 149.)

Tous ces exemples prouvent qu'en cherchant ainsi des remedes & des préservatifs au hazard, il est bien rare qu'on rencontre les véritables. Nous ignorons si M. Sage persiste encore dans l'idée, *que le vinaigre ordinaire pris sous la forme de limonade & en lavement, est préférable au lait & aux émulsions dans les accidens causés par le cuivre, l'arsenic, l'antimoine & le plomb*, comme on le lit pag. 7, & s'il y persiste, nous le prions de nous expliquer comment il conçoit que cet acide agit sur ces poisons.

On lit à l'article de *l'asphyxie*, des expériences très-curieuses faites sur différens animaux, qui tendent à prouver que l'alkali-volatil est préférable à tout ce qu'on connoit, surtout au vinaigre, pour remédier aux morts apparentes. Que M. Sage se dépêche; l'électricité va bientôt prendre la place de l'alkali-volatil. Mais nous doutons encore que de tous ces moyens, dans le cas de suffocation par les vapeurs méphitiques, il y en ait aucun de préférable à l'impression subite de l'eau froide.

Nous terminerons nos réflexions sur l'ouvrage de M. Sage, en faisant remarquer que le passage où cet Auteur dit, » que les Médecins qui ont travaillé sur » cette matiere ne lui paroissent pas avoir » assez connu la nature de cette vapeur, (celle du charbon) qu'*il y en a même qui n'ont pas hésité d'attribuer ses effets à une puissance infernale*, ne nous a pas paru tout-à-fait exact, puisque dans l'ouvrage de M. Pia, d'où il est tiré, il est question seulement *des personnes connues par leur savoir*. Or, de telles personnes peuvent bien ne pas être de la classe des Médecins, en général peu crédules, & certainement ce n'est ni sur Vanhelmont, ni sur Hoffmann, ni sur M. Venel, que tombe ce reproche. Il est vrai que ces Médecins n'eurent pas le talent de ressusciter les morts. Le don des miracles n'est pas accordé à tout le monde.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.

SUPPLÉMENT

AU N°. 40 DE LA GAZETTE DE SANTÉ.

Lettre de M. NAVIER fils, Médecin de la Faculté de Paris, aux Auteurs de la Gazette de Santé.

J'AI reçu, MM., une lettre de mon pere concernant la Déclaration du Roi, du 13 Juin 1777, regiſtrée au Parlement & publiée le 2 Septembre de la même année. Il me mande y avoir vu avec ſatisfaction la reforme de pluſieurs abus préjudiciables à la ſanté des citoyens; il obſerve en même tems, que cette Déclaration lui paroît être le réſultat des obſervations qu'il a envoyées à M. Turgot, Contrôleur-Général, le 19 Février 1776, d'après les invitations & les ordres de ce Miniſtre. J'eus l'honneur de lui préſenter alors moi-même ces obſervations de mon pere, dans une de ſes audiences, & de répondre à différentes queſtions qu'il me propoſa relativement aux abus énoncés dans la Déclaration du Roi; abus dont mon pere ſollicitoit vivement dès-lors la ſuppreſſion. L'Epître dédicatoire à M. Turgot, imprimée à la tête de l'ouvrage ſur les contrepoiſons, & datée du 10 Juillet 1776, conſtate les ordres du Miniſtre & la communication que mon Pere lui a données de ſon travail pluſieurs mois avant la date & l'envoi de cette Epître. MM de Clugny & Taboureau, Contrôleurs-Généraux, ont auſſi deſiré connoître les mêmes obſervations pour en faire part à la Société Royale de Médecine, & mon pere les a envoyées ſucceſſivement à ces deux Miniſtres. Il faut préſumer qu'elles ſe ſont égarées depuis; ſans cette préſomption, mon pere eut été néceſſairement cité dans la Déclaration du Roi, au rang des Medecins qui ſe ſont occupés des mêmes objets.

Ses obſervations avoient une exiſtence conſtatée dès le mois d'Août mil ſept cent ſoixante-quinze. MM. les Commiſſaires de la Faculté de Médecine avoient à cette époque entre les mains ſon manuſcrit ſur les contrepoiſons, quoiqu'ils n'en ayent fait le rapport que le 9 Mars 1776. Ils y ont vu les articles où mon Pere traite des abus, réformés par la Déclaration du Roi. On les retrouve tous dans l'ouvrage imprimé*; je vais les retracer dans le même ordre que je les trouve dans la Déclaration du Roi, & je citerai les pages de l'ouvrage de mon Pere, où ils ont été puiſés.

1°. Inconvéniens des *plaques de plomb* dont les comptoirs des Marchands de vin ſont couverts; dangers qui réſultent de cet abus; cuvettes de bois qu'on doit leur ſubſtituer. Tome II, pages 40 & 41.

2°. Dangers qu'il y a de recevoir le lait dans des chaudrons de cuivre non étamés, & encore plus de l'y laiſſer coaguler; vaiſſeaux que l'on doit y ſubſtituer. Tom. I, pag. 280, 281, 282.

3°. Dangers des balances de cuivre & des meſures de même métal dont on ſe ſert chez les Regratiers pour diſtribuer le ſel en détail. Tom. I, pages 287 & ſuiv. Meſures de bois qui peuvent remplacer ces inſtrumens, pag. 291.

4°. Inconvéniens de l'étain & de l'étamage à raiſon de l'arſenic que contient ce métal. Tome I, pag 239 & ſuivantes. Exemples d'empoiſonnemens occaſionnés par l'étain, pag. 399 & 303.

La déclaration du Roi ne fait pas mention d'une multitude d'autres abus dangereux contre leſquels mon Pere s'éleve également dans ſon ouvrage; il n'avoit voulu faire connoître au Miniſtere, avant la publication de ſon ouvrage, que quelques-uns des plus familiers.

Mon Pere bien éloigné de s'approprier excluſivement ce que des perſonnes diſtinguées par leur mérite & amies de l'humanité, ont obſervé ſoit en même tems que lui, ſoit avant lui, cite dans ſon ou-

* *Contrepoiſons de l'arſenic, du ſublimé-corroſif, &c.* par M. Navier, &c. A Paris, chez la veuve Mequignon & Fils, Libraires, rue de la Juiverie en la Cité, rue des Cordeliers, & chez Didot le jeune, quai des Auguſtins.

vrage MM. Missa, Falconet, Thierry & Coinier, comme s'étant occupés les uns en 1749, les autres en 1755, des malheurs occasionnés par les alimens préparés dans des vaisseaux de cuivre & de la nécessité de les supprimer. L'article des *plaques de plomb* sur les comptoirs des Marchands de vin, & celui du *danger de l'étain*, appartiennent originairement à M. Missa; & mon Pere lui en fait hommage dans son ouvrage. L'homme savant & qui produit de lui-même, regarde comme une obligation sacrée de conserver à chaque Auteur sa propriété.

En considérant les témoignages que je viens de produire en faveur de mon Pere, il est de mon devoir, MM., de lui faire partager l'honneur d'avoir contribué essentiellement à la suppression des abus dangereux que proscrit aujourd'hui l'autorité bienfaisante du Roi, déterminée par le zele éclairé de MM. ses premiers Médecins.

Je vous prie, Messieurs, d'insérer ma lettre dans votre Gazette, & d'être persuadés de la haute estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.

NAVIER fils, M.P.

A Paris ce 24 Septembre 1777.

La République des Lettres vient de perdre un Médecin aussi recommandable par son savoir, ses lumieres, ses places & ses liaisons avec les premiers Savans de l'Europe, que respectable par ses vertus. C'est M Bouillet, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, Professeur de Mathématiques à Beziers, & Secrétaire perpétuel de l'Académie de cette Ville.

M. Bouillet se fit connoître avantageusement dès 1719, par une *Dissertation sur la cause de la multiplication des fermens*, couronnée, cette même année, par l'Académie de Bordeaux, & insérée dans le Recueil des pieces de cette Compagnie. Elle a été imprimée à Beziers en 1720, in-8°. Il est Auteur en outre des ouvrages suivans:

DISSERTATION *sur la cause de la pesanteur*, couronnée par la même Académie de Bordeaux, en 1720, & insérée dans son recueil, *in-12.*

Avis & remedes contre la peste, à Beziers, 1721.

LETTRE *écrite au sujet de la Rhubarbe*; à Beziers, chez Barbut, 1727 *in-4°.*

MANIERE *de traiter la petite-vérole*; à Beziers, chez la veuve Barbut. 1736. *in-4°.*

MÉMOIRE *où l'on donne une idée générale des maladies qui regnent particulierement dans la Ville de Beziers, & que l'on appelle vulgairement*, COUPS DE VENT. A Beziers, chez la veuve Barbut, 1737. *in-4°.*

RECUEIL *de Lettres, Mémoires & autres pieces pour servir à l'Histoire de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Beziers.* A Beziers, chez la veuve Barbut, 1736. *in 4°.*

PLAN *d'une histoire générale des maladies.* A Beziers, chez Barbut, 1737. *in-4°.*

ELEMENS *de Médecine pratique, tirés des écrits d'Hippocrate & de quelques autres Médecins anciens & modernes.* A Beziers, chez Barbut, 1744. 2 vol. *in-4°.*

SUITE *des Elémens de Médecine pratique.* A Beziers, 1746 *in-4°.*

MÉMOIRE *sur l'huile de petrole en général, & particulierement sur celle de Gabian.* A Beziers, 1752 *in-4°.*

OBSERVATIONS *sur l'anasarque avec des réflexions sur cette maladie.* Cet ouvrage imprimé *in-12.* en 1761, ne parut qu'en 1765. On y a ajouté depuis des additions, & un supplément aux *Observations sur les hydropisies de poitrine* que M Bouillet le fils avoit publiées en 1758, ce qui forme la nouvelle édition de ce dernier ouvrage. Le tout a été compris en un seul volume, qui a paru tard, dont la premiere partie contient 154 pages, & l'autre 54, avec ce titre commun, *Observations sur l'anasarque, les hydropisies de poitrine, du péricarde, &c.* par MM. Bouiller pere & fils, &c. A Beziers, chez Barbut, 1765, petit in 8°.

MÉMOIRE *où l'on enseigne les moyens de se préserver de la petite-vérole*, &c. A Beziers, 1770. *in-4°.*

On lui a attribué encore *l'Extrait d'une Dissertation manuscrite sur l'inutilité & les dangers de l'inoculation de la petite-vérole, envoyée par un Médecin de Vienne en Autriche à un Médecin de Paris.* A la Haye, 1772. *in 4°.*

M. Bouillet a écrit encore en dernier lieu en faveur du College de Médecine contre les Chirurgiens, une *Consultation medico-legale*, imprimée à Beziers. Enfin il faisoit des observations astronomiques, lorsqu'au retour de l'Observatoire, où il avoit resté sans doute trop longtems, il fut atteint de la maladie dont il est mort.

C'est ainsi que ce respectable Savant, toujours occupé du soin de la gloire de sa profession, de l'avancement des sciences & du bien public, a terminé glorieusement sa carriere.



N°. 41.

Année 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

Par une Société de Médecins.

Du Jeudi 9 Octobre.

De Paris.

Il regne actuellement à l'Hôtel-Dieu, parmi les femmes en couche, une maladie très-dangereuse qui se déclare principalement par les plus vives douleurs au bas-ventre, lesquelles sont bientôt suivies de la mort, si l'on n'y remédie. L'ouverture des cadavres a fait voir du lait épanché dans la cavité & réduit en caillots. On ne peut douter que tout le ravage, dans ce cas, ne soit dû à la partie caséeuse du lait dévoié de ses couloirs ordinaires, & roulant dans la masse des humeurs. Les saignées, les purgatifs sont alors d'un bien foible secours, & il n'y a qu'une indication pressante & principale à remplir, indiquée par la nature, qui est de ramener le lait aberrant, dans ses voies naturelles, tandis qu'on employe tous les moyens possibles de l'éloigner des autres organes. Pour obtenir cet effet, on employe les fomentations spiritueuses au bas-ventre, tandis qu'en même tems on fait usage de fomentations, & de cataplasmes émolliens sur le sein. Cette méthode vient d'être employée à l'Hôtel-Dieu, avec le plus grand succès.

Un homme de l'Art, adonné principalement à la partie des accouchemens, qu'il exerce avec distinction, vient de tenter un moyen de secourir les femmes en travail d'enfant, dont il n'y a peut-être pas d'exemple, & qui, selon les apparences, ne sera suivi d'aucune suite facheuse. Ce moyen qui a été pratiqué sur une femme rachitique & mal conformée, dont les accouchemens précédens avoient été très-loborieux, consiste à faire la section de la symphise du pubis, dans la vue d'en procurer l'écartement, & de faciliter ainsi la sortie de l'enfant. Cette opération, dans un cas urgent, ne nous paroît, quoique un peu hardie, ni aussi effrayante, ni aussi dangereuse que l'opération césarienne. Elle est même, jusqu'à un certain point, indiquée par la nature, qui dans ces circonstances pénibles, a procuré souvent l'écartement de cette symphise, en rendant le cartilage qui la forme, mou & spongieux, ce qui a été observé surtout chez les femmes qui accouchent pour la premiere fois. Il y a très-peu de tems que nous avons été témoins d'un écartement semblable. Autant qu'on en a pu juger, cet écartement naturel a été d'environ demi-pouce. La malade a éprouvé une douleur fixe à cette partie qui a duré une vingtaine de jours, & pour laquelle on a été obligé d'avoir recours aux saignées répétées, aux cataplasmes émolliens, &c. Comme l'endroit de cette symphise est pour ainsi dire la clef de la charpente osseuse du corps humain, le point d'appui des deux arcboutans formés par les deux branches de l'os pubis où viennent s'amortir & se perdre tous les efforts causés par le poids & le mouvement du corps, surtout lorsqu'il est debout, il est très-essentiel, pour que ce point de resistance soit rétabli, que le sujet dans lequel la symphise du pubis a été écartée, reste quelque tems tranquille & sans marcher. Sans cette précaution, le poids de la colonne vertebrale

qui porte sur l'os sacrum, enclavé comme un coin dans les os du bassin & tendant continuellement à les écarter, ne manqueroit pas de causer un ébranlement dans ces os, si la symphise étoit mobile, c'est-à-dire, si les points d'appui n'étoient pas assurés. Il y a plus; le moindre écart de cette conduite peut renouveller tous les accidens, & faire manquer le succès d'une opération dont on doit désirer la réussite & la perfection; si elle en est susceptible; nous rendrons compte des suites qu'elle aura eues.

La petite-vérole continue d'exercer ses ravages dans quelques quartiers de Paris. Elle vient de se répandre dans le Fauxbourg S. Germain, où elle moissonne les enfans. Une personne plus instruite, à ce qu'il paroît, que celle qui nous a rapporté un des faits concernant les récidives de cette maladie, après l'inoculation, & dont on a rendu compte (N°. 39), nous assure que les enfans de Madame Ribouté & ceux de M. de Lessere n'ont eu qu'une petite-vérole volante, *variolæ spuriæ*. Tant mieux pour le siecle & pour l'humanité. On doit apprendre, toujours avec plaisir, que le nombre des pestiférés n'est pas si considérable.

De Dreux, le 4 Octobre 1777.

EXTRAIT *d'une Lettre adressée à M.* DE CHAMSERU, *Docteur en Médecine, & communiquée à la Société Royale de Médecine*, &c.

» Il y a eu hier à Dreux, six Sœurs de l'Hôtel-Dieu, empoisonnées pour avoir mangé du cochon acheté chez un Chaircuitier qui l'avoit mis dans une bassine de cuivre. Comme la Médecine est venue promptement à leur secours, on ne croit pas qu'elles en meurent. Mais il y a encore huit autres personnes malades qui ont acheté & mangé du même cochon, entre autres un nommé Villeneuve, Cordonnier qui, dit-on, est très-mal. On parle aussi de beaucoup de gens de la campagne qui ont fait leur provision chez le même Chaircuitier, & l'on craint que faute de secours bien entendus, en cas d'accident, ils ne soient les plus malheureux. »

Il y a longtems que les Médecins & nommément la Société Royale, en dernier lieu, ont fait remarquer que les chaudieres & bassines de cuivre, en usage chez les Chaircuitiers, surtout celles dans lesquelles on prépare le jambon & le petit salé, étoient quelquefois couvertes de vert de gris. L'événement qu'on rapporte aujourd'hui, justifie le danger qu'il y a de se servir de pareils vaisseaux. Il nous semble qu'on devroit le proscrire chez tous ceux qui préparent ces sortes d'alimens pour le Public.

Suite du diagnostic des Cancers.

Cancer scorbutique.

Le cancer scorbutique, ainsi nommé parce qu'il est presque toujours précédé ou accompagné de quelques symptômes de scorbut, est l'espece la plus commune, & que l'on observe très-fréquemment à Paris.

Lorsque le vice qui le produit se porte aux mamelles, on le reconnoît par l'engorgement pâteux de cette partie, auquel succedent souvent des rougeurs vives comme éréspelateuses, particulierement à l'approche des regles. Les malades se plaignent plutôt dans ce premier période d'un engourdissement dans le sein, que de vraies douleurs; ce sentiment se communique quelquefois au bras du même côté.

Cet engorgement pâteux augmente peu-à-peu, acquiert de la consistence & devient squirreux. La tumeur s'éleve en masse; les glandes, le tissu cellulaire qui l'avoisinent, se durcissent en même tems; les rougeurs éréspelateuses se multiplient: on y remarque en quelques points, comme des marbrures ou taches livides dont la couleur se soutient, & souvent des scissures ou petits sillons: il s'éleve quelquefois à la surface de la peau de petits boutons blancs, durs & plats, qui deviennent rouges en grossissant, & se multiplient sur les parties voisines. Les malades éprouvent un sentiment de pression, de tension, & un tiraillement continu, qui est enfin terminé par des douleurs extrêmement vives, qui reviennent par intervalles, & qui sont causées par l'érosion & le déchirement des ramifications nerveuses. Quelquefois ce cancer fait périr les malades avant de s'ulcérer, surtout lorsque le mal pénêtre par le tissu cellulaire jusques dans la poitrine. Alors les malades éprouvent une gêne continuelle dans la respiration, des douleurs dans les muscles intercostaux; & si l'engorgement s'est communiqué du côté des glandes axillaires, il

y devient considérable : le bras se tuméfie ; & ce n'est qu'avec des douleurs & une peine infinies, que les malades essaient de le mouvoir.

Les points livides ou pourprés, & les petits boutons dont on a parlé, finissent par s'ulcérer ; & cette ulcération le manifeste par une humeur ichoreuse, âcre, fétide, par intervalle noirâtre, qui en exsude. Le mamelon est ordinairement enfoncé. L'ulcération augmente avec les douleurs ; les bords deviennent épais ; il y pullule des excroissances informes qui ressemblent à un chou-fleur, qui retombent en bave & renaissent aussi promptement. L'odeur en est aussi insupportable que la vue en est horrible ; la distension de la peau le rend immobile, & des hémorrhagies fréquentes accompagnent ses progrès.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

LETTRES *sur différents sujets de Médecine, par Messire* LE MERCIER, *sieur* DU QUENAY. *Datées de* Nantes. 1777. *in*-8°. de 25 pages.

L'Auteur de ces Lettres, y agite quelques questions relatives à la pulmonie, dont la premiere est : *L'Etre Suprême, formant l'homme, le fit il pour être la victime de la pulmonie ?* &c. Dans une Epitre dédicatoire, adressée aux Dames, il débute *Le premier homme, seul admirateur des ouvrages de son Créateur, soupira : la femme parut, il fut troublé & vaincu.* M. du Quesnay après avoir fait l'éloge des femmes, soit dans l'Epitre dédicatoire, soit dans le cours de ses Lettres, fait celui du du vin, & le conseille pour la pulmonie. Comme sa Doctrine & ses principes sont en tout opposés à ceux des Médecins, il ne manque pas d'exhaler toute sa bile contre ceux ci, surtout dans certains passages où l'Auteur dit avec vérité tout ce qu'il pense. Après avoir demandé, par exemple, quelle étoit leur science sous Louis VII ? Il répond ; *elle consistoit en syllogismes majeurs, mineurs*, &c. Nous croyons qu'en voilà assez pour donner une idée de ces Lettres, qui malheureusement ayant été faites à de mauvaises heures de la journée, se ressentent un peu de ces variations d'esprit auxquelles les plus grands hommes sont sujets.

OBSERVATIONS *critiques sur un Ouvrage de* M. RAULIN, *intitulé*, EXAMEN DE LA ROUILLE, *&c. & Observations sur la maladie du seigle nommé ergot, &c. A Amsterdam, à Meaux, & à Paris, chez Ruault*, Lib. rue de la Harpe, 1777, *in*-12. de 150 pag. Prix, 1 liv. 4 s.

L'Auteur de ces réflexions est un simple solitaire, comme il nous l'apprend lui-même, un homme sensible, méditant sur le premier de nos besoins, & sur les moyens d'y suffire. La critique qu'il fait de l'Ouvrage de M. Raulin, est honnête & nous a paru fondée. Il résulte de plusieurs expériences que cet habile solitaire a faites sur le seigle, qu'il est plus avantageux de le semer plutôt que plus tard ; que dans les pays du Nord on doit semer les terres à seigle des expositions froides, le 15 Août, & celles des expositions chaudes, le 15 Septembre. Nous ne croyons pas ses observations sur l'ergot du seigle assez concluantes pour qu'on en puisse tirer aucune conséquence positive soit sur sa cause soit sur sa formation.

JOANNIS ADAMI POLLICH, *Medicinæ Doctoris, Acad. Elect. Palat. Corresp. Historia Plantarum in Palatinatu sponte nascentium* &c. *Manhemii*, 1777. in-8. de 664 pages.

C'est la seconde partie du Flora du Palatinat du Rhin, qu'a entrepris depuis quelques années M. Pollich. La premiere contenoit la Description de 447 plantes indigenes ; celle-ci en renferme 500, toutes rangées suivant le systême de Linnœus. Il ne reste plus à cet Auteur qu'à décrire les plantes de la vingt-quatrieme Classe, c'est-à-dire, de la Cryptogamie * qui fera l'objet du troisieme & sans doute dernier volume.

* Cryptogamie est un mot de la composition de M. Linnœus, formé de deux autres mots Grecs, que ce Botaniste a employé pour désigner des nôces ou plutôt une copulation secrette dans le regne végétal. — M. Necker, un autre Botaniste de nom, du Palatinat du Rhin, exclut tous ces prétendus mariages secrets, & donne à la meme classe le nom *d'agamie* ou de *pseudogamie*. Nous croyons que tous ces mots dérivés du Grec, trop multipliés aujourd'hui en Botanique, sont bien peu propres à faire aimer cette science, à faciliter la connoissance des grands rapports qui existent dans la nature, & à servir à faire pénétrer sa marche & ses secrets. Nous respectons beaucoup les Savans du Nord ; mais nous voyons avec peine que ces Rois ou plutôt ces tyrans de la Botanique n'en paroissent prendre que les ronces & les épines pour couvrir toutes les fleurs que nous offrit jadis avec tant de succès & d'agrément l'inimitable Tournefort.

Mémoire sur les effets salutaires de l'eau de vie de genievre, dans les Pays-Bas, froids, humides & marécageux, &c. par M. Daignan, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, &c. à Saint-Omer, de l'Imprimerie de Boubers ; 1777. in-4. de 46 pages.

De usu vesicantium in febrib. præcipuè in pluritidis cura, &c. Auctore Tralles, *D. M. Uratislaviæ,* 1776. 8°.

Avis divers.

La place nous a manqué dans le dernier numero pour dire que M. Bouillet étoit Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, & Associé Regnicole de la Société Royale de Médecine. Cette perte jointe à celle de M. le Beau, Médecin, forme un vuide à remplir dans cette Société, de deux places d'Associés Regnicoles dont le nombre est fixe à 50.

L'Académie Roy. de Chirurgie n'ayant point trouvé que les Mémoires qui lui ont été adressés répondissent parfaitement à ses vues, a remis à l'année 1779, le prix qu'elle devoit adjuger cette année & qui sera double. Le sujet est le même que celui qu'elle avoit proposé. *Exposer les regles diététiques relatives aux alimens, dans la cure des maladies chirurgicales.* Le sujet du prix qu'elle doit donner, l'année prochaine, est le suivant: *Exposer les effets du mouvement & du repos, & les indications suivant lesquelles on doit en prescrire l'usage dans la cure des maladies chirurgicales*

Nous avons différé de parler du remede contre la rage, dont le Roi de Prusse vient de faire l'acquisition, par la raison qu'on ne trouve point ici le *meloé* tel qu'il est décrit dans les papiers publics. On attend des renseignemens plus positifs à cet égard pour en rendre compte au Public. On se propose de même de faire connoître le résultat des expériences tentées au moyen de l'électricité.

En parlant du *treffle d'eau*, on a oublié d'indiquer un traité plus complet sur cette plante, que celui qu'on a cité, & dont l'Auteur est Francus, Médecin Allemand. Ce Traité a pour titre, *Trifolii Fibrini Historia, selectis observationibus & perspicuis exemplis illustrata, operâ* Joannis Franci. *Francofurti,* 1701. in-8. de 64 pages.

Médecine Vétérinaire.

On nous écrit de Bretagne, que des chevaux ayant mangé des feuilles d'un If qu'on venoit d'abbatre, & qu'on avoit laissé sur une route publique, n'ont pas tardé à mourir; le même accident est arrivé dans le même lieu, & par l'effet de la même imprudence, à d'autres bêtes de somme. Ces animaux, avant de mourir, ont éprouvé un gonflement considérable au bas-ventre, des tiraillemens, des mouvemens convulsifs &c. On leur a trouvé la panse très-distendue, quelques points rougeâtres à ses parois, & les feuilles d'If à peine brisées.

L'Auteur de la Gazette d'Agriculture, N°. 74, de cette année, rapporte un accident semblable, arrivé à Francfort (sur l'Oder) au mois d'Août, sur des chevaux, & demande quel est le remede? Comme la structure des estomacs du cheval, de l'âne & des animaux ruminans s'oppose au vomissement, & que l'émétique, dans ce cas, seroit le meilleur moyen de les secourir, on est obligé d'avoir recours, en pareille circonstance, aux breuvages acides, surtout au vinaigre, & aux purgatifs.

Errata des Nos. 39 & 40.

N°. 39, lig. 28, *Madame de Lesserre, rue Croix des Petits - Champs;* lisez, rue Mauconseil. Ligne 31, *ils avoient été tous inoculés au mois de Mai 1776 par le sieur Bouton;* lisez, les uns avoient été inoculés par M. de la Roche, les autres par le Sr. Sutton.
N°. 40, pag. 164, lig. 24, *in-12.* lisez petit *in-8°.*

On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine, ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Feuille, d'adresser désormais leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur Méquignon, *l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc par tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.

SUPPLÉMENT

AU N°. 41 DE LA GAZETTE DE SANTÉ.

Lettre aux Auteurs de la Gazette de Santé, sur les inconvéniens de l'usage de la vaisselle & batterie de cuisine ordinaires, avec les moyens d'y obvier, par M Dantic, *Docteur en Médecine, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, Membre de l'Académie de Dijon, &c.*

Les précautions sages que vous ne cessés de nous conseiller, pour nous garantir des maladies, sont une preuve que vous n'êtes pas moins occupés des progrès de la Médecine préservative, que de la Médecine curative. Ce double but a paru si digne de vous, que les Auteurs estimables du Journal de Paris se sont fait un devoir de les seconder, normamment dans les numeros 254, 257, 262, 269; 274 & 275.

Permettez-moi, MM., de partager avec eux cet honneur, en ajoutant quelques observations à celles de MM. Gilbert & Parmentier. Sans craindre les plaisanteries de l'anonyme du N°. 257, ni les clameurs de l'intérêt personnel, je prouverai que ces citoyens éclairés n'ont pas épuisé la matiere; mais si j'augmente les justes allarmes du public sur les ustensiles de ménage & de cuisine, qui sont actuellement en usage, je me flatte de lui fournir des moyens d'éviter le danger, & de répondre aux vœux de l'honnête anonyme du N°. 275.

Avant d'entrer dans les détails que je viens d'annoncer, M. Gilbert voudra bien me permettre deux réflexions. J'aurois désiré qu'il eût distingué le cuivre rouge du cuivre jaune. On sçait que ce dernier est beaucoup moins dissoluble que le premier, & que conséquemment il y a moins de danger à s'en servir en ustensiles.

Malgré l'autotité respectable de MM. Margraff, Cramer & Hellot, dont s'appuye M. Gilbert, je ne pense pas quel'étain de Cornouailles recele de l'arsenic, ni que son usage, en ustensiles de ménage, soit dangereux. Il entre de l'étain dans l'antitheŕique de Poterius. Dans ma premiere jeunesse, j'ai pris, pendant plus de deux mois, cette préparation, sans en être incommodé. Aucun Chymiste, que je sache, n'a pu, par le procédé de Margraff, découvrir de l'arsenic dans l'étain. Depuis la publication de la Docimasie de Cramer, & de la traduction de la fonte des mines par M. Hellot, la minéralogie a fait des progrès très-sensibles. Il ne paroît plus permis de soupçonner de l'arsenic, même dans la mine d'étain. On n'en trouve que dans la pyrite arsenicale, qui l'accompagne quelquefois. Mais tout notre étain de vaisselle contient du plomb & dans une proportion considérable. Les raisons de santé se joignent donc ici aux raisons politiques pour faire proscrire l'usage de cette espece de vaisselle.

D'après la connoissance certaine qu'on a des funestes effets des dissolutions de plomb, & de la facilité qu'a ce métal, ainsi que ses chaux & son verre, à se dissoudre dans les matieres grasses & huileuses, dans les acides animal & végétal, les trois observations de M Parmentier sont décisives contre l'emploi de la poterie vernissée. Tous ceux qui ont examiné de près cette espece de poterie, pourroient en ajouter un grand nombre d'autres.

Le vernis n'en est fait qu'avec les chaux de plomb grossierement préparées, quelquefois avec la *galene** réduite en poudre. Ce vernis est d'autant plus attaquable par les corps gras & les acides, que dans les fourneaux ordinaires à Potier il se vitrifie imparfaitement, & qu'une partie de la chaux de plomb s'y réduit**, par le contact des charbons, & par le phlogistique de l'argille qui n'a pas été préalablement calcinée. On sait que le contact d'un fer

* La mine de plomb sulphureuse.

** Reduction, en ce sens, est le changement de la chaux en son état métallique.

rouge suffit pour réduire de la chaux de plomb au même degré de chaleur.

Quand même le bas prix de la poterie permettroit d'en cuire, en *biscuit* *, les pieces avant d'y appliquer le vernis, & de construire des fourneaux où elles-feroient à couvert des charbons, & propres à produire un degré de feu de beaucoup supérieur, il feroit imprudent de se servir de cette terrerie: son vernis feroit toujours dissoluble & très-dangereux.

Quelque étendu que soit l'usage de la terre brune, principalement dans la Capitale, il est accompagné de presque autant de danger que celui de la terre vernissée. Elle est couverte de deux especes d'émail; celui de l'extérieur est coloré avec la *manganese* **, & celui de l'intérieur est d'un blanc verdâtre. Ce dernier émail est si peu chargé de chaux d'étain, qu'on peut presque le regarder comme un verre de plomb, & dès-lors dissoluble par les matieres grasses & les acides. Aussi est-il rare, qu'après quelques tems de service, l'émail blanc des caffetieres & des casseroles de cette terre, n'ait pas perdu de son brillant, de son glacé: preuve certaine d'érosion, de dissolution.

Cette terre brune a un autre défaut très-désagréable. L'émail blanc en est si tendre & si imparfaitement vitrifié, qu'il se *fendille* en tout sens, & avec la plus grande facilité. De-là le goût & l'odeur d'empyteume, que donne nécessairement la graisse brulée dans ses gerçures. Il ne feroit pas possible de prendre du caffé fait dans une caffetiere où l'on auroit précédemment fait bouillir du lait.

La couverte, tirant sur le jaune, de notre prétendue terre d'Angleterre, & de celle appellée dans les manufactures de Loraine, *terre-à-pipe*, n'est en terme de l'art, qu'un demi-émail, presque qu'un verre de plomb. Il est facile de s'assurer, par l'examen des vieilles assietes & des vieilles caffetieres de ces deux especes de terre, que leur couverte n'est gueres moins sujette à l'érosion, à la dissolution, que l'émail blanc de la terre brune, & conséquemment que nous n'en avons gueres moins à craindre.

Il n'y a que l'excellent émail blanc de la fayance fine & commune, dont l'émail composé dans les proportions & avec les attentions que nous avons indiquées dans nos observations sur l'art de la fayancerie, imprimées dans le premier volume des Mémoires de l'Académie de Dijon, il n'y a, dis-je, que l'émail parfait, qui soit au-dessus de tout soupçon. Les corps gras & les acides végétal & animal sont également impuissans pour lui faire perdre son glacé. Mais ne nous dissimulons pas que la fayance de cette qualité est très-rare, & qu'il est fort aisé de prendre de la mauvaise pour de la bonne.

Dans les fayanceries, qui ont le plus de réputation, on prépare la *calcine* (les chaux d'étain & de plomb) avec si peu de soin, & on met l'émail si mal, que la vitrification en est toujours imparfaite, & qu'une partie plus ou moins considérable de la chaux de plomb est réduite. Il est assez ordinaire de voir des points gris, noirâtres * dans l'émail de la fayance. C'est très-certainement du plomb réduit. J'ose assurer qu'à l'inspection, on verra, sur un grand nombre de vieilles assiettes de fayance, des marques certaines d'érosion, que le brillant, le glacé en a été dissipé par la dissolution.

La peinture a été appliquée à la fayance, moins comme un ornement que comme un moyen d'en couvrir les défauts. On employe ordinairement, pour y porter les couleurs rouge & verte, le verre de plomb, & un verre de plomb d'autant plus dissoluble, qu'il est toujours très-tendre & imparfaitement vitrifié. Ainsi les Manufacturiers, sans s'en appercevoir, ou animés uniquement par leur intérêt personnel, ont multiplié, par la peinture, les dangers à se servir de la fayance, d'autant plus que la chaux de cuivre qui fait les verds, & le verre d'antimoine qui fait les jaunes, sont également dissolubles par les acides végétal & animal. Il n'est personne, je pense, qui n'ait été à portée d'observer que les rouges, les jaunes & les verds de la majeure partie de la fayance, perdent à la longue leur glacé; qu'ils disparoissent même entierement. N'en soyons pas étonnés. On ob-

* En terme de fayancerie, on appelle *biscuit* la premiere légere cuisson des pieces en terre.

** La manganese est un minéral qui donne la couleur rouge violette au verre.

* La porcelaine tendre de Sevre avoit, il y a quelques années, de ces points gris, noirs, &c. Depuis que quelqu'un a conseillé de mettre la calcine en digestion dans le vinaigre, ces points n'existent plus; ce qui ne peut être attribué qu'au plomb qui s'est trouvé dissout dans le vinaigre.

ferve le même phénomene fur quelques affietes de porcelaine de la Chine.

Il femble que quelques perfonnes ayent voulu réduire le Public à l'ufage du fer, pour les uftenfiles de cuifine. Mais ce métal ne doit-il infpirer quelque défiance. Indépendamment des foins auxquels la rouille dont il fe couvre fi facilement affujettit,&de l'inconvénient qu'il a de donner dans plufieurs circonftances, une couleur noire aux ragoûts & le goût de l'encre, tous les Mineralogiftes favent que quelques mines de fer contiennent du cuivre. Je l'ai démontré à l'œil, dans plufieurs efpeces de nos fers, fous fa couleur rouge naturelle, & fous la couleur azurée qu'il prend dans quelques-unes de fes mines. Pour diffiper toute crainte à cet égard, il fuffiroit de faire examiner rigoureufement le fer de nos manufactures en tole & en fer blanc, & de profcrire les toles & le fer blanc étrangers.

Je crois devoir faire obferver que les diffolutions dangereufes, dont nous venons de faire le détail, ne s'opèrent qu'infenfiblement; que par conféquent, le danger ne peut jamais être bien fenfible, à moins que les boiffons & comeftibles gras, huileux & falés ne féjournent un certain tems dans les vafes métalliques, ou tapiffés de vernis de plomb ou d'émail imparfait, & que l'attention & fingulierement la propreté peuvent prefqu'entierement nous en garantir.

Mais la crainte d'avoir manqué d'attention, ou que les domeftiques n'en ayent pas, eft feule un tourment très - fâcheux. Il feroit fans doute à fouhaiter que nous puffions fubftituer à nos uftenfiles actuels de ménage & de cuifine, d'autres dont l'ufage ne fut accompagné d'aucun danger. Je crois la chofe très-poffible.

La poterie fans émail, ni couverte, qu'a propofé le favant & honnête M. Parmentier, feroit d'un ufage trop défagréable, par la facilité qu'elle a de fe charger des graiffes; elle donneroit un mauvais goût aux liquides & aux folides.

Dans mon mémoire fur la verrerie, couronné par l'Académie Royale des Sciences, j'ai indiqué une porcelaine commune, dont la fabrication feroit auffi facile que peu couteufe. Il n'y entre aucune chaux métallique.

Toutes les argilles pures, blanches, grifes & brunes fe *plombent* * à un feu violent & long-tems continué, prennent un vernis vitteux plus ou moins coloré. Celle de Boëlu, près Chimay, y prend un *plombé* gris; celles de Souxillange & de Javogue en Auvergne, un vernis jaunâtre; celles de la Beliere en Normandie, de Suzi dans le Laonois, & de Villentrode en Champagne &c, un vernis verdâtre. Ces différentes efpeces d'argille, très-communes en France, compofées convenablement avec des teffons de la même terre réduits en poudre, fourniroient une excellente poterie, qui n'expoferoit à aucun danger.

La vraie terre d'Angleterre eft d'une très-bonne qualité. Son ufage ne peut infpirer aucune crainte. C'eft la vapeur du fel marin qui en fait le vernis. Elle eft facile à fabriquer, & fi les tentatives qu'on a fait en France pour l'imiter ont eu un mauvais fuccès, c'eft uniquement parce qu'elles avoient été confiées à des Maîtres Fayanciers fans lumieres & fans expérience.

Nos argilles pures, compofées fuivant les regles, de poudre de teffons & faupoudrées légetement, pendant que les pieces font encore humides, avec du verre de craie réduit en poudre, donneroient auffi une poterie agréable, folide & à bas prix.

La porcelaine de verre nous fournit encore un moyen d'autant plus précieux de nous paffer des uftenfiles de métal, de terre vernifée & de fayance, qu'elle ne craint pas le feu, & que le verre le plus commun y eft le plus propre. Il feroit difficile d'imaginer une fabrication plus fimple, moins fujette aux accidens & moins difpendieufe. Elle fe réduit à bien vitrifier, à un feu violent & affez long-tems continué, une compofition bien proportionnée de fable argilleux, de chaux éteinte, ou de *charrées* *, & de cendres neuves ordinaires; de faire donner à ce verre groffier, les formes convenables, par d'habiles ouvriers, & à cémenter pendant deux fois 24 heures, les pieces de verre, avec de la chaux ou du plâtre, dans un fourneau à calciner, fans étuits ou *gazettes*. Cette porcelaine n'expofe à aucun danger, coûteroit moins que notre prétendue terre d'Angleterre, & feroit dix fois plus d'ufage. Des manufactures de ce genre, fago-

* Le plombé eft une efpece de vernis naturel.

* Cendres leffivées.

ment montées & bien conduites, feroient, j'ofe l'affurer avec confiance, auffi avantageufes aux Entrepreneurs qu'au Public. Cette porcelaine n'eft pas défagréable à la vue. Elle eft plus blanche que notre prétendue terre d'Angleterre. Le feul défaut que je lui connoiffe, c'eft d'être parfemée d'une infinité de très-petites cavités; mais cette légere imperfection n'en altere pas la bonne qualité. Il eft peu d'uftenfiles de menage & de cuifine, auxquels elle ne foit propre. Le célebre M de Reaumur eft le premier qui ait découvert cette efpece de porcelaine, la plus folide de toutes.

Si les fabrications que je viens de propofer étoient adoptées, le Public n'auroit abfolument plus rien à craindre de fes uftenfiles de ménage & de cuifine, & on éviteroit les frais de plufieurs millons d'étain & de plomb qu'on importe annuellement dans le Royaume*. Cette économie feroit très-confidérable. On trouvera les détails, que les bornes qui me font prefcrites m'ont mis dans la néceffité de paffer fous filence, dans l'édition que je prépare de mes ouvrages.(1)

J'ai l'honneur d'être, &c. DANTIC.

CONCLUSION des Auteurs de la Gazette de Santé.

D'après tout ce qui a été obfervé & dit fur cette matiere, & ce qu'on vient d'expofer, il n'eft plus permis de douter que les vaiffeaux dont on fait journellement ufage pour préparer nos alimens n'expofent en général à des accidens plus ou moins fenfibles, relativement au genre d'uftenfiles dont on fe fert, à la propreté & au foin qu'on en a, enfin à la force de la conftitution de chaque individu plus ou moins capable de refifter à l'action des poifons. Ces confidérations, jointes à la certitude qu'on a que l'efpece humaine dépérit fenfiblement, furtout dans la Capitale, nous paroiffent affez fortes pour engager les hommes à chercher à diminuer le nombre des caufes qui attaquent fourdement les principes de la vie. Mais la démonftration de ce danger feroit une vérité défefperante, fi la vaiffelle dont on fe fert ne pouvoit être remplacée avantageufement. M. Dantic, la perfonne peut-être la plus inftruite en ce genre, & qui mérite toute la confiance du Public, prouve qu'elle peut l'être & d'une maniere très-avantageufe. Le confeil qu'il nous donne n'eft point une déclamation vaine contre des abus indeftructibles. C'eft le remede à côté du mal. C'eft le fruit de plus de trente années d'expériences fur les moyens de tirer le meilleur parti des terres, fur l'art de les convertir en verre, en porcelaine &c; c'eft enfin l'application des meilleurs principes de chymie au travail qui en exige le plus, & qui pour l'ordinaire eft confié à des perfonnes qui n'en ont point.

C'eft donc un fervice à rendre à l'humanité que de mettre cet Art fur la voie de la perfection. On ofe dire que celle des vaiffeaux employés à la préparation de nos alimens eft une des plus dignes de l'attention de ceux qui font quelque cas de l'exiftence des hommes. Elle feroit de plus, digne d'un fiecle qui paroît s'éclairer fur beaucoup de points. Nous faifons des vœux pour que nous jouiffions au moins des avantages de plufieurs peuples, dont les boiffons & les alimens ne font pas empoifonnés par les vaiffeaux qui les contiennent. On fait que les Egyptiens, les anciens Romains fe fervoient d'une vaiffelle incapable de nuire. Ces derniers tiroient de l'Angleterre, pour la fabrication de leur poterie, ce que nos lumieres peuvent nous faire découvrir chez nous, ou ce qu'il nous feroit fi facile de nous procurer de chez l'étranger. Il y auroit un moyen bien fimple d'avoir bientôt fur cette matiere toutes les lumieres qu'on peut défirer; ce feroit d'en faire le fujet d'un prix, d'une valeur capable de dédommager les concurrens des frais auxquels les expériences en ce genre les expoferoient néceffairement. Il faut efpérer que fous un Gouvernement auffi fage, fous un Miniftere auffi éclairé, il y aura quelque encouragement, quelque moyen de feconder les vues fages & patriotiques de M. Dantic, fur un objet qui intéreffe de fi près la vie de tous les citoyens. En notre particulier, nous l'exhortons à ne point perdre cet objet de vue. Nous ferons toujours prêts à lui rendre l'hommage qu'on doit aux grands talens & au zele le plus éclairé.

* On affure que l'étain & le plomb que nous tirons de l'étranger, uniquement pour nos poteries & fayanceries, font un objet annuellement de cinq à fix millons de notre monnoye.

(1) Nous invitons M. Dantic a remplir bientôt les vœux du Public à cet égard. Des ouvrages auffi utiles ne peuvent manquer d'être bien accueillis.



Année 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

Par une Société de Médecins.

Du Jeudi 16 Octobre.

Aux Auteurs de la Gazette de Santé.

De Paris, le 12 Octobre 1777.

Vous savez mieux que moi, MM, qu'on met aujourd'hui la pulmonie avancée au nombre des maladies incurables, sans doute d'après les vains efforts qu'on a faits jusqu'ici pour la guérir. Un fait tout récent, & qui mérite d'être connu de tout Paris, m'a détrompé, & j'ai cru qu'il seroit propre à détruire le préjugé où l'on est généralement à cet égard. Permettez-moi, MM., de le déposer dans une Gazette qui, par vos soins, devient de jour en jour plus précieuse à l'humanité, & dont l'objet est de transmettre à la postérité tout ce qui peut intéresser la conservation des hommes.

Madame la Marquise de l'Aubespine fut attaquée, il y a cinq ans, d'une petite toux seche, à la suite de quelques médicamens pris après ses couches. A cette toux se joignirent bientôt fievre, insomnie & maigreur. Le mal empirant de jour en jour, on appella un Médecin qui prescrivit des boissons adoucissantes, & fit appliquer le faint-bois; ce qui affoiblit un peu la violence des symptômes. La malade eut ensuite recours aux eaux du Mont-d'Or, qu'elle prit durant trois saisons consécutives; elles parurent bien faire, mais le soulagement qu'elles sembloient avoir produit ne se soutint pas. Aux approches de l'hiver, tous les accidens se montrerent de nouveau, avec plus de violence encore; la fievre devint plus continue, la toux plus incommode, l'insomnie plus opiniâtre, la maigreur plus frappante. Le bouillon aux colimaçons & aux grenouilles fut longtems le principal remede qu'on lui administra.

Deux ans se passerent dans ce triste état, sans que ni les eaux, ni les médicamens empêchassent les funestes progrès de la pulmonie, *bien caractérisée par l'expectoration purulente, l'oppression excessive*, la consomption, & le marasme. Le lait de chevre, qu'on prescrivit alors, produisit un violent cours de ventre, qui, après un mois, supprima tout-à coup l'expectoration & rendit la toux convulsive. Pour remédier à l'épuisement que causoit cette diarrhée, la malade se détermina d'elle-même à l'arrêter, & bientôt les accidens redoublerent avec plus de violence que jamais. Allarmés sur l'état de la malade, ses parens appellerent un Médecin qui ordonna pour toute nourriture le poisson à l'eau, les légumes, les farineux, & pour remedes, des jus d'herbes. On n'obtint pas de ce régime le succès qu'on en attendoit. Madame la Marquise de l'Aubespine fut réduite à l'extrémité; on en désespera, & sa famille éplorée se voyoit au moment de la perdre, lorsqu'on fit appeller un autre Médecin, Anglois de nation, qui venoit de *rendre la vie à plusieurs pulmoniques abandonnés*. Avant tout, il travailla à se rendre maître de *l'inflammation de poitrine*, & il y parvint en peu de tems. Au bout de trois semaines, plus de fievre, de déchiremens, d'oppression. Bientôt les crachats cesserent d'être purulens; la toux & l'expectora-

tion diminuerent ; enfin la cure fut aussi rapide que complette. Avec la santé, Madame la Marquise de l'Aubespine a recouvré ses forces, son embonpoint, sa gaieté, ses graces. On a peine à croire qu'elle ait été si malade, & depuis cinq mois ce bien être ne s'est point démenti. Pénétrée de reconnoissance pour le Médecin qui l'a ramenée de si loin, c'est par son ordre que j'ai l'honneur de vous écrire, & elle joint ses instances aux miennes pour vous engager, MM., à faire connoître une cure aussi surprenante.

Comme la pulmonie est une maladie aussi commune que cruelle, peut-être ce récit intéressera-t-il ceux de vos lecteurs qui en sont attaqués, & je ne doute pas que vous ne déterminiez le Médecin de Madame la Marquise de l'Aubespine à publier, dans votre Gazette, les procédés qu'il a suivis pour lui rendre la santé. Ils m'ont parus simples & naturels, mais c'est à lui seul qu'il convient d'en rendre compte au Public, & pourroit-il choisir, pour y déposer sa méthode, un écrit plus convenable que le vôtre ?

J'ai l'honneur d'être, &c. L'Abbé Fillassier, Membre de plusieurs Académies du Royaume.

Nous invitons beaucoup le Médecin qui a fait une si belle cure, à vouloir bien nous communiquer sa méthode ; nous serons très-empressés à lui rendre toute la justice qu'il mérite. C'est d'ailleurs un service à rendre à l'humanité que de lui faire connoître tous les moyens de guérison, pour les maladies surtout réputées incurables, telle que la pulmonie.

Observation sur un empoisonnement occasionné par des marons bouillis & refroidis dans le cuivre, & réflexions à ce sujet, par M. Missa, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris.

Le 28 Octobre 1775, le Cocher de M. le Comte de *** mangea, trois ou quatre heures après son dîner, un demi-litron de marons bouillis dans un chaudron de cuivre. Il avoit acheté ces marons dans un des marchers de Paris. Une heure après les avoir mangés, il éprouva subitement des coliques très-violentes d'estomac & d'entrailles. Il vomit d'abord les marons, ensuite son dîner, puis une quantité de bile épaisse & œrugineuse, avec des efforts & des angoisses extrêmes. Les muscles du bas-ventre en contraction déprimoient cette région surtout vers l'ombilic. Il survint des mouvemens convulsifs dans les membres, principalement aux extrémités supérieures & inférieures, & le malade y éprouvoit en même tems des douleurs très-aigues. Le malade se plaignoit aussi de bourdonnemens dans les oreilles, de mal de tête violent, &c. &c. Il éprouvoit des anxiétés, des défaillances auxquelles succédoient des hocquets fréquens ; les mouvemens convulsifs des levres imitoient ceux du *rire sardonique*, &c. &c.

On lui fit boire, avant mon arrivée, un gobelet d'huile d'olives, quelques verres de thé léger & du lait ; il évacua abondament par haut & par bas avec des tiraillemens d'estomac. Les vomissemens étoient billeux, épais & verds, les selles crues, sereuses, sans odeur & aussi dissoutes que dans les superpurgations & dans les dévoiemens colliquatifs.

Les accidens qu'éprouva le malade étoient à leur plus haut période, lorsque j'arrivai, deux heures après, pour le secourir, accompagné de M. Navier fils, mon confrere. Je prescrivis le syrop d'orgeat étendu dans l'eau froide, à prendre de demi-heure en demi-heure, un verre à chaque fois, en même tems de l'huile d'olives de deux heures en deux heures, à la dose de deux cuillerées, & des lavemens préparés avec la décoction de graine de lin.

Tous les symptômes ayant cédé successivement & par dégrés à ce traitement dans l'espace de huit ou dix heures de tems, je n'eus pas besoin d'autres secours. Une tisanne adoucissante & deux purgations douces administrées quelques jours après, ont achevé la guérison.

Son fils, âgé de douze ans, qui avoit aussi mangé de même quelques marons, éprouva à-peu-près les mêmes symptômes, mais moins violens, & fut guéri par la même méthode.

Un semblable accident étoit arrivé quelques années auparavant, à huit ou dix personnes chez un Marchand dont j'étois le Médecin. Le maître & la maîtresse voulant se regaler, eux & toutes les personnes qui composoient leur maison, firent un goûté dans lequel ils mangetent des marons bouillis & refroidis dans un chaudron. Les accidens furent à-peu-près les mêmes. N'ayant pas sous la main les se-

cours que l'on a coutume d'adminiſtrer, l'analogie m'en fit imaginer un, dont le ſuccès répondit à mon attente. Je fis battre des blancs d'œuf avec du ſucre en poudre. On les delaya, en les battant de nouveau dans une infuſion de thé vert qu'on fit prendre aux malades; on leur donna des lavemens émolliens & mucilagineux, ajoutant à quelques uns un peu de ſavon; en peu de jours ils furent rétablis.

Les mêmes remedes m'ont réuſſi dans d'autres empoiſonnemens récens occaſionnés par des haricots, des étuvées, du poiſſon au bleu, des compotes de fruits, &c, cuits, aſſaiſonnés & refroidis dans des vaiſſeaux de cuivre.

On conçoit facilement qu'un mucilage tel que celui du blanc d'œuf bien divisé par l'intermede du ſucre & étendu dans une infuſion de thé, peut être d'un grand ſecours lorſque les molécules du verd-de-gris agacent les tuniques nerveuſes des entrailles. Ce mucilage animal paroît même plus efficace que les autres. Mais il faut avoir toujours attention de donner cette boiſſon & toutes les autres, à très-petit volume, à la fois.

Ce traitement méthodique n'eſt point oppoſé à l'uſage des nouveaux contrepoiſons indiqués par M. Navier, dans ſon ouvrage; il peut même ſervir à leur préparer un ſuccès plus complet.

Les obſervations précédentes donnent lieu à quelques remarques.

Les femmes qui vendent en détail des marons & des chataignes au peuple dans les rues, les carfours, & les marchés de la Capitale, en font cuire la plus grande partie à l'eau dans de grands chaudrons de cuivre. Elles y ajoutent, pour relever la ſaveur de ce fruit, ou du ſel de cuiſine, ou des cendres, ou du ſalpêtre. Quand les marons ſont cuits, elles rallentiſſent le feu. Si le débit s'en fait promptement, il n'arrive point d'accident, parce que ni les marons ni la décoction n'ont eu le tems de ſe refroidir; mais dans la ſuppoſition contraire, ils ſe refroidiſſent, au moins ſur la fin, & contractent alors du verd-de-gris qui ſe forme très-promptement à la faveur de la matiere ſaline que contient la décoction.

De toutes les perſonnes qui mangent des marons bouillis dans des vaiſſeaux de cuivre, celles qui ont le malheur d'être empoiſonnées ne forment pas à la vérité le plus grand nombre; mais il eſt du devoir d'un Médecin de mettre le Public en garde contre un abus dont beaucoup de particuliers peuvent être les victimes. Au ſurplus, il eſt facile de ſuppléer aux vaiſſeaux de cuivre, en leur ſubſtituant des vaiſſeaux de terre, ou des chaudieres de fonte de fer, telles que celles dont on ſe ſert pour une infinité d'autres uſages & dont ſe ſervent même quelques femmes pour l'uſage auquel nous les attribuons.

Si le cuivre ſe convertit auſſi facilement en verd-de-gris, par l'action ſeule de l'eau réfroidie, légerement aiguiſée de ſel, quelquefois même non ſalée, on ne ſera pas ſurpris que le vin nouveau & en fermentation qui a ſéjourné dans des vaiſſeaux de ce métal, pendant même un tems aſſez court, empoiſonne les perſonnes qui en boivent. Cet abus des vaiſſeaux de cuivre produit, dans beaucoup de pays de vignobles, & particuliérement en Champagne, une eſpece d'empoiſonnement épidémique parmi les enfans, dont voici des exemples.

Lorſque l'on a foulé le raiſin dans les cuves, on l'abandonne avec ſon jus exprimé, à la fermentation vineuſe. Quand elle ſe développe, elle fait augmenter conſidérablement le volume du liquide. Les raiſins foulés s'élevent en même tems & ſe répandroient par-deſſus les bords avec le vin nouveau, ſi l'on n'avoit pas la précaution de retirer des cuves une certaine quantité du liquide en fermentation. On ſe ſert, à cet effet, de chaudrons, & on y laiſſe réfroidir & ſéjourner cette portion de vin nouveau, juſqu'à ce que la fermentation ſoit finie, pour le faire paſſer enſuite ſous le preſſoir avec les raiſins foulés.

Les enfans abuſant de la liberté qui leur eſt accordée dans le tems des vendanges, vont boire à l'inſçu de leurs parens, de ce vin nouveau contenu dans les chaudrons. Ils éprouvent, peu de tems après, des nauſées, des angoiſſes, des vomiſſemens qui les jettent même dans des convulſions & leur font jetter des cris effrayans. Leur ventre ſe gonfle, ſe tend & reſte opiniâtrement conſtipé, les premiers jours. Un dévoyement dyſſenterique ſuccede aſſez ſouvent à ces premiers ſymptômes. Voici de quelle maniere on y remédie.

On les fait coucher dans des lits bien baſſinés; on leur applique ſur le bas-

ventre des linges chauds. On leur prépare un bouillon aux herbes fait avec la poirée, la laitue, le cerfeuil, le beurre frais. Lorsqu'on l'a passé, on y délaye un œuf frais entier, le blanc & le jaune, & on le leur donne un peu chaud. On leur fait prendre aussi, par cuillerées, de l'huile d'olives, divisée par l'intermede du sucre en poudre. Les lavemens émolliens ne sont en usage que parmi les personnes aisées. On a soin de priver les malades de tout aliment solide, jusqu'à la cessation totale des symptômes.

Ce traitement, qui est conforme aux indications, réussit ordinairement. Les enfans guérissent pour la plûpart, les uns plutôt, les autres plus tard; & malheureusement la même faute se commet, les années suivantes.

Les enfans, industrieux à se nuire, s'empoisonnent souvent encore en buvant à la dérobée le vin qui distille goutte à goutte des robinets des tonneaux & qui tombe dans des chaudrons ou dans des écuelles d'étain. Il faut observer que ces écuelles se trouvent à la longue tellement attaquées par le vin, que le fond s'en separe quelquefois de lui-même & se brise comme du verre.

Ces abus, dont on n'a pas encore fait mention, ne sont-ils pas aussi dans la classe de ceux qui méritent l'attention du Gouvernement, & qui sollicitent par eux-même leur suppression?

Suite du diagnostic des Cancers.

Nous avons déja dit, en parlant du cancer scorbutique, qu'on devoit en distinguer de deux sortes, ou du moins qu'il y avoit entre le cancer vraiment scorbutique & celui que nous avons désigné sous l'épithete *d'érésypelateux*, des nuances ou plutôt des différences constantes que les Praticiens saisissent & qui ne sont relatives ni aux différens états ou degrés du cancer, ni aux circonstances qui peuvent faire varier les différentes especes. Ce n'est qu'à la faveur de ces distinctions, auxquelles on n'a substitué en général que des tableaux confus, qu'on peut espérer de porter un jugement certain sur la valeur des remedes, un prognostic assuré sur ce qui est curable & ce qui ne l'est point. L'Empirisme a beau vanter ses miracles, & faire les plus belles promesses; les événemens malheureux n'attestent que trop tous les jours l'ignorance ou l'imposture. Avant tout, il est donc essentiel de connoître. On auroit la plus mauvaise idée d'un pêcheur à qui l'on auroit demandé des rougets & qui n'apporteroit que des soles.

On a vu, dans le N°. précédent, la description que donne M. Gamet du cancer scorbutique. Nous la croyons très-exacte & copiée d'après nature. Mais nous croyons aussi qu'il y a quelque différence à faire entre ce cancer & l'érésypelateux; c'est ce qu'on essayera d'indiquer dans la feuille prochaine.

Mémoire à consulter.

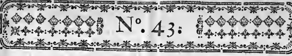
Le malade pour lequel on consulte, âgé de 75 ans, est attaqué, depuis près d'un an, d'un tenesme (envie fréquente d'aller, sans presque aucun effet) dans lequel il a rendu quelques glaires sanguinolentes, des vents, &c. Il éprouve de plus, un sentiment de pesanteur & une irritation au dos très-incommodes; & depuis quelques mois, il a perdu les forces, l'appétit & l'embonpoint qu'il avoit conservés assez longtems. En le visitant, on a trouvé au rectum à un pouce de l'anus, du côté du coccyx, un bouton *hémorrhoïdal*, de la grosseur du petit doigt. Depuis deux ou trois mois, il a des ardeurs fréquentes d'urine. Il y a quelque mois que son Chirurgien lui a donné l'hypecacuana à petite dose, pendant quinze jours, ensuite de la rhubarbe; cela n'a servi qu'à l'échauffer, & a été remplacé par l'eau de poulet, des tisanes rafraichissantes, du lait d'ânesse & des bains. Ces remedes finis, il n'a pas été mieux. Le tenesme persiste; le malade est foible, maigre & dégoûté. *Signé*, SALIGNIER, Docteur en Médecine.

On prie les Gens de l'Art de vouloir dire promptement leur avis sur ce cas.

AVIS.

Comme plusieurs personnes, aux approches des vendanges, se livrent à ce plaisir aux environs de Paris, nous prévenons ceux de nos lecteurs qui pourroient s'y disposer, que la petite-vérole est à S. Germain, à Marly, à Charenton, à Charonne, aux Carrieres, à Arcueil, & à Vaugirard.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.


N°. 43.

Année 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

Par une Société de Médecins.

Du Jeudi 23 Octobre.

De Paris.

DEpuis qu'on néglige les observations utiles; depuis que l'industrie & l'avidité s'épuisent en ressources, en moyens de faire varier & de satisfaire les goûts, il est bien difficile que, dans nos mœurs & nos usages, il n'y ait toujours aussi quelque moyen nouveau de s'infecter & de se détruire. Ceux qui se bornent à la connoissance des impressions grossieres, faites sur nos sens, pour rendre raison de ce qui nuit, méprisent les avis qu'on leur donne sur celles qui ne sont pas toujours sensibles. Ils prétendent que la nature est toujours avertie par l'odorat ou la vue du danger des corps malfaisans qui nous environnent. En conséquence, ils n'admettent pour causes des maladies populaires, que celles qu'on voit ou qu'on sent. Ils rejettent également & la doctrine des purifications, & la propreté, & tous les moyens reconnus par tous les siecles les plus propres à entretenir la santé. Ils attribuent jusqu'à l'infection même la puissance de chasser les corps nuisibles. Ceux au contraire, qui connoissent la force de cet axiome, *propreté est santé*, & auxquels l'expérience a appris l'avantage d'en goûter le fruit, évitent avec soin l'usage & le contact de tout ce qui est malpropre, suspect & mal sain.

Il seroit bien à souhaiter que des objets de ce genre ne fussent jamais employés pour l'entretien du luxe, ou pour servir l'amour ou l'amitié. C'est cependant ce qu'on observe aujourd'hui par l'usage qu'on fait, dans le commerce, des cheveux. D'abord ce n'étoient que ceux d'un amant ou d'une amante connus, ceux d'un enfant chéri, dont on faisoit des chiffres, des bagues, des bracelets &c. Aujourd'hui ce sont les cheveux des morts de Bicêtre ou de l'Hôtel-Dieu, dont on fait des cordons de canne, de montre, des colliers, des bracelets, &c. Encore, ce ne seroit rien, si ces cheveux infects avoient subi quelque préparation, s'ils étoient passés, comme ceux des Perruquiers, à une lessive, à l'eau bouillante, enfin au four ou à l'étuve, ce qui les rend incapables de nuire; mais on les retrouve, la plûpart du tems, tels qu'ils étoient sur la tête des cadavres.

M. Talma, Chirurgien-Dentiste, dont nous avons eu déja occasion de parler avec avantage, vient de faire une observation qui confirme les effets dangereux de l'usage de ce nouvel objet de luxe. Ayant été consulté dernierement par une jeune personne, sur des boutons dartreux survenus inopinément au col, & qui formoient un cercle fort désagréable, après bien des recherches sur ce qui avoit pu occasionner un pareil accident, il s'est convaincu qu'il n'y avoit eu d'autre cause qu'un collier de cheveux qu'elle portoit depuis une semaine. Que cet exemple serve d'avertissement à ceux qui redoutent avec raison les maux, & toutes les horreurs qu'on observe à Bicêtre & à l'Hôtel-Dieu, où à peine les malades sont morts, qu'on s'empresse de leur enlever leur chevelure, & de la mettre dans le commerce qui en est aujourd'hui tout infecté.

Les papiers publics annoncent que M. Gatri va faire une inoculation brillante en Italie. Il est à désirer que cet Opérateur y soit plus heureux qu'en France, où presque tous ceux qu'il a inoculés, ont repris la petite-vérole. On en a vu même qui, sans attendre l'événement, se sont fait inoculer une seconde fois, & toujours avec le même effet. Comme ce n'est point ici le lieu ni le cas d'agiter l'importante question de l'inoculation, qui malheureusement pour l'humanité, n'a jamais été ni bien présentée, ni bien discutée, ni bien approfondie, & qui ne sauroit l'être d'une maniere satisfaisante dans tous les lieux où la force, l'intérêt personnel & les considérations particulieres sont capables de faire pancher la balance & taire la vérité ; nous l'abandonnons à ceux qui veulent encore s'en occuper. Il nous suffit de dire que ce ne sera que dans les pays libres, où l'on pourra la résoudre au gré de la raison, & en éprouver le fruit, mais qu'avant tout, il faudroit en proposer deux autres, commencer par celle-ci : *Y a-t-il aujourd'hui une seule petite-vérole spontanée ?* & finir par cette autre : *N'est ce pas la même puissance, qui a fait jadis adorer les oignons & les crocodiles, qui persuade aujourd'hui qu'il faut absolument payer un tribut à la petite-vérole ?*

D'Aubonne, en Suisse.

On mande de cette Ville que l'inoculation ayant multiplié, dans une partie du canton de Berne, la petite-vérole, au point qu'il n'étoit plus possible de s'en défendre, les Magistrats, après un examen réfléchi du danger de la pratique générale de cette méthode, & d'après le compte rendu par des gens éclairés, des préjugés populaires sur cette maladie, qui ne tendent à rien moins qu'à la destruction du genre humain, ont fait un réglement de Police, qui défend, sous les peines les plus rigoureuses, de pratiquer aucune espece d'inoculation, soit de petite-vérole, de rougeole, de pourpre, de peste ou autres maladies semblables. Il a été, en même tems, ordonné aux particuliers de prendre des précautions contre la contagion ; on a fait des extraits des ouvrages publiés à ce sujet & qu'on a mis entre les mains du peuple qu'on vouloit garantir ; on a concerté & pris des mesures pour le mettre à couvert du fléau ; enfin, on est venu à bout d'arrêter la contagion en plusieurs endroits, & de préserver entierement un grand nombre de villages, de la petite-vérole.

On vient d'éprouver à Paris & aux environs, l'efficacité des lotions avec l'oxicrat (mélange d'eau & de vinaigre), comme préservatif de cette maladie. On met un tiers de vinaigre sur deux tiers d'eau, & on lave deux ou trois fois par jour les mains & le visage de ceux qu'on veut préserver. Ce moyen a réussi sur un grand nombre de personnes obligées de vivre au milieu même de la contagion. On se trompe, si l'on croit qu'il suffit de donner de l'air aux meubles & aux appartemens pour les purifier. Lorsqu'on n'a pu empêcher la communication, & qu'une personne suspecte est entrée dans une chambre, a touché des meubles &c, le meilleur parti qu'il y ait à prendre, c'est de bien laver tout ce qui peut l'être sans inconvénient, & exposer les meubles au grand air. (Voyez *Seul préservatif de la Petite-vérole*, chez Ruault, Lib. rue de la Harpe, & chez Mequignon, rue des Cordeliers).

Aux Auteurs de la Gazette de Santé.

C'est avec le desir le plus sincere de secourir l'humanité souffrante dans les campagnes, que je vous écris, pour vous témoigner combien il seroit avantageux que des personnes éclairées sur l'art des accouchemens fussent plus répandues dans les différens endroits de la Province, afin d'éviter les pratiques meurtrieres que l'on ne cesse d'y employer. On n'a que des préjugés funestes à cet égard dans la partie du Nivernois où je suis établi, & dans laquelle le manuel des accouchemens est, la plûpart du tems, confié à des personnes qui n'ont pas les connoissances requises pour l'exercer avec toute la sagacité qu'un objet si délicat l'exige. Deux exemples récens d'amputations du bras, faites à des enfans qui présentoient cette partie à l'orifice de la matrice, me forcent de me récrier avec juste raison, contre une pratique barbare que tout condamne & que des Gens de l'Art de ces campagnes, revêtus du titre d'Accoucheurs, osent témérairement entreprendre. Voici ce qu'on observe dans la pratique ordinaire. Un enfant présente le bras ; la Sage-Femme se trouve très-embarrassée ; elle cherche presque toujours à le faire ren-

ter, ce qui ne réussit jamais; elle emploie enfin tout son art pour en venir à bout; sa manœuvre devient infructueuse; elle appelle un Chirurgien qui se dit Accoucheur; celui-ci propose aussitôt l'amputation de la partie, sans faire même attention quelquefois à la position de l'enfant. Voilà des faits dont tout le monde est instruit ici. Faites vos efforts MM., pour remédier à une pratique aussi dangereuse; vous ne sauriez trop vous élever contre des usages qui deshonorent le siecle & font la honte de l'Art.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Il nous paroît, en effet, qu'il y a plusieurs moyens moins cruels de remédier à des cas semblables. Avant tout, nous désirerions qu'on fixe enfin les termes & les conditions qui doivent déterminer à employer telle ou telle manœuvre. Qu'on donne les préceptes convenables, le catechisme nécessaire à cet effet! Qu'on ne dise pas toujours, *il est fait*, mais qu'on le présente! Que l'Art & les loix se réunissent pour faire cesser de pareilles barbaries! Que le cas, par exemple, dont on vient de parler, soit discuté; qu'il devienne le sujet d'un prix! Mais qu'en attendant, on suspende le sacrifice de ces innocentes victimes, & qu'une loi sage défende de porter sur ces parties aucun instrument meurtrier, jusqu'à ce que les préceptes convenables, bien muris, examinés, discutés & bien redigés soient donnés, non par de jeunes gens, érigés en Maîtres & en Professeurs au sortir de l'école, mais par une compagnie de gens sensés, éclairés & muris par l'expérience. Nous l'avons déja dit; il est mille fois plus avantageux pour une femme en travail & pour l'enfant, d'être abandonnés aux soins de la nature, même dans les cas les plus difficiles, que d'être mal secourus, ou tourmentés par le fer. Mais malheureusement, le principe qui dit, *je sais tout, il faut vivre*, est le plus généralement répandu; c'est aussi celui qui s'oppose le plus à la perfection d'un Art que la précipitation dans les manœuvres & les faux principes ont rendu plus dangereux que nécessaire.

Réponse au Mémoire à consulter, du n°. précédent, pag. 176.

Le malade de M. Salignier présente le phénomene connu de l'analogie qui se voit quelquefois entre les hémorroïdes & la dyssenterie. Il est ordinaire aussi que le sang qui cherche inutilement à s'évacuer par les boutons hémorrhoïdaux, se rejette sur le col de la vessie, occasionne la dysurie, la strangurie, & sorte quelquefois en nature par un pissement de sang; ainsi l'indication à remplir est de faire appliquer les sangsues à l'anus, de donner des lavemens émolliens & quelquefois anodins, & des laxatifs adoucissans, outre les délayans & les bains. Mais comme le ténesme est souvent entretenu dans ce cas, par une âcreté d'humeurs qui joue la pléthore, on aura recours ensuite à un cautere, ou à un vésicatoire qu'on appliquera sur un bras, une cuisse, ou une jambe. On estime aussi que les mêmes remedes auroient pu convenir au célebre Baron de Haller, quoique son indisposition ne paroisse pas être la même. *Signé*, DE VILLIERS, *D. M. P.*

A Paris, ce 19 Octobre 1777.

Nous souscrivons en tout point, à cette consultation; mais nous croyons que le bouton *hémorroïdal* dont on a parlé, n'est autre chose qu'un bouton cancereux, & qu'ainsi on ne peut porter sur cette affection qu'un prognostic très-facheux. Nous prions M. Salignier de nous faire part des suites de cette maladie.

Extrait des observations chymiques de M. ROUELLE, Démonstrateur de Chymie du Jardin du Roi, insérées dans le Journal de Médecine d'Octobre 1777.

La découverte de l'acide phosphorique dans les os des animaux, & dans la corne de cerf appartient à M. Scheele. MM. Rouelle, & Proust, Apoticaire major, gagnant maîtrise de l'Hôpital-Général, surtout le premier, y ont fait quelques changemens & ont rendu cette découverte plus intéressante.

Pour obtenir l'acide phosphorique des os, on les calcine à blanc, on les réduit en poudre, & on les dissout dans de l'acide nitreux. A cette dissolution on ajoute de l'acide vitriolique; on passe la liqueur, on la prive, autant qu'il est possible, de toute la sélenite que l'acide vitriolique a formé avec la terre absorbante des os. On obtient cette séparation au moyen du philtre sur lequel la sélenite reste, & à laquelle on enleve, par plusieurs lavages avec l'eau distillée, tout l'acide phosphorique qu'elle pourroit contenir. En-

suite on fait évaporer la liqueur au bain-marie; on la réduit au quart. On met le résidu dans une cornue de verre lutée avec un récipient. On distille à feu nud & gradué, jusqu'à ce que la cornue soit presque totalement rouge, & lorsqu'il y a un intervalle de 30 ou 40 secondes entre la chute de chaque goutte, on cesse la distillation. On trouve au fond de la cornue une masse vitreuse blanchâtre, dure, plus ou moins opaque, d'une saveur acide & qui exposée à l'air en attire l'humidité.

Pour en dégager l'acide phosphorique, & la mettre sous forme de verre transparent, on fait fondre cette masse dans l'eau distillée; on la réduit à moitié par la distillation au bain-marie; on y ajoute dix à douze parties d'esprit de vin pour lui enlever tout l'acide vitriolique qu'elle contient. Alors, l'acide phosphorique se précipite au fond du vaisseau sous la forme d'une glu qui poisse les doigts. Si dans cet état on la met, à plusieurs reprises, dans un bon creuset, à un feu modéré, on obtient un verre solide, indissoluble & transparent comme le crystal.

Ce verre réduit en poudre & mêlé avec la poussiere de charbon donne, à la distillation, du vrai phosphore.

M. Rouelle remarque que la corne de cerf donne plus d'acide phosphorique que les os, & que l'ivoire, les yeux d'écrevisse & la nacre de perle n'en donnent point, ou presque point.

Découverte du mercure dans le sel gris de gabelle.

M. Rouelle a encore trouvé du mercure dans le sel gris ordinaire. Il croit que Langelot est le premier qui ait avancé que si l'on promenoit un stilet d'or dans du sel marin, il blanchissoit comme si l'on avoit frotté de mercure, & que les enfans blanchissent les liards dans le sel marin exposé au feu. Cet habile Chymiste donne deux preuves, qu'il y a du mercure dans le sel marin gris de gabelle.

1°. Après la distillation nécessaire pour faire le nitre quadrangulaire avec le sel gris, on trouve au col de la cornue un peu de poussiere blanche, qui est un vrai sublimé-corrosif, qui blanchit l'or.

2°. Le dépôt terreux d'une dissolution de sel gris contient du mercure. On peut s'en assurer, & par la distillation de ce dépot, & en y promenant une lame d'or.

AVIS.

Lettre de M. Veron, Apoticaire de la Marine & de l'Amirauté, au Havre, aux Auteurs de la Gazette de Santé.

Le Public, MM., informé par le sieur Abbé Dumesnil, Apoticaire du Grand Conseil, (*Gaz. de Santé du Jeudi 3 Juillet*) que je tenois le Tassia de Gayac, dit l'*antigoutte* des Caraïbes, & qu'il étoit mon Correspondant à Paris, a appris de plus que le prix étoit de 6 liv. la pinte au Havre & à Paris. Je déclare que je n'ai jamais prétendu vendre ce remede sur ce pied-là dans mon magazin; que le prix de chaque bouteille, prise au Havre, est de 2 liv. 10 s. & 3 liv. avec l'embalage. Je déclare encore que je ne fais plus d'affaires avec le sieur Dumesnil, & que mon Correspondant actuel, à Paris, est le Sr. Heurtin, Limonadier, rue Tireboudin, au coin de celle des Deux-Portes Saint Sauveur.

M. Vicq-d'Azyr, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, &c, commencera le Mardi 4 du mois prochain, un Cours d'anatomie & de physiologie, dans son amphitéâtre, rue du Sepulchre, fauxbourg S. Germain. Il fera encore un Cours élémentaire de Chirurgie presque aussitôt que celui d'anatomie. Il aura soin que les matieres analogues soient traitées en même tems, & prendra pour ce dernier Cours les jours & les heures les plus commodes aux éleves.

La place nous manque pour donner la suite du diagnostic des cancers, nous y reviendrons dans la feuille prochaine.

On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine, ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Feuille, d'adresser désormais leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, *l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc par tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.



Année 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 30 Octobre.

De Paris, le 20 Octobre 1777.

Hier 19 de ce mois, trois Garçons Tailleurs d'habits s'étant arrêtés dans un cabaret sur la route de Villejuif, à la Maison-blanche, y ont acheté pour 12 sols d'un ragoût froid, qui, selon le rapport de l'un d'eux, avoit un goût extraordinaire ; ils l'ont fait chauffer, & l'ont mangé. Ils n'ont rien éprouvé d'abord, mais à leur retour à Paris, l'un d'eux nommé Gilbert, s'est senti tout-à-coup oppressé avec des nausées & un peu de vomissement. Le ventre s'est tendu. On lui a donné de l'huile d'olives, dont il a pris demi livre, ce qui l'a fait beaucoup évacuer par haut & par bas. Tous les symptômes se sont calmés au moyen de ce secours. Les deux autres ont été moins incommodés que celui-ci. Il paroît que cet accident n'est dû qu'au séjour de ce ragoût dans des vaisseaux de cuivre.

Maniere particuliere de guérir la teigne, par M. Faucher, maître en Chirurgie, à Mormant en Brie.

L'expérience m'ayant appris, après différentes tentatives très-douloureuses, & souvent très-inutiles, une méthode particuliere de guérir la teigne, je me hâte d'en faire part au public. Je crois que c'est le moyen le plus doux & le plus sûr qu'on puisse employer. Cette méthode qui m'a toujours réussi, n'exige ordinairement aucune application d'emplâtre ni d'onguent. Elle est simple, & peut être pratiquée par tout le monde. Voici en quoi elle consiste.

Je fais mettre le malade sur une chaise ou à genoux devant moi. Je lui brosse la tête pour débrouiller les cheveux qui sont pris dans la teigne. Je prends un peigne à retaper, de ma main gauche, pour avoir la facilité de prendre les cheveux avec mes doigts, les pincer les uns après les autres le plus près de la tête qu'il est possible, & les arracher ensuite comme on plume un poulet. Je me borne à n'arracher dans un jour, ou à chaque séance qu'une place de la grandeur d'un écu de six livres. Cet arrachement se fait facilement & sans causer presque de douleur. Le lendemain on recommence, & on continue les jours suivans de la même maniere. Comme le pincement des cheveux est difficile, je prends de la cendre bien tamisée, qui me sert à décrasser les doigts, & j'en saupoudre les endroits purulens, ce qui les desseche & rend l'opération plus aisée. Il faut faire cet arrachement dans tous les endroits où il y a de la teigne ; & le malade se trouve guéri en peu de jours.

On fait ensorte de bien arracher les cheveux ; s'ils cassent, la teigne se soutient à cet endroit, mais ce n'est pas pour longtems, car aussitôt que les cheveux reparoissent & qu'on peut les arracher, la guérison n'est pas longue. C'est ordinairement l'affaire de quinze jours ou d'un mois de traitement. On a soin de purger plusieurs fois le malade pendant & après cette opération.

Je ne traite cette maladie que sur les

sujets qui ont atteint l'âge de huit ans. Je crois qu'on doit regarder les croutes qui viennent avant cet âge, comme un effet de la dépuration des humeurs. J'ai vu des personnes de 25 à 30 ans attaquées de cette facheuse maladie, à la suite de fievres putrides & du scorbut J'ai vu une jeune femme en être atteinte à la suite d'un lait répandu dont je l'ai guérie de la maniere indiquée ci-dessus. Depuis vingt ans & plus que je traite la teigne, j'ai guéri plus de soixante personnes, & jamais cette méthode n'a manqué son effet.

Lorsque les cheveux sont cassés, ou qu'on ne peut pas les saisir, j'applique sur les endroits teigneux un emplâtre fait avec quatre parties de poix-resine sur deux de cire jaune fondues ensemble & dont je couvre la partie malade

Je me crois dispensé de nommer les personnes que j'ai guéries. Il y en a plusieurs qui existent encore dans cette paroisse & ailleurs, qui attesteront que leur guérison n'a été opérée que par mes doigts. Je peux à cet égard reclamer le temoignage de M. de Chaignebrun qui a vu, l'année derniere, un de ceux que j'ai guéris. Il l'a visité & questionné, & lui a vu la tête très-nette avec de très-beaux cheveux. Les cheveux sont revenus à tous ceux que j'ai traités. Je souhaite que les Gens de l'Art & le Public profitent de l'avantage d'une méthode aussi sûre dans ses effets qu'elle est peu douloureuse dans la pratique.

Réflexions sur cette méthode.

Cette maniere de guérir la plûpart des teignes confirme l'opinion de ceux, (& c'est le sentiment de M. Faucher) qui regardent les bulbes des cheveux comme le vrai siege de cette maladie. Cette méthode purement méchanique, & qui ne differe de celles qu'on employe tous les jours avec succès que dans la maniere d'arracher les cheveux, nous paroît plus douce, plus facile à exécuter, plus prompte & plus sûre que celles qu'on met ordinairement en usage; & on ne peut que savoir un gré infini à M. Faucher de l'avoir publiée. Cet honnête Chirurgien avertit le Public qu'il est dans le cas de prendre en pension chez lui les personnes atteintes de cette maladie, qui voudroient avoir recours à ses soins.

De Troyes, en Champagne, le 13 Octobre 1777.

On mande de cette Ville qu'un jeune homme âgé de 18 ans, étant descendu dans un puits appartenant aux Jacobins, à moitié comblé d'immondices, & de 22 pieds de profondeur, s'y est trouvé mal. Deux personnes qui ont essayé d'aller à son secours se sont senties suffoquées, à moitié chemin, & on a été obligé de les remonter. On a pris le parti de répandre de l'eau dans ce puits avec un arrosoir, ce qui a produit l'effet desiré. Un cri plaintif, que ce jeune homme a rendu, a donné l'espérance de lui sauver la vie. On l'a tiré du fond de ce puits sans connoissance, sans pouls, sans mouvement, le visage violet & gonflé, la bouche remplie d'écume, & la poitrine élevée. M. Tiesset, Médecin, & M. Simon, Chirurgien de cette Ville, lui ont donné des secours. Leur premier soin a été de le deshabiller, de lui donner du vinaigre, & de l'inonder d'eau froide. Ces aspersions ont procuré d'abord un léger mouvement de respiration, qui n'est devenu entierement libre qu'environ deux heures après. Dans cet intervalle, on a mis en usage l'insufflation de l'air dans les poumons, les aspersions d'eau froide & l'eau-de-vie camphrée C'est avec ces secours, administrés au grand air, que ce jeune homme est revenu à lui, au point que le soir même il a été en état de reprendre ses fonctions ordinaires.

MM Tiesset & Simon ont fait plusieurs expériences sur l'air de ce puits, dont le résultat est 1°. qu'une lumiere s'y éteignoit à 9 pieds de l'ouverture; 2°. qu'à l'ouverture du corps d'un chien qu'y est mort en une minute & demi, sans qu'on ait pu le faire revenir, on a trouvé l'oreillette & le ventricule, gauches du cœur gorgés de sang; 3°. que différens oiseaux y sont morts aux deux tiers du trajet, & qu'on en a rétabli un qui étoit suffoqué, avec de l'eau froide; 4°. que deux chats conduits jusqu'au fond & dans un état de mort apparente ont été retablis par le même secours; mais que l'un d'eux ayant été plongé pour la 3e. fois dans la mophete, n'a pu revenir à la vie.

Cet exemple prouve combien il est important, dans des circonstances semblables, de faire usage de l'eau froide & du grand air; moyens simples & naturels auxquels se reduit tout cet étalage pompeux qu'on a fait & qu'on fait encore

de mille autres secours, dont la plûpart sont ridicules & peuvent même être nuisibles, quelque loin qu'on prenne pour les faire passer pour merveilleux.

Observation sur une prétendue luxation, guérie au moyen des cataplasmes anodins, par M. PASCAL DE CHATEAUDOUBLE, éleve en Chirurgie.

Le nommé Potier, jardinier, sentit dans le courant de l'automne passé, une douleur dans l'articulation de l'humerus avec l'omoplate, sans être tombé ni avoir reçu aucun coup. Après avoir supporté sa douleur pendant environ un mois dans l'espérance que le tems seul pourroit la dissiper, il prit le parti, après s'être adressé à un Chirurgien habile dont il ne voulut pas suivre l'avis, d'avoir recours au Sr. Dumont de Valdageau, Chirurgien herniaire, qui, selon toutes les apparences, ne donna pas l'attention convenable à l'examen de la partie malade; car il décida sans hésiter que la douleur & la difficulté de mouvoir le membre étoient un signe certain de luxation. En conséquence il employa quatre hommes des plus forts pour faire l'extension & la contre-extension, comme si la tête de l'os luxé eut été à quelques pouces de distance de sa cavité naturelle. Il exerça la même manœuvre pendant trente-cinq jours, deux fois par semaine, recommandant au malade chaque fois qu'il le quittoit, de revenir sans faute aux jours prescrits, sous peine de perdre le fruit de la guérison qu'il disoit lui avoir déja procurée, & d'être obligé de recommencer sur nouveaux frais. C'est ainsi que bien loin de remédier au mal, le sieur Dumont de Valdageau faisoit dans cette occasion, à-peu-près tout ce qu'il falloit pour faire sortir la tête de l'humerus de la cavité glenoïde de l'omoplate.

Mais quand même l'os auroit été luxé, étoit-ce donc en employant des forces extraordinaires qu'il auroit fallu y remédier? Ne sait-on pas que cette pratique, abandonnée depuis longtems, n'est adoptée que par des Chirurgiens qui ne connoissent pas l'anatomie de cette partie du corps humain, & qu'elle peut occasionner des accidens très-graves, tels que le déchirement des parties, des inflammations & même des abcès? Ne suffit-il pas pour réduire une luxation, de faire sortir par un mouvement gradué, la tête de l'os de l'endroit où elle se trouve déplacée, afin que les muscles remettent pour ainsi dire d'eux-mêmes cette tête dans sa cavité naturelle; mouvement qui peut être exécuté par un Chirurgien seul? C'est-là la pratique qui est suivie avec succès par M. Fagnon, Chirurgien interne de l'Hôtel-Dieu; je l'ai vu plusieurs fois faire lui seul la réduction de l'humerus, sans le secours d'aucun aide, & au moyen de la seule extension. On sait aussi que M. Dupoui a réduit plusieurs luxations en employant un homme seulement pour faire l'extension, sans recourir à la contre-extention; & que la réduction de la luxation du femur particulierement lui a réussi par la même voye avec une promptitude étonnante. Mais je ne dois pas perdre mon objet de vue, je reviens au Jardinier.

Ce pauvre homme, malgré l'envie & le besoin qu'il avoit de guérir, se lassa enfin de souffrir une question inutile & tant de fois répétée. Il prit le parti de ne plus paroître chez le sieur Dumont, & d'abandonner à la providence le soin de sa guérison. Je le rencontrai quelque tems après; je visitai la partie malade, & après m'être assuré qu'il n'y avoit pas de luxation, je jugeai que tout le mal provenoit d'une humeur âcre fixée dans l'articulation, & qu'il n'y avoit de guérison ou de soulagement à attendre que de la part des cataplasmes émolliens.

Cependant comme je suis encore jeune & bien éloigné d'avoir autant d'expérience en Chirurgie que je voudrois en acquérir, je ne crus pas devoir m'en rapporter à mes seules lumieres. Je conduisis donc le malade chez M Tenon de l'Académie Royale des Sciences & de celle de Chirurgie, pour prendre son avis. Ce sçavant & habile Chirurgien, après l'avoir examiné avec beaucoup d'attention, reconnut qu'il n'y avoit point de déplacement de l'os. J'appliquai donc sur la partie malade des cataplasmes anodins & des fomentations émollientes, qui soulagerent le malade au bout de quelques jours, & le mirent en état de vaquer à ses affaires.

J'ai cru devoir publier cette observation, parce qu'elle peut tenir en garde les jeunes Chirurgiens qui commencent à pratiquer, & les empêcher de confondre les luxations avec l'effet de ces humeurs âcres qui se fixent dans les articulations,

& qui ne font que trop communes. Elle peut encore être utile au public, pour lequel il feroit fans doute à defirer que les fautes de ce genre fussent divulguées & pour ainsi dire affichées. Il résulteroit du moins de cette publication un avantage précieux pour les citoyens attaqués des mêmes maux, qui auroient donné lieu à de femblables fautes C'eft ainfi que l'hiftoire des naufrages a fait connoitre aux Marins les écueils qu'ils doivent éviter. C'eft - là le feul motif qui m'anime dans la circonftance préfente ; & perfonne ne m'accufera d'avoir voulu porter atteinte à la réputation du fieur Dumont, que je ne connois ni directement ni indirectement, & contre lequel je ne puis avoir ni haine ni envie. La vérité & l'amour de l'utilité publique font les feuls motifs qui m'ont engagé à publier ce fait.

Suite du diagnoftic des Cancers.
Cancer fcorbutique.

Nous avons dit que nous croyons que le tableau du cancer fcorbutique au fein, préfenté par M. Gamet, étoit copié d'après nature, & nous le penfons encore ; mais il y a une autre efpéce de cancer qui a beaucoup de rapports avec celui - ci, que, par abus des termes ou plutôt faute de dénominations propres, on appelle auffi cancer fcorbutique, qui nous paroît avoir été confondu avec le premier. Celui-ci, qui eft très-commun à Paris, doit fa naiffance à un vice éréfypelateux très-manifefte, qu'on confond ordinairement avec le vice fcorbutique, furtout lorfqu'il attaque les gencives, mais qui en différe effentiellement & à tous égards, lorfqu'on examine de près fes effets. Pour l'ordinaire, avant de fe porter au fein, il s'eft manifefté en d'autres parties, & lorfqu'il n'attaque que la peau ou le tiffu cellulaire, il ne préfente que les phénomenes ordinaires d'un éréfypele fimple, couleur de feu, ou plutôt de rofe, avec un fentiment d'ardeur, fans être accompagné de cloches, ni de puftules, & qui fe réfout facilement au moyen des remedes appropriés. Lorfque ce vice pénétre le tiffu des mufcles & du tiffu cellulaire, il les durcit, & caufe à la longue des ulceres qui ne font marqués que par le fuintement d'une ferofité âcre, en petite quantité, & par des duretés aux environs, fans offrir un afpect cancereux. Lorfqu'il attaque les glandes du fein, cela le reconnoît à la rougeur éréfipelateufe qu'il donne toujours à la peau, à l'engorgement des glandes & du tiffu celluleux de cette partie qui fe trouvent pris en même tems, au fentiment de feu plutôt que douloureux que les malades y éprouvent, à l'inégalité de la tumeur, à fa couleur conftamment rouge à fa furface, enfin aux fillons qui s'y forment & defquels fuinte une ferofité dont la préfence incommode plus ou moins les malades. Cette maffe s'éleve en forme de choux-fleur ; fa dureté n'eft pas fort confidérable. Des gens ont entrepris & promis même la guérifon de cette efpece, avec le vitriol & le verd de-gris ; mais le tems qu'on met à employer l'un ou l'autre eft un tems perdu. C'eft ce dont nous avons eu des preuves certaines

Dans la feuille prochaine, il fera queftion du cancer fcorbutique à la matrice.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

La Société Royale de Médecine, toujours attentive & prompte à envoyer fes inftructions ou à apporter elle-même des fecours dans tous les lieux où les maladies épidémiques ou épizootiques font craindre pour la vie des hommes & des animaux, vient de donner de nouvelles preuves de fon zele par les courfes répétées que plufieurs de fes Membres ont fait en dernier lieu aux environs de Paris pour arrêter le cours des maladies épidémiques qui ravagent Lonjumeau, Arcueil, Equivilly, &c. MM. Caille, Paulet, Vicq-d'Azyr & Jean Roi font les Membres qu'on a chargés de ce foin, & qui s'en font acquittés de la maniere la plus heureufe.

Les bons effets de la Coralline de Corfe contre les vers ont été fi marqués & fi certains, entre les mains des Médecins qui en ont fait faire ufage à leurs malades, qu'il étoit impoffible, vu fa grande rareté, de fournir à toutes les demandes qu'on en faifoit. M. Taffart, Maître en Pharmacie, vieille rue du Temple, près l'Hôtel de Soubife, previent qu'il eft enfin parvenu à s'en procurer une affez grande quantité pour pouvoir répondre aux défirs du Public.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.

N°. 45.

ANNÉE 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 6 Novembre.

Observation sur le danger de l'application du sel-de-saturne.

LORSQU'UN Auteur du seizieme siecle, (Hollier) indiquoit dans ses Œuvres, un moyen de préparer le sel-de-saturne, il ne prévoyoit pas certainement tous les maux que ce sel produiroit un jour, ni l'enthousiasme avec lequel il seroit prôné sous le nom d'eau végéto-minérale, par M. Goulard Un Chirurgien de Paris, en faisant dans ses cours, l'éloge des injections avec cette eau, dans le canal de l'uretre, dans le cas de maladies vénériennes, ne prévoyoit pas non plus que son usage multiplieroit à l'infini, chez les hommes, les maladies de cette partie & celles de la vessie C'est malheureusement ce qui est arrivé. On a tant abusé de l'application extérieure de la dissolution de ce sel; les plus grands hommes mêmes, en Médecine, ont tellement été séduits par les éloges pompeux qu'en a fait surtout M. Goulard, qu'ils ont cru à la plûpart des miracles annoncés par cet Auteur. Il est certain que cette eau a une vertu repercussive décidée, & qu'elle appaise la plûpart des inflammations; mais parce qu'un topique a la propriété de repercuter, de faire rentrer une humeur, s'ensuit-il de-là qu'il soit bienfaisant. S'il étoit possible d'en défendre les injections dans le canal de l'uretre, & l'application sur le sein des nourrices qui allaitent, ce seroit un des plus importans services rendus à l'humanité. Mais tel est son sort, qu'il faut qu'elle soit toujours livrée, d'un côté à l'effet de tous les prestiges de la charlatanerie, & de l'autre, à tous les dangers de l'erreur; les vérités simples n'ayant aucun empire sur elle.

Parmi les exemples innombrables des dangereux effets de l'application de l'eau végéto-minérale, nous n'en citerons qu'un, observé dernierement à Paris.

Une nourrice, qui avoit des rougeurs, des gerçures au sein, a eu l'imprudence, par le conseil de quelqu'un, d'y appliquer dessus de l'eau végéto-minérale. Elle s'en est servie sans précaution, & a continué à allaiter son enfant Celui-ci, à force d'avaler le poison avec le lait, n'a pas tardé à en éprouver l'effet. Il a souffert d'abord des coliques violentes, il a maigri, dépéri, & a fini par mourir. Après bien des recherches sur la cause de sa mort, on a découvert que la nourrice se servoit depuis plus de quinze jours de l'eau végéto-minérale qu'elle appliquoit sur son sein. On ne sauroit veiller de trop près à la conduite des nourrices. Elles doivent éviter toute application sur le sein d'onguents, de sels, en général, & en particulier de ceux qui résultent de la ceruse, de la litharge, du minium, &c.

Observation sur un enfant allaité par une femme sexagenaire.

De Limoges, le 6 Octobre 1777.

Ayant été appellé il y a quelques jours à Eymoutiers, petite ville des environs, pour y soigner Madame la Marquise de Chateauneuf, on m'y raconta le fait sui-

vant, qui me paroît devoir être consigné dans votre Gazette.

Une jeune femme de la paroisse de Chamberest alaitant sa fille âgée de 4 à 5 mois, fut mordue il y a quelques années par un chien enragé; malgré cet accident elle continua pendant six à sept jours à nourrir son enfant. Après cet espace de tems la rage s'étant manifestée, elle mourut sans aucun secours.

La petite fille fut livrée aux soins de son ayeule âgée environ de soixante-six ans. Son indigence ne lui ayant pas permis de procurer à son orpheline une nourrice étrangere, elle lui donnoit du lait que lui fournissoient abondamment quelques paysans de son voisinage.

Les cris, l'inquiétude de l'enfant la fatiguant, pour l'amuser elle lui présentoit souvent son mamelon; le nourriçon le succoit avec avidité. Ces suctions répétées attirerent du lait dans les mamelles; elles s'enflerent & reprirent à-peu-près le volume & la fermeté qu'elles avoient dans la jeunesse; enfin la quantité de lait fut assez abondante chez cette femme, plus que sexagenaire, pour nourrir l'enfant pendant deux ans sans le secours d'aucuns alimens étrangers. La fille est âgée de dix à douze ans & se porte très-bien.

Ce fait m'a été assuré par le Seigneur de Chamberest, le Curé & plusieurs habitans qui en ont été témoins. On nous dit que des vierges, des hommes même ont eu du lait au sein; ces observations rendent vraisemblable celle-ci, qui, si je ne me trompe, n'est pas unique.

J'ai l'honneur d'être, &c. BOYER, M.

Réponse à la question de Médecine proposée dans le N°. 37 de la Gazette de Santé. (*)

De S. Sebastien, en Espagne, le 26 Septemb. 1777.

L'appareil symptomatique de cette fievre présente une irritation dans les organes du sentiment, une inertie dans les organes vitaux, & dans ceux du mouvement volontaire. On y reconnoît les caracteres essentiels d'une fievre maligne.

Mais une fievre maligne n'a pas toujours dans ses principes constitutifs le génie qu'elle présente dans l'appareil symptomatique; & cependant c'est de la rencontre de ces principes que dépend sa curation, lorsqu'elle est possible. L'irritation & l'abbatement sont ici ce qui se manifeste, tandis que se cache la cause qui les produit. Cette cause pouvant être très-variée, c'est avec raison que l'Auteur de la question veut proscrire les généralités reçues mais abusives, dangereuses même, concernant la théorie & la curation des fievres malignes. Il paroit que son but est de diriger les esprits vers la cause particuliere & essentielle de la fievre dont il s'agit.

Mais comment y réussir, si l'Auteur ne propose que des signes généraux, & cache les individuels auxquels seuls il est donné d'éclairer en pareil cas? Il n'expose pas avec assez de détail la qualité des excrétions, l'état de la peau, celui du visage, &c. C'est par ces derniers signes, réunis aux généraux, que le Médecin tâche de connoître avant d'agir. On dira peut-être que la nature se borne souvent à découvrir les généralités, en cachant le reste; mais alors même le mérite du Praticien consiste à lui arracher son secret, en l'aiguillonant ou en la fortifiant, suivant le besoin le plus urgent & le plus marqué. D'après ces vérités, la solution proposée devient plus embarrassante, & doit par conséquent être plus modeste.

Il semble que des courses fatiguantes, forçant le ton des organes, auront produit leur atonie. Elle est bien évidente dans le malade dont il s'agit; & le caractere de son pouls indiquoit qu'elle s'étoit étendue aux organes de la vie. Qu'elle qu'en ait été la cause, une tisane composée avec des cordiaux unis aux purgatifs, est ce que l'expérience m'a appris à employer en pareil cas. Prise par verrées, elle soutient les forces, combat la putridité, & chasse les corps étrangers ou les humeurs altérées. S'il en est d'épanchées, elle peut animer les visceres qui les ont reçues, & les dispose à s'en débarrasser en agissant efficacement sur les premieres voyes où elle détermine une excrétion abondante. A ce secours j'aurois joint celui des vessicatoires & des sinapismes, une boisson moderée mais légérement tonique & aromatisée. La qualité des dé-

(*) Nous n'avons pu faire usage de cette réponse à la question proposée dans le N°. 37, ne l'ayant reçue qu'après coup; mais elle nous a paru si judicieuse, que nous avons cru que sur une matiere aussi importante, on ne sauroit trop avoir des pieces de cette force & d'un jugement aussi profond. Nous invitons l'Auteur à se faire connoître, & à nous faire part de ses observations.

jections, le maintien des forces vitales & l'état des symptômes m'auroient décidé pour la suite.

L'effet produit par ces remedes m'auroit fait connoître si la cause pouvoit être détruite ou non. J'aurois vu si elle dépendoit des vers, ou d'une saburre envenimée, ou, ce qui est rare, d'un affaissement sans vice humoral. Dans ce dernier cas, j'aurois soupçonné ou quelque passion forte de l'ame, ou des excès des femmes, ou l'effet de l'Onanisme, ou quelque virus délitescent. J'aurois fondé mes espérances & mon prognostic sur le plus ou le moins de gravité de ces circonstances. Si j'eusse enfin découvert que cette fievre étoit survenue à quelque grande fatigue ou passion, ou aux excès énoncés; j'aurois craint qu'ils n'eussent produit un abbatement mortel, & dans le doute, j'aurois évité les évacuans, les irritans; je me serois borné à l'infusion du quinquina aromatisée, à des embrocations, à des odeurs capables de fortifier sans irriter, & à une diete analeptique assortie aux forces du malade.

Quant aux desordres qu'on pourroit découvrir dans l'ouverture du cadavre, on n'ose former des conjectures pour les deviner. Quels qu'ils puissent être, il restera à savoir, du moins pour la plûpart, s'ils sont les causes ou les effets de cette fievre, & s'ils ne se trouvent pas également dans des maladies autres que celle dont il s'agit.

On peut consulter sur tout ce qui est relatif à cette maladie les numeros 37 & 40, & l'on se convaincra peut-être, que dans bien des cas, l'Art ne peut surmonter la nature.

Suite du diagnostic des Cancers.

Cancer scorbutique à la matrice.

Si le vice se porte à la matrice, on observe par intervalles, ainsi que sur le sein, les mêmes éréspieles aux parties extérieures de la génération & aux environs: l'engorgement qui s'y forme est à-peu-près de même, c'est-à-dire, que les malades se plaignent plutôt d'un embarras dans ce viscere, que de vraies douleurs. Cet embarras, dont les progrès sont relatifs à l'âge des malades & au degré d'acrimonie des humeurs, s'annonce par un gonflement qui ne paroît dans son principe que comme œdémateux, sans causer aucune douleur au col de la matrice, même lorsqu'on le comprime, & il se prolonge quelquefois jusqu'à l'entrée du vagin, & a souvent été pris pour une descente incomplette de matrice, pour laquelle on est dans l'usage d'employer un pessaire: ce qui ne manque jamais d'irriter cette partie par le frottement qu'il y cause, & d'accélérer les progrès de cette espece de cancer.

Le dérangement dans le flux périodique ne devient marqué qu'à mesure que la tumeur se durcit; ce que l'on reconnoît à un écoulement, qui se fait par intervalle, d'une matiere séreuse qui tache à peine le linge, occasionne des desirs immodérés aux malades & souvent des difficultés d'uriner.

A ces symptômes succèdent des douleurs légeres & éloignées; les regles ou plutôt de petites pertes paroissent deux & trois fois par mois, & les malades se plaignent souvent des mêmes douleurs que celles qui précédent l'accouchement. Tous ces accidens augmentent par gradation: on reconnoît par le toucher des protubérances sur le col de l'utérus, dont le corps & les dépendances durcissent, deviennent squirrheuses, & enfin carcinomateuses. Les douleurs poignantes se font sentir violemment jusques dans les trompes & les ovaires, qui deviennent aussi squirrheux. L'ulcération se manifeste par un écoulement sanieux, fétide, & d'une odeur si forte, qu'il est facile de reconnoître la maladie en entrant dans la chambre des malades. Les progrès produisent à-peu-près les mêmes ravages que dans les cancers des mamelles de la même espece. On observe quelquefois l'enflure d'une & des deux cuisses, dans le dernier période de cette cruelle maladie.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

MÉMOIRES pour servir à l'histoire de Cayenne & de la Guyane françoise, dans lequel on fait connoître la nature du climat de cette contrée, les maladies qui attaquent les Européens nouvellement arrivés, & celles qui regnent sur les blancs & les noirs; des observations sur l'histoire naturelle du pays, & sur la culture des terres, par M. BAJON, ancien Chirurgien major de l'Isle de Cayenne, &c correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris & de celle de Chirurgie. Tome I. A Paris, chez Grangé, la Veuve Duchesne, & l'Esprit, Libraires. 1777. in-8°. de 462 pag. avec figures. Prix, 6 l. broché.

On ne peut pas s'annoncer d'une maniere ni plus modeste ni plus honnête que l'Auteur de cet ouvrage. Douze années de séjour dans l'Isle de Cayenne & dans la Guiane l'ont mis à portée d'acquérir des connoissances sur la nature du climat de ces contrées, sur les maladies qui y regnent, sur les divers traitemens qui leur sont convenables, sur un grand nombre de faits d'histoire naturelle peu connus, & enfin sur le sol & la culture la plus propre aux terres de ces colonies. L'histoire des maladies est la partie la plus étendue des mémoires qui composent ce premier volume. Il y est question principalement du Tetanos, de plusieurs maladies de la peau, surtout des Pians, du Dragonneau, &c. Nous nous proposons de faire connoître cet ouvrage intéressant d'une maniere plus particuliere.

Les traits de bienfaisance & de reconnoissance, les hommages vrais, parmi les hommes sont si rares, que nous croyons devoir donner connoissance de ceux, au moins, auxquels notre Art donne lieu.

On sait que M. l'Abbé de Lepée, à force d'art & de patience, a perfectionné en quelque sorte les moyens de faire parler les sourds & muets de naissance. Cet art d'établir un langage parmi ceux auxquels la nature a refusé une partie des organes propres à cet effet, imaginé d'abord par le Pere Ponce, Espagnol, ensuite par le Docteur Wallis, en Angleterre, n'avoit été pratiqué avec quelque succès que par Ammann, Médecin d'Amsterdam *, & par M. Pereyre, à Paris. On sait encore que M. Pia, ancien Echevin de cette Ville, est l'auteur de l'établissement des secours en faveur des noyés, qu'on y a fondés en 1772, à l'instar de ceux qu'on employoit à Amsterdam, & qu'il a perfectionné la machine fumigatoire dont Thomas Bartholin, Médecin Danois, avoit donné la figure & publié les avantages dans le siecle dernier.

La Société patriotique de Canon, dont M. Elie de Beaumont est l'instituteur, jugeant que les citoyens bienfaisans dont on vient de parler, méritoient un hommage public, a arrêté dans la derniere Fête, tenue à Canon, qu'on leur adresseroit une Médaille d'argent en témoignage d'honneur & de confraternité.

* Voyez son Traité *de surdo loquente*.

L'inscription gravée sur celle qu'a reçu Monsieur Pia, porte : *Phil. Nicol. Pia, Ædili Parif. ob cives curatione certâ undis ereptos, Domini & Electores Patrii instituti* de Canon les-bonnes-gens, *in Neustria, unanimi voto offerebant*, 21 Septemb. 1777.

Les Sciences viennent de faire une perte réelle dans la personne de M. Bernard de Jussieu, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, Professeur & sous-Démonstrateur de Botanique au Jardin du Roi, de l'Académie Royale des Sciences, & de la Société Royale de Londres, mort le 6 de ce mois, âgé de 80 ans.

Ce Médecin aussi recommandable par ses vertus que par son savoir, a rendu autant de services, sans beaucoup écrire, à l'Histoire naturelle, à la Botanique surtout, que feu M. Rouelle en avoit rendus par ses leçons à la Chymie. Il passoit avec raison pour le premier Botaniste du monde; & il n'y en a peut-être point aujourd'hui en Europe, parmi les plus célebres, qui ne lui ait quelques obligations. Honnête & communicatif, il faisoit part de ses idées & de ses connoissances à tous ceux qui le consultoient, au risque même de voir les autres se les approprier. Il est auteur des Mémoires & Observations suivantes:

Histoire d'une plante connue des Botanistes sous le nom de Pilularia. (Voy Mémoires de l'Acad. R. des Sciences, an. 1739, p. 140.)

Histoire du Lemma, (ibid. an. 1740, p. 263.)

Observation sur une matiere cotoneuse trouvée au fond d'un étang. (Voy. Hist. de l'Acad. an. 1741, p. 85.)

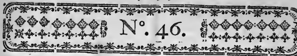
Observation sur les fleurs d'une espece de Plantain, nommée par Tournefort, *plantago palustris gramineo folio*, &c. (ibid. an. 1742, p. 131.

Examen de quelques productions marines qui ont été mises au rang des plantes & qui sont l'ouvrage d'une sorte d'insectes de mer. (Voy Mém. de l'Ac. an. 1742, p. 290.)

Observation sur les effets de l'eau de Luce contre la morsure de la vipere. (Hist. de l'Acad. an. 1747, p. 54.)

On voit dans ces Mémoires que M. de Jussieu a découvert le premier les étamines des fougeres, la maniere dont se fait l'explosion de la poussiere seminale des plantes; mais la découverte la plus intéressante est celle d'avoir prouvé que la plûpart des Corallines, ainsi que les Coraux, les Madrepores &c, n'étoient point des plantes, mais des productions animales.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.



Année 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

Par une Société de Médecins.

Du Jeudi 13 Novembre.

Lettre de M. Marat, *Docteur en Médecine, au sujet de la méthode employée pour la guérison de la maladie de Madame la Marquise de l'Aubepine.*

» Le but que vous vous proposez, MM. est si noble, qu'il faudroit manquer de tout sentiment d'humanité, pour refuser d'y concourir. Je me rends donc avec plaisir à l'invitation que vous m'avez faite, de vous communiquer la méthode que j'emploie pour guérir la *pulmonie.* Mais, MM., comme la pulmonie vient de tant de causes différentes, que ses symptômes sont si souvent opposés, & qu'elle est presque toujours compliquée; vous sentez mieux que moi, qu'une même méthode pour tous les cas ne sauroit réussir; il faut donc la varier suivant les indications; & c'est au soin que j'ai d'approprier les remedes à l'état du malade, que je dois mon succès dans le traitement de cette cruelle maladie. Permettez-moi donc, MM., de déposer dans votre feuille périodique l'exposition des différentes cures en ce genre que j'ai faites; c'est le meilleur moyen de vous mettre à même de juger de mes principes.

» Je commence par celle de Madame la Marquise de l'Aubepine, détaillée dans votre Gazette du 16 Octobre dernier, (N°. 42) & je n'ajouterai à l'historique de la maladie, qu'une suppression de menstrues depuis six mois.

» Lorsque Madame de l'Aubepine eut recours à mes soins, sa toux étoit convulsive, continuelle & accompagnée d'ardeurs, de déchiremens de poitrine. Pour dissiper l'inflammation, j'employai l'émulsion d'amandes douces avec le sel de nitre; car l'extrême débilité de la malade ne me permettoit pas de songer à la saignée.

» Dès que l'inflammation eut cédé, ce qui fut assez prompt, j'examinai les crachats que je trouvai *très - purulens.* Agités dans de l'eau, le pus s'en séparoit, & se précipitoit au fond du vase; quant aux mucosités qui surnageoient, elles étoient extrêmement visqueuses.

» Les déchiremens de poitrine ne se faisoient déja plus sentir, mais l'oppression continuoit à être excessive; je jugeai donc qu'elle tenoit uniquement à la viscosité du mucus dont le poumon étoit farci, & je mis la malade à l'usage d'une eau minérale factice, qui tenoit lieu des eaux acidules de Harrowgate. L'effet répondit à mon attente; bientôt l'expectoration devient facile, la toux diminua, & la fievre s'éteignit.

» Je fis continuer cette eau encore quelque tems, & je purgeai plusieurs fois la malade avec le sel policreste. Par son action, la lymphe acquit de la fluidité, tous les organes engorgés se désobstruerent, & le flux périodique se rétablit.

» A l'eau minérale, je substituai l'infusion theiforme de fenouil de Florence. J'y joignis l'usage interne de l'extrait de quinquina, & les fumigations balsamiques; d'abord celles de mille-feuille, ensuite celles de mille-pertuis, puis celles de melisse, enfin celles de baume de Tolu,

» L'expectoration avoit cessé d'être considérable ; elle cessa d'être purulente, & les forces ne tarderent pas à revenir.

»Enfin je fis prendre à la malade (chaque matin à jeun) cinquante gouttes d'essence d'ambre gris dans une tasse de lait de vache ; ce qui fut suffisant pour completter la cure ; la toux, l'oppression & l'expectoration cesserent, & la malade reprit son embonpoint, sa fraicheur, sa gaîté. Aujourd'hui la santé de Madame de l'Aubepine est si bien affermie, qu'il n'est pas même besoin de régime.

» Sous peu, MM., j'aurai l'honneur de vous faire part de la maniere dont je viens de guérir l'ulcere au poumon, avec plusieurs adhérences». *Signé*, MARAT, Doct. en Médecine & Médecin des Gardes du Corps de Mgr. le Comte d'Artois.

Nous recevrons avec plaisir les nouvelles observations que M. Marat nous promet, & nous serons très-empressés à rendre hommage à ses talens ; nous lui demanderons en même tems la permission de faire quelques réflexions sur la maladie de Madame la Marquise de l'Aubepine. Si quelqu'un se disposoit à en faire, nous le prions de nous les communiquer promptement ; elles auront la préference sur les nôtres, ou les précederont, supposé qu'elles ne soient pas les mêmes. La guérison de Madame la Marquise de l'Aubebine a fait beaucoup de bruit dans Paris ; le cas exposé nous paroît un très-beau sujet à traiter & à développer ; nous invitons les Maîtres de l'Art à y faire quelque attention.

Aux Auteurs de la Gazette.

C'est entrer dans vos vues, MM., que de vous communiquer d'intéressantes observations sur les diverses maladies qui affligent l'humanité. Le cas que j'ai l'honneur de vous transmettre est aussi neuf que singulier ; & j'espere qu'il vous paroîtra mériter une place dans votre Gazette.

Un jeune homme, de tempérament bilieux & grand preneur de caffé, fut menacé il y a cinq mois d'une perte totale de la vue, à la suite de l'usage imprudent du sublimé-corrosif. D'abord il sentir une grande démangeaison au fond de l'orbite, ensuit une vive chaleur, puis une tension douloureuse. Alors la vision devint pénible, & bientôt elle sembla totalement détruite. Elle n'est toutefois qu'alterée ; le malade apperçoit encore les objets, mais il ne les distingue que lorsqu'ils sont à une distance déterminée. Chez lui, la vision ne se fait pour ainsi dire que dans un point seul de l'espace. Ce n'est pas ici, MM., un objet de pure curiosité, mais un phénomene important de l'économie animale. On demande donc quel changement le mercure peut avoir produit dans l'organe de la vue, & par quel moyen on doit remédier à cette affection ? *Réponse à l'ordinaire prochain.*

PUBLICATION *du remede contre la Rage, que Sa Majesté le Roi de Prusse a acheté, & fait publier.*

La Société Royale de Médecine de Paris désirant avoir des renseignemens exacts & positifs sur tout ce qui concerne ce remede contre la rage, a cru devoir prendre des informations auprès de Sa Majesté le Roi de Prusse, pour s'assurer de la vérité du fait. M. Dalembert a bien voulu se charger de ce soin. Cet illustre Académicien a reçu le détail circonstancié (1) que le Collège supérieur de Médecine de Berlin a publié à ce sujet par ordre du Roi, & a eu la bonté de le communiquer à la Société. Nous allons en donner un extrait, en y ajoutant quelques remarques & les observations qui nous ont paru nécessaires, ainsi que la figure de l'insecte. Tous les papiers publics ont déja fait connoître les circonstances qui ont déterminé le Roi de Prusse à faire l'acquisition de ce remede, d'un paysan de Silesie, & les précautions que Sa Majesté a prises pour acquérir les preuves de son efficacité ; nous ne rapporterons que ce qui est relatif à la nature, à la préparation & aux doses du remede.

» L'insecte qui en fait l'ingrédient principal est celui qu'on nomme en Allemagne *May Wurm*, *ver de May*, dont il y a deux especes, qu'on employe indistinctement. Il ne faut pas les confondre avec le hanneton ordinaire, qu'on appelle *May Kafer*.

» Cet insecte que l'on appelle ici *ver de May*, est le même que Linné range dans la classe des coléopteres, *cloportes*, (2) sous le nom de *Meloe*. C'est donc mal-à-propos qu'on le nomme *hanne-*

(1) Voy. *Gazette litteraire de Berlin*, du Lundi 22 Septembre 1777.

(2) *On doit observer ici, au sujet des insectes coléopteres, (ceux dont les aîles sont enfermées dans des étuis ou fourreaux,) que les* cloportes *(mot qu'employe l'Auteur de la Gazette de Berlin) ne sont point de cette classe ; en second lieu, que l'insecte qu'on appelle en françois* hanneton, *n'est pas non plus la melolonthe*, scarabœus melolontha *de* Linné, *quoique du même genre. (Voy. ici la figure de la melolonthe, F. 2.) On la trouve aussi très bien décrite & bien gravée dans l'excellente histoire des insectes de M. Geoffroy.*

ton, & qu'on le confond avec le hanneton ordinaire, *scarabæus melolontha* de Linné ; car il y a une très-grande différence de l'un à l'autre.

» Il y a deux sortes d'insectes, appellés *vers de May*, (& qu'on employe indistinctement pour la préparation du remede ».)

La premiere est appellée par Linné, *Meloe proscarabæus* (1), aussi nommé *anticantharus* ; on en trouve une figure exacte dans *Schaffer. Elem. entomol.* 82. Il est de la grosseur d'un doigt & à-peu-près d'un pouce & demi de longueur. La femelle est plus grosse que le mâle ; il n'a point d'aîles, mais seulement de petites écailles d'aîles, qui lui couvrent la moitié du corps ; elles sont molles à-peu-près comme du maroquin, noires, mais *mouchetées*, (2) & sans brillant. Non-seulement il ne peut pas voler, mais encore il ne marche que lentement. En général, son corps est mou & d'un noir ondoyé de plusieurs couleurs (3), tenant du bleu, du vert & du jaune, qui forment autour de lui des especes d'anneaux. La tête, les pates & le ventre tirent plutôt sur le rouge que sur le violet. Ses cornes (antennes) consistent en douze articles qui sont plus gros [4] au milieu qu'aux deux extrémités. Il cinq articles ou jointures aux pates de devant, ainsi qu'à celles du milieu, mais il n'en a que quatre à celles de derriere. Si l'on met cet insecte dans l'huile, il meurt sur le champ. Il a encore cela de particulier, que lorsqu'on le prend avec les doigts, il sort de toutes ses jointures une sorte de graisse (une matiere visqueuse) qui s'y attache & qui les teint. Cette liqueur aussi bien que l'insecte même, lorsqu'on le broye, a une odeur agréable».

» La seconde espece de ces insectes appellée par Linné, [5] *Meloe majalis*, [Descrip. des insectes, p. *Frisch*, tome VI, tab. 6, f. 4,] est plus petite que la précédente, & a des especes d'anneaux rouges sur le corps en dessous ; elle differe encore de la premiere, en ce que lorsqu'on en exprime le *phlegme* [6], & qu'on écrase l'insecte, l'odeur qui en sort est une odeur ordinaire ».

» Telle est l'espece d'insecte qui fait le principal ingrédient du remede contre la morsure des chiens enragés. Ces animaux se tiennent communément auprès des guerets, des prairies, des terres en repos, ou bien encore sur des coteaux exposés au soleil. On doit les ramasser dans le mois de Mai, par un tems sec & chaud, comme par exemple avant les orages. Comme le *phlegme* dont nous avons parlé est non-seulement nécessaire, mais encore une des meilleures choses de cet ingrédient, il faut, pour qu'il ne se perde pas, prendre ces animaux avec une petite pince, & non avec les doigts auxquels il s'attacheroit. On les met d'abord dans un pot de terre ou dans un vase de verre, ensuite on leur coupe la tête avec des ciseaux au dessus d'un autre verre rempli de miel pur ; on rejette la tête, mais on met le corps dans le miel, en observant de ne rien perdre de l'humeur visqueuse qui en découle. La proportion est de 200 des insectes noirs ou de la premiere espece, ou de 175 de la seconde, sur une *quarte* [7] de miel, mesure de Berlin ; ensuite on couvre bien le vaisseau & on le met dans un endroit tempéré, ayant soin d'entretenir le miel frais, soit en le renouvellant ou autrement. Après qu'on l'a ainsi gardé deux ou trois ans, on peut s'en servir avec succès selon la méthode suivante.

» On prend 24 de ces insectes qui ont ainsi séjourné dans le miel avec le miel qui les enveloppe ; de la thériaque quatre *loths* (4 onces) ; bois d'ébene, 2 gros ; serpentaire de Virginie, un gros ; limaille de plomb, un gros ; *excressence spongieuse* (8) qui croît sur le frêne, 20 grains ; enfin un peu de ce miel dans lequel les insectes ont séjourné. On peut se servir en place de thériaque, du *miel de sureau* [9].

On met d'abord les insectes en tas, on les pile ou on les hache le plus menu possible ; on y joint la thériaque, le bois d'ebene réduit en poudre, ainsi que le serpentaire de Virginie & la matiere tirée du frêne, enfin la limaille de plomb aussi fine qu'il est possible de l'avoir ; on mêle le tout exactement ensemble pour en faire une masse mole qu'on conserve dans des pots bien fermés ; on prend garde qu'elle ne moisisse ; si cela arrivoit, elle seroit sans effet.

La dose de ce remede est de 24 grains pour les sujets d'un an jusqu'à deux, de 30 grains depuis trois ans jusqu'à cinq, de 40 depuis six ans jusqu'à dix, d'un gros depuis dix ans jusqu'à vingt, d'un gros & demi à vingt cinq ans, de 2 gros depuis trente ans jusqu'à quatre-vingt. Si un enfant mordu est au dessous d'un an, il faut que la nourrice fasse usage du remede.

La dose pour les animaux est de 2 gros pour un chien un peu fort ; pour les chevres & moutons d'un gros & demi ; pour les veaux, cochons de lait & poulains, d'un gros ; pour les cochons, 2 gros ; pour les chevaux, bœufs & vaches, de 2 gros à trois ; pour les oiseaux, de 15 grains à un gros

Pour faire usage avec succès du remede, il faut, dit-on, que le sujet qui l'a pris, reste 24 heures sans manger & 12 heures sans boire. Après les

(1) *Linné nomme le même insecte, dans son* Fauna suecica, scarabæus majalis unctuosus. *C'est le Proscarabe de M. Geoffroy. Voyez hist. des insectes, & la figure 2 à la fin de cette Gazette.*

(2) *L'Auteur veut dire vraisemblablement chagrinées.*

(3) *L'Auteur a voulu dire apparemment nuancées.*

(4) *Cette singularité dans les nœuds des antennes ne s'observe que dans le mâle.*

(5) *On ne connoît point cette espece en France.*

(6) *La liqueur visqueuse.*

[7] *Environ trois livres, ou la mesure d'une pinte.*

[8] *C'est vraisemblablement la mousse qui croît sur le frêne dont on veut parler, car l'agaric qu'on trouve sur cet arbre est dur comme du bois & n'a aucune vertu.*

[9] *On trouve dans d'autres versions, la marmelade, c'est-à-dire l'extrait de genievre, ce qui est plus vraisemblable.*

12 heures, pendant lesquelles il se tient chaudement dans un lit, on peut lui donner d'une infusion de fleurs de sureau ou de thé ordinaire, & tâcher de le faire suer ou transpirer copieusement dans un lieu tempéré. Les 24 heures révolues, on le fait changer de chemise pour en mettre une chaude. On lave avec soin tout le linge qui lui a servi, & pour plus grande sureté, on brûle la chemise qu'il portoit pendant l'usage du remede. Il faut laver la playe avec un mélange de vinaigre & de sel, ou avec de l'eau salée, & on la couvre d'onguent basilicum ou de beurre bien salé. On y fait des onctions avec l'huile de scorpion ou de meloe, (huile d'olives dans laquelle on met ces insectes). Le malade doit éviter pendant ce traitement qui est fort court, les passions fortes, & tout ce qui est capable d'échauffer, d'allumer le sang, comme boissons spiritueuses, &c.

Pour les animaux, on observe à-peu-près les mêmes précautions; on met à part & ensemble tous ceux qui ont été mordus; on les tient chaudement pendant 48 heures, sans les exposer au grand air. Ensuite on nétoye avec beaucoup de soin le lieu où on les a tenus, & on observe à l'égard du régime & du pansement la même chose que pour les hommes. On recommande à ceux qui ont soin des malades de faire usage du même remede, & de prendre des précautions contre la contagion. Si la morsure n'a fait qu'une contusion sans plaie, on conseille d'appliquer dessus un emplâtre véficatoire fait avec le basilicum & les cantharides, & d'ouvrir les vessies qui se forment à la peau.

REFLEXIONS SUR CE REMEDE.

Quelque humiliante que soit pour l'esprit humain & pour l'Art, l'incurabilité de la rage confirmée, on ne doit pas hésiter de faire usage de tous les moyens, mêmes incertains de la prévenir, quand on a le malheur d'avoir été mordu par quelque animal enragé. Ainsi, nous conseillons au Public, à tout événement, de se munir d'un pareil secours qui n'assujettit d'ailleurs qu'à 48 heures environ de régime & d'attention. Ce qui doit même augmenter la confiance en ce remede, c'est que le principal ingrédient, celui dont on fait le plus de cas, a été depuis longtems recommandé par des Médecins de la plus grande réputation, comme on peut s'en convaincre par la lecture des anciennes Pharmacopées, surtout par celle de Scrodet, *commentée par le célebre* Frederic Hoffmann, *& le savant* Ermuler, *à l'article* cantharus ou scaraboeus, lib. 2, n°. CXII. *Il n'y a que la mousse du frêne & le plomb, qui nous paroissent au moins inutiles (pour ne rien dire de plus,) que nous ne trouvons recommandés nulle part dans ce cas.*

Du reste, nous faisons des vœux pour qu'il n'en soit pas de ce remede comme de mille autres recommandés d'abord pour la même maladie, & tombés ensuite dans l'oubli. Il nous semble que le principal mérite de celui-ci consiste dans le traitement local, le régime, le soin qu'on a de faire suer, & les précautions qu'on prend pour détruire toutes les traces du virus hydrophobique. (Voy. plus bas les figures du Meloe *& de la* Melolonthe. *On n'a placé ici ce dernier insecte que pour faire voir la différence de l'un à l'autre.)*

NOUVELLES EN MÉDECINE.

Un particulier a payé d'avance trois louis d'or le fiel du taureau, qui a été mis à mort le jour de la Toussaint. On a vu la quittance qu'en a donné l'Entrepreneur du Combat des animaux. Celui du taureau qu'on doit mettre à mort à la Chandeleur, est arrhé au même prix. On croit que c'est pour des opérations du grand œuvre, ou pour la Médecine universelle. Dans l'un & l'autre cas, c'est de l'argent perdu; mais on n'est plus absurde de croire à la Médecine universelle, depuis que le grand Chancelier Bacon, Baron de Verulam, y a cru, & qu'il en a donné une recette dans ses Œuvres. Nous aurons occasion de faire connoître incessamment cette recette & sa valeur. Nous prendrons en même tems la liberté de dire notre avis sur tous ces prétendus remedes universels.

La place nous a manqué dans la feuille derniere pour annoncer que M. Bernard de Jussieu étoit l'éditeur de *l'Histoire des plantes qui naissent aux environs de Paris, par M.* Tournefort, publiée d'abord par l'Auteur en 1698, *in*-12. de l'Imprimerie Royale, ensuite en 1725, & 1741, par M. Bernard de Jussieu. 2 vol. *in*-12. A Paris, chez Clousier, &c.

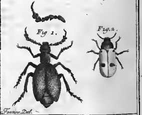


Fig. 1. *Meloe Proscarabæus*, Lin. Proscarabé, de Geoff.
Fig. 2. *Chrysomela melolontha*, Lin. la Melolonthe, de Geoff.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1771.

N°. 47.

ANNÉE 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 20 Novembre.

Questions proposées à la Société R. de Médecine, par M. le Duc DE CHAROST, & extrait de la Réponse de la Société.

M. le Duc de Charost étant dans le cas de faire curer les fossés d'un château où il y a environ mille toises cubes de vase, & qui ne sont entretenus d'eau que par la pluie ou par celles qui viennent des terres, a fait demander à la Société :

1°. *Si le curage peut causer des maladies aux travailleurs, aux habitans du village?*

2°. *Quelles sont les précautions à prendre pour les prévenir?*

3°. *Quelles sortes de maladies peuvent résulter du curage, pour les travailleurs, pour les habitans?*

4°. *Quel remede il est bon d'y employer?*

5°. *Si les vases destinées à l'engrais des terres & déposées à l'extrémité du village, au mois de Novembre, peuvent y être nuisibles, cet hiver, le printemps, l'été, l'automne suivans?*

6° *En ce cas, s'il est quelque moyen préservatif?*

7°. *Si le moment où l'on répandra l'engrais sur les terres est un moment dangereux pour les habitans du village, & autres habitations voisines?*

Pour remplir les vues bienfaisantes de M. le Duc de Charost, la Société a examiné avec soin toutes ces questions, & y a répondu. Voici un extrait de la réponse.

1°. *Le curage d'un fossé qui ne reçoit d'autre eau que celle de la pluie peut-il causer des maladies aux travailleurs, & aux personnes qui sont dans le voisinage?*

R. Il n'est que trop vrai que le remuement des vases, ordinairement formées par les débris des substances végétales & animales qui ont éprouvé une fermentation putride, peut occasionner des accidens surtout à ceux qui sont exposés d'une maniere immédiate à leur effet nuisible, tels que les travailleurs. L'histoire en fournit plusieurs exemples ; mais le danger qui en résulte est relatif à une infinité de circonstances qui le rendent plus ou moins grand & quelquefois nul.

Ce danger augmente à raison de la profondeur du lieu, c'est-à-dire, à raison du défaut de communication libre avec l'air extérieur. Ainsi, toutes les autres circonstances étant égales, un endroit profond, étroit, entouré de murs, peut exposer à un plus grand nombre d'accidens, que celui qui est à découvert. On a observé que les vases recelent quelquefois un air inflammable. Leur produit le plus ordinaire est un foye de souffre qui peut devenir, de même, dangereux.

2°. *Quelles sont les précautions à prendre?*

R. Vu les circonstances, on a conseillé d'attendre un tems froid & sec comme le plus propre à ces sortes de travaux; de donner aux travailleurs du vin, de bons alimens, de les faire relever & changer souvent de place. On a recommandé de faire labourer les fossés, la veille du travail & le soir, avec des crochets ou griffes en forme d'ancres ou avec quelque instrument semblable assujetti à un long bâton ou perche, afin d'ouvrir, sans danger, la vase des fossés, soit qu'il y ait de l'eau ou non.

3°. *Quelles sont les maladies qui peuvent résulter du curage, soit pour les travailleurs, soit pour les habitans du lieu?*

R. On n'a pas cru devoir déterminer en détail le genre de maladies qui peuvent résulter de ces sortes de travaux, parce qu'elles sont relatives à beaucoup de circonstances dépendantes du lieu, de la saison, des dispositions individuelles, &c, qui les font toujours varier; on a établi seulement en général, qu'il y en a de deux sortes, celles qui dépendent de l'action immédiate des vapeurs méphitiques sur les travailleurs, & celles qui sont dûes au voisinage & à l'habitation continuelle des lieux où il y a des vases semblables, ainsi qu'à l'usage des eaux stagnantes qui les forment, &c. Les premieres sont en général des affections subites, telles que des foiblesses, des suffocations, l'asphyxie, &c. les seconds, principalement des fievres intermittentes, &c.

4°. *Quel remede il est bon d'y employer?*

R. Les accidens du premier genre n'exigent que des secours simples, le changement de place, un air pur & frais, l'application subite de l'eau froide, &c. Les autres maladies exigeant un traitement méthodique & varié, on a regardé, comme inutile & déplacé, tout détail à ce sujet; mais pour satisfaire aux autres questions, la Société a conseillé de placer les vases destinées à l'engrais des terres dans les lieux les plus aérés & les plus écartés, & de les laisser bien secher avant de les répandre.

Tels sont, en abregé, les conseils que la Société Royale de Médecine a jugé à propos de donner à M. le Duc de Charost, qui a désiré en outre qu'on en fit mention dans cet écrit, afin que le Public en fût instruit & pût en profiter, en pareille occasion.

Puisque nous sommes sur cet objet, il ne sera peut-être pas indifférent de proposer quelques questions qui y sont relatives. Elles ne sont pas pour ceux qui savent tout, (ces hommes-là n'ont pas besoin de s'instruire, la nature leur a tout révelé de bonne heure) mais pour ceux seulement à qui l'expérience, l'observation & la réflexion ont appris à former quelques doutes sur plusieurs assertions écrites. Nous désirerions, par exemple, qu'on nous donnât la solution des questions suivantes:

1°. *Quelle est la raison pour laquelle les habitans de Ham (ville de Picardie, située dans un terrein plat & bas, entouré de marais) sont moins sujets aux maladies attribuées à leur voisinage, que ceux de Saint Quentin, ville voisine de Ham, située au haut d'une montagne, au pied de laquelle sont également des marais.*

2°. *Comment a-t-il pu se faire que les habitans de S. Omer, ville située dans un pays plat, entourée de marais, ayent été plusieurs années sans éprouver aucune maladie, tandis que des villes voisines & d'autres auprès desquelles il n'y a point de marais, étoient infestées des maux qu'on attribue ordinairement à leur voisinage?*

Nous prions les Personnes de l'Art vraiment instruites, surtout celles qui ont un peu vu, voyagé & réflechi, de nous donner leurs idées là-dessus. Nous n'en ferons d'autre usage que celui qu'elles désireront.

Suite du diagnostic des Cancers.

Du Cancer scrophuleux.

Le cancer, que M. Gamet appelle *scrophuleux*, se fait remarquer, lorsqu'il attaque le sein, par un engorgement des glandes qui ont la rénitence du squirrhe imparfait ou des tumeurs scrophuleuses. Plus l'engorgement augmente, plus ces tumeurs deviennent inégales, sans qu'il y ait changement de couleur à la peau. Le poids que la tumeur acquiert avant de s'ulcérer, fatigue plus les malades que les douleurs, & leur en fait souvent désirer l'extirpation. Le volume considérable où parviennent ces squirrhes & les inégalités qui augmentent à proportion, gonflent les vaisseaux qui les environnent, distendent la peau & produisent son déchirement: il en exsude une humeur séreuse; & il en sort souvent des parties charnues de différente consistence & de différente couleur, qui tombent facilement en pourriture, surtout par l'application des caustiques.

Lorsque ce cancer est ulcéré, il a un aspect affreux; il exhale dans certains tems une odeur très-fétide: la surface est toujours humide avec des chairs baveuses; il est constamment mobile & détaché des côtes, avec une base étroite & une circonférence quelquefois d'une étendue considérable. La peau des environs ne change point de couleur, & ne paroît point adhérente au corps de la tumeur, comme dans toutes les autres especes de cancers.

On ne trouve jamais les glandes axillaires squirrheuses dans ce cas; les malades qui en sont attaquées sont ordinairement d'une constitution délicate.

D'après la lecture plus réflechie des différentes especes de cancer décrits avec soin par M Gamet, nous croyons qu'on doit comprendre sous cette dénomination, peut-être impropre, de *cancer scrophuleux*, celui dont il a été question dans les Nos. 36 & 39 de cette année. C'est exactement le même; celui qui existe souvent sans aucun vice dans le sang, qui est presque toujours la suite d'un coup reçu à la partie, enfin celui qui donne le plus de facilité pour l'extirpation, & le plus d'espérance pour la guérison.

Topique pour les tumeurs scrophuleuses.

Une personne, on ne peut pas plus recommandable à tous égards, nous assure que, d'après une infinité d'expériences, on s'est convaincu que la plante nommée *grateron*, ou *rieble*, dans quelques Provinces, *capel-à-teigneux* (*Aparine vulgaris* G. B. *Galium aparine* Lin.) étoit un excellent remede pour dissiper les tumeurs scrophuleuses, celles surtout qui menacent de devenir squirrheuses & carcinomateuses. On fait que les anciens faisoient grand cas de cette plante, qu'ils lui reconnoissoient une vertu détersive & dessicative pour les ulceres. On la trouve recommandée pour la morsure de la vipere, dans Dioscoride, pour les hémorrhagies dans Pline, & enfin pour les tumeurs écrouelleuses par les mêmes Auteurs, & par Dodonée, &c. Pour s'en servir, on prend les feuilles & tiges, on les fait ramollir sur le feu dans du beurre ou du sain-doux, & on en fait un onguent qu'on étend sur de la filasse, & qu'on applique sur ces tumeurs; lorsqu'on veut les faire suppurer plus promptement, on dit d'y ajouter dessus du levain émietté.

Lettre aux Auteurs de la Gazette de Santé.

» Je me hâte, MM., de vous rendre compte du Mémoire de M. Lavoisier, qui a été lu à la séance publique de l'Académie Royale des Sciences.

Ce Mémoire a pour objet d'examiner les corps que l'on soumet à la combustion & à la calcination. Cet ingénieux Académicien y développe la maniere dont l'air se comporte dans ces deux circonstances, & il conclud que, dans l'un & l'autre cas, l'air se décompose, & que sa base constitue les produits ou les résultats de ces deux opérations. Par exemple, on avance dans ce Mémoire, que de la combinaison de la base de l'air avec la flamme du phosphore, il en résulte un acide phosphorique; que de cette même base de l'air unie à la flamme de soufre actuellement embrasé, on obtient l'acide vitriolique; ensuite que la base de l'air, résultant de l'ignition du charbon ordinaire, produit un air méphitique; enfin que l'augmentation de poids des chaux métalliques est due à une combinaison de la base de l'air avec ces chaux.

Je vous avoue que ce Mémoire m'a fait le plus grand plaisir, par la ressemblance des assertions qu'il renferme, avec celles que vous avez inserées dans vos feuilles, N°. 19, p. 75, N°. 20, p. 80, & N°. 21, p. 83; & je ne rougis pas de dire qu'il a fixé mes idées sur tous ces points, que je regardois alors comme problématiques.

Je vous exhorte, MM., à continuer de rendre votre Gazette intéressante; l'avantage qui en résulte est un motif assez puissant pour vous y engager, puisqu'elle devient une source dans laquelle on puise les matériaux d'un Mémoire qui a fait sensation & réuni les suffrages du plus grand nombre de ceux qui s'occupent de la Chymie & de la Physique ».

J'ai l'honneur d'être, &c. Deronzieres, Etudiant en Pharmacie.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

Dimanche, 16 Novembre, M. Coquereau, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, & Professeur de Physiologie, a prononcé, pour la rentrée des écoles, un discours latin qui a été très-gouté. L'Auteur avoit pris pour sujet: *De necessitate præclaris artibus & humanioribus litteris medicos informandi*; c'est-à-dire, que la connoissance des beaux Arts & des Belles-Lettres est nécessaire au Médecin. Ce sujet ne pouvoit manquer d'être bien traité par une personne de l'Art qui jouit, d'une maniere distinguée, de ce double avantage.

Nouveau prix de physique proposé par l'Académie Roy. des Sciences.

L'Académie, toujours empressée de concourir aux progrès des Sciences, & se

trouvant à portée de disposer d'un fond propre à donner un prix tous les deux ans, a résolu de joindre un prix de physique aux prix de Mathématique & de Physico-Mathématique qu'elle est dans l'usage de proposer annuellement; elle se hâte d'annoncer en conséquence, qu'elle propose, pour le premier prix de ce genre, le sujet suivant:

L'exposition du système des vaisseaux lymphatiques.

Les principaux points sur lesquels l'Académie attend des éclaircissemens sont les suivans:

Y a-t-il des vaisseaux lymphatiques de plusieurs especes, comme on l'avoit d'abord avancé? — Quelle en est l'origine & la terminaison? — Toutes les parties du corps en sont elles pourvues? — Comment ces vaisseaux se comportent-ils dans les glandes conglobées? — Enfin quelle est la route que suivent ceux de leurs troncs qui peuvent être rendus sensibles?

L'Académie déclare qu'elle ne veut & n'adoptera que des faits. L'Anatomie comparée pourra venir au secours de l'Anatomie humaine; mais il faudra surtout s'attacher à celle-ci, considerée dans l'état de santé, & non dans celui de maladie, parce que, dans cette derniere circonstance, l'organisation des parties n'est pas toujours exactement celle de la nature.

Pour donner aux Savans le tems de faire les recherches convenables à l'importance & à la difficulté de ce sujet, l'Académie ne proclamera le prix qu'à sa séance publique de la S. Martin 1779, mais les Mémoires lui seront remis avant le premier Juillet de la même année. Comme elle se propose de vérifier les observations qui paroîtront neuves, elle exige des Auteurs, qu'ils rendent compte des procédés qu'ils auront suivis, des instrumens qu'ils auront employés, & des substances dont ils auront fait usage en injection. L'Académie desire aussi qu'ils joignent à leurs Mémoires des desseins, ou, tout au moins, des esquisses, lorsqu'ils le jugeront nécessaire.

Le prix sera de 1500 liv.

Les Savans, de toutes les Nations, sont invités à travailler sur ce sujet, même les Associés étrangers de l'Académie: elle s'est fait une loi d'en exclure les Académiciens regnicoles.

Les Mémoires seront écrits en latin ou en françois. On prie les Auteurs de faire en sorte que leurs écrits soient lisibles.

Ils ne mettront point leurs noms à leurs ouvrages, mais seulement une sentence ou devise, avec un billet cacheté, qui contiendra, avec la même sentence, leur nom, leurs qualités & leur demeure ou leur adresse.

L'Académie proclamera la piece qui aura mérité ce prix, à son assemblée publique d'après la S. Martin 1779.

Le sujet en question nous rappelle une observation que nous avons faite, qui ne nous paroît point indifférente & peut mettre sur la voie des découvertes. Nous avons vu une femme attaquée d'un cancer particulier, dont l'effet avoit été de détruire tout le tissu de la peau & le tissu cellulaire qui recouvrent les glandes du sein; de durcir ces glandes, ainsi à nud & adhérentes aux côtes, sans leur donner un volume bien considérable, (les plus fortes étoient de la grosseur des noix moyennes.) Depuis le sein jusqu'à la région du pubis, tegnoit une traînée de glandes durcies & très-sensibles sous les tégumens, qui couvroient presque toute la capacité du bas-ventre, à environ un pouce de distance l'une de l'autre. Elles étoient toutes à-peu-près de la même grosseur, de celle d'un pois, & très-dures. Il nous parut qu'elles se communiquoient les unes aux autres par un tuyau lymphatique très-fin, qui étoit sensible en quelques endroits. Après la mort, nous ne pûmes obtenir des parens l'ouverture du cadavre. Nous doutons fort que l'Art puisse jamais faire une injection semblable à celle qu'avoit fait ici la nature.

Cette observation auroit besoin d'être suivie. Nous n'avons pas cru devoir en faire part dans le tems au public, parce qu'elle nous parut trop imparfaite & isolée. Nous invitons ceux qui se proposent de concourir pour le Prix de l'Académie, de la suivre. Elle pourroit peut-être conduire à la découverte d'une voie de communication entre la matrice & le sein, plus directe & moins douteuse que celle qu'on a indiquée.

SUPPLÉMENT.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.

SUPPLÉMENT

AU No. 47 DE LA GAZETTE DE SANTÉ.

Lettre (*) de M. MARAT, aux Auteurs de la Gazette de Santé, en réponse à la question proposée dans le No. 46.

» PARMI les différentes maladies de l'œil, il en est une peu connue (1) encore, & toujours confondue avec la goutte sereine. Telle est, MM., celle qui se trouve décrite dans votre Gazette, du 13 de ce mois.

« Voici ses marques caractéristiques. On sent au fond de l'orbite, démangeaison, tension, chaleur; les mouvemens du globe sont pénibles; à l'attouchement de la cornée, on éprouve une sensation douloureuse, & l'on ne distingue plus les objets qu'à une distance déterminée, même fort imparfaitement.

» Cette singuliere maladie, à laquelle on ne connoît point encore de nom, est toujours la suite funeste du mercure mal administré.

» Donné en forme saline, comme la panacée, le calomelas, le sublimé-corrosif, &c, s'il n'est évacué promptement par les premieres voyes, il passe dans la masse du sang & s'unit au mucus, celle de nos humeurs avec laquelle il a le plus d'affinité (2); ensuite il est porté aux glandes, ses organes excrétoires.

» Avant qu'il soit uni au mucus, ses particules viennent-elles à s'engager dans quelque vaisseau capillaire, elles l'irritent, le froncent. Son calibre étant diminué, la lymphe n'y a plus un libre cours; mais comme elle continue d'y affluer, le vaisseau se distend à l'excès au dessus de l'endroit qui fait bride; ce vaisseau distendu comprime ceux qui l'environnent; ceux-ci en compriment d'autres à leur tour; & bientôt tout l'organe est engorgé.

» Quand cet organe est tissu de vaisseaux sanguins & de ramifications nerveuses, l'engorgement est toujours accompagné d'inflammation.

» D'après cela, MM., il est aisé de comprendre que le mercure, préparé de la sorte, peut déranger le jeu de l'économie animale de bien des manieres, mais je me borne à son action sur l'organe de la vue, & je vais essayer d'éclaircir les phénomenes dont on a demandé la raison.

» Des sels mercuriels portés dans les vaisseaux capillaires des muscles de l'œil, les irritent nécessairement; cette irritation est bientôt suivie de contraction & d'engorgement; de-là la tension, la rigidité, la chaleur, la douleur obtuse qu'on ressent aux yeux dans la maladie qui fait le sujet de cet article.

» Les rayons de lumière que les objets envoyent à l'œil ne forment d'image distincte qu'autant qu'ils ont leur foyer sur la choroïde; ce qui suppose une certaine distance entre cette membrane & le cristallin, distance toujours proportionnelle à l'éloignement des objets.

» *Moins refrangés, réflechis de près que de loin*, les rayons se reunissent plus tard. Pour voir à différente distance, il faut

---

(*) *Note des Auteurs de la Gazette.*) Quoique nous nous soyons fait une loi de ne point admettre dans cette feuille des pieces entiérement théoriques, ordinairement plus séduisantes qu'instructives, nous avons cru devoir y déroger cette fois en faveur de celle-ci. Elle sert d'ailleurs de réponse à une question proposée; & nous faisons volontiers le sacrifice de ce que nous avions à dire sur cette affection, nous désirons seulement que M. Marat veuille bien indiquer, le plutôt qu'il pourra, le traitement de la maladie.

(1) J'ai été le premier à la faire connoître, comme le prouve la dissertation que je publiai à Londres, il y a quelques années, sous le titre de *An Enquiry into the nature, cause & cure of singular disease of the Eyes, hitherto unknown yet common, produced by the use of certain mercurial preparations.* Chez Williams dans le Fleet Street.

(2) On juge de cette affinité par la célérité avec laquelle le mercure s'unit aux mucosités à l'aide de la trituration, tandis qu'il s'unit toujours difficilement aux autres humeurs animales, & qu'il ne contracte même aucune union avec quelques-unes.

donc que la choroïde s'approche ou s'éloigne du cristallin ; c'est-à-dire que les dimensions de l'œil changent. Or, ce changement ne peut s'effectuer qu'à l'aide du mouvement musculaire, soumis à la volonté.

»En fixant des objets éloignés, l'œil est retiré vers le fond de l'orbite par la contraction de ses muscles droits: ce qui rapproche la choroïde du cristallin.

» En fixant des objets voisins, l'œil comprimé par ses muscles obliques s'allonge selon son axe & semble s'avancer hors de l'orbite: ce qui éloigne la choroïde du cristallin.

»Lors donc que ces muscles se trouvent tuméfiés, leurs mouvemens deviennent pénibles, ou plutôt l'organe entier est dans une espece de rigidité. Ainsi l'œil conservant les dimensions qu'il a naturellement dans l'état de repos, ne peut plus distinguer les objets que dans l'éloignement où les rayons qu'ils reflechissent, ont leur foyer sur la choroïde. Voilà pourquoi dans cette maladie, on ne voit pas à toute distance.

»Mais comme il arrive souvent que les muscles de l'œil ne sont pas également engorgés, & souvent aussi que les glandes qui tapissent le fond de l'orbite participent à cet engorgement ; le globe plus ou moins comprimé dans une partie que dans l'autre, ne forme plus une circonférence réguliere. Ainsi les points du fond de l'œil n'étant pas tous à égale distance du cristallin, une partie seule des rayons qui tombent sur la choroïde y a son foyer. L'image est donc tronquée. Voilà pourquoi dans cette maladie on ne voit qu'imparfaitement un objet, même à une distance déterminée.

»Pour découvrir les causes des défauts de la vision, vous sentez, MM, combien il importe de réunir la connoissance de l'optique à celle de la physiologie; mais depuis que le traitement des maladies des yeux est devenu une branche particuliere de l'art de guérir, il est quelquefois abandonné à des Opérateurs qui, souvent sans connoissance des fonctions des différentes parties de l'œil, ignorent même jusqu'à la structure de cet organe admirable.

» Après avoir développé la nature de cette singuliere affection de l'organe de la vue, je devrois, MM., traiter des moyens de guérison ; mais le tems me manque, & il faut remettre cette tâche au premier moment de loisir dont je pourrai disposer ».

J'ai l'honneur d'être, &c. MARAT, Docteur en Médecine, & Médecin des Gardes du Corps de Mgr. le Comte d'Artois.

COURS *d'éducation, contenant les plans d'éducation physique, morale, littéraire & chrétienne de l'enfance, de l'adolescence & de la premiere jeunesse; un Plan Encyclopédique des études; un plan d'éducation & d'étude pour les filles, & les Réglemens qui s'observent dans la Maison d'éducation de l'Auteur; par M.* VERDIER, *conseiller, Médecin ordinaire du feu Roi de Pologne, Avocat en Parlement, &c, Auteur de plusieurs autres ouvrages relatifs à la Médecine, à la chirurgie & à l'éducation.* A Paris, chez l'Auteur, Hôtel de Magny, rue de Seine Saint Victor; chez Moutard, Imprimeur-Libraire, quai des Augustins, & chez Colas, Lib., Place Sorbonne. 1777. *in-12.* de 396 pag.

Cet ouvrage, portant pour épigraphe ce passage de Juvenal, *Mens sana in corpore sano*, ne peut manquer de mériter à l'Auteur la confiance de tous ceux qui désirent procurer à leurs enfans la meilleure éducation.

Le célebre Descartes a dit : » L'esprit » dépend tellement du tempérament & » de la disposition des organes du corps, » que s'il y a des moyens de rendre les » hommes plus sages & plus spirituels, je » crois que c'est dans la Médecine qu'il » faut les chercher », (*Meth. Dissert. c. VI, §. 11.*)

Persuadé de cette vérité, M. Verdier fait toujours marcher ensemble l'éducation physique, morale, littéraire & chrétienne, & c'est certainement le seul moyen de perfectionner le premier & le plus utile de tous les Arts. L'Auteur se montre dans cet ouvrage non-seulement comme l'homme le mieux instruit en cette partie, mais comme un excellent patriote qui voudroit répandre sa science autant qu'il est nécessaire pour le bonheur de l'humanité. A cet effet, il annonce qu'il donnera chez lui des Cours d'éducation pratique à tous ceux qui se destinent à cet Art; & cette seule institution est capable de lui assurer l'estime & la reconnoissance de tous les hommes.

On desireroit seulement que des écrits de ce genre, qui doivent être à la portée de tout le monde, ne continssent que des principes clairs, faciles à saisir, & point de metaphysique.



Année 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

Par une Société de Médecins.

Du Jeudi 27 Novembre.

De Paris.

NOus croyons qu'il eſt tems de parler, comme nous l'avons promis, des ſuites de l'opération faite ſur la femme Souchot, & annoncée dans le N°. 41 de cette feuille. L'Auteur de cette opération eſt, comme on ſait, M Sigault, Médecin de la Faculté de Paris. Il ne doit point paroître étrange qu'un Médecin entreprenne quelquefois de faire des opérations délicates & difficiles, depuis qu'on ſait que les lumieres de la Médecine ſont ſouvent néceſſaires pour en aſſurer le ſuccès, & que la Chirurgie n'a jamais eu plus d'éclat que lorſqu'elle a été exercée par des Médecins éclairés. Les écrits d'Hippocrate, de Marc-Aurele Severin, de Fabrice de Hilden, d'Heiſter, de Boerrhaave, d'Albinus, de Quenay &c, qui étoient Médecins, en ſont des preuves frappantes. Ainſi, quoiqu'il nous ait toujours paru plus convenable, (vu l'étendue des connoiſſances actuelles néceſſaires au Médecin & au Chirurgien) que chacun ſe bornât à ſa partie, l'événement dont on parle aujourd'hui juſtifie en quelque ſorte la néceſſité du concours & de la réunion quelquefois des deux.

Il y a aujourd'hui 57 jours que la femme Souchot a été opérée. Elle le fut à deux heures après minuit, à la lueur d'une ſeule chandelle, tenue par une main tremblante. Nous nous abſtiendrons de parler en détail de cette opération, pour ne pas anticiper ſur le travail que M. Sigault a promis au public. Il nous ſuffit de dire que l'événement ne pouvoit pas être plus heureux, ſi l'on conſidere la mauvaiſe conſtitution de la mere qui eſt rachitique, la conformation vicieuſe du baſſin & le peu de reſſources qu'offroit un pareil ſujet pour une opération de ce genre. Malgré tous ces obſtacles, la coalition des parties s'eſt faite; la ſymphyſe du pubis s'eſt réunie d'une maniere ſolide; la mere & l'enfant jouiſſent de la vie & ſont en auſſi bon état qu'on peut le déſirer. La mere marche & aſſure ne reſſentir aucune douleur à la ſymphiſe. C'eſt ce dont nous nous ſommes aſſurés par nous-mêmes.

Ce ſuccès, qui n'eſt point équivoque, aſſure à ſon Auteur une gloire qu'il ſeroit bien difficile d'altérer, & fera époque certainement dans la Médecine & la Chirurgie. Il eſt cependant de notre devoir de ne pas laiſſer ignorer au public que le méat urinaire a été intéreſſé dans cette opération, & qu'il y a eu pendant quelque tems un écoulement urineux involontaire qui commence à ceſſer, & auquel l'uſage de la ſonde peut bientôt remédier. Cet accident doit tenir en garde ceux qui ſeront déſormais dans le cas de faire une opération ſemblable. Nous la croyons très-préférable à l'opération céſarienne; il eſt même étonnant qu'étant auſſi clairement indiquée par la nature, elle n'ait pas été tentée plutôt. Il eſt ſeulement à craindre qu'on n'en abuſe, & que la facilité de faire la ſection de cette ſymphiſe ne ſerve à multiplier les cas où l'on croit que le fer eſt abſolument néceſſaire pour ſecourir les femmes en travail d'enfant.

Lettre aux Auteurs de la Gazette de Santé, au sujet de la maladie de Madame la Marquise de l'Aubepine.

» Permettez, MM., que je vous propose mes doutes, non sur la guerison de Madame la Marquise de l'Aubepine, mais sur la nature de sa maladie. Le public a appris avec surprise une cure aussi extraordinaire, & certainement l'habile Médecin qui l'a obtenue mérite toute sorte d'éloges; mais, MM., que doit-on penser de notre doctrine, lorsqu'on fait attention à l'abus qu'on fait tous les jours des termes, *inflammation*, *pulmonie*, *pus*, *expectoration purulente*, &c. Il est bien permis à ceux qui ne sont pas de la profession d'avoir à cet égard les idées les plus fausses, mais il semble que ceux qui l'exercent devroient être un peu plus circonspect sur l'usage de tous ces mots. Si l'on appelle *pus* toute humeur jaune, qui s'épaissit & se réduit en croute, je suis forcé de donner ce nom souvent à l'humeur la plus pure, la moins faite pour le mériter, à la serosité du sang, qui dépose par le repos une semblable matiere, à l'humeur lacrymale qui s'épaissit & se réduit ainsi en matiere puriforme, à la mucosité du nez, à celle des bronches, de la gorge, qui en s'épaississant dans certaines circonstances, offrent le même phenomene.

Je suis dans un embarras encore plus grand, lorsqu'il s'agit de *l'inflammation*. Si l'on appelle de ce nom toute affection douloureuse; si pour juger du dégré de la douleur, je m'en rapporte aux malades mêmes, surtout à ceux qui sont attaqués des nerfs, dont l'expression est toujours outrée, qui se disent continuellement tiraillés, tourmentés, déchirés &c, tandis que la plûpart du tems, le pouls est dans l'état naturel, je cours le risque de prendre un éretisme, une affection purement spasmodique, enfin un état douloureux pour un état inflammatoire.

Je ne nie point que Madame de l'Aubepine n'ait été pulmonique, puisqu'on l'assure; mais je voudrois voit, dans la description de sa maladie, les vrais caracteres d'une phtisie pulmonaire, & je ne les trouve point. On parle d'une toux convulsive, de déchiremens de poitrine, de crachats qui, agités dans l'eau, se séparoient en deux parties, dont l'une se précipitoit au fond du vase, & l'autre très-visqueuse surnageoit. Jusques-là, je ne vois ou ne crois voit qu'une toux d'irritation, une douleur à la poitrine, qui accompagnent très-rarement la vraie pulmonie commençante ou confirmée, & qui plus rarement encore indiquent des tubercules au poulmon.

Dans les crachats, je ne vois que la mucosité épaissie des bronches, qui ne se mêle point à l'eau & ne la trouble point comme le vrai pus; ce n'est qu'une matiere puriforme, qui n'a ni la couleur brune & souvent verdâtre ou jaunâtre qu'on observe aux crachats des pulmoniques, à la ruptture des tubercules, ni leur dissolubilité dans l'eau, ni l'odeur souvent fétide de ces mêmes crachats.

Dans le détail des autres symptômes, je n'apperçois ni cette fievre lente, compagne de la vraie pulmonie, qui consume & qui devient plus sensible le soir; ni cette chaleur constante & âcre à la paulme des mains & à la plante des pieds; ni ces sueurs nocturnes qu'on observe constamment, surtout dans le 2e. & 3e. degrés, quoiqu'on parle d'une *pulmonie avancée* (N°. 42, p. 173) ni cette voix rauque & grele qui caractérise le délabrement de la poitrine des pulmoniques; ni ces envies de vomir & ces vomissemens qu'on observe après les repas dans ces circonstances; enfin rien de ce qui caractérise essentiellement la vraie pulmonie.

Dans le traitement de cette maladie, je trouve que l'usage du nitre, des eaux minérales acidules, le sel policreste de seignette, l'extrait de quinquina, les fumigations, l'essence d'ambre gris, c'est-à-dire, les antispasmodiques & les remedes les plus convenables aux affections nerveuses ont réussi. D'où je crois être en droit de conclure que la maladie de Madame de l'Aubepine, bien loin d'avoir été une pulmonie, n'étoit autre chose qu'une affection nerveuse, que la circonstance d'une suppression de menstrues rendoit plus grave, & qui a été guérie, soit par le retour de cette évacuation, soit par les antispasmodiques ».

J'ai l'honneur d'être, &c. Levi, Doct. en Médecine.

Observation sur les effets pernicieux des bayes de la belladona, *par* M. Bernard Perrinet, *Maître en Chirurgie à Issurtille & Chirurgien de l'Hôpital de cette Ville.*

Je fus appellé à Compasseur, le 28 Septembre 1777, à deux heures du matin

pour donner des soins à quatre enfans malades de la veille sur le soir. A mon arrivée, un de ces enfans venoit de mourir, les trois autres étoient dans l'état le plus fâcheux. Ils avoient les yeux hagards & ne pouvoient distinguer les objets ; ils étoient dans un délire continuel, & fréquemment effrayés par des spectres dont l'apparition leur faisoit jetter de tems à autres des cris perçants.

Tout leur corps étoit dans une agitation continuelle avec des mouvemens convulsifs irréguliers ; ils ne pouvoient se tenir sur leurs jambes. Le pouls partageoit ce même état d'agitation & de convulsion ; il étoit de plus très-petit & de moment à autre intermittent. La bouche étoit seche, la respiration un peu laborieuse ; le bas-ventre tendu & sensible au toucher.

Mon premier soin fut de m'informer de la cause de ces accidens. On m'apprit que ces enfans avoient mangé, dans le bois, des fruits dont je me fis représentet quelques-uns ; c'étoient des bayes de la belladone. Je compris dès-lors que le premier remede à employer étoit un émétique pour faire rejetter celles de ces bayes qui pourroient être encore dans l'estomac. J'en donnai en conséquence aux trois enfans ; il fit l'effet que j'attendois, & ne produisit aucune évacuation par le bas. A ce remede je fis succéder plusieurs lavemens d'eau froide, qui firent cesser le gonflement du ventre & entraînerent beaucoup de matieres noirâtres, & une boisson abondante de limonade & de lait d'amandes. Je continuai ce traitement jusqu'à trois heures de l'après midi ; le pouls se regla & devint moins fréquent ; les mouvemens convulsifs diminuerent, & sur les trois heures les malades s'endormirent & s'éveillerent au bout de quelques tems. Leur peau étoit couverte d'une moiteur assez considérable ; à leur reveil ils paroissoient étonnés & comme stupides ; ils reprirent peu à-peu l'usage de leurs sens ; la nuit fut tranquille, & le lendemain ils étoient parfaitement rétablis. Un minoratif me parut nécessaire pour terminer la cure.

Lettre de M. DE JUVILLE, *Chirurgien herniaire, sur la construction des bandages à hernies inguinales & crurales.*

Une expérience de plus de trente ans, MM., m'a convaincu, que la guérison radicale des hernies inguinales & crurales dépendoit principalement de l'usage continué pendant quelque tems d'un bandage bien fait. Mais pour qu'un bandage soit bien fait, il y a beaucoup de choses à considérer, & que la plûpart des Bandagistes négligent ou ignorent.

La forme des pelottes doit varier suivant les cas ; elles doivent être petites ou moyennes, saillantes ou concaves, larges ou plattes, mais elles ne doivent jamais être allongées, comme on les fait ordinairement, lorsqu'on veut remédier à une hernie difficile à contenir ; car plus une pelotte est longue, plus sa partie inférieure est distante du cercle ou centre de mouvement qui la fait agir, & moins elle a de force. Les petites pelottes au contraire sont celles qui réunissent le plus de force & d'avantages ; je veux parler d'une force réactive qui obéit à l'action des muscles abdominaux, en opposant aux parties une résistance suffisante pour les contenir dans leur cavité, sans gêner le malade, & non d'une force compressive fixe & immuable, comme celle du bandage à pelotte de bois & à cri, qui est dirigé par un arc-boutant solide, & dont l'usage expose toujours aux plus grands inconvéniens.

Les pelottes ne doivent déborder, que d'environ un demi-pouce, la circonférence de l'anneau ; si elles étoient plus grandes, leur force se perdroit inutilement sur les parties voisines ; celles qui ont jusqu'à 5 pouces de long ne portant que sur l'os pubis ne compriment pas l'anneau & blessent le cordon des vaisseaux spermatiques, surtout si on les fixe par la sous-cuisse.

Ce moyen accessoire, ainsi que beaucoup d'autres, tels que les ressorts, les vis, écrou, &c dans la pelotte, sont les plus fortes preuves que ces sortes de bandages sont mal construits, ou qu'ils ne conviennent pas aux personnes à qui on les applique. On sait depuis longtems que c'est à la partie inférieure de l'anneau que doit se faire le principal point de compression, & qu'il seroit vicieux partout ailleurs ; on n'ignore pas non plus que les anneaux sont plus ou moins écartés, puisqu'on a varié la longueur & la courbure du cercle depuis l'os des isles jusqu'au milieu de l'anneau. J'ai mis ces principes en pratique dès la premiere année que j'ai essayé de forger moi-même le fer & les aciers dont je me sers ; & si

le but principal de l'Auteur du *bandage d'essai* a été de se faire connoître, comme il paroît, ses peines sont inutiles & ses recherches vaines. Etoit-ce la peine qu'il s'échauffa l'imagination, & qu'il mît son génie à la torture pour construire une machine fort compliquée, pour démontrer des principes connus depuis si longtems. On peut voir la preuve de ce que j'avance dans mes lettres insérées dans le Journal de Médecine, année 1775.

La qualité & la fabrication du fer propre aux bandages ne sont point indifférentes; sa force est relative à son épaisseur, à la matiere qui le compose, & à la trempe particuliere qu'on lui donne. On obtient une bonne trempe, 1°. par un degré propre de chaleur, 2°. par l'action de l'air auquel on l'expose, 3°. en l'enduisant d'huile & le remettant de nouveau au feu pour lui donner sa derniere qualité. De ces trois procédés qui sont plus faciles à exécuter qu'à décrire, il résulte un ressort doux, liant, actif & durable.

Un Auteur célebre vient de communiquer, comme une nouveauté, la trempe à l'huile bouillante; il prétend qu'au moyen de cette trempe on peut fléchir & contourner un bandage à volonté avec la main & lui donner telle ou telle forme. Il dit même qu'on peut, dans le besoin, appliquer à droite un bandage gauche, & réciproquement. Un tel avantage seroit bien précieux, car en supposant qu'une armée munie de dix mille bandages droits eût dix mille soldats avec des hernies gauches, ils pourroient sur le champ être soulagés.

J'ignore si cette trempe est neuve & si son auteur forme son fer de pur acier, ou s'il fait un mélange de fer & d'acier comme ce qu'Arnault appelle *étoffe*, mais le résultat de l'un & de l'autre est à peu de chose près le même. Ce célebre Opérateur indique presque les mêmes moyens pour redresser un bandage, lorsqu'il a changé de forme. (Voy. son *Traité des hernies*, chap. XVII,) où il dit, » quoique je les » nomme bandages d'acier, il ne s'ensuit » pas qu'ils doivent être de pur acier; » cette matiere trop seche par elle-même, » n'a pas assez de souplesse pour pouvoir » être maniée & tournée avec la main » au besoin. Au chap. XXIII, le même Auteur dit: » si le bandage porte à faux, » & qu'en comprimant plus dans un endroit que dans l'autre, il laisse un vuide » dessous l'endroit où il n'appuye pas, » l'on corrige ce défaut en ouvrant le fer » à l'endroit où il appuye trop fort »; ailleurs, il indique encore les mêmes procédés, si le bandage est faussé en dehors ou en dedans, si le fer est devenu trop aisé & trop large, &c.

Il ne parle pas de la trempe; peut-être ne la connoissoit-il pas lui-même, & s'en rapportoit-il sur un objet si important, aux connoissances bornées de ses ouvriers. Quoiqu'il en soit, ni l'une ni l'autre de ces trempes, si elles sont différentes, ne conviennent pour l'objet dont il s'agit. Lorsque le fer d'un bandage herniaire est d'une trempe molle, il peut se déformer & prendre la figure qu'on veut lui donner avec la main, mais il n'agit alors que comme une courroie qui ne comprime l'anneau qu'en proportion de ce qu'il est plus serré, & toute son action porte sur les différentes parties qu'il embrasse, plus ou moins, à raison de leurs saillies; d'où il résulte qu'il comprime beaucoup & même blesse souvent les hanches, sans contenir la hernie.

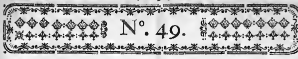
M. de Juville, dont les talens sont connus, mérite toute la confiance du public dans cette partie; sa demeure est rue des Fossés S. Germain.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

PHYSIQUE *du corps humain ou physiologie moderne avec des remarques sur la santé, la nature, la cause & le traitement des maladies à l'usage des Etudians en Médecine & en Chirurgie, &c. par M. l'Abbé* SAURY, *Doct. en Médecine & correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Montpellier.* A Paris, chez l'Auteur, Hôtel des Trésoriers, Place Sorbonne; chez Didor le jeune, quai des Augustins, &c. 1777. 2 vol. *in*-12. le 1er. de 344 pag. le 2e. de 131 p.

M. l'Abbé Saury est déja connu avantageusement du public par un cours complet de Mathématiques, &c. Ses talens, pour les ouvrages élémentaires, dans les Sciences, ne sont point équivoques. Nous ne doutons point que ce nouvel écrit ne soit accueilli favorablement.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.



Année 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

Par une Société de Médecins.

Du Jeudi 4 Décembre.

Lettre de M. le Marquis DE L'AUBESPINE, *aux Auteurs de la Gazette de Santé.*

JE vous prie, Messieurs, d'imprimer immédiatement la lettre ci-incluse dans votre Gazette de santé, sans en altérer un seul mot. J'espere qu'en adhérant aussitôt à ma demande, vous ne me metterez pas dans le cas d'avoir recours pour cela à l'autorité.

Le 30 Novembre 1777.

» On a mis en question dans le N°. 48 de votre Gazette, MM., si Madame de l'Aubespine étoit réellement pulmonique, & l'on termine une petite dissertation faite, je ne sais dans quelles vues, par affirmer qu'elle ne l'étoit point.

» Si au lieu de décider aussi légérement, M. Levi eût bien voulu s'informer des détails de la maladie auprès de la malade elle-même, ou des personnes qui l'avoient toujours sous les yeux, il auroit trouvé toutes les symptômes qui, selon lui, caractérisent essentiellement la vraie pulmonie: détails jugés superflus dans l'exposé qui a paru au N°. 42 de votre feuille périodique. Ce n'est pas mon dessein d'entrer ici dans aucune discussion, mais je croirois manquer à l'honneur & à la justice que je dois à M. Marat, si je ne lui rendois pas publiquement ce témoignage: que depuis cinq ans, Madame de l'Aubespine a été traitée comme poitrinaire par tous les Médecins qui l'ont vue, & *qu'un des plus célebres Médecins de la Faculté de Paris* m'a déclaré quelques jours avant que M. Marat fût appellé, *que Madame de l'Aubespine crachoit le pus, & qu'elle étoit sans ressource* ».

Je renvoye M. Levi à ces MM.; ils éclairciront ses doutes. S'il est curieux de connoître leurs noms, il peut s'adresser à moi.

J'ai l'honneur d'être, &c. Le Marquis DE L'AUBESPINE.

*Nous croyons en effet que si M. Levi eût consulté la malade, ou les personnes qui l'a*voient sous les yeux, *il eût été peut-être d'un avis différent. Pour établir son opinion, il n'a pu consulter que les pieces du rapport sur la maladie, & s'il n'a pas vu tous les caracteres* d'une vraie pulmonie, qui a duré même cinq ans, *ce n'est pas sa faute. En proposant ses doutes, il ne demandoit que des preuves*, de *nouveaux éclaircissemens & la conviction. M. Marat étoit très-en état de le satisfaire sur tous les points. Ces sortes de débats entre gens de l'Art, contribuent ordinairement aux progrès de la science; & M. le Marquis de l'Aubespine est trop juste pour s'opposer à une discussion dont il peut résulter une belle lumiere. Du reste, il n'est point indifférent que M. le Marquis sache que les précautions qu'il a prises vis-à-vis de nous & la menace de* l'autorité *étoient au moins inutiles. Chacun a le droit de faire insérer dans notre feuille tout ce qui est instructif & en même tems honnête; mais lorsqu'il s'agit d'opinion, M le Marquis doit savoir que dans les états mêmes où l'on est accoutumé à la subordination, l'opinion ne se commande pas; à plus forte raison dans une profession libre, telle que la Médecine, qui ne reçoit, à cet égard, des ordres de qui que ce soit.*

Lettre aux Auteurs de la Gazette de Santé.

De Poitiers, le 28 Octobre.

» Je crois, MM., que le Médecin Anglois qui vient de contribuer au retablissement de la santé de Madame la Marquise de l'Aubespine ne tardera pas* à joindre ses observations aux vôtres, & qu'il ne manquera pas de publier par le moyen de votre Gazette, la maniere avec laquelle il a conduit la maladie de poitrine dont Madame la Marquise de l'Aubespine étoit attaquée. Je suis même persuadé que ce Médecin se fera un plaisir de traiter toutes les maladies à-peu-près semblables, lorsque les malades se présenteront à lui, en votre présence; attendu que c'est-là le vrai moyen de prouver qu'il exerce l'art de guérir d'une maniere honnête & avec les bons principes que l'Art nous prescrit. J'espere aussi, MM., avoir l'honneur de vous rendre témoins des moyens dont je me suis servi pour traiter plusieurs personnes attaquées de la même maladie dont il est question ; & je me ferai un devoir de traiter sous vos yeux les premiers qui se présenteront. Depuis vingt-cinq ans, j'en ai traité & vu guérir un assez grand nombre pour pouvoir annoncer le traitement le plus facile & le plus agréable. Je ne me sers que de simples que tous les malades ont pris avec plaisir & sans la moindre répugnance ; & je puis avancer que MM. Astruc, Vieillard, Renard & Ferein m'en ont vu traiter à Paris, en 1763, 1764 & 1766, de ceux qu'on disoit dans un état désespéré, sans parler de ceux que j'ai traités & vu guérir également dans d'autres pays, & que vous n'êtes point à portée de voir. Mais pour vous assurer par vous-mêmes, MM., d'une partie de ces faits, il ne feroit question que de voir à Paris le sieur *Duparc*, chez M. le Marquis de la Coudrelle, rue des Francs-Bourgeois, au Marais; la femme du sieur *Gilbert*, Caissier, chez M. Rousseau, rue Notre-Dame des Victoires ; la femme du nommé *Debray*, Boulanger à Meaux en Brie. On peut s'informer encore à Poitiers, & aux environs. J'y ai traité de la même maniere Mesdames *Borreau* & *Dugazon*, Religieuses à l'Union Chrétienne; le nommé *Gervais*, Maréchal à Montamise, près Poitiers, &c. Et lorsque ces personnes vous auront dit ce que vous désirez de savoir à cet égard, on n'a qu'à me prévenir du tems où je pourrai me rendre à Paris, je me ferai un devoir de vous y prouver l'envie que j'ai de me rendre digne de vos suffrages.

Il faut remarquer, MM., que pour donner la preuve complette de ce que j'avance, il conviendroit qu'il y eût plusieurs personnes à traiter ainsi attaquées de la poitrine. La dose des remedes dont je me sers varie suivant l'âge & le tempérament des malades ; & il ne me faut qu'un mois pour traiter même les plus abandonnés. Si vous avez la complaisance de publier cette lettre, il ne faudra pas longtems pour trouver des personnes attaquées de quelque maladie de poitrine, qui me procureront la facilité d'aller les traiter sous vos yeux, à Paris, où je me rendrai à vos ordres ».

J'ai l'honneur d'être, &c Côme, ancien Chirurgien dans les Hôpitaux des Armées du Roi, résidant à Poitiers.

Comme la découverte des moyens de guérir la vraie pulmonie est le présent le plus précieux qu'on puisse faire à l'humanité, nous invitons M. Côme *à nous faire connoître sa méthode ; nous serons très-empressés à lui rendre la justice qu'il peut mériter.*

Aux Auteurs de la Gazette de Santé.

» Je m'empresse, MM., de vous envoyer le traitement de la singuliere affection de l'organe de la vue, décrite dans le N°. 46 de votre feuille périodique.

Comme jusqu'à présent cette maladie a été confondue avec la goutte sereine, on ne l'a point traitée différemment. Cauteres, salivation, purgatifs, vomitifs, ont été essayés tour-à-tour: remedes uniquement propres à empirer le mal. Pour peu que l'on connoisse les loix de l'économie animale, on sentira que les indications curatives se réduisent à trois ; relâcher les parties affectées, les désobstruer, leur rendre du ressort.

Afin de remplir la premiere indication, le malade doit observer un régime févere. Ainsi point de chocolat, de caffé, de vin, de liqueurs, de mets de haut goût; il doit aussi éviter le froid, l'exercice forcé, les passions violentes. Sa nourriture sera des herbes potageres bouillies & de la volaille rôtie; sa boisson, une infusion théiforme des sommités de mille-feuille.

* Nous n'avons pas pu faire usage plutôt de cette lettre, datée du 28 Octobre.

Ce régime fixé, le malade commencera sa cure par une petite saignée au pied, que l'on répétera de huit en huit jours. Dans l'intervalle, il prendra chaque matin, à jeun, quelques dragmes de pulpe de caffé délayée dans de l'eau. Lorsque les liqueurs auront acquis de la fluidité, il portera sur les temples un topique émollient, & recevra des fumigations anti-spasmodiques, à l'aide d'un instrument propre à diriger leur action sur les yeux.

Par ce moyen, l'irritation des muscles de l'œil s'affoiblira, l'engorgement diminuera, & la vision commencera à se rétablir. Alors on aura recours à l'électrisation; mais l'on se bornera à tirer matin & soir quelques étincelles des angles de l'œil; le malade portera à la région temporale un petit emplâtre de gomme tacamahaca, & ajoutera à chaque verre d'infusion de mille-feuille deux grains de sel de nitre. Ces remedes, propres à désobstruer les parties affectées, rempliront la seconde indication.

Lorsque la vision est rétablie dans son premier état, reste une débilité de vue, à laquelle on remédie par de fréquentes lotions d'eau fraiche.

On ne doit rien changer au régime alimentaire qu'à la fin de la cure; tems auquel le malade peut user de vin rouge & de mets légérement aromatisés. Telle est, MM., la méthode que j'ai toujours employée avec succès pour guérir cette maladie».

J'ai l'honneur d'être, &c. MARAT, Doct. en Médecine, & Médecin des Gardes du Corps de Mgr. le Comte d'Artois.

De Metz en Lorraine.

Du 27 Novembre.

Une maladie épidémique, formée par une esquinancie gangreneuse, compliquée de fievre pestilentielle, s'est manifestée vers la fin du mois d'Octobre dans le village de Moivron, de la Subdélégation de Vic. Une douleur vive aux parties internes & externes de la gorge, un affoupissement continuel, une chaleur brûlante préludoient aux accidens plus graves qui succédoient. La gangrene s'emparoit bientôt des parties douloureuses; des taches pourprées paroissoient à la poitrine, sur les bras, sur le visage; plusieurs malades mouroient dans l'espace de trente-six heures. A peine étoient-ils expirés, que toute l'habitude du corps devenoit noire; l'infection des cadavres arrivoit très-promptement, & obligeoit d'empiéter sur le tems prescrit par les ordonnances, pour les inhumations. M. Read, Médecin de l'Hôpital militaire, Membre de l'Academie Royale des Sciences & Arts de cette Ville, & de la Société Royale de Médecine de Paris, correspondant pour les maladies épidémiques & épizootiques, a été envoyé par ordre de M. de Calonne, Intendant de la Province des Trois-Evêchés, au secours des malades de cette Paroisse, tous enfans ou adolescens. Après avoir établi une méthode curative, dont le succès a justifié l'application; succès dû principalement à l'usage des vessicatoires à la nuque, des vomitifs & des antiseptiques, il s'est occupé des moyens préservatifs. Il a fait parfumer, deux & trois fois par jour avec des résines, les maisons du village infectées ou non de la maladie. Il a prescrit un endroit séparé où on laveroit les linges qui auroient servi aux malades. Il a fait purger les habitans qui avoient échappé jusques-là aux atteintes de l'épidémie, & a distribué dans toutes les maisons, du vinaigre dont les paysans mêloient une petite quantité à leur boisson. Ces moyens, joints au secours alimentaires, que la bienfaisance de M. l'Intendant a accordé aux habitans de Moivron, ont arrêté les progrès de l'épidémie, & anéanti le danger de la contagion. Il n'est mort depuis l'arrivée de M. Read, que deux enfans qui étoient déja attaqués de la gangrene à cette époque.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

MEMOIRES sur les sujets proposés pour le prix de l'Académie R. de chirurgie. A Paris, de l'Imprim. de Mich. Lambert, rue de la Harpe, 1778, 2 vol. *in*-4°, ou 5 vol. *in*-12. Les 2 vol *in*-4°. forment le Tome IV. Les *in*-12. forment les IX, X, XI, XII & XIII vol. Le prix des *in*-4°. est de 20 liv. Celui des *in*-12. rel. de 2 l. 10 ſ. chaque. On les vend séparement, & on les trouve chez Mequignon, Lib. rue des Cordeliers.

Les Mémoires couronnés, contenus dans ces volumes, sont les suivans:

TOME IX.

MEMOIRE sur l'amputation de la cuisse, par M. BARBET.

MEMOIRE sur les fistules, par M. MARVIDÈS.

MEMOIRE sur la Théorie des maladies de l'oreille & sur les moyens que la Chirurgie

peut employer pour leur curation, par M. LESCHEVIN.

MEMOIRE *sur la maniere d'ouvrir les abscès & sur leur traitement méthodique, suivant les différentes parties du corps*, par M. DAVID. *Premiere Partie*.

TOME X.

SUITE du *Mémoire de* M. DAVID. *Seconde Partie*.

MEMOIRE *sur les contrecoups dans les lésions de la tête*, par M. GRIMA.

ESSAI *sur les loupes*, par M. CHOPART.

MEMOIRE *sur les loupes*, par M. CHAMBON.

MEMOIRE *sur les contrecoups dans les lésions de la tête*, par M. SAUCEROTE.

TOME XI.

MEMOIRE *sur le même sujet*, par M. SABOURAUT.

MEMOIRE *sur le même sujet*, par M. CHOPART.

MEMOIRE *sur les effets des contrecoups dans les différentes parties du corps autres que la tête & sur les moyens d'y remédier*, par M. BAZILLE.

TOME XII.

MEMOIRE *où l'on expose les inconvéniens qui résultent de l'abus des onguens & des emplâtres; & de quelle reforme la pratique vulgaire est susceptible, à cet égard, dans le traitement des ulceres*, par M. CHAMPEAUX.

SECOND *Mémoire sur le même sujet*, par M. CAMPER.

TOME XIII.

TROISIEME *Mémoire sur le même sujet*, par M. CHAMBON.

QUATRIEME *Mémoire sur le même jet* par M. AUBRAY.

EXAMEN *des Eaux minérales de la fontaine de Bussang, contenant des observations & réflexions rélatives aux maladies où elles conviennent*; par M. DIDELOT, *membre des Sociétés Royales Patriotiques de Suede & de Hesse Hombourg*, &c. A Epinal, chez Vautrin, Imprimeur. 1777. *in*-12.

EAUX *minérales de Merlange*, *in*-12. *de* 12 *pag.* Cet ouvrage se trouve à Paris au Bureau des Eaux minérales.

Le nouveau Propriétaire de ces Eaux prévient les gens de l'Art, qu'il les fera distribuer au Bureau général des Eaux minérales, rue des Vieilles Etuves Saint-Honoré, près de la nouvelle Halle, & qu'il aura l'attention qu'elles y soient renouvellées tous les huit jours.

M. Arnaud, Directeur de ce Bureau, avertit le Public qu'il vient de recevoir une certaine quantité d'eaux de Bristol. On connoît la réputation de ces eaux qui, après celles du fleuve du Missisipi, passent pour les meilleures & les plus légeres du monde.

LETTRE *à* M. P***, *Docteur Médecin sur les flux dyssenteriques épidémiques en Lorraine*, *par* M. *Michel* DE TENNETAR, *Conseiller & Médecin du Roi, Prof. Roy. de la Faculté de Médecine de Nancy*.

NOUVEAUX *Mémoires de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Berlin, pour l'année* 1775. A Berlin. 1777. *in*-4°. avec figures.

Dans la partie historique de ce volume on lit un excellent article concernant les cures opérées à Vienne, par M. *Mesmer*, au moyen de l'aimant. Il y a encore un Mémoire intéressant de M. Cothenius, premier Médecin du Roi de Prusse, sur le nouveau sel purgatif découvert à dix lieues de Turin, par MM. Allais.

MATERIA *medica è regno vegetabili, sistens simplicia officinalia pariter atque culinaria, secundum systema sexuale; ex autopsia & experientia, fideliter digessit Petrus Jonas Bergius*, 2 *vol in*-8°. Prix, 16 liv. Se trouve à Paris, chez Valade, Lib. rue S. Jacques.

Errata des numeros 46 & 48.

N°. 46, pag. 191, note (9), » on trouve » dans d'autres versions la *marmelade*, » c'est-à-dire, *l'extrait de genievre*, ce » qui est plus vraisemblable; *ajoutez*, mais on voit bien qu'on veut parler de *l'extrait* ou *Rob de sureau*.

Même page, prem. colonne, ligne 37, » Descrip. des insectes, p. *Frirch*, *lisez*, p. *Frisch*. — 2e. colon. ligne 22, p. de la » thériaque quatre *loths*, (4 onces), *lisez* deux onces.

N°. 48, pag. 202, prem. colon. lig. 2, » & si le but principal de l'Auteur du » bandage d'essai a été de se faire con- » noître, *lisez*, a été de les faire connoître.

Ibid. ligne 46, » pour redresser un ban- » dage, *lisez*, pour redresser son bandage.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.



ANNÉE 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 11 Décembre.

De Paris.

De toutes les maladies contagieuses & pestilentielles, la petite-vérole étant toujours la seule qui nous rende aveugles sur ses effets, misérables dans nos principes à son égard, barbares dans les conséquences, vient de se répandre dans presque tous les quartiers de Paris & dans les environs, sans qu'on ait seulement pensé à opposer le moindre frein à sa fureur. On y a vu, on y voit encore les enfans couverts de croutes de petite-vérole rentrer dans les Pensions, dans les Colléges, promener dans les rues, dans tous les lieux publics, inoculer par contagion tout le monde, infecter impunément tout ce qu'ils touchent Il est permis d'avoir des entrailles, de la sensibilité, de l'humanité, de la raison, lorsqu'il s'agit de toute autre maladie; il semble qu'on soit condamné, en Europe, à être absurde, à avoir l'œil sec & le cœur toujours fermé, à l'aspect des ravages que produit celle-ci. Il seroit bien étrange que dans une Ville comme Paris, où il y a tant d'êtres qui pensent, il n'y eût pas quelques personnes capables de faire attention à l'avantage dont jouissent les maisons mêmes les plus nombreuses en enfans, (celles de l'Hôpital Général) de n'avoir jamais d'épidémie de petite-vérole, quelque marche d'ailleurs qu'ait cette maladie dans les differens quartiers de la Capitale. Aussi beaucoup d'autres maisons, à l'exemple de celles ci, avec un peu d'attention, se mettent facilement à l'abri du fléau. Tel étoit l'état de l'Abbaye de Panthemont, où depuis plus de 20 ans la petite-vérole n'avoit pénétré, lorsqu'une Sœur en a été atteinte. On a pris des mesures pour que sa maladie ne se communiquât point à d'autres personnes; celle ci a été soignée avec attention & à part, & elle a été la seule attaquée. Dans la maison de Saint-Cyr, au contraire, où ces précautions ont été négligées, la petite-vérole qui s'y est introduite depuis environ six semaines, vient d'attaquer presque toutes les pensionnaires, & plusieurs en sont mortes.

Il étoit bien difficile que dans une attaque de petite-vérole aussi générale que celle qu'on vient d'observer à Paris, il n'y eût pas quelque exemple de récidive. Nous ne parlerons que d'une remarquable, qui est celle qui a été constatée sur la personne de M. du Trouſſé d'Héricourt, Conseiller de Grand'Chambre, au Parlement de Paris. Il vient d'essuyer la petite vérole, après avoir été dûment inoculé en 1755, par M. Tronchin.

D'Aubonne en Suiſſe, le 24 Novemb.

Les soins pris par les sages Magiſtrats de ce pays, pour éloigner la contagion de la petite-vérole d'une partie du canton de Berne, ayant été suivis d'abord d'un succès non équivoque; on a cru devoir étendre le bienfait qu'on veut faire éprouver à ce peuple, sur un plus grand nombre de villages. En conséquence, les chefs de la Magiſtrature, de concert avec les Pasteurs, ont obtenu par leur discours, leurs avis & des réglemens particuliers de Police, tout ce qu'ils

pouvoient désirer à cet égard. Tout le pays qu'on vouloit préserver de la petite-vérole en a été mis à couvert.

» Les tentatives (dit l'Auteur de la Relation, résidant à Aubonne,) qu'on a essayées dans le district que j'habite, ont été parfaitement heureuses. Trois fois l'épidémie s'est présentée aux portes qu'on vouloit lui fermer, & graces à la docilité des Pasteurs & des paysans, trois fois la mort a été repoussée pour ne plus reparoître. Tout cela s'est opéré sans bruit, sans dérangement, sans gêne, sans violence. »

Sera-t-il dit que la nation Suisse soit la plus raisonnable & la premiere raisonnable à cet égard en Europe? En tout cas, elle a donné dans tous les tems, l'exemple des grandes vertus; elle possede aujourd'hui les plus grands hommes en plus d'un genre. S'il faut recevoir une leçon des étrangers, il vaut mieux la tenir d'un peuple vertueux, plus rapproché de la nature que nous, & plus propre aux entreprises utiles que les Nations qui n'ont pas la force de résister aux prestiges de la Charlatanerie, & auxquelles il faut toujours des siecles ou quelque grand événement frappant & malheureux, pour reconnoître l'erreur & tirer parti de la vérité.

Lettre de M. MARAT, aux Auteurs de la Gazette de Santé.

» Lorsque Madame la Marquise de l'Aubespine eût recours à mes soins, je n'aurois pas imaginé, MM., qu'on mettroit un jour en question, si elle étoit véritablement pulmonique, moins encore que des gens de l'Art se travailleroient à insinuer au public qu'elle ne l'étoit point. Les symptômes étoient si marqués qu'il eût fallu s'aveugler, pour méconnoître la maladie; mais eussai-je eu besoin d'autorités pour fixer mon jugement, la décision de tant de membres (1) de votre Corps m'auroit paru plus que suffisante pour fixer mes doutes.

Vous n'aviez vous-même aucun doute là-dessus, MM., lorsque vous insérates dans votre Gazette l'exposé succint de l'état de la malade que M. l'Abbé Filassier vous avoit communiqué; puisque vous m'invitâtes (2) sur le champ de vous faire part du traitement que j'avois suivi pour obtenir une cure aussi difficile. Et vous conviendrez, MM., que c'est vous y prendre un peu tard (3), que de revenir aujourd'hui sur vos pas, comme vous l'avez fait, en publiant dans votre Gazette la discussion de M. Levi.

Je ne dirai pas à M. Levi *ce que l'on doit penser de notre doctrine lorsqu'on fait attention à l'abus qu'on fait tous les jours des termes* INFLAMMATION, PULMONIE, PUS, EXPECTORATION PURULENTE, *&c*, termes que je crois entendre tout aussi bien que lui; mais je lui dirai qu'il ne devroit pas ignorer, que quand on a des doutes, on cherche des éclaircissemens, & que l'on ne commence point par prononcer *décisivement* (4) sur ce que l'on ne sait pas.

Prouver qu'un autre a tort, n'est pas prouver qu'on a raison soi-même. J'ai avancé publiquement dans votre Gazette, MM, que Madame de l'Aubespine étoit attaquée de pulmonie, je dois au public la preuve de cette vérité. Mais comment constater la nature d'une maladie? par l'exposé des symptômes. Or, depuis cinq ans, Madame de l'Aubespine étoit affectée de la poitrine. Lorsque je l'entrepris, à une toux seche, convulsive (5) & continuelle, se joignoient oppression excessive; fievre lente qui redoubloit le soir;

(1) Nous ne voyons pas qu'il soit question de tant de membres de notre Corps. La lettre de M. l'Abbé Filassier ne fait mention que de trois Médecins, dont l'un a ordonné l'application du garou, [il peut se faire que celui-ci ne soit pas de notre Corps] d'un autre qui a ordonné un régime composé de poissons, de farineux, &c, nous ignorons qui il est, & d'un troisieme qui est l'Auteur de cette lettre, & qui n'est pas de notre Corps.

(2) Cette invitation de notre part n'étoit pas une preuve de notre conviction sur le genre de la maladie; l'expérience nous apprend tous les jours à douter des choses qu'on nous donne même pour les plus certaines; & si nous avions l'honneur d'être connus de M. Marat, il se convaincroit qu'il n'y a peut-être personne qui doute plus que nous. Nous n'avions d'autre intention alors que celle de connoitre la vérité & de servir le public.

(3) Ce n'est jamais trop tard, lorsqu'il s'agit de découvrir la vérité, qu'on a souvent tant de peine à connoître.

(4) S'il est des gens qui prononcent *décisivement* sur des choses qu'ils ne savent pas, il en est d'autres qui affirment peut-être trop légerement sur ce qui n'est pas bien prouvé.

(5) Une toux convulsive, c'est-à-dire, une toux violente n'est pas ordinairement un symptôme de la pulmonie; il y a plus, c'est que cette toux d'irritation est souvent une preuve que ce n'est point la pulmonie, suivant la remarque de Morton.

chaleur aride à la paume des mains & à la plante des pieds ; sueurs abondantes, au point de mouiller cinq à six chemises la nuit, & trois ou quatre le jour ; envies de vomir très-fréquentes & vomissement après chaque repas ; voix toujours grêle, souvent rauque, & quelquefois éteinte ; crachats fétides très-abondans, troublant la limpidité de l'eau où on les agitoit, composés de mucosités, d'une couleur jaune brune, qui surnageoient sous la forme de floccons, & d'une matiere cendré épaisse, mais sans adhésion, ne filant du tout point & se précipitant au fond du vase, c'est-à-dire, de vrai pus(6). A tout cela, ajoutez une suppression du flux périodique, une prodigieuse débilité, & une maigreur si extrême, qu'à la fleur de son âge, Madame de l'Aubespine avoit l'air de la décrépitude. Voilà des faits, MM., qui peuvent être attestés par la famille entiere de la malade, & cent autres personnes de distinction. Or, si tout cela ne suffit pas pour caractériser une vraie pulmonie, je ne sais ce qu'on demande de plus.

J'avois dessein, MM., de continuer à vous faire part du traitement que j'ai suivi pour faire la cure de plusieurs *pulmoniques abandonnés*, comme vous m'invitâtes il y a peu ; mais cela deviendroit parfaitement inutile, puisqu'il existe un nouvel Esculape devant qui j'avoue que je ne suis rien (7). Il veut vous rendre témoins de ses prodiges, il n'attend, MM., que de trouver des personnes attaquées de quelques maladies de poitrine qui lui procurent la facilité de se rendre à Paris. Comme il n'est rien de si aisé, j'imagine qu'il est sur son départ.

J'ai l'honneur d'être, &c. MARAT, Doct. en Méd & Médecin des Gardes du Corps de Mgr. le Comte d'Artois.

De Bourbonne - les - Bains, *Le 30 Novembre 1777.*

» Une observation, MM., sur le danger de l'application du sel de Saturne, insérée dans une de vos Gazettes de ce mois, page 185, me rappelle celle-ci.

M. de *** âgé de 40 ans, fut guéri d'un ulcere à la jambe par l'extrait de saturne. Peu après, il eut une attaque légere d'apoplexie, que les uns traiterent d'indigestion, & les autres d'un accès vaporeux. Les évacuans qui furent d'abord placés, n'empêcherent pas qu'une hémiplegie succédât à cet état. Nous étions d'avis que, pour obvier au reflux de l'humeur qui auparavant prenoit sa route par l'ulcere & pouvoit bien être ici pour quelque chose, on se pressât d'appliquer un vessicatoire à la jambe ; mais le malade n'y voulut pas consentir ; il se laissa flatter que nos eaux seules remédieroient à son accident. Pendant quatre ans il les mit en usage avec des succès bien bornés ; de tems en tems le bras étoit agité de mouvemens convulsifs. Une année, après, la paralysie affecta la langue ; les vessicatoires qu'on employa pour lors procurerent un soulagement complet ; après deux jours de leur application, la langue reprit ses fonctions, mais la bouche est tournée comme ci-devant, & la foiblesse hémiplegique persiste.

Ne peut-on pas inférer des effets aussi marqués des vessicatoires lors du second accident, qu'ils auroient eu un pareil succès s'ils eussent été placés lors de la premiere attaque. Doit-on s'étonner que l'extrait de saturne ait pu occasionner la paralysie *, soit qu'on doive l'attribuer directement à l'action délétere des particules de plomb resorbées, soit à la répercussion de l'humeur qui fluoit par l'ulcere de la jambe, ou peut-être enfin au concours de ces deux causes.

(6) Ce n'est que depuis les observations de M. Levi, qu'il est question de *fievre lente qui redoubloit le soir*, de *la chaleur de la paume des mains*, des *sueurs abondantes*, des *envies de vomir & des vomissemens fréquens après chaque repas*, de *la voix grêle & rauque qui s'éteignoit*, des *crachats fétides, & qui troubloient la limpidité de l'eau*. Il est étonnant qu'on n'en ait pas fait mention plutôt. Il y a lieu d'être surpris encore que dans la description d'une pulmonie qui a duré 5 ans, on n'ait point observé un symptôme assez ordinaire, qui est la difficulté de se tenir couché sur un des côtés de la poitrine. L'état de la langue auroit pu fournir encore un indice pour le diagnostic. Du reste, tout le monde s'accorde à dire que cette maladie a existé sans crachement de sang.

[7] M. Marat a trop de modestie. Nous devons supposer dans M. Côme les mêmes intensions que chez lui Cette concurrence d'ailleurs ne doit point l'effaroucher. Vraisemblablement ils ne seront que deux à promettre la guérison des *pulmoniques abandonnés* ; mais que M. Marat se console ; il sera toujours glorieux pour lui d'avoir fait une très-belle cure.

* Le Docteur Small cite trois cas de paralysie qui suivirent l'application de l'extrait de saturne sur des tumeurs.

Malgré tous les faits qui déposent contre l'usage du sel de saturne, cet enfant adoptif & si chéri du sieur Goulard, vous faites bien, MM., de publier tous ceux qui peuvent enfin mettre sur leurs gardes les personnes qui y ont intérêt, & les garantir de l'imprudence de certains guérisseurs ».

J'ai l'honneur d'être, &c. MONGIN DE MONTROL, Médecin de l'Hôpital & des Eaux de Bourbonne.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

La Société Royale de Médecine ayant examiné avec la plus scrupuleuse attention le procédé de M. Maret, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Dijon, par lequel cet illustre Académicien avoit obtenu un æthiops martial de la dissolution du fer dans l'acide nitreux, au moyen de l'alkali - volatil phlogistiqué, se hâte d'annoncer qu'elle en a reconnu la possibilité, & qu'on obtient dans certaines circonstances un æthiops attirable par l'aiman. Cette découverte fait d'autant plus d'honneur à M. Maret, qu'on a vu ce Savant porter la délicatesse & la méfiance en ses propres lumieres, au point de se retracter presque sur un fait dans un moment où il lui paroissoit douteux, mais dont il n'a pas tardé à reconnoître la vérité & à en convaincre les autres. (Voy. ce qui a été dit à ce sujet dans les numeros 33 & 40.)

Nous avons promis de rendre compte des effets de l'électricité sur plusieurs malades confiés aux soins de M. Mauduit de la Varenne, de la Société Royale de Médecine. Voici le résultat des principales observations. Un enfant hémiplégique, (c'est-à-dire paralytique de la moitié du corps) & imbécile, a été complettement guéri dans l'espace de deux mois & demi. Un homme, âgé de 30 ans, attaqué d'une sciatique & hors d'état de travailler, a été guéri de même en trois mois. Une fille de 18 ans, ayant une suppression de regles depuis 18 mois, a vu pendant trois jours, au bout de 4 séances d'électricité. Une femme de 48 ans, hémiplegique depuis 13 mois & hors d'état d'aller dans les rues, se rend aujourd'hui à pied de chez elle au lieu où on l'électrise. Il y a trois mois qu'elle est dans l'électricité. Un Officier Invalide, qui n'entendoit pas même le bruit qu'on fait au refectoir de l'Hôtel, est en état aujourd'hui de converser avec ses camarades. Il y a deux mois qu'on l'électrise.

La fille a été électrisée par bain (1). On a employé pour les autres trois heures de bain & demi-heure d'étincelles, par séance. On n'employe que très-rarement la commotion, & seulement dans quelques cas particuliers.

ETRENNES *d'un Médecin, ou description alphabétique & raisonnée des maladies les plus communes, & des divers accidens auxquels on est exposé &c.* A Paris, chez Méquignon le jeune, Lib. au Palais Marc. en face de la Salle Dauphine; & chez Mequignon l'aîné, rue des Cordeliers, vis-à-vis l'Eglise de S. Côme. 1777. Petit *in*-12 de 144 pag. Prix, 1 l. broché, 1 l. 5 f. rel.

(1) Par bain on entend être assis sur l'isoloir pendant qu'on électrise.

AVERTISSEMENT.

MM. les Souscripteurs de la *Gazette de Santé*, dont l'abonnement expire à la fin de Janvier, sont priés de le renouveller incessamment, afin de ne point suspendre l'envoi de ces Feuilles. Le prix de la souscription est de 9 livres 12 sols pour l'année; franc de port. Les personnes qui auront quelqu'observation relative à notre objet, à faire insérer dans cette Gazette, sont priées d'adresser leurs lettres & paquets, francs de port, au Sieur MEQUIGNON, Libraire, rue des Cordeliers.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.

N°. 51.

ANNÉE 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 18 Décembre.

Mémoire à consulter.

ON demande une consultation ou un plan de conduite légal, dans le cas *où une femme enceinte & à terme, se trouve, soit par un défaut de conformation insurmontable à la nature, soit par des accidens tels qu'une perte, des convulsions, &c, dans un danger pressant de perdre la vie, & où l'enfant encourt nécessairement le même risque.*

Quelques circonstances qui intéressent tous les Médecins, Chirurgiens & Accoucheurs du Royaume, & qui ont accompagné un fait récent de cette nature, engagent à désirer positivement les avis sur ce sujet des Maîtres de l'Art, & principalement des Auteurs de la Gazette de santé.

Il se présenta, le 8 de ce mois(Décemb.) une fille de 25 ans, enceinte pour la premiere fois, assez grande, très-grasse, & surtout très-charnue, dont la grossesse étoit à son terme; dont les jambes, les cuisses & la partie inférieure du ventre étoient prodigieusement œdématiées. Déja atteinte des premieres douleurs, & après avoir évacué ses eaux, elle tomba tout-à-coup dans des accès d'épilepsie bien plus forts qu'on ne les observe communément. Les accès étoient périodiques, d'abord de deux à deux heures de distance. Environ douze heures après, ils se rapprocherent insensiblement au point de ne laisser qu'une demi-heure d'intervalle. Alors la malade perdit totalement connoissance; les douleurs ne continuoient plus, le pouls s'affaissoit; on se crut obligé de lui procurer le secours douloureux mais essentiel de l'accouchement forcé. On tenta les moyens de faire l'extraction de l'enfant, de maniere à lui conserver la vie au cas qu'il l'eût. Plus de trois heures de travaux de plusieurs Chirurgiens habiles, n'eurent d'autre effet que de prouver l'insuffisance des mains & du forceps, & de presser le besoin d'employer des instrumens plus efficaces, mais aussi plus cruels & meurtriers. On ne put s'accorder à tenter l'opération de la section de la symphyse du pubis, à laquelle vous avez paru, MM., adhérer dans votre feuille du 9 Octobre; parce que le jugement n'est point porté sur cet objet, que cette opération paroît même contestée à quelque titre, & que ce sont-là des motifs capables d'en détourner des artistes strictement attachés à leur devoir.

On opéra cependant, mais je tairai de quelle maniere, en attendant la consultation que je demande. Il suffira que j'apprenne que l'enfant étoit mort dans le ventre de la mere, & que celle-ci est pleine de vie & de santé.

Nous ne pouvons pas faire de réponse positive a une demande qui nous paroît trop vague. Comme les différentes manœuvres & opérations dans ce cas sont relatives aux circonstances; ce sont ces mêmes circonstances qu'on ignore, qui peuvent seules déterminer la réponse. Ainsi, avant de répondre, on voudroit savoir au moins quelle étoit la position de l'enfant? S'il présentoit la tête ou les pieds? S'il étoit enclavé ou non? Quelle étoit la structure du bassin de la femme, &c. &c. Du reste, si quelqu'un est tenté d'expliquer cette énigme, le

champ est libre ; mais nous supplions instamment celui qui la proposa, de nous en donner le mot.

Lettre de M. LE ROI, *Docteur en Médecine, aux Auteurs de la Gazette de Santé.*

Les conjectures, MM., de M. Sage, sur l'utilité de l'alkali-volatil, employé contre l'apoplexie, vous paroîtront peut-être démontrées par les faits suivans, que je réduits au simple exposé.

Appellé dans le mois de Janvier 1775, pour voir Madame Laudier, logée, rue Ste. Barbe, au coin du Boulevard, en apoplexie depuis six heures, & qui avoit été saignée, sans que la parole, la connoissance ni le mouvement fussent rétablis; je lui prescrivis 24 grains d'alkali-volatil concret avec deux grains d'émétique. Elle vomit deux ou trois fois, évacua beaucoup par bas; 6 heures après, la connoissance lui revint; elle commença à articuler quelques mots, le bras gauche étoit paralysé. Je fis continuer l'usage de l'alkali-volatil à la dose de 18 grains avec six gros de sel d'epsom dans une pinte d'eau, destinée à être bue la nuit. Le lendemain, je trouvai la malade jouissant de toutes ses facultés; il ne lui restoit que de la foiblesse; il faut observer que je lui avois fait appliquer un vessicatoire à la nuque.

Dans le mois de Juillet 1776, M. le Marquis de Flaccourt eut une attaque d'apoplexie; il fut saigné d'abord & dans le moment même l'hémiplegie fut formée & complette. Je lui fis prendre dans les trois premiers jours six grains d'émétique & environ 50 à 60 grains d'alkali-volatil. La tête, qui d'abord avoit été lourde, pesante, douloureuse, cessa de l'être dès le second jour du traitement. La parole gênée, difficile, redevint aisée. Le sentiment dans le côté affecté s'étoit rétabli, quoique cette partie fût sans mouvement. On continua l'usage de l'alkali-v à des doses moderées, combiné avec les purgatifs & les autres remedes dont il fit usage. Le 21e. jour de cette attaque, M. de Flaccourt fut en état de partir pour Bourbon-Larchambaut, d'où j'ai appris dans le tems, par M. Fayes, Médecin-Intendant des eaux, qu'indépendemment du Mém. que j'avois fait pour ce Médecin, on lui avoit communiqué en détail les formules des remedes prescrits à M. de Flaccourt. Il résulte de-là, que si M. Fayes a connoissance de l'ouvrage de M. Sage, il ne sera pas surpris des succès des alkalis-volatils dans les apoplexies; lui qui eut l'honnêteté de m'écrire au sujet de M. de Flaccourt, pour me faire compliment sur un traitement qu'il regardoit comme ayant été très-heureux. Depuis plusieurs années, M. de Flac. avoit un tremblement dans les membres, qui augmentoit chaque jour. J'avois pris occasion de-là pour l'avertir plusieurs fois de l'accident dont il étoit menacé. M. Baumé est l'Apoticaire qui a fourni les drogues. Ses registres pourroient constater au besoin ce que j'avance.

Depuis quatre ans, Mademoiselle Daniel, âgée de 75 ans, demeurant Cloître Saint Thomas du Louvre, a eu deux attaques d'apoplexie & une de paralysie. Elles ont été traitées avec l'alkali-volatil, associé aux purgatifs. Le succès a été complet. La derniere a eu lieu il y a 28 jours; l'abolition des sens étoit complette. Le pouls étant dur, profond, je jugeai la saignée du pied nécessaire; je la fis réitérer 6 heures après. Elle prit ensuite l'alkali-volatil avec l'émétique, & le lendemain elle n'avoit que de la foiblesse. Sa famille & ses amis ont été agréablement surpris d'un traitement aussi prompt & aussi heureux contre un accident qu'on regardoit avec raison comme pouvant les priver d'une parente estimée & chérie. Cette Demoiselle avoit eu une premiere attaque, il y a environ six ans. Je n'avois pas sa confiance alors; elle avoit presque perdu un œil dont elle voyoit avec peine; la parole étoit devenue lente & gênée; le corps s'étoit appésanti depuis ce premier assaut. Cette Demoiselle prend ses drogues chez M. Roblatre.

Je pourrois ajouter d'autres faits dans ce genre, un entre autres que sa complication rend intéressant, & où l'apoplexie paroît avoir été causée par la métastase d'une humeur cancereuse, trois mois après l'usage commencé d'un emplâtre qui devoit guérir, & un mois après la suppression d'un cautere que le Guérisseur avoit jugé superflu. La malade n'est point guérie; elle ne guérira certainement pas; il résulte au moins qu'elle n'a point succombé à l'attaque la plus brusque & la plus forte. Elle a pris l'alkali-volatil à des doses extrêmement modérées, dans la crainte de donner trop d'activité au vice cancereux.

Je sens à merveille ce que l'on peut objecter par rapport aux accessoires employés ; mais les Praticiens, le Public lui-même, sont trop accoutumés à voir que les succès ne sont pas constans en employant les saignées, ou les émétiques contre les apoplexies, quoique cette pratique soit celle qu'on doive mettre en usage. Reste à savoir si nous serons plus heureux en leur associant les alkalis ; on sera tenté au moins de l'espérer ; en mon particulier, ces faits me confirment jusqu'ici leur utilité.

On ne croira pas, à ce que j'espere, que j'aye voulu affoiblir le travail de M. Sage, ni prendre date, en prouvant que l'usage que j'ai fait de l'alkali - volatil est de beaucoup antérieur à son Mémoire. Je n'ai d'autre prétention dans ceci que d'informer vos lecteurs que les Médecins Flamands sont depuis longtems dans l'usage d'employer ce remede, à haute dose, dans les maladies de ce genre ; j'ai vu donner à la fois, dans une arraque d'apoplexie, demi-once d'esprit - volatil huileux, & un gros d'alkali-fluor ; cette pratique étoit familiere surtout à M. Delcourt, Médecin à Mons, en Hainaut.

M. Sage ayant établi lui - même les différences qui existent entre les alkalis-volatils concrets & fluors, & entre l'apoplexie & l'asphyxie, que j'avois déja lue, à la vérité dans le N°. 33, 1777, de la Gazette de santé ; je n'ai rien à ajouter à cet égard, sinon qu'on doit lui savoir gré de son zele pour l'humanité.

Sans abuser des bornes de votre feuille, j'aurai l'honneur de vous observer que j'ai fait depuis huit ans un grand usage de l'alkali-volatil concret, avec l'extrait de cigüe, les gommeux &c, & que dans toutes les congestions lymphatiques, ce remede a paru remplir mes vues.

J'ai l'honneur d'être, &c. LE ROI, Doct. en Médecine, l'un des Médecins de MONSIEUR, du Collège Royal de Nancy, & de plusieurs Académies.

M. le Marquis de l'Aubespine & M. Marat nous ayant témoigné leur mécontentement sur ce qu'on avoit supprimé une partie de la lettre, de ce dernier, insérée dans le N°. 50, pag. 208 de nos feuilles & qu'ils ont dit même TRONQUÉE ; *nous nous hâtons de la rétablir en entier. Le Public jugera si ce qu'on avoit supprimé étoit nécessaire. Nous voulons bien donner aujourd'hui cette satisfaction à M. le Marquis & à M. Marat ; mais nous prévenons nos lecteurs que notre Gazette, uniquement destinée à l'instruction & à l'utilité publiques, ne se nourrit point de remplissage, & que notre intention est de ne jamais faire usage des pieces qui ne seront point instructives, ni même de certaines phrases qui ne seroient qu'une répétition de ce qu'on a déja dit, telles que celles qu'on va lire.*

Fin de la Lettre de M. MARAT.

(Pag. 209, premiere colonne) *après ces mots :* » mais cela deviendroit parfaitement inutile, puisqu'il existe un nouvel Esculape devant qui j'avoue que je » ne suis rien, *lisez immédiatement*, son » nom est M. Côme, ancien Chirurgien » dans les Hôpitaux des Armées du Roi, » & de plus résidant à Poitiers.

» Du fond de sa Province, il vous annonce, MM., *un traitement de la pulmonie, le plus facile & le plus agréable*, dont » il est en possession depuis vingt - cinq » ans, & qu'il se détermine enfin à vous » communiquer aujourd'hui. C'est à lui » sans doute, qu'il appartient de montrer *qu'il exerce l'art de guérir d'une maniere honnête, & selon les bons principes que l'Art nous prescrit. Il ne se sert que de simples, que tous les malades ont pris avec plaisir & même sans répugnance. La dose des remedes varie selon l'âge & le tempérament des malades, & il ne lui faut qu'un mois, pour traiter même les plus abandonnés.*

» A tant d'habileté est réuni le désintéressement le plus noble. Pour vous rendre témoins de ses prodiges, il n'attend, MM., que de trouver des personnes attaquées de quelque maladie de » poitrine, qui lui procurent la facilité » de se rendre à Paris.

» Comme il n'est rien de si aisé, j'imagine qu'il est sur son départ. Ainsi il ne » me reste qu'à lui souhaiter un bon » voyage ».

J'ai l'honneur d'être, &c. MARAT, &c.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

LA MEDECINE - PRATIQUE de Londres ; ouvrage dans lequel on expose la définition & les symptômes des maladies, avec la méthode actuelle de les guérir ; traduit sur la 2e. édition, revue, publié & enrichi de notes, par M. J. F. DE VILLIERS, *ancien Médecin des Armées du Roi de France. en Allemagne & Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris.* A Paris, chez Segaud, Lib. rue des Corde-

liers, vis-à-vis la rue Hautefeuille. 1778. *in*-8°. de 388 pages. Prix, 4 liv. 4 f. br.

Cet ouvrage est un précis de Medecine-pratique très-commode, en ce qu'il contient en abregé la description des maladies les plus ordinaires, des modeles de formules de remedes pour tous les cas, avec leurs doses, & beaucoup de notes dont le savant Traducteur a enrichi cet ouvrage. C'est la traduction de l'original Anglois qui a pour titre: *The London Practice of Physic. &c*, qui a paru à Londres en 1773. *in*-8°. de 400 pag.

EXPÉRIENCES *propres à faire connoître que l'alkali-volatil fluor est le remede le plus efficace dans les asphyxies &c. par* M. SAGE, 2e *édit.* A Paris, de l'Imprimerie Royale. *in*-8°. de 66 pag.

Il y a peu de changemens dans cette nouvelle édition. Les succès de M. Sage sont toujours brillans. Nous avions pris la liberté de lui faire quelques observations. Il y a quelques passages qui ont été rectifiés, mais on persiste toujours à dire & à croire que le venin de la vipere est de nature acide, & on s'appuye du témoignage de James & des Continuateurs de la matiere médicale de M. Geoffroy, qui ont parlé d'après Mead. Comme c'est une question de fait, qui n'a besoin que de preuves, peut-être éclaircie, nous allons rapporter le passage de Mead, où cet Auteur a prouvé que le venin en question n'est ni acide ni alkali.

Cet Auteur dit, (voy, *Examen venen. mech.* pag. 22, édit. de Leyde & de Paris, 1751, in-8°.) qu'ayant fait jaillir le venin de la vipere sur une lame de verre, il l'examina au microscope, & observa ce qui suit.

» D'abord on n'apperçoit, dit-il, qu'un amas de » particules salines agitées d'un mouvement rapide dans cette liqueur. Mais bientôt le spectacle » change, & ces parties se transforment en crystaux d'une finesse extrême, entrecoupés de » quelques petits nœuds, d'où ils paroissent sortir. Le tout prend ensuite la forme d'une » toile d'araignée, mais beaucoup plus mince. » Malgré la tenuité de ces pointes salines, leur » forme se conserve plusieurs mois sur le verre » sans éprouver aucun changement.

» Je tentai plusieurs expériences pour savoir à » quelle classe de sels je pourois rapporter ceux du « venin de la vipere & quel changement ils pro» duiroient dans le sang. Cela ne pouvoit s'obte» nir sans beaucoup de peine & de soin, à cause de « la petite quantité de venin & du danger de ces « series d'expériences. Néanmoins, voici les ob« servations que je fis avec quelques amis cu» rieux, qui furent témoins de ces expériences.

» Le poids de cinq ou six grains de venin d'une « vipere ayant été ajouté à presqu'une demi-once » de sang humain, ne lui fit éprouver aucun » changement ni dans sa couleur ni dans sa ,, consistance; & nous n'apperçûmes aucune diffé,, rence entre ce sang & une autre partie du même, ,, mais pur, qu'on avoit mis en comparaison dans ,, un autre verre. L'un & l'autre sang ayant été ,, mêlés, chacun à part, à des liqueurs acides & ,, alkalines, l'effet sur l'un & l'autre fut le même. ,, Il n'y avoit pas plus de changement dans celui ,, qui étoit chargé de venin que dans celui qui ,, étoit pur.

,, Du mélange de ce venin avec l'esprit de ni,, tre, l'esprit de sel, le suc de citron, il ne ,, résulta aucune effervescence, aucun change,, ment de couleur.

,, Il en fut de même, lorsqu'on le mêla avec ,, l'alkali de tartre & l'esprit alkali-volatil de ,, corne de cerf qu'on avoit versés goutte à goutte.

,, Le syrop violat ne prit ni la couleur rouge ,, ni la verte.

,, La teinture de Tournesol, c'est-à-dire, le ,, papier bleu en étant imbibé, ne subit aucune ,, altération sensible. Le papier étant seché, la ,, liqueur lui avoit laissé seulement l'impression ,, de sa couleur naturelle, c'est-à-dire, une tein,, te jaune. ,,

Telles sont les expériences faites avec le plus grand soin, & consignées dans les écrits du Docteur Mead. Il seroit difficile de trouver dans aucun Auteur des preuves de cette force pour établir une vérité. Nous croyons, d'après ces faits, qu'on en peut conclure que le venin de la vipere n'est point de nature acide ni alkaline; quoique l'alkali-volatil soit un puissant moyen de remédier à ses effets.

Errata de la derniere Gazette.

Page 210, premiere colonne, ligne 20; au moyen de l'alkali-volatil phlogistiqué, *lisez* au moyen d'un alkali-volatil très-caustique & nouvellement fait; & *ajoutez*, mais en même tems, les Commissaires nommés pour examiner ce procédé l'ont trouvé embarassant & peu utile, à moins que M. Maret n'ait un moyen particulier de le faire d'une maniere facile.

AVIS.

MM. les Souscripteurs, dont l'abonnement finit à l'époque de Janvier, sont priés de le renouveller incessamment afin qu'il n'y ait point d'interruption dans l'envoi. On s'adresse au sieur MEQUIGNON *l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers.*

De l'Imptimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.

N°. 52.

Année 1777.

GAZETTE DE SANTÉ,

Par une Société de Médecins.

Du Jeudi 25 Décembre.

Aux Auteurs de la Gazette de Santé.

J'Ai vu, MM., dans votre N°. 40, une question sur les propriétés attribuées au treffle d'eau. J'aime la bonne foi avec laquelle vous annoncez ce remede, sans en garantir les effets particuliers, pour les dartres; mais j'aurais désiré savoir à quoi m'en tenir à cet égard. Vous ne paroissez pas donner une confiance aveugle à l'application qu'on en peut faire dans cette maladie. Si la question que vous proposez a été résolue, je vous prie, MM., de la rendre publique; je vais vous expliquer l'intérêt que j'ai que ce remede soit sûr, pour la guérison des dartres.

Il y a environ quatorze ou quinze ans, qu'étant en pension à Paris, on fit coucher avec moi un jeune écolier Irlandois nouvellement débarqué. Il se trouva malheureusement attaqué d'une galle que je gagnai sur le champ. Le premier soin de mes parens fut de me faire guérir. Soit qu'il regnât dans mon sang quelque cause secrete, capable de donner au mal un caractere de malignité plus difficile à combattre, (ce qui est le moins probable, vu que je suis né d'une suite d'ayeux sains, robustes & de mœurs tranquilles & sages) soit pour toute autre cause, je n'obtins qu'une guérison imparfaite; je portai pendant cinq ou six ans, sous l'apparence de la santé, le germe dangereux d'une dartre qui, depuis l'instant qu'elle s'est fixée sur ma main droite, a résisté à l'usage de tous les remedes les plus connus & les plus accrédités. Ce feu caché sous la cendre a dû son explosion à une cause insuffisante par elle-même, si les dispositions d'un sang âcre n'y eussent contribué. Je jouois à la balle, & comme j'avois la peau délicate, l'effet multiplié des coups de balle m'enfla la main, & m'y fit quelques crevasses. Jusques-là rien d'extraordinaire; mais bientôt une violente démangeaison me força de me gratter. Le mal augmenta, au point que la partie se couvrit d'une infinité de petites pustules, dont la circonférence étoit d'un rouge enflammé, & le centre contenoit une matiere blanche & épaisse. Un battement rapide & même insupportable accompagnoit l'irritation; on jugea la saignée nécessaire; elle fut faite sur le champ & réitérée jusqu'à trois fois. La scabieuse, le fumeterre, la racine de patience sauvage devinrent tour-à-tour mon unique boisson. Le mal diminua, mais ne cessa point. Il m'a fallu, depuis ce tems, me familiariser avec un ennemi terrible que je ne pouvois vaincre. Ce qu'il y a de particulier, c'est que moins je l'ai combattu, plus il a semblé s'adoucir; mais à l'instant où je vous écris, il me laisse à peine l'usage de ma main, comme s'il prévoyoit que je m'en sers à travailler contre lui.

Le tems où cette dartre commence ses hostilités, est surtout l'hiver; ses caprices se passent à la belle saison. Vous sentez, MM., combien il m'importe de déloger cet hôte incommode, & de le chasser une fois pour toujours. Je ne peux avec lui ni écrire devant le monde, ni me présenter nulle part à table. Jugez de mon

embarras, & combien les propriétés attribuées au treffle d'eau, autrement nommé Menyante, ont dû flatter le desir que j'ai de me débarrasser de cet implacable ennemi. Je vous avoue qu'il ne faloit pas moins que le peu de confiance que vous paroissez y mettre vous-même, pour détruire la douce espérance que j'en avois conçue.

Je ne doute pas que vous ne possédiez quelque remede contre une maladie jusqu'à présent jugée si difficile à guérir, & je vous prie de dire votre avis sur ce qu'on peut attendre du suc du Menianthe. C'est un nouveau service dont la Société vous sera redevable, & dont je partagerai en particulier la reconnoissance la plus vive & la plus répandue.

J'ai l'honneur d'être, &c. Du C***.

Nous ne connoissons d'autre fait bien positif qui confirme l'efficacité du suc du Menianthe contre les dartres que celui dont on a donné connoissance. La guérison d'une dartre n'est pas une chose impossible; mais la difficulté de la cure dépend le plussouvent de l'impatience du malade & de son indocilité à suivre les conseils qu'on lui donne relativement au régime, &c. En attendant qu'on ait des lumieres plus positives sur les vertus du Menyanthe, voici ce qu'on conseille à l'Auteur de cette lettre. Il lavera la partie affectée trois ou quatre fois par jour avec une infusion de tanaisie qu'il emploiera très-chaudement, & en brossant rudement la partie avec une brosse forte. Il fera usage intérieurement d'un mélange d'aquila alba, d'antimoine diaphoretique, de savon de Venise, de jalap en poudre, un gros de chaque, incorporé avec le syrop de chicorée composé de rhubarbe, dont il prendra dix grains tous les jours, en prenant par-dessus un verre d'eau de chicorée, ou d'infusion légere de squine, pendant quelque tems. Nous ne garantissons point encore l'effet du remede, parce qu'il faudroit determiner l'espece, la nature & la cause de la dartre, dont on parle; mais cela peut tenir lieu d'autres secours & réussir souvent. Nous invitons l'Auteur de la lettre à en faire usage, & dans ce cas, à en publier l'effet.

Lettre aux Auteurs de la Gazette de Santé.

Du 14 Septembre 1777.

» Je viens de lire, MM., dans votre Gazette, qu'on avoit examiné avec la plus scrupuleuse attention, le procédé de M. Maret, Secrét. perpétuel de l'Acad de Dijon, par lequel cet illustre Académicien avoit obtenu un œthiops martial de la dissolution du fer dans l'acide nitreux au moyen de l'alkali volatil phlogistiqué. Il y a longtems, MM., que j'ai préparé un œthiops à-peu-près de cette maniere, mais qui, outre qu'il est très-léger, d'un beau noir, & dissoluble dans l'acide vitriolique pour former du vitriol, a un caractere constant d'être attirable par l'aimant, comme celui de M. Maret. M. Majault, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, & célebre Praticien à qui nous devons des recherches à ce sujet, l'a essayé il y a quelques jours, & l'a trouvé conforme à ce que je viens d'avancer. Comme j'ai fait un Mémoire pour l'Académie de Dijon, sans que jamais j'eusse eu aucune idée de la découverte de M. Maret, je me reserve de vous l'envoyer sous peu; vous jugerez par vous-même, que mon procédé est simple, peu coureux, & qu'on peut obtenir en peu de tems une quantité considérable d'œthiops martial ».

J'ai l'honneur d'être, &c. STEINACHER.

Extrait d'une lettre. * *sur le* SEL SEDATIF MERCURIEL, *par M.* CROHARÉ, *Apoticaire de Mgr. le Comte d'Artois.*

M. Croharé, après avoir fait remarquer que les dénominations impropres, telle que celle de *sel sedatif mercuriel* doivent être mises au rang des causes qui s'opposent aux progrès des connoissances en Chymie; surtout lorsqu'elles sont données par des Auteurs estimés; & après avoir posé en fait que les acides & les

* Cette lettre se trouve insérée dans le Journal de Physique du mois de Novembre 1777. A propos des nouvelles découvertes, l'Auteur y a ajouté une note curieuse dans laquelle il indique les sources où l'on trouve le procédé par lequel on obtient le *sel sedatif mercuriel*, qui fait la base du fameux remede de Keiser. Ces sources, suivant notre Auteur, remontent plus haut qu'au tems de Margraff, qui on a fait l'honneur de la découverte; puisque dans le *Traité de la Chymie* de le Fevre, édit. de Paris, 1669, (tom. II, pag. 262) on trouve la préparation de ce sel, sous le nom de *fleurs argentées & perlées*. Si M. Croharé eût fait d'autres recherches, il auroit été encore plus loin; car cette préparation se trouve décrite dans les Œuvres de Fioraventi.

alkalis ont la propriété de dissoudre le mercure, examine scrupuleusement la nouvelle préparation de mercure annoncée par MM. de Morveau & Chaussier, sous le nom de *sel sedatif mercuriel*.

Il résulte des expériences faites par M. Croharé,

1°. Qu'une dissolution de quatre onces de mercure dans quatre onces de bonne eau forte précipitée, étendue dans l'eau de pluie distillée, n'a point donné de précipité, & que par l'addition du Borax dissout dans l'eau distillée on a obtenu un précipité de couleur citrine qui séparé par le filtre, lavé & séché, pesoit 4 onces 2 gros 48 grains, (c'est ce qu'on appelle *sel sédatif mercuriel*).

2°. Que 2 gros de ce sel séd. mer. & 18 grains de sel de soude ayant été mis ensemble dans deux onces d'eau distillée qu'on a exposées au bain de sable, jusqu'à ébullition, le sel sedatif mercuriel a perdu sa couleur citrine, & est devenu d'un brun foncé, & que la liqueur filtrée & évaporée a laissé un résidu salin irrégulier qui, jetté sur les charbons, a détonné comme le nitre.

3°. Que 2 gros de ce sel sedatif mercuriel, mis au bain de sable, donnent une odeur forte d'acide nitreux, & que ce sel se change en précipiré rouge.

4°. Qu'une once de ce même sel, distillée à feu nu, dans une cornue de verre, donne 36 grains de liqueur acide qui, saturée d'alkali-fixe, forme un véritable nitre, & que le reste se trouve réduit en mercure coulant & en précipité rouge, pesant ensemble 7 gros 14 grains.

5°. Que la limaille de fer bien nette, unie & broyée avec le sel sedat. mercur. revivifie le mercure en globules.

D'où M. Croharé conclut que la nouvelle préparation de mercure annoncée sous le nom de *sel sedatif mercuriel* n'est autre chose qu'un véritable sel mercuriel nitreux; que la très-petite portion de sel sedatif, s'il y en a, ne mérite aucune considération; & que ce sel doit être rangé dans la classe de ceux que feu M. Rouelle désignoit par le nom de sels métalliques avec le moins d'acide possible.

MM. de Morveau & Croharé different entre eux, 1°. en ce que le premier a dit que lorsqu'on mêle de l'eau distillée à une dissolution mercurielle nitreuse préparée avec l'eau forte précipitée, il se précipite un turbith, quelque précaution qu'on prenne. M. Croharé prétend qu'il ne se fait point de précipité, lorsqu'on prend les précautions nécessaires, & qu'on se sert surtout d'une eau nouvellement distillée; 2°. en ce que M. de Morveau a regardé le sel sedatif mercuriel comme un mercure dissout par le sel sedatif, & que M. Croharé le regarde comme un sel mercuriel resultant de l'union de l'acide nitreux avec le mercure.

Quelque soit le sort du nouveau sel mercuriel, nous n'avons pas jugé à propos d'en rendre compte dans le tems, parce qu'il y a assez de préparations douces de mercure capables de remédier au mal vénérien, & que celle-ci, qui étoit deja connue, & qu'on avoit même employé dans cette vue, ne nous avoit pas paru sans inconvénient. Cela n'empêche qu'on n'ait de très-grandes obligations à M. de Morveau, qui par son génie & ses talens honore la science, & à qui on est déja redevable de plusieurs découvertes utiles.

AVIS.

Plusieurs personnes, dans l'usage de prendre du chocolat, nous ayant demandé à qui l'on pourroit s'adresser pour s'en procurer de pur, composé du seul cacao & du sucre; nous croyons qu'elles ne sauroient mieux s'adresser qu'à M. Laguery, rue du Murier S. Victor, maison de M. de S. Sauveur; ou à M. Taffart, maître en Pharmacie, Vieille rue du Temple, à côté de l'Hôtel de Soubise. On peut compter sur la préparation du chocolat qu'on annonce, & sur la probité de ceux qui le distribuent.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

Res gestæ, &c. ou Recit de ce qui s'est *passé à la Faculté de Médecine de Paris, au sujet de la section de la symphise des os pubis, pratiquée sur la femme* Souchot. A Paris, de l'Imprimerie de Quillau, Imprimeur de la Faculté de Médecine. 1777. in-4°. de 13 pages; ensemble le *Memoire de M. Sigault, lu aux assemblées du 3 & du 6 Décembre*, de 8 pages; & le Rapport *de MM.* Grandclas *&* Descemet, Commissaires nommés pour constater & suivre les effets de cette opération, &c.

Nous rendrons compte de toutes ces pieces intéressantes, dans la feuille prochaine.

Traité sur le scorbut, traduit du latin de M. le Meilleur*, par M.* Giraud*, Docteur*

en Médecine. 1 *vol. in-12. de 245 pag. Prix, 1 liv. 16 f. broché.* A Paris, chez Durand, Lib. rue Galande, & Bastien, rue du Petit-Lyon.

Ce traité est la version d'une Thèse soutenue en 1770, à la Faculté de Médecine de Montpellier, par M. le Meilleur, pour le grade de Bachelier. Elle est dédiée à M. Poissonnier, & a paru sous le titre: *De scorbuto dissertatio medica &c.* de 105 p. *in-4°.* Elle méritoit les honneurs de la traduction. Le lecteur y trouvera beaucoup de recherches intéressantes sur cette maladie.

De Berne, le 18 Décembre.

M. de Haller, attaqué depuis quelque tems d'une maladie, dont il a été question dans nos feuilles, vient de succomber à la violence de ses maux, le 14 de ce mois, dans un état de marasme.

Eleves d'un grand homme, M. Vanswieten & lui, sembloient s'être partagés l'empire de la Médecine, en recevant le domaine immense que leur avoit laissé leur maître. En effet, ces deux illustres disciples de Boerrhaave paroissoient s'être entendus pour envahir, l'un toute la partie de la Médecine relative au traitement des maladies, l'autre toutes les branches qui n'avoient pas un rapport direct avec celle-ci; & s'il est vrai que ce partage, prévu & déterminé peut-être par Boerthaave, ait été l'effet d'une convention passée entre eux, comme il y a lieu de le présumer, il faut avouer que les deux contractans ont tenu strictement leur parole, & qu'ils ont rempli parfaitement les vues d'un grand Maître, qui joignit à l'ambition de se voir revivre dans ses Eleves, le talent de distinguer les vrais héritiers de sa gloire.

M de Haller, en état de la soutenir, sans doute, dans tous les genres, ne s'étoit livré par goût qu'à l'Anatomie, à la Physiologie, à la Botanique, à la Bibliographie medicale, & il y a excellé; ou du moins il a prouvé qu'il le pouvoit. Si la gloire du Médecin dépendoit de la quantité d'ouvrages, M. de Haller seroit sans contredit le prince de la Médecine. Mais ce n'est point dans cette multiplicité d'écrits que celle de M. de Haller consiste. Il est vrai que plus souvent occupé du soin de faciliter les connoissances en Médecine, & d'applanir les difficultés aux autres, que de celui de sa propre gloire, il a entrepris plusieurs écrits, qui sont plutôt des recueils bien soignés, que des ouvrages originaux & de génie. Mais dans ces recueils mêmes, il y a toujours le mérite rare de l'ordre, du choix des matériaux, celui d'une érudition profonde & l'avantage de l'utilité publique. Lorsqu'il a voulu traiter un sujet particulier, il a prouvé qu'il étoit maître de sa matiere & en état de l'approfondir, quelques difficultés d'ailleurs qu'il y eût à vaincre. C'étoit le premier physiologiste qu'il y eût. Ses élemens de physiologie, ouvrage qui ne laisse rien à désirer sur cet objet, le prouvent. Son travail sur les arteres passe, avec raison, pour un chef-d'œuvre; & tous les ouvrages de Botanique ne sont pas moins estimés. Il y a peu de parties relatives à l'anatomie, à la génération, à la formation des organes, à leurs fonctions qui n'ait été traitée d'une maniere supérieure par M. de Haller. Il avoit le talent, le zele, l'amour de l'état, celui du bien public, la facilité du travail, celle de l'exécution; on ne doit être étonné ni de ses succès, ni de l'immensité de ses travaux. Nous ne dirons rien de ses poësies, qui seules pourroient lui assurer l'immortalité.

Monsieur de Haller a été généralement estimé & respecté, soit en Suisse, soit dans les pays étrangers. Il étoit Président de deux Sociétés littéraires, de la Société Royale de Gottingue, & de la Société économique de Berne, Associé de l'Acad. Roy. des Sciences de Paris, & de la Société Roy. de Méd. de la même Ville; de l'Académie des curieux de la nature d'Allemagne, des Académies de Petersbourg, de Berlin, de Boulogne, des Arcades de Rome, de l'Académie de Chirurgie de Paris, de la Société Royale de Londres, &c. &c. Chevalier de l'Etoile Polaire, & membre du Conseil des deux cent de la République de Berne.

Nous donnerons le Catalogue de ses écrits, dans la feuille prochaine.

MM. les Souscripteurs, dont l'abonnement finit à l'époque de Janvier, sont priés de le renouveller incessamment afin qu'il n'y ait point d'interruption dans l'envoi. On s'adresse au sieur MEQUIGNON *l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1777.

CATALOGUE

Des Ecrits de M. DE HALLER, servant de supplément au N°. 52, 1777, de la Gazette de Santé.

EXPERIMENTA &c. *dubia de ductu salivali Coschwiziano.* Disput. inaug. Leyd. 1727. *in-4°.*

VERSUCH SCHWEITZERISCHER &c, c.à d. *RECUEIL de Poésies &c*, dont les vraies éditions, avouées par l'Auteur, sont celles de Berne, de 1732, 1734 & 1743, & celles de Gottingue de 1748, 1749, 1751, 1752 & 1762. Cet ouvrage estimé, dont il y a encore un grand nombre d'éditions, a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe; en françois par M. Tscharner, sous le titre de *Recueil de poësies de M. de Haller*, & dont il y a sept ou huit éditions. On en a détaché encore des fragmens qui ont paru sous le titre de: *Mariane & les Alpes; les Alpes; l'Eternité traduite par le Chevalier de Vatan, &c.*

DISSERTATIO de musculis diaphragmatis. Berne, 1733. *in-4°.* Leipf. & à Leyde, 1738, *in-4°.* Se trouve dans les *Opuscula anatomica*, & dans les *Opera minora* du même Auteur.

QUOD veteres eruditione antecelluerint modernos. Orat. extemp. Berne, 1734. *in-4°.*

DE FETU bicipite ad pectora connato. Zurigh, 1735. *in-8°.* Hanovre, 1738. *in-4°.* Se trouve dans les *opusc. anat.* & dans les *oper. minor.* avec des additions.

DE METHODO studii Botanici. Gotting. 1736. *in-4°.* Se trouve dans les *opuscula botanica* du même Auteur.

QUOD Hippocrates corpora humana secuerit. Gotting. 1737. *in-4°.* Se trouve dans les *opusc. anat.*

DE VASIS cordis disputatio. Gotting. 1737. *in-4°.* Se trouve dans les *Disputationes anatomicæ select.* du même Auteur, & dans ses *oper. minora.*

DE MOTU sanguinis per cor. Gott. 1737. *in-4°.* Se trouve dans les *Disp. anat. select.*

DE VERONICIS quibusdam Alpinis. Progt. I & II. Gottingue. 1737. *in-4°.* Se trouve dans l'*Enumeratio stirpium helveticarum*, du même Auteur.

DISPUTATIO de pedicularibus helveticis. Gott. 1737.

DE VALVULA Eustachii. Program. Gott. 1738. *in-4°.* Leipf. 1749. Se trouve dans les *Disp. anat sel.* & dans les *oper. min.*

DE VULNERE sinûs frontalis. Gott. 1738. Program. Se trouve dans les *oper. minor.*

OBSERVATIONES botanicæ in itinere hercynico. Disputat. Gotting. 1738. *in-4°.* Se trouve dans les *opusc. botanica* de l'Auteur.

DE ALLANTOIDE humanâ. Prog. Gotting. 1739. *in-4°.* Se trouve dans les *Disput. anat. sel.* & dans les *oper. min*

Ex FŒMINA gravidâ observationes. Disput. Gotting. 1739. *in-4°.* Se trouve dans les *Disput. select.*

DE VASIS cordis observationes iteratæ. Gott. 1739. *in-4°.* Se trouve dans les *Disput. sel.* & dans les *oper. min.*

COMMENTARII ad HERM. BOERRHAAVE Prælectiones Academicæ in suas rei medicæ Institutiones. 6 vol. *in-4°.* & *in* 8°. Edit. de Gott. de Venise, de Naples, de Turin, de Leyde, & dont le premier vol. parut à Gottingue en 1739. Plusieurs morceaux de cet ouvrage ont été traduits en françois & publiés par M. *Offray de la Metrie* à Paris en 1747, en 6 vol. *in 12. Eberhard* l'a aussi traduit en Allemand. Tout ce qui appartient à M. de Haller dans cet ouvrage se retrouve dans ses Elemens de Physiologie.

ITER Helveticum, an. 1739. Gottingue. 1740. *in-4°.* Se trouve dans les *Opuscul. botanica in-8°.* 1749.

STRENA Anatomica. Gott. 1740. Progr. Se trouve dans les *Opusc. anat.*

DE DUCTU thoracico. Disput. Gott. 1741. *in-4°.* Cette piece se trouve dans les *Disp. anat. sel.* & dans les *Oper. minor.* avec des additions.

DE DIAPHRAGMATE. Progr. Gott. 1741. *in-fol.* & se trouve dans le *Fasciculus I iconum anatomicarum* de l'Auteur, & dans les *Oper. minor.*

OBSERVATIONES myologicæ. Progr. Gott. 1742.

DUORUM monstrorum anatome. Disp. Gott. 1742. Se trouve dans les *Opuscul. anat.* & avec d'autres morceaux relatifs aux monstres, dans les *Oper. minor.*

DE FELE capite semiduplici Program. Gott. 1742. Se trouve dans les *Opusc anat.*

DE VALVULA coli. Program. 1642. *in-4°.* Se trouve dans les *Disp. select.*

DE MEMBRANA pupillari. Se trouve parmi les Mém. de la Société d'Upsal. An. 1742, dans les *Opuscul. anat.* & les *Op. min.* de l'Auteur.

De Omento. Progr. I. & II. Gott. 1742. in-fol. Se trouve dans le *Fascicu.* II. *icon. anatom.* & dans les *Oper. minor.*

Enumeratio methodica stirpium helveticarum. Gott. 1742. in-fol.

De vera nervi intercostalis origine. Disp. Gotting. 1743. in-4°. Se retrouve dans les *Disput. select.* & dans les *Oper. minor.*

De arteriis bronchialibus & œsophageis. Disput. Gott. 1743. in-4°. Se retrouve dans les *Disput. select.* & dans l'ouvrage suivant.

Iconum Anatomicarum Fasciculus I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII. Gott. *in-fol.* Ce Recueil de planches a paru dans l'intervalle des années 1743 à 1756, où parut la huitieme destinée à l'histoire des arteres. M. de Haller s'est plaint de ce que plusieurs de ces planches ont été très-mal rendues & gatées dans l'Encyclopedie, dans la collect. Angl. publiée à Londres en 1746, grand *in-fol.* & dans la derniere édit. de Winflow.

Enumeratio plantarum horti Gottingensis. Gott. 1743. in-8°. & 1753, considérablement augmentée.

De nervorum in arterias imperio. Disput. Gotting. 1744. in-4°. Se retrouve dans les *Disput. select.* Tome IV, & dans les *Oper. minor.* Tome I.

De fetu cerebro destituto; De Generatione monstrorum mechanica; Program. Gott. 1745. Se trouvent dans les *Opuscul. anat.* & dans les *Opera minora.*

De viis seminis observationes. Program. Gott. 1745, in-4°. Se trouve dans les *Disput. select.* Tom. V; dans les Transact. Philosoph. N°. 494, & dans les *Oper. minor.* Tom. II.

De allii genere naturali. Gotting. 1745. in-4°. Se trouve dans les *Opuscul. botanic.*

De respiratione experimenta anatomica. Gott. 1746. Se trouve dans les *Opusc. anat.* dans le *Mémoire sur la respiration*, publié à Lauzanne en 1758, & dans les *Oper. minor.*

Primæ Lineæ Physiologiæ. Gott. 1747. in-8°. Cette édition a été suivie d'un grand nombre d'autres. Cet ouvrage très-estimé, a été traduit en François sur l'édition de 1747, d'abord par M. *Tarin* & a paru en 1752, à Paris in-12; ensuite par M. *Bordenave*, sur l'édition de 1751, & a paru en 1769 sous le titre d'*Elémens de Physiologie de M. de Haller*, à Paris, chez Guillyn, 2 vol. in-12. Il a été encore traduit en Anglois, par *Mr. Milhes*, & en Allemand.

De foramine ovali & valvula Eustachii. Progr. 1748, in-fol. Se trouve dans le *Fascicul.* IV. & dans les *Oper. minor.* Tom. I.

Programm. *De rupto utero*, Gott. 1749. in-4°. *De gibbo*; *De ossificatione præter naturam*; *De aortæ & venæ cavæ morbis gravioribus*; *De calculis vesiculæ felleæ*; *De morbis pectoris*; *De quibusdam uteri morbis*; *De herniis congenitis*. Toutes ces piéces se retrouvent dans les *Opuscula Pathologica* du même Auteur, publiés à Lauzanne en 1755, in-8°. & dans *Opera minor* Tom. III.

Hermanni Boerhaave Methodus studii medici, cum amplissimis augmentis, Amstelodam. 1751. in-4°. Vener. 1753, in-4°. M. de Haller fait remarquer que l'édition de Venise est remplie de fautes.

Opuscula botanica recensa & aucta. Gott. 1749, in-8°.

Lettre de M. de Haller, avec la réponse de M. de Maupertuis. Gott. 1751, in-8°. Se trouve dans la Bibliotheque impartiale Tom. V. pag. 114 Cette lettre a été traduite en Allemand.

Opuscula anatomica recensi & aucta. Gott 1751.

M. de Haller a donné à l'Académ. des Sciences de Gottingue, dont il étoit Président, plusieurs articles qui ont été insérés parmi ses Mémoires, & qui sont, suivant l'ordre des dates:

1°. *Observationes Botanicæ*, 2°. *De Hermaphroditis*; 3°. *De cordis motu à stimulo nascente*; 4°. *De utilitate societatum quæ ad scientias augendas coalescunt*; 5°. *De partibus corporis humani sentientibus & irritabilibus*; 6°. *Observationes Botanicæ*; 7°. *De motu sanguinis*; 8°. *De partibus corporis humani sentientibus & irritabilibus*; 9°. *Relatio de Hildani operibus posthumis*; 10°. *De motu sanguinis experimenta*; 11°. *De formatione pulli in ovo*; 12°. *Descriptionis Orchidum* P. I. 13°. *Novarum plantarum descriptiones*; 14°. *Observationes de oculis animalium* 15°. *Agrostographiæ Scheuchz supplementum*; 16°. *De similitudine Helvetiæ & Canadæ*; 17°. *Dissertatio de opii in corpus humanum efficacia.*

L'Article N°. 3 se trouve traduit dans la première & seconde édition des *Mémoires sur les parties sensibles & irritables*, imprimés à Lausanne en 1754 & 1756, & dans les *Opera. minor.*

Le n°. 5 est aussi dans les *Opera. minor.* & se trouve traduit avec le n°. 8, dans les *Deux Mémoires sur les parties sensibles & irritables*. Lausanne 1756, in-12. de la traduction de M. Tissot.

Les n°s. 7 & 10 ont été encore traduits en françois par M. Tissot, & publiés à Lausanne en 1756, in-12. sous le titre de

Deux Mémoires sur le mouvement du sang, & *sur les effets de la saignée, fondés sur des expériences faites sur des animaux*. Ce même Ouvrage a encore été publié en Anglois, en 1757. L'article no. 11. se trouve dans les *Opera minor.* & a été traduit en François sous le itte de *Deux Mémoires sur la formation du cœur dans le poulet*. Lausanne. 1758. in-12. Le no. 14 est encore dans les *Oper. minor.*

Indépendamment des Mémoires ci-dessus sur l'irritabilité, il y en a un autre qui a été publié à Lausanne en 1759, in-12. sous le titre, *d'Expériences sur les parties sensibles & irritables; réponse générale aux objections; réponse à M. Lamure, à M. Whitt.* Toutes ces pièces se retrouvent dans les *Mémoires sur la nature sensible & irritable des parties du corps animal &c*, publiés à Lausanne en 1756 & 1760, en 4 vol. in-12. dont le tome premier contient le titre qu'on vient d'exposer, & les 3 autres, de 1760, celui de *Mémoires sur les parties sensibles & irritables du corps animal contenant les expériences de plusieurs Anatomistes d'Allemagne, de France & d'Italie.*

Programmata *De morbis colli; De calculis felleis; De partibus induratis; Herniarum observationes; De morbis uteri; De fabricis monstrosis; De renibus coalitis*, le tout publié à Gottingue en 1753, in-4o. La plûpart de ces pièces se retrouvent dans les *Opuscula pathologica*, & dans les *Opera minora.*

Opuscula pathologica. Lausanne. Naples & Venise. 1753, in-8o. L'édition de Lausanne est la plus complette, en ce qu'elle contient la quatrieme partie des expériences faites sur la respiration. Cet Ouvrage qui a été réimprimé, & publié in-4o. & in-8o. en 1768 à Lausanne, se retrouve dans les *Oper. minor.*

Descriptionis Orchidum P. II. On en trouve un extrait dans le tome IV des *Act. litter. Helvet.*

Elementa Physiologiæ corporis humani, en 8 vol. in-4o. dont les cinq premiers, imprimés à Lausanne, ont paru depuis l'année 1757 jusqu'en 1763, & les trois autres à Berne, dans l'intervalle de 1764 à 1766. Cet ouvrage se trouve à Paris, chez Didot le jeune, & chez Mequignon l'aîné, Libraires. Il y a encore une édit. de Venise, de 1765, in-4o. M. de Haller s'occupoit d'une nouvelle édition, qui est entierement soignée, & dont il y a déja 3 vol. d'imprimés, qui devoit paroître incessamment sous le titre de *Functiones corporis humani.* &c. La partie relative à la génération a été traduite en françois, & à paru en 1774, in 2 vol. *in-8°*. à Paris, chez Delventes de la Doué, sous le titre de, *La Génération ou Exposition des phénomenes relatifs à cette fonction, &c. traduite de la Physiologie de M. de Haller, avec des notes & une Dissertation sur l'origine des eaux de l'Amnios.*

Memoire sur la respiration. Lausan. 1758. On le trouve avec les *Mémoires sur la formation du cœur dans le poulet*, & en latin dans les *Oper. minor.* Tome I.

Deux Memoires sur la formation des os. Lausanne 1758, in-12. & en Latin dans les *Oper. minor.* Tome II.

Autentische acten &c, c. à. d. *Pieces authentiques sur la maison des Orphelins établie à Berne.* A Zurigh., in-8. 1758.

M. de Haller a fait bien des changemens & des additions à son *Enumeratio stirpium Helvet.* Toutes ces additions sont comprises en VI Parties, sous le titre d'*Auctuaria & emendationes ad Enumer. stirp. Helv.* dont la premiere se trouve en extrait dans les *Act. Helv.* T. VI; la seconde dans les Mémoires de la Société priv. de Turin; la troisieme dans le T. V des *Act. litt. Helv.* & les trois autres ont été imprimées à Bâle en 1763 & 1765.

Enumeratio stirpium quæ in Helvetia ra- tiores proveniunt. Lausanne 1760, in-8o.

Adversus difficultates Antonii de Haen vindiciæ. 1761, in-8o. Réimprimé à Berne en 1761, in-8o. à Lausanne en 1762, & à Zurigh, en Allemand, en 1761, in-8o.

Opera minora. Lausanne. 3 vol. in-4o. dont le premier a été publié en 1762, le second en 1767, & le troisieme en 1768. Cet Ouvrage se trouve à Paris chez Méquignon l'aîné, Libraire rue des Cordeliers.

M. de Haller a donné, en outre, bien des Mémoires & Observations qui ont été insérés parmi ceux de plusieurs Académies étrangeres & dont les plus connus, sont:

1o. *Memoire sur les yeux de quelques poissons.* (Voy. Acad Roy. des Sc. de Paris, an. 1762, p. 76.) 2o. *Memoire sur une maladie épidémique arrivée dans le canton de Berne en 1762.* (Ibid. an. 1763, p. 167.) 3o. *Memoire sur l'évaporation de l'eau salée.* (Ibid. an. 1764, p. 9.) 4o. *Remarques sur le cerveau des oiseaux & des poissons*, envoyées à l'Académie Hollandoise. (On retrouve la troisieme de ces piéces dans le T. III des *Opera minor.*) 5o. *Memoire sur l'ossification des arteres*, envoyé à l'Acad. de Stockolm, & dont on lit un extrait dans le Tome XIe. de la *Collection Académique*, p. 257.

On trouve dans l'Histoire de l'Acad. Roy. des Sciences de Paris, an. 1753, p.

134, & 1758, p. 24, plusieurs observations de M. de Haller, concernant la *génération*; le *mouvement des gros vaisseaux veineux*; le *peu de sensibilité des membranes & des tendons*; & la *maniere de tirer le sel des eaux des sources salées*.

Ruralium operum rupensium recensio. Bernæ. 1764.

Historia stirpium Helv. inchoata. Bernæ. 1768, 3 vol. in-fol. avec fig. superbes. Cet Ouvrage se trouve à Paris, chez Didot le jeune, Libraire, quai des Augustins. Prix, 60 liv. rel. en 2 vol.

Nomenclator stirpium Helvetiæ indigenarum. Bernæ 1768, in-8°.

Disputationes anatomicæ selectæ. Gott. 7 vol. in-4°.

Disputationes Chirurgicæ selectæ. Lausanne, 5 vol. in-4°. M. Macquart en a donné un abregé en françois, qui a été publié chez Vincent en 1751, en cinq vol. in-12, sous le titre de *Collection de Thèses Medico-Chirurgicales*, &c. Cet Ouvrage se trouve aujourd'hui chez Méguignon, Lib. rue des Cordeliers.

Disputationes practicæ selectæ, Lauf. 7 vol. in-4°. Se trouve chez le même Lib.

Bibliotheca Botanica, &c. Zurigh. 1771 & 72. 2 vol. in-4°.

Bibliotheca anatomica, 2 vol. in-4°. à Berne & à Bâle, 1774.

Bibliotheca chirurgica, 2 vol. in-4°. à Berne & à Bale 1774 & 1775.

Bibliotheca medicinæ -practicæ, 2 vol. in 4°. 1776 & 1777, à Berne & à Bâle.

Ces quatres Bibliotheques se trouvent à Paris chez Didot le jenne, quai des Aug. Prix, 30 liv. les 2 vol. de chaque reliés, à l'exception de la Bibliotheque d'anatomie, qui est de 36 liv. Celle de Boran. de 34 l. Celle de Médecine-pratique n'est point finie. Dès 1774, M. de Haller avoit annoncé que cette Biblioth. seroit de la même étendue que les trois autres, & qu'il alloit se livrer entierement à ce travail. Ces deux premiers volumes contiennent les Auteurs qui ont écrit sur la Médecine pratique, depuis les tems les plus reculés jusqu'à Sydenham, dont l'article doit fournir le commencement du troisieme volume.

M. de Haller est encore Auteur de plusieurs Préfaces, dont l'une a été mise à la tête de l'Ouvrage de Botanique de Weinmann; une autre à la tête du premier vol. de la traduct. allemande de l'*Histoire Naturelle* de M. de Buffon; d'une troisieme, ajoûtée au tome III du même Ouvrage (celle-ci a été traduite en François & imprimée à Paris & à Geneve, en 1751, in-12, sous le titre de *Reflexions sur le systême de la génération, de M. de Buffon*); d'une autre pour l'*Historia Ranarum* de Roezel; d'une cinquième mise à la tête du livre de M. Formey qui a pour titre, *Triomphe de l'Evidence*. (Celle-ci a été traduite en Danois;) d'une sixieme pour les Poëmes de Werlhof, enfin, d'une septieme pour les Œuvres de Reifsen. Presque toutes ces Préfaces se retrouvent dans les *Opuscules* de M. de Haller, imprimés à Berne, en 1756, in 8°.

M. de Haller a fourni plusieurs articles de l'Encyclopédie, édit. d'Yverdun. Presque tous les articles, relatifs à l'économie animale, des nouveaux supplémens de l'édit. *in-fol.* de Paris, sont de lui. Il a ajoûté plusieurs notes au *Diction. d'Histoire Naturelle* de M. Valmont de Bomare, de l'édition commencée à Ambrun en 1768.

Indépendamment de tous ces écrits, M. de Haller est l'éditeur de plusieurs Ouvrages, à la plûpart desquels il a ajoûté des Préfaces. Tels sont:

Principes artis medicæ, Hippocrates, Aretæus, Alexander Trallianus, Aurelianus, Celsus, avec Préface, en XI vol. gr. in 8°. à Lauf. de 1769 à 1774. Cet Ouvrage se trouve à Paris chez Didot le jeune, quai des Augst. On vend chaque Auteur séparément. Le prix de chaque vol. relié est de 3 liv. 10 f. Celui d'Aretée est de 4 l.

Herm. Boerrhaave Prælectiones Academicæ, & de methodo studii medici, dont on a déja parlé.

——— *Consultationes medicæ variis accessionibus auctæ*. Gott. 1744, in-8°. & dont il y a une édition plus complette qui est celle de 1752, même format. En 1748, on réimptima enlatin, à Patis, ce que M. de Haller avoit ajoûté à cet Ouvrage, sur l'édition de 1744, & en 1749, il en parut une traduction Françoise.

——— *De morbis oculorum prælectiones*. Gotting. 1746 & 1750 in-8°. Il y a encore une édition de Venise de 1748, & une de Paris de la même année. Cet ouvrage, tel que M. de Haller l'a publié, a été traduit en François en 1749 in-12. & en Allemand en 1751.

M. de H. a, de plus, soigné l'édit. du *Flora jenensis, ex schedis posthumis* d'Henry Rupp; Jenœ 1744, in-8°. celle de l'*Historia morborum uratislavienfium*. Lauf. 1756. in-4°. à laquelle il a ajoûté une Préface. Il est encore l'Auteur de 3 tomans politiques, écrits en allemand, dont les titres sont, Usong, Alfred, Tabuis et Cato; de 2 Recueils de lettres intitulés Brieffen, &c, & enfin d'un autre Recueil de divers morceaux d'Histoire, de Philosoph. &c. en 3 vol. intitulé, Kleine schrifften.

Ce Catalogue se distribue à part chez Mequignon *l'aîné, rue des Cordeliers.*

TABLE
DES MATIERES
CONTENUES
DANS LA GAZETTE DE SANTE,
DE L'ANNÉE 1777.

FIN.

AVIS.

On prévient le Public que les collections de cette feuille, à dater du N°. 32, 1776 jusqu'à la fin de cette même année, sont entierement épuisées; qu'il n'en reste que 17 à 18 de complettes de l'année 1777, & qu'on n'en pourra fournir désormais, passé ce nombre, qu'autant qu'il y auroit un nombre suffisant de Souscripteurs pour déterminer à la réimpression. On prie ceux qui voudroient se procurer des collections depuis ces époques, de se faire inscrire chez le sieur Mequignon, Libraire, rue des Cordeliers.